ANDRÉ MEYNIER
Professeur agrégé d'histoire et géographie

Ségalas, Levézou Châtaigneraie

(ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE)

Thèse pour le Doctorat ès Lettres
présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris

EDITIONS U.S.H.A.
AURILLAC
1931

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41552008_0054

SÉGALAS, LEVÉZOU
CHATAIGNERAIE

ANDRÉ MEYNIER
Professeur agrégé d'histoire et géographie

Ségalas, Levézou Châtaigneraie

(ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE)

Thèse pour le Doctorat ès Lettres
présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris

EDITIONS U.S.H.A.
AURILLAC
1931

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

AVANT-PROPOS

La cohorte de savants et de lettrés que groupe, à Rodez, la vivante Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron s'est depuis longtemps occupée de fouiller le sol et le sous-sol de ce département. MONTEIL avait fait connaître dès 1802, la configuration extérieure du pays. Au cours du XIXe siècle BOISSE a démêlé les traits de sa structure; géologues, botanistes, archéologues, historiens ont petit à petit échafaudé une œuvre de premier ordre. Aujourd'hui un savant modeste, M. VIGARIÉ, s'efforce d'opérer la synthèse de cet ensemble de travaux et refait, un siècle et quart après MONTEIL, une *Esquisse générale du département de l'Aveyron.*

Mais, par un singulier hasard, cette école de savants ruthénois est restée à peu près complètement à l'écart du grand mouvement qui, depuis quarante ans, a transformé les objectifs et les méthodes de la géographie. D'une part, les Ruthénois ont ignoré ce mouvement. Ils ont continué l'œuvre patiente et nécessaire d'accumulation des matériaux; aucun d'entre eux n'a cherché à les utiliser suivant l'esprit moderne. Les cycles d'érosion, la géographie botanique, la densité et le groupement de la population, la géographie urbaine, voilà autant de notions qu'ils n'ont pas connues. Mais, d'autre part, les géographes français n'ont pas non plus tiré le parti qu'ils auraient pu de ce travail provincial. Si le Causse, par son allure exceptionnelle, par ses phénomènes souterrains, a quelque peu attiré leur attention, le Ségala leur est resté profondément inconnu. VIDAL DE LA BLACHE l'a à peu près négligé dans sa magistrale Géographie de la France. Les manuels de géographie les plus récents l'ignorent ; certains même le défigurent et le décrivent comme ils l'auraient pu faire il y a un siècle et demi (1). L'un d'eux, par ailleurs honorable, dit, par

(1) Quelques exceptions cependant : M. DE MARTONNE [38 bis] signale les transformations du Ségala. De même, M. DEFFONTAINES [39]. Mais il ne s'agit là que de vues très rapides.

exemple, que ses « seuls produits sont la châtaigne et le seigle »... O Ségalis, qui êtes, après un siècle de labeur, arrivés à remplacer le seigle par le blé, qui avez introduit la pomme de terre et défriché à la sueur de votre front les landes et les châtaigneraies, on méconnaît votre immense tâche sitôt franchies les limites de votre département !

Etablir un lien entre ces deux groupes qui s'ignorent, faire connaître le Ségala aux géographes français, montrer aux Rouergats combien peuvent être fécondes et utiles les méthodes géographiques actuelles : ce livre n'a pas d'autre but. Sur un sujet pour ainsi dire neuf et vaste, l'auteur n'a pu comme il l'aurait désiré épuiser toutes les questions intéressantes. Ainsi il a dû, faute de documents, renoncer à décrire l'économie rurale du Ségala avant le XVIIIe siècle. Il ne s'y est résolu qu'à contre-cœur ; mais rien, absolument rien ne lui a permis de retracer, en tête des chapitres de géographie humaine, une histoire économique du Moyen âge, comme ont pu le faire M. Musset pour le Bas-Maine, M. Cholley pour les Préalpes de Savoie ou M. Allix pour l'Oisans. De ci, de là nous n'avons pu qu'effleurer certains points, poser des problèmes ; peut-être l'avenir les résoudra-t-il.

Mais si nous avons été obligé de nous restreindre dans le temps, nous avons cru bon de ne pas nous limiter à un espace trop réduit. Une monographie d'un petit pays peut être intéressante pour des unités territoriales isolées : île, oasis, bassin, vallée de montagnes. Dans une région comme les Ségalas, où les mêmes aspects se retrouvent sur des espaces considérables, la comparaison éclaire bien des points. Si le cadre départemental n'est pas aussi artificiel qu'on le dit parfois, il ne doit cependant pas faire oublier la nature. Or le Ségala se prolonge dans les départements voisins de l'Aveyron par des régions analogues et elles aussi peu connues et peu étudiées. L'attention est attirée dans le Cantal par le volcan, dans le Lot par le Causse, dans le Tarn par la plaine. Dans chacun de ces départements on a négligé l'étude des régions granitiques ou schisteuses ; dans le Tarn il n'existe même pas de nom pour les désigner... Ce sont les régions sacrifiées de ces trois départements qui seront étudiées ici avec le Ségala de l'Aveyron, au total 6.500 km², environ 1/85 du territoire français. A considérer cet ensemble, qui va des monts du Cantal aux monts de Lacaune, il y aura un avantage scientifique : faciliter les vues générales. Mais il y aura aussi un avantage pratique — car je ne crois pas que le livre scientifique doive viser à l'inutilité : les habitants des régions encore mal transformées verront quels progrès ont réalisés leurs voisins sur des terrains analo-

gues aux leurs. Si cet exemple pouvait entraîner certains d'entre eux vers des progrès semblables, l'auteur en ressentirait une profonde joie.

L'opinion publique commence à s'émouvoir des conditions sociales des classes rurales. L'auteur n'a pas cru devoir laisser dans l'ombre cet aspect de la question géographique. Il s'est efforcé, avec la plus grande impartialité de démêler s'il y a vraiment un malaise rural et quelles en sont les causes. La force des comparaisons lui a même fait entrevoir des remèdes ou des palliatifs qu'il n'a pas voulu cacher. N'étant pas originaire de la région qu'il étudie, on ne l'accusera pas de trop glorifier le magnifique effort des paysans rouergats par amour de la petite patrie ; citadin et de famille citadine, il n'aura aucun intérêt à noircir le sort des cultivateurs ; les enquêtes qu'il a faites à ce sujet ont été pour lui une révélation profonde, et il sert uniquement la vérité et la justice en en donnant ici le résultat.

Il me reste, en terminant ces quelques phrases liminaires, à adresser mes remerciements les plus sincères à tous ceux qui, par leur complaisance, m'ont permis de réunir la documentation nécessaire à l'élaboration de cet ouvrage. En premier lieu je dois mettre hors de pair les archivistes départementaux et les commis de leur service : M. Delmas, archiviste et M. Viers, commis (Cantal) ; MM. Lempereur, archiviste honoraire, de Gauléjac, archiviste, Arnoux, rédacteur et † Maurel, commis (Aveyron) ; M. Fourestié, archiviste (Lot), et M. Rey, aide-archiviste (Tarn). Ensuite le très regretté M. Brunet, bibliothécaire de la société des Lettres de l'Aveyron et sa fille, Mme Béraud, qui lui a succédé dans cet emploi; M. Jaguenaud, directeur des services agricoles du Tarn ; M. Lacaze, contrôleur-rédacteur aux Contributions directes de l'Aveyron ; M. Samson, chef de bureau à l'office national météorologique.

Au cours de mes voyages, j'ai rencontré le meilleur accueil auprès de nombreuses personnalités ; beaucoup m'ont donné des renseignements oraux ; certains n'ont pas hésité à rédiger à mon usage une véritable monographie de leur commune. Je dois citer particulièrement M. Picou, chef de bureau à la préfecture du Cantal (sur la Châtaigneraie) ; M. l'abbé Molénat (Roannes-Saint-Mary) ; Mme Dilhac, institutrice à Calviac ; Mme Palangié, institutrice à Aurillac (sur le Lévezou) ; M. l'abbé Fabre (Valzergues) ; M. l'abbé Chincholle (Lescure) ; M. le chanoine Hèbles (Ayssènes) ; Mme Chattard, institutrice à Gaulène ; M. Esquilat, notaire à Pampelonne ; Mme Lacas, institutrice à Firmi ; M. Mouly, instituteur à Compolibat ; M. Schmitt, instituteur à Pachins (sur la région de Mayran) ;

M. Veschambre, censeur au lycée de Rodez ; M. Espesset, professeur au lycée d'Albi (sur la région de Rieupeyroux) ; M. Granier, pharmacien à La Guépie ; M. le Directeur de l'abattoir de Cantarane (près Rodez) ; M. Laparra, maire de Sansac-de-Marmiesse et représentant de la Société des potasses d'Alsace ; les directeurs des principaux établissements industriels du bassin houiller.

Je m'excuse auprès de tous les autres qui m'ont renseigné et dont la liste est trop longue pour pouvoir être donnée ici.

Ma femme dévouée m'a fourni l'aide la plus précieuse en m'aidant à dépouiller les dossiers des archives et bibliothèques et en reproduisant un grand nombre de plans et cartes manuscrits.

Enfin je dois la plus vive reconnaissance à mes maîtres de la Sorbonne ; à M. Gallois qui m'initia jadis aux études géographiques; à MM. Demangeon et de Martonne ; le premier, sur l'ensemble des questions traitées, le second plus particulièrement sur la partie morphologique m'ont prodigué les conseils et les encouragements, ont attiré mon attention sur les points défectueux et les hypothèses hasardeuses que contenait la première rédaction de cet ouvrage, ainsi que sur certaines rudesses de forme ; ils ont ainsi grandement contribué à rendre ce volume moins imparfait.

NOTA

Les numéros renvoient à la bibliographie placée à la fin du volume. — Les photographies sont toutes de l'auteur. Les cartes, graphiques, etc., ont été dressés par l'auteur. Les plans de villages sont donnés d'après des documents cadastraux ; les plans de Villefranche et de Rodez d'après l'atlas de Lacaze [59].

Les feuilles des cartes au 1 : 80.000 se rapportant à la région étudiée sont du N. au S. : Aurillac so et se ; Brive se ; Gourdon ne ; Figeac ; Rodez ; Severac no et so ; Albi ne et no ; Saint-Afrique no. On suivra commodément sur les cartes au 1 : 200.000 Aurillac et Rodez. Toutefois la pointe NO empiète sur la feuille Bergerac.

Abbréviations. — A. N. : Archives nationales.
A. D. Archives départementales.
B. N. : Bibliothèque nationale.
A. C. : Archives communales.
ss. c. : sans cote.
Av. : Aveyron.
Ct. : Cantal.

INTRODUCTION

I. Objet de l'ouvrage

Le Massif Central de la France, à l'ouest des régions volcaniques et des Grands-Causses, est principalement constitué par de vastes plateaux mamelonnés formés de roches anciennes ou primaires sans grands accidents de relief, correspondant en partie aux anciennes provinces de Marche, Limousin, Rouergue. Grouper ensemble ces régions pourtant éloignées est tout à fait logique. Le Rouergue présente même aspect général que le Limousin : vallonné et varié dans le détail, monotone dans l'ensemble avec les mêmes gorges boisées, les mêmes prairies bordées de rideaux d'arbres, les mêmes bruyères et genêts sur les « puechs » les plus élevés ; même altitude faible ou moyenne, les points les plus hauts se tenant aux environs de 1.000 mètres ; mêmes habitations en pierre dure, massive, couronnées de schistes ou d'ardoises ; même tendance à la polyculture, chaque exploitation cherchant à se suffire ; même isolement naturel, loin des voies de communication, auquel remédie progressivement un réseau de transport des plus variés.

Cependant, un observateur même superficiel ne peut s'empêcher de noter certaines différences plus ou moins sensibles entre les parties Nord et Sud de ces régions. On passe, il est vrai, par une série de transitions lentes du paysage et de l'économie limousine au paysage et à l'économie rouergate. Une limite rigoureuse et exclusive est naturellement impossible à établir. Toutefois, pour qui vient du Nord, c'est après avoir traversé la Cère que commence à se dessiner un aspect légèrement différent. Au Sud de cette rivière s'étendent encore de longues régions de transition et l'aspect rouergat caractéristique n'apparaît qu'au sud, non seulement du Lot, mais encore de l'Aveyron. Mais on peut considérer que le Limousin pur s'arrête à la Cère et c'est à cette rivière que nous commencerons notre étude dont le but est de caractériser *la partie*

sud des Pénéplaines Occidentales du Massif Central. Et, en effet, sitôt la Cère traversée, à l'impression superficielle de changement déjà éprouvée, une étude plus approfondie permet d'ajouter des différences sérieuses.

II. Caractères généraux

D'abord, une impression sur la carte : la superficie de ces régions méridionales est bien moindre que celle des parties septentrionales. La direction NO-SE de la bordure du Massif Central, l'existence de grands massifs volcaniques, Cantal et Aubrac, réduisent la largeur de ces plateaux entre Cère et Lot, à une quarantaine de kilomètres. Entre Lot et Aveyron une avancée des Grands-Causses vers l'ouest les fait presque disparaître. Au sud de cette rivière ils reprennent une certaine largeur, mais, coincé entre Causses du Quercy et Grands-Causses, le Rouergue granito-schisteux ne dépasse pas 80 kilomètres. Si l'on compare aux quelques 180 kilomètres sur lesquels s'étendent Limousin et Marche, de Confolens à Montluçon, on voit que, au sud de la Cère, nous avons affaire à un pays plus réduit, plus isolé, à un îlot de terrains anciens plutôt qu'à une vaste étendue.

Mais si les dimensions sont moins vastes, la variété géologique est plus grande. En Limousin on peut parcourir des centaines de kilomètres sans trouver un accident géologique important. Presque nulle part n'ont été conservés de dépôts postérieurs au Précambrien : granites, granulites, schistes cristallins affleurent seuls sur presque toute la superficie. Au sud de la Cère, ces roches continuent à former la majeure partie du terrain, et partout en constituent la base. Mais à la surface se sont souvent conservées des couches plus récentes, soit minces lambeaux situés à la surface des plateaux, soit restes plus importants conservés dans des compartiments effondrés. Ainsi la monotonie des granites est interrompue par des grès permiens ou houillers, des marnes liasiques, des calcaires jurassiques ou éocènes, des graviers ou argiles triasiques et oligocènes.

Non seulement la statigraphie, mais encore la tectonique y est différente. Sans parler de la tectonique hercynienne difficile à reconstituer et qui, en tout cas, a peu de rapport avec le relief actuel, la tectonique récente y présente une tout autre variété qu'en Limousin et se traduit beaucoup plus dans la topographie. De très importantes et très fortes dislocations parcourent la région. On remarque que l'un de ces accidents est le grand chenal houiller qui, venant de Commentry par

Champagnac devient une faille bordière à partir d'Asprières jusqu'à Laguépie. En gros ce chenal sépare les régions où les plis hercyniens affectent la direction dite *armoricaine* (NO-SE) de celles où ils affectent la direction *varisque* (SO-NE) ; par conséquent l'intérêt de l'histoire géologique de cette province s'étend à l'ensemble du Massif Central. A d'autres points de vue nous remarquons une variété d'influences climatiques, botaniques ou humaines plus fortes qu'en Limousin. Le Limousin est sous l'influence atlantique à peu près exclusive ; si la langue d'oc l'a à peu près pénétré, on ne peut trouver en Limousin, sauf dans le bassin de Brive, des caractères vraiment méridionaux. Dans notre région au contraire, si l'altitude et le terrain froid laissent la prépondérance aux caractères nordiques ou tout au moins centraux les influences méridionales s'y glissent, s'y entremêlent étroitement. Certaines vallées comme celles de l'Aveyron, du Lot, du Célé sont des couloirs d'invasion pour cette influence, qui, nulle part, n'a pu conquérir le pays au point d'imposer sa prédominance. Cette lutte d'influences se révèle à chaque instant à mille détails : c'est un figuier dont les fruits mûrissent à quelques centaines de mètres d'un bois de hêtres ; une vigne, installée sur une châtaigneraie défrichée ; c'est le parler des habitants des rives de l'Aveyron plus sonore que celui des hauteurs de Rieupeyroux, à dix kilomètres tout au plus ; c'est le type méridional des églises gothiques que l'on retrouve non seulement dans le sud, à Réquista, mais encore presque à l'extrême nord (Maurs), alors que le type septentrional s'étend aussi sur toute la région ; ce sont aussi les longs convois de bestiaux qui gagnent, d'Auvergne ou d'Aubrac, le Languedoc et l'Albigeois. Et ce n'est pas seulement le Midi aquitain dont on sent le voisinage, c'est aussi le Midi méditerranéen.

Braun-Blanquet a reconstitué la marche des plantes méditerranéennes le long des grandes vallées du Rouergue jusqu'aux monts du Cantal ; la prédominance de l'élevage ovin dans les parties les plus orientales ne rappelle-t-elle pas aussi les bergeries provençales ?

Jusqu'où, en allant vers le Sud, continue-t-on à trouver les mêmes caractères ? Il semblerait que l'on puisse aller jusqu'au seuil de Naurouze, jusqu'à la vallée de l'Aude et du Fresquel en se tenant dans des pays toujours à peu près semblables. Notre étude, dans ce cas, devrait se continuer dans la même étendue. Mais il n'est pas contestable que, à quelque distance au sud du Tarn, l'aspect change assez sérieusement. Le pays devient plus montagneux, le nom de « monts » appliqué aux massifs de Lacaune est inconnu au nord du Tarn. Le Sidobre,

l'Espinouze, la Montagne Noire n'ont plus aucun rapport avec l'économie rouergate. Aussi nous arrêterons-nous à l'endroit où les altitudes commencent à se relever pour former les monts de Lacaune. Ainsi comprise, la région, malgré sa variété topographique et géologique présente une unité certaine. De la Cère aux monts de Lacaune, même unité générale, même aspect morphologique, même économie rurale (1).

III. La dénomination (fig. 1)

Noms féodaux.— Et cependant le langage populaire n'a pas de nom global pour désigner cette région. Telle carte ou tel document donnent cependant des noms à certains coins plus ou moins étendus. Entre ces différents noms il nous faut établir une classification.

Le nom de Rouergue ne pourra être retenu, car, ancien nom de peuplade gauloise, puis de province à laquelle correspond à peu près le département actuel de l'Aveyron, il englobe, outre les terrains anciens, une notable partie des Grands-Causses, un fragment des Causses du Quercy, quelques parties des monts volcaniques d'Aubrac. D'ailleurs, à trois endroits, nous sortons du Rouergue pour entrer en Quercy au N.-O., en Haute-Auvergne au nord et en Albigeois au sud. Nous laisserons donc de côté complètement ces noms généraux et connus, mais purement historiques ou administratifs et dont aucun ne correspond à une région géographique, naturelle ou humaine.

Un type de nom assez répandu, qui se retrouve souvent accolé à un nom de localité et que les vieux documents mentionnent fréquemment, correspond à d'anciens petits fiefs. Mais eux non plus ne correspondent pas souvent à une région naturelle. Quelques exemples nous édifieront : le *Carladez* dont le nom s'applique à la partie N.-E. de la région étudiée, empiète d'autre part sur les monts volcaniques du Cantal, d'économie et de sol tout à fait différents. Ensemble de possessions féodales groupées autour de la plate-forme de Carlat, le chef-lieu en passa à Vic sur-Cère après le démantèlement de sa première capitale et depuis l'unification de 1789, aucun souvenir n'en reste. Il en est de même pour le *Barrez*, fief à cheval sur Rouergue et Auvergne, dont le nom ne se retrouve que dans quelques dénominations : Mur-de-Barrez, la Croix-Barrez, etc...,

(1) M. Baulig [109 p. 280] fait également de toute cette région une unité naturelle.

toutes d'ailleurs situées hors de notre étude. Plus au Sud, le *Peyralès* est un souvenir du Pertolense ministerium qui, au Xe siècle couvrait une faible partie du Ségala central. Certaines localités conservent encore en suffixe ce vieux terme (Carcenac-Peyralès). D'autres n'ont laissé qu'un souvenir plus vague encore. Le *Calmontois,* un peu au sud de Rodez, correspondant à peu près aux communes actuelles de Calmont, Sainte-Juliette, Camboulazet, Vors, Luc et Flavin ne se distingue en rien des régions voisines ; le *Laissaguez* (de Laissac, sur le Causse Comtal) est aujourd'hui complètement oublié, au même titre que le *Cadarcès* (du château de Cadars). Toutefois un de ces noms féodaux a échappé à l'oubli :

Le *Veinazès* (étymologie inconnue (1), peut-être pays de vin ?) fut autrefois un fief dépendant de Carlat. Son chef-lieu était Montsalvy, et il s'étendait autour de cette petite ville jusqu'au Lot et à la Truyère (au nord les limites n'en sont pas précises). Or, ce nom se retrouve aujourd'hui mais tout à fait restreint. Il n'englobe même plus son ancienne capitale, mais correspond exactement à un petit bassin creusé dans un îlot de granite au milieu de régions schisteuses ; son altitude inférieure d'une centaine de mètres à celle du voisinage suffit pour rendre la végétation plus verte et plus précoce et justifie ainsi le maintien d'un nom spécial, de féodal devenu lentement géographique (communes de Junhac, Sénezergues, Sansac-Veinazès et la Besserette).

Noms topographiques. — Donc, sauf l'exception du Veinazès, nous pouvons négliger complètement les noms historiques. Un deuxième type de nom beaucoup plus vivant, toujours connu et employé par les paysans, est fondé sur un caractère naturel. C'est, par exemple, une particularité topographique, ainsi une cuvette : le mot de *Bassin* tout court désigne communément la dépression très sensible dans lesquels sont exploités les grès houillers de Decazeville ; non loin de celle-ci, un autre creux d'altitude un peu supérieure, dans les grès et argiles permiens et connu sous le simple nom de *Vallon* par ses habitants, de *Pays Bas* par ceux des hauteurs calcaires ou gneissiques voisines. On peut citer encore le *Pays de Rive d'Olt* largement taillé le long du Lot dont le nom est ainsi déformé en amont d'Entraygues.

---

(2) Je n'ai pas besoin de réfuter l'étymologie : *vallum Auzae* (vallée de l'Auze), donnée par DURIF, qui est du même ordre que celle donnée par le même auteur pour Junhac, une localité de ce Veinazès : *junctio aquarum !* [43].

Noms agrologiques. — Mais de beaucoup le type de nom le plus répandu correspond au sol et s'étend, par un phénomène naturel, au pays lui-même. Ainsi les *rivières* ou terres d'alluvions situées le long du Lot et de certains de ses affluents. Si le nom, dans la vallée du Lot s'applique strictement au tapis alluvial, le long de l'Ady, par contre il est employé pour désigner l'ensemble de la vallée. Ces mêmes terres sont appelées *cambons* le long du Tarn et de ses affluents ; du même ordre sont les *rougiers*, sol d'argile extrêmement colorée d'âge permien dont le nom s'applique presque exactement au Vallon déjà cité ainsi d'ailleurs qu'au bassin permien de *Camarès* qui, d'économie tout à fait caussenarde, — situé sous l'influence prépondérante de Roquefort, — restera en dehors de notre étude.

Mais les noms les plus vivants, dénotant une opposition fondamentale, en apparence irréductible, si forte que l'esprit des plus anciens paysans en fut frappé, sont ceux de *Causse* et de *Ségala: Causse*, ou encore *Fromental*, le pays calcaire, où pousse le froment, où les chemins sont bons et secs ; le Ségala, pays où ne pousse que le seigle, pays de la châtaigne, où la moindre pluie détrempe le sol et rend les routes impraticables. Pas un lambeau calcaire, si restreint soit-il, ne peut apparaître sans que le paysan le moins instruit ne vous dise avec certitude : là, c'est *du Causse*.

Le nom de *Ségalas*, qui peut désigner à peu près l'ensemble des régions que nous étudions puisque le calcaire n'y existe qu'en étendues minimes, est peut-être moins connu que celui de Causse. C'est naturellement au contact du calcaire, par suite de l'ampleur du contraste que le nom est le plus employé. Il est curieux de constater que vers le Sud son emploi diminue. Certains auteurs arrêtent le Ségala au Viaur. Cette extension est évidemment insuffisante. Cassagnes et Réquista, au sud du Viaur, sont incontestablement et de l'avis général, dans des terres de Ségala. Même encore, sur la rive gauche du Tarn, autour de Saint-Sernin-sur-Rance, le nom est connu et employé (3). Il n'en est pas moins certain que dans le département du Tarn, le nom disparaît complètement. Et pourtant si l'altitude est un peu moindre, si les plantes y sont un peu plus méridionales, ce coin d'Albigeois fait incontestablement partie du même ensemble. Même sol, mêmes cultures, mêmes mai-

(3) Cette extension du mot Ségala dans la région de Saint-Sernin a échappé à M. Baulig [109 p. 292] qui a reconnu la continuité géographique de cette région avec la précédente ; nous n'en pouvons que mieux souscrire à l'appellation de *Segala méridional* qu'il propose pour les régions entre Tarn et monts de Lacaune.

sons, même évolution de l'Economie agricole : autant de raisons pour rattacher au Ségala ce que les vicissitudes historiques en ont séparé. Ce n'est qu'en arrivant vers Carmaux, que l'on sent en même temps l'abaissement de l'altitude et de la latitude, pourtant préparé depuis longtemps par une lente descente, et qui frappe par sa soudaineté : là aucune hésitation n'est possible : Carmaux est en plaine et tout à fait dans le Midi.

Les mêmes considérations s'appliquent au plateau de Campuac et de Conques, situé entre le Lot et les Rougiers, et où le nom de Ségala est à peine employé ; de même pourquoi, comme on le fait parfois, rejeter hors du Ségala les plateaux granitiques de Lanuéjouls ou de Peyrusse, par exemple ? (4). Certes dans le détail la culture n'y est pas tout à fait semblable. Mais le paysan ne s'y trompe pas. S'il sait distinguer ces terrains des autres, il n'hésite pas à les ranger dans le Ségala, et ne leur applique quand même aucun autre nom.

Par contre en dehors de l'ancienne province de Rouergue, dans le Quercy, le nom de Ségala se retrouve ; il sert à désigner le triangle de terrains anciens situé entre la Cère, la limite de l'Auvergne, et le Causse de Gramat (5). Bien que la continuité soit parfaite avec certaines communes du département du Cantal, celles-ci se refusent à se laisser englober dans la Ségala, considérant ce terme comme synonyme de pauvreté et de manque d'initiative, — et il est impossible de leur appliquer une dénomination quelconque (6).

Enfin, en deux endroits, sur des sols de Ségala très nets, sont appliqués des noms différents. Ce sont deux régions élevées où, par suite, la richesse est plus faible que sur les Ségalas proprement dits, et où il est naturel, par conséquent, de trouver un nom spécial. A vrai dire, l'un d'entre eux, celui de *Lévezou,* n'exclut pas entièrement le nom de Ségala : si l'on n'est plus *dans le* Ségala on est toujours *sur du* Ségala, que l'on sait opposer aux Causses voisins ; mais, aujourd'hui, avec la transformation très rapide du Ségala proprement dit les régions hautes du Lévezou s'individualisent de plus en plus. Le Lévezou, à proprement parler, n'est que le horst longeant

(4) Ces plateaux forment l'Ouest du Ségala Central, du bassin houiller au Viaur.

((5) Le nom de Haut-Quercy, que M. Grosdidier de Matons applique à ce triangle [45 bis p. 249], est impropre, car, nom historique, il englobe également la plaine de Saint-Céré et le Causse de Gramat ; celui de Haut-Mont donné par l'atlas Vivien de Saint-Martin ne s'applique qu'à un point précis, la côte 742.

(6) Sur la carte des régions naturelles, les coins laissés ainsi sans dénomination sont couverts d'un pointillé. — Les deux prononciations, *Levézou* et *Lévezou,* sont usitées.

la faille de Saint-Laurent à une altitude d'environ 1.100 mètres. Mais son nom est employé pour tout le haut plateau, d'une altitude de 900 mètres au plus, qui domine à l'Est le Ségala par un abrupt assez régulier, et s'en distingue par une exploitation beaucoup plus clairsemée. Ainsi compris, il s'arrête à l'Ouest aux environs de Pont-de-Salars, Arvieu, Villefranche-de-Panat.

L'autre nom, au contraire, exclut complètement celui de Ségala. Fait unique dans notre région, c'est un nom fondé sur la végétation naturelle : *Châtaigneraie.* Son extension est assez curieuse, et a été souvent mal indiquée.

La Châtaigneraie se trouve entre la Cère et le Lot, à l'est du Ségala du Quercy. Mais elle n'occupe pas tout le territoire que l'on pourrait délimiter ainsi. Notamment, au Nord, elle est assez loin d'atteindre la Cère. Encore moins, bien entendu comme il a été dit parfois (7), dépasse-t-elle la Cère au Nord. L'acception de ce terme se limite naturellement à la zone où pousse le châtaignier. Or, il est complètement absent de tout l'angle N. E. de ce territoire (région de Roannes-Saint-Mary à Labrousse) et, par suite les habitants de ces lieux ne se considèrent pas comme *castagnaïre.* Par contre, méprisant absolument géologie et topographie, le bassin tertiaire de Maurs, formé surtout de graviers argileux, est toujours englobé dans la Châtaigneraie. Ces considérations ne suffisent d'ailleurs pas encore pour expliquer ce terme. Si le châtaignier existe partout dans la Châtaigneraie, il existe aussi ailleurs. Ce nom distingue bien la région de celle des monts volcaniques voisins de l'Est, nullement du Ségala du Quercy à l'Ouest où le châtaignier est aussi abondant (8), ni des Ségalas du Rouergue au sud du Lot où il est beaucoup plus répandu.

L'explication de cette anomalie ne peut être trouvée que dans l'orientation économique différente de ces divers petits pays. Les gens de la Châtaigneraie, en effet, ont pour centre naturel de leurs relations Aurillac. Là se trouvant en contact avec les montagnards du Cantal chez qui la châtaigne est inconnue, ils furent aisément distingués par le nom de leur arbre caractéristique. Au contraire, au Sud du Lot, les échanges se font à Rodez où la distinction entre Fromental et Ségala apparaît plus fondamentale qu'une division fondée sur la châtaigne, ressource malgré tout un peu accessoire. Elle ne pouvait

---

(7) M. Grosdidier de Matons [45 bis p. 249], place Montvert (au Nord de la Cère), au contact de la Châtaigneraie et du Limousin.

(8) Au XIXe siècle, le nom de *Châtaignal* a été quelquefois employé pour désigner le Ségala du Quercy [Delpon, 48] ; aujourd'hui, il est à peu près tombé en désuétude.

donc servir à différencier certains d'entre eux. Enfin pour les Ségalis du Quercy, les centres d'affaires sont Figeac et Saint-Céré. Là, au contact avec les Caussenards de Gramat, l'épithète de *Castagnaïres* aurait pu leur être appliquée mais bien plus caractéristique était, comme en Rouergue l'opposition entre leurs cultures de seigle et les cultures riches du Causse de Gramat et du bassin de Saint-Céré.

On pourrait rattacher à l'étude de la Châtaigneraie, celle de la *Viadène,* pénéplaine granitique située à l'est d'Entraygues ; mais complètement isolée, séparée à la fois du Ségala par la profonde coupure du Lot et de la Châtaigneraie, par la gorge infranchissable de la Truyère, elle vit à part liée seulement au plateau volcanique d'Aubrac.

Telles sont les régions dont nous allons entreprendre l'étude géographique. Leurs noms déjà indiquent l'influence jouée dans leur vie par les caractères naturels géologiques et biologiques. L'étude physique sera donc le prélude essentiel de l'étude économique, mais elle ne suffira pas pour expliquer les conditions actuelles de la vie. A côté des conditions physiques, devra être retracée l'évolution économique qui a conduit la région de son état primitif à la situation actuelle.

Figure 1. — Régions étudiées dans l'ouvrage.

1 Bassin houiller. — 2. Bassin d'Asprières-Naussac. — 3. Causse de Montbazens-Rignac. — 4. Vallon ou Rougier. — 5. Causse de Sainte-Radegonde. — Limites des régions. — 7. Région sans dénomination. — 8. Région non étudiée dans l'Cuvrage.

DEC. : Decazeville ; A. : Aubin ; C: Cransac.

Echelle : 1 : 1.000.000.

PREMIÈRE PARTIE

Géographie Physique

CHAPITRE PREMIER

Le relief du sol [1]

1. Description générale et méthode d'analyse [2]

L'impression que l'on éprouve en parcourant les Ségalas peut être extrêmement variée suivant les lieux ; à quelques centaines de mètres de distance elle change entièrement. Suivant le point de vue où l'on se trouve le relief peut paraître tout à fait simple ou au contraire très compliqué ; si, venant des Causses du Quercy, on traverse le bassin tertiaire d'Asprières, on a devant soi, barrant l'horizon à l'Est, une hauteur imposante, s'élevant presque d'un seul jet de 350 mètres. C'est un relief considérable pour qui vient d'Aquitaine, le premier important que l'on trouve depuis

(1) La plus grande partie de ce chapitre a été rédigée, et la totalité conçue avant que j'aie pris connaissance de l'ouvrage tout à fait remarquable de M. Baulig [109], on constatera donc avec plaisir, et comme une confirmation de nos conclusions, leur concordance générale ; il s'est trouvé de plus que j'ai insisté sur certains points volontairement laissés dans l'ombre par M. Baulig, en raison du caractère beaucoup plus général de son ouvrage ou pour lesquels il nous dit avoir des incertitudes.

(2) Je ne reviens pas, dans ce paragraphe, sur les principes généraux de méthode morphologique exprimés par M. de Martonne. Traité de géographie physique (4e édition, tome II, chap. : III et IV). M. Baulig (109, introduction, chap. III).

l'Océan. La couverture de forêts ajoute encore à la grandeur réelle du paysage ; par l'ouverture d'un vallon on aperçoit d'imposantes tours féodales ; il semblerait qu'après avoir traversé les plateaux calcaires on aborde une région de montagnes. Mais si, nous glissant par ce vallon, nous montons au sommet de l'abrupt en question, la montagne s'évanouit. On ne voit plus comme relief important que, très loin au Nord, le massif volcanique du Cantal. Et, devant soi, à la place des crêtes et des vals que l'on s'attendait à trouver, on a une surface déplorablement plate, s'étendant à perte de vue vers l'Est, le Nord et le Sud, cultivée comme une plaine ; des bouquets d'arbres parsèment paisiblement des prairies riches et plantureuses où paissent des bœufs tranquilles et bien soignés : quelque fragment de Brie égaré dans des latitudes plus méridionales.

Mais cette impression de plaine n'est que passagère ; à peine a-t-on marché quelques kilomètres que, brusquement, s'ouvre sous vos pas une fissure impressionnante ; une vallée, une gorge plutôt dont les parois d'une raideur inouïe défient souvent toute escalade ; des rochers dégringolent, dans un enchevêtrement de châtaigniers et d'immenses genêts, jusqu'à un ruisseau torrentueux, affluent de l'Aveyron ou du Lot. A quelques mètres du bord de la gorge rien ne la fait prévoir, et, au-delà, le plateau reprend sa monotonie jusqu'à la gorge prochaine.

Mais ailleurs intervient un autre élément de variété dans le paysage. Après avoir traversé deux ou trois gorges, qui malgré leur caractère pittoresque finissent pas se ressembler toutes, voici qu'apparaît un nouveau genre de vallées : la vallée évasée, profonde toujours, mais d'ouverture beaucoup plus large bordée d'importants replats. Au fond, au milieu de vastes prairies, coule l'Aveyron ; vallée cultivée et peuplée, n'offrant plus aucune analogie avec les gorges rencontrées jusqu'ici ou même avec la vallée si nous l'avions croisée quelques lieues en amont, dans les invraisemblables chaos des rochers de Mirabel. Enfin, remontés sur le plateau, sur l'autre rive de l'Aveyron, qui de loin nous semblait prolonger exactement celui que nous avons suivi jusqu'ici nous trouvons de gracieux vallonnements, à peine profonds d'une trentaine de mètres, aux versants évasés. Le filet d'eau qui coule au fond s'arrête parfois pour former un

« pesquier », sorte de réservoir ou d'abreuvoir rectangulaire qui tarit bien rarement, même au cours des plus fortes chaleurs. Ainsi nous marchons sans cesse descendant, et sans cesse remontant à un niveau égal à celui où nous étions quelques kilomètres auparavant. De sorte que l'ensemble de ces ondulations déroulant leurs lignes parallèles, du haut de chacune des petites côtes, apparaît comme une immense mer figée lorsque le coucher du soleil donne à chaque plan une valeur lumineuse différente. Et l'on comprend alors devant cette uniformité des crêtes et cette variété des vallées la définition souvent citée : dans ces pays, le relief est en creux.

Impression passagère encore. Quelques minutes de marche et cette fois apparaît un paysage tout différent : au lieu de creux, une éminence s'élève lentement mais nettement au-dessus de la régularité précédente. Ses flancs sont plus dénudés, laissent voir la roche à nu ou de grandes étendues de ces genêts d'or ou de ces bruyères purpurales qui enchantaient François Fabié. La culture ne l'a attaquée que par plaques ; on se sent plus près du paysage végétal naturel, et la foi religieuse du Rouergat en a, dès les temps les plus anciens, garni le sommet d'une chapelle, petite mais solide. Si nous y montons nous voyons, en une vue illimitée, nos grands plateaux monotones ponctués de reliefs semblables, plus rares à l'Ouest, de plus en plus nombreux à l'Est, au point de former à l'horizon oriental une barre continue.

Ainsi le paysage ségalien présente une infinie variété de détails. Vallons et gorges, plateaux et pics se succèdent sur quelques centaines de mètres ; partout de l'eau tantôt coulant lentement sur des prés sans pente, tantôt bondissant en rapides et en cascades ininterrompues ; lieux remplis de charme, d'imprévu pour le promeneur pédestre et qui devaient fournir une source d'inspiration inépuisable à un peintre comme Viala, ou à un poète comme Fabié. Et cependant ces lieux si pleinement admirables ne retiennent pas le touriste. En effet, tout cela c'est du détail qui pour être observé exige un séjour calme dans le pays et des déplacements sur de faibles espaces. L'ensemble, au contraire, ne présente aucune variété. Que l'on aborde notre région par Aurillac et la côte de Senilhes, par Maurs et le Veinazès, par Najac, par Carmaux, par le Causse Comtal et Rodez,

on peut trouver une inégale proportion de landes et de terres cultivées, de châtaigneraies et de prairies ; mais c'est toujours, en ce qui concerne le relief sur des lieues et des lieues la même succession de détails toujours semblables et qui peuvent être ramenés à un certain nombre de types définis.

Les bassins tertiaires ou primaires (Maurs, Decazeville) qui entaillent cette surface sont bien un élément de variété, mais très limité dans l'espace et une fois qu'on les a traversés ce sont les mêmes paysages qui recommencent. Comme ces traits sont à peu de chose près les mêmes dans les autres régions analogues du Massif Central, Limousin et Marche, le touriste automobiliste, le seul qui compte aujourd'hui, et qui, par son mode de déplacement, ne peut voir et goûter que des ensembles trouve le même paysage répété à des milliers d'exemplaires depuis Guéret jusqu'à Albi et s'en lasse rapidement, si bien que ce qu'il vient voir dans notre pays, ce n'est pas le paysage lui-même, même lorsqu'il présente un attrait exceptionnel, ce ne sont pas les gorges profondément ignorées du Viaur ni les points de vue de Montsalvy et de Rieupeyroux, ce sont quelques joyaux archéologiques : l'église romane de Conques ou la cathédrale gothique de Rodez. La meilleure définition touristique ou descriptive que l'on pourrait donner de notre région serait donc : « une région extrêmement monotone dans l'ensemble, extraordinairement variée dans le détail ».

Les éléments du paysage. — À cet aspect, le géographe a vite reconnu les éléments du paysage. Une *pénéplaine* très étendue qui, en nivelant inégalement la surface a laissé subsister des reliefs antérieurs, constitue le « fond » du tableau. Ces reliefs forment soit des buttes isolées : Notre-Dame de Buenne, Puy St-Georges, Montsalvy, etc...., soit des surfaces plus étendues : la plus importante est le Lévezou ; puis, dans le Ségala du Quercy, cet ensemble de hauteurs que la carte au 1 : 200.000e appelle *la Falzinde* (en réalité nom de hameau) ; en outre deux lignes de faîte, l'une courant dans la Châtaigneraie de St-Mamet à Sansac-Veinazès (NW-SE), l'autre dans le Ségala, de Rieupeyroux à la Primaube (W.-E.). Pour la première M. Grosdidier de Matons a proposé le nom de « *dorsale de la châ-*

taigneraie ». Le nom paraît assez heureux ; par analogie nous appellerons la seconde « *dorsale du Ségala* ». Cet ensemble est entaillé par des vallées d'âge divers, les unes, fort vieilles, donnent les vallonnements évasés, les autres fort jeunes, se traduisent par des gorges d'autant plus escarpées qu'elles sont plus récentes. Cette première impression est très simple par conséquent. Elle se complique vite pour peu qu'on ne se contente pas d'une observation superficielle. Après avoir marché longtemps, sur un plateau en ayant la conviction que l'on n'a ni monté ni descendu, on s'aperçoit tout d'un coup d'une différence de 100 mètres avec le point de départ. On gravit une éminence d'où l'on croit dominer toute la région et on est soi-même dominé par des buttes plus hautes. On remonte le cours d'une rivière pendant 10 kilomètres. Elle a bondi entre des rochers donnant la sensation d'une descente rapide, et on a, tout au plus monté de dix mètres. D'un des points de vue de Rodez, on voit nettement une ligne de hauteurs dominant les plateaux voisins ; et si l'on veut s'y rendre, on la cherche vainement, on marche à un niveau toujours semblable sans trouver la moindre rupture de pente. Aussi, pour le géographe, qui essaie d'analyser la morphologie d'une telle pénéplaine, le travail a quelque chose de décevant. Si on a le malheur de se laisser happer par les détails, en perdant de vue l'ensemble, on arrive à un tel degré de complexité que l'on est absolument submergé. Ce qui gêne ce n'est pas l'absence d'éléments d'analyse, c'est au contraire leur surabondance. L'étude des niveaux d'érosion est à cet égard caractéristique. Le nombre des ruptures de pente, des replats ou des simili-replats, tant au flanc des vallées que sur le versant des éminences est tel qu'il est impossible, à première vue, de vouloir essayer de les raccorder et de les classer. L'œil habitué dans les régions de relief faible telle que le Bassin parisien, à donner leur valeur aux moindres détails, ne sait plus s'accommoder aux phénomènes d'un genre plus grandiose qu'il rencontre ici. Sur ce point précis les difficultés sont de même ordre que celles rencontrées dans les régions de haute montagne. Mais si on se met à négliger le détail, pour ne voir que de grands ensembles, on a vite fait d'échafauder de superbes théories morphogéniques, auxquelles on pliera plus ou moins les faits jusqu'au jour où un

détail contradictoire par trop frappant les jettera d'un coup par terre.

Autrement dit, l'observation doit être toujours à la base du travail et effectuée selon les méthodes les plus rigoureuses. Voir un plateau ou une butte d'un point unique peut donner sur sa forme et sur son évolution des idées absolument fausses. Descendre dans une vallée de loin en loin ne suffit pas pour reconnaître son caractère. Se contenter des cotes de la carte d'Etat-Major, notamment dans le profil longitudinal des cours d'eau ou des courbes du 1 : 200.000e. serait insuffisant. Vrais pour n'importe quelle région, ces axiomes prennent ici une valeur particulière. Mais l'observation ne suffit pas. Devant l'inouïe multitude des faits à enregistrer, devant la quantité d'itinéraires qu'il serait nécessaire de parcourir pour enregistrer tous ces faits, — quantité telle qu'une vie d'homme n'y suffirait pas — il est nécessaire d'avoir un fil conducteur. Nous croyons pouvoir l'emprunter aux sciences physiques et biologiques : l'hypothèse. L'hypothèse est un incomparable moyen d'investigation géographique. Dans une région comme la nôtre, il nous semble que l'hypothèse, pour avoir quelque chance d'être vérifiée, doit être établie d'après une ou plusieurs vues générales du pays, qui doivent être le prélude obligatoire de toute étude physique. Mais, contrairement aux sciences physiques et biologiques, ce n'est pas l'expérimentation, ici impossible, qui nous aidera à vérifier l'hypothèse. Pour que la vérification ait quelque valeur, elle ne doit évidemment pas s'appuyer sur les mêmes faits qui l'ont fait bâtir : c'est alors que pourra intervenir l'étude du détail guidée, canalisée par l'hypothèse qui nous permettra, au cours de cette étude, de donner une valeur relative aux faits observés. Ainsi nous proposons d'adapter de la façon suivante la formule classique du processus des sciences physiques à la géographie régionale. Au lieu de la marche : *observation-hypothèse-expérimentation* nous aurons la formule : *vue d'ensemble - hypothèse - observation de détail.* Une telle méthode a tous les avantages de la méthode scientifique ; même fausse l'hypothèse est féconde ; dans ce cas, les vérifications de détail révèlent peu à peu l'erreur ; mais les progrès accomplis dans l'étude du terrain peuvent permettre alors de formuler une seconde hypothèse qui orientera

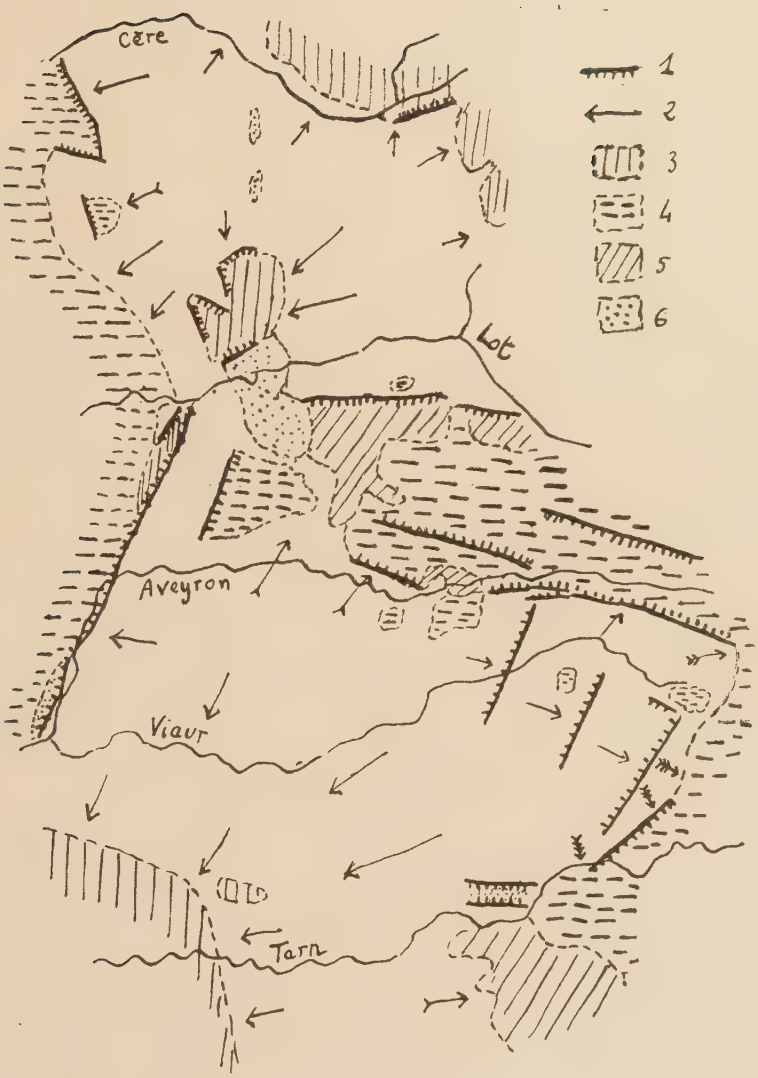

Fig. 2. — Carte structurale. — Echelle 1 : 1.000.000.

1. Faille (Les hachures indiquent le côté affaissé).
2. Sens de l'inclinaison des plateformes anciennes.
3. Couches tertiaires (non compris les dépôts des plateaux).
4. Couches secondaires.
5. Permien et trias.
6. Houiller.

dans un sens nouveau la recherche du détail, permettra de serrer de plus en plus près la vérité jusqu'au jour où la dernière hypothèse énoncée s'accordera avec *tous* les faits vérifiés jusqu'à ce jour. Telle est la marche que nous avons suivie. Les conclusions auxquelles nous arrivons n'ont pas la prétention d'apporter la vérité définitive. Elles sont simplement une synthèse des faits que nous avons observés personnellement, ou qui avaient été observés avec une précision suffisante notamment par les géologues. Comme en toute science, ces conclusions, vérité d'aujourd'hui peuvent être modifiées demain par des observations de faits restés jusqu'à ce jour ignorés.

2. Les surfaces d'érosion

A. *La structure et le relief de l'époque hercynienne* (fig. 2)

Le travail primordial, dans l'étude physique d'une telle pénéplaine, consiste à étudier les surfaces d'érosion, à voir leur extension et à essayer de les dater. Que l'ensemble du pays, abstraction faite des vallées, soit constitué par de vastes surfaces d'érosion, c'est une base qu'il convient peut-être de justifier, encore que l'on soit généralement d'accord pour l'admettre. Il ne peut s'agir en effet de surface structurale. La variété des couches est trop grande sur un même niveau ; leur inclinaison est presque toujours différente de celle du sol. L'on voit schistes à séricite, schistes cristallins, granites, affleurer confusément, une couche succédant à l'autre, à une altitude analogue. Sur le plateau on passe de l'une à l'autre sans s'en apercevoir et dans les carrières leur disposition indique qu'autrefois de puissants plissements, des dislocations considérables les soulevèrent ou les brisèrent. On sait que ces mouvements eurent lieu à la fin de l'époque primaire et qu'on les désigne sous le nom *de plissements hercyniens.*

La structure hercynienne. — De ce passé mouvementé nous pouvons dire qu'il ne reste rien dans le relief. L'aspect du paysage ne change pas suivant que les schistes plongent dans un sens ou dans l'autre ; anticlinaux et synclinaux hercyniens sont parfois retrouvés par le géologue,

mais ne se traduisent plus dans la topographie ; les rivières coulent, et creusent de profondes vallées sans souci de la structure ; des bassins se sont formés qui ne s'adaptent pas aux plissements. Seule la nature des roches conservées, pourraît parfois, par contraste avec les zones voisines révéler les anciens accidents. Ainsi à la faveur de dislocations arrivent à la surface des filons de quartz extrêmement dur, affleurant sous forme d'alignements étroits ; leur consistance, l'absence d'arène de décomposition, les ont fait conserver dans des régions attaquées et ils donnent à la surface des plateaux nivelés des chaos de rochers que seule l'érosion mécanique attaque lentement : tels les rocs de Lespinassolle, près des gorges du Viaur, (pl. I.), tels encore certains fragments de la dorsale de la châtaigneraie. La direction de ces filons est souvent celle des plissements les plus importants de la partie armoricaine du massif hercynien (N.O-S.E.). Cette direction en tous cas prédomine au Nord du Lot. Entre le Lot et l'Aveyron ils affectent plutôt la direction O.-E.; au sud du Lot on peut distinguer deux zones ; à l'ouest ils ont la direction armoricaine et à l'Est la direction varisque (N.E. - S.O.). Ces deux zones ne sont séparées par aucune cassure ni par aucun relief exceptionnel.

Le chenal houiller (fig. 2). — Par contre, si le relief hercynien a à peu près disparu, nous retrouvons, de cette époque, des formes d'accumulation, débris provenant de la destruction des chaînes. Ces débris se sont déposés dans des parties affaissées. Parmi celles-ci, une dépression remarquable est de nos jours partiellement remplie de tels dépôts. Il s'agit de ce chenal très étroit, qui, par endroits prend la forme d'une simple cassure, et qui, venant de fort loin, — des environs de Moulins, — pénètre dans notre région aux environs de la Capelle-Viescamp, se dirige vers le sud jusqu'à Maurs, puis, obliquant vers le S.-S.O. se prolonge vers Villefranche et Najac et va se perdre vers le dôme anticlinal de la Grésigne, traversant ainsi de part en part le Massif Central. Au sud du Lot elle perd d'ailleurs son allure de synclinal pour devenir une faille, séparant aujourd'hui terrains anciens et sédimentaires ; mais à plusieurs endroits l'apparition de grès houillers ou permiens

témoigne de la continuité de cette ligne de dépôts primaires. On a voulu parfois lui faire jouer le rôle de *charnière* du Massif Central, de ligne critique de contact entre les plis de direction armoricaine (N.O.-S.E.) et varisque (S.O - N.E.) ; nous avons vu précédemment, qu'en réalité les accidents armoricains continuent à l'est de cette ligne et que le point de contact doit être cherché plus à l'est, au cœur des Ségalas. Il semble bien d'ailleurs que nous ayions non une ligne de contact, mais une zone d'entrecroisement des plis. La région d'Entraygues, par exemple présente un remarquable mélange de directions tectoniques entrecroisées. Un grand bloc de granite, intercalé entre les gneiss, est de direction varisque tandis qu'une foule de filons porphyritiques y conservent la direction armoricaine. D'ailleurs entre les zones de prédominance de chacune des deux directions, existent un certain nombre d'accidents, de failles notamment, formant transition par leur direction Est-Ouest ; certaines remontent à l'époque permo-carbonifère, presque toutes ont rejoué depuis ; c'est donc bien une zone faible du Massif Central.

Aussi, il ne faut sans doute pas attribuer une valeur exceptionnelle à ce chenal houiller. Son rôle paraît avoir été bien mis en lumière par Termier [107] et Delafond [108]. Fossé de sédimentation carbonifère qui s'est affaissé du Sud au Nord, il a, au moment des plissements permiens (deuxième acte du plissement hercynien) été coincé et violemment plissé entre la partie orientale du Massif Central agitée de mouvements tangentiels vers l'ouest, et la masse résistante du bouclier Limousin-Marche immobile. Plissement tel qu'à certains endroits les dépôts étirés, occuperaient une étendue 3 à 4 fois plus grande. La transformation du chenal en faille au sud du Lot date d'une époque postérieure, puisque cette dislocation affecte les couches secondaires. Entre Lot et Célé il est complètement masqué, car sur son emplacement s'est creusé plus tard un bassin oligocène (bassin de Maurs) ; au nord du Célé l'existence du chenal a facilité la formation de ruisseaux N.-S., suffisamment creusés pour être une voie de passage commode.

Bassins houillers et permiens. — Plus important pour le géographe, par ses dimensions et par son influence

sur l'économie actuelle est un autre groupe de dépôts primaires situé dans un fossé du massif hercynien s'embranchant vers Maurs sur la dislocation précédente. Il est d'abord dirigé N.O. - S.E., puis vers Cransac et Firmi tourne franchement à la direction O.-E., encadré par des failles de même direction. Là se sont accumulés en couche épaisse grès houillers et grès permiens. Les premiers, de faciès assez variable, passant souvent aux schistes ou affectant la forme de conglomérats renferment trois étages de houille atteignant parfois une épaisseur considérable (soixante mètres). Les limites du bassin actuel peuvent, à certains endroits, correspondre à celles du bassin de sédimentation, car aux environs de Decazeville on a cru pouvoir reconstituer la forme et l'étendue des deltas qui y parvenaient (1).

Les grès permiens occupent une superficie plus vaste. Leur faciès est aussi très varié. La forme la plus grossière consiste en cailloutis siliceux, schisteux, quartzeux, très fortement cimentés mais laissant à la roche un aspect grossier qui ferait songer à une arkose plutôt qu'à un grès. Parfois il prend nettement l'aspect d'un conglomérat à gros blocs : plus souvent il se compose au contraire d'éléments fins où les cailloux de quartz ont disparu et où nulle stratification ne se laisse voir ; on le voit aussi présentant une alternance de bancs durs très peu épais et de bancs pulvérulents, disposés suivant le sens de la stratification. Parfois à peu de distance du sol existe une ligne continue de concrétions, appelées dans la région : « cran ». Il arrive enfin que sur une forte épaisseur ce grès soit décomposé en argile ne présentant plus aucun niveau consistant. En tous cas partout le trait dominant est la très forte proportion d'oxyde de fer donnant à ces couches un aspect rouge caractéristique. Leur origine alluviale est certaine et les fossiles, surtout végétaux qu'elles contiennent permettent de les attribuer au permien ; mais rien ne permet de dire quelle était leur extension au moment de leur formation (2).

---

(1) 108 bis. — VIGARIÉ en a tiré une carte qu'il reproduit dans [76], p. 30.

(2) VIGARIÉ [76] conclut trop rapidement à l'extension de la mer permienne d'après les dépôts permiens actuels. Rien ne peut justifier une pareille vue.

Pour être complet, signalons d'autres dépôts houillers et permiens au Nord de Figeac, à St-Perdoux (encadrés de dislocations de direction armoricaine) et au Sud-Est de Réquista sur la rive droite du Tarn, dans un bassin tectonique de direction Est-Ouest.

Nous trouvons dans ces bassins la trace d'une érosion contemporaine des plissements hercyniens, attaqués à mesure qu'ils se dressaient et qui nous aide à concevoir un relief montagneux occupant l'emplacement des plateaux actuels.

B. *Existence et pluralité des surfaces d'érosion*

La disparition de ces reliefs a donné naissance à une surface d'érosion ; la régularité de cette surface, qui, dès le début nous a frappé, justifie pour elle l'appellation de pénéplaine.

Le géologue ne se contentera peut-être pas de ces généralités, et, outre ces indices topographiques, demandera des traces, sur ces surfaces même, de l'œuvre érosive. Il sera facile de le contenter. A de très nombreux endroits, sur le talus du chemin ou sous le soc de la charrue on voit des cailloutis quartzeux, noyés dans une boue argileuse, où abondent les éléments roulés, de taille fort inégale, et qui ne peuvent être pris pour des produits de décomposition : d'abord, à cause de la forme roulée de certains d'entre eux, ensuite à cause de la façon dont ils se séparent nettement du roc qu'ils recouvrent. Les produits de décomposition en effet, visibles en de nombreux autres endroits passent par une transition insensible à la roche en place : les plaquettes de schiste par exemple y gardent leur forme feuilletée, ne présentant aucune trace de transport. D'ailleurs on trouve souvent dans les cailloutis de transport des éléments allogènes: un fragment nettement granitique sur des schistes et séricite ou à plus forte raison sur une petite couche calcaire conservée à la surface du schiste ne peut s'expliquer que par un transport. L'abondance de ces graviers, surtout forte sur les plateaux du bassin hydrographique du Viaur, permet d'éliminer tous nos doutes à l'égard de ces surfaces : preuves topographiques, preuves géologiques concordent pour en faire des surfaces d'érosion.

Des surfaces d'érosion, disons-nous, et non *une surface* d'érosion. On sait en effet qu'une même région peut avoir été nivelé à plusieurs reprises ; si la seconde et la troisième phases érosives durent chacune un temps trop bref pour faire disparaître entièrement la plate-forme constituée lors de la première phase, on trouvera, dans la topographie, les traces de chacune d'elles sous forme de plateformes en gradins. De telles plateformes ont été mises en lumière par M. Demangeon dans le Limousin (3), l'une vers 900 mètres (la Montagne), l'autre de 400 à 600 mètres ; des travaux postérieurs ont pu préciser que la plus basse se scindait en plusieurs niveaux différents.

Un coup d'œil sur une simple carte hypsométrique, à plus forte raison sur le terrain révèle pour notre région une constitution analogue. Du bord du Levézou par exemple, ou du sommet de la Bastide du Haut-Mont nous voyons s'étendre à nos pieds une pénéplaine régulière de forme semblable à celle sur laquelle nous nous trouvons. La rectitude de la ligne de séparation pourrait faire croire parfois à un accident tectonique : la pénéplaine formée à un niveau constant aurait été ultérieurement portée à deux altitudes différentes Tout fait en effet présumer que le bord Ouest du Levézou est une faille : mais à différents endroits les buttes qui parsèment la plus basse des pénéplaines (que, pour simplifier nous appellerons *plateforme de Ségala*, car elle constitue le cœur du Ségala aveyronnais) ne peuvent pas être considérées simplement comme des reliefs résiduels de la destruction de la chaîne hercynienne : le haut de ces buttes n'apparaît jamais sous forme de pics, même ceux qui, de loin, ont un air aigu ; il y a toujours une petite « plaine », suivant l'expression même des gens du pays, remarquablement nivelée et, selon toute vraisemblance, elles sont le reste non d'une chaîne montagneuse, mais d'une pénéplaine antérieure. Tel est le cas du Lagast (927 mètres), de la butte de Rieupeyroux et des arbres de Lagarde (804 et 802 mètres) dans le Ségala, du Puy de l'Arbre près de Montsalvy (832 mètres) dans la Châtaigneraie. Ces buttes, comme plus loin le Levézou dominent le Ségala. Il est donc naturel de les

(3) Demangeon. Le relief du Limousin. Annales de géographie. 1910.

rattacher au Levézou et, à cette plateforme supérieure, nous proposons de donner le nom de *plateforme du Levézou.*

C. *La plateforme du Levézou ou surface pré-triasique* (fig. 3)

L'âge.— Là encore la géologie va nous servir à vérifier nos impressions topographiques. Si nous examinons les

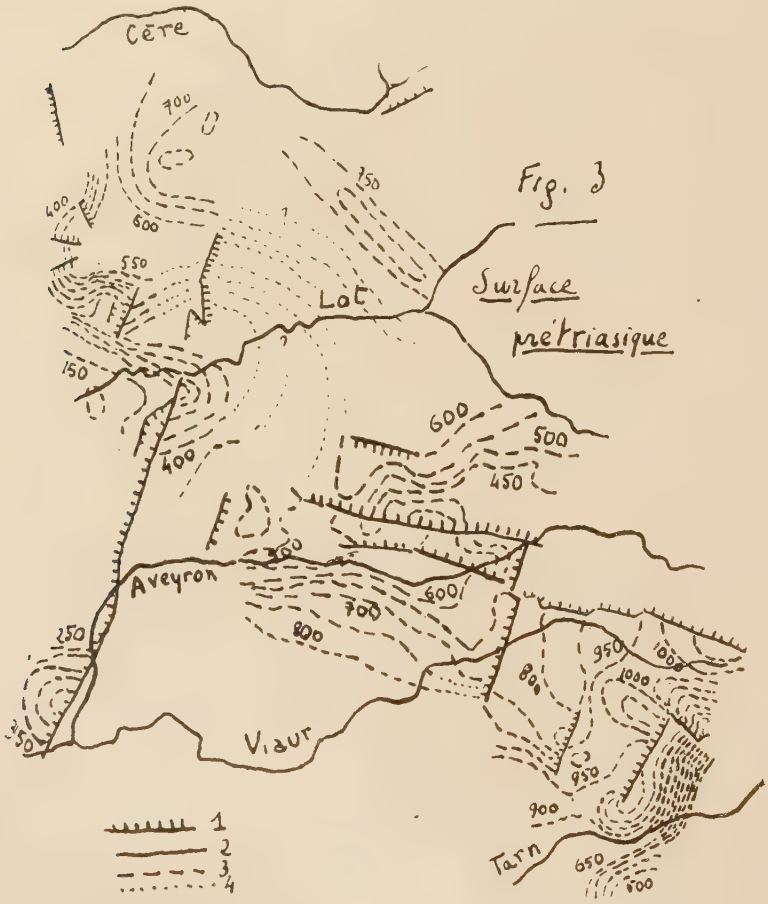

1. Faille post-permienne.
2. Cours d'eau.
3. Courbes de niveau indiquant l'altitude actuelle de la surface pré-triasique (équidistance : 50m).
4. Courbes de niveau hypothétiques.

Echelle 1 : 1.000.000

cailloutis qui se trouvent sur le Lévézou, nous les voyons à de nombreux endroits s'agglomérer en un grès blanchâtre, d'où les éléments calcaires ne sont pas absents. Les géologues hésitent à leur fixer un âge précis. La carte au 1 : 80.000e les a rangés dans le trias supérieur; la carte au 1 : 1.000.000e les fait rentrer dans le rhétien, c'est-à-dire dans le lias inférieur. En tous cas personne n'hésite sur leur attribution à la première partie de l'époque secondaire. D'ailleurs, à peu de distance, nous trouvons la confirmation de cette datation. Si le Levézou est, dans son ensemble une pénéplaine indiscutable, on voit sa bordure se relever sensiblement et on y voit, dirigée du N. NE. au S. SO. une véritable chaîne montagneuse (planche IV a) formée de mamelons surbaissés reliés par des cols élevés de forme très évasée. C'est encore un relief vieux. Il s'étend du Puy Montseigne (4) au sommet dénommé « pyramide B » par les cartographes d'état-major et sauf en 3 cols se tient au-dessus de 1.000 mètres, culminant, au plus méridional des sommets à 1133 mètres. Plus au Nord un autre relief analogue se tient à des altitudes égales, et même légèrement supérieures, aux environs du Pic du Pal (1154 mètres). Ces deux lignes d'éminences représentent l'une et l'autre des parties soulevées du Levézou, la première par un accident brusque, une faille (voir coupe n° II), qui en longe le pied occidental et qui, affectant les sédiments secondaires doit être considérée comme post-liasique ; la seconde par un bombement plus lent, sans cassure. Si ces surfaces dominent le reste du Levézou à l'Ouest, elles s'abaissent assez rapidement vers le S. E. On les voit alors, sur la rive gauche de la vallée de la Muze, disparaître sous les calcaires liasiques. Or, à divers endroits, sur cette pente inclinée, entre la crête et la Muze (coupe II) se sont maintenues de petites écailles calcaires, frappant les yeux par la régularité de leur forme. Cette pente fait donc partie de la surface préliasique, et par extension, le reste du Levézou, que surmontent de semblables couches, peut être daté de cette époque.

---

(4) *Puy Montseigne* est la seule graphie correspondant à la dénomination courante ; je l'adopte donc, malgré le pléonasme évident. L'accent sur l'*é* final porté par la carte d'Etat-Major et reproduit par divers auteurs [p. ex. VIGARIÉ, 76] ne correspond pas à la prononciation usuelle.

Cette pénéplaine n'est d'ailleurs pas absolument parfaite : par endroits elle présente bien de vastes surfaces planes, si régulières que l'on peut y parler de *plaine d'érosion ;* mais ailleurs elle porte à sa surface quelques reliefs résiduels que l'érosion n'a pas achevé d'user. Ailleurs, au contraire, elle présente les traces de la morsure d'un cycle plus jeune, qui donne à certains coins une allure de maturité avancée ; mais ce cycle postérieur n'est pas arrivé à faire disparaître complètement la surface primitive que les dépôts triasiques permettent de situer à son niveau exact.

L'extension. — Il doit être possible de retrouver en d'autres endroits des traces de la même surface. On sait, en effet, que la plus grande partie du Massif Central a été recouverte par les mers jurassiques. Partout où nous pouvons trouver la base des dépôts secondaires, nous sommes sur la plateforme pré-triasique (figure 3)

Or notre région est à peu près coupée en deux, dans le sens des parallèles, par une zone d'altitude basse, où se sont conservés des dépôts secondaires. Cette sorte de jonction jurassique entre Grands Causses et Causses du Quercy a reçu parfois le surnom de détroit de Rodez, nom équivoque qui pourrait faire croire à une mer resserrée entre deux blocs hercyniens alors que la mer s'étendait bien au-delà. C'est, en réalité, un compartiment affaissé de la surface pré-triasique qui a permis, non le dépôt, mais la conservation des couches jurassiques. Or cet affaissement — sur l'emplacement duquel s'étendent aujourd'hui le Causse Comtal et le Causse d'Onet, n'est pas limité par des failles simples (coupes IV à VI). Il est bordé de compartiments moins affaissés et d'autres basculés vers lui, sur lesquels on trouve aussi des dépôts secondaires, moins épais, mais dont on peut voir la base : c'est le cas de la forêt des Palanges ; des plateaux au sud de Rodez, où le petit Causse de Sainte-Radegonde et différents dépôts liasiques vers Luc, soulignent l'âge de la surface qu'ils surmontent. Plus à l'est, encore, le bassin houiller d'Aubin est limité, au Sud, par une faille, au-delà de laquelle reprennent les couches archéennes que l'on ne trouve, sous le bassin qu'à une forte profondeur. Or les terrains jurassiques ne sont pas affectés par cette dislocation et se trouvent à la même hauteur sur

les collines du bassin houiller et sur les plateaux archéens où ils forment, vers 450 mètres, le Causse de Montbazens-Rignac (coupe VI). Donc, ici, la plateforme pré-triasique n'a pas subi le même mouvement d'affaissement que vers le Causse Comtal.

Nous pouvons faire des constatations analogues sur la faille bordière Nord du Causse Comtal. Très nette dans la topographie elle domine franchement les plateaux liasiques et la dépression permienne. Or, au Nord de la faille, on trouve, vers St-Félix-de-Lunel, des pellicules calcaires sur le plateau archéen (coupe III), vers 600 mètres alors que, sur le Causse Comtal, la base du lias, visible grâce aux vallées, se tient vers 400 mètres.

Au bord du bassin permien et houiller, on voit s'arrêter les couches jurassiques, liasiques, triasiques. Sur le flanc des vallées on peut suivre le contact avec les couches primaires. Or partout, l'on constate une discordance très marquée entre le permien et le trias. Au contraire, du trias au jurassique, les couches successives sont absolument concordantes. Il y a donc eu une période d'érosion, entre une phase de plissement et une phase de sédimentation, à la fin du permien ou au début du secondaire. C'est pourquoi nous appellerons cette période *pré-triasique*, alors que les données géologiques du Levézou ne permettraient que l'appellation de pré-liasique.

En somme, dans la région du Causse Comtal, la plateforme pré-triasique se montre sous la forme d'un vaste synclinal haché de failles. Ainsi elle se trouve beaucoup plus bas que dans le Levézou (3 à 400 mètres). Donc le massif hercynien a subi après sa pénéplanation et son immersion des mouvements verticaux et obliques. Il nous faudra, ultérieurement, chercher à dater ces mouvements. (fig. 3 et 4.)

Le Causse Comtal et ses abords sont les seuls endroits où des preuves topographiques et géologiques à la fois, permettent de déterminer l'extension de cette surface. Sur le bord du Causse de Gramat, on peut voir, à un endroit, cette surface sortir de dessous les calcaires, mais elle surgit si brusquement, qu'elle s'élève nettement au-dessus des plateaux actuels et ne peut être reconstituée (coupe I). Par contre, la coupe V permet d'attribuer à la plateforme pré-

triasique les points les plus hauts de la dorsale du Ségala : par analogie et par comparaison avec les surfaces suivantes nous y rattacherons les points culminants de la dorsale de la Châtaigneraie et le plateau central du Ségala du Quercy.

D. — *La surface éogène ou plateforme du Ségala* (fig. 4)

Du bord du Levézou, comme nous l'avons dit, nous voyons, à nos pieds, se dérouler vers l'Occident une plate-

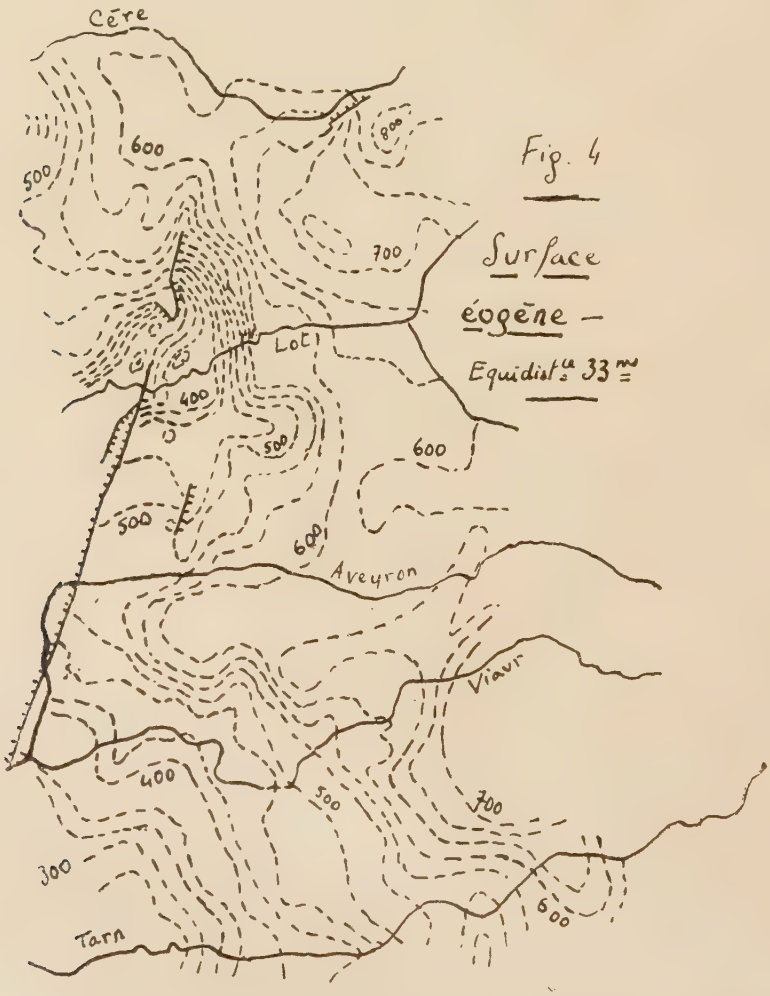

Fig. 4
Surface éogène — Equidist.ce 33 m

Pour la légende voir fig. 3

forme plus régulière que celle que nous venons de quitter. Elle porte sur elle les traces des cours d'eau qui la parcoururent sous la forme de cailloutis. Ils sont très irrégulièrement répartis, tantôt en masses épaisses, tantôt en nappe superficielle ; on peut faire des lieues sans en rencontrer, ensuite les suivre sur plusieurs kilomètres.

L'âge. — La question de leur date est un problème sur lequel les géologues se sont divisés. Les différentes feuilles de la carte géologique ne leur appliquent pas la même notation ; entre ces notations contradictoires, la carte au 1 : 1.000.000 n'a pas choisi et s'est contentée de les reproduire plus ou moins fidèlement, les attribuant au Sannoisien (oligocène inférieur) dans la Châtaigneraie et, au Sud du Lot, jusqu'aux bassins primaires, à l'éocène, au Sud de ceux-ci. Ils se prolongent sur les couches calcaires du Quercy et du Périgord : sur le Causse de Martel on les fait sannoisiens, sur le Causse de Gramat, éocènes.

Et, de fait, les points de repère que l'on peut avoir ne donnent pas une approximation suffisante. Au sud, on les voit plonger sous les calcaires de l'Albigeois, attribués au Sannoisien : de là la notation « éocène » de la carte au 1 : 1.000.000 (le 1 : 80.000 plus prudent a indiqué e^2 e^3 m II). Dans les bassins tertiaires d'Aspières et de Maurs, on les voit recouverts par des calcaires tongriens : la notation infra-tongrien reste assez vague pour les attribuer à l'oligocène débutant ou à l'éocène finissant. Enfin sous les couches tertiaires d'Aurillac et du massif cantalien, ils sont surmontés immédiatement d'une marne fossilifère à Potamides rangée dans le Stampien (= Tongrien) ; les graviers pourraient donc être sannoisiens ; mais M. Boule (5), dans un tableau de concordance avec les couches du bassin de Paris, les range cependant en face des marnes de l'étage du gypse, c'est-à-dire au Ludien (éocène supérieur). L'absence de fossiles rend toute précision bien difficile. Est-il même certain que, partout où nous les rencontrons, elle soient d'un même âge ? Les auteurs de la carte géologique (feuille de Bergerac) les ont suivis à travers le Causse de Martel et les

(5) Boule, 105.

plateaux périgourdins jusqu'aux environs de Bergerac ; là ils les voient passer latéralement à des formations sédimentaires, molasses, sables, calcaires, assez faciles à dater. Mais celles-ci s'échelonnent de l'éocène supérieur au stampien et n'aident donc en rien à résoudre le problème. Nous en sommes donc réduits, soit à nous tenir à une approximation, soit à supposer une période érosive assez longue, interrompue plus tôt à certains endroits qu'à d'autres par une phase de sédimentation ayant donné les couches calcaires oligocènes qui jalonnent notre région. Nous nous contenterons, comme M. Baulig, d'appeler la surface qu'ils recouvrent, *éogène*.

L'extension. — Par contre l'extension de cette surface éogène est assez aisée à déterminer. Nous la voyons d'abord au Sud, surgir de dessous les calcaires tertiaires albigeois, et monter vers le Nord jusque vers l'altitude de 600 mètres (coupe IXa), par une pente douce et régulière ; puis à cette altitude la pente du terrain s'accentue en même temps que disparaissent les cailloutis et que le pays prend une allure trop mamelonnée pour pouvoir être rattaché aisément à une surface d'érosion. Lorsque nous retrouvons, un peu plus haut, un niveau net, il est dépourvu de dépôts, et, dominant la plateforme du Ségala, nous n'hésitons pas à le ranger dans un cycle antérieur. Il nous faut redescendre au nord de la dorsale du Ségala, franchir même l'Aveyron pour retrouver notre surface éogène. Il suffit de jeter un regard sur la coupe géologique pour voir, qu'en effet, le plateau en pente, au nord et au sud de l'Aveyron se rattache à la plateforme prétriasique. Au contraire, sur les calcaires liasiques du Causse de Montbazens, nous voyons des dépôts éogènes qui, là, prennent toute leur signification, puisque foncièrement différents du sous-sol.

Nouvelle interruption pour traverser les bassins houiller ou permien, et au-delà nous retrouvons des plateaux de roches anciennes sur lesquels existent encore des cailloutis en nombre il est vrai plus restreint, mais suffisants pour voir que ces plateaux doivent être rattachés à la surface éogène. Aux environs de St-Félix-de-Lunel (coupe III), au nord de la grande faille Firmi-Estaing s'est conservée une pellicule de lias sur le schiste, elle-même surmontée de

cailloutis tertiaires, témoignant ainsi qu'en ce point, après les vicissitudes de plusieurs époques géologiques, l'érosion éogène s'arrêtait à peu près au niveau où, au début de l'ère secondaire, s'était arrêtée l'érosion prétriasique.

Franchissons le Lot. Nos dépôts continuent, mais au lieu de présenter la même régularité qu'au Sud de cette rivière, ils s'étagent à des altitudes très diverses : les buttes calcaires qui les surmontent présentent les inclinaisons structurales les plus variées ; nous sommes en effet dans un bassin tectonique, qui n'est cependant délimité par une faille que sur sa bordure Est (fig. 2). Sur les autres côtés seule une forte inclinaison raccorde le fond de ce bassin aux plateaux voisins : c'est le bassin de Maurs, dont le fond n'atteint pas 250 mètres alors que les bords montent jusqu'à 500 mètres. A peu de distance à l'ouest un autre bassin analogue, ou plutôt une digitation du même bassin, d'altitude aussi basse, fait dans le relief un trou plus brusque et plus étroit (bassin de Bagnac). — Au Nord et à l'Est de ces bassins nous voyons les cailloutis remonter assez rapidement vers 600 mètres et se maintenir vers le Nord à cette altitude. Ce n'est qu'après avoir traversé la Châtaigneraie qu'une nouvelle plongée de la surface éogène, nous amène dans le bassin d'Aurillac où toutefois elle ne descend pas au-dessous de 520 mètres. (fig. 4).

Nous pouvons y rattacher des zones dépourvues de dépôts, mais qui topographiquement se raccordent parfaitement à des portions datées restées horizontales (on conçoit évidemment qu'un raccord avec une portion basculée serait beaucoup plus aléatoire). Ainsi l'extrémité du Causse Comtal et son voisin le Causse d'Onet sont des surfaces d'érosion comme en témoigne la succession d'étages géologiques différents à un même niveau. L'érosion Karstique a contribué à les modeler, mais ne put avoir l'influence décisive à cause de la présence de bancs marneux, et de l'épaisseur relativement faible des calcaires. Au Nord ils se raccordent aisément avec les lambeaux tertiaires de Saint-Félix de Lunel et Campuac, au Sud avec le niveau éogène du Ségala, à l'Ouest avec le Causse de Montbazens déjà rattaché à la surface éogène ; aux environs de Bozouls un fragment de coulée émis par un petit volcan local recouvre un dépôt oligocène. Leur attribution à cette pénéplaine

s'impose donc naturellement. Il en est de même de certains coins du Ségala du Quercy, et sans doute de la région dénommée par M. Baulig, *Avant Causse* au contact du Levézou, à l'Est et au Sud de celui-ci et en contre-bas des grands Causses proprement dits.

Le raccord du Ségala avec les Causses du Quercy est peut-être plus délicat. L'abondance des cailloutis tertiaires donne une forte présomption en faveur du raccord. Mais leur altitude est sensiblement plus basse. Même en tenant compte de leur relèvement vers l'Est on n'arrive pas à rejoindre la plateforme du Ségala. Mais il faut noter ici une importante faille qui sépare le Ségala des Causses (faille de Villefranche) (6). Au pied même de celle-ci se trouve un bassin tertiaire, celui d'Asprières, où les graviers se tiennent très bas : 170 mètres au centre du bassin ; beaucoup plus bas par conséquent que ceux du Ségala et des Causses. Il y a donc là une zone d'affaissement récente, postérieure en tous cas à l'oligocène qui s'est produite sur l'emplacement de l'ancien chenal houiller. Ici la plateforme du Ségala est disloquée.

Les ondulations et dislocations. — Cette constatation ne peut nous étonner ; on a remarqué combien est inégale l'altitude de la plateforme éogène. Or, à de nombreux endroits elle se présente avec une régularité et une horizontalité parfaites. Que ce soit sur le plateau des Albres (entre Asprières et Montbazens) ou plus au sud sur celui de Lanuéjouls ou encore, à l'extrémité de notre région entre Valderiès et Valence d'Albigeois, nous sommes frappés par la perfection de cette pénéplaine ; il semble presque impossible que l'érosion fluviale puisse obtenir un tel résultat et nous nous sommes demandé si, sur ces trois points précis l'action de la pénéplanation n'avait pas été complétée par une période d'abrasion marine, notamment vers Valence-Valderiès ; le voisinage des calcaires d'Albigeois permettrait d'envisager sérieusement cette hypothèse. Quoi qu'il en soit, immergée ou non, notre pénéplaine n'a pu acquérir une telle perfection qu'à proximité du niveau de base et

(6) M. Baulic estime que la surface actuelle du Causse de Limogne est inférieure à la surface éogène aujourd'hui disparue.

tout ce que nous pouvons admettre c'est une très légère montée vers l'intérieur des terres. Il faut donc, pour qu'elle soit arrivée à l'état actuel qu'elle ait subi des mouvements d'une ampleur considérable. Il s'agit certainement de mouvements alpins. Presque nulle part ces mouvements ne se sont traduits par des failles. On n'en trouve guère que trois certaines (7). Celle qui limite à l'Est le bassin de Maurs (carte n° 2), la grande faille de Villefranche et la faille de Montbazens, parallèle à la précédente, accident que n'indique pas la carte géologique au 1 : 80.000, mais que tout fait interpréter comme une faille, de rejet d'ailleurs faible (une soixantaine de mètres) : rectitude de l'abrupt, présence de cailloutis éogènes de part et d'autre, (8).

Les accidents les plus nombreux sont dûs à de simples oscillations et ondulations. Nous avons assez d'éléments pour reconstituer une carte de ces déformations (carte n° 4). Dans l'ensemble elle a été soulevée du S.O. vers le N.E. Mais, outre ce basculage général il y a des ondulations et des creux comme le bassin de Maurs, la dépression esquissée sur l'emplacement du bassin houiller, les basses vallées du Cérou et du Tarn. Il y a aussi des reliefs comme le Ségala du Quercy et la dorsale du Ségala.

De quand exactement datent ces ondulations ? Il faudrait, pour le savoir, comparer les déformations de la surface éogène avec celles des surfaces postérieures. Mais ces surfaces, que l'on a parfois distinguées sur d'autres points du Massif Central sont ici difficiles à identifier. Il est probable qu'il en existe au moins une : une surface miocène intermédiaire entre les dépôts des calcaires stampiens et les premières éruptions basaltiques. La géologie des environs d'Aurillac (9) révèle que, sur les calcaires oligocènes les coulées volcaniques se sont répandues sur une surface inégale, une pénéplaine coupée de vallées. Mais, sur les terrains archéens, de nature très dure, le laps de temps écoulé entre la déformation de la pénéplaine éogène et la pénéplanation aquitanienne fut trop court pour attaquer fortement la péné-

(7) Rien ne prouve que les failles du Lévézou aient joué à l'époque alpine.

(8) M. Baulig, sur sa carte structurale, en fait aussi une faille.

(9) A. Meynier. — *Problèmes de géographie physique cantalienne.* — Ann. de Géog., 15 janvier 1928.

plaine précédente. Tout au plus fut-elle mordue par places. Aux environs d'Aurillac on peut, peut-être par comparaison avec le niveau supérieur des calcaires oligocènes délimiter cette morsure ; encore faudrait-il être sûr que le substratum du volcan ne s'est pas déplacé par rapport aux autres compartiments de terrain ancien : certitude que nous avons si peu que bien des épisodes de l'histoire du Cantal sont au contraire facilement expliqués par une continuation de l'affaissement de sa base. Il faut donc nous résigner à ne pas connaître sur la Châtaigneraie et le Ségala le cycle d'érosion miocène. Il est probable d'ailleurs que sa reconstitution ne nous apprendrait rien de bien nouveau. Au Sud d'Aurillac on a trouvé à diverses reprises (10) des silex sur les plateaux : selon toute vraisemblance ils proviennent des couches silicifiées du calcaire oligocène. Or les surfaces sur lesquelles ils ont été trouvés se raccordent aisément à la pénéplaine éogène.

Il ne nous est donc pas possible de fixer l'âge exact des ondulations du Massif Central. L'âge alpin est certain, mais une précision plus grande est impossible. La principale constatation que l'on doit faire est l'abandon à peu près complet des directions hercyniennes : ce sont des ondulations perpendiculaires au sens des poussées qui affectèrent alors le Massif Central : les unes, N.-E., parallèles aux Alpes, d'autres Est-Ouest, aux Pyrénées. Cependant des zones faibles de l'époque hercynienne (chenal houiller, bassin d'Aubin) rejouèrent alors.

E. *Existence probable d'un niveau intermédiaire*

Tout le relief des plateaux peut-il être expliqué par ces deux éléments, surface pré-triasique, surface éogène ? Quelques constatations nous amènent à penser le contraire.

Le niveau intermédiaire. — Si nous descendons de la plateforme du Lévézou vers celle du Ségala nous ne le faisons pas en un seul temps. A mi-chemin nous trouvons un vaste replat bordant vers 750 mètres, la ligne de contact :

---

(10) Boule, 105 ; Baulig, 109 p. 177 ; trouvailles personnelles.

sur le plateau du Ségala ce replat se prolonge par des buttes isolées qui, dans la région de Valence d'Albigeois Réquista se dressent aussi brusquement que des ilôts sur

une mer, par exemple le Puy St-Georges ou le massif de St-Jean-Delnous. Buttes qui, vers l'est se rapprochent, percées par de profondes vallées mortes au fond desquelles se prolongent les cailloutis tertiaires. Le sommet de ces buttes est nivelé. Nous sommes donc amenés à supposer une

surface d'érosion intermédiaire entre celle du Lévézou et celle du Ségala. (coupe VIII).

D'autre part nous avons vu la pénéplaine tertiaire s'arrêter un peu au Sud de la dorsale du Ségala (coupe IX) et celle-ci constituée par un niveau supérieur. Un examen plus approfondi révèle à cet endroit *deux niveaux*. Les points les plus hauts (Rieupeyroux, Lagarde) appartiennent à un niveau supérieur, que, déjà nous avons pu raccorder avec vraisemblance à la plateforme pré-triasique. Mais les points les plus bas de la dorsale (vers 700 mètres) forment un niveau bien différent du précédent, et qui se prolonge par des replats le long des buttes plus hautes.

Il y a donc là, au-dessus de la surface éogène et par conséquent antérieurs à elle deux niveaux, d'ailleurs dépourvus de dépôts, mais dont l'aspect morphologique ne peut laisser aucun doute sur leur attribution à des surfaces d'érosion. Même constatation dans la Châtaigneraie et le Ségala du Quercy : entre la surface éogène et les points culminants (puy de l'Arbre 832, chapelle de St-Mamet, Bastide du Haut Mont 742) s'étend une autre surface d'environ cent mètres inférieure à la seconde et dominant la première d'une hauteur analogue. Mais la constatation la plus instructive est faite le long du cours moyen de l'Aveyron, au nord de la dorsale du Ségala (Coupe IX) : là nous voyons la surface pré-triasique régulièrement inclinée vers le Nord, passer vers 600 mètres sous la surface éogène et disparaître sous le Causse de Montbazens. Or cette surface inclinée est entaillée vers 700 mètres par un vaste replat : celui-ci est forcément postérieur à la surface pré-triasique puisqu'il l'entaille, mais fort probablement antérieur à la plateforme éogène puisqu'il la domine. Il ne peut y avoir aucun doute sur l'existence de ce niveau intermédaire.

Par extension nous sommes amenés à raccorder à cette surface non seulement tous les niveaux réellement intermédiaires, — si continus par exemple sur le versant occidental du Ségala du Quercy (coupe I), — mais encore tous les puys isolés dominant la surface inférieure lorsqu'ils ne portent pas la trace de plus d'une morsure érosive : telle est la crête Nord-Sud qui s'étend, perpendiculairement à l'extrémité O. de la dorsale du Ségala, entre l'Aveyron et le Viaur, dépassant même au Sud cette rivière : elle forme les

hauteurs caractéristiques de la Capelle-Bleys, de Lescure et de Jouqueviel (fig. 6.) De même, au sud du Tarn les massifs compacts et bien nivelés entre Alban et le Rance d'une part, Rance et Dourdou d'autre part, dominant nettement la surface oligocène d'Alban et se relevant vers le Sud où ils sont dominés à leur tour par les monts de Lacaune, nous paraissent devoir être rattachés à cette surface.

L'âge — De quand date la formation de ce niveau intermédiaire ? Il est important à connaître, car c'est à cette époque que furent enlevés les dépôts jurassiques, partout sauf aux alentours immédiats de Rodez et que fut même mordue la surface post-hercynienne qui les portait. Les éléments précis de datation manquent absolument. Nulle part à la surface on n'a trouvé de dépôt. Et cela peut s'expliquer : on ne la voit pas former de vastes plateaux comme les deux autres ont formé le Lévézou et le Ségala. Les reliefs qu'elle donne sont de faible superficie et ont été fort attaqués par les érosions postérieures. De nombreuses vallées les entaillent. Or les dépôts qui s'y trouvaient devaient être purement continentaux, formés d'alluvions fluviales et ont par suite été facilement emportés. Faute de plonger nulle part sous des couches postérieures, seuls le raisonnement et la comparaison peuvent nous guider.

Elle ne peut dater du liasique ou du jurassique, époques pendant laquelle notre région fut immergée. Par contre de la fin du jurassique au début de l'oligocène nous ne trouvons aucune trace de sédimentation. Il est donc normal que, à ces deux époques, crétacée et éocène, nous considérions la région comme émergée, donc soumise à l'érosion fluviale. Or la pénéplaine suivante, éogène (éocène et oligocène) a atteint un degré de perfection qui suppose une longue phase érosive, fait facile à vérifier si l'on remarque que les cycles post-oligocènes n'ont pas pu encore détruire le relief de cette époque. Nous pouvons donc la placer au crétacé, ou au plus tard à l'éocène inférieur. La chaîne pyrénéenne d'autre part a dû subir son premier plissement à l'époque post-sénonienne (crétacé supérieur). Ce plissement a certainement eu, comme tous ceux qui l'ont suivi, son contre coup sur les massifs anciens voisins du géosynclinal pyrénéen.

Il y a là un groupe de faits qui peuvent nous guider : si

nous arrivons à connaître l'importance des mouvements qui ont précédé et suivi la formation du niveau intermédiaire, nous pourrons peut-être le mettre en rapport avec les plissements pyrénéens. Pour cela nous n'avons qu'à étudier les rapports entre deux surfaces consécutives, d'abord rapports entre surface pré-triasique et niveau intermédiaire, puis entre niveau intermédiaire et surface éogène. Dans cette

Eta de la surface pré-triasique au moment de la formation du niveau intermédiaire.

Pour la légende voir fig. 3.

intention j'ai employé la méthode suivante. J'ai commencé par dresser aussi exactement que possible, la carte, en courbes de niveau de la situation actuelle de chacune des trois surfaces (11). Après quoi en chacun des lieux où subsistent, à moins de trois kilomètres l'un de l'autre, des traces de deux d'entre elles consécutives, j'ai pris la différence de leurs altitudes. (Exemple : niveau pré-triasique à 800 mètres intermédiaire à 700, différence + 100 ; niveau pré-triasique à 500 mètres, intermédiaire à 700, différence — 200). Avec ces chiffres j'ai dressé deux nouvelles cartes qui nous donnent : 1°) la situation de la surface pré-triasique (et plus exactement de certains fragments de cette surface) au moment de la formation du niveau intermédiaire ; 2°) la situation de ce niveau intermédiaire au moment de la pénéplanation éogène (cartes 3 à 7).

Or ces deux cartes nous apparaissent assez différentes. La première (carte 6) révèle des mouvements ondulatoires considérables : une crête s'est formée sur la Châtaigneraie, une autre sur la dorsale du Ségala, une vaste dépression se dessine E.-O. (le pseudo-détroit de Rodez) ; le Causse de Gramat s'affaisse par rapport au Ségala du Quercy ; un profond synclinal N.-S. borde le Lévézou ; un brachy-synclinal de même orientation se creuse au cœur du Levézou. Ces ondulations sont nettement dyssymétriques. Les creux sont plus accusés que les reliefs : alors que ces derniers dépassent rarement de 100 à 120 mètres, jamais de 200 mètres, le niveau de la pénéplaine suivante, les creux descendent jusqu'à 300 mètres. Les couches jurassiques sont affectées donc s'agir que de mouvements considérables, en rappeut donc s'agir que de mouvements considérables, en rapport avec un mouvement orogénique contemporain, — et post-jurassique.

Au contraire entre la seconde et la troisième pénéplanation (carte 7) l'époque fut plutôt calme. Au moment de la formation de la pénéplaine éogène, la précédente est restée à peu près horizontale. Elle se tient avec assez de constance aux environs de la cote + 100, sur l'emplacement de tout le Ségala Central et méridional. Tout au plus peut-on remar-

(11) Les cartes ont été dressées au 1/200.000e et réduites ensuite.

quer de très légères ondulations, inverses de celles de l'époque précédente : le détroit de Rodez se soulève un peu, le

Etat de la surface intermédiaire au moment de la formation de la surface éogène. (Equidistance à 33^{m}).

dorsale du Ségala subit un petit affaissement. En outre au Nord la surface plonge vers les lignes de fracture où s'élevèrent plus tard les volcans d'Auvergne. Ces deuxièmes mouvements sont donc certainement moins considérables que les précédents ; ce ne sont guère que des mouvements épéirogéniques, accompagnés de quelques basculages vers les zones faibles.

Les éléments du problème sont donc précisés. Nous avons la succession suivante : Jurassique — mouvements orogéniques violents — pénéplanation — mouvements faibles — pénéplanation éogène — plissements alpins. Il est donc problable que la seconde surface s'est formée après les premiers mouvements pyrénéens, donc est postérieure au Sénonien (très probablement au danien ou pendant la période de régression marine qui inaugure le tertiaire). Nous l'appellerons donc surface *post-sénonienne* (12).

F. *Comparaison avec les surfaces d'érosion en Limousin*

Ces trois surfaces pré-triasique, post-sénonienne et éogène se retrouvent-elles dans des régions analogues ? On sait qu'en Limousin on reconstitue aussi trois surfaces d'érosion. La Montagne, surface I de M. Demangeon (loc. cit.) ressemble bien par ses formes au Lévézou. J'ai d'autre part trouvé et signalé (13) dans le pays de Brive la surface post-permienne ou pré-triasique extrêmement disloquée et ondulée ; le trias y repose, en discordance, sur le permien. Les plateaux Limousins, surface II, avaient été attribués par

(12) M. Dollfus (*Bull. de l'Ass. de Géog. Fr.* n° 29) parle de silex sénoniens trouvés sur les plateaux des Puys. Ce fait peut être interprété de deux manières : ou bien ce sont des résidus de roches emportées et la surface qu'ils recouvrent est pré-sénonienne ; ou bien ce sont des dépôts transportés et la surface est post-sénonienne. M. Baulig (même publication n° 30), attribuant ces mêmes surfaces au niveau éogène, conclut de cette trouvaille que la même surface peut être nivelée à deux reprises différentes. On voit que dans le Ségala les deux nivellements ont pu être faits à deux époques différentes.

(13) Meynier. — *Le Pays de Brive. Communication au groupe d'études géographiques de la Faculté des Lettres de Paris*, 5 janvier 1923.

WATELIN (14) à une surface pré-permienne. J'ai montré, suivi par PERPILLOU (15) l'impossibilité absolue d'une telle datation. D'autre part il semble bien que cette surface II doive être en réalité divisée en deux niveaux d'âge différent : (IIa ou plateau de Tulle, IIb ou plateau de Limoges). Or la surface de base du volcan cantalien (éogène *ou* miocène) peut être prolongée, à l'Ouest de Mauriac, vers les plateaux limousins. On obtient alors un raccord avec la surface IIa. De son côté PERPILLOU, par des raccords faits dans la région des Charentes prolonge cette même plateforme IIa par la surface des calcaires recouverts de sables du Périgord analogues à nos cailloutis éogènes (16). Si vraiment, comme il semble, le niveau IIa est oligocène, il faudrait en conclure qu'il y a eu une autre pénéplanation depuis, très imparfaite, dont les surfaces IIb sont le reste et qui n'a pas existé dans le Ségala. Il s'agit peut-être de la surface miocène dont j'ai montré l'existence théorique sans en avoir décelé de traces, ou d'un des stades de déblaiement des bassins primaires du Rouergue.

D'autre part la plateforme post sénonienne n'aurait laissé que peu de traces dans le Limousin. Toutefois CASTELNAU (17) a signalé un cycle I bis ; PERPILLOU sur un croquis note également un cycle I B, dont il me semble avoir trouvé des restes au Sud de la Corrèze ; si nous lui raccordons les sommets isolés de la région de Saint Angel à l'Est de la Montagne, ou du Puy de Bar et de Vieillecour à l'Ouest, on remarquera qu'il se présente sous un aspect

---

(14) WATELIN. — *Le Pays de Brive et ses enveloppes naturelles* ; Thèse, Sciences, Paris, 1920, 184 p.

(15) PERPILLOU. — *Sur le relief des plateaux limousins, Annales de Géographie*, 15 mars 1927.

(16) D'après des raccords faits dans la région de Brive, on pourrait croire que c'est au contraire la surface II b. qui doit être rattachée au cycle éogène. De cette constatation, il faut conclure que la faille d'Allassac (faille bordière du Massif Central le long du bassin permien de Brive) a dû jouer à une époque récente et rompre la continuité existant à l'éogène entre plateaux périgourdins et niveau II a.

(17) CASTELNAU. — *Le relief du Haut-Limousin, Ann. Géog.*, 4, 1914-15, p. 80-83.

semblable à celui du niveau post-sénonien du Ségala. Je propose donc, la concordance suivante :

LIMOUSIN		SÉGALA	AGE
Cycles de M. Demangeon	Dénominations Perpillou		
I	I	Platef. du Levézou	Pré-triasique
»	I^b	Niveau intermédiaire	Post-sénonien
II	II^a Plateau de Tulle	Plateforme du Ségala	Eogène
	II^b Plat. de Limoges	Néant	Post-oligocène

Conclusion. — Il nous est maintenant permis de conclure cette première étude et de reconstituer l'histoire de la région jusqu'au plissement alpin. Trois périodes de plissement, hercynien, pyrénéen, alpin, se placent respectivement au houiller-permien, sénonien, miocène. Au cours de la première période le sens des plissements rappelle plus ou moins la forme classique du V hercynien à condition de laisser une zone d'entrecroisement entre les deux directions et de voir dans certains accidents E.O. une direction transitoire ; — au cours du *plissement* sénonien, dominent les accidents E.-O. avec maintien de certaines directions hercyniennes : — enfin le plissement alpin ajoute à la direction S.-O. devenue moins importante des directions N.-S. en relation avec la poussée des Alpes. Les cartes de déformation de la région reflètent donc son histoire orogénique, qui dure jusqu'au tertiaire, puisque les mouvements sénoniens et miocènes ne peuvent être entièrement réduits au rôle de mouvement épeirogénique. Entre le plissement sénonien et miocène, a eu lieu un mouvement plus faible qui ne mérite pas la qualification de plissement. Dans l'intervalle de ces mouvements, trois cycles érosifs : pré-triasique, post-sénonien, éogène ont, à 3 reprises réduit partiellement la région à l'état de pénéplaine. C'est de ces cycles, surtout du 1er et du 3e que date l'aspect actuel des parties hautes, des plateaux.

3. Les vallées et les bassins

Sources. — Pour l'étude des profils longitudinaux des cours d'eau, on dispose de plusieurs sources qu'a analysées et critiquées Baulig [109 p. 65]. En ce qui concerne plus particulièrement les rivières que nous étudions,

ne présente la longue parabole régulière convexe vers le sol caractéristique des rivières ayant creusé normalement. Plus exactement le cours se décompose en une série de paraboles.

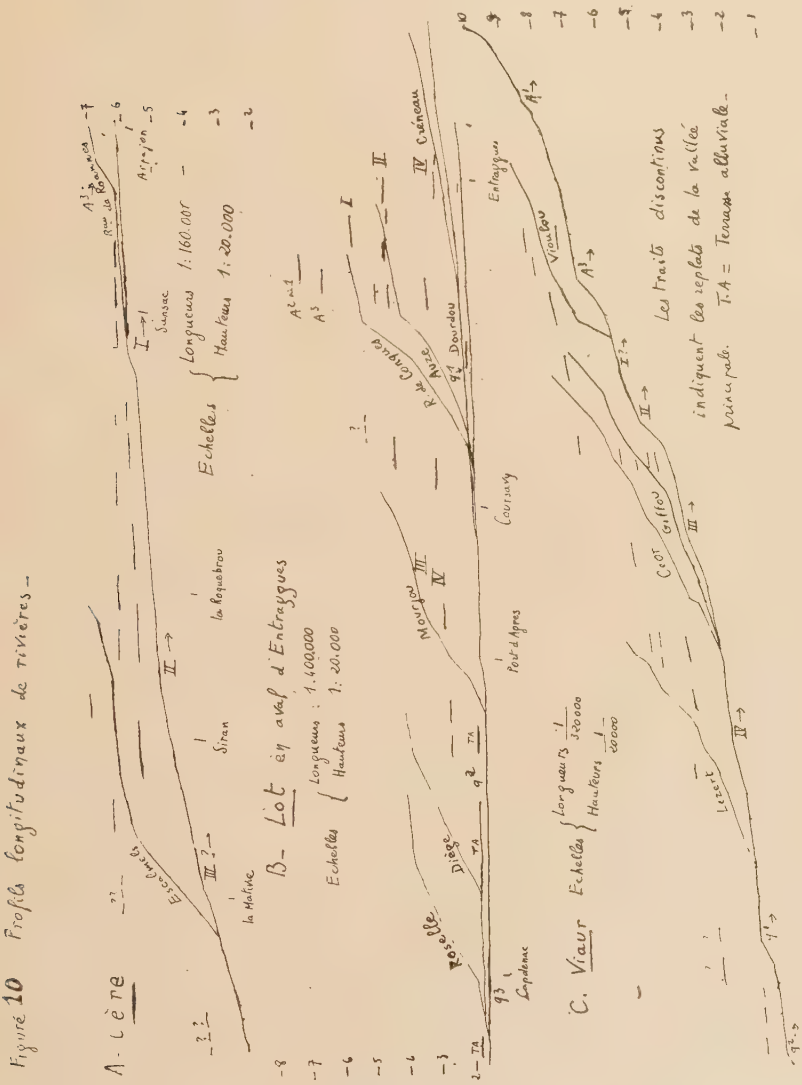

Figure 10 Profils longitudinaux de rivières.

Toujours, après une section à pente faible on en trouve une à pente plus forte qui s'atténue dans la suite : Ainsi le Viaur, dans le Levézou a une pente de 3,90 pour 1.000 : brusquement après le confluent du ruisseau d'Anglards elle

s'accélère, devient supérieure à 20 p. 1.000 pendant quelques hectomètres, puis revient à 60 p. 1.000. Plus bas nouveau bond à 10 pour revenir à 5 ½. Toutes les rivières, grandes et petites, présentent des anomalies analogues. Parfois ces anomalies révèlent simplement le contact de roches différentes. Ainsi l'Aveyron après avoir coulé sur le Causse Comtal avec des pentes de 2,15 à 2,45 p. 1.000 entre dans les gneiss un peu avant Rodez et sa pente aussitôt s'accélère jusqu'à 4,67. Il est évident que dans l'histoire des cours d'eau, ces ruptures de pente devront être critiquées de près.

La succession des replats que l'on constate en aval de ruptures de pente se raccorde souvent aux parties supérieures de la vallée. Leur altitude est parfois légèrement plus haute qu'elle ne le devrait, mais cette anomalie s'explique aisément si l'on songe que le bord du replat actuel ne représente pas exactement le fond de l'ancienne vallée, mais un point de ses versants, d'autant plus éloigné du thalweg que le creusement au cours du cycle postérieur a été plus poussé.

Regardons d'abord s'il y a quelque cohésion dans la succession des replats et des ruptures de pente. Les replats sont extrêmement nombreux et beaucoup d'entre eux sont isolés, sans qu'on puisse les raccorder en amont et en aval ; dans certaines vallées on les voit se succéder à 30 ou 40 mètres de distance verticale ; or on estime (1) que des replats séparés par moins de 40 mètres ne peuvent fournir de donnée certaine. — Pour le moment réservons le cas de ceux qui semblent isolés et ne nous occupons que de ceux qui prolongent une rupture de pente du profil longitudinal. Si nous dressons un tableau des différentes vallées et de leur rupture de pente, le résultat, à première vue est assez incohérent. La concordance d'une vallée à l'autre n'apparaît pas du premier coup d'œil ; il nous semble toutefois assez facile de raccorder ensemble les ruptures des différentes vallées. Le seul procédé vraiment sûr consisterait à suivre les replats dans le bassin aquitain jusqu'à la Garonne : procédé impossible étant données les faibles altitudes du bassin aquitain, et, par suite, la disparition, en aval de Capdenac, Laguépie et St-Juéry de tous les replats supérieurs. Il faudrait d'ailleurs

(1) Baulig, 109 p. 55.

TABLEAU 1. — Cycles d'érosion

Nos	BASSIN DE LA CÈRE		BASSIN DU LOT						BASSIN DE L'AVEYRON							TARN
	Cère	Escalmels	Lot	Dourdou	Goul	Auze	Célé et Rance	Diège	Aveyron	Alzou	Serène	Viaur	Giffou	Vioulou	Lézert	
A[1]			R. 750									830		840		R. 820
A[2]														760		
A[3]	(670)		R. 670			R. 640	650					676		715		R. 690
I	560	580	R. 580	620	560		530		542	530		558	600			R. 550
II	470		R. 460	440	440	400		400	440	440	405	430				
III	? 360	? 390	R. 360						369	360	305	385	360			
IV			R. 320						280		285	290	240		280	313
q[1]			307	290			310		224			215				
q[2]			200						184			197				
q[3]			Cours actuel à Capdenac						Cours actuel à Laguépie			Cours actuel à Laguépie				

NOTA. — 1. Les chiffres indiquent l'altitude de la morsure régressive du cycle suivant ; pour le Lot et le Tarn pour lesquels nous n'avons pas, à l'intérieur de notre région, toutes les ruptures de pente, les chiffres ont été remplacés par l'altitude moyenne des replats, pour le Lot vers le confluent de la Truyère, pour le Tarn avant le défilé des Raspes (Saint-Rome-de-Tarn). Dans ce cas le chiffre est précédé de la lettre R. Voir la note de la p. 35 sur les Sources ayant servi à l'élaboration de ce tableau.

2. Les numéros d'ordre reproduisent simplement, pour faciliter la concordance entre les deux ouvrages, ceux de M. Baulig. Voir remarque à ce propos dans le texte p. 41. Mais ils n'indiquent pas que nous souscrivons purement et simplement à sa datation pliocène ou quartenaire, les éléments dans la région sont trop épars pour pouvoir soit approuver, soit réfuter cette datation,

être certain que la faible bordure du Massif Central n'a pas joué récemment, chose difficile à établir. A défaut de ce critérium nous devons nous contenter de constructions théoriques sur les profils longitudinaux, contrôlées par les successions de replats. Le tableau 1 ci-joint nous donne un parallèlisme probable. Il appelle quelques remarques.

On peut être étonné que la rupture de pente n'ait pas lieu à la même altitude sur les diverses rivières. Nous n'hésitons pas, par exemple, à établir un cycle dont la morsure sur le cycle plus vieux se fait sentir à 400 mètres sur la Diège, à 440 sur le Dourdou. Si l'on examine en effet les conditions de creusement d'un nouveau cycle d'érosion dans une vallée qui n'a pas atteint encore sa vieillesse, on remarque que la vigueur du nouveau cycle est proportionnelle en gros au débit de la rivière sur laquelle il s'exerce. Il remontera plus vite sur une rivière à fort débit que sur un affluent au cours intermittent. Il n'est donc pas étonnant de voir la morsure du nouveau cycle dans la vallée principale beaucoup plus en amont, donc légèrement plus haut que dans les vallées affluentes ; de même l'altitude de cette morsure sera plus haute sur les affluents d'amont que sur les affluents d'aval. La différence pourra être d'autant plus forte que la rivière primitive aura été plus loin de son profil d'équilibre au moment du changement de niveau de base. Même conséquence si le pays a été inégalement soulevé et que la région des sources a été plus exhaussée que la région d'aval. La vérification de la concordance peut être faite par l'examen de la succession des replats ou des restes de la surface initiale.

Une difficulté toutefois : on remarque, sur le tableau 1, que le rapport entre deux rivières voisines n'est pas toujours le même. Ainsi la morsure de certains cycles a remonté plus haut sur l'Aveyron que sur le Viaur, mais pour d'autres l'affluent a été plus attaqué que la rivière principale. Aujourd'hui le débit d'inondation, plus fort sur le Viaur que sur l'Aveyron doit nous expliquer cette anomalie. En l'absence de modifications sérieuses dans le réseau hydrographique, nous devons nous borner, pour expliquer les variations passées, à émettre l'hypothèse de débits ayant pu varier et par conséquent ayant pu modifier la force érosive respective des deux rivières.

Le tableau enfin diffère sur un point des concordances

que l'on peut tirer des profils longitudinaux de rivière publiés par M. Baulig: les différents niveaux de l'Aveyron et de ses affluents sont, sur le tableau ci-joint, décalés d'un rang vers le haut par rapport à ceux des autres rivières. Pour les raisons ci-dessus indiquées il est difficile d'admettre que les vagues érosives aient remonté plus haut et plus vite sur l'Aveyron que sur ses deux voisins, autrement puissants, le Lot et le Tarn. On sait que le profil du Lot est plus abaissé que celui de la Garonne ; l'érosion y a donc été plus rapide ; d'autre part le débit de l'Aveyron est insignifiant à côté de celui du Lot. Par conséquent il me paraît logique de voir dans la rupture de 440 mètres de l'Aveyron l'équivalant de celle de 440 mètres constatée sur le Lot également, plutôt que l'équivalent de celle de 360 mètres donnée par M. Baulig. D'autre part ce décalage fait du cours actuel de l'Aveyron à la sortie du Massif Central l'œuvre d'un cycle Q3, encore en activité comme pour le Lot tandis que les concordances de M. Baulig mettraient le Lot d'un cycle en retard sur l'Aveyron. — Enfin il y a un point de raccord: c'est le grand replat de la faille de Villefranche qui se tient, de Villefranche au Lot vers 360 mètres, prolongeant d'une part les replats du Lot du cycle III, d'autre part les replats de l'Aveyron du même cycle (cycle IV d'après les raccords Baulig). Je crois donc, sur ce point, pouvoir me permettre cette légère correction aux notations de M. Baulig. —

Cycles d'érosion ou niveaux d'érosion? — Le nombre de cycles que porte le tableau en question, — dix —, peut paraître étonnant, surtout si l'on songe que c'est là un minimum et que nombre de rivières présentent en outre des séries de replats peu continus que nous avons négligées.

Mais il est rare de voir les traces de tous ces cycles superposés : au maximum on en voit huit, le long du Lot en aval d'Entraygues.

Est-ce à dire que la région ait subi depuis la formation de la dernière pénéplaine, outre les mouvements alpins, une série de neuf mouvements épeirogéniques ? Certains faits doivent être notés : l'altitude des formes du premier cycle, développé dans le Levézou et certaines parties hautes de la Châtaigneraie sont très supérieures à l'altitude des péné-

plaines post sénonienne et éogène. Pouvons-nous dire que par conséquent le ou les premiers cycles sont antérieurs à la formation de ces pénéplaines ? Sont-ce, par exemple, de vieilles vallées primaires? L'hypothèse apparaît assez insoutenable. Le Levézou a été recouvert de couches secondaires; les rivières coulent indifféremment sur le socle archéen et sur ces dépôts. Elles sont donc postérieures à l'exondation de ces couches.

D'ailleurs tout le réseau hydrographique semble assez récent. La Truyère a entaillé des couches volcaniques pliocènes (2). La succession des replats des diverses rivières n'enregistre pas les déformations alpines de la pénéplaine éogène.

Pour résoudre ce problème des cycles anciens, M. Baulig laisse supposer le prolongement de ces cycles d'amont développé dans des couches tertiaires qui auraient recouvert la pénéplaine éogène et seraient aujourd'hui enlevées. Mais pour le Viaur c'est 300 ou 400 mètres de couches qu'il faudrait supposer emportées, ce que nous envisageons difficilement : nulle part les calcaires oligocènes n'atteignent cette épaisseur. A plus forte raison les cailloutis éocènes ne sauraient avoir eu une telle importance.

D'autre part je ne crois pas que l'on puisse concevoir une submersion générale à l'époque oligocène de tout le pays, après laquelle auraient émergé, d'abord les restes de la plateforme pré-triasique, puis de la plateforme sénonienne, puis éogène, chaque émersion étant accompagnée d'un approfondissement du réseau de vallées. D'une telle émersion il resterait fatalement des traces. Seule la dernière pénéplaine, l'éogène, présente dans le Sud des traces d'immersion.

Il faut donc trouver une autre explication. La plateforme du Levézou n'était plus, lorsque s'est constitué le réseau hydrographique dans son état d'horizontalité première ; elle était gauchie vers l'Est, — sans tenir compte du horst de la crête du Levézou. Dès lors le ruissellement s'accomplissant sur cette surface en pente devait amener les ruisseaux à creuser, pour atteindre leur profil d'équilibre, non en raison du niveau de base, mais en raison des parties les

(2) Renseignement oral de M. Martv.

plus basses, restées horizontales, de cette plateforme (fig. théorique 11A, ligne a). Ainsi le cours tout à fait supérieur du Viaur est une vallée vieille, coulant au niveau même de la pénéplaine pré-triasique. A 4 kilomètres environ de sa source il s'encaisse légèrement et décrit une parabole qui dure environ 10 kilomètres et qui, prolongée, aboutirait justement au niveau de la même pénéplaine une vingtaine de kilomètres plus loin (fig. 11 B). Ce cas correspond donc au cas théorique précédemment exposé. D'ailleurs en même

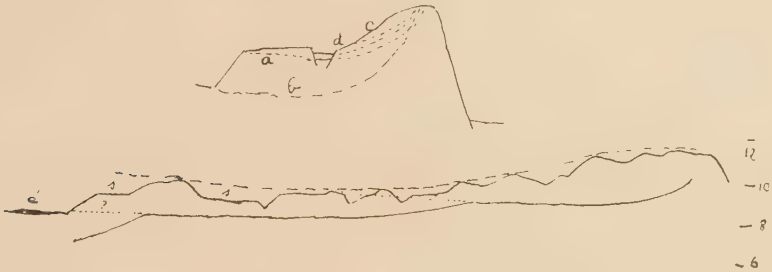

Fig. 11 : Creusement fluvial dans une plateforme inégalement soulevée.

A (en haut), figure théorique.
B (en bas), cas réel : Le Viaur dans le Levézou.

temps peut se dérouler un second creusement, en fonction du niveau de base réel et synchronique avec le premier (ligne b). La présence soit d'inégalités dans le gauchissement, soit de cuvettes suffisent à créer une série de cycles tout à fait locaux et secondaires ; il n'en faut pas plus pour créer de la confusion dans la succession régulière des niveaux (lignes c et d de la figure théorique). Ainsi nous constatons, au milieu du Levézou, une petite cuvette d'affaissement, traversée par le Vioulou et bien marquée, sinon par l'abrupt tectonique qui la borde à l'Est et que l'on pourrait contester, du moins par les dépôts calcaro-gréseux du fond de la cuvette (coupe II). Cette cuvette a donné lieu en amont à un petit cycle local. De même la présence d'une cuvette de gauchissement vers Pont-de-Salars nous explique un niveau aberrant, d'une dizaine de mètres supérieur au niveau suivant, dans les rivières se dirigeant vers cette localité.

Ainsi peuvent être expliqués les nombreux replats, niveaux, etc. remarqués dans la partie supérieure de notre région. Je ne serais pas éloigné de croire, bien que les vérifi-

cations soient difficiles, que les replats isolés ou impossibles à raccorder que l'on trouve dans les sections d'aval ont une origine analogue. Mais ces diverses constatations nous conduisent à une autre conclusion : rupture de pente et replat ne représentent pas forcément un cycle d'érosion, lié à un déplacement relatif du niveau de base, mouvement épeirogénique ou eustatique. Dans l'exemple théorique ci-dessus un seul sycle d'érosion donne lieu à quatre séries de formes différentes. On peut donc distinguer *le niveau d'érosion* du *cycle d'érosion* : ce dernier se manifeste toujours par des niveaux, mais les niveaux ne correspondent pas forcément à des cycles ; ils peuvent n'être dûs qu'à des déformations de la surface. Si ces déformations sont successives elles peuvent donner des pseudo-cycles ; mais elles peuvent très bien être synchroniques et les niveaux qu'elles forment alors peuvent être appelés *niveaux d'érosion de gauchissement.*

L'existence de ce genre de niveau est-elle limitée aux parties les plus hautes de la région ? La seconde pénéplaine n'est pas assez étendue pour permettre à un tel phénomène de se développer, mais la troisième ne doit-elle pas en raison de son extension et de son inégalité donner lieu à des phénomènes analogues ?

En pratique la concordance des niveaux d'érosion est trop forte pour qu'on puisse mettre en doute, à partir du niveau I de M. Baulig, leur origine cyclique. Le phénomène a pu se produire : les résultats en sont généralement masqués par l'action prépondérante des véritables cycles d'érosion.

Le rôle du second cycle pliocène. — Il serait fastidieux et inutile de conter, par le menu, l'œuvre de chacun des six cycles érosifs certains. L'un d'eux toutefois a une importance particulière : celui qui se traduit par des replats et brisures entre 400 et 470 mètres. Partout les vallées qui se sont arrêtées à ce stade présentent une forme particulière : toujours profondes, elles sont moins étroites que les autres ; elles ont développé leurs méandres latéralement ; leur pente se raccorde sans brisure avec le fond de la vallée. C'est le seul endroit où l'on puisse gravir les flancs sur une assez grande hauteur sans rencontrer de replats. Les ruptures de pentes que l'on y trouve se révèlent, à l'analyse, com-

me de simples lambeaux de lobes convexes, assez semblables de forme aux terrasses polygéniques de Chaput, dont par suite la présence n'indique pas un stade de creusement. Le fond de la vallée est plat et se rapprocherait assez d'une auge alluviale, mais presque toujours il est débarrassé d'alluvions et la roche en place affleure. Tel est l'aspect de la Cère entre le pont de Martal (8 kilomètres aval de Sansac) et la Roquebrou, où elle entre dans des gorges très jeunes, de l'Aveyron sous Rodez et en aval de cette ville (3). Dans le Ségala du Quercy et la Châtaigneraie les rivières arrivées à ce niveau prennent une allure mûre et malgré l'altitude et les fortes pentes d'aval se garnissent d'un important tapis alluvial.

Il y a eu là par conséquent un stade fort important de l'érosion, qui a duré assez longtemps pour donner à la vallée des formes de semi-maturité.

Dans le Sud du Ségala ce niveau prend une allure spéciale, du fait que la pénéplaine éogène se tient aux environs de 450 mètres, tantôt un peu au-dessus, tantôt un peu au-dessous. Ainsi dans la région Pampelonne-Tanus (rive gauche du Viaur) elle n'est qu'à 400-420 mètres ; elle est dominée (coupe 11) par des surfaces qui se raccordent parfaitement avec les lambeaux post-sénoniens (500-530 mètres). Or sur les flancs de ces éminences existe un replat très net : ce cas est assez exceptionnel. Il est rare de trouver un replat entre pénéplaine post-sénonienne et éogène. Ce replat se continue à l'Ouest (coupe 11) par des surfaces nivelées (447-450 mètres). N'oublions pas que nous ignorons l'épaisseur des cailloutis éogènes et qu'il leur aurait suffi d'atteindre une quarantaine de mètres pour qu'ainsi un nouveau niveau d'érosion se forme postérieurement et cependant au-dessus de la surface éogène, sans faire intervenir une submersion de cette plateforme.

Par contre, vers Valence d'Albigeois la surface éogène se tient vers 480 mètres. Dans ce cas le plateau est entaillé par des vallées mortes et très vieilles, visibles également sous forme de replat le long des vallées actuelles, et que nous n'hésitons pas à rattacher à ce grand niveau.

---

(3) C'est également la forme de la Vézère vers Uzerche et de diverses rivières limousines.

Enfin si nous nous rendons vers le centre de la région nous voyons que les bassins primaires montrent non seulement vers Marcillac et St-Christophe de larges vallées vers 420 mètres, mais qu'encore vers Cransac et Firmi les crêtes des différentes collines se tiennent aux environs de 400 mètres, quelle que soit la distance entre deux rivières voisines, avec une régularité telle que, malgré la forme arrondie des sommets inhérente aux terrains gréseux primaires nous ne pouvons douter à cet endroit de l'existence d'un important niveau d'érosion.

En somme c'est le plus important cycle d'érosion de notre région, non seulement au point de vue physique, mais encore au point de vue humain, puisque c'est lui qui a creusé le trou des bassins primaires et rendu accessible à l'homme certaines vallées. M. Baulig en fait son second cycle de l'époque pliocène supérieure pendant laquelle la mer, d'après la théorie eustatique aurait été à 280 mètres. Or à Compolibat, sur la rive droite de l'Aveyron existe un très important dépôt de graviers et cailloutis très argileux, vers 400 mètres, assez différent d'aspect des dépôts éogènes et que la carte au 1 : 80.000e dénomme pliocène. La datation de M. Baulig est donc très défendable.

La variété du paysage. — Ainsi les enfoncements successifs des rivières, suivant qu'ils se sont faits plus ou moins rapidement, expliquent la variété d'aspect des vallées. Suivant l'importance des niveaux de gauchissement, l'éloignement des niveaux de base locaux, l'encaissement de la parabole d'équilibre dans les pénéplaines l'aspect de la vallée varie à l'infini. Nous comprenons maintenant pourquoi le Lot et l'Aveyron, creusés dans une pénéplaine portée à 600 mètres sont des voies d'influences méridionales, car le cycle II les a, au moins dans leur partie supérieure, largement évasés. Le Viaur au contraire fait une coupure brusque dans le plateau, et très étroite, car à l'endroit où il passe la surface éogène n'est qu'à 400 mètres et le niveau II s'est développé dans des couches aujourd'hui disparues. Seuls les cycles postérieurs, tous jeunes l'ont entaillé. Enfin un dernier facteur peut jouer : l'épaisseur plus ou moins grande des cailloutis qu'il a fallu traverser avant d'atteindre les roches dures. Si pour atteindre la parabole d'équi-

libre la rivière a dû creuser 10 mètres de cailloutis et 90 de gneiss, elle l'aura rejointe moins vite que si elle a eu à creuser 60 mètres de cailloutis et 40 seulement de gneiss. C'est sans doute de là que provient la différence d'aspect d'une même rivière dans une même roche et dans un même cycle comme c'est le cas pour l'Aveyron, taillant à Mirabel (cycle III) une gorge chaotique et peu après coulant dans une plaine relativement large à Compolibat.

B. *Le tracé des vallées*

Le tracé général ; la surimposition. — La forme générale des vallées est donc une forme de jeunesse ; une succession de cycles peu espacés, dont aucun n'a dépassé la maturité et dont aucun des derniers ne l'a atteinte, maintient ce caractère. L'étude du tracé des rivières mène aux mêmes constatations ; c'est un tracé jeune, peu évolué. La direction générale Est-Ouest correspond au soulèvement du relief. Mais, comme on l'a déjà remarqué, (4) si l'adaptation générale est conforme à la pente du terrain, dans le détail les cours d'eau ont un itinéraire tel qu'il suppose, avant leur établissement, non seulement le nivellement complet du terrain, mais encore une couverture assez continue de dépôts, aujourd'hui partiellement disparue. Les rivières se seraient donc creusées sur place et leur cours actuel surimposé, ne tient pas compte des accidents de la structure. Ainsi l'Aveyron pénètre dans les terrains anciens vers la Loubière, au lieu de suivre le synclinal de Rodez ; il entame sur ses flancs Nord la dorsale du Ségala, plus loin franchit plusieurs fois la faille de Villefranche pourtant rajeunie ; un sous-affluent, le Merdaric, entre dans les terrains anciens pour se jeter dans l'Aveyron.

La Diège est aussi un fort bel exemple de rivière surimposée ; elle abandonne à Naussac le fossé tectonique d'Asprières (terrains tertiaires tendres) et gagne le Lot par une gorge sinueuse, d'ailleurs pas très longue, dans laquelle sont

(4) Baulig 109.

remontées les vagues d'érosion récentes, ce qui a permis en amont le large déblaiement du fossé d'Asprières. (5)

Le Viaur, près de Pampelonne, au lieu de couler au pied des buttes-témoin de la surface crétacée les entame sur leur flanc. La seule autre hypothèse possible, l'antécédence, (creusement des rivières sur place pendant un soulèvement de la région) se vérifierait par des déformations dans la succession des replats, que nous n'avons pas constatées. Dans un livre récent (6) on a reproché à la théorie de la surimposition d'être un aveu d'ignorance : soit, mais c'est aussi une explication de notre ignorance, donc un pas vers la connaissance de la vérité.

L'Aveyron : l'adaptation à la structure (fig. 2). — Certaines objections sont toutefois possibles. La plus sérieuse est l'adaptation partielle du réseau hydrographique à la structure, et notamment aux dislocations. On ne comprend pas bien pourquoi, coulant sur une couverture qui masquait complètement la faille de Villefranche, l'Aveyron a suivi cependant le tracé de cette faille (N.-S.) ; aucune espèce de capture n'apparaît sur le terrain : or la pente devait entraîner l'Aveyron vers l'Ouest. De deux choses l'une : ou la faille était masquée et ce serait un singulier hasard que l'Aveyron l'ait retrouvée dans une portion orthogonale du cours ; ou la faille n'était pas masquée et l'hypothèse de la surimposition devient impossible à soutenir et on ne comprend plus pourquoi l'Aveyron franchit plusieurs fois la dislocation. L'absence complète d'adaptation souffrirait l'hypothèse de la surimposition, une adaptation partielle ne la supporte pas. M. Baulig d'autre part (p. 288) ne croit pas possible un nivellement de la faille :

« *Considérant la très inégale résistance des terrains adjacents* [*granite et calcaires*], *il semble impossible que même une érosion fluviale très poussée ait pu abolir totalement le ressaut de faille sur une longueur de 20 kilomètres et davantage: car plus l'évolution morphologique est avancée et plus les rivières s'adaptent aux zones de moindre résistance,*

(5) Toutefois on retrouve la trace, à Asprières même, d'un thalweg établi le long de la faille et représentant une vallée adaptée à la structure, sans doute disloquée justement par la Diège voisine épigénique.

(6) Martel. La France ignorée. Sud-Est de la France, p. 175 (citation de R. Perret).

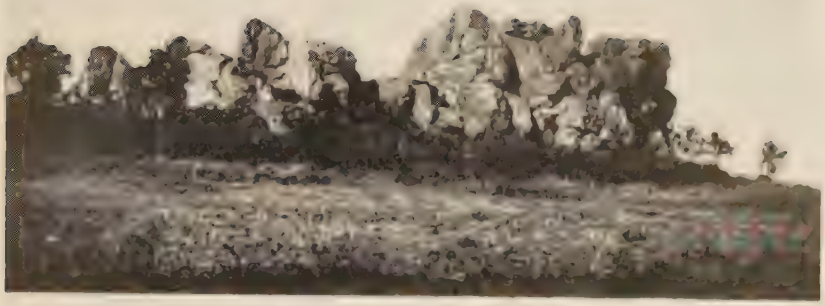

PLANCHE I — LES ROCHES

A. Rocher de Lespinassole (commune de Crespin, Aveyron).

Filon de quartz dans un plateau schisteux. Moins vite attaqué, il forme une masse rocheuse émergeant de la pénéplaine. — (Altitude : 400 mètres).

B. Rochers près de Villefranche de Panat.

Formes de décomposition des schistes, fortement inclinés. — Remarquer les genêts à balais et les fougères. — (Altitude : 750 mètres).

Même si... une rivière se trouve couler à cheval sur un accident tel que la faille de Villefranche, elle tendra constamment à se fixer sur les terrains les plus tendres... Les versants s'y abaisseront plus vite et la plaine alluviale s'élargira davantage; le cours se déplacera donc de ce côté. En outre les méandres s'y développeront plus vite et s'y recouperont plus aisément, et les sections en roche dure seront délaissées. Et cet auteur en conclut : « *les inégalités subsistantes du relief ont été masquées sous un revêtement alluvial ou proprement sédimentaire.* »

Nous souscrivons entièrement à ces conclusions, mais notre remarque reste entière. Si vraiment la faille de Villefranche était masquée, que signifie la semi-adaptation de l'Aveyron ? Je ne vois guère qu'une explication possible : la rivière n'a pu s'établir là qu'après le dégagement des sables éogènes. Pour peu que la faille, au lieu d'être verticale, se présente obliquement, la rivière a pu s'encaisser dans des terrains différents de ceux sur lesquels elle s'était établie, — en l'espèce dans les granites et schistes. Or, s'il est assez difficile de déterminer l'inclinaison exacte de la faille, on remarque que, par endroits, elle présente deux gradins successifs. C'est une circonstance encore plus favorable au processus d'encaissement dans des roches allogènes. Quoi qu'il en soit, la vérification de cette hypothèse reste, pour le moment, à peu près impossible.

La Bave : adaptation partielle à la structure. — Cette question d'adaptation à la structure se pose d'ailleurs avec plus de force qu'ailleurs à la limite du Massif Central. Si le Lot et le Célé, perpendiculaires à cette limite, passent des terrains anciens aux Causses du Quercy sans paraître en être modifiés, il n'en est pas de même dès qu'une rivière affecte à cet endroit une direction longitudinale ou oblique. Nous venons de le voir pour l'Aveyron. Il en est de même pour une toute petite rivière, la Bave, affluent de la Cère qui présente un intérêt tout particulier par son adaptation à une géologie compliquée. Là, en effet, le Ségala du Quercy ne tombe pas sur le Causse de Gramat par une faille simple : l'accident est double (coupe 1 et figure 12). Les pénéplaines plongent en général assez fortement vers l'ouest. Mais on remarque, soulignée par des lambeaux calcaires, une faille de sens contraire au sens normal des failles bordières du Massif, qui ramène à une assez forte altitude les terrains anciens. Ceux-ci plongent de nouveau à l'ouest sous les couches secondaires. La direction normale consé-

quente du réseau hydrographique est donc celle d'Est en Ouest, surtout si les accidents perpendiculaires à cette direction étaient masqués par des cailloutis éogènes. C'est effectivement celle que suivent deux vieux cours d'eau dont les traces restent très visibles, notamment le plus septen- Mais après l'exhaussement de la région un facteur impor- trional aux environs de Leyme (sur la fig. 12 abcdef et ghij.) tant intervint, inconnu, au sud du Lot. Les rivières après avoir traversé une étroite zone liasique, surtout marneuse,

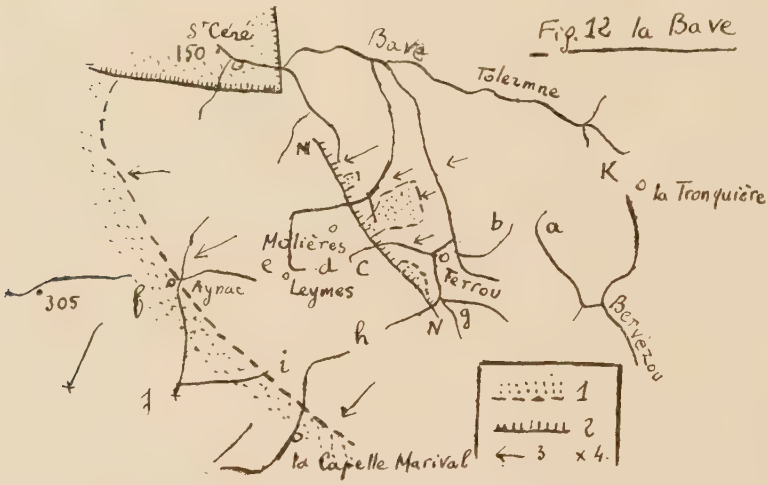

1. Terrains secondaires .
2. Faille (Les petites hachures indiquent le côté affaissé).
3. Sens de l'inclinaison des plateformes anciennes.
4. Pertes de rivière dans les calcaires jurassiques.
Echelle : 1 :300.000.

se perdent en entrant dans le calcaire jurassique. Leur force d'érosion était par conséquent très diminuée. Au contraire à peu de distance au Nord les rivières du bassin de St-Céré vont se jeter dans la Dordogne sans passer par le Causse. Elles subsistent intactes et sont beaucoup plus actives. St-Céré, d'ailleurs n'est qu'à 150 mètres tandis que les vallées du Causse se tiennent vers 300 mètres. Aussi la Bave se constitua-t-elle facilement dans l'Ouest du Ségala du Quercy un réseau qui n'eut pas de peine à décapiter en trois endroits (Terrou, Leyme et point g.), l'ancien réseau conséquent. A sa place s'est organisé un nouveau réseau longitudinal (subséquent) et même à trois endroits obséquent, cou-

lant en sens exactement opposé à celui de la plongée de la pénéplaine.

Mais, à mesure que, entre St-Céré et Terrou, l'érosion enlevait les couches superficielles apparaissait au jour la faille M N (coupe I). A ses pieds se dégageait tout un petit bassin, d'où les terrains sédimentaires furent à peu près enlevés. Il est trop récent pour que le réseau hydrographique ait pu s'y adapter entièrement. Mais des ruisseaux

le parcourent à peu près de bout en bout, préparant des captures futures. En attendant, le ruisseau venu de Leyme après avoir traversé ce minuscule bassin dans une vallée large et mûre pénètre (en P) dans les terrains anciens fortement basculés, par une vallée jeune et profonde. Vue de Molières cette gorge donne tout à fait l'illusion d'une cluse, le versant basculé des couches anciennes ressemble au flanc d'un synclinal (7).

Le Viaur : l'adaptation aux reliefs résiduels. — Le Viaur (fig. 13) semble résulter de divers éléments. La section de Ste-Juliette au confluent du Giffou, orientée N.E.-S.O. se prolonge vers Tanus par une vallée très nette, encadrée

(7) Aujourd'hui un nouvel épisode se prépare (f. 13). Sur le plateau du Ségala, les affluents du Célé entament la lutte régressive avec ceux de la Bave. Vers la Tronquière, en A et en K, le Bervézou s'était annexé de vieilles vallées sans doute auparavant tronçons de vallées conséquentes, aujourd'hui ces tronçons sont menacés par la Bave et la Tolermne.

de deux buttes nivelées par la surface post-sénonienne ; au fond existent des sables éogènes ; elle se continue par la vallée du Céret. Or aujourd'hui, peu avant Tanus la rivière tourne droit à l'Ouest dans une vallée nettement surimposée, creusée sur le flanc, et non au pied d'une butte — témoin post-sénonienne (cette section est donc antérieure au dégagement des sables éogènes). Il semble donc qu'il y ait là une très vieille capture datant, d'après l'altitude du grand cycle pliocène (II). — De même la partie inférieure du Viaur prolonge, par l'intermédiaire d'une vallée morte du même cycle le cours supérieur du Jaoul. Enfin, d'une manière plus problématique on peut voir dans la dépression séparant les buttes post-sénoniennes de Jouqueviel et de Pampelonne le prolongement d'un proto-Lézert (8) ; de sorte qu'il est assez aisé de concevoir un Viaur primitif composé d'au moins deux et peut-être trois fragments, de direction sensiblement parallèle, arquée, ayant, par captures successives organisé le réseau actuel. Fait remarquable, tous ces tronçons, tronçons primitifs et tronçons de captures suivent des directions structurales : N.E.-S.O. et E.-O.

Ces tronçons primitifs s'étaient installés au moins partiellement sur la pénéplaine éogène, entre les reliefs résiduels de la plateforme post-sénonienne.

Mais cette adaptation à un relief préexistant a été temporaire et précaire et aujourd'hui ne se fait plus guère sentir. Toutefois les deux dorsales, du Ségala et de la Châtaigneraie, à la fois anticlinaux et reliefs résiduels servent encore de ligne de partage des eaux.

La Cère : adaptation à des reliefs volcaniques. — L'extraordinaire rivière de la Cère sort du bassin oligocène d'Aurillac dès le confluent de la Jordanne pour s'encaisser dans les terrains anciens. Elle suit d'abord une direction E.-O. jusqu'au ruisseau de Roannes (carte 14), puis se dirige vers le N.-O. jusqu'à 4 kilomètres en aval de Laroquebrou. De là elle suit une direction générale E.N.E.-O.S.O. dans une gorge à peu près unique dans notre région par l'abondance de ses sections rectilignes, l'absence de méandres

(8) On remarque que le Lézert est établi dans un creux très net de la pénéplaine éogène.

encaissés, la raideur des flancs où il est extrêmement difficile de suivre ou même de repérer une rupture de pente et la rareté des affluents ; dans une région où les eaux sont

extrêmement abondantes, dans laquelle chaque thalweg voit couler un ruisselet, la Cère, installée comme une intruse, ne reçoit outre les torrents des versants qui mordent à peine le plateau, qu'un affluent important sur la rive gauche (l'Escalmels), aucun sur la rive droite en aval du ruisseau de

Miécaze (9). Or à moins de 1.500 mètres au Nord de sa rive droite (en projection horizontale) naissent, à une altitude de 300 à 320 mètres supérieure, des ruisseaux qui vont tous se jeter dans la Maronne sise à 10 kilomètres plus au Nord et dont l'altitude n'est guère plus basse que celle de la Cère. En amont de la Roquebrou pourtant la Cère est une rivière normale, avec des affluents réguliers des deux côtés. Le cours inférieur de la Cère apparaît donc comme une rivière très jeune, de forme comme de tracé, tandis que la partie amont (entre la sortie du volcan et la Roquebrou) est plus ancienne. (fig. 14).

L'hypothèse d'une capture s'impose donc à l'esprit. La carte y pousse d'ailleurs: en prolongement de la section Sansac-Laroquebrou on trouve un affluent de la Maronne. Il est vrai que le seuil de partage est fort élevé : 620 mètres environ et l'encoche qu'il révèle est peu significative. Mais devant l'allure générale du cours de la Cère nous sommes fondés à émettre l'hypothèse. Coïncidence au moins curieuse: le ruisseau d'Escalmels, le seul affluent de la Cère inférieure se prolonge lui aussi exactement par un affluent de la Maronne (10).

Ainsi prolongée vers la Maronne, la Cère serait une rivière tout à fait normale. La capture par la Cère inférieure s'explique aisément par son trajet beaucoup plus court. D'ailleurs bien que la Maronne soit d'apparence très vigoureuse, sa position d'affluent d'amont de la Dordogne l'infériorise. J'ai signalé ailleurs (11) un autre agrandissement de la Cère aux dépens de la Maronne à l'intérieur même du massif cantalien (l'Authre à Jussac), facilitée il est vrai par une moraine frontale, mais qui témoigne cependant d'une réelle vigueur régressive de la Cère et de ses affluents. On peut rapprocher ce fait de la possibilité de

---

(9) L'impression que donne à ce sujet le tirage oro-hydrographique du 1/200.000e est absolument saisissante. Nous ne pouvons que conseiller de s'y reporter (ou à l'excellente reproduction qu'en donne M. Baulig).

(10) L'étude des replats ne peut rien donner, car les régions dans lesquelles coule la Cère, en amont comme en aval de la capture présumée sont à une altitude inférieure de celle à laquelle se serait produite la capture.

(11) A. Meynier. — Problèmes de géographie physique cantaliens (loc. cit.). Il s'agit de la rivière orthographiée *Dautre* sur certaines cartes (notamment l'état-major et le 1/200.000e).

l'ancien écoulement de la Cère supérieure par le col de Curebourse (S. de Vic-sur-Cère) et le Goul signalé par M. Marty (12).

De quand daterait cette capture ? Question délicate car les éléments de reconstitution manquent en amont. Toutefois, en donnant à cette antique rivière une pente légèrement inférieure (13) à celle du plus ancien des cycles que permettent de reconstituer les replats, on aboutit, sur un des affluents de la Cère, le ruisseau de Vézac au col de Cabannes sis vers 700 mètres, où on a trouvé des dépôts pliocènes. Ils prolongent exactement ceux qui, sur la rive gauche de la Rastheines sont surmontés par la coulée basaltique de Carlat. Si ce raccord est exact, cette vallée serait donc pré-basaltique, donc daterait sans doute du pliocène moyen. Dans la succession des cycles de M. Baulig, elle viendrait avant les cycles du pliocène supérieur : donc ici la géologie confirme pleinement les premières datations de M. Baulig.

Peut-on aller plus loin et suivre M. Grosdidier de Matons dans sa reconstitution d'un ancien réseau Jordanne-Rance (affluent du Célé), qui aurait été capté par la Cère ravisseuse ? Une échancrure dans la dorsale de la châtaigneraie, le col de l'Enseigne (730 mètres) semblerait le confirmer, car elle est à peu près dans le prolongement de ces deux rivières. Toutefois cette reconstitution se heurte à certaines objections. Le hasard seul est responsable du prolongement apparent de ces deux cours d'eau. La Rance suit une direction varisque, nettement structurale, la Jordanne, comme beaucoup de rivières cantaliennes suit une des génératrices du cône volcanique. D'autre part ce cours de la Jordanne-Rance serait antérieur au cours de la Cère que nous avons reconstitué puisqu'il est plus élevé. Or la Jordanne est certainement, dans sa forme actuelle, post-basaltique, car si elle avait existé avant l'éruption basaltique les

(12) J'avoue d'ailleurs ne pas voir de traces ni de preuves décisives de cette capture, car le Goul, lui aussi, est une rivière très vigoureuse. Le col de Curebourse me paraît un simple col de tête, qui menace la Cère plutôt qu'il n'indique un ancien passage de ce cours d'eau. Le fait qu'il ait été traversé par une branche du glacier de la Cère ne suffit pas pour en déduire une capture.

(13) Les cycles plus anciens en effet ont dû être plus évolués que les cycles actuels.

basaltes qui se sont répandus dans les vallées de cette époque sur le flanc S.-O. du Cantal l'auraient comblée comme les autres ; comme cette roche est beaucoup plus dure que la brèche andésitique qui l'encaisse, les rivières comme dans le bassin du Goul et de l'Authre, auraient creusé, depuis la dernière éruption entre les traînées de basalte. En somme l'emplacement actuel de la Jordanne écarte toute idée de Jordanne pré-basaltique sur le même emplacement ; si donc il y a eu écoulement du massif cantalien vers le Célé par la Rance il s'agissait d'une rivière sans rapport avec la Jordanne ou toute autre rivière actuelle. (14)

Donc la plus ancienne Cère que nous puissions reconstituer avec quelque certitude est la rivière Carlat-Col de Cabannes-Sansac-la Roquebrou-Maronne. Or on remarque que ce tracé suit, à peu de distance, la limite des affleurements actuels de l'argile oligocène du bassin d'Aurillac. Si cette argile s'est maintenue là c'est d'abord à cause de la position tectoniquement affaissée de ce bassin, mais c'est aussi parce qu'elle est restée longtemps recouverte par des coulées volcaniques. (Ces coulées, aujourd'hui très attaquées par l'érosion se retrouvent à une distance à peu près constante (5 à 7 kilomètres) de la rive droite de cette Cère). J'interprète donc le tracé de cette rivière comme une sorte de rivière subséquente, établie au pied des coulées volcaniques, alimentée par les cours d'eau descendant du Cantal et maintenue là par le relèvemnt vers le S.O. de la pénéplaine éogène.

Le Lot : les captures récentes. — Depuis l'établissement de ce réseau hydrographique il n'y a plus eu de modi-

---

(14) 45 bis. Cette hypothèse de M. Grosdidier est néanmoins claire et justifiable. J'avoue, par contre, ne pas comprendre deux points de son article : 1° l'influence qu'il attribue au chenal houiller sur la direction S.-E.-N.-O. de la Cère entre Sansac et la Roquebrou : « la Dautre [= l'Authre] aboutit exactement dans la dépression houillère que descendent un petit affluent rectiligne de la Cère au Nord, et un petit affluent de la Rance vers le Sud. *Ici, le passage était inévitable, la capture d'ailleurs de peu d'importance* » (p. 258) ; 2° Son explication de la rapidité de l'érosion de la Cère entre Arpajon et la Roquebrou, due au fait que la rivière coulait en terrain dur, alors que, si elle était passée plus au Nord, dans les argiles molles du bassin d'Aurillac, « sa puissance régressive se serait atténuée ». (p. 259).

fications de grande envergure : le réseau ne décèle en général qu'un approfondissement sur place. L'érosion, tant verticale que latérale est, dans les terrains anciens qui constituent la plus grande partie de notre région, extrêmement

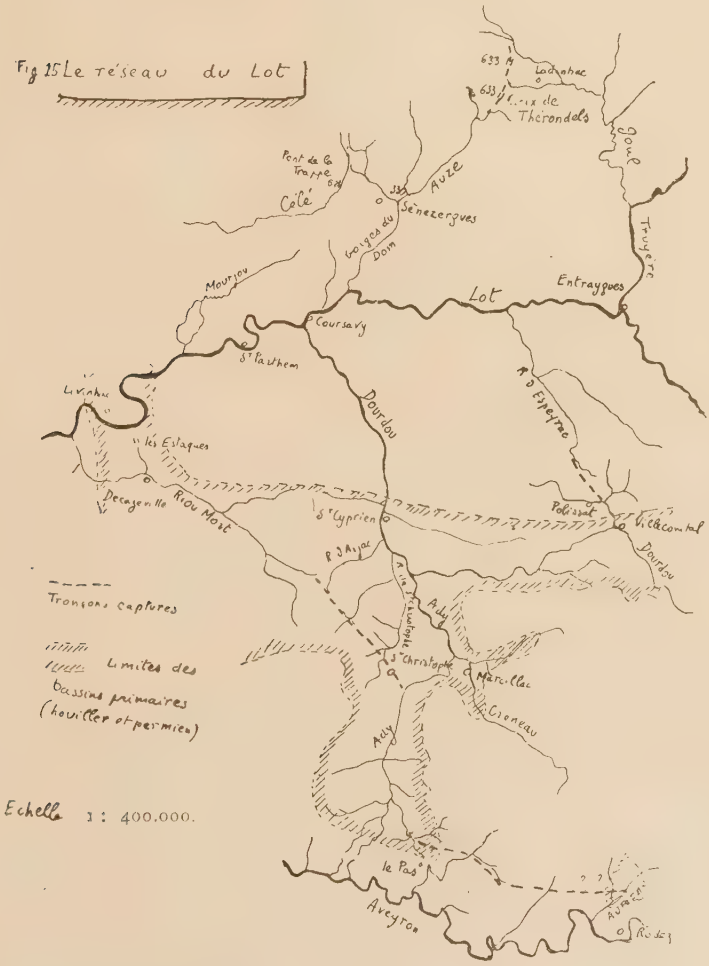

lente. Les surfaces d'érosion du début du tertiaire ont été respectées ; les rivières ont peu reculé leur source. Aussi n'est-il pas étonnant de voir très peu d'empiètements d'une rivière sur une autre.

Cependant une région a vu une évolution plus rapide du réseau hydrographique. Sa nature suffit à nous l'expliquer :

il s'agit de la succession de bassins permiens, houilliers et tertiaires qui s'étendent de part et d'autre du Lot. Or on remarque que cette rivière est beaucoup plus creusée que les autres, donc plus évoluée, circonstance qui s'ajoute à la précédente pour expliquer ces anomalies.

Affluents de la rive gauche. — Une anomalie d'abord au Sud du Lot (fig. 15). Le Dourdou, à sa sortie du Causse Comtal suit une direction exactement parallèle à celle du Lot, épousant même la courbe qu'il décrit vers Estaing. Or, arrivé à Villecomtal il tourne brusquement à l'Ouest en suivant longitudinalement un bassin permien argileux dominé au Nord par un remarquable abrupt de faille, au Sud par une côte abrupte de calcaire liasique, dernière digitation du Causse Comtal : dépression par conséquent doublement subséquente : adaptée à une faille et au pendage des couches. (Analogue, toute dimension gardée, au bassin de Brive, à la fois par la situation géologique et les détails morphologiques).

D'une rivière jusque là indifférente à la structure une pareille adaptation étonne. La partie supérieure du cours du Dourdou se prolonge, toujours parallèlement au Lot par le ruisseau d'Espeyrac. A la source de celui-ci se trouve un thalweg très net, qui, à l'altitude de 520 mètres se termine en vallée suspendue au-dessus du bassin de Villecomtal : l'érosion régressive partie de la vallée actuelle n'a encore que peu entamé l'ancien thalweg ; elle a créé un beau cirque aux parois abruptes où les ruisseaux descendent en cascade (cascade de Polissat). Le long du ruisseau d'Espeyrac un replat prolonge ce vieux thalweg : tout fait donc supposer un ancien écoulement du Dourdou par Espeyrac, et ainsi il aurait été capté par un affluent du Lot se jetant dans cette rivière plus en aval : sa supériorité provient d'une part de cette situation d'affluent d'aval, d'autre part de son parcours moins long dans les roches anciennes dures (10 kilomètres au lieu de 25), le reste du cours s'étant développé dans les couches permiennes.

Les affluents du Dourdou, présentent aussi des anomalies. Entre Nauviale et St-Cyprien, le Dourdou reçoit trois affluents : l'Ady, le ruisseau de St-Christophe, et le ruisseau d'Arjac. Les deux derniers, ainsi qu'un affluent du

ruisseau de St-Christophe, prennent naissance dans une longue dépression, taillée dans les argiles permiennes et orientée du S.E. au N.O. Entre les sources de ces trois ruisseaux s'étendent des thalwegs caractéristiques. Ils se prolongent vers le N.O. par un vaste replat dominant de haut le bassin houiller, drainé, suivant la même direction par le Riou Mort. — Quant à l'Ady, il traverse à l'Est la même dépression et s'en échappe par une vallée qui, malgré la faible consistance des roches permiennes est relativement encaissée.

La série de captures suggérée par cet aspect, aux dépens d'un ancien Riou Mort supérieur semble à première vue déconcertante : le Riou Mort se jette dans le Lot en aval du Dourdou ; il a donc un niveau de base moins élevé, il ne traverse aucun massif cristallin, tandis que de Dourdou s'engouffre dans le horst cristallin de Conques. Malgré cette situation presque paradoxale il est impossible de ne voir dans cette longue dépression, utilisée par la route Decazeville-Rodez et le chemin de fer industriel de Decazeville qu'une série de cols de tête. Il faut donc faire intervenir la force de la rivière, donc, à défaut de résistances qu'elle ne subit pas, la faiblesse de son débit. Effectivement le Riou Mort est une bien faible rivière.

Un autre fait, d'apparence encore plus extraordinaire vient d'ailleurs apporter à cette vue un renfort inattendu. L'Ady prend naissance, très brusquement, dans un cirque qu'il a profondément entaillé dans l'extrémité du Causse d'Onet-le-Château. Or, une de ses branches se prolonge à l'amont, sur le Causse même, par un thalweg parfaitement net, en grande partie sec, grossièrement parallèle à l'Aveyron, et d'où s'échappent 3 ruisseaux vers l'Aveyron. Là encore on a l'impression que l'unité de ce thalweg a été brisée par une série de petites captures faites au profit de l'Aveyron. Encore une apparence paradoxale ! L'Aveyron est ici à 430 mètres, le confluent de l'Ady et du Créneau, près de Marcillac, à 273 mètres (bar.) La rivière captante serait donc la moins profonde ! Cette constatation s'éclaire par la précédente. Un tel processus est impossible à concevoir pour l'Ady ; il devient très clair si l'on fait passer là un proto Riou-Mort, de pente et de débit faible, encore près de sa source, et soumis à l'action du cycle I alors que l'Avey-

ron en était déjà au cycle II. Mais cette décapitation, en affaiblissant outre mesure la rivière à l'aval aurait alors permis l'annexion par le Dourdou des sections moyennes cependant parvenues au cycle II. Depuis, l'Ady, beaucoup plus vigoureux que l'ancien Riou-Mort, a repris le creusement et les situations sont interverties. Les formes du cycle II sont encore maîtresses sur l'Aveyron tandis que l'Ady en est déjà au cycle III. Un col de tête d'un affluent de l'Ady, le met en communication vers 560 mètres avec un affluent de l'Aveyron (un ancien captateur du proto-Riou-Mort) sis à 550 mètres (Col du Pas) ; un peu plus à l'Ouest d'autres affluents de l'Ady empiètent déjà sur les affluents de l'Aveyron et plusieurs cols se sont formés entre les deux rivières. Verra-t-on quelque jour l'Aveyron s'en aller par le Vallon et devenir un affluent du Lot ? C'est en tous cas un des lieux de notre région où le tracé hydrographique est dans la situation la plus instable. (15).

Affluents de la rive droite. — Le réseau d'affluents de la rive droite du Lot présente aussi quelques irrégularités : elles sont dues à la force érosive de cette rivière. La profondeur de la vallée principale donne aux affluents N.S. une supériorité très marquée sur les affluents E.-O. même sur les plus importants, comme le Célé.

J'ai déjà signalé la région de Carlat comme drainée, avant l'éruption basaltique, par la Cère : les affluents du Goul (sous-affluent du Lot) se la sont aujourd'hui annexée. Ce Goul est d'ailleurs une terrible rivière. Il a creusé avec une telle rapidité que les affluents qu'il projette dans la Châtaigneraie ont peine à le suivre. Seuls peuvent se raccorder à lui ceux qui coulent en terrain homogène relativement tendre (certains schistes, par exemple). Il suffit de deux bancs de granulite interposés sur le cours de l'un d'entre eux pour empêcher la remontée vers l'amont des cycles récents. Ce fait donne une force singulière à ses voisins et

(15) On voit que l'analyse des cycles d'érosion révèle une évolution toute différente de celle que peut suggérer l'examen de la carte. M. Baulig, conformément à la logique apparente (p. 287, n° 1), dit que « le Dourdou est en danger de capture par les affluents du Lot, qui drainent, plus à l'Ouest, le bassin de Decazeville. »

crée des contrastes inattendus, tel celui que l'on voit au col de tête de Conquerol (707 mètres, 2 kilomètres au N. de Leucamp) ; à l'Ouest une vallée mûre, aux pentes déjà amollies, ne descendant pas au-dessous de 600 mètres ; à l'Est une gorge boisée et presque verticale descendant d'un seul coup à 420 mètres ; et ce sont deux affluents du Goul, se jetant dans cette rivière à deux kilomètres l'un de l'autre !

Il est permis d'autre part de voir dans la succession de vallées sèches et de replats qui s'étendent, au N.-O. de Ladinhac, vers 633 mètres (bar.), un ancien cours supérieur de l'Auze avec laquelle ces vallées communiquent par le col de la Croix de Thérondels situé à la même hauteur (cette altitude est légèrement inférieure à celle qu'occupent le long de l'Auze les replats du niveau A^3. Cette capture aurait donc inauguré l'œuvre du cycle I).

Cette Auze elle-même, décapitée à l'amont mord furieusement sur le réseau tout voisin du Célé. Celui-ci prend sa source à 530 mètres. Il coule d'abord du N. au S. dans une vallée très vieille, du cycle I vraisemblablement, puis oblique à l'Ouest et ce n'est qu'à 4 km. en aval qu'il rencontre la morsure des cycles plus jeunes : il est donc en état d'infériorité manifeste vis-à-vis de l'Auze, dont les cycles ont remonté assez haut, formant, la sauvage gorge du « Dom », et en amont, ont eu toute liberté pour creuser dans les granites profondément altérés du Veinazès. A Sénezergues l'altitude de l'Auze n'est que de 320 mètres. De là la force régressive de ses petits affluents : l'un d'eux, celui qui se jette à Sénezergues a déjà capté la branche orientale du Célé ; un de ses affluents prépare la capture du lit actuel du Célé, au pont de la Trappe (524 mètres) ; déjà les eaux d'un pré marécageux qui borde la route se partagent et vont les unes vers le Célé, les autres vers l'Auze, par une vallée en pente très forte (16).

Un petit détail enfin nous montre la vigueur des affluents du Lot fig. 15), le Mourjou est en train d'être capté par un de ses propres affluents, situation qui se traduit actuellement par une diffluence.

---

(16) Devant cette situation, on ne peut expliquer que par un lapsus le passage où M. Grosdidier [45 bis, p. 260] décrit une évolution contraire : capture de certains affluents de l'Auze par le haut Célé.

Au fond, tous ces phénomènes, sauf ceux du Dourdou, peuvent paraître des curiosités sans grande importance pour l'évolution générale du réseau hydrographique ; ils sont cependant intéressants, car ils témoignent d'un effort de concentration au profit du fleuve principal et de diminution des cours d'eau secondaires longitudinaux pour constituer peu à peu un réseau d'affluents perpendiculaires au collecteur (17). Ainsi, même dans une région de roches homogènes, ou à peu près, peut se former un réseau hydrographique *subséquent* greffé sur quelques rivières maîtresses restées conséquentes.

Les méandres encaissés. — Un des phénomènes de détail qui frappe le plus dans nos vallées, — et qui contribue à leur beauté — est constitué par les méandres encaissés. Bien que leur importance morphologique soit, en somme, secondaire, je m'y arrêterai un instant car nous avons peut-être des éléments assez divers pour éclairer un peu la question de leur formation.

Dissipons d'abord un malentendu fréquent. J'ai entendu plusieurs fois considérer les méandres, particulièrement ceux de l'Aveyron, comme incompréhensibles, car vus d'en bas, de la ligne du chemin de fer Capdenac-Toulouse par exemple, ils ne présentent aucune opposition entre rive concave et convexe. Il est évident que si cette vue était juste, le méandre actuel dériverait uniquement d'un encaissement sur place d'anciens méandres divagants. Mais il n'en est rien. Il suffit de regarder la gorge d'en haut et non plus d'en bas pour voir les choses sous un angle tout à fait différent : alors que la rive concave est très abrupte, sans différence du haut en bas, la pente des rives convexes, à Najac par exemple, présente deux ruptures de pente très nettes, au-dessous de laquelle la pente s'accélère, témoignant ainsi de deux stades d'approfondissement. Seule la section la plus basse de la pente convexe a une pente très forte, comparable à celle de la rive concave. Donc seul le méandre du cycle actuel s'est encaissé sur place. Il avait été précédé, au cours

(17) La présence du chenal houiller a permis la création plus rapide de ces affluents perpendiculaires ; de la Cère au bassin de Maurs, il est suivi par des affluents, au Nord, de la Cère, au Sud, de la Rance.

des deux cycles antérieurs par des méandres parfaitement réguliers et développés. Par conséquent les méandres actuels dérivent d'un encaissement sur place, non d'un méandre divagant, mais d'un méandre déjà encaissé Pour expliquer leur formation, il faudra tenir compte non de la pente actuelle de la vallée, mais de sa pente lors du premier des cycles visibles. Il y aura donc une certaine part d'incertitude dans leur explication, car d'une part nous ne pouvons connaître que difficilement l'emplacement exact du méandre à un moment donné, d'autre part, nous ne pouvons savoir le débit de la rivière lors de la formation du méandre. Nous devrons donc nous en tenir au chiffre actuel de débit, quitte à ne lui attribuer qu'une valeur relative.

1° **Le Lot.** — Il ne décrit que deux méandres caractéristiques : à Saint-Parthem et à Livinhac-le-Haut ; dans l'intervalle des deux, il ne reçoit aucun affluent important : débit moyen caractéristique à cet endroit : 110 m³. Le premier méandre (St-Parthem) se trouve dans les schistes avec une pente de 1.50 0/00 qui, à ce point exact s'accélère très légèrement par rapport à la pente antérieure. La largeur totale est de 1 k. 6 (18) ; le deuxième méandre (Livinhac-le-Haut) prend naissance à un point où la pente s'abaisse brusquement à 1,20 0/00 et en même temps atteint les couches houillères beaucoup plus tendres. La largeur maxima est de 2 k. 8 et le Lot reprend une simili-rectitude dès qu'il rentre dans les terrains anciens.

2° **L'Aveyron.** — *a*) Il ne décrit pas de méandres dans la traversée du Causse Comtal (terrains calcaires et marneux, pente 1,50 à 2,15 0/00).

b) De Rodez à Prévinquières, le thalweg actuel correspond au thalweg de formation des méandres ; débit moyen 10 m³ ; pente 3 0/00 ; terrains schisteux et granitiques. Ampleur des méandres : 1k., 1 k., 0 k. 8, 1 k. ; moyenne 1 k. 1.

c) De Prévinquières à la Paralle. Pente 2,87 0/00. Ampleur : 0 k. 8, 0 k. 7, 1 k., 0 k. 8, 1 k., 0 k. 5 ; moyenne 0 k. 8.

---

(18) La largeur est calculée perpendiculairement à l'axe de la rivière.

d) De la Paralle à Villefranche, les méandres disparaissent. La pente (actuelle) s'accélère. Cette section précède le changement de direction de l'Aveyron. Il a donc pu y avoir déjà au cours des cycles précédents une aggravation de pente à cet endroit. De Villefranche à Monteils, l'Aveyron coule dans une plaine alluviale.

e) De Monteils à Laguépie, l'Aveyron rentre dans les terrains anciens ; pente du thalweg de formation des méandres : 2 0/00 environ. Débit 16 m³. Ampleur : 0 k. 8, 0 k. 5, 0 k. 7 (moyenne 0 k. 6). Il faut mettre à part le méandre de Najac, qui, en se développant a refranchi la faille de Villefranche, a atteint les terrains houillers dans lesquels son ampleur est de 1 k. 5.

3° **Le Viaur.** — *a*) Jusqu'à Grandfuel : pas de méandres dans les 40 premiers kilomètres du cours où la pente est supérieure à 5 0/00. Une première série de méandres d'environ 0 k. 6 d'amplitude se dessine de Pont-de-Salars à la Capelle-Viaur, en une section où la pente descend à 4,8 0/00. Nouvelle section à peu près rectiligne de Bonnecombe à Grandfuel avec une pente de 7,8 0/00.

b) En aval de Grandfuel, il faut tenir compte non du thalweg actuel mais d'un vieux thalweg de 2,5 à 3 0/00 de pente Ampleur : 1 k., 1 k. 3, 1 k., 1 k. 3, 1 k., 0 k. 8, 0 k. 9. Moyenne 1 k. 04. Au contact de terrains différents (granites) les méandres de Jouqueviel atteignent 2 k. et 2 k. 5 Je ne considère pas comme des méandres les longues boucles longitudinales de Thuriès et de Pont de Cirou, qui semblent dues à des irrégularités dans l'histoire de l'établissement de la vallée.

De ces diverses constatations, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

1° Les méandres isolés dans une section rectiligne du fleuve se constatent à des changements de pente ; leur ampleur dépend de la nature du terrain ;

2° Les méandres plus amples que ceux de la même rivière en amont et en aval se constatent dans une roche plus tendre (grès) ou se décomposant plus facilement (granite).

3° Les séries de méandres s'établissent dans certaines conditions de pente qui semblent être uniformément pour toutes nos rivières de 2 à 5 0/00. Au-dessus et au-dessous.

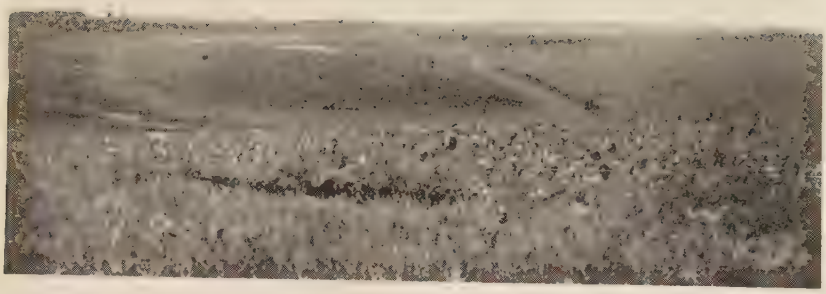

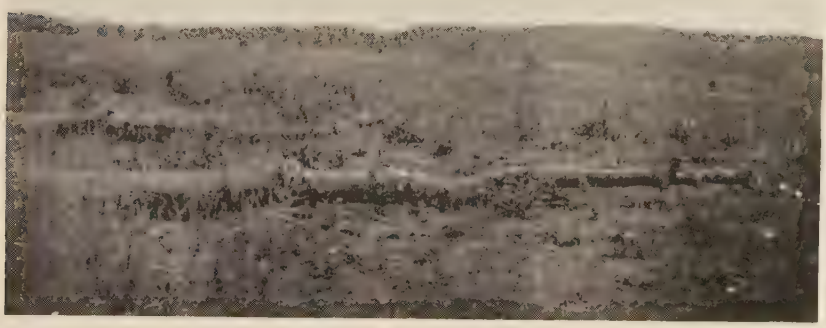

PLANCHE II. — LES PÉNÉPLAINES

A. La surface pré-triasique à Pisselièvre (commune de Sousceyrac, Lot). — Landes.
B. La surface intermédiaire à la Tronquière. — Prairie marécageuse entourée de bois.
C. La surface éocène près de Centrès. — Roc de Miramont, lambeau de la surface intermédiaire. Plateaux cultivés, versants boisés.

les méandres ne se forment pas. Une pente supérieure, au cours d'un cycle suivant provoque l'encaissement sur place.

4° L'ampleur des méandres, dans des conditions uniformes de terrain est en gros proportionnelle à l'importance de la rivière jusqu'à une certaine limite, au-delà de laquelle leur ampleur diminue de nouveau.

Les constatations 1,2 et 4 concordent avec les conclusions de M. de Martonne (19). La troisième serait certainement sujette à révision s'il s'agissait de rivières ayant un débit très différent.

4. Formes du terrain et types de région

Aussi grande que soit l'uniformité de notre région, aussi forte que soit son homogénéité topographique, on peut cependant y noter quelques différences d'aspect dues à la constitution géologique du sol. La plus grande partie est formée de roches cristallines: granites, gneiss ou schistes. Entre elles, la différence n'est pas considérable ; de l'une à l'autre, on trouve tous les degrés de transition possible (20). Cependant la ressemblance n'est pas absolue entre elles. On peut au moins y reconnaître deux grands groupes : roches schisteuses et voisines, roches purement granitiques.

Relief schisteux. — Le schiste se comporte preque toujours en roche extrêmement dure. Le ruissellement et les agents atmosphériques ont peu de prise sur lui. Partout il conserve assez bien les formes séniles. Toutefois si l'attaque qu'il subit est lente, elle existe quand même et on peut en suivre la marche : les plans de schistosité sont des zones faibles suivant lesquelles se fait d'abord sentir l'action des eaux. Ainsi les parties les plus voisines de la surface se laissent-elles attaquer par là et les fragments les plus attaqués se déctachent, procédé que l'on pourrait appeler l'*exfo-*

---

(19) *Traite de géog. phys.*, 4e édition. T. III, p. 594. — La notion de *terrain à méandres* ne semble pas répondre à une réalité ici. Il y a seulement des différences dans la facilité et la rapidité du développement du méandre.

(20) La même roche est désignée sous le nom de schistes à séricite sur la feuille au 1/80.000e Figeac, de gneiss sur la feuille Aurillac.

liation ; les feuillets ainsi détachés sont noyés dans une argile où se distinguent parfois les cristaux les plus durs : vers la surface les feuillets deviennent plus rares, l'argile de décomposition plus abondante et l'on passe par une transition lente au sol végétal. Dans certains schistes à éléments très cristallins, à schistosité formant un angle très fort avec la surface du sol, et situés sur une pente assez forte, ce processus peut donner un aspect particulier : les parties les plus dures restent en relief, formant des lamelles de pierre debout, et les parties décomposées sont entraînées par ruissellement, laissant ainsi un petit chaos de rochers. Ce cas est rare. On le rencontre surtout dans les hautes terres du Ségala, à la lisière du Levézou, et aux flancs de quelque gorge escarpée où les conditions requises se présentent plus aisément, (pl. I).

Ailleurs tout le relief s'empâte sous la couche de décomposition ; celle-ci, glisse à la surface du sol ; le moindre creux de terrain est le théâtre de phénomènes de glissements plus importants que ceux de ruissellement. Ainsi tout le terrain glisse petit à petit vers les vallées d'où l'eau les emporte au loin. De là découle la forme si caractéristique des plateaux (21). D'une vallée à l'autre, transversalement, une coupe montre non un terrain plat, mais une courbe de grand rayon, très régulier, avec ligne de faîte au milieu. Les dépôts alluviaux anciens ne se sont guère conservés que sur ce faîte. Le fait qu'ils n'en ont pas encore été emportés montre que le processus, malgré tout est assez lent. Pour les reconstitutions de surfaces anciennes il faut naturellement ne tenir compte que de cette ligne de faîte à l'exclusion des autres points de la surface. Seules des surfaces récemment délivrées de la couverture secondaire, ou de calcaires oligocènes qui les avaient recouvertes gardent un bel aspect régulier, presque horizontal.

Par contre, dès que la pente s'exagère, dès qu'apparaît une gorge, le glissement s'accélère et les produits tapissent tout le flanc de la vallée, cachant sa forme réelle. Ils descen-

---

(21) La culture à la charrue aggrave cette action de glissement ; j'ai tout de même peine à croire l'assertion de Delpon (48, article Saint-Bressou) d'après laquelle la mise en culture ait pu, en un point abaisser le sol de 16 mètres en 40 ans.

dent, tantôt lentement, tantôt d'un seul coup. En 1914 les travaux du chemin de fer de St-Affrique à Albi (22) ont été, à deux reprises emportés par un éboulement de cette nature. Récemment sur le bord du Lot, un glissement lent de cette terre décomposée a eu assez de force pour plisser (au sens géologique du mot) la maçonnerie du pont de Coursavy (23), avec écrasement de la clef de voûte de la première arche devenue sommet d'un anticlinal. Il ne se passe pas d'année sans que quelque route ne soit obstruée, ou même emportée par des phénomènes de ce genre.

Relief granitique. — Assez différent est le mode d'attaque des granites. Ils subissent très facilement une altération profonde de leurs éléments tout en gardant une solidité apparente ; la roche à l'air intacte et la moindre action l'effrite ou l'entraîne. Certaines parties demeurent toutefois en place, donnant les caractéristiques rochers en boule. L'action essentielle n'est donc pas là celle des glissements de terrain ; l'arène granitique s'y prête peu, et même très altérée reste en place. Par contre elle offre une prise très facile à l'érosion torrentielle. Aussi ne faut-il s'étonner de voir les régions granitiques différer des régions schisteuses ; l'érosion y a été plus rapide. C'est donc là que l'on trouvera les reliefs les plus évolués, les plus près de la vieillesse complète. Par exemple le grand plateau granitique entre la faille de Villefranche et le Causse de Montbazens (plateau de Lanuéjouls et des Albres) présente une régularité et une horizontalité à peu près inconnues dans le reste du Ségala. De même le petit noyau granitique de Marcolès (Châtaigneraie) est remarquable par la vieillesse des formes topographiques : là on peut parler non de pénéplaine, mais de plaine d'érosion (24).

Mais ce sont aussi des régions où, depuis l'enlèvement de la couverture alluviale l'attaque a été la plus vive. Il arrive fréquemment que les granites soient, topographiquement, des creux au milieu de plateaux schisteux plus respectés.

---

(22) Journal de l'Aveyron, 8 mars 1914.

(23) Près du confluent du Lot et du Dourdou.

(24) On sait que M. Baulig donne, dans l'ensemble du Massif Central, le nom de *plaine d'érosion* à la surface pré-triasique seulement. Voici un cas où il peut s'appliquer à la surface éogène également.

C'est le cas du vaste bassin qu'a déblayé la Sérène à l'Est de Najac. L'action des cycles successifs se traduit par des replats extrêmement étendus qui témoignent de la facilité des déplacements latéraux de la rivière. Seule la présence de schistes très cristallins dans le cours inférieur empêche les cycles récents de remonter plus vite. De même, au milieu de la Châtaigneraie le pays de Veinazès est un bassin granitique ; il se prolonge vers l'Ouest et vers l'Est par une dépression, moins creusée par suite des vicissitudes de l'érosion fluviale, mais nettement en contre-bas des plateaux schisteux voisins, et correspondant exactement à l'affleurement des granites. Le bord sud présente un abrupt d'une telle régularité que l'on songe invinciblement à un abrupt tectonique : les géologues ne retrouvent pas trace de cet accident (25) et d'ailleurs la nature des roches suffit à expliquer le bassin. (Coupe VII).

Le granite fait donc, dans certains cas, grâce à l'altération superficielle, figure de roche tendre.

Relief gréseux. — Encore plus tendres, nous apparaissent les différents grès, surtout les grès permiens, à cause de leur hétérogénéité. Il y a bien parmi eux des horizons résistants provoquant la formation de pentes raides ou même de falaises : cas très rare. Presque toujours la roche est très pulvérulente, avec une forte proportion d'éléments argileux de sorte qu'elle subit à la fois les deux genres d'attaque précédemment décrits. Elle est d'une part très sensible au ruissellement. Partout le profil des rivières y est particulièrement abaissé. Le nombre des ruisseaux y est assez considérable, et, bien qu'intermittents pour la plupart, l'évolution de leurs versants provoque un abaissement sensible de la surface générale. L'action du ruissellement est surtout vive sur les pentes dégarnies de végétation où s'établit un véritable réseau torrentiel avec rigoles convergentes et chenaux d'écoulement parallèles. L'apparition d'un banc de calcaire arrête ou retarde cette érosion et peut former une corniche qui souligne la stratification. Le reste, au bout de quelque temps ne présente plus qu'une série de crêtes étroites, instables, prêtes à s'ébouler.

---

(25) Boule, 105.

Toutes les pentes d'autre part sont soumises au glissement, non plus lent comme celui des schistes, et consécutif à une décomposition de la roche, mais beaucoup plus rapide et entraînant la roche elle-même, visqueuse de nature. Tous les versants présentent, comme dans l'analogue bassin de Brive, une série caractéristique de creux et de bosses, créant une topographie chaotique, submergeant replats et terrasses de sorte que la détermination des niveaux d'érosion y devient particulièrement ardue. La vitesse de ces glissements peut devenir catastrophique : le bourg de Villecomtal par exemple en subit les effets et peut craindre une démolition partielle.

S'il y a eu, dans ces régions, un plateau d'érosion, il est difficile de le reconstituer. L'ensemble d'une dépression permienne, comme celle de Villecomtal-Mouret, vue de la cuesta calcaire qui la domine présente un relief irrégulier, bosselé, une série de buttes arrondies, de faible dimension, séparées des voisines par des cols de flanc. La concordance des altitudes des crêtes peut s'expliquer par un parallèlisme de la vitesse d'érosion des diverses rivières. Aussi on ne parlera de niveau érosif qu'en cas de concordance parfaite, et lorsque le sommet des buttes présentera une surface nettement aplanie : un manteau alluvial même serait difficile à discerner, étant donné que les éléments qui le composent sont de même nature que ceux du substratum.

Par endroits (environs de Rodez, vallon de Marcillac) les couches permiennes apparaissent seulement à la base de la vallée, recouvertes de calcaire liasique et jurassique ; leur déblaiement rapide donne à la vallée une forte largeur, tandis que les flancs supérieurs gardent une pente extrêmement forte.

Le grès houiller est moins attaquable ; il comprend d'ailleurs des horizons très durs, des calcaires, des poudingues fortement cimentés ; il est souvent entremêlé de roches éruptives résistantes, porphyrites ou serpentines : aussi le relief est moins évolué. Les collines, tout en tendant à la forme de butte arrondie, gardent une raideur de pente plus grande, une horizontalité plus parfaite que les grès permiens. Et si le bassin houiller de Decazeville est plus bas que le bassin permien voisin, cela est dû surtout à la proximité plus grande du niveau de base du Lot. La consistance

de la roche se traduit par l'inadaptation persistante du réseau hydrographique. Des rivières même insignifiantes traversent le bassin houiller sans se détourner et rentrent ensuite dans les schistes ; le Lot lui-même n'a réagi que par le développement d'un méandre, et les ruisseaux qu'il lance contre les grès houillers restent encore faibles : le col de tête des Estaques, premier indice d'une adaptation à la structure domine encore de haut à la fois le Lot et Decazeville. (carte 15).

Relief calcaire. — Il nous faut enfin jeter un rapide regard sur les petits Causses qui parsèment le Ségala. Ils impriment au paysage une horizontalité caractéristique. Ils peuvent être d'ailleurs de dimension très variable : dans le bassins de Maurs ce ne sont que des petites buttes isolées, les « Garennes », lambeaux d'une ancienne côte à front tourné vers le Sud, à en juger d'après leur pendage actuel. Les Causses de Ste Radegonde et de Montbazens offrent déjà des traces de topographie Karstique : larges vallées sèches, ébauches de dolines, peu développées à cause de la faible épaisseur du calcaire. Seul le Causse d'Onet se rattache par les aspects topographiques à la série des grands Causses : les dolines, très développées s'y groupent souvent en ouvalas.

CONCLUSION

Ces deux genres de terrains, grès et calcaires, sont une exception : presque tout le pays est formé de schistes et granites et les différences qui les séparent s'effacent devant leurs ressemblances. Si nous essayons de dégager les traits généraux de leur physionomie nous pouvons dire que c'est un complexe de régions vieilles arrivées au nivellement à peu près complet, disloquées et ondulées par les mouvements alpins qui se sont effectués à peu près sur l'emplacement des anciens mouvements hercyniens, sans que ces accidents aient fait disparaître l'aspect topographique de plateau.

Mais ces plateaux sont entaillés par un réseau hydrographique jeune : jeunesse de formes ; la gorge domine, profond sillon jouant plutôt un rôle d'obstacle que de lien, car la circulation y est à peu près impossible. Jeunesse de tracé :

le tracé général est conforme à la pente du terrain ; presqu'aucune modification ne s'est produite dans le tracé des vallées, permettant une large communication entre les bassins. Les formes mûres n'apparaissent que sur certains replats et dans les parties les plus hautes des vieilles plateformes, attaquées par un cycle nouveau.

L'influence de ce relief est forcément considérable : au point de vue climatique il n'oppose aucun obstacle aux vents océaniques ; l'ensemble est une sorte de glacis incliné de l'E. à l'O. que remontent les courants aériens ; — au point de vue humain il est un obstacle aux communications et, par suite, doit favoriser le maintien durable d'une vie arriérée, éloignée de la circulation générale. L'altitude enfin est suffisante pour entraver le développement de certaines espèces végétales et de certaines cultures.

CHAPITRE II

Le climat et ses conséquences

1. Caractères généraux du climat

Sources. — Une étude du climat portant sur une petite région est assez malaisée. Le nombre des observations est, en effet, beaucoup trop limité dans le temps et dans l'espace.

Pour les températures, il est absolument impossible de dresser une carte isotherme, d'un intérêt pourtant capital dans une contrée d'altitude variable et de contrastes violents. Les seules observations un peu continues que nous ayions ont été publiées dans les procès-verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron de 1887 à 1902. Encore des lacunes y subsistent-elles. Pour une époque plus récente, on peut trouver, dans les *Annales du Bureau Central météorologique,* dans les *Bulletins de l'Office National Météorologique,* ou encore dans les archives dudit office (1), une série de cinq ans *à peu près* complète pour Rodez (1911-1915), et des chiffres très épars pour Aurillac, Sévérac-le-Château et Albi. Ces trois localités sont d'ailleurs situées hors de notre domaine, et dans des régions un peu différentes — bassin d'Aurillac, Causse Comtal, plaine de l'Albigeois — mais nous sommes obligés de consulter leurs chiffres si nous voulons avoir quelques précisions. En outre, M. Beille sans citer ses sources, nous donne (2) un tableau résumé de moyennes effectuées à Aurillac sur la période 1882-1889 et à Maurs pour 1882-1885.

S'il ne faut pas songer à une étude même lointaine de la pression barométrique, nous avons pour ces dernières années (depuis 1921) des observations de *vent* à Sévérac, Espalion, Aurillac et Rodez. Pour les *pluies,* nous sommes un peu plus favorisés. Angot a déjà démêlé les traits généraux du régime des pluies dans deux articles [110 et 111]. Mais l'auteur disait : « Les observations sont nettement insuffisantes dans... six départements du Massif Central..., Dordogne, Creuse, Corrèze, Haute-Loire, Aveyron, Tarn. L'étude devra être reprise lorsqu'on y disposera d'observations nombreuses et assez longues ».

Le nombre de stations ayant effectué à quelque moment des observations s'élève à 22, soit dans la région même, soit sur sa lisière. Il est vrai que ces stations ont fonctionné inégalement, quelques-unes de façon intermittente ; elles apportent cependant, à défaut de précision mathématique certaine d'intéressants éléments de comparaison.

---

(1) Dans l'examen desquelles m'a guidé l'expérience et l'amabilité de M. Sanson, sous-chef de section de l'O. N. M.

(2) [112] p. 33.

TABLEAU 2. — Pluviosité (1908-1921)

RÉGION	STATION	NOMBRE D'ANNÉES D'OBSERVATION	MOYENNE ANNUELLE DE PLUIE (m/m)	MOYENNE annuelle de jours de pluie	STATION DE COMPARAISON
Bassin d'Aurillac	Aurillac	13 ans 3 mois	1228	120	Combemaury
Bassins tertiaires	Maurs	9 ans	1021	130	Figeac
Châtaigneraie	Combemaury	13 ans 10 mois	1220	158	Mur-de-Barrez
»	Saint-Mamet	5 ans 3 mois	1550	140??	La Tronquière
»	Laroquebrou	3 ans 5 mois	1419	150 ?	La Tronquière
»	Montsalvy	2 ans 11 mois	1290	?	Entraygues Combemaury
»	Marcolès	5 ans 8 mois	1220	?	Entraygues La Tronquière Combemaury
»	La Capelle del Fraysse	1 an 2 mois	1300 ?	?	Combemaury
Ségala du Quercy	La Tronquière	14 ans	1225	98	
»	Figeac	14 ans	980	116	
Ségala du Nord	Entraygues	14 ans	1292	94	
Bassin houiller	Decazeville	10 ans 11 mois	1080	?	Entraygues
Bassins permiens	Espalion	13 ans	1280	106	Entraygues
Causse Comtal	Sévérac-le-Château	13 ans 9 mois	940	117	Espalion
Ségala Central	Rodez	12 ans 4 mois	840	?	Espalion
»	Naucelle	8 ans	1000	140	Carmaux
»	Villefranche-de-Rouergue	1 an 6 mois	890	?	Figeac
Ségala Tarnais	Carmaux	14 ans	810	128	
»	Albi	14 ans	916	116	
»	Alban	14 ans	1124	115	
»	Villefranche d'Albigeois	13 ans 11 mois	1020	121	Alban
»	Valence d'Albigeois	2 ans 1 mois	1145	97 ?	Albi

Toutes les observations des stations ayant fonctionné moins de 14 ans ont été ramenées à la période 1908-1921 par interpolation.
Les stations de comparaison ayant servi à ces interpolations sont indiquées par la dernière colonne.

La question se posait toutefois de la date utilisable des observations. En principe les observations sur lesquelles doivent porter les moyennes devraient être celles des dix dernières années, en raison des changements possibles de climat. Mais d'une part une période de dix ans nous a paru un peu courte. Etant donné le nombre des interpolations qui sont nécessaires pour avoir des séries continues, il nous a paru préférable de faire porter les moyennes sur une période plus longue, pour diminuer les chances d'erreur et noyer, pour ainsi dire les chiffres interpolés. D'autre part la période 1918-1927 n'est pas la plus propice car la réorganisation de l'O. N. M. en 1921 a amené la disparition d'un certain nombre de stations. Les stations intermittentes ont toutes fonctionné avant la guerre

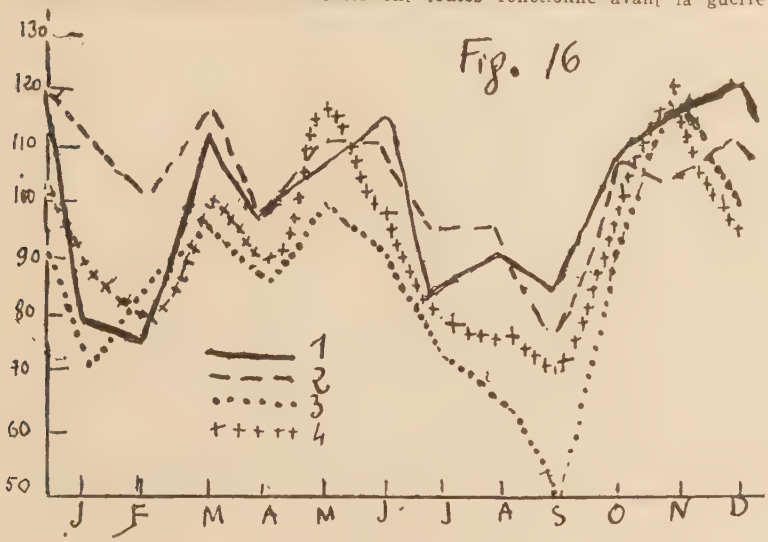

Régime des pluies

Hauteurs mensuelles de la chute de pluies. (Echelle à droite en millimètres).

1. Combemaury (commune de Labrousse). — 2. Entraygues. — 3. Sévérac-le-Château. — 4. Alban.

Aussi après avoir pesé les avantages de chaque combinaison nous nous sommes décidé pour une période de 14 ans 1908-1921. Nous avons six stations absolument complètes (tableau 2) : Entraygues, Figeac, la Tronquière, Carmaux, Alban, Albi. En outre Villefranche d'Albigeois et Combemaury (commune de Labrousse, Châtaigneraie) n'ont nécessité que des interpolations portant respectivement sur un et deux mois. Sur la lisière, Séverac-le-Château, a exigé trois mois et Aurillac neuf mois d'interpolation. Les stations suivantes ont fourni des points de comparaison. *Espalion* (13 and d'observations au total); *Rodez* (12 ans, 4 mois), *Decazeville* (10 a. 11 m.), *Maurs* (9 a.), *Naucelles* (6 a.), *Marcolès* (Châtaigneraie (6 a. 8 m.), *Saint-Mamet* (5 a. 3 m.), *la Roquebrou* (3 a. 5 m.), *Montsalvy* (2 a. 11 m.). *Valence d'Albigeois* (2 a. 1 m.), *La Capelle del Fraysse* (1 a. 2 m.), *Villefranche de Rouergue* (1 a. 6 m.)

Ces stations, on le remarque, sont très inégalement réparties. Il n'y en a malheureusement aucune dans le Levézou ni dans le Ségala oriental. Les autres se groupent ainsi : Châtaigneraie 6 ; Ségala du Quercy 1 ; Ségala

du Nord 1 ; Ségala Central 2 seulement ; Ségala Tarnais 3, Bassins 3. Sur la lisière on en trouve 6.

Sur différents points enfin on possède des monographies intéressantes. Citons entre autres, celles qu'a publiées en 1914 M. Geze sur la région de Villefranche dans le journal de l'Aveyron et que la guerre a malheureusement interrompues. Sur les orages et les types de temps j'ai moi-même recueilli sur place une grande partie des observations utilisées.

Températures. — Région accidentée située déjà dans le Midi de la France, le Ségala subit à la fois l'influence de la latitude et celle de l'altitude. Les températures décroissent assez régulièrement vers le Nord, mais à latitude égale elles décroissent avec l'altitude. Ainsi à peu près sur le même parallèle Albi (140 m.) a une température moyenne de 13°, Alban (600 mètres) seulement de 10° 4 (3). A la même altitude qu'Alban, mais en allant vers le Nord, on peut évaluer la température moyenne de Rodez (4) à 9°9 celle d'Aurillac a 9°4 (5). Les bassins bien fermés sont un peu plus favorisés. Maurs aurait (6) 10°6 de moyenne. Toutes ces températures sont inférieures à celles des stations voisines du bassin aquitain : Cahors 12°, Brive 11°6. La courbe des températures est donc légèrement plus basse que celles de la plaine. Les mois d'hiver sont réellement froids : Rodez a une température moyenne de + 1° en janvier, Aurillac de + 1°9. Le nombre de jours de gelée qui n'est que de 48 à Brive monte à 67 à Rodez, 85 (?) à Sévérac et 87 à Aurillac.

Par contre, les températures d'été atteignent 18° en août à Rodez, 17°9 en juillet à Aurillac, 21°4 à Maurs (?).

Or, à Cahors et à Brive la température moyenne se tient en janvier entre 3° et 4°. Et les températures d'été sont presque les mêmes pour Brive et Rodez (Brive, il est vrai est à une centaine de kilomètres au nord de Rodez) : 19° en

---

(3) 171.

(4) M. Puech (166) estime sans donner de références, la température moyenne de Rodez à 12° 1. Ce chiffre me paraît très exagéré, il s'agit sans doute de la température moyenne à midi. Le chiffre que nous donnons est établi sur la période 1911-1915. Les chiffres que l'on peut déduire d'autres périodes ont une signification analogue. Notamment une moyenne effectuée sur la période de 16 ans 1887-1902, donne exactement le même chiffre : 9° 9.

(5) Le bassin d'Aurillac est trop largement ouvert à l'ouest pour ne pas subir l'influence atlantique. Beille donne 9° 5. pour 1882-1889.

(6) (112).

août; mais à Cahors, juillet a une moyenne supérieure à 21° L'amplitude entre la moyenne des mois les plus chauds et les plus froids est de :

Aurillac + 16°
Rodez + 17°
Cahors + 17°4
Brive + 15°6
Périgueux + 16° 1

Le mois le plus froid est partout janvier mais le mois le plus chaud est, dans le Nord, juillet, dans le Ségala proprement dit: août (7). Mais certaines années l'ordre des températures est changé. Il arrive, assez fréquemment que février ait une température *moyenne* plus froide que janvier : à Rodez en 1896, 3° de moins, en 1901, 6°4 ; en 1924, 2°6 ; à Aurillac en 1921: 0°7 ; en 1924 : 3°2 ; 1925: 1°6. Plus souvent, février a une température à peu près égale à celle de janvier. Il arrive même que mars ne soit pas plus chaud. En 1925, à Aurillac la température moyenne fut de 4°9 en janvier, de 1°8 en mars. Ces inversions sont encore plus marquées si au lieu de considérer la moyenne mensuelle brute on observe la moyenne des minima.

Moyenne des minima :

		janv.	fév.
Aurillac :	1920 :	— 2° ;	— 3°9
	1921 :	— 1°7;	— 3°
	1924 :	— 0°6:	— 4°7
Rodez :	1913 :	+ 2°3;	— 0°2
	1921 :	+ 1°1;	— 0°4
	1924 :	— 0°5;	— 3°3.

D'autre part les chaleurs d'août se prolongent souvent jusqu'au milieu de septembre et il est même arrivé que la moyenne des températures de septembre soit la plus forte de l'année. En 1895 à Rodez on a eu : juin 15°7 ; juillet 17°8;

(7) Températures moyennes mensuelles à Rodez :

J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	O.	N.	D.
1°	4°5	6°8	8°7	12°3	15°2	17°5	18°	15°6	10°6	5°7	3°8

août 17°4 ; septembre 18°3. Les moyennes des maxima pour Rodez et Aurillac sont :

	J.	J.	A.
Rodez :	22°7	23°9	24°7
Aurillac :	21°1	23°1	22°6.

Mais, si notre région connait par suite de son altitude des extrêmes annuels assez prononcés dans les deux sens, ce sont surtout les variations diurnes qui sont grandes. Il arrive qu'en janvier, par des temps de gel intense, la chaleur solaire soit assez forte dans la journée pour réchauffer sensiblement l'atmosphère. On note aisément des maxima de 10° à 13°, tant à Aurillac qu'à Rodez, en janvier ; de 17° à 20° en février. On a observé des écarts diurnes de 25° peut-être de 30° ; et si ces chaleurs hivernales ne durent que quelques heures, elles n'en ont pas moins une influence énorme sur l'ampleur de l'enneigement et la croissance de la végétation.

De même en été, il est à peu près exceptionnel, sauf, peut-être au fond des bassins ou aux confins de l'Albigeois, de voir les fortes chaleurs durer 24 heures de suite. Dès l'altitude de 400 mètres, la fraîcheur descend avec la chute du jour. Et nous notons pour juillet et août des minima moyens assez faibles. De 1882 à 1889 la moyenne des minima n'est pour Aurillac que de 3° en juin, 5°7 en juillet, 4°3 en août, 1°3 en septembre. Les minima absolus sont même descendus à + 2° en août 1922 et 0°5 en juillet 1923, alors qu'à Brive et Cahors les plus basses températures d'été ne descendent guère au-dessous de 7 à 8°. En été l'écart diurne peut donc atteindre et même dépasser 20°. Dans les parties les plus hautes la température s'abaisse même parfois au-dessous de 0° dès le mois d'août.

La température du Ségala se caractérise donc par une variation annuelle assez grande mais normale, une variation diurne au contraire forte. Ces faits se trouvent accentués dans les bassins assez fermés ; Maurs a des températures d'hiver aussi froides et parfois plus froides qu'Aurillac, mais l'été y est plus chaud. L'amplitude annuelle y serait de 20°2.

Vents (fig. 17) — Les quatre stations pour lesquelles nous avons des observations suivies de vents (8) présentent un trait commun ; la prépondérance marquée des vents d'origine atlantique, l'Ouest pour les stations du Nord, le N.-O. pour les deux stations plus méridionales ; une certaine importance doit être attribuée aussi aux vents anticyclonaux Est ou Sud-Est. Mais les vents intermédiaires ont peu d'intensité. Seul, à Aurillac le vent du Nord souffle à peu près autant que le vent d'Ouest. En somme deux influences s'étendent sur la région : celle de l'Atlantique, celle de l'Europe Centrale. Comme la première domine, il

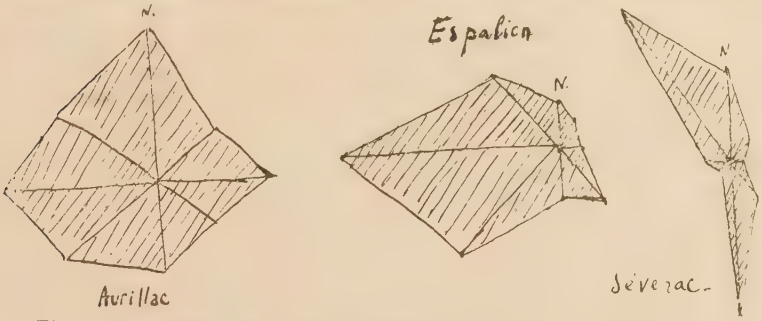

Fig. 17. — Roses des vents à Aurillac, Espalion, Sévérac-le-Château. La longueur des lignes partant du centre en direction de chacun des points cardinaux est proportionnelle à la fréquence des vents venant de cette direction. Les roses ont été construites d'après les observations des années suivantes : Aurillac, 1923-27 ; Espalion, 1919-25 ; Sévérac, 1917-21.

faudra s'attendre à une pluviosité assez forte qu'aggravera encore l'altitude et la position de la région, première hauteur sérieuse rencontrée par les vents depuis l'Océan.

La nébulosité (9) est assez forte. Elle semble décroître vers le Sud. Les chiffres d'Aurillac en tout cas peuvent être pris comme un maximum. Elle est en moyenne de 0.55 ; en aucun mois elle ne descend à moins de 4,2 (septembre). Elle monte jusqu'à 6.4 (novembre). Les mois d'été, juillet à octobre révèlent un minimum bien marqué, et les autres mois se tiennent à peu près au même niveau (10).

---

(8) Aurillac : 1923-1927 (3 observations par jour). Espalion : 1919-1921 et 1924-1925 (une observation par jour). Séverac : 1917-1921 (3 observations par jour). Rodez 1864-1869. (Une observation par jour).

(9) Une seule station : Aurillac (1923-1927)..

(10) Nébulosité à Aurillac en dixièmes (1923-27).

J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	O.	N.	D.
58	60	58	56	62	58	46	51	42	50	64	62

Fig. 18. — Chutes annuelles de pluies. **Ech. 1/2.000.000** Les chiffres indiquent les hauteurs en millimètres. Les localités indiquées ont fait des observations pluviométriques.-- En blanc, chute de moins de 1 m. — Hachures lâches : 1 m. 30.— Hachures serrées : plus de 1 m. 30.

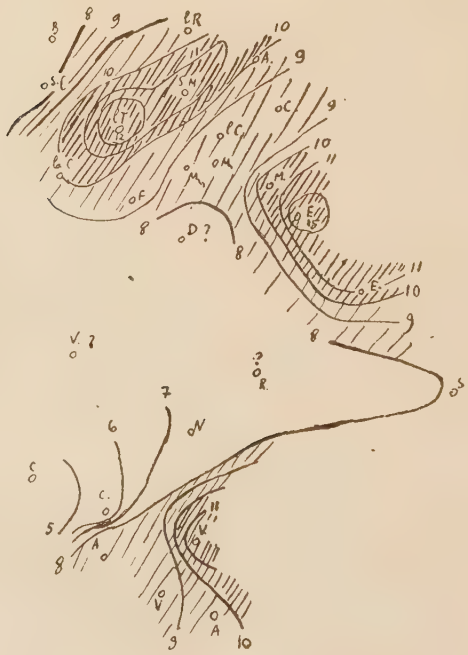

Fig. 19. — Rapport : *Chute annuelle de pluie : Nombre de jours de pluie.* — Les chiffres indiquent le nombre moyen de millimètres d'eau tombés par jour de pluie. — En blanc : moins de 8^{mm}. — Hachures lâches : 8 à 10^{mm}. — Hachures serrées : plus de 10^{mm}.

Pluviosité. — Aussi, la chute moyenne annuelle de pluie est toujours forte. Elle augmente avec l'altitude; ainsi trois stations voisines et d'altitude inégale donnent le chiffre suivant :

Albi	150 m.	916 m/m.
Villefranche d'Albigeois.	400 m.	1020 m/m
Alban	600 m.	1124 m/m.

Sur la carte des pluies (fig. 18), la dépression de Rodez est marquée par un minimum assez bas, (Villefranche 890. Rodez 840 (11). Sévérac 912). Au Sud le Ségala Central et Tarnais reçoit de 1.000 à 1.150 m/m ; au Nord le Ségala du Quercy et la Châtaigneraie sont copieusement arrosés : 1280 à Espalion, 1298 à Entraygues, 1225 à la Tronquière, 1220 à Combemaury, 1228 à Aurillac. Les chiffres épars, mais assez nombreux et concordants que nous avons pour le centre de la Châtaigneraie nous permettent de croire à des chutes dépassant 1.300 dans cette région (La Capelle del Fraysse et Laroquebrou) et sans doute 1.500 à Saint-Mamet situé il est vrai sur la dorsale de la Châtaigneraie. face à l'Ouest et par suite étant particulièrement exposé aux vents d'Ouest.

La répartition du nombre de jours de pluie amène à des constatations assez différentes. Là, l'influence de l'altitude apparaît beaucoup moins marquée ; plus importante est la disposition générale du relief. Certains lieux abrités comme Entraygues (94 jours) et Espalion (106 j.) sont beaucoup moins arrosés que des villes de plaine situées sous l'attaque directe des pluies comme Figeac et Albi (116 j.). Les stations des plateaux donnent des chiffres variables sans que l'on puisse y voir une règle ou une explication générale Ainsi, la Tronquière n'est arrosée que 98 jours par an alors que Combemaury l'est 158, Alban 115 et Naucelle 140 jours. Le nombre de stations est trop réduit pour que l'on puisse avec certitude établir des zones altitudinales de maximum ou de minimum pluviométriques.

Par contre, le rapport chutes/jours (fig. 19), indiquant

(11) Buffault [121] donne : 1020 pour Rodez ; ce chiffre serait très vraisemblable mais ne concorde avec aucune des observations que nous avons pu utiliser La période 1892-1901, ne donne même que 686 mm. 5 de moyenne. Boisse [102. p. 14] donne pour la période 1857-67 : 569 mm. 45.

la quantité d'eau tombée par jour effectif de pluie peut donner d'intéressants résultats en distinguant les pays de pluie fine et ceux d'averses massives. Là, se font sentir à la fois l'influence de l'altitude et celle de l'exposition. La bordure du massif et les plaines ou couloirs largement ouverts E. O., reçoivent assez fréquemment des nuées qui n'apportent pas forcément une chute importante. Ainsi, Carmaux, Albi, Naucelle, situés près ou à proximité de la bordure du Massif, Sévérac et Rodez dans le couloir central S. O. Figeac et Maurs dans la vallée du Célé facilement remontée par les nuages ne reçoivent pas en moyenne 10^{mm} par jour de pluie. Les trois stations types : Albi, Villefranche, Alban, donnent respectivement 8,2, 8,6 et 9,8. Par contre, Aurillac, légèrement abrité des vents du Sud, mais adossé au Cantal reçoit des chutes plus fortes : 10,9 — St-Mamet et la Tronquière ont : 11,2 et 12,8. Enfin, des stations comme Espalion et Entraygues, profondément encaissées dans une gorge, reçoivent surtout de fortes averses, beaucoup d'orages dûs à la violence des contrastes de relief (11,8 et 15,8).

Le régime des pluies (fig. 16) est par contre uniforme et la tendance pluviométrique de chaque mois est en général la même dans les diverses stations. La courbe des pluies présente un minimum très marqué en janvier-février, un autre en avril, enfin un long minimum d'été : juillet-août-septembre. Par contre, trois maxima nets : mars, excessivement pluvieux à peu près tous les ans, mai-juin, et un long maximum d'automne : octobre-novembre-décembre. Donc deux saisons bien caractérisées, l'été sec et l'automne humide. Hiver et printemps sont plus sujets à des variations, dont le seul trait saillant est la forte pluviosité du printemps. Même Sévérac-le-Château, station un peu excentrique et pouvant recevoir, par les Causses certaines influences méditerranéennes (12) a exactement le même régime : son seul trait distinctif est la sécheresse extrême d'été, qui

(12) Certains orages méditerranéens de printemps, particulièrement violents, font sentir leur action sur l'ensemble de la région. Amenant à la fois une forte précipitation et une fusion rapide des neiges, ils peuvent provoquer des inondations subites. Tel le fameux orage du 1er et 2 mars 1930, qui, à Aurillac, du 1er mars 1930 (16 h.) au 3 mars (24 h.) donna 48 cms. d'eau et fit fondre une couche de neige de plusieurs centimètres.

fait qu'en septembre cette station ne reçoit que 1/19 de la chute totale annuelle de pluie, et 1/5 dans les trois mois d'été (fig. 16). C'est le même régime que les stations voisines du bassin Aquitain ; Cahors, notamment, présente exactement les mêmes variations. Toutefois les écarts entre les divers mois sont plus forts dans les stations voisines de la plaine : Cahors, 1 à 3 entre le mois le plus pluvieux et le plus sec alors qu'à Combemaury le rapport n'est que de 1 à 1,5.

Neige. — Une faible quantité de ces précipitations tombe sous forme de neige. A en croire les vieilles gens, elle serait en décroissance depuis une trentaine d'années. Autrefois au aurait vu pendant de longs hivers tomber la neige au point de rendre toute communication impossible. Aujourd'hui rien ne rappelle ce proche passé. La neige est rare. Même en plein hiver, la forme normale de précipitations reste la pluie. A Rodez, les moyennes effectuées sur les années récentes ne donnent que 13 à 14 jours de neige par an (alors qu'une moyenne 1885-1901, donne déjà 17), à Sévérac 23 ; dans les plaines et les bassins, les chiffres sont encore beaucoup plus faibles : Espalion, Decazeville, Entraygues ne la voient guère plus de 4 à 6 jours par an. Encore ne faut-il se méprendre sur ces chiffres. Telle chute de neige enregistrée n'a donné qu'une impalpable poussière blanche, constatée au réveil et que les premiers rayons du soleil ont fait fondre. Aussi, plus encore que la hauteur des chutes, nous apparaît faible la durée de l'enneigement. Alors que les vieux récits nous dépeignent la difficulté d'accès de la Châtaigneraie ou des Ségalas de décembre à Pâques, les transports en traineaux, la vie reculée, arrièrée, inquiète des hameaux perdus dans la neige dès 600 mètres d'altitude (13), aujourd'hui la circulation du chasse-neige est rare au-dessous de 700 mètres, et encore jusqu'à 1.000 mètres n'est-elle nécessaire que certains hivers. Il faut atteindre les hautes planèzes du Cantal ou les plateaux de l'Aubrac, vers 1.000 ou 1100 mètres

---

(13) Voir, par exemple, les enquêtes sur le dédoublement de certaines paroisses en 1787, contenues dans : A. N. K.1167. Le principal argument invoqué pour la création de nouvelles paroisses est l'impossibilité d'assister aux offices plusieurs mois par an. Un tel argument ne serait plus possible aujourd'hui.

pour voir véritablement l'enneigement prendre de l'ampleur et les creux se remplir de neige apportée par l'écir, formant les combles ou congères qui arrêtent la circulation. La seule station pour laquelle nous ayons des chiffres suivis, Aurillac, indique une moyenne de 20 jours d'enneigement par an. Encore cet enneigement est-il très partiel. Les versants exposés au Nord, les lieux ombragés, seuls voient la neige rester si longtemps sur le sol ; mais, en face, sur le versant du soleil, elle a fondu dès les premiers jours et on peut citer comme absolument exceptionnel l'hiver de 1928, durant lequel, mêmes aux adrets, la neige mit, une fois, huit jours à fondre.

La répartition instantanée des lieux enneigés est assez curieuse. Autant que j'ai pu m'en rendre compte, la limite inférieure de l'enneigement, outre la différence entre adrets et ubacs ne se tient pas à une limite fixe, mais diminue vers l'Est. Ainsi, lorsque la neige aux flancs du bassin d'Aurillac, s'arrête vers 650 mètres, on la voit s'arrêter vers 700 mètres dans l'Ouest de la Châtaigneraie, vers 750 dans le Ségala du Quercy. A cette situation on peut voir deux causes : la chute est de plus en plus forte vers l'Est, jusqu'au faîte du Cantal. De plus, la température influencée sans doute par le voisinage du bassin aquitain, diminue au contraire vers l'Est : la fusion de la neige est donc plus vite achevée à l'Ouest.

Mais si la chute totale de neige n'est pas particulièrement abondante, sa répartition à travers les mois de l'année est plus typique et présente un caractère plus montagnard. On a vu la première neige tomber dans le Lévezou dès le 13 août (en 1912) (14). Souvent elle y tombe dans le courant d'octobre. Par contre les terrains d'altitude moyenne (600-700 m.) n'en reçoivent en général, guère avant le 10 novembre. Et ensuite, la neige n'étonne pas en décembre, janvier, février, mars. Mais, ce qui frappe le plus, est sa persistance au cours du printemps. Avril et mai en ont parfois plus que janvier et février. On a vu, le 16 mai 1926, l'ensemble des Ségalas couvert de plus de 5 centimètres de neige. En juin elle devient exceptionnelle, même sur les hauteurs les plus

(14) Puech 154 p. 15. Journal de l'Aveyron, 25 août 1912.

fortes, mais il n'y a guère que le mois de juillet pour lequel on n'ait jamais constaté de chute.

2. Les saisons et les temps

Ce schéma général du climat ségalien ne s'appuie que sur des moyennes et constitue une synthèse dont les différents détails manquent de vie. Pour mieux apprécier les divers aspects climatiques, nous allons parcourir maintenant l'année, en examinant pour chaque saison les types principaux de temps. Ainsi, nous en serrerons de plus près le mécanisme détaillé.

Dépressions barométriques. — Il nous faut d'abord mettre à part un type de temps qui peut se produire à n'importe quel moment de l'année: type classique du passage de l'Ouest à l'Est d'une dépression barométrique abordant l'Europe par l'Océan Atlantique. Presque toujours le centre du cyclone est au nord de notre région. La durée du passage est fort variable ; sans parler des dépressions orageuses elle peut varier de 24 heures à 15 jours. Le début de la baisse barométrique est accompagné *invariablement* de l'apparition de cirrus, bientôt suivie d'un réchauffement sensible de la température, dû à des souffles du S.E. puis du Sud. Ceux-ci peuvent devenir assez forts et desséchants : en cas d'enneigement, même assez prononcé, on voit, sous leur action la neige fondre aussi bien sur les versants exposés au Nord que sur les autres. Au bout d'un laps de temps plus ou moins prolongé suivant l'importance de la baisse barométrique, le ciel se couvre de cirro-cumulus, puis d'altò-cumulus. Le vent tourne au S. O. La région commence à recevoir quelques ondées. Là-dessus, le baromètre cesse de descendre, puis remonte presque tout de suite ; il est rare que l'aiguille de l'enregistreur reste quelque temps dans les basses pressions. Le début de la remontée s'accompagne de la formation de nimbus, de vents nettement d'Ouest et d'une chute de pluie à peu près générale qui dure tant que le baromètre n'est pas revenu soit à une ligne horizontale, soit à une descente : pendant ce temps, le vent tourne d'abord au N. O. puis au Nord. En saison froide, la fin de la dépression est marquée par une chute de neige après laquelle le temps s'éclaircit de

nouveau. Quelques cumulo-nimbus traînent encore, laissant souvent voir au-dessus d'eux les cirrus annonciateurs d'une nouvelle dépression. La durée de la chute de pluie est en rapport étroit avec la durée de la remontée barométrique. Elle peut durer quelques minutes, quelques heures, deux semaines (surtout en hiver.) Une accentuation de la hausse est immanquablement accompagnée ou suivie de très près par une chute diluvienne. Quelques exemples suffiront à illustrer ce mécanisme.

Le 16 novembre 1927 (15) le sol était couvert de neige. Vers 16 heures, le baromètre commence à descendre et vers 18 heures, sous l'effet du réchauffement de la température la neige fond. La baisse se poursuit toute la journée du 17 et du 18. Les premières gouttes de pluie ne tombent que dans la nuit du 18 au 19, alors que le baromètre ayant descendu depuis le début de 14^{mm} semble se stabiliser. Mais le 19 vers 12 h., la baisse reprend; la pluie s'arrête aussitôt et le vent souffle en tempête. Le minimum barométrique est atteint le 20 à 9 heures. A ce moment la dépression totale a atteint 20^{mm}. Puis s'ébauche une remontée continue qui va s'accentuer et durer jusqu'au 23 à minuit. La pluie commence à tomber le 20 vers 17 heures, et ne cesse que le soir du 22. Au total 7^{mm} de pluie sont tombés avant le minimum barométrique et 22^{mm} après.

C'est un exemple de dépression simple. Mais souvent elles prennent plus d'ampleur, se compliquent de maxima ou de minima secondaires (16). Une des plus marquées que nous ayions observée a duré du 22 au 31 mars 1927. La descente a été assez brusque et s'est faite en 2 paliers : du 22 mars 17 h. au 23 mars 14 h., la baisse a atteint 12^{mm}, sans qu'il y

---

(15) Les observations barométriques consignées dans ces paragraphes ont été faites : 1° Jusqu'au 23 janvier 1927 par la maison MARTEL, optique à Aurillac qui m'a gracieusement cédé sa collection de graphiques pour l'année précédente.

2° A partir du 24 janvier 1927 par moi-même au lycée d'Aurillac. Mais les baromètres employés dans l'un et l'autre cas n'ayant pas été officiellement ramenés au niveau de la mer, nous ne parlerons ici, en général que de variations relatives et non de hauteur absolue.

(16) Il n'est ici, bien entendu, pas question de la baisse quotidienne de 1 à 3 mm, qui, presque en toutes saisons se produit de 12 h. à 16 h., d'autant plus marquée que la station est mieux abritée et qui est due uniquement au réchauffement du milieu de la journée.

ait eu de précipitation. Ensuite jusqu'au 24, 6 heures, légère hausse de 0 ^{m} 5 avec abondante chute de pluie. De nouveau le baromètre descend, le 24, de 6 h. à 14 h. d'une hauteur de 11 ^{mm} de sorte que la baisse totale en moins de 48 h. dépassait 23^{mm}. Puis commence une remontée par saccades, qui dure jusqu'au 31 à 11 h. et qui est, d'un bout à l'autre, accompagnée de précipitations ; très fortes le 24 et le 25 (53^{mm}) elles s'atténuent dans la suite pour finir par quelques averses insignifiantes (42^{mm} du 26 au 31). C'est là le trait le plus remarquable de ce type de temps, et qui contribue à nous expliquer la forte pluviosité annuelle. Tout passage de dépression est accompagné, dans sa seconde partie, d'une chute de pluie. Tout au plus peut-on opposer à cette règle deux ou trois exceptions annuelles. Les régions les mieux abritées ou les plus méridionales ne reçoivent pas toujours la pluie attendue. Mais la plus grande partie des plateaux de la Châtaigneraie et des Ségalas doivent la subir. Quelquefois, il y a une variante importante ; en hiver et au printemps, il arrive — rarement — que la dépression passe au Sud (sur la Méditerranée). Dans ce cas la succession des vents et des temps est inversée : d'abord fort vent du Nord, avec, éventuellement neige, puis chute de pluie (et s'il y a lieu fusion de la neige), enfin réchauffement et vent du Sud.

Les contrastes de températures peuvent atteindre 30° les hivers froids entre la période de vent du Sud (+10°) et celle de vent du Nord (—20°) distantes seulement de quelques jours, parfois de quelques heures seulement, aggravant ainsi les variations diurnes, normalement assez fortes dans un pays d'altitude moyenne.

Types de temps d'hiver. — On peut dire que l'hiver présente les différents types de temps nettement marqués. Deux surtout sont remarqublement caractérisés : l'hiver sec et l'hiver pluvieux.

Le temps sec d'hiver correspond à la présence d'un anticyclone sur l'Est de l'Europe, ou l'Europe centrale, coïncidant avec l'absence de dépressions sur la Manche ou la Méditerranée. Les vents d'Est ou du Nord soufflent alors faiblement et régulièrement et le beau temps reste stable pendant des périodes qui peuvent être assez longues. Pendant le mois particulièrement sec de janvier 1925, on a constaté à

Aurillac 38 directions du vent de N.-E. E. et S.-E., 17 du Nord, 30 seulement de toutes autres directions et 8 calmes parfaits (sur 90 observations).

Les caractères principaux de ce type de temps sont d'abord une très grande stabilité barométrique : A Rodez, lors de la période anticyclonale du 12 au 29 janvier 1925, l'écart barométrique ne dépasse pas 9^{mm} (712-721) moyenne 710. Encore du 17 au 29 n'atteint-il pas 6^{mm} (17). Le barogramme indique une ligne régulière, légèrement creusée chaque jour aux environs de midi.. Du 15 au 22 février 1928, à Aurillac, la variation n'est que de 4^{mm} (718-722). Nous notons ensuite une remarquable constance de température. Le thermomètre régulièrement exposé ne monte guère au-dessus de 0° à l'altitude de 600 m., mais ne descend pas non plus, très bas : — 5 et — 6° sont les températures normales de la nuit. Par contre l'insolation devient assez forte pour échauffer sensiblement le sol. Alors que la nébulosité moyenne d'un mois de janvier cyclonal est, à Aurillac de 0,6 à 0,7 et même atteint 0,8, on a vu, en 1925, la nébulosité moyenne de janvier nettement anticyclonal descendre à 0,38. Si le sol est enneigé, la neige fond partout où luit le soleil ne serait-ce que quelques minutes.

Ce type de temps se rencontre assez fréquemment du 1er janvier au 20 février, plus rarement avant ou après ces deux dates. C'est à l'existence de ces périodes qu'est dû le minimum pluviométrique qui marque les moyennes de janvier et de février. Par contre la fin de février et le mois de mars en entier sont presque toujours le théâtre de passages répétés de dépressions. Parfois, ce type de temps s'étend sur certaines périodes de janvier et du début de février. Il est normal également à la fin de l'automne et au début de l'hiver (fin octobre exceptionnellement et presque toujours novembre et décembre). Les dépressions se succèdent sans interruption, parfois elles chevauchent l'une sur l'autre. Un système nuageux est déjà amorcé lorsque le précédent vient de finir, de sorte que, à peine terminée, la pluie recommence. Alors, on a des jours, des semaines, consécutives de pluies presque continues. Si par hasard existe un certain

(17) Lempereur P.V.S.L.S.A. T. XXX. p. 192.

intervalle entre deux dépressions, la fin de la première donne lieu à une chute de neige, et à un coup de vent du Nord qui refroidit considérablement l'atmosphère. Par contre le vent du Sud qui amorcera la dépression suivante se fait sentir d'autant plus violemment qu'il succède à un temps froid. Ces dépressions successives sont nettement dyssymétriques: la partie descendante des graphiques — période de beau temps — est brusque et brève (1 ou 2 jours) tandis que la partie ascendante s'éternise, durant jusqu'à 8 à 10 jours. Contrairement au précédent, ce type de temps est favorable aux extrêmes variations de température. Elles alternent, douces et rigoureuses. C'est toujours à la fin ou aussitôt après le passage d'une dépression que se constatent les températures les plus basses. Si nous relevons les températures inférieures à —10° enregistrées à Aurillac et à Rodez nous les trouvons toujours succédant immédiatement à une chute de pluie ou au cours d'une période de neige. Les minima ainsi constatés ont été de —14,8 (en janvier 1888 à Rodez (18). A Villefranche de —14° (19) (1914) ; —17°5 à Salles-Curan. (Levézou, près de 1.000 mètres d'altitude) (20). L'hiver de 1929 a vu ces chiffres partout dépassés, grâce à la présence d'un anticyclone sur le nord des Iles Britanniques avec absence complète de dépression et disparition de l'influence de l'anticyclone des Açores. De là, un vent du Nord s'abattant, après des chutes de neige et refroidissant la température au point de faire baisser le thermomètre au-dessous de —20°, —24 à Aurillac (21). Même dans les régions privilégiées comme Aubin, on a constaté —17° et certains jours la température n'est pas montée au-dessus de —6°.

Bien que fort désagréable, la pluviosité de la fin de l'hiver présente un intérêt capital pour la pousse de l'herbe. Si le temps anticyclonal persiste en mars, le cultivateur com-

---

(18) Il faut tenir compte de la position élevée de ces deux stations. Sur le bord des rivières, par suite du phènomène de l'inversion des températures, normal en ces saisons, on doit compter 2 à 3° de moins.

(19) Gèze. Le mois de janvier 1914 à Villefranche de Rouergue [24] 1914-8 février.

(20) Marre [24] 8 février 1914. Cet auteur donne même —17° pour Rodez.

(21) Certains prétendent même avoir observé — 30°. Très douteux.

mence à s'inquiéter pour la nourriture printanière des bêtes. L'éleveur même est généralement content d'un mois de février pluvieux.

Vers la mi-avril les dépressions s'espacent, les vents du nord deviennent moins froids, la pluie, est moins continue. Généralement la fin d'avril et le début de mai sont beaux. C'est encore à l'existence de ces années de printemps sec qu'est dû dans les moyennes le minimum d'avril. Mais le régime pluvieux dure parfois jusqu'à la fin de mai.

Types de temps d'été. — A ce moment commence à s'installer un type différent de temps ; l'anticyclone sibérien ne se fait plus sentir et par contre les vents du sud persistants décèlent la présence plus voisine de l'anticyclone des Açores. Ce régime commence parfois dès le début de mars, mais n'est en général, stable, qu'à partir d'avril, ou de mai. Pour peu que l'anticyclone monte vers le nord, le vent tourne au S.-O. et à l'ouest et ce peut être la pluie, même sans dépression bien marquée (22).

Le printemps est essentiellement la période des orages : de là, la pluviosité assez marquée de mai et juin. Les pluies atlantiques s'ajoutent aux pluies orageuses. Vers la fin juin la pluie devient plus rare.. Les étés sont parfois nettement pluvieux, avec passages successifs de dépression (en 1927, par exemple), mais c'est l'exception. D'habitude la sécheresse au contraire règne en maîtresse de juillet à septembre; et si elle n'est pas dangereuse pour l'alimentation humaine, — les arènes granitiques conservent des réserves d'eau pratiquement inépuisables — elle peut devenir très inquiétante pour la croissance de l'herbe et la nourriture du bétail. On trouve alors des situations atmosphériques analogues à celles de janvier : de longues périodes anticyclonales, mais cette fois avec léger vent du sud, parfois prenant la forme de « vent solaire », c'est-à-dire tournant avec le soleil, et soufflant le matin de l'Est, à midi du Sud, le soir de l'Ouest. Par exemple du 6 au 23 septembre 1926 la pression se maintient constante avec des écarts maxima de 10^{mm}.

---

(22) A Rodez au mois de mai 1924 on a noté : 58 directions de vents. SE, S, SO ou O pour 26 autres directions seulement sur 93 observations.

(Maximum à Aurillac : 724 le 7 de 7 heures à 10 heures ; minimum : 714 le 11 à 15 heures), (heures légales). La légère dépression diurne est plus marquée qu'en hiver, atteignant 4^{mm} et aussi plus longue. Elle commence à se dessiner dès 10 heures, (heure légale), atteignant son point le plus bas entre 15 heures et 17 heures et se terminant entre 18 heures et 21 heures. La chaleur devient accablante. Dès 9 heures le soleil chauffe et la fraîcheur ne se fait guère sentir avant 21 ou 22 heures. C'est pendant ces périodes que l'on constate les plus fortes températures : 30 à 32° avec des maxima absolus de 33°5 à Aurillac et de 34° à Rodez (en août 1921). Aussi l'agriculteur guette-t-il avec impatience la pluie bienfaisante et si elle s'obstine à ne pas venir, appelle de ses vœux l'orage, malgré les risques inévitables qu'il entraine : tempête, grêle, ravines, éboulements.

Il finit d'ailleurs toujours par arriver. Nous ne notons pour notre région aucun mois sans pluie (alors qu'on en a constaté dans les Causses du Quercy). Le nombre des orages, assez variable, n'est d'ailleurs pas considérable en été ; en juillet et août leur nombre n'est jamais supérieur, il est même souvent inférieur au nombre de ceux constatés en mai-juin. Au total, 8 à 10 par an Rodez (23) ; 15 à 20 à Aurillac, 15 à 25 à Sévérac-le-Château (24). Ils sont brusques et subits. Une légère dépression barométrique les précède, profonde de 3 à 4^{mm} seulement ; elle serait donc difficile à distinguer de la baisse diurne, si elle n'était accompagnée d'un vent extrêmement fort du S.-E. ou du Sud. Des cirrus, puis aussitôt de grands cumulus couvrent le ciel. En quelques minutes la baisse barométrique est arrêtée puis compensée par un rapide mouvement ascendant et alors, éclatent les premiers coups de tonnerre. La trajectoire de l'orage est soit Est-Ouest, soit Sud-Nord. On a constaté le 30 juillet 1913 (25) un orage accompagné de grêle ayant suivi une ligne rigoureusement dirigée de l'ouest à l'est, de Martiel (Causse de Limogne) à Marcillac avec une vitesse moyenne

---

(23) Ou plus exactement 8 à 10 jours d'orage, car parfois dans une seule journée on en voit passer deux. (A Aurillac on en a constaté 4 du 8 juin 1929, 18 heures au 9 juin 18 heures).

(24) Toutes les observations sont trop discontinues pour pouvoir justifier une moyenne précise.

(25) Gèze. Les orages de Villefranche en 1913. [24] 2 août 1914.

de 36 kilomètres à l'heure. Mais il y a aussi des trajectoires aberrantes venues du N.-E. ou même de l'Est et traversant les Causses, puis le Lévezou et le Ségala.

Avec septembre la température devient moins forte, les orages moins fréquents. Souvent vers le 15 ou le 20, un coup subit de froid annonce la fin de la belle saison. Si octobre est parfois encore beau et chaud, si même en novembre le légendaire été de la Saint Martin correspond souvent à une réalité vers le 11 (26), en règle générale le système de dépressions successives reprend dès octobre et les 3 mois qui clôturent l'année sont remarquablement pluvieux — plus que froids d'ailleurs — avec généralement un maximum en novembre cependant que la légère baisse de décembre trahit le début de l'influence encore timide de l'anticyclone sibérien qui dominera en janvier.

3. Le régime des eaux courantes

Une étude hydrographique de notre région n'est ni très intéressante, ni très facile. La plupart des rivières en effet ne font que la traverser, n'y ont pas leur source, ni leur embouchure et subissent des influences diverses que nous ne pourrions analyser en détail sans être obligé d'entrer dans l'étude approfondie d'autres contrées. Ainsi la Cère est incompréhensible sans l'étude du Cantal, le Lot, sans celle des Grands Causses et de l'Aubrac, l'Aveyron sans celle du Causse de Sévérac, le Tarn, sans celle des Cévennes et des grands Causses. Au surplus ces rivières coulant généralement au fond des couloirs absolument isolés influent peu sur la vie de la région.

Ces rivières d'autre part sont mal connues. Une première série de jaugeages effectués avant la guerre inspirait peu de confiance même à ceux qui l'effectuaient (27). La perspective de l'utilisation hydro-électrique a fait procéder depuis 1913 à une deuxième série de mesures, plus sérieuses et plus suivies, et donnant des résultats sensiblement différents de ceux de la première série. Nous nous contenterons d'exposer brièvement quelles conclusions il est permis d'en tirer.

Coefficient d'écoulement. — Le coefficient d'écoulement est évidemment difficile à calculer, en raison du faible nombre de stations pluviométriques dans le Ségala et le Lévezou, et bien que les Ponts et Chaussées aient fait une partie du travail en calculant l'indice d'écoulement *Débit : kilo-*

---

(26) Par exemple en 1926 et 1928.

(27) Les chiffres moyens obtenus ont été publiés dans VIGARIE [76], avec beaucoup de réserves sur leur valeur absolue. Malheureusement ils sont peu utilisables, l'auteur ayant oublié de dire à quel endroit du cours les mesures avaient été faites.

mètre carré de bassin versant. La seule rivière importante qui ne reçoive aucune influence extérieure est le Viaur. Comme elle a un poste d'observation à la sortie du Lévezou (Camboulas) un autre au cœur du Ségala (St-Just) nous pouvons éliminer l'influence du Lévezou, impossible à identifier à cause de l'absence de station pluviométrique. Sur cet espace, en nous basant sur les chutes de pluie de Rodez et de Naucelle, on calcule que 32 % seulement des eaux tombées à la surface du sol s'écoulent par la rivière. On sera certainement étonné de cette faible proportion, c'est pourtant un maximum, car différentes rivières affluentes vien-

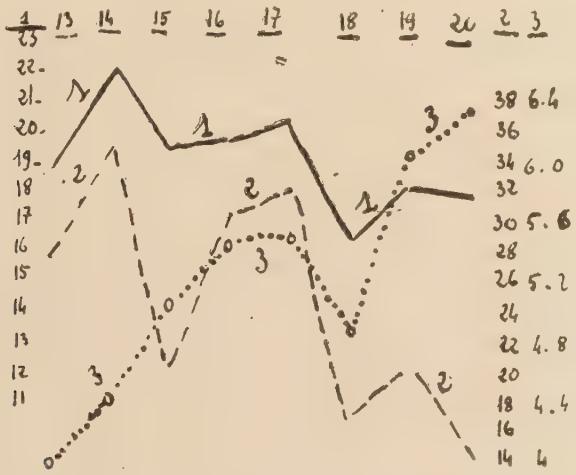

Fig. 20. — Hydrologie de l'Aveyron supérieur (1913-1920).

1. Total annuel des pluies à Rodez et Sévérac. (Echelle des hauteurs en millimètres à gauche).

2. Proportion de pluie tombée pendant les quatre mois chauds. (Hauteur en %, échelle n° 2 à droite).

3. Coefficient d'écoulement annuel (en dixièmes, échelle n° 3 à droite). En haut, années numérotées de 1913 à 1920.

nent des premières pentes du Lévezou, où la pluviosité est sans conteste plus forte. De chiffres il est vrai très épars que l'on a pour le Vioulou on tire, en fixant arbitrairement la chute de pluie moyenne du Lévezou à 1.000^{mm} une moyenne encore plus faible. On ne peut pas attribuer aux chiffres trouvés ainsi une valeur absolue ; il n'en reste pas moins que la quantité d'eau écoulée est faible par rapport à l'eau tombée. La plus grande partie est absorbée par la végétation et l'évaporation.

L'Aveyron à Cambon est un type de rivière dont le bassin s'étend à peu près par moitié sur le Causse et par moitié sur le Ségala. En outre on a à Sévérac et Rodez deux stations pluviométriques assez sûres. L'étude du fleuve à cet endroit peut donc apporter des résultats plus certains que ceux donnés par le Viaur. Le cœfficient moyen pour les années 1913 à 1920 est de 50 %. Ce chiffre nous amène à penser que le chiffre trouvé pour le Viaur est trop faible. puisque ce dernier ne draine que des régions imperméables. Le coefficient est d'ailleurs très inégal. De 1913 à 1920 il a varié entre 40 et 66 %. Le graphique ci-joint (fig. 20.) permet d'en suivre les variations. La courbe du débit n'est que très grossièrement parallèle à celle des pluies. Quant à la courbe du coefficient elle est influencée par plusieurs facteurs : la chute de pluie d'abord ; le coefficient varie dans le même sens qu'elle ; mais très souvent elle semble s'en écarter. En définitive il paraît inversement proportionnel à la quantité de pluie tombée pendant les 4 mois d'été (juin, juillet, août, septembre). Ces résultats coïncident avec ceux qu'à obtenus M. Morin dans une étude sur le Haut-Cher, qui coule entièrement dans des terrains anciens (28).

Débit et régime. — Etant donné le grand nombre de ruisseaux et cours d'eau, il ne faut s'étonner de leur faible importance. Les artères maîtresses du réseau hydrographique : Cère, Aveyron, Viaur, sont de très maigres rivières dont le débit moyen ne dépasse pas 25 m³ à la seconde. Seuls le Lot et le Tarn ont un débit important, mais ont une origine étrangère à la région.

Parmi les rivières coulant à peu près entièrement dans la zone étudiée, deux sont particulièrement intéressantes : l'Aveyron et le Viaur. Disposant de postes d'observation situés sur le Viaur au bout de 1008 km² de bassin, sur l'Aveyron au bout de 1005, les chiffres que l'on possède sur ces deux cours d'eau sont comparables et permettent de

(28) Morin. *Sur le coefficient de ruissel'ement des cours d'eau dans le Massif Central. Compte rendu de l'Académie des Sciences.* 24 novembre 1919.
— Au moment de livrer ces lignes à l'imprimeur, je prends connaissance de l'article de M. Parde sur le Lot [125 bis]. Le Lot, dont le bassin supérieur se partage, comme celui de l'Aveyron entre calcaires et roches imperméables accuse 61 % a Entraygues ; Le Célé à son embouchure (même répartition des terrains) a un coefficient de 49 %. L'auteur note que ces chiffres sont particulièrement élevés.

délimiter le rôle des roches calcaires, absentes dans le Viaur et couvrant au contraire 500 km² environ dans le bassin de l'Aveyron.

Ce qui caractérise ces rivières, c'est en général, l'irrégularité moyenne. Pas de ces écarts formidables entre débit d'étiage et débit de crue que l'on constate dans les rivières méditerranéennes. Pas non plus cette constance de débit que l'on trouve dans certaines calmes rivières des plaines du Nord. D'ailleurs, d'une rivière à l'autre, les variations sont nombreuses, trop fortes même pour ne pas être entachées d'erreurs. Sur le Viaur, pendant la période 1913-1920 le plus faible débit a été de 0 m³ 66, le plus fort de 125 m³ (écart 1 à 189); l'écart entre le minimum moyen et le maximum moyen des 8 ans a été encore de 1 à 87. D'après les chiffres plus anciens donnés par M. Vigarié, un grand nombre de rivières secondaires ont un écart moyen analogue : 61 pour la Serène de Sanvensa, 87 pour l'Alrance ; il est un peu plus fort pour les rivières du Levézou et du Ségala méridional, plus accidenté : Vioulou, 159 ; Rance, 186 (29).

D'ailleurs ces écarts sont dûs beaucoup plus aux maigres très prononcés d'étiage qu'aux crues. Sur le Viaur, le débit moyen de crue n'est égal qu'à 5 fois le débit moyen annuel et moins de 7 fois le débit moyen des eaux moyennes. Par contre l'étiage n'est que de 1/17 du débit moyen et même le débit caractéristique d'étiage (débit au-dessous duquel le fleuve ne descend pas plus de 10 jours par an) n'est encore que de 1/10 du débit moyen des eaux moyennes.

Ceci nous indique que les orages, quelque violents qu'ils soient, n'arrivent pas à causer à ces rivières d'inondations désastreuses ; par contre les périodes de sécheresse sont beaucoup plus redoutables et peuvent amener la rivière à tarir presque complètement ; il est même remarquable que par ces périodes, le débit de la rivière *diminue* vers l'aval sauf, bien entendu, si elle reçoit un affluent important. Ainsi à Saint-Just en 1929, le Viaur est descendu à 740 litres par seconde, tandis qu'à Pampelonne, 10 kilomètres en aval, il n'en roulait plus que 560 (alors qu'en crue les chiffres respectifs ont été, la même année 96 et 113 m³).

(29) L'écart de 8 que l'on obtient d'après les chiffres du Lézert est inexplicable.

Nous devons voir dans ces faits l'influence de l'arène de décomposition des schistes et des granites, qui absorbe une quantité d'eau assez considérable pour retarder la crue ; mais son épaisseur n'est jamais assez grande pour constituer des réserves pérennes et sans être absolument sèches — comme le Limousin, le Ségala ne peut périr de sécheresse — les eaux qu'elle contient sont insuffisantes pour compenser, dans les rivières, les effets de l'évaporation.

C'est justement l'absence de cette arène qui donne aux rivières des bassins permiens un caractère spécial. Là, après un orage toute l'eau afflue en même temps au ruisseau. Sur l'Ady, le débit de crue serait de 200 fois le débit d'eaux moyennes, sur le Créneau de 180, sur l'Auterne, de 109. Par contre, une fois la pluie passée, les réserves du sol sont très vite épuisées et les eaux moyennes sont très basses. En été la sécheresse tarit à peu près complètement ces cours d'eau. L'Ady, qui roule 20 m³ en moyenne, descend jusqu'à 50 litres, l'Auterne, au lieu de ses 17 m³ de crue n'a plus que 7 litres. L'écart total, entre débit minimum et débit maximum atteint 1900 pour le Dourdou, 2.500 pour l'Auterne.

On s'attendrait à trouver pour les rivières en partie alimentées par des terrains calcaires, une plus grande régularité. C'est bien le cas de l'Alzou, qui draîne en partie le Causse de Montbazens et où l'écart moyen descend à 40. Pour l'Aveyron, cependant, les constatations sont différentes. L'écart extrême dans la période 1913-1920 a atteint la valeur de 548 ; l'écart moyen annuel, 110, est encore supérieur à celui du Viaur. La courbe des pluies de Séverac-le-Château donne l'explication de cette anomalie apparente. Les minima pluviométriques de cette station sont beaucoup plus prononcés que ceux du Ségala. La sécheresse étant plus forte il ne faut pas s'étonner de voir l'étiage moyen annuel n'être que de 732 litres (au lieu de 1230 pour le Viaur) et le minimum absolu être descendu à 160 litres (Viaur 660). L'écart entre l'étiage et le débit moyen est donc de 1 à 22 au lieu de 1 à 17 pour le Viaur. Par contre la proportion entre débit moyen et crues est le même : 5.

Mais où l'influence régularisatrice du calcaire se fait sentir, c'est surtout sur les différences entre crues. Sur le Viaur les inégalités sont très prononcées. En 1917 le débit moyen des hautes eaux a été de 40 m³, en 1919 de 71

m³. L'écart d'une année à l'autre est de 1 à 1,75. Sur l'Aveyron, les chiffres extrêmes du débit moyen des hautes eaux ont été de 29 m³ en 1913, 44 en 1919, soit 1 à 1,5 seulement.

Les crues de ces rivières ont lieu presque toujours en hiver dans la période pluvieuse de novembre-décembre ou en janvier-février-mars, lorsque cesse le régime anticyclonal. Celles de la fin de l'hiver sont les plus graves, car elles coïncident généralement avec un adoucissement de la température provoquant la fonte des neiges du Levézou ou de la Châtaigneraie et accompagné de fortes chutes de pluie. Mais jamais les crues ne sont assez abondantes pour provoquer des désastres. M. Vigarié dressant un consciencieux catalogue des crues importantes ayant provoqué des demandes de secours, n'en relève que 3 pour le Viaur, depuis 1860 (2 en décembre, 1 en février). Les maigres, au contraire, ont lieu surtout en été. Ils commencent en juin, après la fin de la période des orages et durent jusqu'en septembre par les années sèches. Toutefois, cette période peut être interrompue par quelque montée d'eau subite qui, cependant, n'atteint jamais, en cette saison, la proportion d'une crue.

En résumé trois sortes de rivières : *celles de bassin entièrement granito-schisteux:* étiage faible, crues peu abondantes ; — *les rivières de bassin en partie calcaire:* crues semblables, mais étiage exagéré ; *les rivières de bassin argileux:* étiage et crues tous deux très marqués.

Si nous ne pouvons pas expliquer entièrement le Lot et le Tarn par le climat et le sol de notre région, nous devons au moins jeter un coup d'œil sur leur régime. Au fond, le Tarn n'est pas tellement différent des autres rivières. L'influence méditerranéenne qu'il peut subir dans son cours supérieur, se traduit par l'existence de nombreuses et importantes crues d'automne. Sur 49 très grandes crues que l'on ait enregistrées de 1852 à 1917 (30)) 5 ont eu lieu en septembre, 8 en octobre, 5 en novembre. Ces crues ont atteint 1 fois à Millau la cote 10 m. 30. Elles sont généralement très brusques ; le 12 septembre 1875, le Tarn a monté de 4 m. 30 en 3 heures (31).

---

(30) A. D. Tarn. M. 10 : R. T. 1887 : Vigarie 76.
(31) Buffault, 121, p. 30. S. 99.

En hiver, les crues sont sinon moins nombreuses, du moins peu graves : 5 en décembre, 6 en janvier, 6 en février ; au printemps, leur nombre décroît sensiblement (11) et en été elles sont exceptionnelles et peu importantes (Juin 2 : Juillet, 1 ; août 0).

Le Lot (32). — Moins abondant que le Tarn, le Lot est plus important pour les services qu'il peut rendre, surtout à partir d'Entraygues. Jusque là c'est, en effet, une rivière assez maigre dont le cours est souvent coupé de rapides. Son débit moyen n'est que de quarante-cinq mètres cubes à la seconde. Il est vrai que les fortes crues le centuplent aisément ; elles ne font cependant monter son eau qu'à 2 ou 3 mètres, 4 mètres au maximum au-dessus de 0. En effet, alimenté surtout par les grands Causses, ayant un bassin supérieur assez étroit, coincé entre celui du Tarn et de la Truyère, il craint énormément la sécheresse d'été et il n'est pas rare de le voir rester au 0 des échelles ou au-dessous pendant plus de 250 jours par an. Aussi n'est-ce pas de la forte proportion des crues qu'il faut s'étonner mais de l'extrême faiblesse du débit moyen. Arrive la Truyère, et la situation change entièrement. Le débit moyen est plus que doublé (110 m³ à la seconde). La sécheresse se fait moins sentir, en effet, sur son cours, en raison de l'absence des calcaires dans son bassin. Les crues, par contre, prennent plus d'ampleur. Dans la gorge de la Truyère, elles atteignent des proportions fantastiques : 100 fois le débit moyen (Viaur 5 fois). A la Cadène, on a vu l'eau monter, dans la gorge à 12 m. 40 (12-9 1875) (33). Normalement, quand l'eau monte à 1 m. à Espalion, elle en atteint 4 à la Cadène. C'est cet affluent qui détermine le régime du Lot en aval d'Entraygues. Large d'environ 100 mètres, de pente faible, relativement aisé à aménager pour la navigation, il est soumis cependant à de forts écarts de régime. Si l'apport de la Truyère remédie en partie à la sécheresse des Causses, la rivière est cependant affctée de maigres sérieux en été ; il est alors facile à traverser à peu près partout et

(32) Paragraphe entièrement rédigé avant la parution de PARDE 125 bis, dans lequel on trouvera des renseignements intéressants sur l'ensemble du Lot, dont seule une faible section nous intéresse ici.

(33) BUFFAULT [121] p. 20 ; d'après 125 bis, 14 m. en 1868.

ne peut plus porter bateau. Les plus forts orages ne remédient pas à cette situation. On n'a jamais constaté de crues de plus de 2 mètres en juillet et août. Par contre, de septembre à avril, il roule à peu près constamment à pleins bords ; d'abord les pluies du régime méditerranéen arrivant sur le Gévaudan, puis les pluies de novembre-décembre de la région atlantique l'alimentent un moment ; parfois, par période d'hiver anticyclonale on constate un abaissement de son niveau vers la fin janvier. Mais le retour des pluies de printemps et la première fonte des neiges de l'Aubrac et du Cantal le remplissent de nouveau, provoquant les crues, sinon les plus hautes (elles ont lieu en septembre-octobre) du moins les plus brusques ; le maximum est atteint parfois moins de 14 heures après le début de la crue.

Ces divers régimes pluviaux sont d'ailleurs amenés à subir de profondes transformations. Déjà l'existence de barrages supprime les maigres les plus prononcés sur le Bas-Viaur, sur le Tarn. Demain, l'achèvement des travaux de la Cadène, sur la Truyère portera le débit minimum du Lot à 60 m³ en aval d'Entraygues ; les inondations seront retardées et diminuées d'autant. Le jour où les rivières seront aménagées sur un long parcours, pourra se reposer la question de la navigation, provisoirement abandonnée. En attendant, peu de rivières sont capables de porter bateau. L'irrégularité, la pente, les rochers, ont écarté les embarcations même du Tarn. Seul, le Lot, à partir d'Entraygues a pu jadis, être utilisé par des services plus ou moins réguliers.

4. Les problèmes de géographie botanique

Il n'est ni du cadre de cet ouvrage, ni de la compétence de son auteur, d'entreprendre une étude détaillée de la flore de la région. Au point de vue systématique on en trouvera, d'ailleurs de bons catalogues dans les ouvrages de Bras [118] et de l'abbé Costes [117]. Mais l'existence, la composition et la répartition de cette flore soulèvent un certain nombre de problèmes qu'il est nécessaire de poser si la solution n'en est pas encore connue.

Quels sont, d'abord, les rapports entre le sol et la végétation ? Problème délicat ; on sait combien sont imprécises

les analyses de terre un peu anciennes ; les plus récentes sont faussées par la présence de chaux consécutive au travail humain, et pouvant atteindre 80 à 100 millièmes sur des terres mises en valeur déjà depuis quelques temps (34). A notre connaissance on n'a pas encore étudié ces terrains au point de vue de la teneur en ions hydrogène.

Les terres sont, en général, des arènes provenant de la décomposition du granite et du schiste. Elles sont très pauvres en chaux (1 à 12 0/00 dans le Ségala du Quercy (35) en azote (8 à 20 0/00) et en acide phosphorique (3 à 9 0/00). Par contre, elles sont plus riches en potasse (12 à 48 0/00) et une partie de cette potasse se présente sous une forme directement utilisable par la plante. Mais le caractère essentiel est la teneur en silice (60 à 80 %) qui, contrastant avec l'absence ou la rareté de la chaux, appelle une végétation calcifuge : le châtaignier, le genêt à balais (*sarothammus scoparius*) la fougère (*pteris aquilina*) la bruyère (*calluna vulgaris* et divers) sont les plantes les plus communes.

A côté de la nature du sol, l'altitude doit être considérée. D'abord elle écarte certaines espèces : telle plante qui pousse naturellement dans le bassin de Brive à une latitude supérieure à celle d'Aurillac, le figuier, par exemple, est à peu près inconnue dans la plus grande partie des Ségalas. La vigne ne donne pas de récolte au-dessus de 600 m. dans le Sud, de 450 dans le Nord. Le châtaignier (36), disparaît au-dessus de 700 m. en général ; encore à cette altitude, est-il considéré comme amené par l'homme ; à l'état naturel il ne pousse en forêt qu'au dessous de 600 mètres. Aussi est-il absent de toute la partie orientale de la région étudiée ici. Rien de plus faux que de définir le Ségala comme la région des châtaignes. De la Châtaigneraie même, il est absent dans tout l'angle N. E. A plus forte raison du Levézou qui en général dépasse 1.000 mètres. (fig. 29).

L'altitude d'autre part retarde la feuillaison et la floraison des différentes espèces végétales à qui elle permet cependant de vivre. Ainsi le chêne (37) se couvre de feuilles

---

(34) C'est le cas de celles que cite M. Bonnefous [165 p. 31] prélevées sur le domaine de Randan, un des plus anciennement chaulés de la région.

(35) D'après Rey [140].

(36) Beille [113].

(37) A. B. C. M. 1890. I.

à Cahors et Albi le 19 et 20 avril (moyenne de 1881-90). A Rodez, même latitude que Cahors, mais 500 mètres plus haut, il faut attendre le 6 mai, à Aurillac le 9 mai. De même, la fleur du marronnier qui apparaît à Cahors le 27 avril, ne sort à Rodez que le 14 mai et à Aurillac le 17. En général le retard sur le bassin aquitain, à latitude égale est de 15 à 20 jours. Il va sans dire que les travaux agricoles subiront le même décalage. Inversement les feuilles des arbres tombent plus tôt ; la période végétative est donc abrégée, — pour l'altitude de 600 mètres, — d'environ un mois. L'altitude cependant n'est pas entièrement défavorable à la végétation. La chaleur et la lumière solaire arrivent plus directement à la plante dont la croissance s'effectue par conséquent plus vite. Par les printemps secs même, il arrive que la feuille favorisée par les premiers rayons chauds du soleil sorte plus tôt que dans la plaine; par un bel automne on voit aisément les arbres ne se dépouiller que dans la première quinzaine de novembre. Mais printemps et automne étant généralement des saisons très humides, où les nuages et les pluies ne laissent pas percer un rayon de soleil, cette inversion de l'activité végétale est somme toute, rare.

Parmi les problèmes de géographie botanique, un des plus importants est celui de l'origine de la flore. Malgré la complexité de celle du Massif Central les traits généraux de son évolution sont connus. Lecoq, Beille, Braun-Blanquet ont émis des hypothèses analogues. Le fond de la végétation est du domaine atlantique, « caractérisé par des landes à bruyères et à genista » (38) ayant pris la place de forêts détruites de hêtres ou de chênes. Là dessus, à la faveur du refroidissement glaciaire, des éléments medio-européens puis boréaux ont envahi le Massif Central. Après la fusion des glaciers partis, la flore boréale a commencé à reculer. Aujourd'hui on ne la trouve plus qu'à l'état très discontinu et en voie de recul rapide. On a noté la disparition complète de certaines plantes relevées au siècle dernier. Au Levézou on trouve un gîte isolé de *malaxis paludosa* qui atteint là son point le plus méridional.

---

(38) Braun-Blanquet [114] p. 148. Il est probable même que ce fond de végétation atlantique n'est pas lui-même autochtone.

Près de Trémouilles, DE BARRAU a rencontré une plante alpine *Méconopois Cambrica*, et, — à notre connaissance — on ne l'y a plus revue depuis. Le même auteur a ramassé toujours dans le Levézou une plante du Lautaret et du Mt Viso : *Hypochœris uniflora*. Enfin, les plantes classiques des moyennes altitudes se trouvent assez communément : la gentiane jaune (*gentiana lutea*) au Levézou et peut-être (?) sur certains points hauts de la dorsale du Ségala ; le myrtille (*vaccinium myrtillus*) forme des peuplements épars dans les bois de Bonnecombe, sur les hauteurs du Lagast et dans les Palanges. Les aires de ces plantes sont très disjointes ce qui ne peut s'expliquer que par survivance d'une ancienne flore continue. Mais le réchauffement n'a pas été encore assez sensible pour faire disparaître les éléments circum-boréaux, subalpins et médio-européens. Le bouleau y est fréquent de 600 à 1.000 mètres ; le hêtre est répandu à peu près partout à partir de la même altitude et sans limite supérieure. Le pin silvestre se répand spontanément et facilement.

Mais cette flore ainsi constituée subit l'infiltration lente de plantes méditerranéennes ou tout au moins méridionales qui arrivent par les grandes vallées des Causses et par la dépression de Séverac-le-Château (39). L'olivier s'arrête encore à St-Izaire (Camarès) à la lisière du Ségala Mais dans la vallée du Tarn, dans celle de l'Aveyron on note : *Pistacia terébinthus ; campanula erinus ; jasminum fruticans, cytisus caburnum ; cactus opuntia* etc. A la lisière du Levézou et du Causse de Sévérac : *Genista Villarsis*.

Par là ont été envahis les bassins permiens et houillers. Près de Firmi au Puy de Wolf on a trouvé une espèce des Corbières, *Carex brevicollis*. Puis, le bassin tertiaire de Maurs a reçu à son tour le grenadier et le figuier qui ornent les pentes des buttes calcaires de Saint-Santin. Les profonds affluents de la rive droite du Lot, le Goul notamment, ont amené les plantes dans la Châtaigneraie où BRAUN-BLANQUET a relevé : *Arum italium*, rencontré aussi dans les bassins et dans la vallée de l'Aveyron : *Ranunculus*

---

(39) Les indications qui suivent sont données principalement d'après BEILLE [112], BRAUN-BLANQUET [114] ; BRAS [118] ; nous y avons joint quelques constatations personnelles.

parviflorus, *linum strictum*, *senecio lividus* (que l'on relève le long de la voie Lexos-Capdenac.) A Carlat, sur les premiers basaltes du Cantal on a depuis longtemps signalé une colonie méditerranéenne: *fœniculum dulce*, *allium fallax*, *panicum repens* et surout le figuier sauvage (*ficus carica*).

Le bassin d'Aurillac commence à ressentir les signes avant-coureurs de l'infiltration, sans doute aidés par les moyens de transport humains. Ainsi le talus du chemin de fer y porte : *Euphorbia chamœsyce* qui en 1870 ne dépassait pas Villefranche de Rouergue. En 1927 j'avais vu des figuiers prendre pied au flanc de vieilles murailles ; ils ont été d'ailleurs tués par l'hiver de 1929.

Quel que soit d'ailleurs l'intérêt spéculatif de ces constatations, elles ne forment que des exceptions et ne donnent pas une idée suffisante de l'aspect végétal de la région. On peut la diviser en un certain nombre de zones altitudinales. A la base jusque vers 500 mètres, c'est ce qu'on peut appeler l'étage du chêne (généralement : *quercus pedonculata*) et du châtaignier. Ces deux essences se trouvent ensemble sans règle précise de répartition. De 500 à 600 mètres, on trouve une association comprenant outre les deux espèces précédentes, le bouleau. Au-dessus de 600 mètres, le châtaignier se fait rare et le hêtre apparaît. Peut-être le hêtre est-il en train de perdre du terrain dans les altitudes moyennes et de se retirer vers les hauturs. Au XVIIe siècle, en effet on en trouve (40) dans la forêt des Palanges, où ils couvrent les secteurs supérieurs, le chêne existant surtout dans les parties les plus basses ; aujourd'hui le hêtre en est virtuellement absent et il n'y a que le taillis de chêne (planche III).

Enfin au-dessus de 800 mètres le chêne à son tour se raréfie et bouleaux et hêtres sont les arbres les plus fréquemment rencontrés. Les plus hauts plateaux du Levézou sont complètement déboisés. Les conifères que l'on trouve aujourd'hui proviennent à peu près partout de plantations récentes.

Ces divers bois sont souvent accompagnés de plantes secondaires telles que le houx (*ilex aquifolium*), très fré-

---

(40) De Fridour [D].

quent dans toutes les haies, mais qui, au Lagast et dans le Nord de la Châtaigneraie devient arborescent et atteint une taille respectable, la bourdaine (*rhamnus frangula*) l'ellébore (*hélléboris viridis*) etc. Aux altitudes plus fortes, apparaissent, dans la forêt, l'aconit (*aconitum lycoctonum*) le genêt pileux (*genista pilosa*) le framboisier sauvage (*rubus idacus*) et le perce-neige (*galanthus nivalis*).

Mais le trait commun de tous ces étages de forêt est leur discontinuité et la large place qu'ils font à la lande. Que l'on soit à 200 mètres ou à 800 mètres, c'est la même lande montrant ses genêts, ses bruyères, ses ajoncs. Les principales espèces que l'on y rencontre sont les suivantes :

Sarothamnus scoparius (genêt à balais),
Genista anglica,
Calluna vulgaris (bruyère),
Pteris aquilina (fougère-aigle),
Ulex europæus (ajonc),
Hypericum linearifolium,
Potentilla fragariastrum (faux fraisier),
Adenocarpus commutatus,
Digitalis purpurea (digitale),
Hieracium ombellatum,
Viola canina, etc...

Dans le bassin houiller et le long du Lot on trouve assez fréquemment le genêt purgatif (*ginista purgans*).

Toutefois, la lande cesse en deux endroits. D'une part sur le haut Levézou elle fait place à une sorte de pâturage de mauvaise qualité, appelé la *devèze*, où l'on voit les genêts et bruyères disparaître. Parmi les nouvelles espèces que l'on y trouve citons :

Dianthus deltoïdes,
Myrrhis odorata (cerfeuil musqué),
Arnica montana,
Nardus stricta.

D'autre part, dans les fonds de vallées vieilles bien arrosées par les crues de la rivière la lande se transforme en une exubérante prairie naturelle qui au printemps, se couvre d'un tapis multicolore de fleurs de toute nature :

Anémone ranunculoïdes,
Ranunculus hederacens,

Cardamine impatiens,
Saponaria officinalis (saponaire),
Impatiens noli-tangère,
Spiræa ulmania (reine des prés),
Centauréa jacea,
Primula officinalis (primevère),
Narcissus grandiflorus (narcisse),
Equisetum arvense (prêle), etc.

Dans les prés du Levézou on trouve en outre : *angelica pyrenœa*.

Mais cet aspect riant est rare. Dès que l'humidité augmente trop la prairie devient un *mouilhenc* (appelé aussi, dans certains coins, *devèze*) où les espèces des marais couvrent le sol : le jonc (*juncus conglomeratus*), le carex (*carex divisa*) et, entre autres, les plantes suivantes:

Viola palustris
Drosera rotundifolia,
Comarum palustre,
Valeriana dioïca,
Taraxacum palustre,
Myosotis palustris,
Orchis latifolia.

La forêt à l'origine couvrait-elle l'ensemble du pays, et les diverses autres formes : lande, pré, devèze, mouilhenc, proviennent-elles de son recul naturel ou artificiel ? C'est probable mais voilà encore un problème que, actuellement, rien ne permet de résoudre de façon certaine.

Enfin, quelle est, dans l'état actuel du climat et du sol, la forme de végétation qui convient le mieux au pays ? Si la végétation était livrée à elle-même avec disparition complète de l'homme, quelle serait, suivant l'expression des botanistes, l' « *association végétale climatique finale* » qui prendrait possession de la région ? Il y a, malheureusement assez de terres aujourd'hui abandonnées par la culture pour qu'on puisse suivre cette évolution. Dès la première année d'abandon on voit, soit la fougère, soit le genêt à balais envahir le champ ou la prairie. Ce sont d'abord des touffes isolées, qui petit à petit se rapprochent et couvrent toute la parcelle. Alors apparaît la bruyère qui se mêle aux plantes précédentes. Elle est accompagnée dans son inva-

sion par l'ajonc épineux. Un peu plus tard des genévriers de grande taille s'installent à leur tour et le genêt disparaît. Enfin on voit pousser des plantes arborescentes : le houx d'abord, puis le hêtre ou le chêne qui au bout de peu de temps forment un épais taillis. Si la main de l'homme n'intervenait pas alors il est probable que ce sont ces deux espèces qui prendraient possession du pays.

Mais, de même que la construction des barrages est en train de transformer profondément le régime des rivières, le chaulage des terres, de plus en plus pratiqué est appelé à modifier la végétation naturelle. C'est encore un phénomène un peu récent pour que l'on puisse en saisir les modalités.

En définitive, le sol et la végétation sont sensiblement analogues à ceux des autres régions de pénéplaine granito-schisteuse : Limousin ou bocages armoricains ; végétation naturelle de région pauvre, sol peu propice aux cultures riches, à cause de sa composition, par suite du faible espace occupé par les prairies naturelles. Si l'on se rappelle les difficultés de communication qu'oppose un relief rajeuni, les faibles secours que peut fournir à l'activité humaine le réseau hydrographique, voilà autant de raisons qui nous aident à comprendre, comment, à la veille de la Révolution française, l'économie de la région était resté dans un état particulièrement arriéré.

DEUXIÈME PARTIE

Géographie Humaine

CHAPITRE PREMIER

La vie rurale au XVIIIe siècle

I. L'état agricole vers 1771 (1)

Qui parcourait les Ségalas vers l'an 1780 ne voyait pas de riches paysages. A une époque où le sens du pittoresque de la nature était encore peu développé, on ne pouvait guère trouver de joie à parcourir ces immenses espaces ; à perte de vue, sur un plateau monotone des châtaigniers se dressent isolés ou serrés, au milieu de champs de genêts ou de bruyères au teint fané ; un creux se dessine-t-il au fond duquel vous vous attendez à voir un ruisseau apporter quelque verdure ? N'y descendez pas, car ce n'est qu'un marécage bourbeux, une prairie trop humide où le foin ne peut venir. Et les gorges que l'on rencontre de loin en loin, coupant d'un sillon profond l'uniformité du pays sont couvertes de forêts désertes, inexploitées, où les arbres renversés par l'âge ou la tempête, croisent leurs rameaux morts

(1) *Sources.* — Lempereur [54] ; les séries C des archives départementales ; Bosc [55] ; Monteil [56]. — Nous avons cru bon de ramener toutes les mesures anciennes et locales au système métrique.

avec les troncs encore vivaces, rendant impossible toute circulation.

De temps en temps cependant la lande ou la forêt s'arrête. On entre dans une surface cultivée. Au centre se dresse un

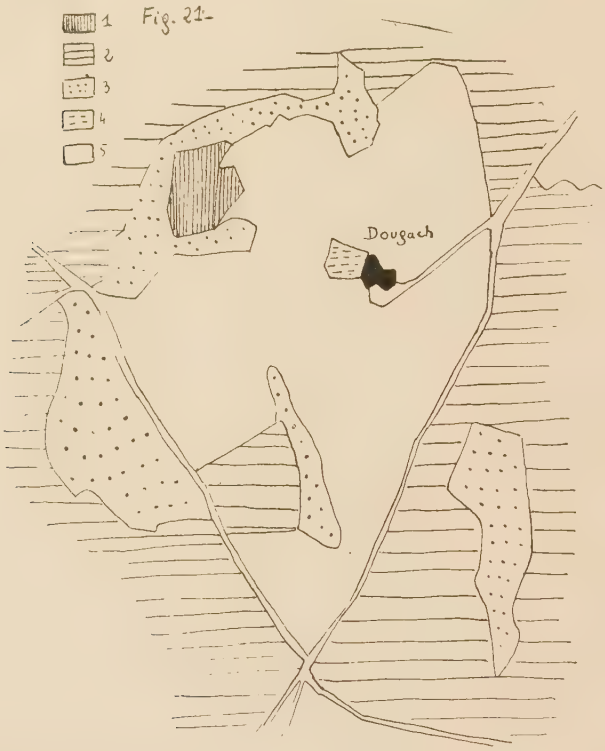

Extrait du plan cadastral par nature de cultures, de l'an XIII. — (Commune de Canet-de-Salars).

1. Bois. — 2. Landes. — 3. Prés. — 4. Jardins. — 5. Terres labourables.— Type d'ilôt de culture entouré de tous côtés par la lande. (Levézou).
Echelle : 1/20.000e. (L'original est à l'échelle de 1/5.000e).

village : ses terres labourables l'entourent, interrompues seulement par quelque pré le long des ruisseaux, ou, dans les régions plus basses, par des vignobles. Ainsi chaque lieu habité apparaît comme le centre d'un îlot perdu dans l'océan des landes ou des bois. Ces ilôts sont fréquents dans les bassins, plus rares sur le Ségala, assez espacés sur le

Lévézou : leur nombre est en rapport direct avec la densité des populations des diverses régions (2) (fig. 21 et 22).

1. — *Les ressources vitales*

Les habitants sont à peu près réduits à vivre des produits de leur culture. Les communications sont difficiles, les

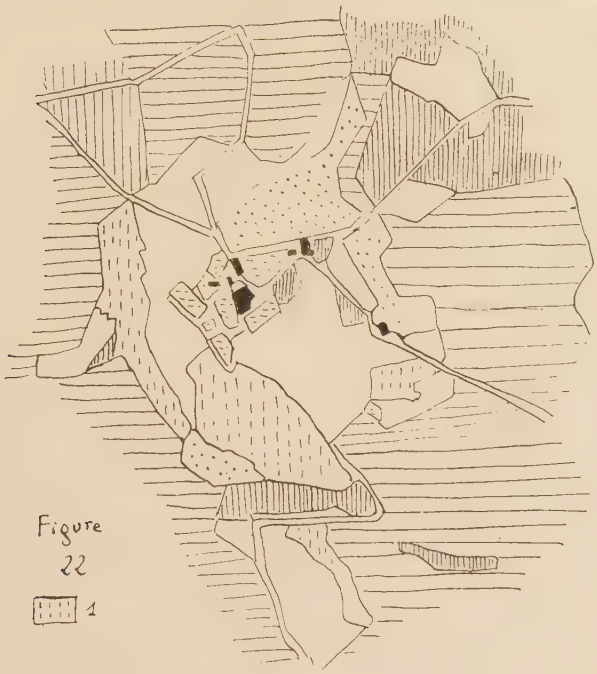

Extrait du plan cadastral par nature de cultures.
Testet, commune de Saint-Christophe.

1. Vignes. — Pour les autres signes conventionnels, voir la légende de la figure 21. — Type d'ilôt de cultures dans une région basse, entouré par landes et bois mêlés. (Bassins primaires). Echelle : 1/20.000e. (Echelle de l'original : 1/5.000e).

routes inachevées, les chemins inutilisables une partie de l'année.

---

(2) Le plan cadastral par nature de cultures, dressé en l'an XIII et d'où sont extraites les figures 21, 22 et 25, donne une représentation saisissante de cet aspect du pays. — Pour l'Aveyron, le cadastre, malheureusement incomplet, est conservé à la Direction des Contributions Directes de Rodez. Un répertoire manuscrit en existe aux archives départementales.

Seigle. — Avant tout, la ressource principale est le seigle, céréale pauvre, facile à travailler sur des sols peu fertiles. Sa culture est si répandue qu'elle a suffi à donner son nom à la région : le *Ségala.* Il n'est pas de village qui n'en cultive de quoi subsister une partie de l'année. D'incessants dangers menacent sa croissance. Semé dès l'automne il est déjà haut lorsque surviennent les gelées printanières ; s'il leur échappe, il est à la merci d'une sécheresse de printemps comme celle de 1775 (3) ou au contraire d'une pluie excessive qui le noie (1773) ; encore arrive-t-il que les deux phénomènes se produisent coup sur coup, comme en la désastreuse année 1772. Aussi le rendement moyen est-il faible. Il n'est pas rare de le voir descendre à 3 ou 4 hectolitres par hectare (4), donnant à peine un peu plus que la semence. Généralement, toutefois, il égale trois fois la semence ; il monte, certaines années favorables jusqu'à 15 et 20 hectolitres par hectare. Lorsque les intendants ou leurs subdélégués, émus par l'inégalité des charges fiscales pesant sur la population rurale, se livrèrent à un travail de documentation méticuleux sur la valeur et le produit de la terre, ils arrivèrent à la conclusion suivante : les terres à seigle, donnaient un bénéfice moyen, — tous frais de culture déduits —, de 10 sols par an et par hectare, sur les sols schisteux de Rieupeyroux, de la Châtaigneraie, du Ségala du Quercy, du Lévézou (c'est-à-dire des régions les plus élevées) ; ce bénéfice montait à une livre sur la crête Carcenac-la-Primaube (partie E. de la dorsale du Ségala), à 2 livres à peu près partout ailleurs, et exceptionnellement à 4 livres sur certains sols alluviaux ou légers. Ces chiffres concordent avec ceux donnés par ailleurs par un féodiste et recueillis par Affre, d'après lesquels, avec un rendement de trois fois la semence, le bénéfice du cultivateur était à peu près nul. (5)

Il est évident donc, que le seigle, seule céréale cultivée en grand, ne pouvait suffire à l'alimentation du paysan. Dès la fin de l'hiver la récolte commence à être épuisée dans certaines paroisses ; au mois de mars il n'en est presque plus qui en possèdent encore.

---

(3) A. D. Lot, C. 280.
(4) A.N.. F-12, 455.
(5) 70. (Article : Valeur des Terres).

Châtaignes. — Il faut donc pouvoir disposer d'autres aliments ; parmi ceux-ci, le plus important est la châtaigne. Encore n'est-elle pas répandue partout. MONTEIL, au cours de la Révolution (6) parle de « la grande forêt de châtaigniers qui, venant du Cantal, traverse du Nord au Sud la partie occidentale du département (de l'Aveyron) et se prolonge dans celui du Tarn. » L'examen des enquêtes d'intendants et des officiers d'élection, de leurs « procès-verbaux de chevauchée », des cadastres, confirment cette vue synthétique de l'érudit rouergat. Le châtaignier est signalé comme abondant, ou, au minimum comme suffisant, dans les élections de Figeac, Aurillac, Villefranche (c'est-à-dire le Ségala du Quercy, la Châtaigneraie, les bassins houillers et l'Ouest du Ségala Central). Dans ces circonscriptions il ne manque que sur les témoins calcaires (7). Il couvre, dans chaque paroisse un territoire assez considérable, mais variable. Il atteint sa plus forte densité dans le bassin houiller où il s'étend sur 60 % de la superficie à Flagnac, 45 % à Aubin. Au Nord et au Sud, son importance décroît : dans la Châtaigneraie la proportion de 18 % se retrouve à peu près dans toutes les paroisses avec une grande régularité ; dans la région de Villefranche il occupe 8 à 22 % du sol ; au Sud, vers Najac, il n'en couvre que 5 à 2 %. (8).

Dans l'élection, plus orientale, de Rodez, il est moins continu; il existe sur les plateaux moyens du Ségala, mais disparaît dans les parties plus hautes de cette zone. Dans les élections de Millau et de Saint-Affrique, il est à peu près absent : il n'y prend quelque importance que sur les pentes orientales du Levézou (9) et au Sud du Tarn, dans le Ségala méridional.

En somme, si la densité de l'arbre diffère souvent de celle d'aujourd'hui, la répartition est la même ; et si le mot de « forêt » de MONTEIL ne doit pas être pris à la lettre, il

---

(6) 56, p. 44.

(7) A.D. Aveyron, C. 1545 ; C. 1548 ; C. 1590 ; — A.D. Lot, C. 959 ; — A.D. Cantal, C. 257 à 305 ; C. 141 à 174 ; C. 221 à 254.

(8) Mêmes dossiers que ci-dessus et, en outre : A.N. : F-12, 455.

(9) A.N. : F10 429².

rend néanmoins assez bien l'impression qui devait se dégager du pays (10).

Dès le XVIIIe siècle on a constaté que le châtaignier livré à lui-même, ne produit que peu ou pas du tout. Aussi est-il soigné comme une culture (11). Planté (ou semé) près

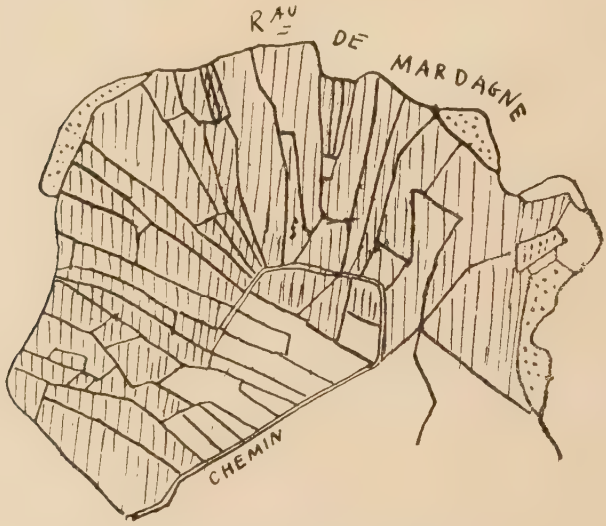

Fig. 23. — Fragment du plan parcellaire de 1811.

Echelle : 1/10.000^e. (L'original est au 1/1.250^e).
Adaptation de l'exploitation au relief : lobe convexe d'un méandre. Les parcelles s'allongent dans le sens de la plus grande pente. Seuls quelques prés s'allongent sur les rives du ruisseau. Le plateau est cultivé, les pentes sont boisées.
Légende : voir fig. 21 et 22.

de la maison il est. un peu plus tard transplanté, puis, deux ans après, greffé. A Figeac, on renouvelle même la greffe l'année suivante. Parfois la greffe se fait sur de vieux arbres, au préalable étêtés. Au bout de 8 à 10 ans, il donne des fruits ; à 40 ans il est en plein rapport. Régulièrement émondé tous les 2, 3 ou 4 ans, parfois même entouré de terres labourées, un arbre bien constitué peut donner jusqu'à

(10) LACOMBE [203 p. 60] déclare, sans donner de références, que la plantation en grand de cet arbre daterait d'un édit de Sully ayant exempté d'impôts les châtaigneraies.
(11) A.N. : F^10 429^2.

PLANCHE III. — LA VÉGÉTATION

A. Aux environs de la Tronquière : sur une butte, végétation naturelle (bouleaux, bruyères). — Au pied, champ de seigle.

B. Près de Lestrade-et-Thouels, lande à genêts et bois de hêtres.

deux hectolitres de châtaignes chaque saison. L'arbre isolé rend d'ailleurs 3 ou 4 fois plus que l'arbre en châtaigneraie. Vers 80 ou 100 ans, il cesse de produire, à moins d'être rajeuni par la greffe..

Ses produits sont multiples. C'est d'abord la feuille qui, dans des régions dépourvues d'herbe et de paille sert de litière et même de nourriture au bétail ; le bois d'émondage sert à faire des fagots pour brûler, des cercles de barrique, des échalas ; avec le bois des arbres abattus on fait des merrains, des « courbes de bateaux », de la « vaisselle vinaire ». Dans certains centres même, les paysans montent de petites exploitations de charbon de bois ; ainsi à Tessières-les-Bouliès et Leucamp (12) (Châtaigneraie) et aux environs de Valence d'Albigeois. A Leucamp même, on amorce une exploitation d'extraits tanniques.

Mais le produit essentiel est naturellement le fruit. A peine récolté, il est séché. Cette préparation a lieu dans un petit bâtiment isolé des autres et situé soit à une extrémité de la maison, soit dans le bois. Il est appelé « claie » dans la région orientale, « secadour » dans la région occidentale. Il se compose d'une claie sur laquelle on dispose les châtaignes et sous laquelle on fait brûler pendant 15 à 20 jours un feu modéré, sans flamme, produit par exemple par de la sciure de bois humide qui dégage une abondante fumée. Les pauvres gens se contentent d'exposer la châtaigne à la fumée de leur cheminée. Certains même négligent cette précaution et conservent deux ou trois mois la châtaigne fraîche dans des cendres ou des caves froides. En principe, ce fruit sert à la nourriture des domestiques de ferme et des bestiaux — des porcs surtout ; il est généralement bouilli, rarement rôti (13). Les années d'abondance on en peut exporter quelque peu vers les Cévennes et le Languedoc, — surtout de la région de Saint-Beauzely (Levézou), — ou vers les monts volcaniques d'Auvergne — surtout des environs de Figeac ; de presque toute la Châtaigneraie, on en porte sur le marché d'Aurillac qui en absorbe une grande quantité. Mais presque toujours on le garde pré-

---

(12) A.D. Cantal, C. 164, 205, 258, 420.
(13) A.N. : F10 4292.

cieusement pour faire la « *soudure* ». Dès le printemps, parfois dès la fin de l'hiver la châtaigne protège de la famine. On comprend donc l'intérêt passionné que lui portèrent les paysans et même les pouvoirs publics ; deux fois par an les subdélégués doivent donner des renseignements précis sur sa croissance. Outre les maux que peuvent craindre les autres plantes, les châtaigniers sont soumis aux premières gelées d'automne, car la châtaigne ne se récolte qu'à la fin d'octobre. (14)

Telles sont les deux bases de l'alimentation du Ségali, comme du Castagnaïré : le seigle, la châtaigne (15). Elles sont, on le voit, tout juste suffisantes, et, certaines années même, insuffisantes. Il faut donc des ressources supplémentaires sinon pour acheter d'autres denrées, au moins pour payer les multiples impôts. Ceux-ci, en effet, perçus avec une intensité et surtout une irrégularité invraisemblables, surchargeant dix fois plus certaines paroisses que d'autres (16), absorbent en année normale, à peu près tout l'argent disponible du cultivateur.

Ces ressources supplémentaires sont fournies par l'élevage et la culture du chanvre.

2. *Les ressources complémentaires*

A. — L'Elevage

Prairies et pâtures — L'élevage occupe la plus grande partie du territoire de la paroisse. Cette assertion peut paraître en contradiction avec les données apparentes des statistiques. Sur celles-ci, en effet les prairies artificielles sont absentes ; les prairies naturelles rares ou inconnues. Ce n'est pas, en effet, le lieu le plus intéressant pour le bétail. Situées dans les bas-fonds humides (les moulhenes) ni entretenues, ni drainées, ni, à plus forte raison fumées, elles ne fournissent souvent qu'une herbe par an et

(14) A.D. Lot, C. 280.

(15) Au seigle, il faut joindre, par endroits, le sarrasin. Il est généralement utilisé sous forme de crêpes (bourioles ou gougnétos) faites avec de l'huile de noix.

(16) A.D. Aveyron, C. 1590.

il n'est pas rare que le paysan les abandonne pour n'avoir pas à payer l'impôt (17). Si par hasard elles sont à l'abri de l'humidité, elles deviennent trop sèches et les travaux d'irrigation sont à peu près inconnus. Bosc ne cite que deux localités, Ségur et Cassagnes-Begonhès où l'irrigation

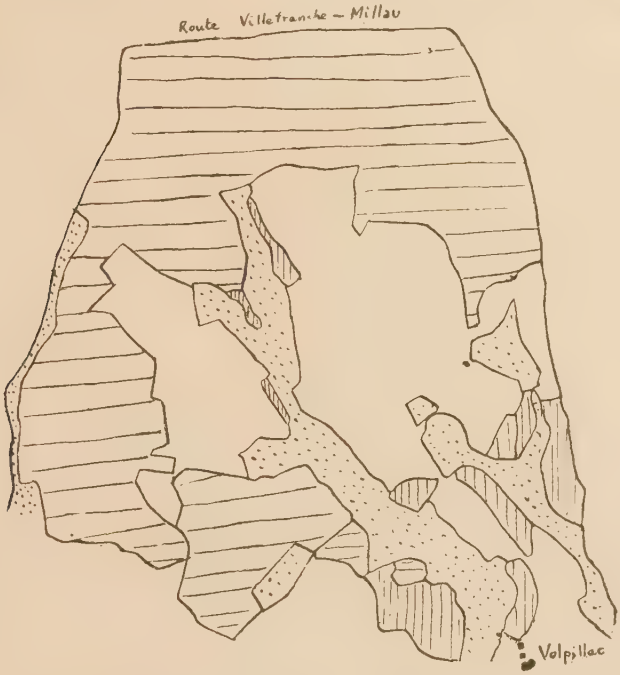

Fig. 24. — Extrait du plan cadastral par natures de cultures (an XIII). — Ancienne commune de Volpillac (aujourd'hui commune de Carcenac-Peyralès).

Légende : Voir fig. 21.
Alignement des prairies le long des ruisseaux. Enorme étendue des landes. Aujourd'hui, la lande a complètement disparu de cette région.

soit pratiquée avec quelque soin. Enfin, si quelque canton a des prés de valeur, donnant une herbe bonne ou abondante. l'absence de chemin d'accès rend impossible l'envoi du bétail et les herbes fauchées ne peuvent être ramenées qu'à dos de mulet. (18) Aussi, seuls sont utilisés les quel-

(17) A.D. Aveyron, C. 1545.
(18) A.D. Aveyron, C. 1545.

ques *journaux* de prés situés aux environs immédiats du village, ou dans des régions particulièrement favorisées : aux portes de Rodez, l'on cite avec admiration des prés pouvant se faucher trois fois. — De là le faible nombre des prairies dans les exploitations. On trouve couramment 16 hectares de terres pour un de pré (19) et rarement la surface des prés atteint 1/10 de la superficie totale de la commune (20).

Par contre la lande joue un rôle essentiel. S'étendant sur de grands espaces, on l'appelle *cam*, lorsqu'elle est couverte de genêts, et *brossier* lorsqu'elle est couverte de bruyère ; on la désigne encore sous le nom de *frau* (mauvaise terre, terre inutilisable) ou même *puech* (éminence) car on n'a jamais l'idée de défricher les sommets des croupes. De plus il y a les jachères (terre *bouygues* ou *hermes*), très nombreuses, au moins la moitié, quelquefois les deux-tiers et plus des terres labourables et sur lesquelles on laisse souvent pousser taillis et genêts de sorte que la distinction entre terre et lande n'est pas toujours facile à établir. Les bois eux-mêmes servent de pâture. Enfin il y a les communaux. Presque toutes les communautés en ont, et la possession de ces terres est un des points qui permet de distinguer la communauté de la paroisse. Rarement, comme à Arvieu (Ségala Oriental) sont-ils loués et semés, ou bien comme à Boisse se composent-ils de châtaigneraies affermées ; presque toujours ce sont des pâturages et les modes de jouissance sont très nombreux. L'accès en est généralement libre pour toute personne de la commune, — ressource précieuse pour les pauvres gens — ; ailleurs existe une sorte de coopérative d'élevage. Les bestiaux sont confiés à des bergers communs qui les y gardent toute la journée, permettant ainsi une telle économie de temps et de main-d'œuvre que la perspective du partage des communaux sera souvent considérée comme un désastre (21). A Naucelle, ils sont si vastes que, moyennant le versement du quart des produits à l'abbaye suzeraine de Bonnecombe,

(19) A.D. Aveyron, C. 1590.
(20) A.D. Aveyron, C. 1545.
(21) 126 p. 429 et A.D. Aveyron, C. 1545.

tout habitant peut y pratiquer, outre l'élevage libre et gratuit, l'ensemencement.

Des communaux, on peut rapprocher les *indivis*, terres mises en communs par un certain nombre de propriétaires et sur lesquelles le droit de jouissance peut s'aliéner, se vendre, se transmettre. Le rôle du seigneur souligne la différence juridique entre communaux et indivis, souvent confondus sous le même vocable : sur les premiers, le seigneur a la même jouissance que tout autre habitant ; sur les autres, il n'a aucun droit, sauf les taxes qu'il perçoit sous forme de droits féodaux, comme sur l'ensemble des propriétés roturières (22). La jouissance en est strictement réglementée : chaque propriétaire a le droit de mener paître un nombre déterminé d'animaux sur le territoire, droit qui est consigné dans les inventaires d'immeubles. Ainsi nous trouvons, dans l'inventaire d'une ferme de cinquante hectares, « la faculté de faire paître 46 grosses et menues dans la devèze communale [traduire : indivise] » (23)

Enfin l'exercice de la vaine pâture augmente dans certaines paroisses la quantité de sol pratiquement commun. On admet qu'une fois la fauchaison achevée tous les bestiaux parcourent librement les différents prés de la paroisse jusqu'au mois de mars suivant. Mais cette pratique tend à disparaître, et dès le XVIIe siècle, nous n'en trouvons plus trace que dans quatre paroisses de la Châtaigneraie (24) Leucamp, Marcolès, la Capelle-del-Fraysse, Montsalvy.

La transhumance. — Et cependant, malgré cette abondance de pâturages, de valeur il est vrai bien inégale, leur nombre a jadis été insuffisant et on a dû chercher ailleurs des ressources supplémentaires en herbe. De là la pratique de la transhumance d'été, vers des pâturages de montagne ; l'Aubrac et le Levézou pour le Ségala, le Cantal pour la Châtaigneraie et le Ségala du Quercy. Que cette transhumance ait eu, autrefois, une grande importance, c'est ce qui paraît hors de doute. Comment s'organisait-elle dans le détail, c'est ce que nous savons moins bien et les

(22) Cons. gén. Cantal 1806 ; A.D. Cantal, pièces diverses ss. c.
(23) A.D. Aveyron, C. 1545.
(24) 136 p. 38 ; — A.D. Puy-de-Dôme, C. 1840.

documents ne nous permettent pas de satisfaire notre curiosité. Dès le moyen-âge (XIIIe siècle) nous avons la preuve de très importants déplacements de bestiaux, par les chartes communales d'un grand nombre de localités : Maurs, Montsalvy, Rodez, tirent une part importante de leurs ressources du droit de « *draye* » perçu sur les troupeaux migrateurs (25) En 1417, 24.435 bestiaux traversèrent de part en part le Causse Comtal pour se rendre dans l'Aubrac (26).

Mais il est probable, d'autre part, que, au XVIIIe siècle cette vieille institution était en décadence. Nous n'en voyons parler nulle part dans les parties méridionales du Ségala : or un phénomène d'une telle ampleur, le départ régulier, quatre mois sur douze, d'une partie de la population et du bétail n'aurait pas manqué de frapper voyageurs, érudits locaux, prêtres et fonctionnaires, nos sources principales de l'histoire économique de cette époque. Cela est si vrai, que dans la partie septentrionale du Ségala du Rouergue, la transhumance est signalée. Mais elle n'affecte plus que la bordure du Causse Comtal : forêt des Palanges et environs de Rodez. Dans les Palanges elle n'intéresse que le troupeau ovin, tandis que, au Sud de Rodez c'est l'ensemble du troupeau de la paroisse qui s'en va. Sur un point nous pouvons saisir la décadence. En 1771 le curé de Carcenac (27) nous apprend que tout le troupeau bovin monte l'été sur le Levézou ; en 1781 on nous signale que le Levézou ne reçoit plus de troupeaux étrangers (28). Dans le Ségala du Quercy existent des déplacements plus restreints, amenant les troupeaux destinés à l'engraissement des régions les plus basses vers les plus hautes. En outre, quelques bêtes sont achetées pour l'été et envoyées à la montagne pour être engraissées (29). Enfin, dans la

---

(25) 197, passim ; — 55, p. 234 ; — 196, p. 234 ; — 61, tome II, passim.

(26) A.D. Aveyron, C. 1347. — Voir aussi des allusions précises à la transhumance dans les chartes 55 et 219 du *Cartulaire de Bonnecombe*. [52]. Ces différents documents ne permettent malheureusement pas de préciser si des bovins y prenaient part ou si elle n'affectait que le bétail ovin. Voir Appendice I.

(27) LEMPEREUR. [54]. (Article Carcenac-Peyralès).

(28) A.D. Aveyron, C. 1545.

(29) A.D. Aveyron, C. 1545.

Châtaigneraie, malgré la proximité du Cantal que n'éloigne aucun obstacle important — comme la Truyère encaissée de 600 mètres, repousse le castagniaïre de l'Aubrac — la transhumance semble complètement absente.

La transhumance a donc, au XVIIIe siècle, perdu de son ancienne importance. Les causes en sont multiples sans doute : peut-être les progrès de la culture y ont contribué ; mais la principale en est que les habitants ont trouvé un système d'élevage, plus économique, plus souple, s'adaptant aux ressources et aux qualités de chaque terroir : le trafic des bêtes achetées ou vendues suivant les ressources dont on prévoit pouvoir disposer pendant les mois qui vont suivre : système qui n'est évidemment possible que dans une époque de calme politique complet, assurant la sécurité des chemins et des transactions et qui, par suite, dans son ampleur dernière, ne peut remonter avant le XVIIe siècle (30)

L'espèce bovine. — Des différentes utilisations possibles de l'espèce bovine, l'une est très peu répandue, hors du Ségala du Quercy : la boucherie ; une autre est assez courante mais ne semble pas donner lieu à un commerce quelconque : le lait, utilisé uniquement par les familles de paysan (31) : le rendement est d'ailleurs faible, à cause, sans doute, de la mauvaise qualité des pâturages. MONTEIL, dans certains cas extrêmes, l'évalue à deux *pintes* (environ deux litres) pour un troupeau de 12 vaches Le bétail est utilisé presque uniquement pour le travail de la terre: c'est l'usage courant non seulement des bœufs mais encore souvent des vaches (32), même les années les plus mauvaises on ne se sépare pas du bétail ainsi utilisé.

Au contraire, les années d'abondance il ne suffit pas à peupler les pâturages. On élève alors les veaux plus longtemps avant de les vendre aux grandes foires de printemps ou du début de l'été, Villefranche de Rouergue ou Lédergues d'où ils sont expédiés vers le Languedoc. On se décide

(30) Sur l'insécurité qui règne encore dans ces régions, au milieu du XVIIe siècle, voir dans MIRAMON-FARGUES, *Œuvres Auvergnates* (Aurillac, ss. d.) le chapitre intitulé : *Le Métier de Gendarme au XVIIe siècle.*

(31) A.D. Aveyron. C. 1545. — Toutefois, le comte de VEZINS essaya, en vain, d'introduire dans le Levézou la fabrication du fromage du Cantal.

(32) LEMPEREUR. — 54, passim.

(33) A.D. Lot. L. 196.

même à faire un peu d'élevage en vue de la boucherie. Presque toujours les bêtes naissent hors de la ferme, et même hors de la région : elles sont achetées, au moment où l'on doit s'en servir, généralement dans le Cantal, soit que des marchands ségaliens se rendent aux foires d'automne du Cantal, et reviennent ensuite vendre les bêtes chez eux, soit même que l'on profite du passage de grands troupeaux allant du Cantal au Languedoc par la route Figeac-Villefranche-Sanvensa (34). Ce trafic nous explique la dualité de races bovines et l'invasion de toute la partie occidentale des Ségalas par la race de Salers, tandis que la partie centrale et orientale est le domaine des bœufs d'Aubrac.

L'effectif du gros bétail est donc variable. Les statistiques sont assez nombreuses, — plus que pour la culture. — Elles donnent des chiffres faibles, toujours très inférieurs aux chiffres actuels. Il n'est pas rare de voir signalées vers 1780 des communes sans bœufs et n'ayant qu'un nombre dérisoire de vaches, même des communes relativement peuplées comme Conques. Dans la Châtaigneraie et le Ségala du Quercy (35), il n'y a guère plus d'une bête en moyenne par exploitation. Comme deux bêtes au moins sont nécessaires pour tirer la charrue, on en déduit que, la moitié au moins des exploitations ne possédait pas de bovins (36). Certaines paroisses sont encore plus défavorisées. Si cette moyenne de une bête par exploitation se maintient dans le bassin de Maurs et le chenal houiller, bien des paroisses du centre de la Châtaigneraie n'ont qu'une bête pour deux ou même pour trois biens. — La proportion est à peu près la même dans le Ségala. Si quelque communauté favorisée possède un attelage de labour pour 7 à 8 habitants, — soit, avec les fortes familles de l'époque, un par famille —, le plus grand nombre n'en a qu'un pour 15, 20 ou même 40 habitants (37).

Il est juste toutefois de noter que, pour certaines localités nous avons plus d'une statistique pour le XVIIIe siècle.

---

(34) A.D. Aveyron, C. 1545.

(35) A.D. Lot, C. 960 ; A.D. Cantal, C. 257 à 305 ; C. 141 à 174 ; C. 221 à 254.

(36) Voir appendice I à la fin du volume.

(37) chiffres établis d'après 54.

Dans ce cas, invariablement les chiffres les plus récents sont les plus forts ; de même les chiffres de l'époque révolutionnaire et impériale sont nettement supérieurs et indiquent une densité moyenne de près de une bête pour deux habitants. Nous en pouvons conclure, à peu près sûrement que le gros bétail était en voie d'accroissement lent, dans toute l'étendue de notre région.

L'espèce ovine. — Le mouton est plus répandu. Non qu'il réussisse partout : on note souvent que les sols sont peu faits pour lui ; le centre du Ségala lui est peu propice (38) ; l'espèce y est laide, de faible taille et de maigre rendement, caractères que l'on s'accorde à attribuer à une dégénérescence due au sol, car les mêmes animaux, amenés sur le Causse prennent en quelques mois du poids et de l'ossature. Dans le Ségala du Quercy on essaie d'y remédier en leur donnant du sel (39) ; la difficulté légale du commerce de cette denrée empêche les éleveurs du Rouergue de pratiquer le même usage (40). Mais c'est un animal peu coûteux, s'accommodant des sols les plus pauvres et pour qui semblent faites les landes sans fin du Ségala et de la Châtaigneraie. Aussi il n'est presque pas de famille qui n'en possède. Le nombre des brebis reproductrices est toujours au moins égal à celui des ménages ; le troupeau familial atteint aisément une dizaine de bêtes. Les chiffres les plus forts sont atteints dans les plus hautes paroisses du Quercy (la Bastide du Haut-Mont, 740 mètres, 55 bêtes par famille) (41), sur les lambeaux calcaires et à leur contact. Le Levézou a une moyenne plus forte que le Ségala mais elle ne monte pas au-dessus de vingt têtes par exploitation.

Le mouton est surtout élevé en vue de la laine, destinée soit au travail domestique, soit à la vente (42). Aussi les

---

(38) A.N. F10 503.

(39) A.D. Lot, C. 959.

(40) A.D. Aveyron, C. 1531 (*Assemblée provinciale de Haute-Guyenne p.* 213). Le Rouergue était pays de petite gabelle ; le Quercy et la plus grande partie de l'Auvergne, provinces rédimées. De là un important trafic de contrebande. Voir FELGÈRES : Contrebandiers et faux-saulniers. R.H.A. 1928.

(41) A.D. Lot, C. 960.

(42) A.D. Aveyron, C. 1545.

moutons sont-ils toujours achetés avant la tonte, aux foires de printemps. En mai, au plus tard en juin, la laine est coupée. Chaque brebis donne en moyenne deux à trois livres-poids, d'une laine qui ne vaut pas celle des Causses pour la longueur, mais peut la concurrencer pour la finesse. Lorsqu'on veut se débarrasser des moutons, on les engraisse pendant toute une saison d'été et on les vend au cours de l'hiver suivant (43). Quelquefois même il y a une certaine spécialisation entre les régions : par exemple les gens de Cransac commencent l'engraissement des moutons continué ensuite sur le Causse de Montbazens, avant la vente définitive (44).

Toutefois, dans le Levézou, à l'exploitation de la laine s'ajoute l'élevage (45) des agneaux, la plupart vendus, quelques-uns gardés pour remplacer les vieilles bêtes.

L'exploitation des ovins est loin d'être parfaite. Nulle part sauf dans le Levézou (46) on ne trouve mention d'une utilisation rationnelle du lait. Trop souvent on signale l'incurie des propriétaires et la saleté des étables où l'on ne change la litière que 3 ou 4 fois par an ; la nourriture, pendant l'hiver, est souvent une question délicate à résoudre et il arrive que les paysans vendent tout leur troupeau à la mauvaise saison pour racheter d'autres bêtes au printemps suivant. C'est néanmoins l'animal de beaucoup le plus répandu et le plus utilisé. C'est celui sur lequel on compte le plus pour procurer des ressources, et l'assemblée de Haute-Guyenne demanda l'exemption de la milice pour tout berger gardant au moins cent bêtes.

L'espèce porcine. — L'espèce porcine joue dans la prospérité du pays un rôle au moins aussi important. La vente des porcs suffit à payer l'impôt. Une épizootie équivaut pour le pays entier à la ruine (47).

Rarement l'animal naît dans le pays. Acheté vers l'âge de six mois, généralement en Quercy, on l'engraisse pen-

---

(43) A.N. F10 503.
(44) A.D. Aveyron, C. 1590.
(45) A.N. F10 503.
(46) Le fromage de brebis y est quelque peu utilisé et on songe à y introduire les procédés de Roquefort (A.D. Aveyron. C. 1545).
(47) A.D. Lot. C. 40, 46, 54, 84.

dant un an à l'aide de millet, de glands, de châtaignes. Certaines paroisses se spécialisent dans le porc gras. Najac s'est fait une renommée de ses jambons. A la fin de l'engraissement il est vendu dans les foires et expédié vers le Languedoc. Ce commerce est d'ailleurs gêné par l'impossibilité d'établir des salaisons, malgré le vœu réitéré des habitants (48).

Le porc est plus négligé encore que le mouton. La propreté lui est inconnue ; dans bien des petites villes on le laisse errer à travers les rues, malgré les protestations des habitants (49). Sa densité est assez difficile à établir, car les enquêteurs officiels s'occupèrent moins de lui que des autres animaux. Quelques réponses à l'enquête de 1771, un document du début de la Révolution permettent de l'évaluer à une bête en moyenne par 4 personnes, soit une ou deux par famille.

L'espèce chevaline. — A ces trois espèces principales il convient d'en ajouter d'autres, d'intérêt moins général L'espèce chevaline est peu développée malgré la présence d'un dépôt d'étalons à Rodez : la rareté du fourrage, réservé aux bêtes de labour, la longue durée de l'élevage du poulain que l'on doit garder 3 ou 4 ans avant de pouvoir le vendre en sont responsables (50). Naturellement les régions les plus pauvres sont les plus dépourvues. Châtaigneraie et Levézou semblent l'avoir totalement ignorée. Par contre le mulet est l'objet d'un trafic assez sérieux : animal qui s'adapte mieux à un pays de montagne, qui, au besoin remplace les bovins pour les travaux agricoles (51), il est plus rapidement élevé puisqu'on peut utiliser ou vendre les jeunes à six mois, et il se contente d'une nourriture plus fruste, — généralement de la paille — ; il est assez répandu dans tout le Ségala, le Levézou et la Châtaigneraie et notamment existe à Montbazens un centre important d'élevage (52) ; on vient d'ailleurs d'assez loin

(48) Esquer, 196.
(49) Bertheau-Duchesne, 47.
(50) A.N. F10 503.
(51) A.
(52) A.D. Aveyron, C. 1545.

en acheter, par exemple d'Espagne aux foires de Rodez (53).

Espèces diverses. - Il faut enfin signaler les chèvres qui fournissent le lait à bien des ménages pauvres, mais qui font plus de mal que de bien, détruisant bois et taillis, « emportant chaque jour une charretée de bois sur les cornes », au point que nombre d'agriculteurs demandent leur exclusion des terrains communaux (54). Les animaux de basse-cour, enfin, et parmi eux le dindon élevé en grand dans la région de Figeac et conduit en Bas-Languedoc et jusqu'en Roussillon par immenses troupeaux de 8 à 900 têtes (55).

Tout cet élevage constitue donc, on le voit, un supplément de ressources appréciable, non directement, car l'alimentation carnée reste un luxe, mais indirectement, par le produit que l'on en retire. — Avec le seigle et la châtaigneraie l'élevage couvre la presque totalité du territoire de la commune. Mais on a jalousement réservé quelques arpents du meilleur sol pour une culture fort importante : le chanvre.

B. Culture du Chanvre

C'est une des différences les plus saisissantes de l'économie rurale du XVIIIe siècle avec l'économie actuelle que le rôle joué autrefois par les textiles ; cette différence sans doute se retrouve partout, mais elle est particulièrement marquée dans les terrains anciens de l'Ouest du Massif Central dont le trait commun était à cette époque la pauvreté (56).

C'est la culture qui donne le plus de souci, et sur laquelle les intendants et leurs agents recueillent le plus de renseignements, car elle leur paraît la plus intéressante. Deux genres de terrain sont utilisés. Lorsqu'une rivière traverse la

---

(53) A. Les commerçants espagnols qui venaient à Rodez y avaient reçu le sobriquet de Caraco. [Durand, 206].

(54) A.D. Cantal, B. 186.

(55) A.

(56) Cf. Perpillou. *L'Evolution économique du Limousin méridional. Ann. de Géog.*, 15 *novembre* 1927, p. 515-516.

paroisse, assez calme pour avoir déposé des alluvions sans toutefois que ce tapis alluvial soit trop exposé aux inondations, c'est sur ses bords que l'on cultive le chanvre. On a alors une *chènevière de rivière*. Si au contraire, — cas plus fréquent —, la localité est dépourvue de cet avantage on est obligé de chercher des terrains aussi bons que possible pour établir une *chènevière de Ségala* dont le rendement sera d'ailleurs bien inférieur (57). Les terres les plus propices, hormis les terres d'alluvions, sont des terres meubles, faciles à travailler, légèrement sablonneuses, et, si possible, contenant quelques éléments calcaires (58). Le travail est assez long et délicat : aussi la surface cultivée est-elle faible. On peut estimer à une quinzaine d'ares l'espace qui y est consacré dans une exploitation moyenne (59) : un septième environ des terres labourées. Dès l'hiver la terre a besoin d'une préparation soignée, par bêchage, qui absorbe, compte-t-on, 18 journées de travailleur (60) ; on sème généralement au printemps (61), après avoir fait subir au sol une seconde préparation, suivie d'une troisième en mai. L'arrachage se fait en deux fois : en juillet est enlevé le chanvre mâle, en septembre le chanvre femelle. Aussitôt il est mis à *rouir* quelques semaines dans les ruisseaux. Après quoi il est prêt à être travaillé. Si nous ajoutons que, contrairement aux autres cultures, le chanvre a besoin d'une certaine quantité d'engrais, de la fiente de pigeon, par exemple, pour une séterée « quarante cinq boisseaux à huit sols quatre deniers ». On se rendra compte que c'est de beaucoup la culture usuelle demandant la plus grande mise de fonds, en argent ou en travail.

Par contre les résultats sont encourageants. Si le chanvre, peut, à la suite de la sècheresse, voir son rendement, ou, fait aussi grave, sa qualité baisser, c'est cependant une des cultures au produit le plus sûr. On a évalué, avons-nous déjà dit le rendement des terres à seigle à 4 livres.

---

(57) A.D. Aveyron, C. 1548.
(58) A.D. Aveyron, C. 1590.
(59) A.D. Cantal, C. 143, 159, 203, etc.
(60) A. D. Aveyron, C. 1590.
(61) A.D. Lot, C. 280.

monnaie au maximum. Les terres à chanvre produisent 16 livres au minimum dans les chènevières de Ségala où elles peuvent donner jusqu'à 25 livres. Avec l'extrême variabilité du produit, qui caractérise les pays primitifs, les chènevières de rivière donnent un bénéfice montant jusqu'à 125 et même 150 livres (62).

C. Vigne

Il est enfin une culture qui, par endroits ajoute encore aux ressources du paysan : la vigne. Fort ancienne dans le pays, les cartulaires la signalent un peu partout. Bien que le climat gêne énormément sa croissance et rende difficile la maturation du raisin dès 550 mètres d'altitude, la difficulté des communications avait engagé les paysans à en planter en des lieux peu propices : sur le plateau de Naucelle (63), aux portes de Rodez (64), à Glénat en pleine Châtaigneraie, et même sur les premières pentes du Levézou, près de La Capelle-Farcel (65).

Au XVIIIe siècle on avait abandonné ces plantations, au rendement certainement médiocre. Outre l'amélioration des voies de communication il faut invoquer, pour expliquer cet abandon, l'hiver de 1709 et l'édit de 1731. Ce dernier, pour remédier à la surproduction apportait de sérieux obstacles à la replantation. Aussi, — sauf quelques treilles plus ornementales que productives — la vigne n'existe en 1770 comme aujourd'hui que dans la vallée de Marcillac — où chaque ruthénois aisé possède son lopin de vigne (66) dans la vallée du Dourdou, du Lot et du Celé, le long de l'Aveyron en aval de Villefranche et dans les cantons les plus méridionaux du Ségala, (Pampelonne, Alban, St-Sernin), remontant un peu au nord du Viaur.

Le rôle qu'elle joue dans l'exploitation agricole est extrêmement variable (67). Tantôt, c'est un endroit presque sacrifié que l'on va visiter de temps en temps, si l'on n'a pas

(62) A.D. Aveyron, C. 1545, 1548, 1590.
(63) A.D. Tarn-et-Garonne, A. 237.
(64) Bosc, 55, III. p. 236.
(65) Cart. de Conques, 51, chartes 214 et 391.
(66) Monteil, 56, p. 31.
(67) A.D. Aveyron (1590).

autre chose à faire et où l'on cueille le raisin s'il veut bien mûrir ; ailleurs au contraire — à Marcillac — c'est la culture essentielle à laquelle on consacre la majeure partie de son temps et de son travail. Entre ces deux extrêmes on trouve toute une gamme d'exploitation, où le paysan apporte plus ou moins de soin.

L'exposition est délicate à déterminer ; dans les « rivières » une position trop basse expose aux brouillards et aux gelées tardives ; sur les versants trop hauts, sont à craindre vents et froids. Marcillac a, à cet égard une position privilégiée : sol calcaire chaud, pente assez forte pour faire du vignoble un véritable espalier, vallée assez large pour laisser pénétrer largement le soleil, ruisseau trop maigre pour aider à la formation des brouillards. Aussi malgré les difficultés inouïes du travail, la région est depuis le haut Moyen-âge le centre viticole du Ségala (68).

Le travail diffère aussi suivant qu'il s'agit de basses collines ou des versants de Marcillac. En général, le propriétaire suit d'assez près la croissance et la maturité du fruit. Il ne dédaigne pas de faire des labours multiples (69), il consacre 10 journées de travail par hectare à tailler la vigne dès l'hiver et à enlever les vieux sarments ; 8 autres journées sont nécessaires pour fixer les nouveaux échalas ; 14 pour labourer ou bêcher, 14 autres pour vendanger : temps assez rigoureusement déterminé dans chaque localité pour que la *journée* de travail soit devenue l'unité de superficie pour la vigne ; il apporte sur sa vigne des engrais naturels, soit de simples genêts ou bruyères qui se décomposent sur place, soit des feuilles de châtaigniers ou des fagots du même bois (70) ; à en croire Bosc, même dans plusieurs localités ces branches et fagots ont été répandus sur les places et dans les rues pour les faire *pourrir sous les pieds des passants* (71). Toutes ces opérations assez faibles dans les vignes de rivières, deviennent singulièrement ardues dans le Vallon, où en raison de la forte pente on a dû construire des murs de soutènement, les

(68) 51 ; A.C. Rodez, Bourg AA4.
(69) A.D. Aveyron C. 1590.
(70) A.D. Lot, 959.
(71) Bosc, 55 ; Monteil, 56, passim.

caballieros, des canalisations pour les torrents, ce qui n'empêche pas la terre d'être souvent emportée de sorte que le vigneron doit continuellement la remonter, sur son dos, en hottes, et que l'impossibilité de mener les bêtes de somme sur de tels abrupts oblige à porter les engrais et à évacuer la vendange de la même manière (72). Souvent d'ailleurs le propriétaire n'a pas le temps de se livrer lui-même à toutes ces opérations et les fait faire par quelque voisin pauvre à moitié fruit, l'un fournissant les engrais, l'autre le travail et tous deux se partageant la récolte (73) (par exemple à Livinhac-le-Haut). Pour les vendanges existe dans plusieurs localités — à peu près dans tous les vignobles autres que celui de Marcillac — l'institution du ban des vendanges. Toutes les vignes sont encloses et à partir du moment où le raisin va mûrir, pour en faciliter la surveillance et empêcher les traversées de vignes par les voisins, il est interdit à qui que ce soit, même au propriétaire, d'y entrer. Lorsqu'on estime le raisin mûr à point on publie le « ban des vendanges » et tout le monde se rend dans les vignes en même temps.

Le rendement en raisin, et en vin est fort inégal, suivant le terrain, l'exposition et surtout les soins qu'on lui donne. Cependant même dans les vignes les moins bien cultivées, il monte tout de suite assez haut. Richeprey, dans son essai de classification des sols n'en a pas trouvé donnant un bénéfice net inférieur à 10 livres par hectare, tous frais de culture déduits ; encore ce bénéfice déjà estimable est réservé aux vignes travaillées à moment perdu. Pour celles plus soignées il monte vite jusqu'à 140 francs par hectare. Les chiffres donnés par d'autres auteurs concordent. En région accidentée le rendement diminue. Si à Livinhac-le-Haut il atteint les plus hauts chiffres possibles, à Entraygues, sur les rives montagneuses du Lot, le bénéfice net n'est plus que de 60 L. On voit que ces chiffres sont supérieurs à ceux donnés pour tous autres produits, sauf le chanvre, et il n'est pas étonnant que l'on se soit astreint à de durs travaux pour le cultiver sur des superficies considérables. A Valady (Vallon) par exemple chaque ménage

(72) A.D. Lot, 959.
(73) A.D. Aveyron, C. 1590.

PL. IV. — L'EXPLOITATION DANS LES VALLÉES JEUNES

A. Ravin près de Vieillevie. Le rocher déboisé, resté inculte.

B. La Cère à la Mativie. - La forêt est intacte sur presque toute la hauteur. - Au fond, canal d'amenée des eaux à l'usine électrique.

C. Le Viaur à la Garde-Viaur (commune de Montirat, Tarn). - La vallée est exploitée entièrement à l'adret (à gauche) avec formation de bocage ; le bois de châtaignier est à peine attaqué à l'ubac (à droite et au fond).

récoltait en moyenne 215 hectolitres (74). La production était donc assez forte pour permettre une certaine vente, plus ou moins facile suivant l'état des voies de communications. Le principal débouché était l'Auvergne volcanique (75).

Si l'on ajoute à cela quelques fruits, pommes un peu partout, prunes expédiées sous forme de pruneaux des régions confinant à l'Albigeois (76), noix exploitées en plantations serrées les « nogarèdes » ; quelques légumes cultivés dans certaines communautés — ainsi à Sauveterre, à peu près exclusivement consacrée au jardinage, — on aura une idée générale de la situation agricole du paysan avant l'introduction de la pomme de terre.

3. — *Les conditions des personnes et des biens*

Une question se pose naturellement à l'esprit. Comment se fait-il que dans une région pauvre sans doute, mais pas plus que d'autres, les cultivateurs aient mené une vie aussi précaire ?

On peut se demander tout d'abord si les conditions de la propriété n'influent pas de fâcheuse manière sur l'exploitation. Nous savons aujourd'hui qu'en général la richesse d'une population agricole est moindre si la propriété est concentrée en moins de mains. Il n'est guère possible d'établir de statistique d'ensemble, faute de documents assez complets, mais les jalons et points de repère sont assez nombreux : cadastres, registres de tailles, registres de « muances », pour nous donner une idée générale. Or un fait est patent d'après toutes nos sources : les biens privilégiés, nobles ou ecclésiastiques sont en proportion réduite ; il n'est pas rare de trouver dans les registres de taille la mention : « Il n'y a pas un seul bien privilégié dans la commune » (77). Plus souvent on trouve un ou deux nobles (78) mais quand nous pouvons chiffrer leurs propriétés

(74) A.D. Aveyron, C. 1545.
(75) A. D. Aveyron, C. 1545.
(76) [76 bis].
(77) p. ex. A.D. Aveyron, C. 67, C. 10, C. 94, C. 168, etc.
(78) A.D. Av. C. 24, C. 21, C. 20, C. 123, etc.

nous la trouvons bien réduite. A Boisse-Penchot elles couvrent encore environ 1/5 de la surface. A Najac, elles descendent à 1/300 (79).

A Abbas en 1789 on trouve un seul bien noble : un bois de 15 sétérées (4 hectares environ) (80). Dans le Levézou une des familles les plus anciennes et les plus considérées, les de Vezins ne possède en 1787 qu'une cinquantaine d'hectares ce qui est peu pour cette région (81).

L'inégalité est frappante, elle semble la règle. D'ailleurs il y a eu une évolution que nous pouvons suivre dans certaines localités pour lesquelles nous possédons des états successifs. A Arpajon-sur-Cère, par exemple, l'augmentation du nombre de privilégiés est sensible de 1686 à 1739. Après cette date leur nombre diminue au contraire jusqu'à la Révolution (82). Sans pouvoir donner de chiffres plus généraux il nous semble cependant acquis que la très grande majorité des propriétés appartenaient avant la Révolution à des roturiers.

Mais cette propriété roturière n'est pas toujours une propriété paysanne. Là, encore règne la plus grande inégalité. Parfois les paysans ne sont que métayers . à St-Laurent-de-Levézou, la « totalité des terres », à Valady les « meilleures terres » (83) appartiennent à des « étrangers », c'est-à-dire presque toujours à des propriétaires urbains faisant exploiter leur propriété, soit par des domestiques, soit plus souvent par des métayers. Le cadastre de Compolibat de 1679 (84) ne contient aucun des noms actuels de propriétaires et pourtant ne porte aucune propriété nobiliaire, ce qui laisserait supposer que la terre appartenait alors à des citadins ou à des forains qui depuis l'ont vendue.

S'agit-il de grandes, de moyennes ou de petites propriétés ? Certains rôles d'impôts nous permettent de le préciser. On doit particulièrement retenir, plus que les rôles de

---

(79) *Cadastre de Boisse*. A.D. Aveyron, C. 969 ; *Cadastre de Najac*. A.D. Aveyron, C. 983.
(80) A.D. Aveyron, C. 1.
(81) A.D. Aveyron, C. 1607.
(82) A.D. Cantal, C. 49, C. 51, C. 52.
(83) Lempereur, 54 ; A.D. Aveyron, C. 1545.
(84) A.C. Compolibat.

tailles, ceux des dixièmes et du premier vingtième, ainsi que le rôle supplémentaire sur les nobles pour les six derniers mois de 1789.

Dans la généralité d'Auvergne ces rôles distinguent nettement les *domaines* du reste des terres. On doit sans doute entendre par ce mot des propriétés d'un seul tenant, ou en tous cas peu morcelées, appartenant à des nobles ou des bourgeois. A Maurs, par exemple (85) en 1745 sur 315 cotes, 18 se rapportent à des *domaines* et fournissent à elles seules près du tiers de l'imposition (5681 l sur 1900) (86). L'un d'eux est affermé 720 livres ce qui, pour l'époque représente une somme considérable. Là-dessus quatre seulement appartiennent à des nobles, cinq à des bourgeois ou nobles de robe, le reste à des roturiers non autrement désignés. Il faut conclure sans doute de ces exemples qu'une partie du territoire est composée de grandes propriétés.

Mais, d'autre part, la petite propriété est répandue. Les 315 cotes du rôle en question (87) représentent une population de 1.500 à 1.600 personnes, c'est-à-dire la totalité de la population de Maurs. Pour chacune est énumérée le nombre et la nature des terres possédées. Toutes les classes sociales y figurent. Outre les *laboureurs*, on y trouve des artisans, des marchands, des représentants des professions libérales, des officiers, des cabaretiers, etc. Tout le monde donc dès 1715 à Maurs possédait son bout de terre.

Tout de même le cas n'est pas général. Ailleurs existent, nombreux, des agriculteurs non-propriétaires. Partout où nous avons des chiffres nous trouvons le nombre de propriétaires cultivateurs nettement supérieur au nombre des autres catégories de travailleurs agricoles (88). En moyenne plus des 8/10, jamais moins des 5/6. Ce n'est que lorsqu'on se rapproche de la montagne volcanique que le nombre des propriétaires urbains, augmente sensiblement. Le nombre de propriétaires s'est en général accru au cours du XVIIIe siècle. Pour 7 paroisses de la Châtaigne-

---

(85) A.D. Cantal, C. 169.

(86) Pour 21 autres paroisses de la châtaigneraie, on relève, en 1745, 116 domaines (dont 22 nobles), sur un total de 1483 propriétés.

(87) V. ci-dessous. *Chapitre IV, Sources.*

(88) A. D. Cantal C. 390.

raie, le nombre de cotes foncières passe en 20 ans (1760-1780) de 908 à 985.

Mais l'étendue de leur propriété est fort variable. Elle atteint parfois 20 à 40 hectares, bien nécessaires étant donnés les faibles rendements ; elle dépasse même ce chiffre ; mais il arrive aussi qu'elle soit beaucoup plus petite ; 10 ou 5 hectares ; beaucoup ne comprennent encore qu'un petit jardin de 19 ares (89). A Maurs 70 contribuables ont un revenu foncier inférieur à 3 livres, ce qui correspond à peu près à 3 sétérées de terre (3/4 ha). L'un d'eux est qualifié *misérable* : encore possède-t-il une petite maison et 3 sétérées de châtaigneraies. De même à Roannes-St-Mary un homme qualifié *pauvre* possède une maison et un jardin, 5 ares de pré, 17 ares de terres, 17 ares de landes, 2 brebis et une chèvre (90). Tous ces petits propriétaires sont naturellement obligés de continuer à travailler sur les terres des autres, de sorte qu'il est bien difficile de distinguer propriétaires et non-propriétaires. Or, partout où il ne travaille pas sur ses propres terres, l'agriculteur est soumis à un bail, qui. par ses clauses rigides fige le métayer dans sa routine.

Le bail, en effet, est de trop courte durée. En rapport exact avec l'assolement des meilleures terres, il est, suivant les lieux, soit de 2, soit de 3 ans, et même lorsque sa durée est plus longue (quatre ou huit, dans un cas. six ou neuf dans l'autre) il est toujours résiliable, à la fin de la période d'assolement. Dans ces conditions le propriétaire peut craindre que son fermier ou métayer ne mette en culture la dernière année toutes les terres et qu'une fois la terre ainsi épuisée il ne le quitte lui laissant une terre provisoirement sans valeur. Aussi généralement dans le bail, l'ordre et le délai de retour des cultures sont minutieusement réglées. Les ensemencements de chaque année, constituant l'*estivade*, sont absolument limités et sous n'importe quel prétexte, il n'est permis de *forcer l'estivade*, c'est-à-dire de mettre en culture plus de terres que le bail n'en fixe. D'autre part le fermier qui peut être expulsé au bout de peu de temps n'entreprend

(89) A.D. Aveyron, C. 983.
(90) A.D. Aveyron, C. 98.

aucune amélioration. Voilà donc une première cause de stagnation agricole : la rigidité des baux de ferme (91).

D'ailleurs, presque partout petit propriétaire et métayer sont bien près l'un de l'autre. La distinction entre eux est presque artificielle. En effet, si le paysan a trouvé l'argent nécessaire pour acheter une petite terre, il s'est parfois trouvé à court pour la garnir de bestiaux. Une fois installé, il ne faut plus compter sur les économies : les impôts pren

Fig. 25. — Extrait du plan parcellaire de 1811.
Galtié (commune de Peyrusse).

Réduction au 1/10.000e. (L'orignal est au 1/2.500e).
Extrême inégalité de l'étendue des parcelles de terres labourables.
Alignement des parcelles moyennes perpendiculairement aux chemins.

nent à peu près tout l'argent disponible, aussi est-on souvent obligé de louer le bétail « à cheptel » au gros propriétaire de l'endroit ; spéculation peu avantageuse car le loyer fourni pour ces bêtes égale souvent de bien près le revenu que l'on en tire ; souvent ce loyer consiste en grain de blé ou de seigle, fourni par priorité sur la récolte suivante, combinaison qui aggrave la disette de céréale chez le petit agriculteur. De sorte que à la distinction entre propriétaire de terres et non propriétaire, il faut en ajouter

(91) 136.

une autre : possesseur ou non possesseur de bétail. Dans un très grand nombre de paroisses l'enquête de 1771 [54] signale que la presque totalité des paysans n'ont qu'un bétail ainsi détenu « à cheptel » (92) et ainsi les conditions des paysans se révèlent comme beaucoup moins avantageuses que ne pourrait le faire croire l'examen brutal de superficie des propriétés.

Enfin il faut faire une certaine place à une dernière catégorie de paysans, ceux qui n'ont généralement pas de terre, pas de bétail à eux, pas de bétail affermé. Ce sont naturellement les plus misérables de tous. On les appelle soit « locataires » parce qu'ils louent au bourg un misérable appartement, soit « brassiers » parce qu'ils n'ont que leurs bras pour travailler.

Leur nombre n'est pas considérable, mais il y en a un peu partout 2 à 10 par paroisse. Ils vont comme journalier chez les uns et les autres, préparent l'écobuage, travaillent les plantes sarclées, parfois peuvent avec leur salaire acheter des bêtes de basse-cour, ou même un cochon, que leur femme fait paître quelques heures par jour sur le communal. Leur sort n'est généralement pas enviable. Les mauvaises années, ce sont eux qui souffrent le plus, car généralement dépourvus d'argent, ils vivent d'une part prélevée sur les terrains qu'ils ont travaillés : « les brassiers qui font la rôtisse, nous dit-on pour la paroisse d'Omps, perdent la moitié du temps de leur travail et ne recueillent pas la semence » (93). Sauf dans les domaines, les propriétés sont loin d'être d'un seul tenant, le morcellement est assez poussé. En moyenne les parcelles sont encore assez vastes : elles comprennent plus d'un hectare. Mais il existe d'immenses parcelles de 6 à 8 hectares, soit landes, soit bois, soit terres à assolement lent, de sorte qu'à côté de ces grands morceaux existent des petites parcelles de 25 à 30 ares (94).

Ainsi, dans son ensemble, malgré les apparences, la situation des biens n'est pas très favorable, au développement

---

(92) Dans A. D. Lot, C. 960, le même fait est signalé pour différentes paroisses du Ségala du Quercy.

(93) A.D. Cantal, L. 161.

(94) A.D. Aveyron, C. 1590.

de la culture. Liés par des contrats onéreux, envers les riches possesseurs du sol ou du bétail, les agriculteurs ne peuvent jamais être assez à l'aise pour rompre avec une routine séculaire.

4. — *Les méthodes de culture*

Dans cette routine réside la cause principale de la pauvreté agricole.

Les deux auteurs les plus sérieux de la fin du XVIIIe siècle, Monteil et Bosc, font l'un et l'autre de sérieuses critiques à l'agriculture ; pour eux le paysan se complaît trop dans une sorte de tradition commode mais peu créatrice; ses dates de travaux, semailles, labours, moissons, récoltes sont établies au petit bonheur, alors que souvent un déplacement de quelques jours suffirait à changer le rendement ; les travaux surtout sont trop superficiels, les sillons sont trop espacés, et les labours pas assez profonds. Sur trois points principaux pèche l'agriculture : l'outillage, la fumure, l'assolement.

L'outillage. — Certes, nulle part, en cette fin d'ancien régime, l'outillage agricole n'était bien perfectionné ; il est sans doute peu de régions où il ait été aussi rudimentaire. Il se résume en cinq ou six objets : la faux, la faucille, les outils à battre, la machine à écraser le chanvre et l'araire, simple manche en bois, orné de deux oreilles (*cep*) et d'un soc (*rillo*), barre de fer trempée et amincie à son extrémité (95). Le battage est encore plus arriéré : non seulement le fléau est un instrument rarement employé, mais la latte elle-même, la simple latte de bois plus ou moins rigide n'est pas connue partout (96). On fait souvent fouler le blé par les bœufs ou par les chevaux, tournant en rond dans « l'airée » (97). Après quoi quelques coups de fourche enlèvent la paille, le balai, se charge de recueillir le grain séparé ensuite de la balle par un vannage en plein air. Cette

(95) Monteil [56] p. 166. — Sur le Causse on connaît déjà le soc recourbé à ailes tranchantes.
(96) Delpon [48], p. 212
(97) Monteil, [56], p. 158-9.

simplicité des instruments constituait une perte grave et permanente ; le rendement était en effet considérablement diminué même si l'on multipliait les travaux (on faisait par exemple fréquemment 2 labours par an (98). Perte d'autant plus grave que l'on ignore à peu près complètement les moyens de remédier à l'épuisement du sol ou d'accroître ses principes fertilisants. Peu, ou le plus souvent pas de fumure ; quelques charretées de fumier de brebis sont exceptionnellement jetées sur des terres de bonne qualité, le plus souvent sur les vignes ou le chaume ; quelques cultivateurs éclairés connaissent l'emploi de la chaux et de la marne (99) mais leur usage est presque nul.

L'assolement. — Il ne reste au cultivateur qu'une ressource : la migration des cultures. Bosc et Monteil nous disent que les agriculteurs ignorent toute espèce d'assolement. Que les rouergats l'aient pratiqué par routine, — ou en se fiant simplement à leur bon sens, sans aucun essai méthodique d'accélération des rotations c'est peut-être ce qu'ont voulu dire les deux auteurs en question ; sans doute aussi ont-ils fait allusion aux belles divisions en soles qu'ils avaient pu rencontrer dans d'autres régions françaises et qui ne furent pas appliquées ici.

L'alternance pratiquée était fort lente. Il y en avait deux types principaux (100) : dans les régions de plus forte altitude, Châtaigneraie, Quercy, Levézou, Haut Ségala, la succession des cultures s'opère de la façon suivante : sur une terre couverte de bruyères ou de genêts on pratique la « *rôtisse* » (ou « *fournillière* » ou « *issartage* »), ce travail est confié aux brassiers, soit moyennant un salaire, soit moyennant la cession temporaire d'une part de la zone ainsi écobuée. Les cendres, surtout celles de genêts fournissent un engrais suffisant pour un certain nombre de récoltes : quelquefois quatre, le plus souvent trois seulement ; encore faut-il que chacune de ces récoltes soit séparée de la suivante par une année de jachère. Après la 3e récolte (donc la 6e année après la mise à feu de la lande)

(98) A.D. Aveyron, C. 1548.
(99) A.D. Aveyron, C. 1548.
(100) A.D. Aveyron, C. 1545, C. 1548, C. 1599.

on retourne à une période de repos de 3, 4 ou même 7 ans. On a donc la rotation suivante :

3 (Culture + jachère) + 3 à 7 repos

Dans des régions plus favorisées on essaya, semble-t-il avec succès une variante hardie : la suppression de la jachère bisannuelle, avec le maintien de la longue période de repos temporaire. Ainsi à St-Beauzely, sur les flancs du Levézou on arrive aux deux types suivants, de valeur différente :

2 (Céréales) + légumes) + 3 repos, product. 4 ans sur 7
Céréales + céréales + repos, production 2 ans sur 8

Hâtons nous d'ajouter que ce dernier exemple n'est pas possible partout, car la maturation est par endroit si longue à se produire qu'il faut ensemencer avant d'avoir pu récolter. Un deuxième type se trouve dans les régions d'altitude moyenne dans le Ségala Central, certaines vallées de la Châtaigneraie ou encore dans les pays de rive d'Olt. Il est évidemment plus producteur. C'est tout simplement un assolement biennal se résumant dans le système :

Culture + jachère

Mais ces deux types appelés par Monteil l'un, type des montagnes, l'autre type du Ségala (101) ne sont pas répandus partout. Ils sont réservés dans chaque communauté aux terres les mieux exposées ou les plus profondes, à celles que l'on peut appeler terres normalement labourées, étant entendu que les chènevières constituent des terres à part n'ayant pas leur place dans l'assolement. A côté existe toute l'étendue des landes que l'on ne renonce pas systématiquement à cultiver ; leur apparence ne diffère pas des terres labourées en temps de jachère, le mode de défrichement, par incendie, est le même. Mais elles ne sont soumises à aucune règle fixe et voient le fer de la charrue 1 an sur 3, sur 7, sur 10, et même sur les hauteurs du Quercy et du Levézou 1 an sur 20 ou sur 30 ; nous avons là un type de rotation analogue à celui pratiqué dans la montagne du

(101) Monteil, 56, p. 157.

Limousin, région physiquement semblable (102). Ainsi, la lande ne diffère pas par essence de la terre labourable ; comme elle sert également au pâturage au même titre que la jachère, on voit que des liens serrés et indissolubles réunissent les 3 types fondamentaux d'occupation du sol : *terres, pâtures, landes.*

A côté de ces territoires déshérités, les plus nombreux, existent quelques parcelles de bon terrain, généralement des « terres de rivières » où l'on a une culture continue et où la jachère n'existe pas. C'est le cas des vallées du Lot à partir de Livinhac-le-Haut, du Célé en aval de Maurs, du vallon de Marcillac-St-Christophe, et de la dépression bordant à l'Est le Ségala le long de la faille de Villefranche, où on trouve une alternance biennale :

Céréale + chanvre ou **céréale + légume**

5. — *Tout paysan se double d'un artisan*

La pauvreté apparaît donc causée surtout par le système de culture. Il est juste d'ajouter que bien peu cherchèrent à améliorer ce système. L'argent nécessaire aux impôts et aux rares achats était fourni, soit par la vente des bestiaux, soit par de nombreuses occupations accessoires auxquelles on se livrait en hiver, peu rémunératrices généralement, assez cependant pour que souvent on les préfère même à un défrichement ou à un labour supplémentaire. D'abord on cherche des ressources dans les transports sur route. Les bœufs ou les vaches qui coûtent si cher à nourrir ou même à détenir seraient inutiles tout l'hiver : on les utilise à conduire de misérables chars chargés de marchandises diverses. C'est ainsi que Gaillac fut un lieu de rassemblement pour les charretiers du Levézou. Cette ville, aujourd'hui de peu d'importance a joué un rôle commercial de premier plan à cette époque. Tête de la navigation sur le Tarn, ce fut un entrepôt, d'une part pour les blés arrivant de l'Aquitaine à destination du Massif Central, d'autre part pour les produits divers de la montagne destinés à la plaine. Deux routes

---

(102) Voir A. Demangeon, *La Montagne dans le Limousin.* Ann. Géog. 1911.

surtout étaient suivies par les blés: celle de Gaillac à Albi et Rodez, celle de Gaillac à Millau, par Valence d'Albigeois et Requista. Une grande partie de ces charrois furent exécutés par des Ségalis. Certains d'entre eux, au lieu de jouer le simple rôle de convoyeurs voulurent commercer pour leur propre compte; au lieu de se rendre à vide à Gaillac, ou à tout autre localité (Millau, Albi, Villefranche), ils y transportèrent les pièces de toiles, les « cabaux », fabriquées dans la région. A leur retour ils rapportaient du blé, soit pour eux, soit pour leur village à qui ils le revendaient. Un commerce d'échanges analogues se faisait tout autour du bassin houiller. De paroisses, parfois éloignées de 2 lieues, les charretiers arrivaient à Aubin ou à St-Michel, (aujourd'hui Decazeville) y chargeant du charbon « de pierre » et le transportaient soit en Quercy, soit en Auvergne d'où ils rapportaient suivant le cas, soit du blé, soit du fromage (103).

Mais bien plus répandue, comme occupation d'hiver, était l'industrie textile. Elle pouvait porter sur 2 produits ; la laine ou le chanvre. Si quelques paroisses abritent quelques peigneurs, cardeurs et tisserands de laine (Ayssènes, Vanc, Vernet-le-Haut, etc... (104) la laine est souvent vendue aux foires de la région. Les fabriques de laine de St-Geniez, Castres et Albi leurs fournissaient un intéressant débouché et, communément on estimait les laines du Ségala Central, de Réquista à Rieupeyroux par Sauveterre « les meilleures de la Haute Guyenne » (105). Toutefois on en garde généralement assez pour fournir aux besoins de la maison... Par endroit des prêtres bien intentionnés crurent voir dans la filature de la laine un remède à la misère de leurs ouailles, une occupation lucrative surtout pour les jeunes filles de la paroisse. Une tentative de ce genre échoua à Roussenac (Causse de Rignac), mais réussit à Salmiech où une manufacture fit vivre jusqu'à 250 personnes. Les filatures d'Espalion, trop concurrencées par celles de St-Geniez, ne travaillent qu'un mois par an en moyenne, quelques jours après chacune des quatre grandes foires de Rodez où on se pro-

(103) Lempereur, 54, passim.
(104) Ibid.
(105) A.D. Aveyron, C. 1590

cure la laine nécessaire. Des essais de tissage eurent lieu également. A St-Cernin, d'importantes draperies avaient été contraintes devant les exigences fiscales d'abandonner la fabrication à la fin du XVIIe siècle. Différentes tentatives eurent lieu pour les rouvrir de 1730 à 1750 mais en vain. (105)

Le travail du chanvre. — La plupart, pour ne pas dire la totalité des Ségalis, gardent leur chanvre et l'hiver venu se mettent à en commencer la transformation. Cette industrie serait extrêmement vieille puisque Pline l'a citée (106). Une partie sert à faire du fil par des moyens encore primitifs : fuseaux et quenouilles sont seuls employés (107). La quantité est très inégale. A Sauveterre, où la production du fil est particulièrement poussée, elle atteint 120 quintaux (de 48 kilos), soit environ un quintal par famille. Une partie de ce fil est vendue aux foires, une autre aux tisserands locaux nombreux, dans le centre du Ségala, une partie enfin tissée directement par les cultivateurs. Il ne nous est pas possible de démêler, dans les renseignements statistiques, la part de la production familiale et de la production artisanale ; d'ailleurs bien des artisans ne travaillent que quelques mois par an ; il y a une infinité de transitions entre le cultivateur tisserand et le cultivateur pur. Les chiffres d'ensemble nous paraissent assez forts : à Sauveterre, bourgade de 800 habitants et comptant 6 artisans, 80 pièces de toile (108) sont vendues chaque année ; à Carcenac (240 h.), 25 pièces ; la proportion augmente vers le Sud. A Lespinassolle (49 h.), 200 pièces. La production est d'ailleurs assez variée. Si les pièces de toile pure (les « burats » de Ségur, par exemple (109) sont le meilleur article d'exportation, les villes de la région font une assez grande consommation d'étoffes de qualité diverses : « sargues », « sarguettes », ou

---

(105) A. D. Aveyron, C. 1545.

(106) *Cadurci, Rutheni... vela textent. Hist. Nat.* 19, 2, 2. Il est vrai que Pline cite cette industrie dans un passage consacré au lin. Il est cependant peu probable que le lin ait été cultivé en Rouergue au 1er siècle. L'information de l'auteur était-elle sur ce point, très sûre ?

(107) A.D. Aveyron, C. 1548.

(108) Les pièces ont 1^m de largeur environ [57 p. 17 sqq] et 50^ms de long [160 p. 115].

(109) Lempereur, 54.

« sarguines », mélange de chanvre, de laine et même de poils de bœuf, « fargues », balles d'étoffes de laine et de fil de chanvre. Ces différents produits sont vendus à sept grandes foires : Aurillac, la Capelle-Marival (ces deux localités en dehors de notre région achetant respectivement les toiles de la Châtaigneraie et du Ségala du Quercy), Rodez, Sauveterre, Figeac, Villefranche-de-Rouergue et surtout Najac, dont c'est, avec les jambons, la grande spécialité. Au total on évalue le produit de la vente à 1.500.000 livres chaque année. On signale en outre, que des commissionnaires languedociens parcourent les villages, emportant au moins quatre cents pièces qui échappent ainsi à l'intermédiaire (110) et au contrôle des foires. Les débouchés sont abondants dans le Midi. Aux foires de Rodez on vient chercher fil et toiles pour Narbonne (111). De Camboulas, le fil est expédié à Beaucaire ; de Sauveterre à Castres d'où une fois teint il est envoyé aux manufactures de Lodève (112). En somme on peut considérer que tout le Languedoc tant aquitain que méditerranéen constitue un débouché pour fil et toile du Ségala.

La filature et le tissage du chanvre sont devenus tellement indispensables et se sont tellement ancrés dans les mœurs que les paysans sont devenus de véritables artisans : les années mauvaises, lorsque la quantité de chanvre récoltée ne suffira pas à fournir du travail à la famille, on n'hésite pas, au début de l'hiver à acheter du chanvre brut à l'extérieur (113). Ce procédé toutefois n'est pas sans présenter des inconvénients : la qualité de ce chanvre étranger peut être douteuse et il est arrivé qu'il ne puisse servir qu'à des fabrications grossières : cordages ou grosses toiles d'emballage ; situation qui laisse planer l'inquiétude sur les paysans, car outre le manque à gagner qui en résultera pour l'année même, on peut craindre la perte des clients méridionaux.

Toutefois l'achat de chanvre brut parut à certaines communautés — dans la région de Réquista, par exemple, —

(110) A.D. Aveyron. C. 1545 ; C. 1548 ; C. 1590 etc.
(111) A.
(112) A.D. Aveyron, C. 1590.
(113) A.D. Lot. C. 280.

une opération assez avantageuse pour être pratiquée à l'état normal, même les bonnes années. Par suite on commençait à réduire les ensemencements de chanvre. Dès 1771 on signale que la récolte ordinaire du chanvre est nettement inférieure aux besoins dans l'élection de Rodez (114). Ainsi s'annonçait une évolution qui, en se développant aurait fait du paysan un industriel complet, ne fournissant même plus la matière première de son travail.

6. *La misère du paysan*

Nous avons ainsi passé en revue les principales occupations et ressources du paysan des Ségalas vers 1770. Devant leur variété et le nombre d'occupations accessoires il est permis de se demander quelle est l'étendue exacte de leur misère et de leur prospérité. Comment n'avoir pas l'impression en le voyant acheter du bétail jeune et du fil et revendre bétail engraissé et toile qu'une telle économie rurale était bien agencée et que si la culture donnait lieu à des mécomptes les occupations artisanales y suppléaient facilement ? D'autre part que de fois à la lecture de documents avons-nous la sensation que les gens de cette époque essayaient, dans l'intention de faire diminuer leurs impôts, d'apitoyer les autres sur leur propre misère ? Comment pourrions-nous suivre ce naïf contrôleur de tailles qui nous transcrit fidèlement les sornettes qu'on lui raconte : à tel endroit, le terrain, est si mauvais que là où on a semé du froment n'a poussé que du seigle ? Déclaration si bien crue qu'aussitôt les habitants d'un village voisin racontèrent à leur tour qu'ils avaient semé de l'avoine, et qu'au bout de deux générations celle-ci s'était métamorphosée en orge (115) ! D'autre part si on regarde les consciencieux états bisannuels de récolte dressés par les services des subdélégués, d'après les déclarations des administrations paroissiales ou communales, on constate avec stupeur que les récoltes, sont tous les ans égales à 1/4, 1/2 ou 2/3 de celles d'une année commune. Jamais l'année n'est « com-

(114) A.D. Lot, C. 278.
(115) A.D. Aveyron, C. 1590.

mune » ! Le désir de sous-estimer ses propres ressources, par crainte de l'impôt est ici patent et d'ailleurs certains subdélégués en transmettant ces états ont attiré l'attention sur ces anomalies et indiqué les modifications qu'ils jugeaient nécessaires de leur faire subir.

Mais, ces réserves faites, il n'en reste pas moins que bien des facteurs menaçaient continuellement la prospérité, surtout des petites et moyennes exploitations agricoles. Causes climatiques : une pluie excessive empêche les grains de mûrir, une gelée emporte les châtaignes ; une sècheresse consume les récoltes, brûle les fourrages et oblige le paysan à vendre ses bestiaux en masse, avilissant ainsi les prix à l'extrême ; épizooties qui, au cours du XVIIIe siècle s'attaquèrent maintes fois aux porcs. Causes économiques : la dégradation d'un chemin, la rupture d'un pont arrêtent le commerce de toute une région. Aussi les résultats se font sentir. Combien est maigre l'alimentation du paysan ! (116) Pain de seigle, quelquefois d'avoine. (Dans le Levézou même si on a du seigle on le vend pour le remplacer par de l'avoine (117) et encore pas pour tout le monde ni pour toute l'année. A Conques, 60 % de la population ne mangent du pain que le dimanche. Le reste du temps on se contente de châtaignes. A plus forte raison est rare la viande. Quelque salaison au cours de l'hiver et c'est tout. Le vin n'est pas employé hors des régions viticoles.

Plus encore que cette pauvre alimentation, après tout, commune à bien des régions de France, nous apparaît lamentable la proportion de pauvres gens révélée par l'enquête de 1771. Même en taxant certains prêtres d'exagération, les chiffres donnés ne manquent pas d'être impressionnants. En moyenne un tiers de la paroisse est considéré par le curé comme « pauvre ». Et si ce mot peut encore être équivoque, beaucoup plus clair est celui de « mendiant » qui groupe généralement le tiers de ces pauvres, soit environ le dixième de la population paroissiale, sans compter les mendiants errants qui viennent tirer le pain de la bouche des autres. Et encore, nous disent bien des curés, beaucoup de pauvres

(116) Monteil, 56, p. 173 ; Murat, [89], p. 581 ; — A.D. Aveyron, C. 1545.

(117) A. D. Lot. C. 280.

gens aiment mieux se priver et mourir à demi de faim que d'avoir recours à la charité publique. Des chiffres parfois approximatifs de l'enquête en question, on peut conclure que, dans les paroisses qui nous intéressent du diocèse de Rodez, sur 140.000 habitants 50.000 *au minimum sont comptés comme pauvres et là-dessus* 15.000 *au minimum comme mendiants.* Les commentaires qui accompagnent ces chiffres confirment ce que nous apprennent toutes les autres sources. Instabilité, précarité, d'une vie misérable. On se croirait reporté de cent ans en arrière et lire les rapports des intendants de 1698 (118).

« *Il n'y a aucune maison dans la paroisse* (*de Sauganne*) *où on n'épargne le pain... Un tiers a coutume d'en avoir ; un autre tiers n'en manque que la moitié du temps et l'autre tiers n'en a pour ainsi dire jamais.* » A Camboulazet « *on ne reconnaît en cas d'insuffisance de la récolte, d'autre ressource que d'hypothéquer ou de vendre son bien si on en a ; mais la commune ressource consiste à mandier* (sic) *publiquement ou en secret.* » A Golinhac « *les paroissiens n'ont d'autre ressource que de partir ou de ne manger que d'herbes ou ce que les gens de bien peuvent leur donner.* » Et encore en 1782, à l'assemblée de Haute Guyenne on résumera la situation en ces termes : « *Ces maux sont extrêmes, ils forcent à une multitude de contraintes et de saisies qui accablent les contribuables. Ils occasionnent parmi le peuple le découragement et l'inertie, de là cette multitude de mendiants ; la stérilité d'immenses campagnes, la décadence et la destruction de beaucoup de villes, de bourgs, de villages, l'émigration d'un grand nombre d'habitants qui passent dans les provinces limitrophes pour y jouir d'un sort moins rigoureux. Enfin la conséquence la plus frappante de la misère, les naissances sont plus rares et la durée de la vie plus courte dans les communautés où la culture suffit à peine à l'impôt* (119). »

---

(118) Lempereur, 54.
(119) A.D. Aveyron, C. 1531

II. Les premières tentatives d'amélioration agricole (1771-1789)

Si le type de culture, que nous venons de décrire est resté, jusqu'au premier tiers du XIXe siècle, de beaucoup le plus répandu, il n'est pas pour cela resté figé avant cette date. Quel que soit l'esprit routinier de l'agriculteur, son âpreté au gain et sa situation misérable le poussaient invinciblement vers des tentatives nouvelles. Elles sont particulièrement intéressantes et abondantes, dans les vingt années qui précédèrent la Révolution. Si certaines n'ont eu qu'une importance temporaire, d'autres auront une influence durable. C'est en somme encore une période de tâtonnements, d'essais individuels, non coordonnés et souvent prématurés. mais qui prépare l'esprit public à accepter les grandes révolutions agricoles du XIXe siècle.

Nous laisserons de côté certaines tentatives vraiment trop locales et sans lendemain. Les essais d'introduction du mûrier par exemple (1), l'introduction de taureaux suisses et de vaches flamandes dans le Levézou (2) par un grand propriétaire, se terminèrent pas un échec.

Les améliorations importantes se rapportent les unes à l'essai de nouveaux assolements, les autres à l'introduction de nouvelles cultures.

Transformation de l'assolement. — Il est certain que le souci de ne pas épuiser la terre devait conduire les agriculteurs les plus intelligents à des combinaisons ingénieuses. L'une d'elles est digne d'être signalée. Elle fut imaginée par un agriculteur de Glandières, commune de Vors (3). Après avoir essayé un assolement biennal (céréales + légumes sans jachère), et n'avoir obtenu —que des résultats médiocres, il revint au système en apparence plus primitif de la jachère biennale. Mais pendant l'année de jachère il travailla la terre comme si elle devait cette année-là recevoir une semence, faisant jusqu'à 5 et 6 labours et créant ainsi la méthode

(1) Plantations à diverses dates à Lédergues, Pampelonne, Rodez.
(2) A.D. Aveyron, C. 1545.
(3) A.N. F10 331.

plus tard ré-imaginée dans les pays neufs sous le nom de dry-farming. Les résultats de ces essais poursuivis pendant une dizaine d'années furent surprenants. Le produit de la récolte biennale fut, dès la première fois supérieure au double de la récolte annuelle ; il ne fit qu'augmenter et atteignit près du quintuple de celui des parcelles-témoins que l'on continuait à ensemencer tous les ans.

Ce procédé bien que communiqué à l'Assemblée Constituante ne s'est pas propagé. Une autre modification dans l'assolement eut au contraire des effets considérables : l'introduction de l'assolement triennal. Nous ignorons la date de sa diffusion. Il est à peu près certain qu'il est d'origine caussenarde. Les premières localités où nous le trouvions couramment employé sont sur les témoins calcaires de Montbazens-Rignac et sur le Causse Comtal. Partout, sur le Causse il est ainsi conçu :

Jachère + blé d'hiver + avoine de printemps

A la veille de la Révolution il est sorti des terrains calcaires ; il a d'abord gagné les pays de rougier, (argile permienne) puis se rencontre à l'état diffus dans le Ségala, employé sur les meilleures terres, et même dans le Levézou, avec toutefois une variante évidente : le blé remplacé par le seigle. Progrès considérable sur les autres modes de rotation alors pratiqués puisqu'il augmente d'au moins 1/3 l'étendue des terres utilisées, il était destiné à se répandre sur une grande partie du territoire.

L'emploi de l'assolement triennal devait inciter les agriculteurs à tenter une autre importation du Causse : la culture du froment. A vrai dire, le froment n'était pas totalement inconnu des régions à seigle. D'anciennes chartes parlent de terres cultivées en froment et d'impôts en nature payés en froment (4). Dès le milieu du XVIIIe siècle il est assez répandu dans les régions topographiquement favorisées. A Maurs, dès 1745 on récolte deux fois plus de froment que de seigle ; à Cransac, en 1771 la production du blé égale les 2/3 de celle du seigle (5). On pourrait même dire

(4) [196] passim ; 52, charte 250 ; 51, chartes 87, 546, etc.
(5) A.D. Cantal, C. 169.

que, en cette fin du XVIIIe siècle, il existe presque partout. Si nous relevons soit dans l'enquête de 1771, soit dans les enquêtes des intendants ou officiers de finance, les paroisses où on le cultive, nous les aurons presque toutes ; mais dans tout le Ségala, nous voyons des mentions comme celle-ci : « *on en cultive très peu* ». Presque partout en effet, il n'est cultivé que comme plante de jardin, destinée à fournir, une fois par an, un gâteau à l'occasion de quelque fête religieuse ou familiale. Essaya-t-on alors de le répandre ? C'est probable, car en plusieurs endroits du Ségala nous le voyons travaillé vers 1785, et on attache à sa réussite une grande importance : on multiplie les engrais, et les labours, portés parfois au nombre de 4. Souvent d'ailleurs le méteil a plus de succès que le blé pur. En somme, en 1789, le blé n'a pas encore pris la place à laquelle il aurait droit.

Introduction de la pomme de terre.— Peut-être n'essaya-t-on pas davantage de développer le blé-froment à cause de l'introduction d'une autre culture, la pomme de terre qui sembla résoudre un moment la question agricole. Elle date de 1765-1770 (6). Elle existe au moment de l'enquête de 1771, mais pas partout : elle occupe surtout deux zones : la partie du Ségala qui borde le Levézou à l'Ouest, au Sud du Viaur, région qui devait être parmi les plus pauvres à en croire les descriptions de l'époque et à voir les efforts faits par les habitants pour trouver d'autres occupations ; d'autre part le long de la vallée du Lot, d'Estaing à St-Parthem, avec une pointe dirigée dans la vallon de Marcillac. Elle ne se répandit pas toujours facilement. Beaucoup de gens l'accueillirent avec méfiance, la considérèrent comme un pis aller, la semaient au printemps si les semences d'hiver avaient mal réussi (7). Les gens instruits n'en furent pas les plus ardents propagateurs. Beaucoup considérèrent le temps que l'on y consacrait comme complètement perdu, les engrais que l'on y mettait comme gaspillés. Préjugé qui sera long à dissiper, puisque encore vers 1820 un agronome reprochera aux Ségalas de trop s'adonner à cette culture « *semi narcotique* » ! Cependant après une dizaine d'années

(6) Lempereur [148], p. 8
(7) [148], p. 9.

de tâtonnements l'essor a été soudain et rapide. MONTEIL place vers 1782, Bosc vers 1787 l'accroissement prodigieux de la culture de ce tubercule. On reconnut alors les services qu'il pouvait rendre, comment il pouvait suppléer à des récoltes de céréales toujours déficitaires. Les achats de grain diminuent dans de grandes proportions (8). La mendicité elle-même disparaît presque subitement (9). Dès le début de la Révolution on voit la richesse que l'on en pourra tirer par l'exportation. « *Plantée* » au printemps dans d'étroits sillons faits à la charrue (10), souvent entourée d'engrais et recouverte de terre, elle est recueillie en automne et sert de nourriture tant à l'homme qu'aux animaux pendant tout l'hiver et même le printemps et l'été suivant. Les façons de la préparer varient à l'infini : soit bouillie avec du lait, soit « mêlée au pot avec des légumes, choux, navets, haricots », soit préparée avec des châtaignes, poires sèches, pruneaux et raves (11), soit encore cuite avec du fromage de Laguiole, ou, dans les régions plus proches de la montagne de la « tome fraîche » inaugurant ainsi la truffade du Cantal ou l'aligot de l'Aubrac. On peut considérer, tant par les conséquences immédiates, agricoles et humaines que par les conséquences économiques futures que l'introduction de la pomme de terre est le fait économique le plus important de notre région au XVIIIe siècle.

Il nous est maintenant possible de voir les variations du sort du paysan à la fin du XVIIIe siècle. L'année 1766 avait été très mauvaise. Froide avec un hiver rappelant celui de 1709, elle avait fait périr une grande partie des châtaignes et des vignes. La période qui suivit, jusqu'à la veille de la Révolution fut au contraire une période de progrès, de tentatives d'amélioration, d'enrichissement lent. Outre ce que nous avons déjà dit à propos de la pomme de terre, différents faits peuvent nous le prouver : l'étendue des défrichements par exemple. Un édit de 1766 ayant exempté d'impôts les terres nouvellement défrichées et mises en culture, on en tint dans chaque intendance un registre

(8) A.N. Fn 455.
(9) MONTEIL [56], p. 86.
(10) A.D. Aveyron, C. 1548.
(11) MONTEIL, 56.

très précis et vérifié soigneusement (12). De 1766 à 1777, 208 hectares par an, en moyenne furent défrichés dans la partie qui nous intéresse de la généralité de Montauban. De 1778 à 1787, 100 hectares par an. Chiffres peut-être modestes, mais qui indiquent un désir certain d'accroître l'étendue des terres cultivables. Un autre renseignement peut nous être donné par l'importance des ventes de terres, l'achat de la propriété par des agriculteurs étant un signe d'accroissement du bien-être. A ce point de vue un dépouillement général des registres de mutations donnerait les résultats les plus précieux pour l'histoire économique et même politique. Le plus typique que nous ayions trouvé est aux archives municipales de Calviac (Lot). Alors qu'au XVIIe siècle on avait vu surtout des ventes de grandes propriétés, au XVIIIe siècle ce sont surtout de petites parcelles. Elles sont peu nombreuses de 1727 à 1760, une ou deux par an en moyenne. A partir de 1769 leur nombre monte considérablement 12 en 1769, 9 en 1771, et ensuite 8 à 10 par an jusqu'en 1786.

Mais cette prospérité semble s'arrêter brusquement peu avant la Révolution. Les lamentations reprennent. Les défrichements cessent presque complètement. Aucun achat de terre n'a lieu à Calviac en 1787 et 1788. Les transformations opérées étaient encore précaires et insuffisantes et un hiver mauvais avait suffi pour ramener la misère.

(12) A.D. Lot, C. 277.

CHAPITRE II

Le développement des voies de communication

I. Transports par eau

La difficulté que rencontrèrent longtemps les habitants de nos contrées pour améliorer leur situation, outre les causes d'ordre technique et économique que nous avons passées en revue, apparaît fort aggravée par l'insuffisance des voies de communication. Cette insuffisance les contraignait d'une part à cultiver sur leur sol des produits d'un mince rendement, difficiles à importer ; d'autre part elle les gênait dans leur possibilité d'exportation de produits pondéreux. L'étude des voies de communication et de leur développement doit donc précéder celle des transformations agricoles modernes.

Les transports par eau ne peuvent suffire à tous les besoins, étant donnée la direction du réseau hydrographique. Si cependant celui-ci était convenablement utilisé, il pourrait constituer d'excellentes voies de pénétration, jonction commode entre le bassin aquitain et le Massif Central. Mais toutes nos rivières ne sont pas également utilisables. La Cère, l'Aveyron et le Viaur ont des pentes trop rapides pour avoir jamais donné lieu qu'à des projets téméraires, anéantis par une première visite sur les lieux. La Cère toutefois, malgré les éboulis, écueils, rapides, hauts fonds qui encombrent son cours de la Roquebrou à Laval-de-Cère, malgré la gêne apportée par les moulins, a servi au XVIII siècle malgré sa pente mieux ménagée, sa largeur plus considérable, n'est pas et n'a pas été navigué en amont de Gaillac.

(1) Bertheau-Duchesne [47].

Seule de toutes nos rivières le Lot a donné lieu à une exploitation sérieuse.

Avant le XIXe siècle. — On considère le Lot comme navigable depuis Entraygues, ou plus exactement, depuis le moulin d'Olt, à deux kilomètres en amont de cette localité. Là, s'il reste toujours dans les gorges profondes qui l'enserrent depuis Estaing, il prend plus d'ampleur. La Truyère double son débit et il peut porter bateau. Son cours dessert des régions assez variées pour qu'on ait songé à lui faire jouer un rôle économique. A Entraygues il est à proximité de l'Auvergne volcanique et sépare la Châtaigneraie des Ségalas ; à Coursavy il passe fort près du Rougier ; de Port d'Agres à Livinhac il traverse le bassin houiller. Ce n'est certainement pas une voie parfaite : les marchandises à destination de la Châtaigneraie doivent gravir cinq à six cents mètres une fois débarquées ; le trafic s'interrompt souvent aux basses eaux. Mais enfin cette voie pouvait rendre de grands services.

Aussi n'est-il pas étonnant de la voir, dès le XVIe siècle, empruntée par un trafic important. Dès 1527 les Etats du Quercy voyant que la principale difficulté consiste dans la traversée des chaussées des moulins, ouvertes à une de leurs extrémités par un simple pertuis, décident de les garnir d'écluse (2). Ce projet ne fut réalisé qu'en aval de Cahors. Il constitue sans doute un des plus anciens exemples de canalisation de fleuve connus en France.

La navigation remonte cependant plus haut. A Entraygues le fleuve est navigable cinq mois de l'année et 25 bateaux apportent à cette localité « poissons de mer et charbons de pierre » pour en redescendre vers Cahors « vins d'Entraygues et fromages du Cantal. »

Aucun progrès ne se réalise au cours des deux siècles suivants. La section Entraygues-Cahors reste sans écluses (3) ; au trafic précédent s'ajoute cependant (4) le transport de bestiaux, qui crée une animation relative aux ports de Vieillevie, Agres et Livinhac. Toutefois à la fin du XVIIIe siècle

(2) Roques, in 180 ; A. N. F14 6643.
(3) Combarieu, 46 et Delpon, 48.
(4) A.N. H. .29681

une différenciation commence à se dessiner entre deux sections: alors que, en amont de Bouquiès (bassin houiller) le trafic ne change pas de nature, en aval de cette localité il est considérablement accru par le développement de l'extraction houillère. Aussi, dans la suite, va-t-on négliger un peu la section d'amont au profit de la section d'aval. Comme en aval le fleuve est beaucoup plus large, plus calme, coule presque partout en plaine, un chemin de halage peut être facilement établi sur ses bords, tandis qu'en amont il nécessiterait des frais considérables et provisoirement on se contente de sentiers passant tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre, grimpant sur les rochers jusqu'à 150 pieds au-dessus du fleuve. et, la plupart du temps impraticables aux chevaux (5).

Le XIXe siècle. — Le XIXe siècle va encore accuser cette différence. La section supérieure va être à peu près abandonnée à elle-même. Ses chaussées sont bien entretenues, mais toujours dépourvues d'écluses. Ce n'est que fort tard qu'un chemin de halage suivra le fond de la vallée. Aussi la navigation décline-t-elle petit à petit. Elle est surtout active pendant les hautes eaux, les « eaux volantes » qui permettent aux navires de passer sur les barrages sans avoir à effectuer des manœuvres compliquées pour aborder les pertuis. On a vu, en cette période, des barques effectuer de véritables records : aller d'Entraygues à Puy l'Evêque (Lot) en 12 heures (192 kil.), par exemple (6). Vers le milieu du XIXe siècle cesse à peu près complètement la remontée au-dessus de Bouquiès et les barques parties d'Entraygues sont « dépecées » et vendues à Bordeaux, — comme celles venant de Spontour (près Mauriac) sur la Haute-Dordogne. Petit à petit, avec la multiplication des routes, le trafic diminue aussi à la descente. Vers la fin du siècle il a complètement disparu.

En aval de Bouquiès au contraire il resta longtemps actif dans les deux sens. Cependant, même après la construction d'écluses, les difficultés sont immenses : il y a trop d'écueils rocheux où la profondeur descend à 0 m. 10 en

(5) A. N. F1 Cv. Aveyron, 1.
(6) A. N. F 14 6643.

étiage ; les canaux ou dérivations qui conduisent aux écluses sont si tortueux et si délicats à aborder que certains passages d'écluse demandent plusieurs heures, certains même près d'un jour. Or, la longueur des biefs est ridiculement courte (7). Il y a 72 écluses à franchir pour atteindre la Garonne. Aussi la lenteur du trajet est-elle désespérante, surtout à la remontée. Si on arrive à gagner Bordeaux en douze jours il en faut le double pour revenir, et encore en ne chargeant le navire que d'un poids égal à la moitié du poids de la descente. Presque toujours d'ailleurs les navires remontent à vide : en 1833, 468 sur 478. Le fret augmente en conséquence. Les houilles de Decazeville, arrivées à Bordeaux, grevées, par 100 hectolitres de 200 francs de transport, 7 francs d'octroi, 14 francs de taxes de mesurage, coûtent plus cher que les houilles anglaises et se vendent difficilement. Les Compagnies d'assurance demandent pour garantir les cargaisons 2 1/2 % de leur valeur, alors qu'elles se contentent de 1 1/2 % pour les navires se rendant aux Indes.

La navigation d'ailleurs n'est active qu'en automne, en hiver et pendant la fonte des neiges. En été le bateau ne part pas, même si la profondeur d'eau est suffisante, de peur qu'une baisse subite du niveau ne l'oblige à s'arrêter en cours de route. Cependant, tant que la rivière resta le seul mode pratique de transport à longue distance, toute une flottille anima le Lot (8).

Au total, de 1820 à 1829, 806 navires en moyenne, chargés de houille, de fer, de bois, de merrain, descendirent chaque année le fleuve, transportant 7.350 tonnes de marchan-

---

(7) De Bouquiés à Capdenac on en compte 7 mesurant : 2^k 620, 1^k 572, 1^k 445, 3^k 750, 1^k 123, 2^k 347, 3^k 160.

(8) Elle se composait de 4 types de navires. Les moins courants étaient les grands bateaux de 20 mètres de longueur, 5 mètres de largeur à la surface, 2 m. 50 de largeur au fond, 1 m. 50 de profondeur, 1 m. 30 de tirant d'eau et déplaçant 35 tonnes. Ceux-là ne pouvaient jamais remonter et étaient vendus à Bordeaux, 80 francs, alors qu'ils en avaient coûté 350. Plus courants sont les « macalets » et les « gabarres ». Les premiers (18^m — 4.05 — 2.25 — 1.35 — 1.17) déplaçaient 30 tonnes et les seconds (14 — 3.60 — 2.00 — 1.20 — 1.04) 15 tonnes 25. Enfin pour quelques transports à faible distance on se sert de « gabarrots » (9 — 1.80 — 1.00 — 0.60 — 0.50) d'ailleurs en faible nombre.

dise. Sous la monarchie de Juillet, le trafic s'accrut énormément : il atteignit 90.000 tonnes.

Une voie aussi archaïque et aussi dangereuse ne pouvait conserver un trafic sérieux devant la concurrence de voies plus rapides. La plus grande activité eut lieu en 1859 (190.676 tonnes transportées). Aussitôt après un premier coup lui fut porté par le chemin de fer Capdenac-Rodez qui le longe de Penchot à Capdenac et qui emporta une part de la houille extraite à Decazeville. Lorsque, en 1885, un embranchement relia Capdenac à Cahors, permettant ainsi une jonction rapide avec Bordeaux, le trafic cessa à peu près complètement en aval de Penchot. Vers 1901 les chambres de commerce essayèrent de le faire revivre en conjuguant une réfection des barrages et l'installation d'usines hydro-électriques, mais rien ne sortit de ces projets (9).

En somme, après 1885, il n'y a plus de trafic qu'entre les mines de Bouquiès, la verrerie de Penchot et la station de cette localité, soit une dizaine de kilomètres. La fermeture des mines de Bouquiès en 1914 le réduisit à trois kilomètres, et uniquement à la descente (de la verrerie à la gare). En aval, jusqu'à Cahors, on ne trouve plus « ni outillage, ni ports, ni bateaux ». Les chaussées sont entretenues pour éviter une accélération du courant, mais les écluses subissent les effets des crues et ne sont pas réparées.

Devant cette situation de fait et les dépenses qui, malgré tout, incombaient à l'Etat, celui-ci, au moment de la recherche des économies a, par un décret de 1926, déclassé le Lot. Il n'est donc plus aujourd'hui considéré comme navigable. Depuis quarante ans, il n'était plus, pratiquement, navigué (10).

---

(9) Aragnol in 180, p. 157 sqq.

(10) Trafic du Lot (en tonnes).

	1841	1859	1862	1865	1884	1888
Montée	21 000	190.676	113.866	55.106	36.394	15.920
Descente	72.000				70.101	24.431

	1894	1906	1914	1924	1925
Montée	12.653	6.539	»	»	»
Descente	21.341	48.381	31.586	13.500	9.435

2. Les routes

Voies romaines. — Les transports doivent donc s'effectuer par voie terrestre. Nous ne sommes pas, dans les Ségalas, sur une de ces routes naturelles qui attirent forcément le trafic, comme le seuil de Poitou ou le sillon rhodanien. Les obstacles y sont trop nombreux et les déclivités trop fortes; les vallées communiquent trop mal les unes avec les autres. Cependant, grâce à la situation géographique du pays, un réseau qui ne tiendrait pas compte des aspérités du sol pourrait avoir quelques voies importantes sur le Ségala. Ainsi on a remarqué que le trajet le plus direct de Paris au Moyen-Languedoc (Narbonne, Carcassonne) le traverserait, ainsi que celui de l'estuaire de la Gironde aux bouches du Rhône. Ces deux voies imaginaires se croiseraient aux environs et légèrement au Sud de Rodez. Aussi, n'est-il pas étonnant que, négligeant l'obstacle du relief, on ait parfois songé à doter ce coin de France de voies intéressant la *circulation générale* du pays.

La table de Peutinger indique deux voies romaines à travers le Ségala. La plus importante des deux était justement une voie Méditerranée-Océan, abordant la région par Millau (Condatomagus, ville du confluent de la Dourbie et du Tarn) se rendant ensuite vers Rodez (Segodunum) puis vers Cahors et quittant le territoire rouergat aux environs d'une localités appelée Carantomagus. Son emplacement, d'après les distances de la table, correspondrait au hameau actuel de Cranton (commune de Compolibat) dont la dérivation phonétique semble évidente (11). Une autre voie joignait Rodez au Gévaudan (à Gaballum, auj. Javols) et à Lyon.

Moyen âge. — Plus tard la grande circulation Nord-Sud pénètre dans la province. Une des voies conduisant à Saint-Jacques de Compostelle aborde le Massif Central par Clermont-Ferrand et est jalonnée par les sanctuaires vénérés de Mauriac et de Conques. Bernard de Chartres la suivit en 1010 et nous décrivit son voyage, au cours duquel, comme

(11) Marre, Carantomagus, Cranton, in. 25, 1874.

tous les pèlerins, il admira la petite statue reliquaire de Ste Foy, à Conques, peut-être la plus ancienne statue d'art chrétien (12). Cette voie, comme les deux autres, celle du Poitou et celle du Velay, paraît avoir joué un rôle primordial dans la propagation de l'art roman.

Il nous est difficile de connaître son état. Sans doute, comme beaucoup de routes de cette époque était-elle mal entretenue et instable, et personne ne la défendait contre les empiètements des propriétaires riverains. Mais le réseau routier capétien doit être plus développé qu'on ne le croirait au premier abord. Plusieurs chartes de Conques et de Vabre nous parlent de « strata publica ». En divers endroits du Ségala les grands plateaux allongés vers le Sud, encadrés de ravins profonds s'appellent l' « Estrade », mais on ne peut déterminer s'il s'agit d'un nom génétique indiquant un lieu de passage possible ou s'il y eut réellement des voies individualisées.

A côté de ces grandes voies, servant à la circulation générale, et qui ne font par conséquent que traverser notre région sans intéresser directement son économie, nous devons signaler des voies d'intérêt plus restreint, servant à des communications moins lointaines, ce que nous appellerions volontiers la *circulation régionale*. Leur principal rôle était de permettre un passage commode aux troupeaux transhumants, soit du Ségala vers l'Aubrac, soit du Quercy vers l'Aubrac et le Cantal. Comme dans les Causses et les Cévennes on les appelle des « drailles ». Si nous en jugeons d'après celles qui subsistent encore dans l'Aubrac, c'étaient de larges espaces clôturés de pierres, non entretenus, sur lesquels l'herbe poussait entre deux passages de troupeaux L'une d'elles traversait Maurs et Montsalvy. Plusieurs (13), issues du bassin houiller ou du Nord du Ségala parcouraient le Causse Comtal ; une autre suivait la dorsale du Ségala, de Rieupeyroux vers le Lac et Flavin, probablement pour gagner le Levézou. Il y en eut une dont le rôle dût être considéré comme particulièrement important, car elle est

---

(12) Brehier. *Les origines de la sculpture romane. Revue des Deux-Mondes.* 15 août 1917.

(13) Actes divers recueillis par Affre [70].

signalée sous le nom de *grande draye*. Originaire du Quercy elle se composait sans doute de deux branches (14) : une au Nord par Asprières et les Albres traversait le Lot à Bouillac et peut-être rejoignait Maurs. L'autre parcourait successivement les Causses de Montbazens, d'Onet et Comtal et allait traverser le Lot à St-Côme. On trouve des traces de son existence depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

Un obstacle sérieux à cette circulation, tant régionale que générale était la traversée des rivières. Si à la rigueur on peut trouver un gué sur le Viaur, l'Aveyron, voire même en quelques points du Lot, ces gués sont presque toujours impraticables hors de la saison d'étiage. Or la construction des ponts ou l'établissement des bacs soulevait des difficultés : une entreprise nouvelle discréditait les péages de celles qui existaient déjà et par suite se heurtait à leur vive hostilité. Cette raison commerciale s'ajoutait aux difficultés techniques et financières. Ainsi de Millau à Broquiès, sur 42 kilomètres, nul n'avait le droit de tenir pont ou bac sur le Tarn (15). Aussi ne doit-on s'étonner du nombre ridiculement faible de ponts, encore au XVIe siècle. Une carte de cette époque (16) n'indique, en tout, que 8 ponts (17). Cette carte est certainement incomplète, mais on ne trouve dans les documents, trace que de deux ponts construits antérieurement et qu'elle ne mentionne pas (18).

Temps modernes. — Il nous faut arriver à la fin du XVIIIe siècle pour trouver un réseau routier digne de ce nom. Car au XVIIe et au début du XVIIIe siècle, on n'a pas su distinguer les routes indispensables des autres ; crédits et corvées s'éparpillent ; si l'on s'aperçoit de l'urgence des travaux sur une route, on abandonne les autres.

---

(14) Affre a réussi le tour de force d'en faire une seule voie mais l'itinéraire ainsi établi est très sinueux.

(15) A. D. Aveyron, C. 1073.

(16) Reproduite dans Benoit, 85 (h.-t).

(17) Dont 3 sous Rodez (construits en 1339), les autres sur la Truyère à Entraygues, sur le Dourdou à Villecomtal, sur l'Aveyron à Laissac, sur le Viaur à Salars et Grandfuel.

(18) A Najac sur l'Aveyron et à Estaing sur le Lot (Bosc, [55], Ip. 98 et 327, d'après les archives de l'évêché).

Seuls les très grands chemins présentent quelque fixité. Trois d'entre eux se retrouvent constamment dans les listes de routes, cartes itinéraires, etc. : une route de Figeac à Villefranche de Rouergue, Gaillac et Toulouse (19), une d'Albi aux Cévennes, par St-Sernin et St-Affrique ; une de Rodez vers Paris, par Espalion, l'Aubrac et Clermont-Ferrand.

Les autres itinéraires apparaissent quelque temps, donnent lieu à quelques travaux, puis restent sans soin et deviennent inutilisables. Tels celui d'Aurillac à Cahors par Saint-Mamet et ceux de Rodez à Millau, à Saint-Affrique, à Entraygues. (20) Ces routes sont d'ailleurs incomplètes : beaucoup de ruisseaux sont traversés à gué ou par des ponts « provisionnels » en planches qu'une crue emporte. On ignore encore les procédés d'empierrement moderne, et faute de pouvoir paver toutes les routes, elles sont impraticables une partie de l'année.

Au cours du siècle toutefois, un programme se dessine petit à petit et l'esprit de suite des intendants arrive à le réaliser au moins en partie. Trois grandes voies Nord-Sud furent conçues. Deux d'entre elles devaient joindre l'Auvergne et Toulouse : l'une, par Aurillac, retrouvait à Figeac le tracé déjà existant, abandonnant franchement le tracé Aurillac-Ségala du Quercy-Cahors suivi précédemment ; une seconde devait prolonger au-delà de Rodez vers Albi la route Clermont-St-Flour-Rodez. Enfin, un troisième itinéraire ne traversait pas le Ségala, mais devait, dans la pensée de ses fondateurs, avoir une telle importance que le Ségala s'en ressentirait : Clermont-Millau-Montpellier.

En même temps, les intendants de la Haute Guyenne essayèrent de reconstituer la vieille voie romaine d'Ouest en Est, par la construction d'une route Montpellier-Montauban. En 1785, elle est utilisable de bout en bout. Elle fut d'ailleurs tracée suivant les principes un peu archaïques. Soucieuse surtout de la ligne droite, elle reste constamment

---

(19) Un itinéraire Paris-Toulouse est signalé dans *Le Grand guide des Chemins* au XVIe siècle (voir ci-dessus Ch. IV, 3 B. 1 c., Villefranche). Son itinéraire était plus oriental, et ne s'adaptait pas aux facilités de relief. Mais s'agissait-il d'une route tracée ?

(20) A.D. Lot, C. 391 ; cartes diverses conservées aux archives du Lot, de l'Aveyron et du Cantal.

sur les crêtes et néglige Rodez, laissée à dix kilomètres au Nord.

Sur ces grandes artères de circulation générale, on greffa des voies d'intérêt régional. On essaya par exemple, de faire communiquer Aurillac et Rodez par la Châtaigneraie et Entraygues : seule la section Entraygues-Rodez fut livrée à la circulation avant la Révolution. Enfin, au moment des crises économiques on fit entretenir par des ateliers de charité — la corvée venait d'être supprimée — les sections les plus intéressantes d'itinéraires restés jusque-là à l'abandon. Ainsi fut commencée une route directe Villefranche-Rodez par Rignac, destinée à détourner par Rodez une partie de l'important trafic de la nouvelle route Villefranche-Millau.

En même temps on s'efforçait de réglementer les péages de terre ou d'eau dont le nombre était devenu abusif et le Conseil d'Etat, après les avoir examinés individuellement arrivait à en supprimer un bon nombre : 35 sur 53, de 1745 à 1772. (21).

Quant aux chemins intéressant ce que nous pourrions appeler la *circulation locale* (transport des denrées de la maison aux villages-marchés ou inversement) et la *circulation rurale* (du champ à la maison), ils étaient laissés à l'initiative des paroisses et des particuliers et se trouvaient dans un tel état que la moitié de l'année toute circulation était impossible.

Epoque contemporaine. — La période révolutionnaire n'a pas eu les plus heureux effets sur les routes. Souvent l'entretien cessa. Tout travail fut arrêté de 1795 à 1798 ; même pendant le Consulat, les fonds promis par le gouvernement ne sont que partiellement payés (22). Ce ne sera pas assez de tout l'Empire pour remettre le réseau en état. Une seule grande route fut constamment entretenue : la transversale Millau-Villefranche. (23)

Par contre, sous l'Empire, les routes de second ordre se multiplient. L'esprit centralisateur impérial se retrouve dans la convergence des routes vers les chefs-lieux des

---

(21) A.N. H. 2968[1]
(22) Cons. gén. Cantal an IX.
(23) Cons. gén. Aveyron, 1812 ; 57.

départements. Les diverses régions sont inégalement desservies, les bassins houiller et permiens reçoivent un réseau assez dense.

Les lacunes furent, par la suite comblées petit à petit. La route Rodez-Albi traverse le cœur du Ségala ; une route plus orientale a l'ambitieuse visée de relier Rodez au canal du Midi et rend surtout service au Ségala Oriental et au Levézou. La Châtaigneraie est traversée par le chemin Aurillac-Entraygues enfin achevé. Parfois les routes déjà existantes sont rectifiées pour éviter les pentes : la route Maurs Figeac par exemple est établie au fond de la vallée du Célé au lieu de continuer à suivre les plateaux.

La monarchie de Louis-Philippe imprima le plus vif essor à la construction des chemins. Le bassin houiller reçoit les voies nécessaires à son trafic. Circulation générale et régionale se mêlent sur ces routes : un itinéraire commode de Toulouse à Lyon passe par Rodez, St-Geniez-d'Olt et la Lozère. Le second empire et la troisième république ont comblé les derniers vides du réseau, par des constructions parfois fort hardies.

A côté de ce réseau sans cesse accru jusqu'à la fin du XIXe siècle, des chemins vicinaux construits à partir de 1848 assurent la circulation locale. Seuls les hameaux trop peu importants éprouvent aujourd'hui quelques difficultés pour leurs communications, la terre grasse et argileuse du Ségala rendant impraticable les chemins de chars après la moindre pluie. Les services du génie rural accordent bien leur concours aux Syndicats libres de propriétaires constitués pour l'amélioration de ces chemins, mais devant l'afflux des demandes à ce sujet, l'administration est obligée de faire un choix et malheureusement ne le fonde pas toujours sur les besoins réels des pétitionnaires.

Comme partout, la circulation automobile rend extrêmement difficile l'entretien de la route. Certains départements semblent submergés sous le poids des charges nouvelles qui leur incombent de ce chef. Ils se comportent d'ailleurs diversement. Si le Cantal entretient à peu près convenablement les routes de la Châtaigneraie, l'Aveyron n'a pas apporté dès le début la même ardeur à la réfection de ses chemins. Vers 1925 le réseau de ce département était devenu

à peu près impraticable. De très grands progrès ont été faits depuis, mais ils sont encore insuffisants. Par l'usure imposée ainsi aux véhicules automobiles l'état des routes influe sur le prix de revient des transports et par conséquent sur la prospérité de toute la région agricole. Il y a là un problème très grave qui n'est pas uniquement touristique, comme on a l'air parfois de le croire, et que les assemblées départementales commettraient une grave faute en négligeant (24).

3. Transports en commun

A. — *Transports hippomobiles*

Nous n'entreprendrons pas de retracer l'histoire des vieux charretiers ou des rouliers du moyen-âge. Contentons-nous de constater qu'au XVIIIe siècle transports de voyageurs et de marchandises sont absolument séparés.

Les services de voyageurs organisés les premiers visèrent surtout à assurer des relations lointaines. En 1789 par exemple n'existe qu'un parcours régulier, d'Aurillac à Paris (25). Au début du XIXe siècle sont créés des services Aurillac-Toulouse et Rodez-Toulouse. La Restauration vit s'établir des diligences assurant un trafic régional. En 1836 Aurillac est relié à Rodez par un service quotidien pouvant prendre 7 voyageurs, Rodez à Villefranche, etc.

Le trafic marchandises était à la fois plus lent et plus intense. Alors que les voitures de voyageurs restent rares, de nombreuses localités possèdent des services de roulage. 25 rouliers sillonnent sous l'Empire la route Aurillac-Toulouse; 100 voituriers desservent Villefranche et les nombreuses routes qui y arrivent. L'Aurillac et de Rodez, on porte à Bordeaux, par Montauban, des marchandises en 7 à 8 jours pour 6 à 8 fr. les 50 kilos. Le trajet de Rodez à Paris dure

---

(24) D'après une statistique récemment effectuée dans le département du Cantal [Cons. gén. Cantal, 1929], le trafic moyen des routes nationales aurait passé, par jour et par kilomètre, de 297 tonnes en 1921 à 461 tonnes en 1928. Une statistique analogue a dû être dressée pour les autres départements, qui ne l'ont pas encore publiée.

(25) Pour le prix de 110 livres, nourriture comprise [41].

30 jours, à Toulouse 6, à Aurillac 6, à Lyon 15, à Marseille, 12, durées évidemment proportionnelles non à la longueur, mais à l'état des routes (26).

Les relations locales ne comportent aucun service de voyageurs ; de nombreuses paroisses possèdent par contre un commissionnaire qui se rend une fois par semaine à la ville la plus proche, Aurillac, Rodez ou Villefranche (27). L'organisation postale reste longtemps en dehors de ce mouvement général de marchandises et voyageurs. Au début, elle est purement privée: nous voyons en 1656, les Consuls de Villefranche passer un contrat avec un porteur de lettres pour assurer des relations avec le Puy (28). Puis une organisation officielle se superpose à ces organismes privés et les supplante. En 1709 le service des postes comprend un service hebdomadaire de Paris à Aurillac, un de Paris à Rodez et Vabre — alors chef-lieu du diocèse — un de Cahors à Rodez (29). Au cours du XVIIIe siècle fut ajouté un messager Toulouse-Rodez, St-Affrique-Millau, Rodez Villefranche. Enfin des porteurs particuliers continuaient à assurer la jonction entre ces itinéraires et les bureaux qu'ils ne desservaient pas : Espalion, Estaing, Conques.

On ne peut manquer, dès le début du XIXe siècle d'être frappé du divorce flagrant entre l'idée que les rouergats se font de leur rôle commercial et la réalité des faits. Ouvrons les délibérations des premiers conseils généraux, ce sont toujours les mêmes arguments qu'ils donnent pour intéresser les pouvoirs publics à leur route, les mêmes d'ailleurs qu'avant la Révolution on invoquait à l'Assemblée provinciale de Haute Guyenne : trajets les plus directs entre Paris et Perpignan, entre Montpellier et Bordeaux. Aucun argument d'ordre économique local n'est donné. Les Aveyronnais veulent absolument rentrer dans la circulation générale du royaume et envisagent leur réseau de transport uniquement sous cet angle. En un mot, ils voient trop grand. On remarque au contraire le très faible rôle joué par la circulation générale sur les routes du Rouergue : le trafic qui s'y fait

(26) A.N. F14 1269.
(27) Lempereur, 54, passim.
(28) Archives notariales citées dans 177.
(29) 177.

est purement régional : matières ou produits agricoles méridionaux (vins, blés) importés des centres d'échange, Toulouse ou Gaillac ; bois, bestiaux, châtaignes exportés vers les mêmes centres. En voulant de toute force adapter leur réseau routier à un trafic de plus grande ampleur, les Aveyronnais seront amenés à commettre des erreurs graves pour leur circulation régionale ou locale trop longtemps négligée. Erreurs qui vont se répéter longtemps : on veut prolonger la navigation du Lot par une route d'Entraygues à Brioude, espérant ainsi réaliser une jonction pratique Garonne-Loire ; on voudrait voir passer par Rodez la malle-poste de Lyon à Toulouse, par Sévérac et Millau, celle de Paris à Perpignan. En 1840, on discute sérieusement au Conseil général l'établissement d'un service de diligences de Nîmes à Nantes par Rodez, Figeac, Périgueux. Tous ces braves gens hypnotisés sur leur petite patrie ne se rendaient pas compte de la différence qui sépare un convoi de pèlerins ou une troupe de bœufs auvergnats d'une diligence à six chevaux ; autant les premiers, peu incommodés par un relief tourmenté, recherchent la ligne droite, autant la diligence recherche la ligne plate : et les Aveyronnais ne comprendront que difficilement que de Paris à Narbonne les véhicules passent par Brive et Cahors et que de Toulouse à Lyon ils aiment mieux emprunter Languedoc et Sillon Rhodanien plutôt que d'affronter Ségalas, Aubrac, Margeride et Forez.

B. — *Chemins de fer*

Cette erreur ne se borna pas aux routes ; on continua d'y tomber pour la construction du réseau ferroviaire. Les pouvoirs publics et les compagnies de chemins de fer s'y associèrent, et en outre affectèrent de ne pas s'intéresser à la circulation régionale et locale.

Grand Central et embranchements. — Que, au moment de l'établissement des chemins de fer l'on ait d'abord songé à leur faire assurer des relations à grande distance, entre Paris et les grands centres, rien de plus légitime. Une autre préoccupation s'y est ajoutée, tout aussi juste, celle d'assurer des débouchés aux bassins houillers. Ce sont

ces deux rôles qu'assuma la première ligne, construite, de Périgueux à Brive, Capdenac, Lexos et Montauban avec embranchement de Capdenac sur le bassin houiller (1858), prolongé deux ans plus tard jusqu'à Rodez (1860). Par cette ligne, Rodez et les bassins primaires, — la région alors

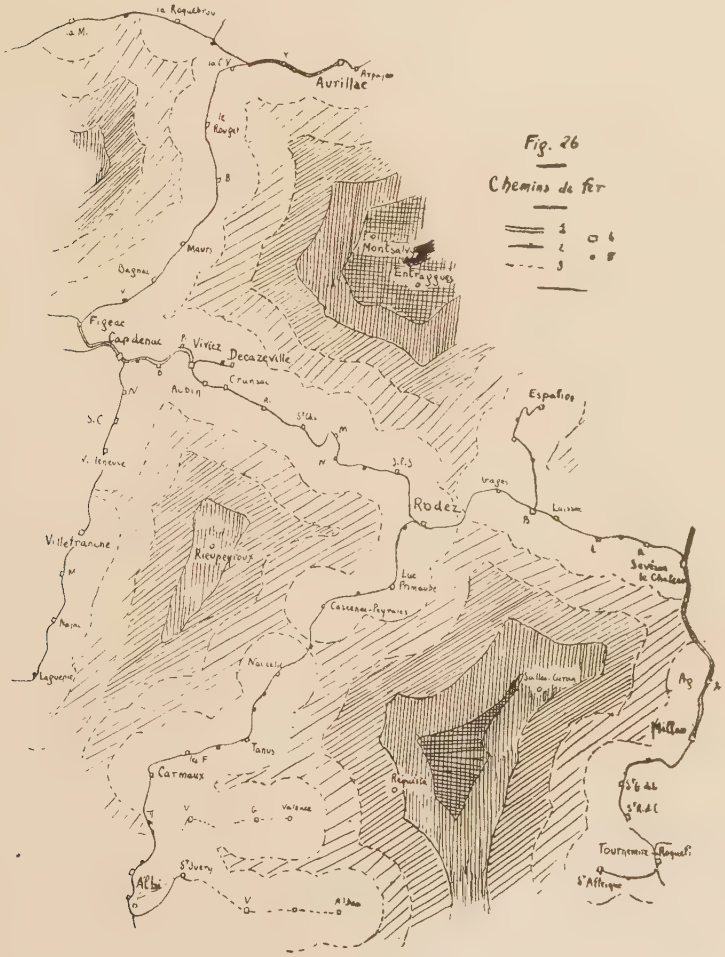

Légende

1. Ligne à double voie. — 2. Ligne à voie unique. — 3. Ligne à voie étroite. — 4. Stations avec gares de marchandises. — 5. Haltes et Arrêts.

Les hachures indiquent les zones d'égale distance aux gares de marchandises — (en ligne droite. — Chaque zone est de 5 kms.

la plus riche — étaient mis en communication, par Périgueux avec Paris, par Montauban avec Bordeaux et Toulouse.

Mais, dès cette première construction, on peut voir le mépris ou plutôt la méconnaissance qu'ont les ingénieurs, des intérêts locaux, même quand ils ne s'opposent pas aux intérêts généraux. Il eût été exactement aussi facile de donner à la voie Capdenac-Rodez, un tracé légèrement différent qui, entre Saint-Christophe et Rodez, aurait desservi, au lieu d'un Causse désert, la fertile vallée du Créneau, en passant aux portes de deux gros bourgs prospères, Marcillac et Salles la Source. Le parcours n'eût pas été allongé et la dénivellation au lieu d'être rachetée entre Saint-Christophe et la station actuelle de Salles l'eût été entre Salles et Rodez. Les gares de Marcillac et de Salles sont aujourd'hui séparées des localités par 2 kilomètres de pente. Aussi sont-elles peu fréquentées et cette partie de la ligne n'a pas rendu les services que l'on était en droit d'en attendre. La décadence de ce coin de Vallon en est la conséquence.

Quant à la situation de la gare de Rodez, très difficile, il est vrai, à établir, elle est un véritable non-sens. Pour éviter quelques pentes, et des travaux, qui d'ailleurs auraient été importants, l'emplacement choisi, à 2 kilomètres du centre de la ville, au pied de celle-ci, a porté longtemps de graves coups à la prospérité de la ville de Rodez ; elle en porte de plus sérieux aujourd'hui, depuis l'ère des autobus au budget des compagnies de chemin de fer.

Par contre, il semble à peu près impossible que l'on ait pu établir, ailleurs qu'au fond de la gorge déserte de l'Aveyron, la ligne de Capdenac à Lexos ; si on l'avait fait monter sur les plateaux elle n'aurait plus pu jouer le rôle général qui lui était destiné.

Peu après, un nouveau grand projet intéressant la circulation générale est échafaudé. Remarquant les difficultés des communications entre Paris et Toulouse — qui se faisaient communément par Bordeaux, on imagina la construction d'un grand central Paris-Clermont-Ferrand-Le Lioran-Aurillac-Capdenac. A cette localité il devait rejoindre la voie déjà construite vers Toulouse. En outre, le trajet vers cette ville serait raccourci par une voie directe Lexos-Gaillac-Tou-

louse, évitant ainsi le crochet par Montauban. Cette œuvre fut rapidement menée, malgré les grandes difficultés techniques et achevée en 1866.

Il se trouve que le trajet qui parut le meilleur coïncide avec la traversée d'une série de zones riches : les bassins de Bagnac et de Maurs, le chenal houiller. On lui a reproché de ne pas desservir Saint-Mamet, sur la Châtaigneraie ; mais l'altitude de ce bourg, d'ailleurs peu actif, aurait exigé une dénivellation supplémentaire de plus de 100 mètres, incompatible avec le rôle de grande voie. Il est d'ailleurs fort heureux pour cette ligne qu'elle ait traversé des régions intéressantes, car en 1873 l'ouverture d'une voie directe Limoges-Brive créait enfin une ligne pratique de Paris à Toulouse. Du coup le Grand Central ne servit plus à assurer les relations vers Paris.

Toutefois, aujourd'hui, si les déclivités trop fortes (30 à 35 0/00 de Maurs à Aurillac et de Vic-sur-Cère à Murat) empêchent d'y établir des relations rapides pour voyageurs tant que la ligne ne sera pas électrifiée, le trafic-marchandises y reste très important. C'est notamment la voie la plus courte pour faire communiquer Toulouse avec Dijon et la France de l'Est (par Clermont-Moulins-Chagny). La circulation des messageries et des chargements P. V. suffit à lui maintenir le rôle de voie d'intérêt vraiment général.

Enfin vers 1870 est amorcée une troisième voie d'intérêt général destinée à mettre en communication le Massif Central, — et notamment les bassins houillers de l'Aveyron — avec le midi méditerranéen, d'abord Montpellier puis Béziers. La nouvelle ligne est ouverte en 1874 jusqu'à Millau, en 1880 de Millau à Rodez.

Carmaux-Rodez. — Ainsi en 1880 les relations principales de nos régions sont assurées. On crut, pour le moment, pouvoir s'arrêter là. L'Etat, comme les Compagnies, considèrent leur rôle comme fini et malgré la très faible densité de ce réseau, laissant certaines localités à 40 kilomètres du chemin de fer, estiment que les autres relations ne présentent plus qu'un intérêt local et par conséquent ne sont pas du ressort des grandes compagnies. Lorsqu'elles ont été forcées, par d'énergiques interventions des habitants et de leurs représentants, de prévoir un certain nombre de lignes supplé-

mentaires, elles vont le faire avec la plus mauvaise grâce du monde et en traînant les travaux en longueur le plus possible.

Il faut reconnaître d'ailleurs que la construction des voies se heurte à d'incroyables difficultés de relief. Si la ligne passe au fonds des gorges, elle est à peu près inutile pour le pays qu'elle traverse. C'est le cas de la ligne Aurillac-Saint-Denis-près-Martel. Du bassin dAurillac elle gagne la plaine de Saint-Céré par le couloir de la Cère, au prix d'ailleurs de courbes perpétuelles qui rendent impossibles les grandes vitesses, et de tunnels successifs, au nombre de 22 en 25 kilomètres. Les rares stations du fond de la gorge, n'ont pour ainsi dire aucun trafic. Il n'y a même pas de route carrossable pour joindre Siran et la Mativie aux stations du même nom !

Si au contraire la ligne passe sur les plateaux, elle est forcément obligée, à quelque endroit de son trajet de franchir une profonde gorge, soit par de longues rampes, soit par un viaduc devant l'édification duquel on comprend l'hésitation des compagnies et de l'Etat. Mais nous ne pouvons nous empêcher de constater qu'on s'est trop laissé épouvanter par ces difficultés, et que jamais, en regard des frais de construction on n'a envisagé les services économiques que pouvait rendre la ligne.

Ce fut le cas de la jonction Carmaux-Rodez, qui devait traverser le cœur même du Ségala en doublant la route Toulouse-Albi. Bien que, dès 1853, le géologue Boisse ait montré le véritable intérêt économique de la ligne (30) la Compagnie du Midi affecta de ne la considérer que sous un double angle : fournir une voie plus courte entre Toulouse et Lyon, en la prolongeant par les tronçons Marvejols-Mende-La Bastide (Lozère) et Langogne-le Puy ; assurer un nouveau débouché aux mines de Carmaux. Double utopie, car, une telle voie ne supportera jamais la concurrence de la grande voie Languedoc-Rhône, et les houilles de Carmaux, pour tous les points à l'Est de Rodez resteront quand même plus éloignées que celles de Decazeville. Mais utopie tenace : quand on vit les gens du Ségala s'intéresser à cette ligne, discuter pied à

(30) 144.

pied son itinéraire, demander que tel ou tel centre soit desservi, la Compagnie fit répondre par ses ingénieurs qu'aucun village n'avait assez d'importance pour légitimer l'obligation de le desservir et que la Compagnie devait rester libre de choisir son itinéraire (31). Ainsi laisse-t-elle Pampelonne à huit kilomètres, Sauveterre à dix, desservant des stations établies avec parcimonie, ne consentant à établir dans leur intervalle que des haltes à voyageurs.

Lorsque Rodez vit dans cette ligne une occasion de réparer l'erreur de l'emplacement initial de sa gare, en en créant une seconde — à l'exemple d'Albi ou de Montauban — on écarta tout projet pratique, qui, aurait peut-être nécessité une déclivité supplémentaire, et on établit une halte dans un quartier bas, à peine plus rapproché du centre de la ville que la gare primitive. Le succès de la ligne, ouverte en 1902, aurait dû avertir les pouvoirs publics de l'erreur commise Contrairement à toute attente la ligne ne servit ni au trafic Toulouse-Lyon ni aux mines de Carmaux ; mais elle améliora l'agriculture du Ségala, lui apportant engrais et amendements, lui emportant ses blés et ses pommes de terre : enfin elle amena facilement les paysans au marché de Rodez. Le trafic est tel que les stations de Carcenac et de Naucelle sont devenues trop petites ; outre la construction d'embranchements pour les coopératives agricoles on vient d'être obligé de les agrandir. Le trafic que l'on avait escompté général est donc surtout régional et local.

Espalion-Bertholène.— Ce résultat n'éclaira en rien les esprits et dans la suite tout souci de circulation régionale et locale va être subordonné à un principe rigide : le minimum de frais dans l'établissement des lignes.

Ce fut d'abord au sujet d'un embranchement destiné à desservir Espalion, alors sous-préfecture. Cet embranchement devait en même temps être l'amorce de deux lignes plus importantes : l'une vers St-Flour à travers l'Aubrac, l'autre vers Entraygues et Aurillac à travers la Châtaigneraie. En aucun cas ces lignes ne pouvaient avoir un rôle général, à

(31) A.D. Aveyron, série S. Nombreuses liasses non numérotées, classées par lignes. — Notons que c'est sur cette ligne que se trouve le Viaduc de Tanus qui franchit le Viaur à 120 mètres de hauteur.

cause de leurs déclivités. Elles pouvaient par contre avoir un rôle local et régional intéressants. On remarque en outre que, malgré son titre de sous-préfecture, Espalion est une petite ville, et que son commerce se fait par l'intermédiaire de Rodez. Pour ces diverses raisons la nouvelle voie aurait dû gagner Rodez le plus rapidement possible.

Ainsi conçue la ligne n'aurait pas été très longue : une trentaine de kilomètres. Mais, inutile à la circulation générale, elle n'intéressa pas les pouvoirs publics. Pour réduire les frais de construction et d'entretien au minimum, pour réaliser une économie de *sept kilomètres*, au lieu de la faire aboutir à Rodez, on l'envoya à dix-huit kilomètres de là, vers un village sans importance du Causse-Comtal, Bertholène où elle se raccorde à la ligne Rodez-Millau. Le trajet par chemin de fer est ainsi de onze kilomètres plus long que celui par route et nécessite pour les voyageurs un changement, pour les marchandises un triage à Bertholène. Comme en outre le trafic de cette voie est assez faible tant qu'elle n'est pas prolongée au-delà d'Espalion, on n'y met en marche que des trains mixtes, qui permettent de parcourir le trajet Rodez-Espalion en 2 à 4 heures, alors que les services routiers mettent 1 heure ou 1 h. 15.

Mais les conséquences de cette aberration ne s'arrêtent pas là. Elles se feront sentir sur les lignes en prolongement. La ligne St-Flour-Espalion ne raccourcira le trajet de St-Flour à Rodez que de 14 kilomètres ; le trajet Aurillac-Rodez pour lequel n'existe encore aucune voie directe sera raccourci de 9 kilomètres seulement (131 kilomètres, en ligne droite 64 !) et nécessitera deux transbordements ou triages. La ligne nouvelle ne servira donc que fort mal à la circulation régionale et n'avancera quelque peu que les relations d'Aurillac pour Millau et Béziers. Quant à la circulation locale la ligne ne l'assurera que dans la Châtaigneraie. Entre Entraygues et Espalion elle parcourra la gorge du Lot qui sur 27 kilomètres ne compte qu'une localité, Estaing. Le trajet de Rodez à Entraygues aura, par voie ferrée 70 kilomètres au lieu de 46 par la route : donc, malgré la différence de prix, il continuera à se faire en grande partie par route. D'Estaing à Rodez on perdra encore 18 kilomètres.

Si par malheur pour des raisons électorales on renonce au

trajet direct Entraygues-Aurillac pour un itinéraire par Mur-de-Barrez, la ligne deviendra absolument inutile à la fois à la circulation régionale, n'apportant plus aucune abréviation au trajet Aurillac-Rodez, et à la circulation locale. Les relations d'Entraygues continueront à se faire, comme aujourd'hui par route soit vers Aurillac, soit vers Decazeville. Elle ne servira même pas, comme ont l'air de le croire les représentants de l'Aveyron à resserrer, entre Mur-de-Barrez et Rodez des liens prêts à se dénouer (32), car la distance de Rodez à Mur-de-Barrez sera d'environ 100 kilomètres, et de Mur à Aurillac de seulement 40 à 45.

Albi-Saint-Affrique. — Il est enfin une dernière ligne dont les habitants du Ségala-Sud attendent avec impatience la réalisation : celle d'Albi à St-Affrique. Cette ligne, promise à St-Affrique, à titre de compensation, lorsqu'on la frustra sans raison du passage de la ligne Millau-Béziers, fut naturellement considérée comme une corvée gênante et on a mis à la réaliser une sage lenteur.

Deux tracés pouvaient être envisagés, à peu près également intéressants pour les régions intermédiaires : l'un, au Nord du Tarn, desservait Valderiès, Valence d'Albigeois, Réquista puis de là gagnait St-Affrique par la vallée du Dourdou et de la Sorgues ; l'autre, au Sud du Tarn, aurait traversé Villefranche d'Albigeois, Alban et St-Sernin. Ces six localités sont toutes assez prospères pour justifier une voie ferrée ; si elles étaient dans d'autres régions elles en seraient munies depuis longtemps. Quatre d'entre elles d'ailleurs ont été depuis reliées à Albi par deux lignes à voie étroite ; et ces deux itinéraires Albi-St-Affrique sont si naturels qu'ils sont aujourd'hui parcourus de bout en bout par des services d'autobus. La Compagnie du Midi ne vit dans ces trajets que les difficultés, quelques rampes à gravir, — en tout deux importantes pour le trajet au Nord du Tarn, quatre pour le trajet au Sud — et, délibérément, bien que la nouvelle voie ne puisse avoir aucun intérêt pour la circulation générale de la France, choisit un troisième itinéraire, au fond de la vallée du

(32) Les habitants du canton de Mur-de-Barrez demandent avec insistance leur détachement du département de l'Aveyron et leur annexion au Cantal, leur centre naturel d'attraction et d'échanges étant Aurillac.

Tarn, qui néglige *toutes* ces localités commerçantes pour desservir trois pauvres centres communaux, Marsal, Ambialet et Trébas, groupant respectivement 12, 18 et 227 habitants ! Ainsi le tonnage né sur la voie sera pratiquement insignifiant.

L'infrastructure en est aujourd'hui terminée, et, avec un peu de bonne volonté on pourrait la mettre en exploitation sous peu. (33)

L'exploitation. La concurrence. — On constate le même mépris de l'intérêt régional et local dans l'exploitation des lignes.

Pour tous les lieux directement desservis par le chemin de fer, le trafic-marchandises emprunte encore la voie ferrée, malgré tout plus économique Il n'en est pas de même pour le trafic-voyageurs.

On a voulu dans les horaires d'après-guerre diminuer le nombre des trains (34) et concilier relations générales, régionales et locales. Les mêmes trains, desservant naturellement toutes les stations, ramènent le paysan au marché ou emportent l'émigrant vers Paris. Le seul souci est d'assurer des correspondances à Capdenac et à Sévérac avec les artères Toulouse-Paris et Béziers-Paris. Le résultat est que les relations lointaines s'effectuent à une lenteur excessive : Rodez-Paris : 14 heures pour 670 kilomètres ; — Aurillac-Toulouse ou Rodez-Toulouse 7 h. 15 pour 225 kilomètres (35) ; — Aurillac-Rodez 4 à 5 heures pour 140 kilomètres ; — Rodez-Montpellier, 8 heures pour 230 kilomètres.

D'autre part les relations locales ne sont guères facilitées par cette espèce de compromis. Que demande en effet le paysan ? Il veut pouvoir venir, lui et sa cargaison, le matin d'assez bonne heure (8 ou 9 h.) en ville pour vendre ses matières premières, déjeuner, et avoir quelques heures l'après-

---

(33) La ligne fonctionne depuis longtemps sur ses 10 premiers kilomètres pour desservir le centre industriel actif de Saint-Juéry.

(34) C'est une des rares régions de France où le nombre de trains quotidiens soit inférieur à celui de 1913. D'ailleurs les pouvoirs locaux n'ont pas réclamé le rétablissement des horaires d'avant-guerre avec beaucoup d'insistance...

(35) Deux fois par semaine un express Capdenac-Toulouse diminue d'une heure ce trajet.

midi pour acheter les produits dont il a besoin, en repartant toutefois assez tôt pour n'avoir pas à prendre deux repas dehors. Seule, parmi les lignes qui nous intéressent, celle d'Aurillac à Capdenac est à peu près parvenue à concilier ces exigences avec les correspondances à Capdenac. C'est aussi la moins concurrencée par les services routiers.

Sur les voies aboutissant à Rodez, malgré des prodiges d'ingéniosité les ingénieurs des compagnies n'ont pas pu réaliser entièrement ce tour de force. Ils y sont parvenus à demi sur celle de la Cie du P.O. (Capdenac-Rodez), pas du tout sur celle du Midi. Aussi les agriculteurs qui ont plusieurs quarts d'heure de marche entre leur domicile et leur station, qui à Rodez, à cause de la situation de la gare, devront soit gravir à pied la butte de la ville, soit emprunter un autobus, aiment mieux prendre à leur porte un véhicule qui les portera sans transbordement jusqu'à la place du marché. L'excédent des dépenses sera compensé par une vente à plus haut prix des denrées apportées.

On dit quelquefois que le trafic-voyageurs ne paie pas les Compagnies. Essayons de chiffrer la perte qu'elles subissent du fait des autobus qui doublent chacune des 4 lignes de chemin de fer se dirigeant vers Rodez. J'ai fait des comptages approximatifs les jours de marché de Rodez. Pour ne pas exagérer l'estimation, je suppose que la moyenne des voyageurs n'a fait dans l'autobus qui l'amène que la moitié du chemin suivi, depuis qu'il longe la voie-ferrée, — hypothèse très modérée, car sauf pour les lignes d'Espalion et de Sévérac presque tous les voyageurs viennent d'au delà du point de raccordement avec le chemin de fer. Ces jours-là soit une fois par semaine, les deux compagnies de chemin de fer doivent perdre aux tarifs de 1928 environ 2.800 francs. Comme les autres jours les services sont moins nombreux, j'estime, pour ne pas être taxé d'exagération, la perte à 500 francs, (certains jours la seule ligne d'Espalion les subit). Cela fait au total 300.000 francs par an de plus qui rentreraient chaque année dans les caisses des compagnies, *pour les seules relations avec Rodez*, si tracé des voies, emplacement des stations, horaires des trains avaient été mieux établis. Magnifiques résultats de la politique d'économie à toute force !

C. Projets de réseaux d'intérêt local

Ainsi fut constitué notre réseau ferroviaire à voie normale. En définitive, comme il ne semble pas que l'on doive envisager dans un avenir même éloigné un resserrement de ses mailles, c'est, avec les Alpes, la région de France la plus mal desservie. Sans parler de l'Aubrac qui ne nous intéresse pas directement, nous trouvons dans la Châtaigneraie, le Levézou et les Ségalas des localités à 30 et 40 kilomètres du chemin de fer (36). Les lacunes qui subsistaient devaient de toute nécessité être comblées et l'on songea pour cela à l'établissement de lignes d'intérêt local, sur route ou à voie étroite.

Les premiers projets n'émanèrent pas d'hommes de la région, mais vinrent d'ailleurs. On constate toujours en eux la même préoccupation que pour les autres lignes : assurer par ces voies soi-disant locales une circulation générale. Plusieurs sociétés s'ébauchèrent et même se constituèrent pour établir une grande voie de Paris en Languedoc. Telle la société de la « *ligne méridienne* » puis la « *Société de Paris à Narbonne* ». Leur tactique consistait à obtenir de chacun des départements intéressés une concession comme ligne d'intérêt local et de les réunir l'une à l'autre en une voie de grand trafic. Les études sur le terrain furent même faites et sérieusement poussées... Leur itinéraire s'établissait de Paris par Pithiviers, Bourges, Montluçon, Eygurande, Bort, Aurillac, Rodez, St-Pons et Narbonne. Le département de l'Aveyron acquiesça, presque avec enthousiasme à ce projet, mais peu après le gouvernement avisait les préfets des départements intéressés qu'il ne reconnaîtrait jamais la qualité de lignes locales à de pareilles entreprises. D'ailleurs peu après le projet était repris comme ligne d'intérêt général, mais jusquà Aurillac seulement ; les relations de Paris avec Béziers et Narbonne empruntèrent une voie plus orientale par St-Flour et Millau.

A peu près en même temps un particulier demandait et obtenait une concession bien plus raisonnable : celle d'une

---

(36) Il s'agit de distances effectives. La carte ci-jointe (fig. 26) indique des distances à vol d'oiseau.

ligne Decazeville-Maurs desservant les mines de Bouquiès et de la Tapie. L'erreur commune en son temps ne se retrouve dans son projet qu'une fois, lorsque, dans l'estimation de ses recettes probables, au milieu de prévisions par ailleurs fort raisonnables il s'attend à voir des voyageurs de Marseille pour Paris emprunter son tramway (1876). Le projet ne fut pas suivi d'exécution, on ignore pourquoi.

Il nous faut ensuite arriver jusqu'au XXe siècle pour voir les autorités officielles se préoccuper de cette grave question. Le département du Cantal ne s'y intéressa pas du tout, comptant, pour desservir la Châtaigneraie sur la ligne d'intérêt général Aurillac-Espalion ; le Lot ne songea à aucun moment à établir une ligne d'aucune sorte à travers le trop compact Ségala du Quercy ; le Tarn arriva assez vite à réaliser deux lignes à voie étroite, tantôt suivant le bord de la route, tantôt établies sur plate-forme spéciale, qui intéressent le Sud du Ségala : Albi-Valence et Albi-Alban.

Dans l'Aveyron on discuta longtemps. Plusieurs entrepreneurs se présentèrent (37), la Compagnie du Midi elle-même offrit son concours et conseilla la voie normale. Les différents projets qui furent établis se ramènent à peu près tous au même type : une jonction Villefranche-Rodez avec embranchement de Rignac sur le bassin houiller, une ligne sur la dorsale du Ségala pour desservir Rieupeyroux, une jonction Rodez-Millau à travers le Levézou. Le Conseil général hésita longtemps, trop longtemps (38). Les conseillers des cantons non desservis reculèrent devant la dépense assez forte. La guerre arriva, puis après elle le renchérissement des terrains et des métaux. Le Conseil général essaya en 1923 d'obtenir la construction de lignes aux frais de l'Etat, mais celui-ci ne vit qu'un déficit d'exploitation probable et, après des études préparatoires repoussa le projet.

Là-dessus se produisit un événement nouveau : l'extraordinaire essor de la traction automobile. Le réseau ne fut pas construit et sans doute ne le sera-t-il jamais.

---

(37) Entre autres M. Loucheur.
(38) On trouvera un résumé de la question dans Cons. Gén. Av. 1910.

D. — *La traction automobile*

Historique.— A la session de 1904 un Conseiller général de l'Aveyron (M. de Valady) signala pour la 1re fois les services que pourraient rendre, à la place de problématiques chemins de fer départementaux, les véhicules automobiles. Mais, comme pour tous les autres modes de locomotion on ne comprit pas immédatement quelle pouvait être l'utilité exacte de ces voitures. On les conçut d'abord comme des affluents du chemin de fer, et notamment du wagon-poste. Ils devaient donc partir des gares à l'arrivée des trains du matin, — le courrier le plus important arrivant de Paris le matin — et y retourner le soir. Ce fut le sens des premiers projets : un projet Rodez-St-Affrique (1904) qui échoua, faute d'avoir intéressé les communes traversées au point de leur faire verser une subvention. — Ce fut également le sens des premières réalisations. En 1912 s'ouvraient les lignes St-Affrique-St-Sernin, Rodez-Conques, Montbazens-Villefranche, et, partiellement hors de l'Aveyron, Entraygues-Aurillac, lignes subventionnées à la fois par les postes et les départements et considérées par les chemins de fer comme services de correspondance.

Pendant la guerre les services en activité se maintinrent à peu près sans qu'il s'en créât de nouveaux. En 1920, le Conseil général de l'Aveyron essaya d'établir un réseau coordonné. On crut d'abord pouvoir faire des autobus un organisme officiel et l'administration des Postes se chargea d'exploiter elle-même un certain nombre de lignes, destinées à ses propres besoins, au public, aux bagages. Quatre lignes furent mises en service, toutes au départ de Rodez, vers Villefranche de Rouergue, Réquista, Villefranche de Panat, Millau. Les résultats financiers de l'exploitation ne furent pas brillants ; aucune des quatre lignes n'arriva à couvrir ses frais. Il est certain que des erreurs commerciales furent commises par l'administration exploitante : les voitures étaient trop vastes pour le trafic moyen qu'elles avaient à supporter, peu confortables ; le poids des bagages fut limité à 30 kilos et ainsi ces véhicules écartèrent d'eux toute la clientèle des voyageurs de commerce ; l'interdiction d'enregistrer les bicyclettes éloignait nombre de voyageurs, surtout en été.

En même temps que végétaient ces lignes postales naissait de 1920 à 1925 un grand nombre d'autres entreprises privées. L'Etat en subventionne quelques-unes, qui desservent les lieux trop dépourvus de chemin de fer. Les départements respectifs en subventionnent d'autres ; les Postes paient les transports qu'elles effectuent. En 1925 cessa l'exploitation directe de toute ligne par l'Administration. Outre les lignes subventionnées, régulières, assurant au moins un service quotidien dans chaque sens existe une foule d'entreprises secondaires, exploitées par des artisans de village et faisant le voyage à la ville un certain nombre de fois par semaine, au moins naturellement les jours de marché ou de foire. L'horaire est établi, d'une façon très approximative, pour répondre aux désirs que nous avons déjà signalés chez les agriculteurs : se rendre le matin à la ville, et en revenir vers le milieu de l'après-midi.

Le réseau. L'exploitation (carte 27). — Par conséquent le réseau actuel d'autobus est formé d'un certain nombre d'éléments différents :

1.) Les lignes que l'on pourrait appeler de *grande communication*, servant à la circulation régionale là où les chemins de fer n'existent pas encore : lignes analogues à celles des pays coloniaux avant l'ère des chemins de fer. Telles sont les deux lignes d'Albi à St-Affrique dont l'ouverture prochaine de la voie ferrée modifiera naturellement le rôle (39).

2.) Les lignes de *correspondance*, affluentes des chemins de fer, leur apportant voyageurs et courriers, reliant à la voie ferrée les centres qui en sont trop éloignés, et divergentes autour des stations, — en ce sens que les autobus en partent à l'arrivée des trains du matin pour y revenir avant le départ des trains du soir. Elles peuvent être considérées comme des annexes aux voies de circulation générale. Exemple : Aurillac-Entraygues ; Rodez-Laguiole ; Decazeville-Entraygues ; Estaing-St-Christophe ; Capdenac-

(39) Une ligne bi-hebdomadaire Rodez-Toulouse rentrant dans ce premier type a été inaugurée en 1929. Elle gagne 2 heures sur le trajet ferroviaire.

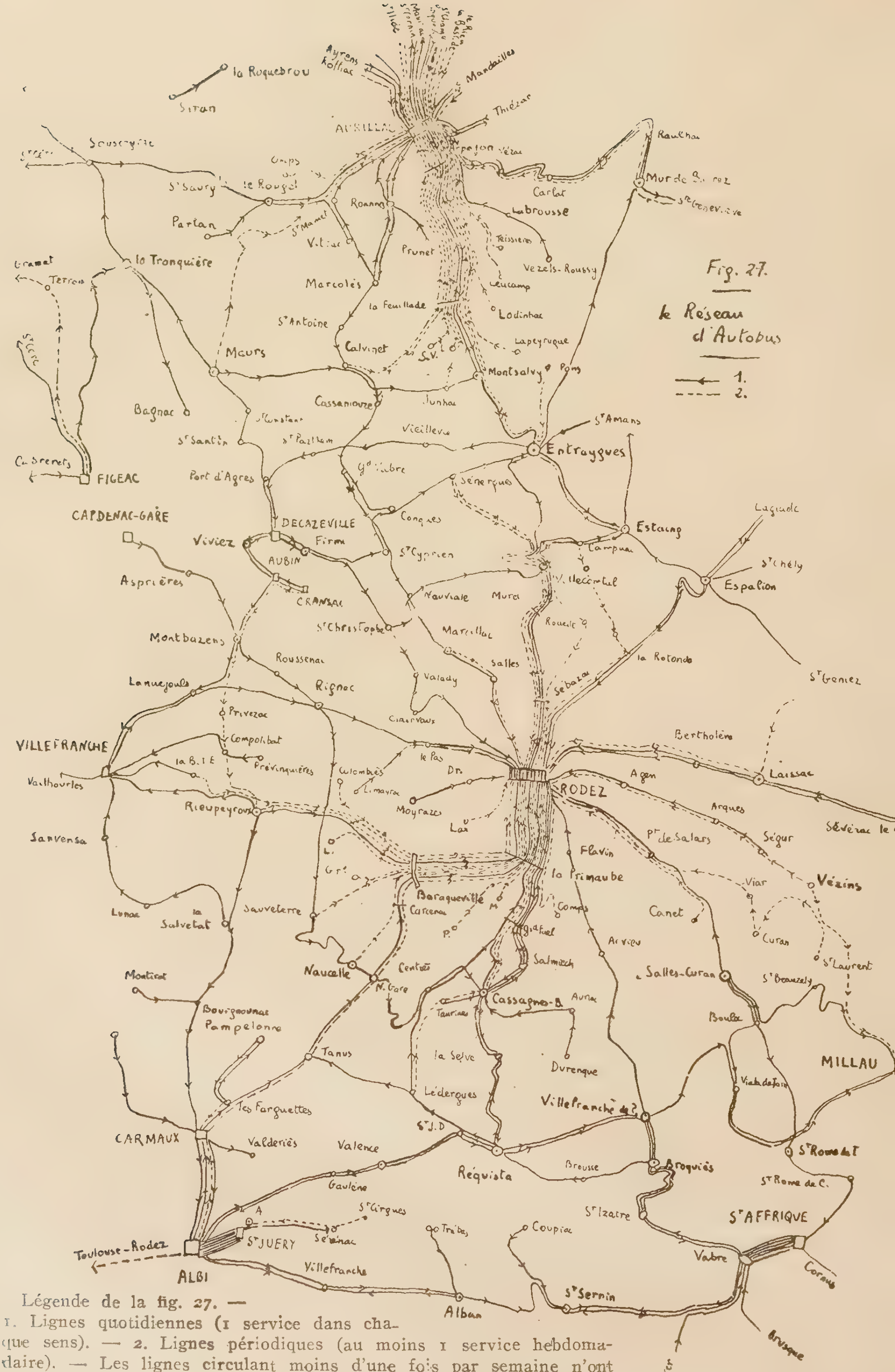

Légende de la fig. 27. — 1. Lignes quotidiennes (1 service dans chaque sens). — 2. Lignes périodiques (au moins 1 service hebdomadaire). — Les lignes circulant moins d'une fois par semaine n'ont pas été indiquée. — Les flèches indiquent le sens utilisable dans la journée (aller et retour le même jour). — Echelle : 1.700.000 environ.

Naucelle ; ou à échelle plus réduite Laval-de-Cère-Sousceyrac ou Les Farguettes-Pampelonne.

3.) Les lignes de *concentration*, dont le réseau dessine une étoile de voies autour de chaque centre important, Rodez, Villefranche, Aurillac. Contrairement aux précédentes elles sont convergentes, arrivant à la ville le matin pour en repartir le soir. Elles servent par conséquent surtout à la circulation locale. Ce sont de beaucoup les plus fréquentes et les plus nombreuses, mais aussi les plus variables car leur nombre augmente énormément les jours de marché. Sur la carte du réseau ces lignes dessinent des points de concentration : les villes, et des points de dispersion : les petits centres : La Tronquière, Entraygues, Réquista.

Tel itinéraire peut être servi par plusieurs types de lignes. Ainsi entre Montsalvy et Aurillac existent des lignes du type 2 et 3, assurant par conséquent dans chaque sens des relations bi-quotidiennes. Au total, dans notre région, en ne tenant compte que des lignes quotidiennes, on trouve en 1928, 52 lignes dont les voitures parcourent chaque jour 4.260 kilomètres.

Les véhicules employés sont de divers modèles, correspondant aux divers besoins. On peut les ramener à deux types : la voiture de voyageurs, autrefois lourde, massive garnie de bancs de bois, aujourd'hui élégante de forme et confortable comme un wagon moderne. Elle sert surtout aux lignes de correspondance (40) ; la voiture mixte sert par contre aux lignes de concentration urbaine ; elle se compose généralement de deux compartiments où l'on entasse à l'avant les voyageurs, à l'arrière les bagages et colis, sur l'impériale le surplus des deux catégories ; sans confort, elles n'ont que des sièges en bois, ignorent rideaux et parfois fenêtres ; il arrive même que la démarcation n'existe pas entre voyageurs et colis et que l'on voyage pêle-mêle avec les fromages, voire même avec les agneaux et les veaux.

---

(40) Au début ces voitures suivaient un horaire très lâche. La halte au cabaret était presque de règle à chaque village. Aujourd'hui, sans augmenter la vitesse réelle, la stricte limitation des arrêts a permis une accélération sensible (abréviation d'une heure et demi sur la ligne Entraygues-Aurillac) et l'horaire suivi est aussi précis que sur les lignes de chemin de fer).

A côté des *liners*, les *tramps*. Ce sont toujours des services de marchandises. Dans bien des villages un pauvre hère ramasse ses derniers sous, au besoin en emprunte, achète un camion et se met à véhiculer des marchandises. Engrais, pommes de terre, farines, bestiaux chargent indifféremment sa voiture. Le métier a tellement séduit bien des jeunes campagnards qu'aujourd'hui ces camionneurs sont trop nombreux, se portent tort mutuellement et font mal leurs affaires. Mais, rapidement ces véhicules vagabonds arrivent à reconnaître sur quelles voies sont nécessaires les transports de marchandises et tendent à se spécialiser dans le trafic de ces voies. Il existe aujourd'hui de nombreux services réguliers de marchandises, qui réunissent les centres les plus importants aux gares (Rieupeyroux — Carcenac-Peyralès, etc.)

Ces différents véhicules rendent-ils les services qu'auraient rendus de nouvelles lignes de chemin de fer ? Ils présentent l'avantage de servir de plus près les besoins agricoles, d'apporter ou de prendre à domicile, ou très près du domicile, la marchandise. Mais ils ont de nombreux inconvénients : ils détériorent rapidement le réseau routier ; leur capacité de transport est minime, à côté de celle d'un wagon; l'usure du matériel et la force motrice forcent l'entrepreneur à demander des prix très élevés qui arrivent, pour les marchandises pondéreuses, à doubler leur valeur. Un exemple typique le montrera. La balle de scories revient en gare, transport compris, à 25 francs (1928). A Villefranche de Panat, à 34 kilomètres de la gare de Luc-Primaube il faut payer en outre 36 francs de camionnage pour la recevoir. A priori, avant toute étude agricole, cet exemple montre combien au point de vue économique, l'automobile est un engin encore barbare et quelle est la déperdition de forces qu'il entraîne.

Mais, pourra-t-on objecter, le trafic aurait-il été suffisant pour alimenter de nouvelles lignes ferroviaires ? Son intérêt serait-il assez général pour qu'une collectivité, état ou département se charge de cette construction ? A cette double question nous ne pourrons répondre qu'après avoir examiné les conséquences agricoles de l'établissement des lignes existantes.

CHAPITRE III

L'évolution de l'Agriculture au XIXe siècle

I. La transformation par l'élevage (1789-1830)

L'histoire agricole du XIXe siècle dans les Ségalas est en rapport direct avec la création du réseau de communications. Ce furent d'abord les routes, ensuite les chemins de fer qui provoquèrent les grandes transformations économiques. L'agriculture au XVIIIe siècle est en effet un contresens perpétuel ; on s'acharne à cultiver des plantes qui, dans une région froide et élevée ne peuvent donner que de faibles rendements, au lieu de se spécialiser dans les productions convenant au sol. L'ouverture des routes, coïncidant avec la *liberté du commerce intérieur* des grains en France va inciter les esprits à une transformation naturelle : diminuer ou même supprimer les céréales que l'on peut désormais acheter ailleurs pour consacrer plus de terres à l'élevage ; non plus un élevage extensif, presque barbare comme au XVIIIe siècle, mais un élevage intensif et scientifique.

Mouvement intellectuel. — Le vaste mouvement social qui bouleversa la France de 1789 à 1815 ne pouvait manquer d'influer profondément sur l'évolution économique. Il y eut d'abord un mouvement d'idées, un brassage intellectuel, superficiel peut-être, mais à répercussions profondes. Les voyages de Young, ses écrits sur l'agriculture anglaise, ses comparaisons avec la France furent connus non seulement de la bourgeoisie urbaine, mais encore des propriétaires ruraux aisés, encore nombreux, qu'enchantèrent les transformations des plus pauvres régions anglaises (1). Beau-

(1) Allusions continuelles dans tous les écrits de cette époque.

coup rêvèrent, de faire du Ségala « un nouveau Norfolk » et leurs efforts conjugués arrivèrent à créer cette vivante « *Société d'agriculture de l'Aveyron* » qui prit la tête de ces tentatives d'enrichissement agricole. Œuvre d'ailleurs malaisée, car, à côté d'hommes au tempérament d'apôtres, comme le clairvoyant Amans Rodat, surgit l'éternelle théorie des pessimistes, des routiniers, qui ne croient pas au progrès, et enferment les novateurs dans un cercle vicieux apparent : pour améliorer vos récoltes, il vous faut du fumier ; pour avoir du fumier il faut plus de bétail, pour avoir plus de bétail, il faut plus de récolte pour le nourrir. vous cherchez l'effet avant la cause et vous serez ruinés. Et ils concluaient : « *Que le Ségala ramasse péniblement et minutieusement ses glands et ses châtaignes, toutes les fois que les chenilles, les gelées blanches, et les vents destructeurs du Midi ne lui enlèvent pas ses ressources. Voilà ses richesses : ce sont celles de l'âge d'or* ». (2)

Et ces agronomes de cabinet restaient aveugles devant les essais déjà concluants de leurs adversaires sortis du cercle qu'on leur traçait par l'introduction d'une culture nouvelle : les plantes fourragères.

Mouvement social. — Les conditions des personnes et des biens avaient aussi changé. Non que l'on constate en 1789 un accès brusque des paysans à la petite propriété, que nous avons vu exister et se développer au cours du XVIIIe siècle. Mais la vente des terres nobles et ecclésiastiques accéléra ce mouvement. Les bénéficiaires d'ailleurs furent bien inégalement répartis. Ainsi, dans la région de Maurs la valeur des lots vendus varia de 750 livres à 119.000 livres. Dans les communes de Maurs et de St-Etienne 5 lots valaient moins de 2.000 l., 4 de 2.000 à 10.000 l., 4 de 10.000 à 40.000 et 2 plus de 50.000 l. Les biens de l'abbaye de Bonnecombe furent divisés en 50 parts vendues de 300 livres à 100.000 livres : 14 moins de 2.000 livres, 16 de 2 à 10.000, 14 de 10 à 50.000 et 5 de 50 à 101.000. Les acheteurs furent en grand nombre des bourgeois (3). Donc, ces ventes profitèrent également à la grande et à la petite propriété roturière.

---

(2) Prop, Av. 1827, p. 323.
(3) 196 et 210.

Quoi qu'il en soit, il existe, au début de l'Empire une petite propriété, parfois assez morcelée dans divers coins, par exemple dans le Rougier ou dans la Châtaigneraie (4). Mais, ailleurs et notamment dans les deux Ségalas de grands domaines subsistent longtemps encore, de 75 à 100 hectares. L'Empire ne fut pas très favorable à l'accroissement de la petite propriété. Beaucoup de paysans, pour éviter à un fils la conscription n'hésitent pas à vendre leur terre pour lui payer un remplaçant. Les fortes amendes à payer par les familles des conscrits réfractaires aboutissent au même résultat (5). Après la Restauration le mouvement de regroupement de la propriété reprend pour des raisons difficilement saisissables, le seul jeu du code civil devant au contraire favoriser le morcellement, peut-être à cause d'une première crise de désertion des campagnes (voir ci-dessous). Ainsi en 1815 on note pour l'*ensemble* du département de l'Aveyron, 118.170 cotes foncières ; en 1825 il n'y en a plus que 114.555 (6). Il faudra arriver à la monarchie de Juillet pour voir augmenter le nombre des propriétés. (7)

Peut-être plus importantes que les transformations de la propriété sont celles du mode d'exploitation. Le faire-valoir direct augmente. Nous ne voyons guère le métayage conservé comme mode *normal* d'exploitation que dans l'arrondissement d'Albi (8). Ailleurs, il se maintient, ainsi que le fermage, et continue à présenter les mêmes inconvénients qu'auparavant, (clauses trop strictes) mais il est de moins en moins pratiqué. En outre nous ne trouvons plus aucune trace de la condition de *locataire du bétail*, sans que cette disparition, si grosse de conséquence ait frappé les contemporains. Par contre le nombre de domestiques agricoles s'accroît, chose naturelle puisqu'il y a plus de grandes propriétés que l'on exploite directement. Pour les intéresser à l'entreprise agricole on leur donne parfois le privilège des « hivernes » : ils sont autorisés à posséder et à élever, dans

---

(4) Monteil, 56, p. 30 A. D. Cantal ss cote.
(5) Cons. Gén. Aveyron, an XIII ; — A. N. F¹ Cv Av. 1.
(6) Chiffre, on le sait, toujours supérieur au chiffre réel des exploitations.
(7) Cons. Gén. Aveyron, 1845.
(8) Ann. Tarn, 1829.

le troupeau et sur les terres de leur maître, des bêtes surtout d'espèce ovine, qui leur procurent un supplément de bénéfices (9).

Malgré cela ils ne s'attachent pas à leur condition et ne songent qu'à quitter la terre. Fait intéressant à rappeler aujourd'hui, la ville, qu'ils ont connue, au service militaire, pendant la guerre, les attire. Ils émigrent en masse vers Paris ou Montpellier ; leur nombre diminue donc et on est obligé de louer leurs services plus cher ; les patrons se plaignent de leur *nonchalance* et de leur *indocilité* (10). Vers 1830 la grande propriété est fortement menacée de ne plus pouvoir recruter la main d'œuvre dont elle a besoin.

Les conditions du travail agricole subirent elles aussi, par suite de la Révolution, des transformations importantes : la suppression des droits féodaux (11), de la dîme (12) invita le paysan à mettre en valeur des terres jusque là laissées incultes par peur de l'impôt : on vit en quelques années des landes et les surfaces incultes diminuer sans jamais disparaître complètement, toutefois ; les biens nationaux furent mis en culture (13), les bois eux-mêmes furent fortement attaqués. Seuls les communaux, subsistèrent presque partout et les habitants se refusèrent obstinément à leur partage (14). Il faut enfin signaler comme marque de l'esprit agricole nouveau, l'introduction d'instruments agricoles moins primitifs, la charrue belge et la charrue de Roville qui commencent à supplanter le vieil araire (15).

Création de prairies artificielles. — Telles sont les conditions générales dans lesquelles s'ouvre le XIXe siècle. Ardeur novatrice, intérêt porté à la culture, défrichements. Ces conditions étaient bonnes pour tenter l'introduction des cultures à la mode anglaise, les prairies artificielles et cultures fourragères. En 1785, pour la première fois un cultivateur des environs de Rodez avait essayé de semer du trèfle (16). Son exemple ne fut pas suivi et pendant les années

(9) Gleyrose, 94.
(10) Prop. Av. 1827, p. 256 ; Murat, 143.
(11) Cons. Gén. Cantal an IX.
(12) F. V. 1821.
(13) [57] p. 9.
(14) Cons. Gén. Av. an XIII.
(15) Rodat, in. 13, 1839, p. 33, 58.
(16) Idem.

suivantes on ne trouve que des tentatives éparses à Rodez en 1795, dans la plaine de Villefranche en 1799, (17) à Alban vers 1800 (18). Ce n'est qu'en 1806 qu'un cultivateur de Millau, ayant fait venir des graines de Hollande fut imité d'abord dans les vallées des Causses puis dans le Ségala (19). La diffusion d'abord lente s'accéléra par la suite. Elle eut lieu surtout dans les régions basses, et le long des grandes routes où elles prennent la place des landes. notamment sur le bord de la route de la dorsale du Ségala (Villefranche-la-Primaube) et de son embranchement la Primaube-Rodez. Vers 1810, l'accroissement est assez considérable pour frapper même des observateurs très lointains (20). Mais c'est vers 1821 qu'eut lieu leur grande diffusion (21), d'ailleurs encore inégale ; si elles prennent possession des bassins et si on les rencontre en de nombreux endroits sur le Ségala Central (22), ce n'est qu'à la veille de la Révolution de 1830 qu'on les voit monter sur le Ségala du Quercy (23) et à cette date elles restent à peu près inconnues de la Châtaigneraie et du Levézou. C'est le trèfle qui est le plus employé mais dès 1812 on a utilisé le maïs comme fourrage (24) : en 1820 le sainfoin fait son apparition à Valady (25) et en 1821 la luzerne se répand dans Vallons et Rivières (26).

Evolution de l'élevage. — La nouvelle culture permit à la fois une augmentation et une amélioration des effectifs d'animaux. L'augmentation porta d'abord sur les porcins, dont le nombre s'accrut, assure-t-on, dans la proportion de 1 à 20 de 1789 à 1827 (27). On vit dans cet animal une sorte de « laboratoire » permettant d'utiliser et de transporter d'une façon commode les pommes de terre et les châtaignes qui depuis la Révolution servent moins à la nourriture

(17) AN F. 11 455.
(18) AD. Tarn. M 10.
(19) F. V., 1806.
(20) Peuchet, p. 10.
(21) F. V. 1821.
(22) AD., Av. S. C.
(23) Delpon, 48, 1831.
(24) Affre, 70, article : maïs, d'après rapport du Préfet.
(25) Rodat : *Des assolements* in [23] 1823.
(26) F. V. 1821.
(27) Prop. Av. 1827, p. 7 ; F. V. 1825 ; cette évaluation paraît très exagérée mais aucun document ne permet de la réduire.

humaine. L'augmentation des bovins est plus directement liée à celle des fourrages artificiels et porte moins sur les bœufs, — peut être en diminution (28) que sur les vaches et les veaux. On se met, grâce à la facilité des communications à faire l'élevage du veau pour la boucherie, exploitation, nous l'avons vu, rarement pratiquée sous l'ancien régime (29) ; on se livre aussi à l'élevage des jeunes, vendus à 1 ou 2 ans, vers l'Auvergne ou le Midi. Dans le Ségala du Quercy nous avons assez d'éléments pour chiffrer l'effectif du bétail bovin à environ 3.000 têtes au XVIIIe siècle (30) ; à 7.000 en 1830. Par contre le bétail ovin ne subit pas une augmentation analogue (31). La diminution des landes et des terres incultes réduisent son champ d'action. Partout où la propriété s'est morcelée, l'effectif possible de chaque troupeau familial est diminué : le nombre de bergers nécessaires serait supérieur pour un effectif de bétail égal. Aussi le bétail ovin diminue-t-il dans des proportions assez sensibles. Dans l'arrondissement actuel de Rodez, le chiffre des bêtes à laine passe de 207.000 en 1795 (32), à 170.000 (33) en 1812. Mais si l'effectif global diminue, certaines catégories augmentent : ainsi les agneaux pour la boucherie sont beaucoup plus nombreux qu'autrefois.

L'amélioration des races fut une œuvre patiemment et méthodiquement poursuivie, malgré les échecs et les désillusions, au cours de tout le XIXe siècle, par la Société d'Agriculture. Au moment de la Révolution on s'aperçoit de la faible valeur des différentes races du Ségala : les bovins sont maigres et faibles, tirent à grand peine 400 kilos ; les ovins donnent une laine peu abondante ; les porcs sont nonchalants et ne s'engraissent pas comme ceux des Causses. Le procédé tenté pour leur amélioration fut le croisement avec des races connues. Pour les moutons surtout, sur qui l'on fonde de vastes espoirs, on chercha à introduire une

(28) F. V. 1821.
(29) Delpon [48] p. 313 sqq.
(30) AD. Lot C. 960.
(31) Delpon [48].
(32) A. N. F 12, 455.
(33) AD. Aveyron S. C.

race mérinos. Un premier convoi de bêtes espagnoles arrivé en 1799 donna de faibles résultats et ses derniers rejetons périrent en 1806 (34), mais dès 1804 une deuxième série de mérinos fut introduite, particulièrement soignée, pour qui l'on construisit une bergerie modèle. La tentative eut quelques succès et les statistiques lainières purent quelques temps distinguer la production de la laine mérinos et croisée de la laine indigène (35) dans une proportion, il est vrai inégale.

1812	Laine Mérinos	Laine croisée	Laine indigène
Arrondt de Rodez	160	0	347.000
» de Villefranche	80	25	69.475
» d'Espalion ...	0	0	50.000

Les espoirs des introducteurs de mérinos n'ont pas été entièrement récompensés. Un hiver froid en 1809 détruisit en partie le troupeau ; la guerre et l'invasion de l'Espagne provoquèrent l'arrivée en masse en France de laine fine espagnole et rendirent pénible la recherche de débouchés pour les producteurs français (36) ; enfin les paysans reprochèrent à cette nouvelle espèce de ne pas se prêter à l'engraissement. Aussi vers 1830 la tentative fut à peu près abandonnée. L'on se tourna vers des béliers anglais à laine longue mais le résultat ne fut pas plus brillant. Dans la suite la production lainière va être de moins en moins recherchée.

Mêmes tentatives infructueuses pour l'amélioration du bétail bovin ; des achats de taureaux en Suisse n'eurent aucun succès car les bêtes provenant du croisement ainsi obtenu montraient un appétit incroyable et une capacité de travail assez faible. Toutefois par le seul fait de l'amélioration des pâturages le bétail commençait à se fortifier sans avoir besoin de croisements étrangers. Enfin des croisements de juments avec des baudets du Poitou et de Toscane et des chevaux arabes ne donnèrent aussi que de médiocres résultats. En somme l'étude de l'élevage à cette époque nous

(34) Puech [166] p. 30 sqq.
(35) A. D. Aveyron S. C.
(36) Rodat in 13 1839.

montre un progrès certain et continu, dû en partie à l'esprit d'entreprise de certains agriculteurs, en partie aux circonstances, mais on n'arrive pas malgré tous ces efforts à améliorer sensiblement les races de bétail.

Evolution de la culture. — L'agriculture à son tour ayant plus de fumier à sa disposition entre dans une ère de progrès. Les faits essentiels sont : la diffusion de la pomme de terre et de l'assolement triennal.

Pour la pomme de terre c'est la période décisive, celle où l'on essaie de la justifier et de la combattre, à la fois par des moyens théoriques et pratiques. Ses ennemis sont nombreux : on l'accuse de toutes sortes de méfaits : la graisse des porcs qu'elle engraisse est sujette à rancir, elle épuise les terres, elle provoque pour les bœufs « des indigestions, et des tympanites » ; pour la faire cuire il faut une valeur de charbon supérieure à celle du tubercule (37). Mais la société d'agriculture de Rodez, aidée par celle de Paris, combat ces raisonnements par la pratique. Elle multiplie les essais, montre les propriétés des diverses variétés, etc... Dès 1800 elle est connue dans tout le Ségala central et une grande partie du Ségala oriental (38). Par contre elle n'est pas signalée encore dans le Levézou. La disette de 1816 lui donne un essor considérable. Petit à petit, elle remplace topinambours et raves ; elle prend même parfois la place des céréales, tendance que les traditionalistes critiquent vivement. Si la vente en est encore difficile, son utilisation pour l'engraissement des porcs en fait une importante source de profit. M. Lempereur (39) estime que son rôle fut capital : à la pomme de terre il attribue l'enrichissement des gens du Ségala, qui leur permettra un peu plus tard d'acheter les amendements. Peut-être, cette vue est-elle un peu exagérée, les prairies artificielles ont eu dans cette évolution une très grande place, mais celle de la pomme de terre ne saurait quoi qu'il en soit être méconnue. Dans son rapport de 1845 le Préfet de l'Aveyron la met exactement sur le même plan que les fourrages.

---

(37) Lempereur, 148, p. 22.
(38) A. N. F 11, 455.
(39) [148].

L'assolement triennal d'autre part, introduit à la fin du 18e siècle comportait jusque-là une année, parfois 2 années sur 3 de jachère morte (40). Des efforts intéressants furent accomplis pour essayer d'y faire rentrer les nouvelles cultures ; la pomme de terre fut semée sur la jachère avant le seigle, mais ce procédé fut critiqué et ne se généralisa pas aussitôt ; un pas décisif dans l'utilisation des terres fut franchi lorsque on eut l'idée d'intercaler une récolte fourragère, le trèfle par exemple entre la jachère et la culture de céréales (41), (avant 1823). On essaya même sous l'impulsion de Rodat des assolements plus compliqués, sans jachère :

Pommes de terre + 3 trèfle + maïs-fourrage + blé

et, malgré la très grave entorse donnée ainsi aux traditions séculaires, ce procédé se généralisa peu à peu et améliora les terres ; vers 1830 sur certaines terres de Ségala, on tenta de supprimer la jachère dans l'assolement triennal. Ainsi, une part importante, de terres labourables est désormais consacrée à l'élevage, et non plus seulement en période de jachère.

Mais, la diminution ou la suppression de la jachère et de la lande forcent le cultivateur à trouver d'autres lieux de pâture pour ses animaux, car le fourrage artificiel est réservé pour la subsistance d'hiver : on crée alors des prairies permanentes ; il suffit pour cela de dessécher le fond des vallées. La « devèze », mot qui désigne dans le Ségala des fonds de vallées naturellement humides et dans le Levézou une lande herbeuse devient le lieu normal de séjour des bestiaux alors qu'elle était jusque là négligée.

D'autre part, l'accroissement du fumier permet l'augmentation des rendements et par suite la diminution du travail (42). Le rendement du seigle qui jusque là était de 3 ou 4 fois la semence monte normalement à 7 et parfois à 10. Le blé lui-même commence à devenir moins rare (43). Dès

---

(40) Dulac, in [28] 1830, p. 105 sqq.

(41) Rodat. Loc. cit.

(42) La route permet aussi la diffusion dans les campagnes du fumier urbain. (Rodat. (Loc. cit.).

(43) F. V. 1806.

l'Empire on le voit gagner les diverses communes de l'arrondissement de Villefranche avec des rendements convenables pour une région élevée : 8 hectolitres à l'hectare. Aussi la soudure se fait plus facilement. Plusieurs communes, notamment autour de Rieupeyroux et de Villefranche arrivent à se suffire en grain (44) et les autres ne cherchent pas à combler elles-mêmes leur déficit puisque les nouvelles routes permettent l'arrivée de graines étrangères à aussi bon compte (45). La grande culture riche reste toujours le chanvre, mais à force de le cultiver sur la même terre, sans vouloir le faire rentrer dans l'assolement, on arrive à épuiser le sol qui le porte, et on ne le fait plus pousser qu'à force d'engrais. Cette culture devient donc ruineuse et elle intéresse moins le paysan depuis qu'elle n'est plus la seule culture riche.

Conclusion. — Ainsi réagissent l'un sur l'autre, entraînant une série de conséquences logiques les progrès de l'agriculture et de l'élevage. Ce dernier, tend nettement à prendre la place prépondérante : « L'agriculture est aujourd'hui fondée sur l'éducation des bestiaux » écrit-on dès 1821 (46) pour le Ségala du Rouergue... « Le profit le plus constant est fondé sur les bêtes à corne et les porcs » dit Delpon dix ans plus tard, pour le Ségala du Quercy. Cette évolution se traduit dans la répartition des terres, de deux manières : d'une part, la culture sur les plus mauvaises terres est délibérément abandonnée ; tous les efforts sont consacrés aux meilleures, et après la période révolutionnaire de défrichement, on voit la lande reprendre de l'extension (47). D'autre part, la proportion, dans chaque exploitation de terre à labourer diminue et on voit au contraire augmenter prés naturels et artificiels. Pour chacune des 3 grandes régions archéennes, voici la répartition normale des terrains dans une ferme type de 100 hectares (48).

(44) A. N. F. 12, 455.
(45) Ann. Av., 1844.
(46) F. V. 1821, p. 17.
(47) Rodat. (Loc. cit.).
(48) Sources : Ségala du Rouergue, 1789. Moyenne effectuée sur un certain nombre de fermes décrites dans A. D. Aveyron, C. 1590. — 1830 : [28] 1828, p. 6. — Ségala du Quercy : statistique agricole du canton de La Tronquière en 1820. — Châtaigneraie : Stat. agricole publiée dans Deribier, 42.

	Années	Chanvre	Terres labourables	Prés et pâtures	Chataigneraie bois, landes
			Ségala du Rouergue		
Hectares	1789	0.5	73	8	18 ½
	1820 1830	0.5	66	20	11 ½
			Ségala du Quercy		
Hectares	1789		?		
	1820 1830		35	14	47
			Châtaigneraie		
Hectares	1789		?		
	1820 1830		30	16	54

On voit que la transformation que nous venons d'étudier a surtout affecté le Ségala du Rouergue et ne fait encore que s'ébaucher au Nord du Lot, notamment dans la Châtaigneraie.

II. Transformation par les engrais

Sources. — Pour une étude d'agriculture contemporaine les sources sont principalement de trois natures : les enquêtes personnelles, les périodiques agricoles, les statistiques agricoles. Sur la valeur de ces dernières, l'opinion générale est sceptique. Trop souvent, en effet, la statistique est dressée avec approximation, ou même avec fantaisie. Seuls des secrétaires de petites communes peuvent donner des chiffres rigoureusement exacts et entièrement vérifiés (par exemple à Vieillevie où le secrétaire, M. Clermont donne les chiffres au *centiare* près). Il faut d'ailleurs distinguer quatre parties dans la statistique.

1° Les chiffres généraux de superficie (terres cultivables, landes, bois, etc...) Ils sont très difficiles à établir étant donné la facilité avec laquelle on passe d'un mode d'exploitation à un autre. Aussi presque toujours reproduit-on fidèlement ceux de l'année précédente. J'ai relevé une commune où on ne les a pas changés depuis 1854. On ne peut leur attacher aucune valeur.

2° Les chiffres spéciaux de superficie (blé, seigle, avoine). Ils sont en général établis d'une façon plus précise, à condition de ne pas leur attribuer une valeur *absolue,* ils peuvent donner une bonne idée de l'importance relative des produits les uns par rapport aux autres. Nous n'avons pas hésité à les utiliser pour dresser les cartes de répartition des superficies.

3° L'effectif du bétail. Facile à vérifier, dans les petites communes pour le gros bétail, le chiffre donné est déjà moins précis — quoique encore uti-

TABLEAU 3. — Répartition des principales Cultures (Hectares)

	Année	Ségala du Quercy	Bassins tertiaires	Châtaigneraie	Bassin houiller	Vallon rivière ou rougier	Ségala de Conques et du Nord	Ségala Central	Ségala oriental	Levézou	Ségala méridional	Causses	Ségala Tarnais
Superficie totale		58613	15411	97029	13250	33172	36326	165147	35784	66973	27029	23189	79590
Blé	1900	2222	2140	351	1328			21701			3720	5553	17235
	1926	2189	1907	647	425	1894	900	24190	3295	1993	1996	2978	14660
Seigle	1900	4460	803	7547	289			4716			1046	360	1681
	1926	3747	310	6135	162	29	1256	576	566	3506	373	11	554
Total des céréales	1900	9806		12761	1837			37272			5936	7954	25460
	1926	8985	3315	10366	761	3670	3747	32944	6578	6946	3622	6253	19449
Pommes de terre	1900	1812	786	1734	548			15013			1111	2045	5890
	1926	1750	613	2532	545	2069	1291	12887	1790	1702	1140	1511	4661
Châtaigneraies	1900												
	1926		1679	6685	1597	3604	4721	11628	197	305	1242	1068	2220
Vignes	1900	543	41	79	553			390			349	25	1377
	1926	550	239	61	498	2344	2050	1453	607	295	521	112	2007
Cultures fourrag.	1900	783		1059	318			7806			1284	1090	4691
	1926	1339	924	2241	620	1524	1234	16401	3454	3376	1993	1949	6632
Prairies	1900	7164		21643	2461			39833			2340	4236	7700
	1926	11173	2209	21992	1545	6900	3897	31678	11136	22601	3203	5057	16232
Landes	1900	10583	844	16495	1259			14319			1730	1167	11358
	1926	8415	1806	17382	1984	3017	5839	11610	5639	14885	2772	2847	5865

lisable pour les ovins et porcins — il n'a aucune valeur pour les bêtes de basse-cour.

4° Les chiffres de production. Ils sont généralement inutilisables : il faut reconnaître d'ailleurs que ce sont les plus difficiles à établir, que la psychologie la plus élémentaire indique que les rendements doivent être sous-estimés ; en outre certaines questions posées — nombre d'œufs ou nombre de litres de lait produits dans l'année pour la commune — sont absurdes et le chiffre indiqué dépend généralement du pur hasard.

Telles quelles, et à condition de ne pas accorder une valeur rigide aux chiffres, les statistiques agricoles sont non seulement utiles mais indispensables. Je n'ai pas trouvé d'exemples qu'une tendance indiquée par les statistiques (extension ou restriction d'une culture, augmentation d'un bétail, etc.) ou par les cartes qu'il est permis d'en tirer (tendances régionales) ne soit pas vérifiée par les enquêtes.

1. — *Causes de la transformation*

A. — Amendements et engrais

Marne et chaux. — L'évolution vers l'élevage fut arrêtée à peu près partout par un fait nouveau, l'introduction des amendements calcaires.

Jusque là, le seul engrais employé était le fumier de ferme, d'ailleurs généralement mal utilisé ; aux environs de Rodez, quelques propriétaires employaient les boues urbaines. Or dès 1801, le Conseil général de l'Aveyron avait recommandé l'usage de la marne et plusieurs cultivateurs avaient essayé de l'employer (1). Mais elle se répandit peu, et dix ans après on constate que son usage est presque nul (2). Or, à peu près en même temps, au sud d'Albi, à proximité des bancs marneux tertiaires, les cultivateurs commençaient à marner leur terre. Ce système exigeait toutefois des transports assez considérables et assez lourds, car la teneur de marne en calcaire est assez faible et ainsi l'on doit transporter une grande quantité de matériaux inutiles. Aussi si les gens de la bordure immédiate du Massif Central utilisèrent ce procédé d'amélioration, il ne se répandit pas plus loin.

En 1820, vint s'établir à Carmaux un Flamand, Fastré (3), comme contremaître aux houillères. Celui-ci songea à utiliser le voisinage des mines de houille et des gisements cal-

(1) 141 ; 70, art. : chaulage.
(2) 57, p. 10.
(3) 144, p. 71 ; Jaguenaud, 168 bis.

caires pour fabriquer de la chaux. Et aussitôt il en fit l'application à des terres froides de la région de Monestiés. Le succès fut immédiat et dans toute la vallée du Cérou on imita ce procédé qui fit disparaître les landes et les jachères. On admit qu'il fallait porter 15 à 18 quintaux de chaux par hectare pendant trois ans après quoi la terre pouvait porter des récoltes pendant dix ans sans nouvel apport d'amendement.

Le chaulage se répandit dans les régions environnantes. La progression du chaulage fut toutefois assez lente. De 1820 à 1840, on le voit gagner les différentes communes du Ségala situées dans le département du Tarn, au nord de la rivière de ce nom, ainsi que dans le canton de Villefranche d'Albigeois; régions d'altitude faible, 300 à 450 mètres, à proximité de la plaine, où se sont répandues plus tôt qu'ailleurs les formes d'exploitation ou d'habitation méridionales. On la trouve également employée dès 1836 dans le bassin de Maurs d'où elle va lentement rayonner, mais ce nouveau foyer de propagation était sans relations avec le premier et son activité fut beaucoup moindre (4).

Dès 1831, toutefois, un cultivateur des environs de Rodez employait la chaux (premier exemple dans le département de l'Aveyron) pour mettre en valeur des terres restées jusque là en friche. C'était M. de Monseignat, au Clusel (5). Le chaulage, chez lui, fut pratiqué 11 ans de suite. En 1839 Dubrueil, agriculteur des environs de Villefranche, qui ignorait ce premier exemple, puisqu'il s'attribua l'honneur d'avoir le premier employé la chaux dans le département met de la même façon, en valeur, son domaine de Bérals (commune de Morlhon). Le chaulage d'abord employé dans ce domaine avec prudence (10 hectares sur 80 dans les 10 premières années) fut, une fois le succès certain, généralisé et 58 autres hectares furent chaulés dans les vingt années suivantes (6). En 1840, le géologue Boisse, dans un mémoire fort remarqué, révéla les qualités du nouvel amendement et les transformations qu'il avait fait subir au Ségala Tar-

(4) B. S. Agr. Ct. 1860.
(5) B. S. C. Agr. 1842
(6) Dubrueil, 147.

nais. Aussitôt la société d'Agriculture de l'Aveyron décida de se livrer à des expériences ; elles eurent lieu l'année même et furent concluantes ; les rendements obtenus furent plus que doublés. Aussi les trois années suivantes voyons-nous la majeure partie des grandes propriétés de l'Aveyron se mettre à employer la chaux. Aux environs de Rodez, il arriva à d'heureux acheteurs de landes de voir, à la suite du chaulage, la première récolte payer et l'amendement et le prix du terrain (7) Les endroits les plus arriérés du Ségala ne furent pas les moins empressés : dès 1842 on la trouve employée à Rieupeyroux (8) ; en 1855 elle est connue à peu près dans toutes les communes (9).

Mais à l'enthousiasme des débuts succéda assez vite une phase de défiance. La chaux est coûteuse : 9 francs le mètre cube prise en gare. En 1867, on compte pour un chaulage médiocre, 150 francs par hectare, à proximité de Villefranche ; 200 francs dans le Ségala Central (10). Les transports qui en sont encore à la phase du roulage rendent très difficile l'approvisionnement. Dans d'importants centres agricoles : Naucelle (11), Pampelonne (12), St-Sernin-sur-Rance (13) on l'emploierait avec plaisir, mais on recule devant les frais de port. Et déjà, les esprits avertis, comme Boisse ne voient qu'une solution à ce problème : la construction de nouvelles lignes de chemin de fer. Aussi, seuls, les grands domaines purent faire les avances de fonds nécessaires pour se procurer la précieuse marchandise. Ce n'est qu'aux environs des gares que l'on vit la chaux employée par tous les propriétaires.

A cette cherté s'ajoute un autre facteur d'hostilité. Les premiers résultats donnés par la chaux avaient été magnifiques (14). Mais l'éducation agricole n'était pas assez poussée pour que les cultivateurs en comprennent la véritable utilité. Trop souvent ils la considérèrent comme un *engrais*

---

(7) B. S. C. Agr. 1855, p. 113.
(8) B. S. C. Agr. 1855, p. 113.
(9) Cabrieres, in B. S. C. Agr. 1855
(10) B.S.C. Agr. 1855, p. 48. — 37 p. 174 et 244.
(11) Min. Agr. 37.
(12) Min. Agr. 37.
(13) Foulquier-Lavergne, 91.
(14) Monseignat, in B. S. C. Agr. 1858.

pouvant suppléer au fumier de ferme, alors que son rôle est à la fois de fournir au sol les éléments calcaires qui lui manquent et de stimuler l'assimilation des matières organiques et de l'acide phosphorique du sol ; ceux-ci avaient donc été plus vite détruits qu'avec l'ancien système cultural, d'autant plus que l'on avait cru pouvoir multiplier les cultures épuisantes. Et alors « *les agriculteurs trouvèrent plus simple d'abandonner le chaulage et de répéter cet absurde dicton : « la chaux enrichit le père et ruine les enfants* » (15). Il s'en suivit une période de défaveur pour la chaux que les sociétés et les comices agricoles eurent pour tâche de raisonner et de faire cesser.

La situation reste stationnaire pendant toute la seconde partie du siècle ; on peut voir de ci de là quelque nouveau domaine chaulé, mais aucun progrès massif. En somme, vers 1900, sont soumis au chaulage, la plupart des propriétés du bassin de Maurs, des environs de Rodez, de la région entre Villefranche et Decazeville (Plateaux d'Asprières et de Lanuéjouls) et, au sud les rives du Viaur et le Ségala tarnais ; dans le reste du Ségala rouergat seules les propriétés les plus importantes l'ont pratiqué ; il est totalement inconnu dans le Lévezou, la Châtaigneraie (16) et le Ségala du Quercy.

C'est alors qu'eurent lieu deux faits d'importance considérable : d'une part, l'ouverture de la ligne Rodez-Carmaux déversa sur tout le Ségala central des quantités énormes de chaux à des prix beaucoup plus abordables qu'auparavant ; la culture en subit un nouvel essor et cette fois la chaux se répandit dans toutes les propriétés, à une distance de 10 à 15 kms de part et d'autre de la ligne. D'autre part, la création d'un réseau d'autobus et de camions automobiles permit de la transporter plus aisément des gares aux localités ; le trafic fut d'emblée considérable ; dès 1910, entre la gare de Villefranche et Lescure, un camion fait deux à trois trajets par jour pour transporter l'amendement. Vers 1907 les grands domaines du Lévezou

---

(15) Jaguenaud, 168 bis.

(16) Dans ce chapitre, obligé de distinguer dans la Châtaigneraie la région archeenne et le bassin de Maurs, la Châtaigneraie ne désignera que la première de ces deux régions.

se mettent à l'employer. Le pas décisif fut franchi seulement au lendemain de la guerre, lorsque l'on vit à la fois la multiplication extraordinaire des services automobiles et l'introduction dans les exploitations agricoles d'un esprit plus entreprenant dû au retour des démobilisés. La chaux se mit à assiéger alors les dernières places rebelles. Par le Veinazès elle pénètre, — bien lentement encore, — dans la Châtaigneraie ; elle entre dans le Levézou, d'ailleurs bordé de deux côtés par des Causses. Mais la quantité importée varie énormément suivant l'état des transports. Si son usage est général le long des voies ferrées, il n'est que partiel le long des lignes d'autobus. Ce sont naturellement les régions au sol plus riche, les bassins permiens, où on l'emploie le moins. Seul, parmi les terrains anciens reste encore complètement réfractaire le versant nord du Ségala du Quercy, encore mal desservi par les autobus, et, où le chemin de fer d'Aurillac à Saint-Denis, par suite de son encaissement dans la gorge de la Cère ne rend que fort peu de services.

Engrais chimiques. — Depuis 1895-1900 s'ajoutent à la chaux et au fumier de ferme, les engrais chimiques. Leur diffusion a été l'œuvre surtout des sociétés ou des maisons vendant ces produits ; leur fortune a été fort inégale. Entre tous, les engrais phosphatés ont le plus vite conquis la confiance du cultivateur. En 1884 apparaissent dans un coin de la Châtaigneraie les superphosphates (17) employés sur les cultures fourragères ; ils arrivent dans le Ségala entre 1895 (Campuac) et 1900 (Peyrusse, Valzergues, Grandvabre, etc.) (18). La grande diffusion dans le Ségala et l'entrée dans le Levézou datent de 1910 à 1913. Dans la plus grande partie de la Châtaigneraie et dans les bassins — les régions les plus pauvres et les plus riches — la diffusion ne date que de la guerre. Les « super » sont très recherchés, on les considère souvent comme une « panacée » (19) universelle ; mais de plus en plus sont employées les scories de déphosphoration, achetées avant la

(17) A. D. Cantal, s. c.
(18) Gleyrose [94] et enquêtes.
(19) Jaguenaud, 168 bis.

guerre à Decazeville (qui possédait alors des fours Thomas), aujourd'hui en Lorraine. Elles sont employées à peu près partout ; leur aire et surtout leur rapidité de diffusion sont très supérieures à celle de la chaux. Un village de 900 habitants, par exemple, Roannes-Saint-Mary (Châtaigneraie) en achète 20 wagons en un an (20) ; Siran, 100 tonnes par an. Un commerçant de Naucelle qui en vendait 12 wagons en 1914 a dû en faire venir 80 dans les cinq premiers mois de 1925. Un grand domaine du Lévezou (71 ha) achète chaque année 5 tonnes de scories ; un autre, dans le Ségala oriental (250 ha) en a fait venir jusqu'à 10 tonnes. La dose employée est en général de 400 kgs par ha.

L'emploi des engrais phosphatés en rendant au sol l'acide phosphorique que la plante lui prend, active sa consommation et par suite permet à la chaux de remplir mieux sa fonction. On comprend donc aisément son succès. Son prix reste d'ailleurs en rapport avec les conditions de la vie. Les agriculteurs se sont montrés plus circonspects dans l'introduction des autres engrais. Les résultats fournis par les engrais azotés sont intéressants, et de nombreuses expériences ont tenté de le prouver aux agriculteurs depuis 1905-1910 (accroissement de rendement d'environ 1/3 dans la Châtaigneraie). On leur reproche de ne pas se suffire à eux-mêmes ; on est obligé de les superposer à la chaux et au phosphate, nécessaires pour donner au sol les éléments qui lui manquent ; ils ont le tort aussi d'être d'un prix élevé ; aussi ne les trouve-t-on guère employés que dans quelques grands domaines ; toutefois on constate qu'ils progressent dans le Ségala Central (21). Les mêmes reproches peuvent être adressés aux potasses, dont la diffusion ne date que de la réannexion de l'Alsace. En outre, on critique assez vivement leur utilité car, généralement, le sol des régions schisteuses et granitiques contient déjà une proportion assez forte de potasse pure ; une grande partie de cette potasse est d'ailleurs « *assimilable* » c'est-

(20) Jouve [133] et enquêtes.

(21) Un essai de guano à Saint-Constant de Maurs en 1869 ne semble pas avoir eu de suite ; le sulfate d'ammoniaque bien que maintenant produit par l'usine de Decazeville ne se répand pas vite.

à-dire qu'elle se laisse attaquer et désagréger par des acides faibles, action comparable à celle des racines. Malgré cette constatation, malgré quelques expériences de résultat douteux, la potasse est assez bien vue dans la région centrale, Réquista, Naucelle, Rodez ; mais on peut dire qu'elle en est encore à la phase d'essais ; l'esprit du paysan d'ailleurs habitué maintenant aux nouveautés s'y prête généralement et se garde d'idées préconçues. La sylvinite qui détruit rapidement les mauvaises herbes se répand plus vite que le chlorure de potassium et on la trouve employée jusque dans des villages très reculés.

Enfin une propagande assez vive est amorcée depuis quelque temps par la Compagnie des Salins du Midi pour faire considérer le sel comme un engrais. Les paysans restent très sceptiques ; par contre, les méthodes modernes de conservation des fourrages par le sel diffusées par un gros agriculteur de Saint-Sulpice (Tarn), semblent avoir du succès et assurent à ce produit un débouché intéressant.

En somme, après les inévitables périodes d'hésitation, le paysan des Ségalas est aujourd'hui convaincu de l'utilité des engrais et des amendements et les emploie sur une vaste échelle. Les régions réfractaires perdent chaque jour du terrain. En un an, la grande coopérative agricole Rouergue-Auvergne-Gévaudan-Tarn, livre environ 10.000 tonnes d'engrais chimiques. Cependant, le traditionnel et précieux fumier de ferme n'est pas négligé pour cela ; on pratique même encore par endroits l'usage d'étendre des feuilles et des branches de châtaigniers sur le sol des étables comme litière et de le transporter ensuite sur le champ.

B. — Comices et syndicats

Les Sociétés d'agriculture. — On peut essayer de discerner, dans ce vaste mouvement de perfectionnement agricole, quelle fut la part de l'initiative privée et celle des collectivités. Les sociétés d'agriculture des différents départements furent avant tout des sociétés d'études de l'agriculture. Elles virent généralement où était le progrès possible et essayèrent de le répandre, d'abord par leurs publications. Mais celles-ci ne pouvaient toucher que les

membres de la Société ; aussi, imaginèrent-elles le procédé des récompenses. Elles furent de deux sortes : d'une part elles allèrent à des exploitants ayant sensiblement amélioré leurs terres ; d'autre part elles furent accordées à des cultivateurs réalisant un programme fixé d'avance : introduction de nouvelles méthodes ou de nouveaux outils agricoles : ainsi l'introduction de la charrue de Roville, premier perfectionnement sur l'ancien araire, fut l'œuvre de la Société d'agriculture de l'Aveyron (avant 1839) (22). Parfois même la Société achète le nouvel engin dont le prix ou la nouveauté écarte le cultivateur et le fait circuler dans les campagnes, ou bien elle le livre à prix réduit ; ainsi, en 1861, la Société d'Agriculture du Cantal livre des machines à battre à 720 francs au lieu de 920 francs, sous condition de les prêter pour 10 francs par jour aux agriculteurs qui la demanderaient et de la remplacer après usure (23). De même c'est sur l'initiative de la Société de l'Aveyron que furent organisés en 1875 les premiers essais de moisson mécanique à Randan (près Cassagnes-Bégonhès) (24). Des sociétés jouèrent aussi le rôle le plus actif dans la diffusion de la chaux, et plus tard des engrais chimiques, soit en faisant créer des champs d'essais, soit même en facilitant les commandes et en établissant des entrepôts : ainsi, dès 1874, les dépôts de chaux établis par la Société du Cantal au Rouget, à Arpajon et à Vitrac. Enfin elles essayèrent avec un succès plus inégal d'introduire des cultures nouvelles : le mûrier, déjà essayé au XVIIIe siècle ne réussit pas ; la betterave eut un meilleur sort.

Les Comices agricoles. — Parallèlement à ces grandes sociétés départementales, les comices agricoles cantonaux travaillaient aux mêmes fins. Ayant l'avantage d'être plus près du cultivateur, leur action sur eux était plus visible et ils furent de précieux collaborateurs pour les sociétés, mais il ne furent pas créés dans tous les cantons. Ainsi celui de Maurs, distribue en 1874 des « bons de chaux » pour en généraliser l'usage, celui de Montba-

(22) Rodat. Loc. cit.
(23) B. Soc. Agr. Ct. 1861.
(24) B. S. C. Agr. 1873.

zens répand les charrues modernes (1841) celui de Cassagnes-Begonhès introduit, dès 1856, la machine à battre.

L'action de ces organismes ne saurait être méconnue. Si le développement des transports a permis l'arrivée des produits et outils nécessaires à l'amélioration du sol, c'est de ces Sociétés et Comices que partit le mouvement de transformation ; ils en furent les initiateurs et les vulgarisateurs. Toutefois leur rôle ne doit pas non plus être exagéré. Leur action fut surtout efficace sur les grands domaines. Le petit exploitant n'a encore ni la hardiesse, ni les fonds suffisants pour suivre d'enthousiasme une transformation qu'il comprend encore mal. Quand par hasard il adopte les nouvelles méthodes, c'est sur l'exemple du grand propriétaire voisin ; au point que, dans les coins où n'existe pas de grandes propriétés on estime que le progrès agricole ne pourra se faire que très lentement (par exemple à Saint-Sernin). (25)

Leur œuvre n'a donc été que partielle. Il était donné à d'autres organismes de la compléter : les syndicats agricoles.

Les Syndicats agricoles. — En 1887 se fondait à Montbazens un syndicat. Cette création était encore prématurée ; il végéta quelque temps et disparut en 1889. En 1887 également s'était constituée une entreprise plus vaste : le Syndicat agricole de l'Aveyron dont le but était l'achat en commun. Il groupa aussitôt 67 adhérents qui montèrent l'année d'après à 204, plus tard à 3.000 ; outre les achats il songea à organiser des ventes, mais leur succès ne fut pas entier. Un essai de création de boucherie coopérative échoua (26). D'ailleurs, quels que soient les services qu'il a rendus, il a le même inconvénient que les organismes précédents : être trop loin du producteur. Il faut arriver à 1905-1910 pour qu'un mouvement tout à fait fécond se déclenche. L'initiative partit du Causse Comtal à Gabriac où fut fondé un syndicat communal (1905). En 1909 fut fondé le syndicat de Roannes-St-Mary (Châtaigneraie), en 1910, celui de Lescure (Ségala) qui sont aujourd'hui les plus

(25) Foulquier-Lavergne, 91.
(26) Cult. Av. 1888.

vivants et toujours à la tête du mouvement social. A partir de cette date le mouvement s'accélére, les créations se multiplient, et dans chaque syndicat le nombre d'adhérents s'accroît. Toute la vitalité de l'organisation dépend généralement d'un homme, le fondateur, qui réveille les énergies et dirige les initiatives, car presque toujours les paysans, privés de cette direction, laisseraient péricliter leur groupement. C'est, soit un prêtre, comme à Lescure ou à Roannes, soit un instituteur, comme à Siran, soit encore un ancien émigrant à Paris, revenu dans son pays natal, ou un docteur, ou même un grand propriétaire. La création et le fonctionnement d'un syndicat ne vont pas d'ailleurs sans résistance : ici c'est un politicien local qui est furieux de voir le syndicat monté par un prêtre et en face de ce syndicat réputé « blanc » en monte un autre « rouge », ou inversement. Bien entendu l'agriculture ne gagne rien à d'aussi vaines querelles. Ailleurs les grands propriétaires ayant pris l'initiative du mouvement, les petits se méfient, accusent le syndicat d'être un organisme de caste, et nient les services qu'il peut rendre ; ailleurs encore, sans raison politique, par simple ignorance, ou par manque d'initiative, le syndicat ne se constitue pas ou ne groupe pas suffisamment de membres. Ces cas sont heureusement rares. Aujourd'hui, l'immense majorité des communes possède son syndicat agricole, quelquefois, il y en a deux dans la même commune si elle est vaste ; parfois encore, les habitants de plusieurs communes contigües se groupent. Plusieurs d'entre eux réunissent la totalité de la population de la commune; ainsi s'est enfin réalisée une association capable de porter ses bienfaits jusqu'aux campagnes les plus reculées.

Ces syndicats sont essentiellement des syndicats d'*achat:* achats collectifs de machines agricoles, batteuses, moissonneuses, trieurs, semoirs etc... plus souvent d'engrais. Le syndicat a l'avantage sur le particulier de pouvoir traiter les affaires en gros, d'obtenir des prix meilleurs, de pouvoir mieux faire faire des analyses et obtenir la garantie de qualités. Les avantages sont les mêmes en ce qui concerne l'achat de semences sélectionnées, de fourrages en cas d'insuffisance de la récolte, de tourteaux pour la nourriture

d'hiver du bétail (27). D'autre part, dans une région dépourvue de moyens de transport, le syndicat assure parfois lui-même des services réguliers de voyageurs et de marchandises : à Lescure, le syndicat achète un camion automobile en 1913 et 3 voitures de voyageurs en 1918. Les ressources du syndicat proviennent soit de modiques cotisations, soit de légers prélèvements faits sur les commandes.

Mais, ainsi compris, le syndicat soulève encore quelques objections. D'abord il repose souvent sur l'activité d'un homme. Il y a là un danger pour l'avenir, et le labeur de cet homme est écrasant. Seuls un prêtre ou un retraité ont les loisirs nécessaires pour s'y consacrer entièrement : encore arrive-t-il que dans tel syndicat actif (Lescure) le prêtre-animateur ait besoin d'un secrétaire. D'autre part, l'éparpillement de toutes ces petites sociétés annihile en partie les effets de la coopération. C'est alors que le syndicat agricole de l'Aveyron reprit une grande vitalité se mettant à la disposition des syndicats locaux pour grouper les commandes établissant même des entrepôts de marchandise (Rodez, Aubin, Estaing, St-Christophe, Espalion, Naucelle). Mais cette organisation purement empirique manquait encore d'une base solide ; de profondes modifications y ont été apportées pour remédier à ce double inconvénient.

Les Coopératives. — En 1919 un grand nombre de syndicats, surtout dans le département de l'Aveyron, se dédoublèrent : le syndicat proprement dit ne fut plus qu'un organisme corporatif destiné, suivant les termes de la loi de 1884, à la défense des intérêts agricoles. Pour remédier à l'éparpillement qui, avec cette nouvelle conception aurait rendu inutile leur rôle, fut créée *l'Union des Syndicats agricoles du Plateau Central*, dont l'action s'étend non seulement sur le département de l'Aveyron, mais encore sur la Lozère, le Cantal, et depuis peu, le Tarn. A côté du syndicat furent fondées des *Coopératives agricoles d'achat et de vente* dont la gestion cesse d'être à la charge d'un homme de bonne volonté pour passer à un salarié ; frais par consé-

(27) Ainsi l'on voit le syndicat de Siran commander en un mois 150 kilos de graines fourragères, 1.600 de nitrates, 40 tonnes de chaux et 40 de scories (février 1914).

quent plus lourds, mais organisation plus rationnelle et plus stable; en outre, la même centralisation que pour les syndicats fut opérée et une vaste *Coopérative régionale agricole Rouergue-Auvergne-Gévaudan-Tarnais* (en abrégé: R. A. G. T.) succéda au Syndicat de l'Aveyron dans le rôle d'entrepositaire (28). Toutefois ce dédoublement n'est pas général ; dans la Châtaigneraie, par exemple le syndicat continue généralement à opérer lui-même les achats pour le compte des adhérents.

Les Mutuelles. — Parallèlement au mouvement syndical et coopératif s'est développé un vaste mouvement mutualiste. Dès 1908 fut fondée une caisse de crédit mutuel agricole de l'Aveyron, qui fut bientôt étendu à l'ensemble du plateau central ; en 1909, une caisse régionale de réassurance mutuelle contre l'incendie. Ces créations générales qui auraient eu les mêmes inconvénients que les premières sociétés furent heureusement accompagnées de la fondation de nombreuses caisses locales, souvent gérées avec le syndicat, plus tard avec la coopérative agricole. Depuis la guerre plusieurs autres groupements ont été mis sur pied : *assurance contre la mortalité du bétail*, *contre les accidents agricoles*, *société de crédit immobilier*. Une des plus intéressantes pour l'agriculture est la *Caisse de crédit agricole:* œuvre philanthropique à laquelle on s'est efforcé d'enlever tout caractère bureaucratique ou trop formaliste, elle a une influence énorme sur les conditions actuelles de l'agriculture, car l'absence de crédit agricole est une des causes qui avait le plus gêné son essor. Fournissant à n'importe quel moment, sans paperasserie et à très faible intérêt (2 % et même 1 % pour les victimes de la guerre) l'argent aux agriculteurs, elle leur permet de se procurer, à l'époque utile, le bétail ou le matériel dont ils ont besoin.

Naturellement les sociétés privées d'Assurances de toutes sortes se sont émues de cet extraordinaire mouvement mu-

---

(28) Livraisons de la Coopérative R.A.G.T. en 1924: Engrais 19.259 t. — Produits pour la viticulture : 701 t. — Maïs et tourteaux : 4.044 t. — Produits alimentaires: 1.350 t. — Divers: 950 t.— Nombre d'associations communales affiliées: Aveyron et Tarn: 600. — Cantal et Lozère: 200. — Chiffre d'affaires : 1921 : 12.500.000 francs. — 1924 : 17.531.751. — [D'après Jouve, 133].

tualiste et ont entrepris contre les organisations nouvelles une lutte serrée, parfois violente qui constitue un épisode extrêmement intéressant de la guerre entre capitalisme et coopération (29). Lutte difficile à mener, car les primes des sociétés mutuelles sont, en moyenne, la moitié de celles des sociétés capitalistes (30) et il était inutile d'essayer de détruire chez le paysan la confiance dans les mutuelles : car leur organisation locale montre de près à tous les agriculteurs de la commune que les secours promis sont bel et bien versés. Aussi malgré la grande activité des compagnies, elles ne purent triompher du bon sens solide des paysans. L'exemple des progrès des Mutuelles-incendies est le plus significatif. En 1914, la caisse régionale de Rodez groupait 26 sociétés locales, 3030 membres et assurait 41 millions. En 1927, ces chiffres sont montés à 542 sociétés, 15.306 membres, 614 millions de francs (31).

Toutes ces sociétés ont compris leur profonde solidarité et pour coordonner leurs efforts, éviter les empiètements inutiles, développer les entreprises collectives, se sont fédérées en 1918 en une *Union des Associations agricoles du plateau Central* dont le ressort d'action est le même et dont le siège social est situé à Rodez. Groupement très puissant, il a à son tour provoqué des fondations nouvelles: Ainsi fut créée une *coopérative transport* (32) ; de nouveaux fours à chaux ont été construits par les soins de cette union ; une *caisse de crédit immobilier* (33) pour achat de terres, complète heureusement la caisse de crédit agricole. Signalons

---

(29) L'historien économiste que tentera l'étude détaillée de cette lutte, en trouvera un grand nombre d'éléments, malheureusement unilatéraux dans la collection du journal : *L'Echo du Plateau Cental* [22].

(30) La caisse mutuelle a un tarif réduit de 36 % sur celui des compagnies et en outre est dispensée des impôts.

(31) Et en plus de l'avantage de la faible prime à verser par ses membres, la caisse peut encore en fin d'année verser sur les bénéfices une ristourne aux mutuelles locales, ristourne qui monte aisément à 700 et 800 francs par commune (10 à 20 % des primes payées).

(32) Pendant la crise des transports, les camions de cette coopérative ont assuré des voyages réguliers entre Marseille et Rodez assurant l'alimentation de la Coopérative R. A. G.

(33) Ainsi, au cours de 1923 furent avancés pour achats de terres et construction de bâtiments 26.000 francs pour la commune de Calmont ; 21.000 francs pour Pont de Salars, 18.000 pour les environs de Rodez. 14.000 à Marcillac, 10.000 à Réquista ; en 1927, pour le département de l'Aveyron la caisse a avancé près de 1.500.000 francs.

enfin la *Société d'exportation des produits agricoles du Massif Central*, la plus puissante organisation collective de vente de la région, dont les manifestations d'activité les plus tangibles sont l'établissement d'une cidrerie au Monastère-sous-Rodez, qui traite chaque année 300 tonnes de pommes et surtout l'abattoir frigorifique de Cantarane (Rodez) établi le long de la voie ferrée Rodez-Sévérac, dont les installations ont été prévues pour un abattage de 50 têtes de bovins par jour et dont les produits sont vendus dans des boucheries coopératives des villes du Midi (Albi, Castres, Toulouse, Béziers et surtout Montpellier). (34)

Ainsi le mouvement social agricole a une ampleur et une importance que rien n'aurait fait prévoir il y a 20 ans. Son trait essentiel est d'adopter la forme franchement fédérale, avec groupements d'une part méthodiques. (toutes les caisses à but analogue groupées ensemble) d'autre part locaux, (les différentes caisses d'un même village gérées ensemble et étant parfois propriétaires collectivement d'immeubles nécessaires à leur fonctionnement ou même rapportant un loyer comme « *La maison du paysan* », à Roannes). Il serait vain d'essayer de nier son influence sur le développement de l'agriculture. Seule cette forme fédérale permet de défendre des intérêts généraux et d'intéresser les particuliers au mouvement.

C. La technique agricole. — Outillage et assolements

Outils de récolte. — Les effets directs de l'action de ces sociétés et syndicats, outre l'achat des engrais, peuvent se résumer en deux points: une action pratique qui aboutit à l'achat et à la diffusion de nouveaux outils aratoires, une action théorique qui essaie de faire comprendre la valeur de méthodes nouvelles et notamment des assolements plus perfectionnés que ceux usités jusque là.

Avant tout, les efforts de perfectionnement ont porté sur la charrue. Nous avons vu dans la première partie du siècle le vieil araire commencer à céder la place à des charrues

---

(34) Les syndicats d'électrification groupent non des individus mais des communes, ils seront étudiés dans le chapitre V.

TABLEAU 4. — Proportion des principales cultures suivant les régions (Pourcentage du territoire total)

	Année	Ségale du Quercy	Bassins tertiaires	Châtaigneraie	Bassin houiller	Vallon, rivière ou Rougier	Ségalas de Conques et du Nord	Ségala Central	Ségala oriental	Levézou	Ségala méridionnal	Causses	Ségala Tarnais
Blé	1900	4.6	13.2	0.3	10.0			12.8			13.8	22.0	22.0
	1926	4.5	12.8	0.6	3.2	5.4	2.5	14.7	9 5	3.0	7.5	12.8	18.1
Seigle	1900	7.8	5.4	7.8	2.2			2.9			3.9	1.8	1.7
	1926	6.8	2.0	6.2	1.3	0.0	3.4	0.3	1.8	3.1	1.1	0.0	0.7
Total des céréales	1900	16.2		13.2	16.0			22.4				35.0	32.8
	1926	15.2	21 9	11.6	6.2	11.2	10.3	20.0	20.0	11.2	13.3	27.0	25.0
Pommes de terre	1900	3.3	5.4	1.8	4 2			7.8			4.0	8.4	7.5
	1926	3.2	3.9	2.7	4.2	6.1	3.6	7.0	5.1	2.5	4.0	6.3	5.8
Châtaigneraie	1900	0.0											
	1926	0.0	11.0	6.8	12.0	10.8	14.0	6.6	0.6	0.5	5.0	5.0	2.9
Vignes	1900	0.9	0.2	0 08	4.1			0.2			1.2	0.1	1.8
	1926	0.9	1.3	0.07	3.7	7.0	6.0	0.8	1.6	0.3	1 8	0.5	2.6
Cultures fourragères	1900	1.4	6.2	1.1	2.3			4.7			4.5	4.4	6.0
	1926	2.0	6.2	2.4	4.7	4.8	3.3	9.9	9.9	5.0	7.2	8 8	8.2
Prairies	1900	13.0		22.9	18.2			24.0				18.8	9.6
	1926	21.0	15 0	23.0	13.4	20.9	11.0	19.2	31.8	33.6	12.0	23.8	21.5
Landes	1900	19.0	6 0	16.8	9.5			8.6	16.0		6.4	4.8	17.4
	1926	17.1	12.1	17.6	15.0	9.3	17.2	6.6	16 0	21.0	10.1	12.5	7.5
Total des superficies consacrées à l'élevage	1900	33.4		40.8	24.7			37.0				28.0	33.0
	1926	40.0	33.3	42.8	33.1	35.0	31.4	35.7	57.7	59.0	29 3	45.1	37.2

moins primitives, notamment les charrues de Roville. L'araire d'ailleurs eut la vie dure. Il mit tout le siècle à disparaître des mœurs ; encore n'est il pas rare d'en apercevoir aujourd'hui dans la Châtaigneraie ou le Ségala du Quercy.

Toutefois son rôle aujourd'hui a bien diminué et deux innovations successives l'ont réduit à l'état d'archaïsme. Ce fut d'abord la charrue de Dombasle. Je la trouve signalée pour la première fois en 1845 à Peyrusse-le-Roc (35) ; encore n'est-ce pas dans un ouvrage contemporain et il peut y avoir une erreur de quelques années. La première mention bien datée est de 1856 à Cassagnes-Begonhès (36). Elle se répandit après 1860 (37). Mais c'est surtout la charrue Brabant qui prit la place de l'ancien araire et modifia profondément la culture, notamment depuis l'introduction du modèle à double versoir. Dans tel coin, où la chaux est peu employée, on attribue au Brabant les progrès accomplis récemment. Son introduction semble dater de 1887 au plus tard (38).

A cette date en tous cas, on en emploie un à Montbazens (39). Nous le voyons se développer lentement de 1887 à 1900. Nous en trouvons mention à Quézac (Châtaigneraie) (40) en 1905 et d'ailleurs on se souvient aujourd'hui que la période 1899-1905 marque un peu partout l'apparition de cet instrument. Quoiqu'il en soit, en 1913, à la veille de la guerre, son usage est général dans le Ségala. La guerre précipite le mouvement d'achat et de diffusion. En 1910 M. Marre n'estime qu'à 1.000 le nombre des brabants en usage dans la totalité du département de l'Aveyron. Or, aujourd'hui chaque propriétaire ou à peu près a le sien ; non seulement dans le Ségala Central, mais encore dans les régions à évolution retardée, Levézou, ou Châtaigneraie. Comme c'est un outil assez coûteux, on n'en a qu'un, même dans les grandes exploitations et à côté de lui on conserve les modèles plus anciens en cas de besoin.

---

(35) Gleyrose, 94.
(36) B. S. C. Agr. 1856.
(37) [164].
(38) On comprend la difficulté qu'il y a de préciser la date d'événements qui ne donnèrent évidemment lieu à aucune constatation écrite.
(39) Cult. Av.
(40) A. D. Cantal, s. c.

Instruments de récolte. — A côté des charrues, les machines les plus répandues sont la herse, la faucheuse et la moissonneuse. Tous outils inconnus en 1830 (41). Il faut dire, d'ailleurs que leur emploi, surtout celui des deux derniers fut critiqué longtemps, à cause de la nature du terrain rocailleux et en pente, du morcellement des champs etc. La herse se répand dès le milieu du XIXe siècle : en 1856 nous la voyons employée à Cassagnes. Ce n'est qu'en 1873 que l'on se préoccupe de la fauchaison mécanique et que la société d'agriculture promet une prime au premier agriculteur qui la pratiquera (42). A peu près en même temps (en 1875) un grand domaine (Randan, près de Cassagne-Begonhès) (43) fait des essais pour la moisson mécanique. Mais ces instruments restèrent longtemps une curiosité. En 1892 on n'estime *pour tout l'Aveyron* qu'à 88 le nombre des faucheuses, 125 celui des faneuses, et 40 celui des moissonneuses. Les instruments sont encore trop coûteux et le besoin de simplifier ne se fait pas encore sentir (44).

C'est après 1900 et surtout 1905 que, la dépopulation commençant à sévir gravement, les notions de rendement et d'utilisation du temps pénètrent l'âme du paysan ; c'est d'ailleurs l'époque où les engrais se répandent, où la chaux arrive plus aisément, où la médiocrité de la vie fait place à un certain bien-être. En 1909-1910, leur usage est général, à peu près dans l'ensemble de notre région. La faucheuse d'ailleurs est de beaucoup la plus répandue. Alors que, jusqu'en 1910, on a vendu à Rodez 1500 faucheuses, il n'a été vendu sur cette même place que 200 moissonneuses-javeleuses et 300 moissonneuses-lieuses (45). La guerre a fait faire de nouveaux progrès, en aggravant la dépopulation, et en développant chez le paysan le sens de l'association. Les gens trop pauvres pour acheter une faucheuse se groupèrent à 3 ou 4. L'invention d'un système permettant de se servir de la faucheuse pour moissonner augmente encore son

(41) Dulac, in [28] 1830. p. 109.
(42) B. S. C. Agr. 1873.
(43) B. S. C. Agr. 1875.
(44) [164].
(45) Marre, 161.

usage et restreint les achats de moissonneuses. Aujourd'hui à peu près tout le monde peut disposer d'une faucheuse.

A côté de ces outils primordiaux on voit cent instruments divers employés un peu partout. On a essayé pendant la guerre d'établir la motoculture. Quelques tracteurs fonctionnent aujourd'hui dans les grands domaines. Le prix de l'essence empêche leur généralisation. On a l'air d'avoir grand espoir dans l'électrification rurale pour mécaniser l'agriculture. Déjà l'on voit les scies électriques fonctionner dans les plus petits villages. Les autres instruments de culture subiront sans doute, peu à peu la même transformation.

Au total, l'exploitant dispose d'un véritable capital sous forme d'outils et de machines. En 1922 on l'estime pour une petite exploitation à 500 francs par hectare ; pour une moyenne ou grande exploitation où la main d'œuvre est plus difficile à se procurer, il faut compter 800 francs par hectare.

Voici l'énumération que donnent en 1922 les services agricoles de l'Aveyron, pour une ferme de 25 à 30 hectares : *un brabant, deux charrues Dombasle, deux herses, un rouleau, une herse canadienne, un cultivateur, une houe à cheval, une faucheuse, une moissonneuse-lieuse, un râteau à cheval (ou une faneuse) deux voitures, deux tombereaux à fumier, un ou deux chars à foin, un tarare, un coupe-racine, un cuiseur de tubercules.* J'y ajouterai pour la plupart des cas *: un semoir, un distributeur d'engrais et parfois un trieur, un extirpateur et un scarificateur.* Les vieilles gens sont quelquefois surpris de voir tous ces instruments et ne comprennent pas cette importante mise de fonds ; les transformations du rendement avec une main d'œuvre bien inférieure la justifient pourtant pleinement.

Machines à battre. — Par contre, comme presque partout ailleurs la machine à battre est un outil trop coûteux pour que chaque exploitant puisse se permettre d'en posséder. Son introduction date de 1844 à Villefranche de Rouergue (45). Nous la trouvons en 1851 utilisée à Rieupey-

(45) Ann. Agr. Av.

roux (46;) en 1856 à Cassagnes (47). Elle se répandit d'ailleurs fort lentement, puisque en 1860 pour tout l'Aveyron il n'y a que 5 entreprises de machines à battre (à vapeur) (48). Ce n'est qu'en 1861 que la Société du Cantal se préoccupe d'en faciliter l'introduction dans la Châtaigneraie. Les progrès sont inégaux. En 1900 on trouve encore le fléau, la latte et le pied des chevaux (49). Aujourd'hui la batteuse à vapeur s'est répandue partout. Elle fonctionne presque toujours suivant le système de l'entreprise également en vigueur dans les diverses régions voisines. L'entrepreneur fournit le matériel, le combustible et le chauffeur. Le reste du personnel (20-25 personnes) donne son travail bénévolement, moyennant la nourriture et l'échange des services. Procédé qui ne manquait pas d'intérêt lorsqu'il fut institué; les denrées étaient encore à des prix abordables ; la maîtresse de maison pouvait abondamment régaler ses hôtes, sans grand accroc dans les finances familiales ; les paysans adorent d'ailleurs ces repas plantureux succédant à un travail intensif et exténuant. L'après-guerre a quelque peu modifié les points de vue : le repas coûte très cher : « c'est comme si chaque année on avait noce chez soi ». D'autre part, avec la notion parfaitement inconnue autrefois du rendement, ce n'est qu'à regret que l'on va perdre 20 journées chez les voisins, lorsqu'on sait que le travail presse à la maison et qu'il n'y a plus le personnel nécessaire pour l'accomplir. Ainsi si le système ancien continue souvent par routine, des perfectionnements y sont constamment adaptés ; une sorte de trottoir roulant entre la machine et la grange rentre automatiquement la paille et pour un supplément de frais minime économise 2 ou 3 ouvriers. Les grands domaines surtout se préoccupent de la question de battage ; car pour eux l'opération peut durer 3 ou 4 jours ; cela fait autant de journées que l'on doit rendre à chacun des voisins. Or, on les fait rendre par des domestiques, aujourd'hui très fortement payés, et le patron n'a nullement envie de payer du personnel pour travailler chez

(46) B. S. C. Agr. 1855.
(47) B. S. C. Agr. 1856.
(48) [164].
(49) DE BARRAU, 151.

le voisin. De là l'adoption d'une nouvelle machine plus petite, où l'adjonction d'un *lieur de paille* permet de réduire à 14 le nombre d'ouvriers nécessaire, c'est-à-dire que dans une importante exploitation on peut se tirer d'affaire avec la famille et le personnel de la ferme.

Assolements. — Ce sont des préoccupations du même ordre qui provoquèrent l'évolution assez rapide des vieux types d'assolement. Mais il faut là tenir compte également des possibilités que donnait la chaux et dont un des premiers résultats fut la suppression de l'écobuage. Le fait le plus curieux est la coexistence à travers tout le siècle de deux générations d'assolement, se compliquant continuellement sans jamais se fondre. L'une dérive de l'assolement triennal, l'autre de l'assolement biennnal. Mais deux faits dominent les deux types ; l'introduction de la pomme de terre dans l'assolement, la spécialisation d'un certain nombre de soles pour la nourriture des animaux.

L'assolement biennal domine nettement dans la première partie du siècle et dans les petites exploitations. Il peut se résumer dans la formule : seigle + pomme-de-terre, et est encore parfois suivi de jachère pendant 1, 2 ou 3 ans ; à mesure que l'on avance dans le siècle, on tend à lui substituer l'alternance : seigle + prairie artificielle sans jachère. Cet assolement biennal simple est encore prépondérant dans le Nord du Ségala du Quercy et dans le Levézou (régions hautes et à évolution tardive). Mais dans les régions plus riches il se complique. D'abord au seigle on substitue le blé. Puis on multiplie par 2 la durée de rotation en cumulant les 2 types précédents :

Blé + trèfle + blé + pomme de terre

Les variantes en sont innombrables. Ainsi le partage d'une sole en deux, l'année où elle ne porte pas de céréale est un fait fréquent :

$$\textbf{Blé} + \left\{ \begin{array}{l} \textbf{1/2 trèfle} \\ \textbf{1/2 p. de terre} \end{array} \right\} + \textbf{blé} + \left\{ \begin{array}{l} \textbf{1/2 p. de terre} \\ \textbf{1/2 trèfle} \end{array} \right.$$

Les propriétaires qui veulent donner une plus grande im-

portance aux céréales reposent la terre en changeant la nature de la céréale :

Blé + seigle + sarrasin + { 1/2 pomme de terre / 1/2 trèfle

mais l'évolution actuelle est contraire à ce type d'assolement dont on trouve des exemples vers 1870 (50). Parfois encore les céréales se suivent et ensuite viennent les cultures reposantes. Ainsi dans le Nord de la Châtaigneraie on trouve par endroits :

seigle + blé + prairie artificielle + pomme de terre

Des exploitants plus instruits essaient de combiner des assolements savants à retour plus éloigné. Celui-ci est assez répandu :

2 blé + blé de printemps + p. de terre + trèfle + prairie ou jachère

Un agronome préconise et essaie lui-même la forme suivante qui semble avoir du succès dans les régions les plus riches

2 blé + pomme de terre + blé + 2 prairies temporaires

en répartissant ainsi les engrais : chaux et scories sur le premier blé, fumier de ferme et scories sur la pomme de terre, les graines fourragères étaient semées dans le 3e blé pour préparer le pré temporaire qui suivra. Quoiqu'il en soit le résultat fourni est le même : la terre porte des céréales 1 an sur 2.

Cet assolement quadriennal ou sexennal coexiste dans les régions les plus riches du Ségala Central avec d'autres types dérivés de l'assolement triennal. L'évolution de ce dernier accompagne les progrès de l'agriculture. Vers 1830 il existe sous deux formes différentes : la forme de régions riches :

Céréale d'hiver + céréale de printemps + jachère

et la forme de régions pauvres :

Céréale + jachère + jachère

---

(50) Ann. Ct. 1868.

Cette seconde forme disparaît petit à petit. Un essai sans lendemain fut tenté à Rieupeyroux vers 1850, rappelant celui tenté à Vors à la veille de la Révolution (51). La deuxième année de jachère on commençait à labourer le sol sans lui faire porter de culture, de sorte que la céréale triennale profitait du labour de deux années. Mais l'introduction de la pomme de terre dans l'assolement permit d'avoir partout au moins deux cultures sur 3 soles.

Céréale + pomme de terre + jachère

Dans la Châtaigneraie centrale nous trouvons encore des exemples de ce mode d'utilisation du sol. On essaya même de faire 3 soles consécutives de culture en intercalant entre deux périodes d'assolement une année de jachère. Ainsi sous l'apparence d'un assolement quadriennal la forme :

Blé + avoine + pomme de terre + jachère

n'est qu'un essai d'intensification de l'assolement triennal (52). Mais le progrès décisif fut l'introduction dans cet assolement triennal d'une ou de deux cultures fourragères, ce qui permit aussitôt la suppression de la jachère. Aujourd'hui, l'assolement typique qui, partout où ne règne pas les dérivés sexennaux de l'assolement biennal, règne incontestablement est très simplement :

Blé (ou exceptionnel, seigle) fourrage p. de terre

donnant ainsi une part égale aux trois principales formes d'emploi des terres labourables.

Toutefois, si ce type d'assolement tend aujourd'hui à devenir la règle générale il ne donne pas entière satisfaction aux régions qui voudraient développer l'élevage plutôt que l'agriculture. Là, pour concilier le désir de se suffire en grains, et de donner plus de place aux fourrages, on imagine des assolements complexes, parfois dénués de toute règle, les cultures se succédant suivant la libre inspiration du cultivateur, parfois, au contraire strictement ordonnés. Il est caractéristique de voir un assolement actuel de la Châ-

(51) B. S. C. Agr. 1855.
(52) Barrau, 151.

taigneraie, région où l'on développe plutôt l'élevage, retrouver la formule d'un assolement employé dans le Ségala en 1823, période où l'on se tournait nettement vers l'élevage (53).

(53) Rodat, in [23], 1823.

Ségala 1823 :

Blé + 2 pommes de terre + 3 trèfle maïs

Châtaigneraie 1928 :

2 seigle + avoine { 1/2 pomme de terre / 1/2 jachère } + 3 trèfle

le premier consacrant 4 soles à l'élevage sur 7 et le second 4 1/2 sur 7.

Extension actuelle des jachères (fig. 28). — Ainsi, de cette étude le point capital qui ressort est l'abandon des assolements avec longue durée de repos suivie d'écobuage et la diminution considérable de la jachère. La carte actuelle de l'étendue des jachères, malgré les difficultés de son établissement différencie très nettement à cet égard les diverses régions : d'une part les régions pauvres ou de forte altitude où la jachère reste encore importante, occupant plus du quart, parfois plus du tiers du territoire : Ségala du Quercy, Châtaigneraie, Levézou. On remarque les mêmes proportions dans le Causse Comtal. D'autre part, contraste complet, un groupe de régions où la jachère s'abaisse jusqu'à ne plus couvrir que 10 p. 100, 5 p. 100 et même moins de 5 p. 100 du territoire. Il est particulièrement remarquable que les régions où la jachère est le moins pratiquée sont :

1.) *Les communes du Ségala Central échelonnées le long du chemin de fer Rodez-Carmaux ;*

2.) *La dépression houillère, les bassins tertiaires et la vallée du Célé suivis par la ligne Aurillac-Figeac.*

Dans ces deux zones elle descend au-dessous de 5 p. 100 de la superficie totale. Il y a là une coïncidence trop parfaite — d'ailleurs confirmée par les enquêtes — pour croire à une série d'erreurs de statistique. Il est manifeste que la suppression de la jachère due à un meilleur assolement, à l'emploi méthodique des engrais, est en relation directe avec le tracé du réseau des transports, et uniquement des transports ferroviaires.

2. — *L'utilisation des terres*

A. L'homme, la lande et l'arbre

Le recul de la lande. — En présence de nouveaux amendements, de nouvelles méthodes, de nouvelles cultures fourragères, un des premiers soucis du « Ségali » fut de restreindre la part des terres incultes au profit des terres labourables. La lande devenait inutile, ou en tous cas moins utile au parcours des bestiaux du moment que la prairie naturelle s'améliorait et que la culture elle-même fournissait la nourriture du bétail pour l'hiver. Aussi la lande subit-elle au cours de tout le XIXe siècle l'attaque furieuse de l'homme. Une fois encore elle vit le feu l'assaillir, la détruire mais cette fois définitivement. Dédaignant le pauvre engrais que constitue la cendre, des charretées nombreuses déversèrent sur elle des quintaux de chaux ; la végétation spontanée de genêts disparaît bientôt ; désormais la lande est morte. Ainsi cessa progressivement la vieille pratique de l'écobuage et avec elle ses auteurs, cette classe de prolétaires ruraux, les brassiers, libres et misérables.

Un certain nombre de landes du Ségala souffraient d'un excès d'humidité. Le défrichement dans ce cas s'est obligatoirement accompagné du drainage ; opération simple lorsque la pente du terrain s'y prêtait, elle a nécessité de véritables travaux d'art dans les terrains plus plats ou en quelques endroits où la lande était divisée, par de petites levées de terres, les « randals », parfois surmontées de maigres haies servant de clôture, qu'il a fallu nécessairement abattre au moins par places.

La lande d'ailleurs n'a pas disparu complètement du paysage ségalien ; mais celle qui subsiste a changé de caractère. Elle est aujourd'hui nettement spécialisée : la lande reste en dehors de l'économie rurale habituelle ; alors que, au XVIIIe siècle, elle était parfois cultivée, il n'en est plus de même aujourd'hui : l'exploitation qui consistait à incendier de loin en loin la lande pour lui faire porter du blé a presque disparu ; c'est aujourd'hui une terre laissée résolument inculte faute de bras ou

faute d'amendements. Elle ne saurait plus être confondue avec les terres labourables, même en jachère (54).

Une étude statistique de sa diminution progressive est à peu près impossible à faire dans le détail. Le mot « lande » en effet est peu employé et peu compris du paysan. Sa délimitation est difficile. Pendant tout le début du XIXe siècle, elle s'est mal distinguée des terres labourables. Aujourd'hui encore par suite de son utilisation comme terrain d'élevage, il est difficile, dans les données officielles, de la distinguer du pâturage avec lequel elle se raccorde par des transitions insensibles. Les devèzes, ou pâtures que l'on ne fauche pas, figurent tantôt avec les prairies naturelles, tantôt avec les pâturages, tantôt avec la lande. Un grand nombre de documents les confondent avec les châtaigneraies et les bois sous le vocable de terres incultes : autant d'indices sûrs de la confusion des genres d'exploitation du sol qui a longtemps été la règle.

Nous pouvons cependant retracer les grandes lignes de cette évolution. A la fin du premier Empire, la lande constitue encore le trait dominant du paysage naturel. Une première vague de défrichement eut lieu avec le développement des prairies artificielles ; il suivit les routes, par lesquelles pouvait arriver la céréale que l'on ne produisait plus, ou que l'on ne produisait pas assez. Les champs, déjà cultivés en céréales furent mis en prairie artificielle tandis que pommes de terre et céréales prenaient justement la place des landes que l'on défrichait alors. On n'a pas encore la notion que le fourrage, au contraire peut faciliter les ensemencements futurs de céréales. Ses progrès sont rapides. De part et d'autre de la route de Rodez à la Primaube, la lande a complètement disparu vers 1820, au grand émerveillement des contemporains.

La deuxième offensive de l'homme contre la lande accompagne la diffusion de la chaux. Elle tient de la frénésie dans le Ségala Tarnais : en 20 ans on y voit la lande disparaître complètement dans tous les bas-fonds, sur tous les plateaux des cantons de Monestiés et de Pampelonne. On respecte

---

(54) Toutefois sur le Levézou et la Châtaigneraie, l'écobuage et la culture des landes sont encore parfois pratiqués.

cependant les « puechs » sommets isolés, rocailleux d'où les glissements arrachent la terre végétale et que l'on considère comme impossibles à améliorer (55).

De là l'offensive gagne le Sud du Ségala du Rouergue, surtout le long de la route de Carmaux-Naucelle-Rodez et les Ségaliens commencent vers 1850 à comprendre tout ce qu'ils pourront tirer de leur pays avec de la chaux et des transports. Mais le préjugé contre la chaux naquit sur ces entrefaites de son usage exclusif et pendant l'arrêt de diffusion de ce produit, la lande reste à peu près stationnaire. Seuls quelques grands domaines continuent méthodiquement et sûrement la fertilisation des terres incultes. A Bérals le nombre d'hectares de landes qui était de 39 sur 80 en 1839 passe à 35 en 1848, 15 en 1898 ; 10 en 1868 (56). A Randan (près Cassagne-Begonhès) le chaulage accompagné de défrichements commence en 1867 et se poursuit régulièrement pendant les années suivantes à raison de 5 à 6 hectares par an. Mais ce sont là exemples isolés que ne suivent pas les petits cultivateurs. Le second Empire surtout à la fin, est une période de déconvenues, de baisse de prix des matières agricoles pendant que commencent à renchérir les manufacturés. La propriété baisse de valeur ; le libre échange fait diminuer la valeur des produits d'élevage. Il n'est pas jusqu'à la Caisse Nationale d'Epargne qui ne soit incriminée par de bons esprits comme une cause de malaise, car en absorbant les disponibilités financières du paysan elle l'empêche d'employer l'argent aux améliorations agricoles (57).

Ce malaise prit fin seulement vers la fin du siècle et les défrichements connurent alors un nouvel essor. L'achèvement du réseau routier, la mise en service de la ligne Carmaux-Rodez, l'introduction, avec la chaux, des engrais chimiques, furent suivis aussitôt d'un nouveau recul de la lande dans tout le Ségala Central. A Naucelle de 1901 à 1910, l'étendue des terres cultivées augmente d'un quart. Vers 1910 l'établissement des premiers transports automobiles amène

---

(55) Ainsi « puech » est devenu souvent synonyme de terre inculte, et, oubliant son sens primitif de « hauteur » arrive parfois à désigner des landes, mêmes situées en plat pays.

(56) Dubrueil, 147.

(57) Gleyrose, 94.

dans les régions privées du chemin de fer d'importants défrichements. Ainsi le Ségala Oriental, un peu plus élevé, un peu plus isolé que le Ségala Central vit la charrue attaquer ses bruyères. Dans le Levézou lui-même l'étendue cultivée s'accrut. Les régions au Nord du Lot, Châtaigneraie et Ségala du Quercy restaient par contre encore fort en retard. C'est la guerre, avec ses conséquences multiples qui y fit pénétrer les améliorations agricoles. Un fait capital se produisit alors : le retour des démobilisés. Pour la première fois depuis un siècle, des gens, en grand nombre, sont partis au loin sans avoir l'intention d'abandonner la terre ; ils ont vu et comparé et ils reviennent chez eux. Ce sont eux qui adhèrent en masse aux syndicats, qui font venir des engrais, qui multiplient les lignes régulières de transports. Les brabants envahissent le pays. Les réfugiés du Nord de la France ou de la Belgique montrent parfois comment défricher (58). Alors dans la Châtaigneraie et le Ségala du Quercy la prairie artificielle commence à remplacer la lande, au moins dans les « plaines » et les vallées, respectant encore les puechs, comme elle avait fait 80 ans auparavant, dans le Ségala Tarnais.

Quant au Ségala Central, il voit le dernier acte possible de cette évolution : tous les plateaux sont déjà gagnés à la culture. Or l'extension des prairies rend nécessaire la mise en culture des nouvelles terres. Restent les puechs, jusque là méprisés. On les attaque délibérément et avec succès, l'entreprise se généralise vite, car ces terres neuves, donnent à peu de frais des récoltes superbes. Montez aujourd'hui à la chapelle de Rieupeyroux, et sur ce sommet, vous voyez onduler d'abondantes moissons de blé.

Cependant, il y a une ombre au tableau. A côté de tous ces facteurs de prospérité existent deux facteurs de régression agricole. La dépopulation d'abord enlève trop de bras à la campagne ; elle provoque l'abandon des domaines agricoles entiers — surtout dans les régions septentrionales, — et par contre-coup inéluctable la reprise de possession du sol par la lande. Aussi, dans certains coins, loin de dimi-

(58) Tentative de défrichement des landes de Pisselièvre près Souceyrac (Ségala du Quercy).

nuer on la voit augmenter de nouveau. L'autre facteur est la cherté excessive des transports sur route. Dès que l'éloignement du chemin de fer dépasse 15 kilomètres le prix de la chaux devient prohibitif et la culture, même à grand rendement cesse d'être rémunératrice. Cet inconvénient a existé dès le début mais n'a fait que s'aggraver depuis 1920 ; en effet la disproportion entre les prix des transports par terre et par fer n'a fait que s'accroître. Le cœfficient d'augmentation, n'est que de 4 pour les chemins de fer, 6 à 7 pour les automobiles (59). Aussi toutes les régions autres que le Ségala Central (60) se voient obligées de renoncer aux cultures destinées à la vente ; le double transport des engrais à l'aller, de la marchandise au retour accroît trop le prix de revient. Alors on assite comme il y a 100 ans à une évolution vers l'élevage aux dépens de la culture ; et la proportion de terres labourables nécessaires devenant moins forte la lande gagne de nouveau du terrain sur la culture... Ainsi comme l'a justement dès 1900 fait remarquer Gleyrose (61) : *à chaque pas de l'amélioration vicinale a correspondu un pas en avant dans le progrès des cultures comme chaque étape parcourue par ce dernier a dû nécessiter une amélioration des voies de communication.* Nous ajouterons en corollaire : « toute difficulté dans les transports est une source non seulement de stagnation mais encore de décadence agricole. » A la lumière des événements qui se sont succédés en France depuis 1914, si nous songeons que chaque grain de blé que nous avons négligé de produire nous rend un peu plus tributaires de l'étranger, nous ne pouvons que déplorer la faute lourde par laquelle, sous prétexte de difficultés techniques, a été privée de transports ferroviaires une région susceptible de telles transformations.

Grâce à ces différents facteurs, parfois contradictoires, nous pouvons comprendre la répartition actuelle de la lande (62). C'est dans le Ségala Central et Tarnais qu'elle

---

(59) Car il faut tenir compte du fait que les transports aujourd'hui effectués par automobiles l'étaient autrefois par chevaux.

(60) Desservi par *Capdenac-Toulouse* et *Carmaux-Rodez*.

(61) Gleyrose, 94.

(62) Voir tableau n° 3 et 4

est le plus rare. La statistique d'ensemble y donne une superficie moyenne de 6,6 et 7,5 p. 100 de la superficie totale. Mais c'est un chiffre moyen. Le long du chemin de fer de Carmaux, sur la dorsale du Ségala, entre cette crête et l'Aveyron, sur les plateaux granitiques de Lanuéjouls, elle a *complètement* disparu ; vous pouvez y circuler des journées entières sans rencontrer autre chose comme végétation spontanée que quelques fougères au creux d'un vallon ou quelques genêts dans la tranchée du chemin ; j'ai vu de vieux chasseurs qui, il y a 20 ans avaient fait merveille dans les landes sur la dorsale du Ségala ; ils y revinrent récemment et furent stupéfaits de ne plus retrouver leur lande favorite : blé et pommes de terre occupaient tout le sol (63). Par contre on en trouve encore quelque trace dans des lieux plus isolés, ou plus accidentés, le long des gorges du Viaur, par exemple.

Vient ensuite un deuxième groupe de régions ayant de 9 à 12 p. 100 de landes et *où cette proportion croît*, soit par suite d'une évolution vers l'élevage soit par suite du manque de transports : les bassins tertiaires (12 p. 100), les bassins primaires (64), (9,3 p. 100) ; le Ségala méridional (10 p. 100) les lambeaux de Causse (12 p. 100). Troisième groupe (16 à 18 p. 100) : les régions à évolution retardée, qui souffrent encore de l'éloignement du chemin de fer, et souvent de la dépopulation. C'est le Ségala Oriental, qui par endroits rappelle le Ségala Central, mais où l'exploitation est moins intense (16 p. 100) ; chiffre sans doute un peu fort cependant : les puechs, par exemple y restent généralement non défrichés. C'est aussi le Ségala du Nord (17,2 p. 100), le Ségala du Quercy (17 p. 100) et la Châtaigneraie (17,8), où l'on se livre à des défrichements caractéristiques aux abords du Veinazès : alors que jusque là le fond de ce bassin était seul vert et cultivé, et les plateaux voisins schisteux couverts de landes, on se met maintenant à défricher les landes de sorte que le contraste entre les deux parties s'atténue. Par contre au Nord du Veinazès, la lande règne

(63) Comparer cette situation avec celle donnée par la figure 25 pour 1805.

(64) Il est impossible de tenir compte, dans cette étude, du bassin houiller, car dans les statistiques on a joint aux landes, les « terres incultes » y compris usines, puits, carrières à ciel ouvert, etc.

seule, sur un espace encore indéfriché, où même les plantations ne semblent pas réussir, véritable désert au milieu de la Châtaigneraie : *les cams de Bramarie*. Enfin, le Levézou, par son altitude semble destiné à garder un paysage moins façonné par l'homme. Plus du cinquième de son étendue (21 p. 100) est consacré à la lande, et au voisinage de la crête elle-même, c'est la presque totalité de la superficie.

Déboisement et formation du bocage. — Dans son désir de mettre de nouvelles terres en culture, l'homme ne s'est pas attaqué seulement à la lande : la forêt, et notamment la châtaigneraie a reculé devant lui. Le paysan rouergat ou castagnol, longtemps n'a pas aimé l'arbre. On lui prête toute espèce de défaut : il retient l'humidité, il rapporte peu, et longtemps après avoir été planté ; certaines espèces, comme le noyer empêchent toutes plantes de croître à leur pied. Il n'est pas rare de voir, même dans les publications agricoles, de dangereuses assertions comme celle-ci : « *La culture est gênée par le trop grand nombre d'arbres.* » (64 bis). Aussi, au XIXe siècle le déboisement, pourtant déjà très poussé auparavant, s'accentue. L'arbre, comme le genêt a reculé devant la coalition de l'homme, du brabant, et de la chaux. Le procédé est plus complexe que pour la lande car on a totalement renoncé pour la forêt à l'incendie. L'arbre jeune est arraché ; le vieux est coupé, puis la souche est extirpée par la charrue ; à deux reprises à un mois d'intervalle on retourne le sol. Buffault estime ainsi à 13,5 p. 100 le taux de diminution des bois dans le Ségala Central de 1800 à 1900. Cette évolution ne semble pas près de s'arrêter ; on a vu récemment reprendre dans le Nord de la Châtaigneraie la vieille exploitation du charbon de bois. Même, lorsque la forêt n'est pas destinée à disparaître, on la transforme : la futaie disparaît, le taillis la remplace ; il doit fournir périodiquement à son détenteur le bois de chauffage ; même dans les régions les plus pauvres la feuille sert à la nourriture des animaux (65). Par-

(64 bis) Prop. Av. 28, 1828. p. 135.

(65) Le laps de temps laissé au taillis pour se constituer est extrêmement variable, la moyenne la plus généralement admise est de 6 ans mais dans certains cas on attend 10 et même 15 ans.

fois on n'exploite pas entièrement le taillis, mais on laisse subsister quelques baliveaux, 40 à 60 à l'hectare destinés à devenir de beaux arbres, créant ainsi un type intermédiaire de forêt, le taillis sous futaie. Mais si la forêt est fortement entamée, l'arbre pour cela n'est pas forcément exclu ; la clôture de prédilection est, entre les champs et prés, la haie généralement formée d'aubépine ; un émondage régulier tous les 3 ans empêche la haie de devenir un fourré trop épais; souvent l'arbre y pousse spontanément, parfois même on l'y plante. Et ainsi, sur un sol autrefois couvert de landes ou de bois se crée un paysage tout à fait nouveau rappelant les bocages de la France de l'Ouest ou du Limousin, où la forêt est rare et l'arbre partout. Si cet aspect est encore rare au Nord du Lot, et absent du Levézou, il domine nettement dans tous les Ségalas centraux, leur donnant une teinte générale verte et fraîche.

La décadence du châtaignier (fig. 29). — Parmi les arbres, il en est un dont la décadence a été particulièrement forte : le châtaignier. Arbre nécessaire sous l'ancien régime, son importance a diminué avec le développement des communications, le défrichement des terres incultes, l'accroissement de la vente des bestiaux. Souvent on s'est contenté d'abandonner la châtaigneraie sans la détruire. C'est le cas des gorges aux versants abrupts, comme celle du Viaur où l'absence des chemins rend l'exploitation impossible. La crise de la main-d'œuvre pendant la guerre a aggravé encore cet inconvénient. D'ailleurs le transport du bois coupé serait très pénible et l'espace ainsi conquis sur la forêt, inutilisable. Mais plus souvent la châtaigneraie a été défrichée et l'on n'en a gardé que les espaces nécessaires pour subvenir à la nourriture des porcs. Deux causes nouvelles de décadence ont surgi à la fin du XIXe siècle. C'est d'abord l'établissement d'usines à tanin utilisant pour leur production, l'écorce du châtaignier ; elles ont fait dans la région de terribles ravages. Malgré les prix dérisoires auxquels on les achète (1926 : 50 francs les dix stères dans la Châtaigneraie Sud) le paysan coupe ses arbres, même en pleine production. Par endroits on s'est attaqué systématiquement à des châtaigneraies intactes avec toute une installation temporaire de scieries mécaniques, voies Decauville,

etc. L'usine de Maurs, surtout a été active et a influé sur la densité des châtaigneraies, occupant 40 ouvriers et absorbant jusqu'à 15.000 tonnes de bois par an. D'autres usines se sont établies à Laval-de-Cère, à Boisse-Penchot, à Ste-Eulalie d'Olt. Aussi la proportion relative des châtaigne-

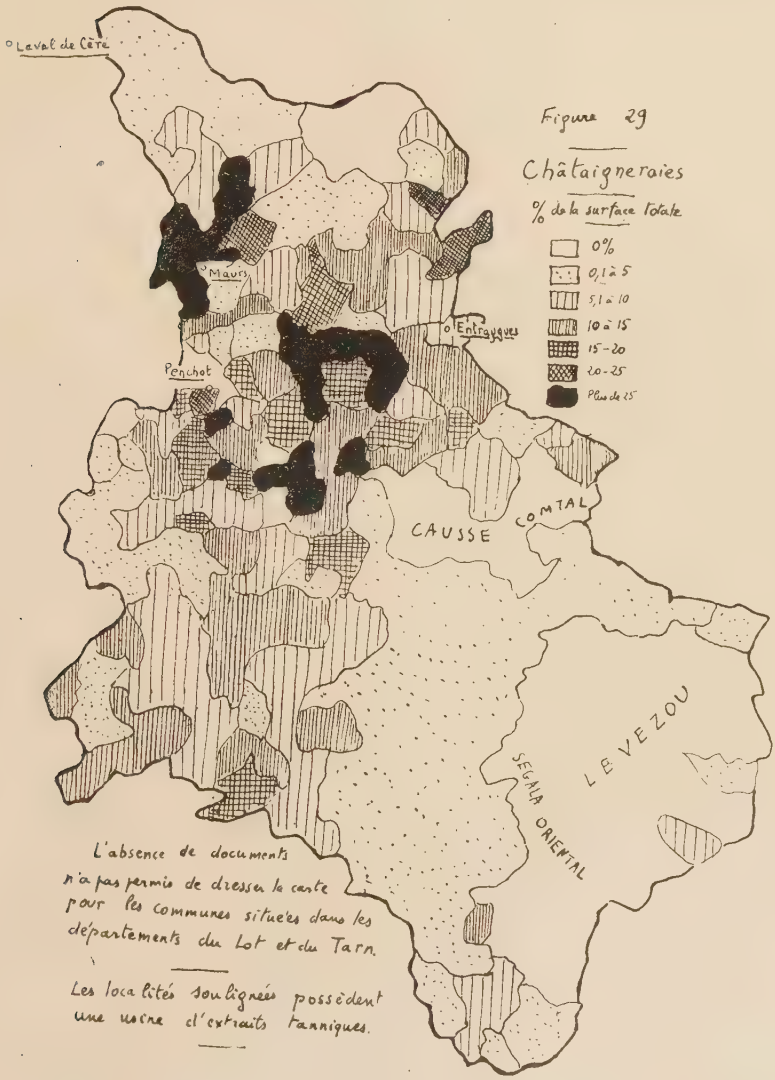

raies a considérablement baissé (66) même dans la région qui continue à en tirer son nom.

Mais, en l'occurrence, l'homme n'a fait qu'aider la nature; car comme en Limousin, une implacable maladie, l'encre, s'est abattue depuis le XXe siècle sur les châtaigniers. Aucun remède n'a pu l'arrêter. Variée dans la forme, provoquant soit un desséchement lent de l'arbre, soit une mort brusque (forme apoplectique) son expansion est aussi singulière ; indifféremment elle attaque ou néglige les arbres de tel canton ; certaines espèces, le *Janfau* par exemple, résistent mieux que d'autres. Le bassin de Maurs a été un des plus atteints ; à quelque distance de là, la région de Montsalvy est restée à peu près indemne.

Essais de reboisement. — De cette diminution exagérée, les dangers se sont de bonne heure fait sentir. Les Sociétés d'agriculture ont poussé aux replantations par des distributions de plants et ont trouvé beaucoup de bonne volonté. Les sociétés d'exploitation de tanin elles-mêmes ont pu craindre d'être privées un jour de leur matière première, et ont participé au mouvement de replantation. Il a été révélé qu'une espèce de châtaignier du Japon n'était pas exposée à l'encre. Aussi, se met-on à reconstituer des châtaigneraies de cette espèce. Une pépinière spécialisée dans ce genre de plants a été établie en 1927 à Quézac (Châtaigneraie) ; subventionnée par les fabricants d'extraits tanniques elle espère être en mesure de livrer à partir de 1929, 5100 plants par an. Ces plantations récentes se distinguent des anciennes par un ordre, un alignement plus respectés. Dans certaines communes du bord du Lot on s'aperçoit que la vente de l'arbre constitue une mauvaise affaire et on aime mieux développer l'exportation des fruits. Ce mouvement est assez fort, pour que, pendant la saison, les jours de marché à Maurs, la gare soit submergée sous le flot des castagniaïres venant expédier leur fruit (67).

---

(66) Dans l'arrondissement d'Albi, correspondant à peu près au Ségala Tarnais, 1884, 7.231 hectares ; 1923, 2.200 hectares.

(67) Une loi toute récente réglemente la coupe des châtaigniers exigeant pour tout arbre coupé au-dessus de 20 une déclaration et la replantation d'un pied.

Le même mouvement de réaction s'est d'ailleurs fait sentir pour les autres arbres. Sur de grands espaces continue encore la destruction de la forêt, aidée, depuis la guerre par un grand nombre de scieries ambulantes — excellent moyen d'utiliser, en hiver ou au printemps les locomobiles de battage. Mais ailleurs particuliers et sociétés essaient de reconstituer un manteau d'arbres. Les terrains communaux encore assez répandus, présentent un lieu d'expériences tout désigné, mais outre la crainte de voir disparaître un pâturage possible, le reboisement du communal se heurte parfois à des difficultés juridiques, lorsque la propriété n'est pas *incontestablement* communale (68). Les pins sylvestres ont été essayés dès le XIXe siècle dans les points hauts de la Châtaigneraie ; le Puy de l'Arbre près de Montsalvy s'en est recouvert. Ils présentent même une grande facilité de reproduction spontanée et il leur arrive d'envahir les landes, fournissant à l'homme, dans la lutte contre celle-ci un renfort inattendu : « Dans 20 ans il n'y aura plus de lande, *les brabants et les pins l'auront toute mangée* » me disait un jour un castagnaïre. Une pépinière a été créée près d'Arpajon pour aider au reboisement de la Châtaigneraie. Les efforts les plus méthodiques ont porté sur le Levézou. Une société dite « Société forestière du Rouergue » s'est même constituée, qui essaie d'intéresser les enfants des écoles à cette œuvre et qui s'est rendue acheteur de 635 hectares de terrain dans les communes de Castelnau-Pegayrolles et Salles-Curan. La crête elle-même du Levézou a été transformée par l'initative individuelle. Généralement il faut commencer par établir des rideaux, destinés à arrêter les vents, au milieu desquels on plante de la bruyère : sur le sol ainsi préparé on apporte des plants de 2 ans, surtout de résineux : pin sylvestre, parfois laricio, épicéa, mélèze (69). Le reste, d'arbres à feuilles caduques : hêtres, frênes, etc.

Ainsi, homme, lande, arbre, se livrent une lutte continue ; tout arrêt dans l'activité de l'homme se traduisant par une reprise de possession de sol par le bois ou le genêt ; la résul-

(68) Exemple des landes de Souceyrac, Ségala du Quercy et des procès qu'elles provoquent.

(69) Sur les terres de la société forestière ont été plantés 60 % de pins Sylvestre ; 23 % d'épicéa ; 14 % de mélèze ; 3 % de pin laricio.

tante de ces victoires et de ces défaites est un recul général de la lande et de la forêt ; mais les conditions économiques actuelles provoquent par endroit une avancée nouvelle de la lande et la sagesse invite à limiter les déboisements et à tenter, dans les terres les plus inutilisables la reconstitution d'une nouvelle forêt.

B. La lutte des céréales et des fourrages

L'idéal du paysan de ces régions est de suffire à ses propres besoins. Il a une défiance instinctive pour les produits qu'il doit acheter : pour lui la meilleure exploitation est celle qui lui donnera tout ce qui est nécessaire à sa nourriture, et même un peu plus pour avoir un excédent destiné à la vente. Aussi ce n'est que contraint par la nécessité qu'il avait dans la première partie du siècle, abandonné partiellement les céréales même pauvres, pour les cultures fourragères, d'ailleurs cette réforme, aux conséquences pourtant si heureuses n'avait pas pénétré dans tous les domaines. Au milieu du XIXe siècle, un grand nombre de petits paysans continuait à cultiver le seigle.

Evolution des fourrages. — Aussi dès que la chaux arriva, dès que la lande fut défrichée se révéla un antagonisme entre deux tendances : l'évolution vers les cultures fourragères plus rémunératrices et mieux adaptées au sol ; l'évolution vers le développement des céréales pour pouvoir se passer de grains importés. Suivant les régions, suivant les moments, l'une ou l'autre tendance l'a emporté.

La première vague de chaulage favorisa également les deux tendances; les défrichements offrent de vastes espaces disponibles et neufs, où l'on crée tantôt des fourrages, tantôt des céréales, d'ailleurs souvent intimement liés dans l'assolement suivant une proportion simple 1/3 de céréales, 1/3 de plantes sarclées, 1/3 de fourrages.

Les désillusions que provoquent la chaux dans la seconde partie du siècle arrêtent quelque temps les progrès des céréales et les cultures fourragères sont de nouveau en honneur ; enfin, au nouvel essor du XIXe siècle correspond une nouvelle augmentation de la place relative tenue par les céréales.

Types de prairie. — Tel est le schéma général de l'évolution jusqu'à la guerre. La réalité est beaucoup plus complexe. Il ne faut pas tenir compte seulement en effet des fourrages, mais encore des prairies dites *naturelles*. Malgré cette épithète, elles deviennent de plus en plus des créations de l'homme : tantôt elles proviennent d'un ancien « *moulhene* » scientifiquement desséché ou même d'étangs supprimés dans la première partie du XIXe siècle (70), tantôt au contraire d'un coin de lande trop sec, que sa position au flanc d'un vallon a permis d'irriguer et de transformer en herbage productif ; le pré en pente, sillonné de rigoles filant la courbe de niveau, simples creux de 0 m. 20 de largeur, d'où en temps de pluie l'eau déborde vers les surfaces inférieures, est un élément familier du paysage rouergat. Il est rare de trouver sauf après un gros orage, un petit ruisseau suivre un lit naturel ; ses eaux soit prises directement au lit, soit d'abord rassemblées dans un « *pesquié* » se répartissent par ces rigoles jusqu'à 100 mètres de part et d'autre.

Mais il y a plus : l'homme, aujourd'hui, au lieu de laisser envahir par la lande un champ abandonné, le couvre de gazon et obtient de bons pâturages ; ces prés sont même quelquefois, — peut-être pas assez souvent — traités comme une terre : couverts de chaux, de fumier voire même d'engrais chimiques, des scories par exemple, à raison de 5 à 600 kilos tous les 3 ans. On se demande devant cette situation que devient la notion de *prairie naturelle*. En outre de plus en plus se développe un intermédiaire entre pré naturel et pré artificiel ; c'est le pré temporaire que l'on fait paître au bétail pendant 2 ou 3 ans, puis on le *défriche* et on lui fait porter des cultures pendant quelques années. Comme il arrive souvent que les fourrages, au lieu de céder la place suivant un assolement rigoureux à une céréale, restent en terre 2 ou 3 ans, on voit que, entre le *pré vraiment naturel* et la *culture fourragère* existe toute une gamme de modes de production de l'herbe qui rend difficile les classifications. Dans nos tableaux nous nous sommes borné à établir deux grandes catégories ; d'une part, les formes absolu-

(70) Deribier. [42] art. Parlan.

ment naturelles ; prés naturels, herbages, pâturages (71) ; d'autre part toutes les formes artificielles : cultures de trèfle, sainfoin, luzerne, etc. ; les prés annuels — que souvent l'on a peine à distinguer des premiers — les prés temporaires, que nous avons groupés sous le nom de « cultures fourragères. »

Tous ces fourrages sont combinés pour fournir au *minimum* la nourriture du bétail de la ferme. La disparition à peu près complète de la transhumance proprement dite oblige à recourir à des artifices pour la provision hivernale. Le bétail va paître le moins possible dans la prairie. Si vous voyez dès mai-juin les vaches parcourir les prés, n'ayez aucun doute, l'année est mauvaise ; il arrive même qu'on soit obligé de faire manger le trèfle en vert; mais c'est naturellement une chose que l'on évite entre toutes. Au printemps le bétail est envoyé, sur la devèze ou sur la lande, ou même gardé à l'étable s'il reste encore des provisions. Même après la fauchaison des prés naturels faite tard pour avoir la plus grande quantité possible de foin, on essaie de faire paître sur les chaumes. Toutefois il est rare que cette pratique puisse suffire et presque toujours le bétail doit aller finir la belle saison dans les prairies, rendant ainsi impossible une deuxième fauche. Il reste pour l'hiver le foin de la première coupe et tout le produit des prairies artificielles. On n'a recours aux produits du commerce qu'à la dernière extrémité, et encore inspirent-ils si peu de confiance qu'en certains endroits on aime mieux, en cas de disette de fourrage, nourrir le bétail de grains même chers (froment) ou le vendre à des prix avilis, plutôt que de consentir à acheter des tourteaux.

De plus on essaie de tirer bénéfice de ces fourrages. On a longtemps tâtonné pour trouver la meilleure formule. L'expédition directe du foin que l'on a en surplus, même depuis que l'on sait le comprimer en un faible volume est difficile loin des gares. D'ailleurs où l'expédier ? On est entouré de pays herbagers ou tout au moins pastoraux où le besoin ne

---

(71) En théorie ce dernier diffère des autres, car il n'est pas fauché (la Devèze) dans la pratique il est impossible de distinguer ces trois genres de terres, car la définition en est trop vague et suivant les communes elle a été interprétée d'une façon ou de l'autre.

s'en fait guère sentir. Par contre une autre forme d'enrichissement s'est développée : l'exploitation des graines de trèfles et d'autres plantes. Jadis certaines parcelles du sol étaient réservées à cette production ; aujourd'hui on se met à faire deux coupes, la première fournit le fourrage ; la seconde fournit la graine ; les bénéfices que l'on en retire sont considérables ; pour une exploitation normale ils peuvent atteindre les chiffres voisins de ceux que procure la pomme de terre. On m'a cité des exploitants qui en avaient vendu pour 50.000 francs dans l'année.

Le trèfle domine nettement parmi les plantes fourragères. Trèfle des prés, trèfle rouge, trèfle incarnat, trèfle violet sont les variétés les plus répandues. Toutefois l'emploi excessif du trèfle peut comporter quelques inconvénients. Certains lui attribuent la *météorisation*, cette dilatation subite de l'abdomen des ruminants, qui peut amener leur mort. Aussi se met-on à lui substituer le lotier corniculé, plante qui présente d'ailleurs de nombreux avantages : facile adaptation au climat et notamment aux années sèches, adaptation à tous les sols. Son emploi est loin toutefois d'être aussi important que celui de la luzerne, du sainfoin ou de la vesce, ou même des plantes fourragères sarclées, betterave et surtout carotte qui vient mieux que la betterave sur les sols de Ségala.

L'herbe et l'après-guerre. — Depuis 1912 s'est amorcée une nouvelle phase dans l'histoire du rôle des fourrages. A cette date certains domaines ont commencé à accroître leur bétail et par suite leur culture fourragère, ce qui eut comme conséquence inévitable de diminuer la part des céréales — tout au moins de céréales non fourragères, car, de plus en plus avoine et maïs sont à peu près exclusivement réservés au bétail. La guerre, et surtout l'après-guerre ont amplifié ce mouvement. La moindre rémunération des produits culturaux en a été une des raisons, moins forte qu'on ne serait tenté de le croire ; la raison essentielle de l'essor actuel des fourrages, dans la mesure où il se fait aux dépens des céréales comestibles, est la difficulté des transports. Partout où passe le chemin de fer, nous le verrons, le blé s'est maintenu. Mais ailleurs, malgré le désir du paysan de se nourrir lui-même et par suite de l'impossibilité de faire

venir de la chaux en grande quantité, on multiplie les fourrages dont on connaît les propriétés assainissantes pour le sol : « *le trèfle c'est la marne du pauvre* » dit le paysan. Il n'en est pas moins vrai, que, privée de chaux la plante fourragère se défend mal contre la mauvaise herbe envahissante et est loin de donner les mêmes rendements qu'une fois chaulée. Aussi, plus souvent pratique-t-on le chaulage sur la sole des prairies artificielles et non sur celles des céréales. En tous cas le résultat est l'accroissement très net des superficies consacrées à l'élevage.

La figure numéro 35 et les tableaux numéros 3 et 4 donnent une idée approximative de la répartition actuelle de ce phénomène. Si nous regardons les pourcentages *absolus* des fourrages artificiels nous voyons les chiffres les plus forts, (7,2 à 9,9) atteints dans les régions où le défrichement des landes est le plus avancé : Ségala Central, oriental et méridional, Ségala Tarnais. Dans ces régions même, les abords de la voie ferrée d'une part, ceux du bassin houiller d'autre part (mais non le bassin lui-même) ont une proportion encore plus forte 10 à 15 et exceptionnellement à 20 %. Ailleurs, la décroissance est en rapport avec l'absence ou le retard du chaulage. Au nord du Lot le chiffre n'est que de 2 à 2,4 p. 100. Donc les proportions de cultures fourragères sont comprises entre 1/5 et 1/20 de la superficie totale. Ces chiffres nous donnent l'importance de l'élevage *intensif* mais non de l'élevage tout court. Pour avoir une idée de celui-ci il faut ajouter aux cultures fourragères les prairies naturelles et même les landes. Nous avons ainsi trois groupes de régions nettement délimitées :

a) *les régions de l'Est*, Ségala Oriental et Levézou où l'étendue consacrée à l'élevage atteint près des 2/3 de la surface totale : 57 à 59 p. 100 ;

b) *les régions centrales* où la faible superficie des landes et le développement plus grand des prairies artificielles restreignent l'étendue totale, sans que pour cela l'élevage soit moins important : 35 à 40 p. 100 sur lesquelles les landes n'entrent que pour 6 à 8 p. 100 ;

c) *les régions d'agriculture moins avancée* où la proportion totale est à peu près la même (29 à 42 p. 100) mais où une part beaucoup plus forte est tenue par la lande (10 à

17 p. 100). En somme on peut estimer que dans l'ensemble l'élevage occupe *environ* le tiers du territoire total.

Mais plus intéressant encore pour définir l'individualité de chaque région apparaît le rapport entre la surface occupée par les céréales et celle occupée par les usages pastoraux. En désignant par le chiffre 100 la surface occupée par l'élevage (landes comprises) la superficie des terres cultivées en céréales nous est donnée par le tableau suivant :

1. Groupe des régions de chaulage intensif

Ségala Tarnais, 69 ;
Bassins tertiaires, 65 ;
Ségala central, 56 ;

2. Groupe des régions à chaulage extensif

Ségala du Quercy, 38 ;
Vallon, 33,6 ;
Ségala de Conques, 32,7 ;
Ségala Oriental, 31,0 ;

3. Région à chaulage récent et rare

Châtaigneraie, 27.

4. Région de forte altitude

Levézou, 18 ;

Ainsi ce tableau nous permet de préciser le rôle exact du chaulage : il transforme en pays de cultures les régions qui sembleraient vouées à l'élevage. La comparaison entre deux régions absolument analogues comme le Ségala Central et Oriental est à cet égard significative. Enfin on remarquera que dans la première catégorie du tableau ci-dessus l'ordre de l'importance relative des céréales est exactement l'ordre chronologique du début de l'emploi de la chaux. On continue à saisir par conséquent combien a été profonde l'influence de la chaux et des transports qui en ont permis l'arrivée, sur l'économie de notre région.

C. — La lutte du blé et du seigle (fig. 30 à 33)

Fromental et Ségala. — En même temps que la chaux permet de développer les céréales par rapport aux surfaces d'élevage, elle permet de développer les céréales riches aux dépens des céréales pauvres. Jusque là, le *Ségala* est la terre misérable, où ne peut pousser que le seigle et où l'on parle avec envie du *fromental*, le Causse voisin qui malgré ses pierres et sa sècheresse donne le froment et le pain blanc. La carte de répartition des deux cultures en 1853 est significative ; la limite de grande extension du blé coïncide avec celle du Causse et il commence à peine à apparaître dans le Ségala Tarnais et dans le canton de Rodez. Hors ces deux régions, on ne le trouve que dans les bassins primaires surtout dans le Rougier, où le sol gréso-marneux, lui est naturellement favorable. Sur le Ségala Rouergat, le Levézou, la Châtaigneraie, le Ségala du Quercy, il existe à l'état sporadique — dans quelques grands domaines — mais en quantité infime. Ces diverses régions, tout naturellement sont couvertes de seigle (10 à 15 % de la superficie, sauf au Nord du Lot, 5 à 10 %), tandis que le Causse en est à peu près privé.

Il n'y a plus de ségala. — A partir de cette date jusque vers 1910, les progrès du blé ont été constants. Ils suivent à peu près automatiquement et de très près les progrès de la chaux. Trois grandes étapes de progression : la découverte de la chaux dans le Ségala Tarnais y provoque aussitôt le développement du blé. Au début du second empire l'emploi de la chaux sur le Ségala Central y a le même effet. Non seulement les rendements de céréales augmentent énormément, mais leur nature change. Telle terre « qui naguère portait 7 à 8 hl de seigle, en porte maintenant 24 de froment » (72). Mais pour les raisons que nous avons déjà citées cette conquête n'est pas encore générale. Elle ne porte que sur un certain nombre de terres nouvellement défrichées, elle s'arrête à la fin du second Empire et au début de la République. Enfin, vers 1890, l'essor

(72) [37].

Fig. 30
Seigle
1853

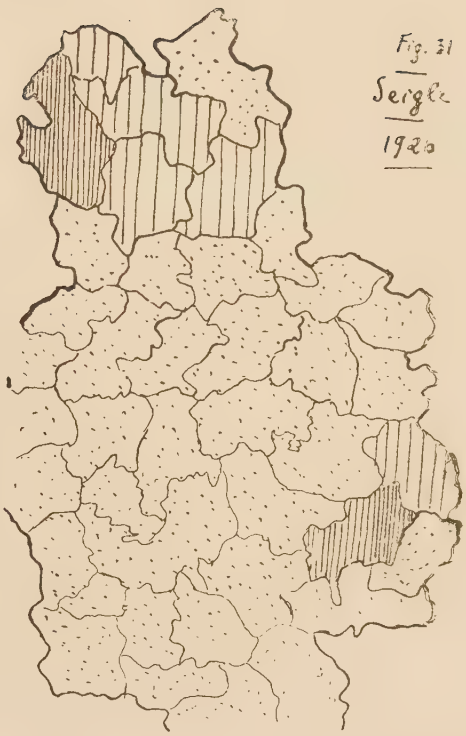

Fig. 31
Seigle
1926

Fig. 32
Froment
1853

Fig. 33
Froment
1926

recommence. Il est particulièrement poussé, dans le Ségala Central vers 1905-1910, après l'ouverture de la ligne de Carmaux. Tout l'espace que conquiert le blé est perdu par le seigle, et même les pertes du seigle sont plus fortes que les gains du blé ; aussi le seigle décroît-il rapidement et rien aujourd'hui n'arrête sa décadence, pas même des mesures d'ordre administratif telles que l'incorporation du seigle dans les produits panifiables. La carte de 1926 fait toucher du doigt cette décadence. Il n'y a que la Châtaigneraie, le Ségala du Quercy et le Levézou, régions hautes, où le seigle garde quelque importance ; ailleurs il n'a pas diminué : il a disparu. L'essor du blé a par contre été quelque peu arrêté par la guerre pour les raisons précédemment citées : prix des transports, de la chaux, évolution vers l'élevage. De là la répartition actuelle des emblavures : (carte 34, tableau 3-4).

A. *Régions qui en* 1914 *avaient déjà une évolution assez avancée.* — Le blé maintient intégralement ses positions et même les accroît dans le Ségala Central, le long du chemin de fer Carmaux-Rodez. Sur ce point, où il couvre 20 à 25 % de la surface *totale* du sol, on estime qu'il a atteint le point de saturation et que les surfaces emblavées ne peuvent plus être augmentées.

Il diminue par contre légèrement dans les communes qui souffrent de la situation des transports. D'ailleurs, même pour les communes riveraines de la voie ferrée, le blé n'est pas aujourd'hui une culture rémunératrice ; il est, dans ces conditions, tout à fait remarquable qu'il s'y maintienne. Mais on conçoit que, à une certaine distance de la voie, on restreigne la production aux besoins locaux, plutôt que d'exporter à perte : c'est le cas du Ségala méridional, où la décroissance est très nette, et de certaines communes du Ségala Central où la production bien que forte, est inférieure à celle d'il y a trente ans. Pour des raisons différentes, le blé recule dans le bassin houiller ; la population de plus en plus industrielle, tend à abandonner l'agriculture proprement dite pour le jardinage. Mais malgré cette diminution partielle et récente du blé, l'espace qu'il couvre au sud du Lot reste encore fort : 18 % dans le Ségala Tarnais, 14 % en moyenne dans le Ségala Oriental. Comme en même

temps la superficie consacrée au blé dans les Causses *diminue* par suite d'une évolution vers l'élevage, il s'ensuit qu'aujourd'hui la production du blé est plus forte sur le *Ségala* que sur les *Fromental* et la vieille toponymie perd absolument toute raison d'être.

En définitive, on peut estimer que dans les régions mal desservies, le blé a diminué en moyenne d'un tiers depuis 1900; au contraire, dans les 23 communes du département de l'Aveyron, desservies par la ligne de Carmaux, la superficie emblavée de 1900 à 1928 est passée de 5574 à 9727 ha. Si ces communes avaient suivi la même évolution que les régions voisines on assisterait au contraire à une décadence. Au total, ce sont 6111 ha par an que la construction de cette ligne fait gagner au blé. Avec un rendement moyen de 16 hectolitres à l'hectare, cela fait chaque année environ 100.000 hectolitres dont la valeur, au lieu de se diriger vers le Canada ou l'U.R.S.S. reste chez nous.

Il y a là, un facteur qui devrait entrer en ligne de compte, lorsqu'on juge les résultats *financiers* de l'établissement d'une ligne de chemin de fer ; les résultats bruts de dépenses et de recettes établis d'après une arithmétique aussi rigoureuse que stérile peuvent donner une idée absolument fausse des services réellement rendus par la ligne.

B. *Régions à évolution retardée.* — Au contraire, dans les régions où en 1910 le blé était encore rare, on le voit aujourd'hui continuer sa progression. Ces régions représentent fort bien, à ce point de vue, ce qu'était le Ségala Central vers 1860 ; on assiste au détrônement du seigle, tantôt vite, plus souvent lentement ; il s'insinue au fond des vallées, puis monte sur le plateau. Dans le Levézou, l'évolution est déjà assez avancée ; malgré l'altitude, la présence de petits lambeaux calcaires a facilité l'amélioration des terres et aujourd'hui les deux plantes sont dans ce massif à peu près à égalité. Les régions les plus hautes sont encore celles où le blé est le moins connu ; sur la carte, on voit la densité décroître vers le centre du massif.

Au nord du Lot, la marche est intéressante à suivre, mais par endroits les superficies emblavées sont tellement faibles que la carte rend mal la réalité. Deux points de départ : la vallée du Célé avec les bassins tertiaires, dès 1860 convertis

complètement au blé ; le bassin d'Aurillac avec ses marnes. Leur force de propagation est inégale ; d'Aurillac, seul, le bord Nord de la Châtaigneraie (Roannes, Arpajon) a été gagné et seulement depuis la guerre ; au contraire, le blé de Maurs, outre une propagation par tache d'huile sur le versant Sud du Ségala du Quercy et les petits Ségalas entre Célé et Lot, dispose de deux bonnes voies de pénétration : la dépression houillère desservie par le chemin de fer ; et le Veinazès. Le blé y est déjà assez répandu, chaque propriétaire en fait un peu ; de là il n'a plus qu'un gradin à franchir pour entrer dans la haute Châtaigneraie ; cette ascension est encore timide ; les transports sont coûteux, longs ; et puis, à l'exemple du Cantal volcanique, l'élevage rapporte plus et est moins fatigant. Aussi le blé, s'il progresse nettement dans la Châtaigneraie, y tient-il encore une place ridiculement faible, en moyenne 0,6 % (non compris les bassins tertiaires) (73). La zone Nord du Ségala du Quercy n'est même pas atteinte par ces vagues de propagation. Là où n'a pas encore pénétré la chaux, le blé ne s'installe pas. Il ne faudrait pas en conclure que le seigle se maintient. L'alimentation au pain blanc se généralise en effet, et provoque l'abandon du seigle. Comme le pain blanc n'est pas produit dans la région, il faut l'acheter ailleurs et c'est un spectacle fréquent de voir sur les impériales des autobus partant d'Aurillac vers la Châtaigneraie, des paniers remplis de cette denrée.

La culture. — La technique de la culture de ces deux plantes ne présente pas de caractère spécifique à notre région. Les variétés cultivées sont surtout des autochtones. Toutefois pour le blé on fait venir de plus en plus des semences sélectionnées de variétés éprouvées (blé rouge inversable de Bordeaux, Japhet, hybride du Trésor et depuis la guerre,

---

(73) M. Grosdidier décrit pour la Châtaigneraie une évolution radicalement contraire : « *le blé a disparu, le seigle le remplace* » (45 bis p. 267). Quelque forte que paraisse cette erreur elle peut s'expliquer cependant. Le paysan dans son patois appelle le seigle *lou blat* ; notre blé français est qualifié *froment* et si M. Grosdidier a travaillé sur des sources assez anciennes — notamment sur les contrôleurs des vingtièmes — il a pu avoir en effet l'impression qu'autrefois le blé était plus développé qu'aujourd'hui, sans se douter que le blé dont il était question était justement le seigle.

Bon Fermier). Le seigle a une floraison plus hâtive (15 au 25 mai au lieu de 1-18 juin) et la moisson ayant lieu à peu près en même temps l'évolution du blé est donc plus rapide.

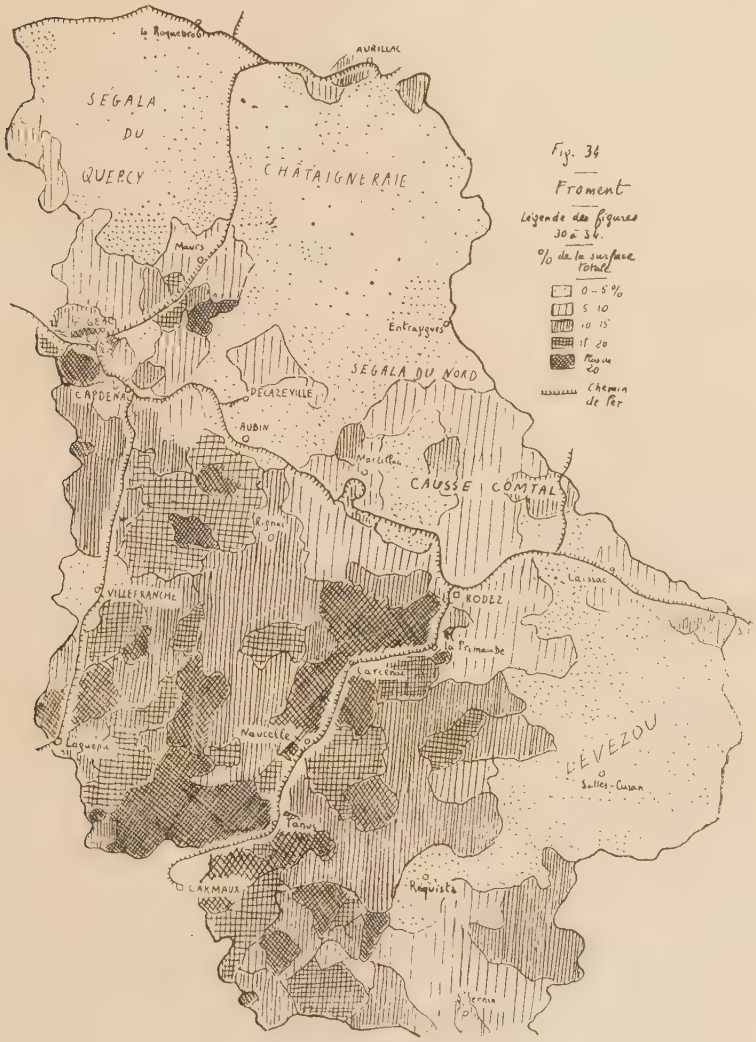

Les semailles se font, suivant les régions, entre le 1er septembre et le 15 octobre. Châtaigneraie, Ségala du Quercy, Ségala Oriental commencent, (1-15 septembre), puis vient le Ségala Central (15-30 septembre) enfin le Vallon attend

jusque vers le 10 octobre : répartition en rapport par conséquent avec l'altitude, plutôt qu'avec la latitude.

Le labour a présenté quelques petits problèmes à résoudre : les uns sont généraux, tel que celui du retour de la charrue après avoir parcouru le champ dans un sens, retour qu'il a fallu longtemps faire à vide ; pour réduire le trajet ainsi perdu on a adopté un certain temps un système de sillons courbes : l'utilisation de la charrue à double versoir fait disparaître aujourd'hui cette petite difficulté. D'autres sont dus à la situation fréquente des champs en pente. Dirigés perpendiculairement à la pente les sillons forment des barrages qui entravent la circulation de l'eau de pluie et provoquent la stagnation ; dans le sens de la pente, les sillons se transforment en torrents qui peuvent amener sur les champs en contre-bas une quantité d'eau exagérée ; aussi est-il d'usage de faire des sillons suivant la pente jusqu'à 3 mètres de la limite du champ voisin, ensuite de les tracer perpendiculairement (74). Lorsque le labour a lieu sur une jachère on ne commence pas par enlever les fougères; les scories sont répandues, à l'aide de distributeurs, pendant le labour même. La chaux, s'il y a lieu, est placée à l'automne en petits tas que la pluie se charge de répandre, mais généralement elle est mise sur la sole des plantes fourragères.

La moisson se fait entre le 10 et le 30 juillet, dans les régions d'altitude moyenne, peut attendre le 10 août dans les régions plus hautes ou les années défavorables. En tous cas elle est finie avant la date des semailles, ce qui, autrefois, n'était pas toujours le cas. Au début du XIXe siècle elle n'avait pas lieu avant la fin d'août et attendait quelquefois septembre (75). Le blé coupé, est lié en gerbes et accumulé en mottes de 12 gerbes ou crouzels et rentré alors lorsqu'il est sec. Le battage, appelé par endroits *dépiquaison* commence aussitôt et est terminé pour octobre.

Le rendement varie assez, non seulement d'une année à l'autre, d'un canton à l'autre mais, même à travers un même

---

(74) On voit que dans ce cas la direction des sillons ne peut servir à délimiter la parcelle (cf. Bloch, *les plans parcellaires. An. H^r Ec. et Soc.* I, p. 60).

(75) Entre autres sources : A.N. F11 485.

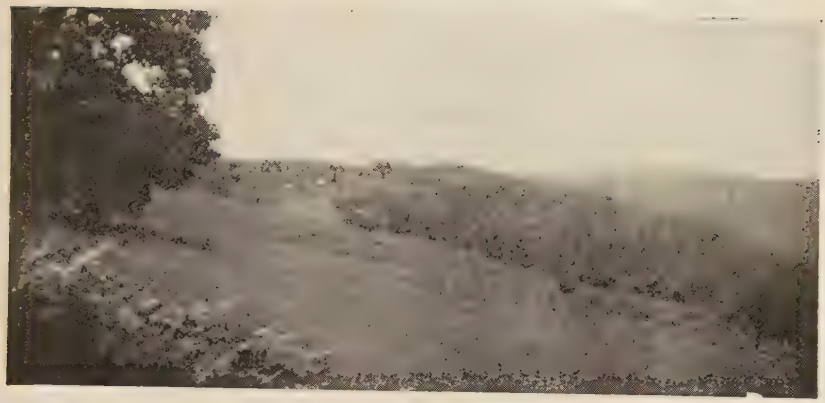

PLANCHE V. — LES VARIÉTES REGIONALES

A. Le Ségala du Quercy près de Pre ıdeignes. Plateaux cultivés; bois de châtaigniers sur les pentes.

B. Le Levèzou près de Bouloc (commune de Salles-Curan). - Surface régulière, déboisée (prétriasique). Au fond la crête p-oprement dite du Levézou, horst de la même surface.

C. Le vallon de Salles-la-Source.

canton suivant l'état des domaines. S'il a subi un fort accroissement par rapport à l'ancien régime, il ne change plus aujourd'hui. Telle ferme, grâce à des soins spéciaux, peut un jour ou l'autre, obtenir des chiffres exceptionnellement élevés, mais le rendement moyen n'est pas supérieur aujourd'hui à celui de l'époque ayant suivi immédiatement la diffusion de la chaux. La semence est généralement de 2 hl. à 2 hl 2 par ha. Pour le blé les rendements à grand renfort d'engrais, peuvent atteindre 25 à 35 h. par ha. Mais les chiffres moyens sont beaucoup plus bas. Dans le Levézou, ainsi que dans les rares coins de la Châtaigneraie et du Quercy où le froment vient, on estime très raisonnables des rendements de 6 à 8 hl à l'ha. Dans les bassins tertiaires, le bassin houiller, le Ségala de Conques et le Ségala Oriental, on est plus difficile, on ne saurait se contenter à moins de 12 hl à l'ha. Ces chiffres sont de beaucoup dépassés dans le Vallon et les Ségalas central et méridional. On y qualifie couramment de médiocre une récolte de 15 à 18 hectolitres à l'hectare, qui cependant semble y être, en définitive, la règle ; mais certaines années, on peut monter jusqu'à 20 et 22. M. Marre, à la veille de la guerre, proposait 13, comme rendement moyen de l'ensemble des Ségalas. En 1922, il était plus prudent et donnait un chiffre moins précis : 10 à 16. Une moyenne trop rigide dans des cas pareils n'a que peu de valeur. Je serais volontiers plus large et je donnerai comme écart des chiffres moyens 7 à 20.

Pour le seigle, la proportion entre régions est généralement inverse de celle du blé. Dans le Ségala Central où il est de plus en plus négligé, son rendement est notablement inférieur à celui du blé, 8 à 12 hl à ha. Au contraire, dans la Châtaigneraie, il est supérieur et atteint aisément 12 à 15 hl. Dans les rendements des régions les plus riches, on peut compter, d'après de nombreuses expériences faites par les services agricoles, qu'environ la moitié est due au sol lui-même, un quart aux amendements et un quart aux engrais chimiques. (76)

---

(76) La conversion des hectolitres en quintaux peut être approximativement établie d'après les formules suivantes: Blé: Hl = 6/5 quintaux ; Seigle : Hl = 3/2 quintaux.

Autres céréales. — L'exemple de la lutte du blé et du seigle est le plus caractéristique. Mais il n'est pas isolé ; d'une façon générale, on a vu décroître les cultures les plus pauvres, ou mal adaptées à la région. Le sarrasin, autrefois ressource importante n'est plus aujourd'hui qu'une culture d'appoint ; la date tardive de la moisson du blé, ne permet pas d'en faire comme en Bas-Limousin, une culture dérobée. On le sème sur des terres restées libres par hasard, ou bien destinées à des labours de printemps que le temps à rendu impossibles. Il a entièrement disparu des trois-quarts du Ségala Tarnais et on ne le trouve qu'en quantité insignifiante dans le Ségala Central et même dans le Levézou. Il y en a de faibles superficies dans le Ségala de Conques ; (0,5 à 1 % de la surface). Ce n'est qu'au nord du Lot qu'il conserve une certaine importance, la surface qui lui est consacrée étant généralement du tiers à la moitié de celle consacrée au seigle. Mais même là, la farine est peu utilisée au moins pure, pour l'alimentation, et la vieille *bouriole* tend à devenir une simple curiosité archéologique.

Sa place a été prise par l'avoine ou par le méteil ; on aime assez, en effet, la combinaison qui consiste à semer ensemble des grains d'espèce différente : la récolte ensuite est ou bien utilisée dans son état mixte, ou bien triée et vendue — ou utilisée — dans chacun de ses éléments. L'avoine qui vient assez bien même aux hautes altitudes, a l'avantage aujourd'hui, avec l'accroissement du bétail, de lui fournir une nourriture commode. La forte quantité d'engrais qu'il lui faut a un peu diminué son rôle depuis la guerre ; c'est surtout une céréale de printemps dont le rendement peut atteindre 20 à 24 hl. à l'ha.

Ainsi se transforme en un siècle, une économie agricole qui semblait intimement liée au pays. Le Ségala sans seigle, voilà un apparent paradoxe que n'auraient pas compris Bosc et Monteil !

II. — Pomme de terre et chanvre I

Décadence du chanvre. — Il peut sembler bizarre d'associer sous un même titre ces deux produits. Cependant à des époques diverses, ils ont joué le même rôle : fournir de l'argent liquide, par la vente du produit soit

brut, soit transformé. Nous avons vu au XVIIIe siècle la culture du chanvre en pleine prospérité ; l'ensemble du Ségala évoluait vers l'industrialisation rurale. Ce phénomène a complètement disparu au XIXe siècle, et surtout

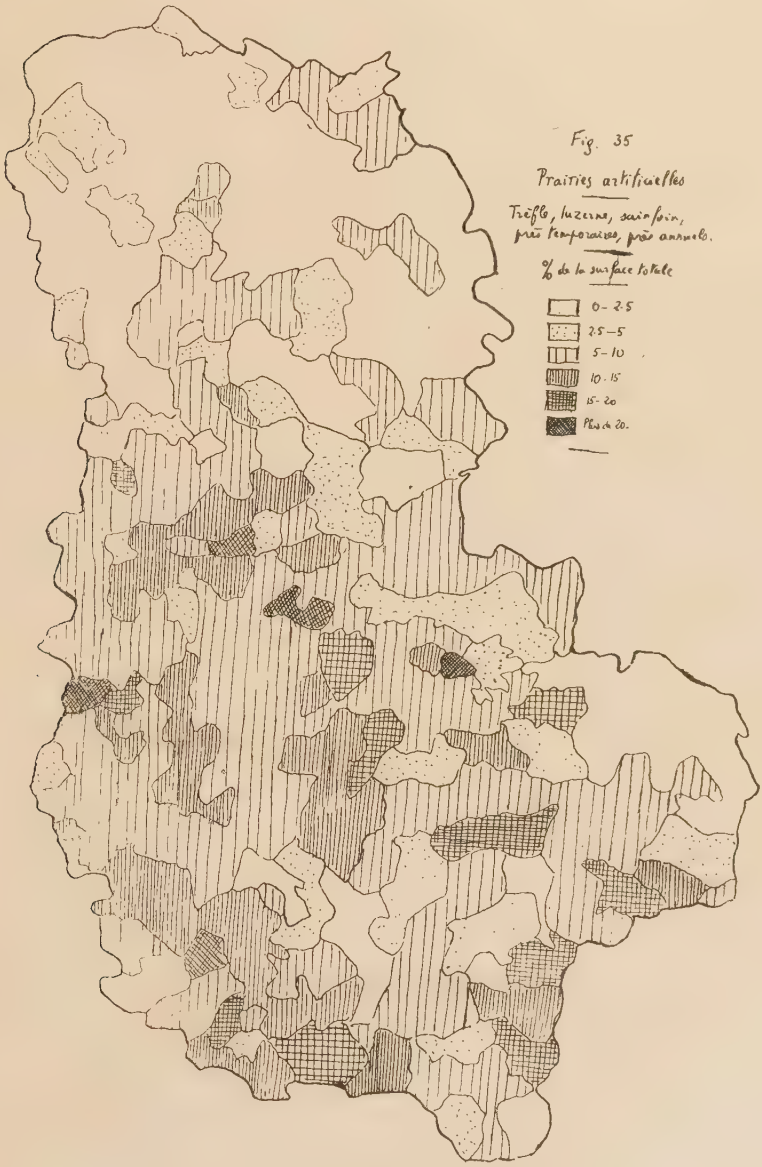

dans la deuxième partie du siècle. Une des causes en est évidemment la concurrence des autres textiles, et notamment du coton.

Le développement des routes et des transports, en apportant à vil prix les cotonnades rendait la concurrence difficile pour le chanvre. Mais il est une autre cause, plus purement agricole. Le chanvre était jadis cultivé sans arrêt sur les meilleures terres. Quelquefois on l'avait introduit dans l'assolement, mais cette pratique ne s'était pas généralisée. Aussi à force de porter des récoltes, la chènevière s'épuisait et il fallait y remédier par un surplus d'engrais qui augmentait le prix de revient de la plante au moment même où le prix de vente baissait. Aussi son étoile pâlit brusquement vers 1840. Auparavant, il est considéré comme une ressource essentielle et les âmes charitables ne croient pas faire un meilleur usage de leurs fonds que l'attribution de métiers à tisser aux familles nécessiteuses. Dès l'arrivée de la chaux les grands domaines, bientôt suivis des autres, l'abandonnent. Si quelque propriétaire en conserve encore, c'est uniquement pour occuper les domestiques pendant les heures creuses d'hiver. Dès 1850 partout où nous avons des chiffres, nous constatons que la superficie qu'il occupe est tout à fait réduite ; 0,2 % dans le Ségala Tarnais 0,1 % dans la Châtaigneraie. En 1853, le dictionnaire du Cantal (77) signale sa décadence récente et rapide. Depuis, elle a été lente et régulière. En 1875, chaque ferme du Ségala Tarnais en cultive encore environ 25 ares. En 1887 à la foire de Sauveterre on vend encore des toiles du pays (78) ; en 1900 il n'y a plus que quelques exploitants par commune. Toutefois, vers 1910, l'appât de la prime promise aux cultivateurs ralentit ce mouvement. En outre, un autre textile, le lin, fut semé par endroits, à côté du premier, et même arriva parfois à le détrôner ; mais les fibres produites devenaient de plus en plus difficiles à utiliser ; le nombre de cultivateurs qui en récoltent est de plus en plus faible ; un à un, après les grandes fabriques, les « tissandiés » de village

(77) Article : St-Constant [42].
(78) Cult. Av. Janvier 1887.

ferment leur porte. La guerre a tué les derniers dont on se souvient et dont on parle comme d'une curiosité que rappelle parfois quelque nom de rue (rue des Toiles à Montsalvy (79).

Décroissance des textiles dans le Ségala Tarnais

	1853	1900	1907	1926
Hectares : Lin	275	121	22	46
id *Chanvre*	145	72	4	4

Progrès de la pomme de terre. — Le temps que l'on consacrait au chanvre et l'argent qu'il rapportait sont aujourd'hui passés à la pomme de terre. Définitivement admise après 1830, elle sert en premier lieu à la nourriture humaine, remplaçant, surtout les années de disette, les céréales déficitaires. Elle fut même panifiée et toutes sortes de procédés ingénieux furent découverts pour faciliter son utilisation (80).

Mais cette utilisation n'expliquerait pas son essor. Elle sert en second lieu à la nourriture du porc ; celui-ci, en conséquence, se développa énormément et l'abondance de graisse qu'il fournit fut telle que le beurre cessa complètement d'être employé en cuisine et que sa fabrication disparut (81). Aussi la pomme de terre couvre-t-elle une bonne partie des terres utilisables : au moins 2 à 5 % de la superficie totale dans l'ensemble des régions.

Enfin, l'ouverture du chemin de fer Carmaux-Rodez a créé pour cette plante un troisième débouché, l'exportation et la vente dans le Midi de la France et l'Espagne. L'Angleterre (81 bis) elle-même vient de s'ouvrir à la pomme de terre aveyronnaise. Aussi de part et d'autre de cette ligne, s'est-elle développée d'une façon inouïe ; dans plusieurs communes et dans toutes les exploitations importantes elle couvre le tiers des terres labourables — la même étendue que le blé — et le cinquième de la surface totale. Les principaux centres de production sont donc dans le Ségala Cen-

(79) On n'en connait plus guère qu'à Campuac où subsiste une famille de tisserands.

(80) Lempereur, 148, passim.

(81) Lempereur, 148, p. 28.

(81 bis) Cons. Gén. Aveyron, 1928.

tral (moyenne : 8 % du territoire) et surtout le long de la voie ferrée autour des trois stations créatrices de richesse de Luc-Primaube, Carcenac-Peyralès et Naucelle.

Les produits que l'on en tire sont tout à fait rémunérateurs. Si ce cultivateur de Rieupeyroux qui en a vendu en 1928 pour 54.000 fr. outre la quantité réservée à ses porcs, détient certainement un record que l'on cite à 5 lieues à la ronde, tout domaine moyen en vend aisément 8 à 10 tonnes par an (5 à 12.000 francs au cours de 1928). Le moindre petit propriétaire vend ses 40 quintaux métriques. Cette culture, d'ailleurs est génératrice de progrès ; elle est une de celles sur laquelle les engrais chimiques ont le résultat le plus visible. Les chlorures de potassium notamment, augmentent facilement le rendement d'un tiers ; aussi la région de Naucelle-Carcenac est-elle à la tête du progrès agricole et a été une des premières à employer les potasses. De là aussi la recherche des variétés et des semences les meilleures, le désir de qualités garanties que l'on obtient plus aisément par l'entremise des coopératives et syndicats ; ainsi se répand depuis peu la nouvelle espèce « Institut de Beauvais » aux dépens des anciennes variétés employées (Imperator, Saucisse, etc.) malgré une maladie qui, au moins par endroits l'a attaquée vers 1925.

3. *L'Utilisation du bétail* (Tableaux 5 et 6)

A. La décadence des ovins (82) (fig. 36 et 37).

La laine. — Tant que le Ségala n'a pas été transformé par les engrais, tant que la lande et la jachère ont tenu une grande place, le bétail ovin a joué un grand rôle et on a compté beaucoup sur lui pour procurer des ressources supplémentaires à un maigre pays. De là les tentatives que nous avons vues pour améliorer la race, surtout au point de la production de la laine.

Ces essais ne vont pas continuer dans la seconde partie du XIXe siècle. En effet la laine, comme le chanvre, cesse de fournir une occupation aux habitants. L'agriculture en se perfectionnant, demande plus de soins et plus de temps ; les domestiques se font plus rares ; les débouchés disparais-

(82) Sources : 156 ; 166 ; 172 ; — Statistiques agricoles ; — Enquêtes.

sent : les filatures locales sont de moins en moins nombreuses et leur activité se ralentit. La concurrence du coton empêche le textile animal de se vendre à de bons prix. La

LEGENDE

1. Zone où l'on pratique régulièrement la transhumance des bovins.
2. Principaux domaines envoyant leur troupeau bovin à la montagne, situés en dehors de la zone habituelle de transhumance.
3. Principales laiteries utilisant le lait de vache.
4. Zone où l'effectif ovin est supérieur à l'effectif bovin.
5. Principales laiteries à Roquefort hors de de cette zone.
6. Limite occidentale de la race bovine d'Aubrac.
7. Limite orientale de la race bovine de Salers.

laine cesse donc d'être lucrative : autrefois la vente de la laine payait le fermage entier ; aujourd'hui elle paie tout au plus le salaire du berger. Aussi n'est-elle plus un but essentiel.

Certes celle que l'on coupe au début de l'été, est utilisée; on peut voir encore de vieilles femmes garder leur troupeau la quenouille à la main. Plus souvent elle est vendue, soit aux filatures locales, soit à des courtiers de Lodève, Castres et Mazamet qui passent sur place l'acheter (notamment dans le Levézou), soit aux marchés de laines de Rodez, quelquefois même plus loin jusqu'au marché de Dijon. On trouve aussi un genre de trafic plus rudimentaire : sur le Causse d'Onet l'éleveur échange à la filature sa laine brute contre des écheveaux de laine manufacturée que sa femme convertira pendant l'hiver en tricots et gilets. Mais les profits ainsi obtenus sont maigres : 1 k. 5 ou 2 k. par brebis ou mouton.

Par contre, dès 1865, s'amorce une évolution nette vers la boucherie. Le Ségala achète des moutons maigres en Albigeois, les garde jusqu'à l'âge de 4 ans, les revend alors après les avoir engraissés (83). Un peu partout on commence à garder l'agneau et à l'engraisser pour la boucherie.

La race et l'effectif. — En conséquence on abandonne complètement les essais d'introduction du mérinos ; la dernière mention que j'en aie trouvée est de 1868 (84).

En 1840 encore A. Rodat avait essayé, en vue de la production lainière, de créer une nouvelle race, que, du nom du lieu où il l'éleva, il appela la race d'Olemps. Elle était produite par un croisement de brebis locales avec des béliers de New-Kent. En outre toutes les bêtes allaient faire un stage d'un an sur les Causses. Les résultats furent assez intéressants puisque l'on vit les brebis arriver au poids de 56 kilos après la tonte, au lieu du poids moyen de 30 à 40 kilos donné par les bêtes de la race pure du Ségala. La toison montait jusqu'à 3 k. 5 par brebis. Pour des raisons difficilement discernables les acheteurs se méfièrent ; les jeunes animaux ne trouvèrent pas les débouchés qu'escomptait leur propagateur et cette race ne se répandit pas.

---

(83) A. D. Tarn, M. 10 ; 166.
(84) Dubreuil, 147.

Désormais les essais d'amélioration vont être tentés en vue de la viande et du lait. Car on ne pouvait se résigner à accepter la race ovine du Ségala telle qu'elle était. Produit évident d'une dégénérescence (85), on voulut la régénérer par introduction de sang étranger, comptant au surplus sur la transformation calcaire du sol pour achever cette œuvre.

Différents croisements furent tentés (1853, race charmoise) mais finalement c'est aux Anglais que l'on eut le plus recours, surtout aux Southdowns. Ils ne donnèrent pas de résultat sensible et vers 1907 la race du Ségala commença à décroître, soit au profit de la race des Causses qui gagne surtout sur les lisières du Causse Comtal, soit au profit de la race de Lacaune qui a, petit à petit, envahi tout le Ségala. Ses avantages ne sont pas discutables : poids plus fort, lait plus abondant. Sa propagation a commencé par le Ségala Tarnais et le Ségala méridional. Les éleveurs de Lacaune vendent leurs jeunes par milliers aux foires de cette localité ou aux foires voisines, d'où ils sont distribués dans tout le Ségala par les foires de Réquista et de Saint-Sernin-sur-Rance. D'abord seuls des mâles ont ainsi pénétré ; aujourd'hui de plus en plus des femelles apparaissent. On estime à 7.000 le nombre d'agneaux de Lacaune qui entre ainsi chaque année dans le département de l'Aveyron.

D'ailleurs cette race elle-même est soumise à des tentatives de perfectionnement. Le croisement des brebis, soit avec des bêliers Southdowns, soit avec des Frisons ou Hongrois aboutit à des classifications savantes dans les produits que l'on peut obtenir. La meilleure combinaison semble être l'emploi des bêliers locaux pour obtenir des animaux d'élevage, des anglais pour avoir des bêtes de boucherie.

Tant que le mouton a été employé uniquement pour la laine et la boucherie, il a subi l'évolution normale d'une région en voie d'enrichissement, évolution d'ailleurs déjà amorcée dans la première partie du siècle : son effectif a baissé dans des proportions considérables et partout où cette utilisation reste la seule, la diminution continue. Dans la Châtaigneraie, pourtant région la moins touchée par le progrès agricole, leur décadence est vertigineuse : près des

(85) Cf. p. 121.

3/4 ont disparu depuis 1900. Le mouton y devient un animal rare et on ne voit plus, comme autrefois, des foires de bêtes à laine durer deux ou trois jours et couvrir d'une multitude infinie de toisons les plateaux de St-Antoine et les routes de Montsalvy. Dans le Ségala Central, la décadence, bien que moins forte, atteint encore les 2/3 en 75 ans (1852-1926). En 1850 on en a encore assez pour en exporter vers le Ségala Oriental (86), aujourd'hui le mouton est plus rare que les habitants et normalement moins abondant que le bétail ovin : 20 à 30 au kilomètre carré en moyenne, quelquefois moins.

Le lait. — Mais une véritable révolution s'est produite à la fin du XIXe siècle : l'essor de la production du Roquefort. La fabrication de ce fromage s'introduit d'abord au Sud du Tarn en 1874 (87) : le Camarès, région pelée, propice à la brebis s'y est vite mis et de là elle gagne le Ségala méridional, la région de St-Sernin sur Rance, accidentée, où landes et bruyères sont encore abondantes, puis gravissant le Levézou, vers 1880, elle aborde le Ségala par l'Est vers 1886. A cette date la faculté d'introduire dans le Roquefort un pourcentage de lait de vache facilite la diffusion dans le Ségala. En 1906 cette fabrication a envahi tout le Ségala Oriental, pénètre dans le Vallon, pousse une pointe dans le Causse de Montbazens. A cause de la difficulté des communications, à une époque où l'automobile en est encore à ses débuts, l'on ne songea même pas à organiser un ramassage de lait quotidien pour le porter à Roquefort. Chaque cultivateur essaya d'abord, comme en certains coins du Causse, de faire lui-même son fromage, mais bien plus pratique apparut le système des laiteries, qui s'établirent à raison de 1 à 3 par commune suivant l'importance de la production, et qui, préparant le fromage, ne l'envoient plus dans les fameuses caves que pour l'affiner. Aujourd'hui la fabrication à domicile, a, dans la plupart des cas, disparu.

En 1911 s'ouvre une période nouvelle : les producteurs, s'estimant lésés par les bénéfices exagérés que prenaient les compagnies laitières forment une coopérative, la « Société

(86) Statistique agricole de 1852.
(87) Foulquier-Lavergne, 91.

Agricole de Roquefort » qui rentra dans le grand mouvement coopératif du *Plateau Central*, et qui se mit à établir des laiteries dans le Ségala, 20 en 1913, 96 en 1921 (88), où

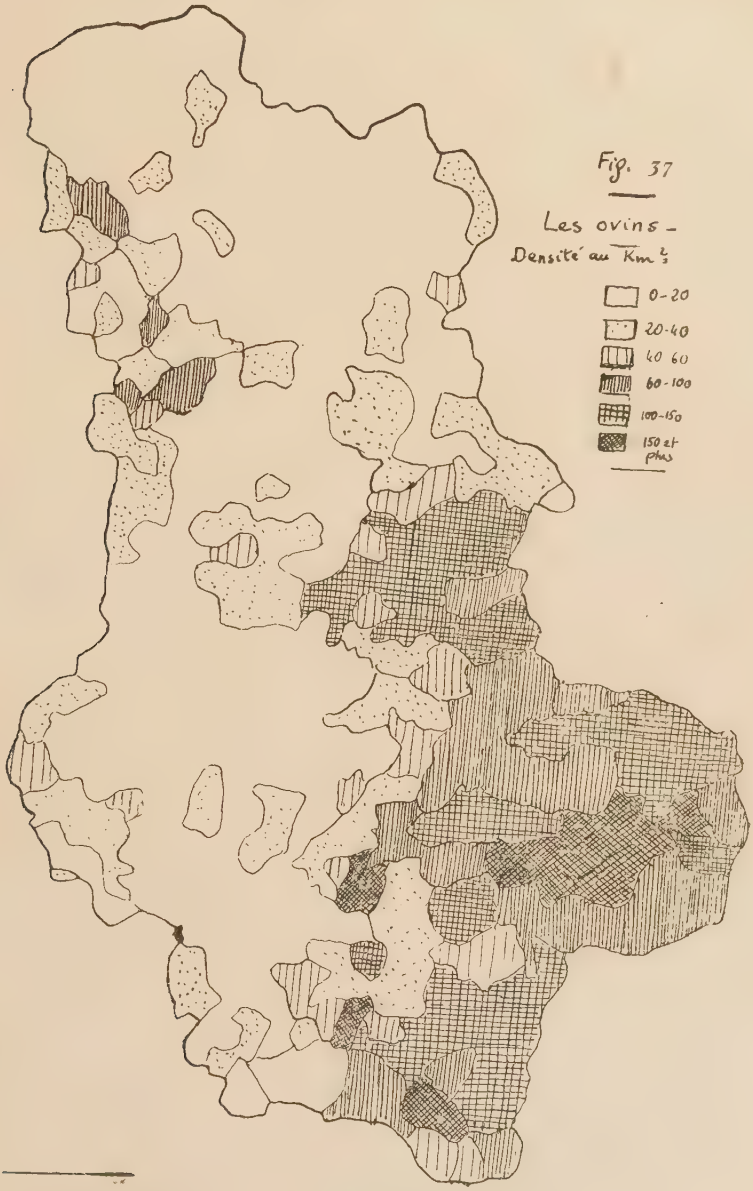

(88) Jouve 133.

non seulement les producteurs vendent à des prix plus avantageux pour eux, mais encore ils reçoivent une ristourne sur les bénéfices de la société.

Depuis la guerre, les progrès de cette production ont été constants ; la difficulté des cultures dans les régions dépourvues de communications a fait multiplier le cheptel ovin. L'interdiction de mélanger du lait de vache au lait de brebis a augmenté encore son effectif. Le Ségala Central s'est mis à son tour à utiliser le lait de brebis avec, il est vrai, beaucoup plus de modération. Dans les régions depuis longtemps conquises par cette exploitation, le nombre des laiteries s'est multiplié, atteignant 7 et 8 par commune. Au total dans la zone de production de Roquefort qui nous intéresse (Ségala, Levézou, Causse de Montbazens, Vallon) 62.000 hectolitres de lait étaient utilisés en 1906 : il y en a aujourd'hui 100.000 (89).

C'est cet essor qui domine aujourd'hui toute la situation du cheptel ovin. Dans les régions où l'on ne fabrique pas de Roquefort, le mouton, utilisé exclusivement pour la boucherie diminue rapidement. Au contraire dans la zone à Roquefort il est en progression très nette. Son effectif s'est accru des 2/3 depuis 1852 dans le Levézou et le Ségala méridional, de 1/3 dans le Ségala Oriental et les Petits Causses ; il s'est contenté de ne pas décroître dans le Vallon. Ces faits sont en rapport évident avec l'intensité de la production laitière. La densité ovine monte à 84 dans les Causses et le Vallon, se tient entre 182 et 205 au kilomètre carré dans les 3 régions productrices de Roquefort : Ségala oriental, Ségala méridional, Levézou.

La proportion des brebis par rapport au chiffre total est naturellement plus forte dans la zone à Roquefort que dans l'autre et plus forte aujourd'hui qu'il y a 100 ans. Comme le chiffre des bêliers d'une part (1 pour 50 à 60 brebis), des agneaux d'autre part (1 par brebis) est sensiblement fixe, c'est entre brebis et moutons que la comparaison est instructive. Deux exemples opposés le montreront. Dans le Ségala de Conques, région sans Roquefort, où l'on ne trouve

(89) Il n'entre pas dans notre sujet d'étudier le Roquefort dans son ensemble, ce produit étant surtout la principale ressource des Causses.

aucune laiterie, le nombre des brebis est de 4.375, celui des moutons de 835, soit un rapport de 5 à 1. Dans le Ségala Oriental, région à Roquefort, dont la superficie est sensiblement la même nous trouvons 33.440 brebis pour 738 moutons, soit 46 à 1.

Les troupeaux sont naturellement d'importance variable suivant les exploitations, mais ils sont surtout de deux genres : les petites propriétés ont de 10 à 20 brebis laitières, autant d'agneaux chaque année, mais ni moutons, ni béliers; les grandes exploitations ont 250 brebis laitières environ avec 4 à 5 béliers et 5 à 10 moutons.

L'élevage. — L'élevage de l'ovin est en rapport direct avec ce genre d'utilisation. Il est devenu accessoire dans la zone sans Roquefort ; il est au contraire capital dans la zone à Roquefort. C'est donc dans celle-ci qu'il convient de l'étudier surtout.

L'acte essentiel est la naissance du jeune agneau, qui va procurer du lait à la brebis pour toute la campagne. Cette naissance a lieu, une fois par an en novembre ou décembre. Le jeune agneau est alimenté par sa mère pendant 21 à 30 jours ; après quoi le troupeau des agneaux est divisé en deux groupes. Tandis que les 3/4 d'entre eux sont dirigés vers la boucherie, et sacrifiés aux grands marchés de vente de Rodez, Sévérac-le-Château et St-Affrique, le reste est gardé à l'étable. Sur ce nombre une infime quantité, 1/10 à 1/15 tout au plus continue à recevoir le lait de la brebis jusqu'au mois de mai-juin, date à laquelle ils sont vendus à la boucherie ; les derniers sont sevrés le plus tôt possible (à deux mois généralement) et destinés à entrer plus tard dans le troupeau comme béliers, moutons ou brebis laitières.

Après la vente des agneaux de lait s'ouvre la campagne laitière, à une date variable. On a tendance à la commencer chaque année plus tôt et à la prolonger davantage. Naguère elle ne s'ouvrait qu'en mars, février tout au plus. En 1927 certaines laiteries se sont ouvertes dès le 26 décembre. Elle dure jusqu'en juin ou juillet. Pendant cette période l'essentiel est de produire le plus de lait possible. Un léger coup appliqué sur le pis de l'animal après la fin de la traite, permet d'accroître cette quantité. D'ailleurs le rendement est

aujourd'hui plus fort qu'autrefois. La quantité normale était jadis de 0 l. 7 à 0 l. 8 pendant 3 mois, soit une soixantaine de litres par an. Aujourd'hui on peut obtenir un litre par jour, au moins pendant les 3 premiers mois et on prolonge un peu plus la production. Aussi la quantité normale monte à près de 100 litres par an ; certaines bergeries particulièrement soignées donnent 115 litres. Le rendement maximum a lieu en avril et mai lorsque tous les agneaux sont sevrés. Pendant la lactation, les bêtes sont tenues à l'étable, au printemps la plus grande partie de la journée, en hiver toute la journée. Elles rentrent en tous cas toujours une heure avant la traite, qui a lieu en hiver à 5 heures et 17 heures, en été à 4 heures et 18 heures.

En juin ou juillet la laiterie ferme ses portes jusqu'à l'hiver suivant. C'est alors qu'a lieu la tonte, toujours achevée avant le mois d'août; la laine est vendue généralement en août et septembre.

La brebis, qui commence à porter et à nourrir dans sa seconde année produit généralement pendant 5 ans. Après ce laps de temps, donc à l'âge de 7 ans, elle peut subir deux sorts : ou bien, sitôt tondue, elle est vendue vers d'autres régions où elle est engraissée ; dans ce cas l'éleveur se désintéresse absolument des spéculations sur la viande ; généralement elle est engraissée pendant la fin de l'été et l'automne et vendue à la boucherie l'hiver suivant. Sitôt réformée elle est remplacée dans le troupeau par une jeune brebis élevée dans le domaine même ou achetée aux foires de l'Albigeois. Ainsi chaque année se renouvelle environ le cinquième des brebis laitières. Les moutons, toujours beaucoup moins nombreux, sont vendus à la même époque que les brebis.

L'avenir. — Quel que soit l'essor récent de la production ovine, il ne faudrait pas lui croire des possibilités illimitées. Elle ne triomphe en définitive que dans les régions où il est difficile de supprimer la lande. Ailleurs ses progrès sont entravés par différents facteurs.

D'abord l'évolution vers la laiterie a été trop rapide. Elle aboutit à la surproduction. Une première menace de ce genre a été provisoirement écartée par la loi de protection des appellations d'origine (seul peut s'appeler Roquefort un fromage de lait de brebis affiné à Roquefort). Elle n'a

pu être évitée en 1928 et l'on a vu les cours brusquement s'effondrer. Alors que le lait s'était vendu 1 fr. 20 en 1925, 2 francs en 1927 (sans compter la ristourne pour ceux qui adhèrent à la société coopérative) il est redescendu à 1 fr. en 1928. Si en effet, les imitations fondées sur l'emploi, exclusif ou non, du lait de vache et affinées ailleurs qu'à Roquefort, ne peuvent plus prendre le nom de Roquefort, elles continuent néanmoins à vivre et à prospérer car elles peuvent se vendre à des prix plus bas. Non seulement le Cantal en fabrique, à côté de sa fourme, sous le nom de *bleu d'Auvergne*, qu'il affine lui-même, mais encore il en expédie aux nombreuses caves du Causse de Sévérac-le-Château.

D'autre part la production laitière, par sa technique même, se heurte à certains inconvénients. S'il est assez aisé à un petit propriétaire de traire deux fois par jour son troupeau de vingt bêtes, dans un grand domaine c'est un travail presque surhumain que la traite de 2 à 300 animaux. La « machine à traire les brebis », dont il est fortement question économisera peut-être la main d'œuvre, mais diminuera forcément le rendement par tête. Elle ne semble donc pas appelée à se répandre. Et, de moins en moins le grand propriétaire n'a dans son berger la confiance que l'on a pour un collaborateur. Plus d'un se sait obligé de vérifier personnellement la traite. Il y a là une sujétion pénible et indispensable qui fait qu'aujourd'hui maints domaines, même dans le Ségala Oriental diminuent méthodiquement leur cheptel ovin. Or, nous l'avons vu, les mouvements de transformation agricole partent des grandes propriétés. En conclurons-nous à une reprise de la décadence du mouton ? Peut-être non, car c'est, malgré tout pour la grande majorité des exploitants un profit commode et que l'on ne voit pas pour le moment, comment on pourrait remplacer. Mais certainement une amélioration des communications réduirait le rôle du mouton, surtout si la menace de surproduction subsiste.

B. Les progrès des Bovins (90) (fig. 36 et 38)

Les races. — Les bovins au contraire ont suivi un accroissement lent, mais continu. D'abord on s'est efforcé d'améliorer les races, tant celle d'Aubrac que de Salers. Pour cette œuvre de longue haleine, au procédé précédemment employé du croisement a été substitué celui de la sélection. Ne livrer pour la monte que des taureaux bien conformés, correspondant autant que possible à la définition type de la race, tel a été le but que se proposèrent les agronomes.

Pour la race de Salers, l'initative est partie de la montagne cantalienne, de Salers même et a été l'œuvre de Tyssandier d'Escous. Il faut dire d'ailleurs que nos régions n'ont pas fourni, pour l'amélioration de la race les mêmes efforts que leurs voisins des montagnes volcaniques du Cantal. Longtemps la Châtaigneraie s'est désintéressée de cette œuvre. Naguère lorsque les bêtes de Salers avaient leurs caractères un peu défigurés, étaient par suite moins estimées que les autres, elles étaient appelées à Aurillac les *castagniaïres*. Dans les différents concours d'élevage, le nombre d'animaux primés originaires du Sud de la Cère était trop faible. Lorsqu'il y en a, ils sont presque toujours des communes les plus voisines de la montagne. Lorsque fut institué un herd-book de la race de Salers, on ne trouva, dans la Châtaigneraie que quelques mâles très rares, dignes d'y figurer (91). La guerre toutefois en augmentant la prospérité de la Châtaigneraie et du Ségala du Quercy a fait en partie cesser cet état de choses. De plus en plus les régions au Sud de la Cère vont acheter leurs bêtes de Salers dans la zone de production (le Cantal volcanique) et la race s'améliore nettement. On voit cependant encore en de nombreux endroits, surtout dans le Ségala du Quercy, des animaux nettement inférieurs.

La race d'Aubrac s'est également transformée. L'amélioration des animaux élevés sur le Ségala est en rapport certain avec le chaulage des terres. Cependant ce n'est pas

(90) Sources : 152 ; 134 ; Les collections de 13 et 14 ; Statistiques agricoles. — Enquêtes.

(91) En 1911, 12 sur un total de 307 bêtes (B. S. Agr. Ct. 1911 p. 176).

encore sur le Ségala qu'il faut chercher le type pur et le foyer de la race. Aux concours de Laguiole, tous les animaux primés sont originaires de l'Aubrac, de la Viadène ou du Causse Comtal : le Ségala utilise la race d'Aubrac mais ne s'inquiète pas de sa propagation et de sa conservation. La préoccupation d'obtenir de belles bêtes de boucherie pousse même les éleveurs à user de pratiques peu favorables au maintien de la pureté de la race. Ainsi on emploie de plus en plus le croisement des vaches d'Aubrac avec les taureaux limousins et même charolais. Les veaux obtenus pèsent jusqu'à 30 kilos de plus que les pur-sang. Et bien que ce mélange se soit heurté par endroits à des préjugés ridicules (ce croisement aurait facilité l'avortement !) il se répand un peu partout.

Les caractères zootechniques des deux races diffèrent peu. L'une et l'autre sont des races de montagnes ; plus trapues et vigoureuses que belles d'apparence. La taille en est généralement petite : 1 m. 25 au garot pour les vaches, 1 m. 45 pour les bœufs d'Aubrac ; les jambes sont courtes, la tête plutôt carrée et le museau court. Elles diffèrent d'abord par la couleur du pelage, alors que la race de Salers est plutôt rouge sombre, l'Aubrac est plus claire. Sa tonalité va du brun au froment. L'une et l'autre peuvent fournir le travail, la viande et le lait. Mais la force de l'Aubrac est supérieure. En 1900 un entrepreneur de transport calculait que le transport kilométrique d'une tonne revenait à 0 fr. 20 avec un attelage d'Aubrac, 0 fr. 24 avec des Salers, 0 fr. 27 avec des Limousins. — Par contre l'aptitude laitière des Salers est plus forte.

Ces faits nous expliquent, sinon la répartition globale de ces races, du moins certains détails de leur répartition. (Carte 36). Les Salers dominent dans le Ségala du Quercy, la Châtaigneraie et le long des routes d'Auvergne au Languedoc. L'Aubrac est seule employée dans le Ségala Central et Oriental. Entre les deux s'étend une zone mixte. Or, dans cette zone intermédiaire, lorsqu'il y a une spécialisation, elle est très nette : les grandes propriétés ont des Salers, les petites des Aubrac : c'est qu'en effet seuls les grands domaines se préoccupent de la production du lait ; pour les petits, le bovin est surtout l'animal de labour.

Au surplus, sauf dans cette zone de contact où l'on voit la spécialisation des bêtes, Salers et Aubrac servent aux mêmes fins : le travail de la terre, la production des veaux de boucherie.

Les bêtes de travail. — Le travail des terres est confié en principe aux bœufs ; dans la pratique les vaches y contribuent dans la petite et la moyenne propriété. Un attelage de deux bœufs suffit généralement pour tirer la charrue, quelque compacte que soit la terre. Aussi l'effectif des paires de bœufs est-il proportionnel à la quantité des terres labourées. En moyenne, avec naturellement des écarts assez grands suivant les lieux on compte une paire de bœufs pour 12 à 15 hectares de terres labourables ; chez les petits propriétaires, usant surtout de vaches, la proportion est plus forte et c'est un attelage pour 7 à 8 hectares qu'il faut compter.

Ce mode d'utilisation, encore général, commence à révéler des symptômes de changement. Dans le Ségala Central, aux environs de Rieupeyroux, dans l'Ouest du Ségala du Quercy, l'usage du bœuf pour tirer la charrue est en décadence : le cheval le remplace. Quelles sont les causes de cette modification d'habitudes séculaires ? D'une part les nouvelles machines agricoles, faucheuses, moissonneuses, faneuses sont tout naturellement tirées par le cheval. Le bœuf est trop lent pour elles. De là à utiliser le cheval pour tous les usages agricoles, il n'y a qu'un pas. Or le cheval voit aujourd'hui disparaître une de ses anciennes fonctions : le trait des véhicules à voyageurs. Aujourd'hui pour aller au marché, ou bien on monte dans l'autobus, ou bien le paysan s'achète une automobile. Plutôt que de vendre le cheval ainsi rendu disponible, on en fait un animal de labourage, ce qui permet de consacrer le bétail bovin à la boucherie.

Les bêtes de boucherie. — Car, partout, l'utilisation essentielle, celle qui procure les revenus les plus forts, est l'engraissement des veaux. Les jeunes animaux sont nourris à l'étable, pendant deux, trois ou quatre mois et vendus ensuite à la boucherie. L'alimentation se fait exclusivement au lait dans le Ségala Central, ce qui donne à la

viande une saveur particulièrement appréciée ; dans le Ségala Tarnais au contraire on arrête parfois l'allaitement plus tôt pour permettre à la mère de travailler et on le remplace par des fèves, des farines, du maïs.

Certaines fermes s'arrangent pour avoir des naissances

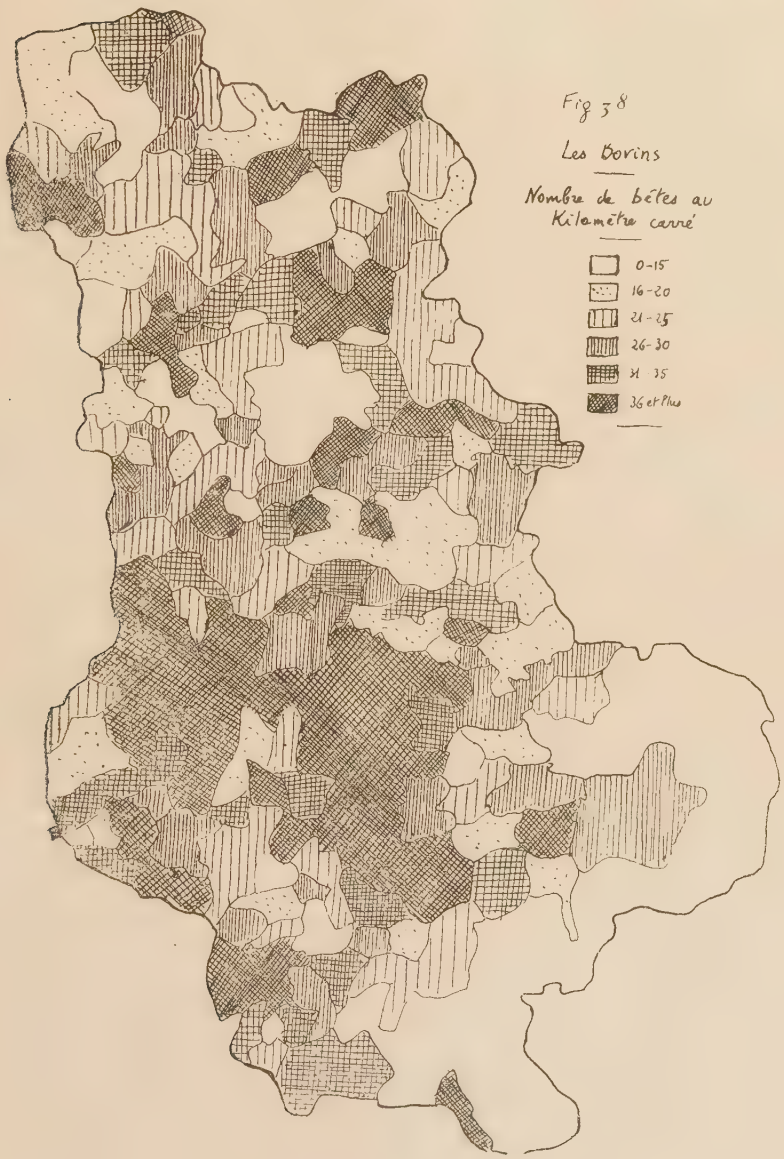

échelonnées dans l'année afin d'avoir plusieurs campagnes de vente du veau. D'autres vendent les veaux strictement à deux mois, âge auquel ils peuvent atteindre le poids de 200 kilos et les remplacent par des veaux achetés aux régions de laiterie et engraissés pendant le même laps de temps. Ainsi les veaux se succèdent à l'étable toute l'année. Lorsque le veau n'est pas remplacé, le lait sert à la fabrication des fromages, mais généralement on pratique aussitôt une nouvelle saillie.

D'ailleurs l'interdiction de faire rentrer du lait de vache dans le Roquefort a accentué la production du veau de boucherie aux dépens des spéculations laitières.

Outre le veau, on emploie aussi pour la boucherie les adultes, mais en proportion moins forte. Le bœuf n'est pas en général utilisé en ce sens ; on y consacre seulement les animaux réformés : les vaches à dix ou douze ans, les bœufs à dix ans, bien que l'on estime le rendement en graisse inférieur à celui que donnerait un engraissement vers cinq ans. Quant aux taureaux, leur sort varie. Ils abandonnent leurs fonctions reproductrices à trois ans et sont alors soit transformés en bœufs de travail, soit engraissés immédiatement. Mais il arrive souvent que même des domaines importants, pour ne pas consacrer à l'engraissement des quantités de fourrage trop considérables vendent le bétail réformé et se désintéressent de l'engraissement : il va alors finir sa carrière dans le midi aquitain ou même dans les Charentes. Toutefois, de plus en plus, la production de boucherie est dans certaines de nos régions une spéculation importante. Dans la Châtaigneraie elle-même on a accueilli avec enthousiasme le projet de création d'un abattoir régional à Neussargues (1923), projet qui n'a pu se réaliser faute d'avoir réuni les capitaux nécessaires. Il ne semble pas devoir être repris de sitôt, mais on vient d'y suppléer par l'organisation bi-hebdomadaire de wagons frigorifiques d'Aurillac à destination de Paris : l'un d'eux (1928) suit l'itinéraire Mauriac-Bort : il intéresse donc surtout le massif volcanique, mais peut recevoir des viandes abattues dans le Nord de la Châtaigneraie ; le second (Aurillac-Maurs-Capdenac, 1929), intéresse exclusivement la Châtaigneraie.

La production laitière. — Les autres emplois du bovin ne sont connus que, soit de quelques domaines, soit de quelques régions. La production de jeunes destinés à l'élevage, par exemple, est faite en général dans les grands domaines. A côté des veaux destinés à la boucherie, on en réserve quelques-uns pour l'élevage. A quatre mois ils sont complètement privés de lait maternel, paissent dans les pâturages et sont vendus à un an sous le nom de « bourrets ». Quelques éleveurs attendent même deux ans et vendent alors des « doublons ».

Généralement les propriétés qui se livrent à ce trafic sont les mêmes qui se tournent vers la production laitière. Celle-ci existe un peu partout à l'état sporadique. Cependant, il existe des communes entières où le lait est réservé entièrement soit à la famille, soit au veau, et où aucune goutte ne donne lieu à un commerce direct ou indirect.

On a essayé par endroits de vendre directement du lait au loin, vers les villes du midi méditerranéen, mais on se heurte aux difficultés de transport et à l'éloignement.

L'influence de Rodez et d'Aurillac ne se fait sentir que sur un minime espace : 4 à 5 kilomètres hors de la ville. Il n'existe pas d'entreprise de ramassage et chaque producteur vient en ville, une ou deux fois par jour porter une quarantaine de litres dans une voiture rustique traînée par un bourricot. Même absence de méthode et de concentration autour de l'usine métallurgique de Laval-de-Cère.

Autour du bassin houiller la production est plus spécialisée et mieux organisée. Des propriétaires se chargent, jusqu'à 10 et 15 kilomètres de rassembler le lait de leur commune et de l'apporter à Aubin et Decazeville ; de leur côté des commerçants de ces localités se livrent à des tournées de ramassage. La diffusion de la voiture automobile a donné un essor décisif à ce genre d'entreprise. Elles restent cependant très limitées et il ne s'agit que d'utilisation directe du lait.

Ce n'est qu'aux environs de Rodez, entre cette ville et la dorsale du Ségala d'une part, dans la Châtaigneraie d'autre part, qu'une évolution vers la fromagerie, tend, encore bien timidement, à se dessiner. Dans le Ségala elle affecte uniquement quelques très grands domaines qui gardent, au point

de vue de l'élevage, une économie nettement montagnarde, envoyant leur bétail bovin, sauf les attelages nécessaires au travail, estiver dans l'Aubrac du 25 mai au 13 octobre en moyenne. Ils louent à cet effet une « montagne », soit pour un loyer en espèces, soit moyennant une redevance d'un tiers du fromage produit et de 3 kilos de beurre par tête de bétail (92). D'ailleurs certains de ces domaines vendent le fromage dans l'Aubrac même, de sorte que l'influence sur le Ségala est à peu près nulle : la seule conséquence de la transhumance est de permettre dans ces domaines, la restriction des fourrages au profit des cultures. — Le Causse Comtal et le Vallon se mettent depuis peu à fabriquer du « Bleu », imitation de Roquefort faite avec du lait de vache.

Dans la Châtaigneraie on trouve d'ailleurs le même cas. Trois ou quatre très grandes propriétés envoient, l'été, leur bétail dans le Cantal, malgré des trajets qui atteignent facilement 70 kilomètres (93). Le Ségala du Quercy, lui, a renoncé à toute espèce de transhumance estivale ; et ce n'est qu'à titre de curiosité que l'on peut citer un cas, récemment créé, de transhumance inverse : une vacherie de la commune de Calviac loue des prairies dans le bassin de Saint-Céré où la végétation est plus précoce, pour y descendre les bêtes au printemps, avant que les prairies de la localité ne soient utilisables.

Mais à l'inverse du Ségala du Rouergue, dans ces régions au Nord du Lot, on essaie également d'introduire du lait dans les petites propriétés. De tous temps d'ailleurs le Castagniaïre a été tenté d'imiter son voisin le Cantalien qui tournait en dérision sa pauvreté. En 1874 déjà existent des laiteries à fromage en quatre endroits (Calvinet, Sénezergues, Sansac-Veinazès, St-Gérons) (94). En 1900 un propriétaire constitue à Senilhes (Cne d'Arpajon) une véritable

---

(92) Il faut se rappeler que dans l'Aubrac comme dans le Cantal, on fait du beurre avec le petit lait, après la fabrication du fromage.

(93) Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit là d'une exception. M. Brunon [134] généralise de façon excessive en faisant, en gros, de la Châtaigneraie, un pays de transhumance ; il est inexact également de faire venir des troupeaux dans le Cantal, du Ségala du Quercy, du Sud du Lot.

(94) A. D. Cantal, s. c.

TABLEAU 5. — Statistique de l'élevage par régions naturelles (nombre de bêtes)

	Année	Ségala du Quercy	Bassins tertiaires	Châtaigneraie	Bassin houiller	Vallon	Ségala de Conques	Ségala Central	Ségala Oriental	Levézou	Ségala Méridional	Causses	Ségala Tarnais
Espèce chevaline	1852												
	1900	593		821		233		2.988			256	506	2240
	1926	759	147	742	357	340	264	3.158	576	834	232	649	2.289
Espèce bovine	1852				1.691	3.159	6.831	21.776	4.488	11.659	3.138	2.557	13.641
	1900	12.864	4.045	25.629	3.008	5.731		44.044			2.794	6.444	19.672
	1926	14.038	4.601	27.367	2.224	7.707	9.983	58.191	7.091	9.868	2.974	6.676	23 887
Espèce ovine	1852				10.237	27.829	31.764	181046	39.863	69.112	33.975	15.250	86.355
	1900	25.529		33.451				68.004			38.520	12.854	44.665
	1926	15.370	4.226	8.174	1.367	28.238	7.405	55.506	67.830	115520	52.328	19.658	28.695
Espèce porcine	1852												22.645
	1900	13.884		17.729				67.264			5.739		
	1926	11.352	4.411	18.446	2.714	7.550	8.508	67.394	8.038	7.0581	8.631	5.596	26.256

« montagne », avec buron (95) et devança même les burons du Cantal dans l'amélioration des procédés. Plusieurs vacheries analogues se sont constituées depuis dans la Châtaigneraie.

Le mouvement coopératif d'après-guerre a étendu ces tentatives, de sorte que, à côté des laiteries industrielles, travaillant le lait acheté par elles à leur bénéfice, se créent des laiteries collectives qui influent sur l'élevage de la commune où elles sont installées : les veaux y sont vendus plus jeunes et, ensuite, la vache est consacrée entièrement à la production du lait. Des unes ou des autres, on en compte une dizaine. Elles fabriquent généralement la fourme cantalienne, parfois le bleu. L'une d'elles (industrielle), installée à Roaines-St-Mary, lance depuis deux ans, sur le marché, une imitation de Camembert, un peu plus salée, toutefois, que le véritable fromage de ce nom.

Comme on le voit, ces installations sont donc loin de faire sentir leur influence sur toute la région, et le bétail bovin reste surtout, chez nous, un bétail de boucherie.

L'élevage et l'effectif. — Ces constatations nous expliquent la constitution du calendrier du bovin. Le fait essentiel, la saillie, a lieu dans le courant de l'été ; la naissance en janvier ou février. En avril on fait sortir les bêtes, généralement dans les devèzes ou les landes. Le parcage est à peu près inconnu, les bêtes rentrent à l'étable deux fois par jour. En mai les bêtes des grands domaines partent à la montagne ; ailleurs la première série de veaux est vendue. Pendant l'été, les autres bêtes disposent des chaumes et des prairies que l'on ne fauchera pas. A la descente de la montagne, (septembre-octobre) le pays se procure les bêtes de travail et d'élevage nécessaires au remplacement des bêtes consacrées à la boucherie. Ce trafic a lieu surtout dans les grandes foires de l'Aubrac, du Causse Comtal et du Nord du Ségala, d'où des marchands les achètent pour les redistribuer, au cours de l'hiver, dans les foires locales moins importantes, quelquefois très loin jusqu'en Langedoc et en Albigeois. Ainsi, si la transhumance a pratiquement dis-

(95) B. S. Agr. Ct. 1900 et 1902.

paru, on continue cependant à voir pendant tout l'automne les grandes files de bœufs traverser le Ségala du Nord au Sud, soit à pied, soit lorsque le temps presse en chemin de fer, — mais seulement dans les cas d'extrême urgence, car les transports sont coûteux.

Le retour de la montagne a donc cessé d'être un phénomène d'exploitation rurale pour devenir un phénomène d'ordre commercial. Presque toujours il y a un intermédiaire entre l'éleveur, originaire du Causse Comtal ou de la Viadène, qui a fait grandir son bétail l'été sur les pâturages de l'Aubrac, et l'homme du Ségala, uniquement cultivateur qui utilise ce bétail.

Après ces achats, le troupeau reconstitué pour l'hiver est rentré à l'étable où il reste sans discontinuer jusqu'au printemps suivant. Enfin les bêtes, réformées et engraissées, sont vendues de préférence en hiver, au moment des jours gras, mais de plus en plus on échelonne les ventes dans le courant de l'année : « pour la viande, il n'y a pas de date. »

Etant donné la ressemblance de l'exploitation bovine d'un bout à l'autre de notre territoire, il n'est pas étonnant de voir l'effectif varier peu. Entre les groupes de régions, on ne constate pas, comme pour les ovins, de grands écarts de densité : 11 et 35 au km² sont les chiffres extrêmes que nous trouvons pour l'ensemble du troupeau (veaux compris) au lieu de 8 et 205 pour l'espèce ovine. Les régions les plus dépourvues sont celles qui se livrent le plus au travail du Roquefort. On voit la densité décroître régulièrement à mesure que l'on s'avance vers Roquefort. Déjà dans le Levézou, elle n'est plus que la moitié de ce qu'elle est dans le Ségala Central. Celui-ci, de son côté, est la région où l'effectif est le plus fort : région riche, à évolution avancée et où les fourrages sont abondants. La région de Conques, pauvre et mal desservie, a assez peu de bovins ; la Châtaigneraie, où la culture tient peu de place, a un effectif relativement fort pour sa pauvreté. Cet effectif est en voie d'accroissement lent en moyenne : presque insignifiant dans les régions à Roquefort, plus rapide dans les régions d'évolution retardée (Châtaigneraie, Ségala du Quercy), très rapide dans le Ségala Central. Les troupeaux sont d'importance variable, suivant les régions : ils atteignent facile-

ment 20 bêtes même dans de petites propriétés de la Châtaigneraie, tandis que dans le Ségala ils ne dépassent pas normalement 7 à 8 bêtes : seuls les grands domaines possèdent des troupeaux de 50 et parfois 100 bêtes.

C. — L'espèce porcine

Dans la plus grande partie de notre région, la décadence du mouton a été compensée beaucoup plus par les progrès des porcs que par ceux des bovins. Leur nombre va en croissant assez sensiblement. On peut dire que d'une façon générale, leur effectif est en rapport inverse de celui des moutons, non seulement entre régions différentes, mais encore entre les fermes d'une même région. Dans plusieurs endroits du Ségala Central, en effet, seuls détiennent encore des troupeaux de moutons quelques vieux paysans figés dans leur routine, et ils n'ont généralement pas de porcs, alors que le reste de la population a, depuis longtemps, complètement abandonné le mouton. Entre les diverses parties du S. E. de notre région l'ordre de densité croissante des moutons est exactement l'ordre de densité décroissante du porc :

Densité au km²

	Ségala Central	Ségala Tarnais	Ségala Méridional	Ségala Oriental	Levézou
Moutons	33	36	182	190	205
Porcs	41	33	31	23	13

Presque toujours, l'effectif des porcins est supérieur à celui des bovins, ou au moins voisin. Ces deux espèces rendent des services analogues : fournir de l'argent liquide à l'exploitant, argent dont il a de plus en plus besoin depuis qu'il a cessé de s'habiller lui-même et qu'il a des exigences en rapport avec la vie moderne. On entend communément dire que la vente du veau paie l'entretien de la famille et l'éducation des enfants, tandis que la vente des porcs paie l'entretien des bâtiments, les constructions nouvelles, l'agrandissement du domaine, la dot de la fille. Dans les grandes propriétés, on compte tirer de ce trafic 10 à 20.000 francs par an.

Pour arriver à des résultats pareils, la race locale pure n'aurait pas suffi. Notamment la race blanche, commune sur

le Ségala n'était pas facile à engraisser. La race limousine introduite au cours du XIXe siècle a quelque peu amélioré les produits locaux, mais s'est elle-même révélée insuffisante. Aussi de plus en plus fait-on appel à des verrats d'origine lointaine, des Craonnais ou des bêtes de Miélan (Gers), voire même à des étrangers, notamment des Yorkshire. Les résultats sont satisfaisants : les porcs à l'engrais arrivent aisément à 300 kilos, avec un rendement utile de 80 %.

L'animal est élevé d'une façon fort simple. La truie met au monde au moins deux portées par an. Elle commence par nourrir au lait ses porcelets qui, à 2 ou 3 mois, sont lâchés dans les pâturages. Dès que leur groin devient assez fort pour causer des dommages à la terre, on leur fait subir l'opération du « bouclage » qui restreint leur capacité mandibulaire. Les porcs errent à l'aventure dans la châtaigneraie — après la récolte des châtaignes — et lorsque vient le moment de les engraisser on leur fait ingérer des pâtées complexes, des soupes de pommes de terre, bouillies dans une chaudière en fonte réservée à cet usage, à raison de 20 kilos par jour et par tête, des eaux de vaisselle, résidus de ménage, chardons, du son, des choux, des faines. La dernière semaine on leur donne le petit lait provenant de la fabrication du fromage blanc local. L'engraissement dure environ cent jours et commence généralement en automne pour que l'on puisse vendre l'animal en hiver dans les grandes foires qui précèdent les jours gras.

Quels que soient les profits que l'on tire de cet animal, trop de cultivateurs encore lui consacrent le minimum de soin, le laissent croupir dans une saleté repoussante, ne nettoient jamais les étables. Encore beaucoup trop rares sont les porcheries bien organisées comme celle du Trioulou (Châtaigneraie) où le propriétaire a fait installer mangeoires perfectionnées, couchettes, promenoirs et tout-à-l'égout (96).

L'élevage du porc a subi depuis 1912 et surtout depuis la guerre une évolution assez marquée. Avant cette date, on se débarrassait le plus tôt possible de la plupart des porce-

(96) Ct. Agr., 1922, p. 5.

lets et on prolongeait le plus longtemps possible l'élevage des autres afin d'obtenir des bêtes énormes, dites *bêtes à lard*, que l'on montrait avec orgueil aux concours agricoles.

Aujourd'hui une telle opération paraît un contre-sens économique, à cause de l'immobilisation trop longue du capital qui en résulte ; de plus le rendement obtenu n'est pas proportionnel à la durée de l'engraissement et à la quantité de matières ingurgitées. Aussi un peu partout la production du porc baisse-t-elle. L'exploitant aime mieux garder un plus grand nombre de jeunes bêtes et ne pousser leur engraissement qu'à moitié. Dès que la bête atteint 100 à 120 kilos elle est vendue, non plus pour le lard, mais pour la charcuterie. C'est ce qu'on appelle le porc demi-gras ou parisien. De ce porc on fait des salaisons envoyées dans les grandes villes. En outre chaque ménage tue, une fois par an, à l'entrée de l'hiver, un porc dont le « salé » lui fournira, pendant un an, la principale, parfois la seule viande utilisée comme nourriture.

D. — L'espèce chevaline et mulassière

Les chevaux tiennent, à côté des autres bestiaux, une place bien faible, au moins par leur effectif. La densité en est 10 à 30 fois moindre que celle des bovins : souvent on n'en trouve pas un par km². C'est que, longtemps, le pauvre lui a préféré l'âne pour le trait. Aujourd'hui la traction automobile le rend inutile ; cependant l'évolution qui, nous l'avons vue, s'amorce dans le Ségala, semble lui assurer un avenir plus brillant, en l'affectant aux travaux agricoles.

Ce n'est pas que l'on se soit désintéressé de sa propagation. C'est même le seul animal, dont les pouvoirs publics se soient sérieusement inquiétés, à cause de son utilisation militaire. Un dépôt des haras a été établi à Rodez, un autre à Aurillac ; des stations de monte fonctionnent à Maurs, Montbazens, Sauveterre, Salles-Curan, Villefranche, Réquista, et, à proximité de notre région à Laissac et Séverac-le-Château. L'armée fait chaque année des achats réguliers. Les courses d'Aurillac encouragent la production du cheval de selle et le Conseil général de l'Aveyron vient de créer à Réquista, un concours pour la race chevaline.

Ces différents mesures n'ont pas été sans efficacité. C'est

TABLEAU 6. — Densité des Bestiaux en 1926 (par kilomètre carré)

	Ségala du Quercy	Bassins tertiaires	Châtaigneraie	Bassin houiller	Vallon	Ségala de Conques	Ségala Central	Ségala Oriental	Levézou	Ségala Méridional	Causses	Ségala Tarnais
Espèce chevaline	1.2	0.9	0.7	2.4	1	0.6	1.9	1.6	1.2	0.8	2.8	2.9
Espèce bovine	23	30	27	16	23	27	35	21	16	11	29	29
Espèce ovine .	26	27	8	10	84	21	33	190	205	182	84	36
Espèce porcine	19	29	18	21	22	23	41	23	13	31	24	33

ainsi que l'on constate, pour l'élevage du cheval, une faveur beaucoup plus marquée aux alentours immédiats des stations de monte. On a hésité longtemps sur le choix des étalons (97) Au début du XIXe siècle, sous l'influence des événements napoléoniens, on s'intéresse surtout au cheval de selle, fourni par les étalons Limousins, Arabes, Andalous et des pur-sang anglais. Des essais de croisements variés ne donnèrent pas de résultat. En 1909 l'envoi de trois étalons bretons fut une révélation. On vit que cette race « s'adaptait parfaitement au sol et aux besoins de la population ». Aussi leur nombre n'a fait que croître, et, aujourd'hui, sur les 64 étalons que compte le dépôt de Rodez, 51 sont de race bretonne. Outre les jeunes produits dans les haras, quelques propriétaires possèdent aussi des étalons privés.

Les poulains et pouliches sont vendus aux foires d'automne, sauf les pouliches que l'on destine à devenir poulinières à leur tour et les poulains dont on veut faire des bêtes de travail.

Une sorte de courant commercial traditionnel s'est établi depuis fort longtemps entre notre région et l'Espagne pour l'exportation des chevaux. On voit couramment des Espagnols aux foires d'Aurillac et de Rodez. Mais ceux-ci s'intéressent surtout de plus en plus aux mulets et aux mules. Certains coins de la Châtaigneraie et le plateau de Montbazens se spécialisent un peu dans cette production. Elle a subi quelque temps une éclipse, au moment où des difficultés douanières entre gouvernements français et espagnol rendaient difficile, sinon impossible, le trafic. Elle a repris depuis 1927, plus vivante que jamais.

L'élevage présente donc les mêmes caractères généraux que l'agriculture proprement dite : recherche des rendements maxima et de l'utilisation intensive du sol, donc abandon des formes pauvres d'exploitation.

Mais le dessin général de cette évolution que nous venons de tracer laisse dans l'ombre certains détails et ne définit pas suffisamment chacune de nos régions. Un court voyage à travers celles-ci achèvera de nous éclairer.

---

(97) Roques. *Les Haras de Rodez*, in 74.

4. — *Les Variétés régionales* (planche V)

A. — Les pays de polyculture : les Ségalas au Sud du Lot

Les pays d'altitude moyenne, situés au sud du Lot, les Ségalas proprement dits, abstraction faite des Ségalas du Quercy, réalisent le plus complètement l'équilibre entre les diverses branches d'activité rurale. C'est un pays de polyculture parfaite, où, en principe, rien de ce qui est nécessaire à la nourriture de la famille n'est acheté au dehors, hormis le vin. C'est là que l'évolution sociale est le plus poussée et que les diverses propriétés présentent les plus faibles différences de superficie. Outre les cultures essentielles, blé, trèfle, pommes de terre, de nombreuses plantes accessoires s'ajoutent aux ressources du paysan.

Le maïs y pénètre, au contact, et par imitation des Causses voisins du Quercy ; comme en Aquitaine on le cultive mélangé avec des haricots. On essaie aussi d'y cultiver des oléagineux. Autrefois le noyer, malgré les préjugés dont il était l'objet (98) était assez répandu. Outre le fruit et l'huile, il fournissait du bois, pour les fabrications militaires surtout, et, par l'intermédiaire de la Suisse, l'Allemagne en recevait d'importantes quantités.

La guerre a provoqué à la fois une diminution et une transformation de l'utilisation de cet arbre. Diminution : les réquisitions militaires faites avec une excessive brutalité et sans souci de sauvegarder la reproduction ont, par endroits, fait entièrement disparaître le noyer. Transformation : de plus en plus le fruit, au lieu de servir à la consommation d'huile familiale est expédié sous forme de « cerneaux » vers l'Amérique du Nord. Aussi le remplace-t-on par la production de colza.

Le champignon fournit aussi des ressources appréciables, et notamment le cèpe. Recueilli en août, septembre, octobre dans tout le territoire par des courtiers ambulants, ou directement envoyé par autobus ou chemin de fer, il est concentré sur la place de Villefranche-de-Rouergue qui le vend dans le reste de la France et jusqu'en Amérique.

---

(98) A l'ombre des noyers la végétation ne pousse pas.

Il est cependant une production que le Ségala, loin de tenter, abandonne aujourd'hui : la vigne. On pourrait s'étonner de cette absence, surtout de nos jours où la consommation du vin est de plus en plus abondante, en particulier depuis la guerre, et où l'ancienne production de cidre a partiellement cessé. Mais d'une part l'altitude écarte la vigne de la plus grande partie du Ségala. Au-dessus de 500 mètres, elle est, sinon impossible, du moins de rendement très aléatoire. D'autre part, même au-dessous de 500 mètres, elle ne s'est pas relevée de la crise du phylloxéra et de l'oïdium. On la trouve à l'état épars dans le Ségala Tarnais et méridional, où son rendement est très variable et plutôt faible ; au long des gorges de l'Aveyron et du Viaur, les vignobles de Sauveterre, de Najac et de Saint-André végètent. Sur les pentes du bassin de Villefranche les jardiniers de la ville cultivent des vignes peu étendues. La vigne a à peu près complètement disparu en amont de Villefranche, où, par endroits, le nom de Vignal, donné au versant de la gorge rappelle l'ancienne utilisation du sol. Enfin un petit vignoble, près de Broquiès, dominant la vallée du Tarn appartient soit aux habitants de l'endroit, soit à des propriétaires du Ségala Central qui en tirent une partie, toujours insuffisante, de leur provision.

Sauf cette exception de la vigne, on constate que les caractères essentiels du Ségala, sont la recherche des cultures riches, l'abandon des cultures pauvres, l'abandon de la lande, les forts rendements, la part égale faite à la culture et à l'élevage avec un goût plus vif pour la culture chaque fois que les transports la rendent possible et rémunératrice : bref une exploitation aussi intensive que le permet le sol.

Deux exemples exacts, pris dans des fermes d'étendues différentes permettront de préciser le mode d'exploitation.

1° Une grande exploitation. (Cne de Quins). — Les terres se répartissaient ainsi en 1922 :

Terres arables ... ... 83 ha.

Céréales, 32. Blé : 24 ; Avoine d'hiver : 4 ; Seigle : 2,5 ; Blé de printemps : 0.5 ; Orge : 0.5.

Plantes sarclées, 18. Pommes de terre 12 ; Betterave fourragère : 4 ; Navets et divers : 2.

Cultures fourragères, 30. Luzerne : 9 ; Trèfle, 5 ; Prairies temporaires, 10 ; Vesces et maïs : 6.

Prés naturels	22
Pacages en coteaux	10
Bois et châtaigneraies	15
	130

Le cheptel comprenait 5 juments poulinières, 5 paires de bœufs d'Aubrac, 36 vaches, 3 bêliers, 170 brebis, 3 verrats, 15 truies (99).

2° Une moyenne exploitation de 27 hectares. (commune de la Bastide-l'Evêque).

Terres arables 12 h. 75.

Céréales 6 1/2. Froment : 5 ; Seigle : 1 ; Avoine 1/2.
Plantes sarclées 2 1/4. Pommes de terre : 2 ; Betteraves 1/4.
Fourrage, 3. Maïs : 1 ; Trèfle : 2.

Prairies naturelles, 10.
Châtaigniers, 1.50.
Bois, 2.50.
Pacages, 1.

Le cheptel comprenait 2 chevaux, 4 bœufs, 12 vaches et 2 truies ; le bétail ovin y est inconnu. Il semble bien que ce soit là le type d'exploitation normale et ces chiffres varient peu d'un domaine à un autre.

L'impression d'ensemble est celle d'une région riche. Certes il y a des différences ; nous avons déjà noté les principales : en gros, la richesse diminue, avec la densité de l'exploitation, à mesure que l'on s'écarte des voies ferrées L'altitude n'a qu'une influence médiocre. A Rieupeyroux (800 mètres,) le sol est mieux cultivé que dans la plus gran de partie du Ségala Oriental à (650-700 mètres). De plus vers l'Est et le Sud s'accroît la part de l'élevage en général et de l'élevage ovin en particulier. Il est d'ailleurs un lieu franchement abandonné, les gorges du Viaur et de ses affluents les plus encaissés, qui jadis furent cultivées et peuplées par places, et dont aujourd'hui le taillis reprend rapidement possession.

Cette richesse agricole est d'autant plus frappante qu'elle

(99) 164.

affecte une région restée longtemps parmi les plus pauvres de France. La transformation qu'elle a subie depuis trois quarts de siècle est donc totale. Elle a eu sa répercussion jusque sur la constitution physique des habitants. On a constaté, une augmentation très nette de la taille moyenne au cours du XIXe siècle, et notamment de 1856 à 1875 (100) Dans les cantons du Ségala Central la taille moyenne des conscrits qui était en 1850 de 1 m. 606 était passée en 1872 à 1 m. 631 (101).

Cette transformation, d'autre part étonne d'autant plus qu'elle a été accomplie par une population en apparence traditionaliste entre toutes (102). Chaque détail observé dans le pays semble marqué d'un esprit de routine ancestral : les églises gothiques conservent, à la croisée du transept une sorte de coupole, vestige de l'époque romane (103) ; l'horloge publique se refuse au changement d'heures bisannuel que réclame la loi, et même des services publics d'autobus adoptent l'heure d'hiver en été ; les votes politiques sont résolument conservateurs ; les transactions se font en pistoles et en écus et la sétérée est plus connue que l'hectare. Et ces mêmes habitants emploient en grand la chaux et les engrais, se groupent en syndicats et mutuelles et adoptent la force motrice électrique !

De ces transformations d'ailleurs, ils éprouvent une légitime fierté ; ils savent ce qu'ils ont fait et aiment à le raconter. Leurs voisins du Causse ou du Rougier, moins hardis ou moins heureux leur reprocheraient même une certaine arrogance, que, pour ma part je n'ai pas constatée. Avec l'instruction rurale, qui accompagne forcément ces transformations s'est créée une véritable esthétique agricole :

---

(100) ALBESPY, 200.

(101) J'apprends au dernier moment que ces résultats sont contestés par certains érudits locaux et que l'examen des dossiers utilisés seraient à reprendre de très près.

(102) Leurs voisins les appellent parfois « *Pétaris* ». Certains érudits proposent une étymologie rappelant l'hérésie albigeoise (*Patarins*). Je me permettrai de signaler aux phonétistes rouergats une autre étymologie possible. Dans le Limousin on a longtemps appelé « *Pétarrous* », c'est-à-dire pieds terreux, les gens des contrées argileuses. Le mot Pétaris ne pouvait-il étant donné la consistance grasse des terres ségaliennes en hiver, avoir, par opposition aux Causses, un sens analogue ?

(103) Exemple : Rieupeyroux, la Salvetat-Peyralès.

maints agriculteurs, petits ou grands sont sensibles à la beauté d'un sillon bien fait ou d'un attelage puissant ; ils aiment que l'on puisse dire que ce champ ou ces bêtes sont à eux. C'est un des traits de la mentalité paysanne qui frappe le plus; il donne aux simples conversations d'auberge un relief et un intérêt que l'on ne trouve pas dans les régions voisines. En tout cas le développement de cet esprit intelligemment rural retiendra, — et déjà retient — les agriculteurs à la campagne beaucoup plus sûrement que ne pourraient le faire les meilleures des lois.

B. — Les pays d'élevage : Chataigneraie, Ségala du Quercy, Levézou.

Châtaigneraie, Ségala du Quercy, Levézou, se distinguent du Ségala propre par un certain nombre de traits : l'altitude moyenne y est plus forte, 700 mètres au nord du Lot, 900 en Levézou. Les cultures riches y viennent donc plus mal. La transformation agricole y a été à la fois plus lente et plus récente. Dans l'ensemble ce ne sont pas des pays de bocage : la lande et le bois y gardent une place trop considérable. Le caractère polycole y est moins poussé: si l'on cherche toujours à produire sa nourriture, on sait se résigner à acheter lorsque le besoin s'en fait sentir. Mais leur caractère essentiel est d'être un groupe de régions d'élevage. Un trait les dépeint: n'essayez pas, dans beaucoup de communes, de vous documenter sur la superficie d'une propriété : le paysan l'ignore. L'importance d'un domaine est mesurée uniquement d'après le nombre de bêtes reproductrices. C'est un domaine de 30 vaches, dira-t-on en Châtaigneraie, de 10 vaches et 100 brebis, dira-t-on en Levézou. L'économie de ces régions est donc plus montagnarde.

Châtaigneraie. — Nettement séparée du Ségala du Rouergue par le profond sillon du Lot (104) la Châtaigneraie, semblable physiquement, n'a pourtant de commun avec lui ni l'évolution historique, ni les caractères économiques actuels. Elle a fait partie de la province d'Auvergne et ses habitants ont leurs principales relations économiques

(104) Il sera étudié dans le § 3 du même chapitre.

avec Aurillac. Il faut relire les âpres poésies de Vermenouze pour sentir tout le mépris des éleveurs riches du Cantal pour le pauvre Castagniaïre qui vit encore au milieu des bruyères roses et des ravins gris (105). Effectivement, longtemps le Castagniaïre est resté le pauvre, vivant de sa châtaigne, de son blé noir, de son seigle, et chez qui les bêtes dégénéraient.

Aujourd'hui la situation est changée : l'esprit moderne y pénètre peu à peu ; mais, différence essentielle avec le Ségala, les voies de chemin de fer la desservent très mal et on n'ose y faire venir la chaux en grand. Aussi l'évolution économique s'y fait-elle nettement vers l'élevage bovin. Petit à petit la Châtaigneraie a tendance à devenir une annexe du Cantal, avec ébauche d'évolution vers la laiterie.

L'aspect agricole en est curieux. Tout se passe comme si la région, autrefois couverte de landes avait été conquise par l'agriculture en partant de la périphérie. Au centre les cams de Bramarie restent encore un désert, vide d'hommes et de cultures. Autour, l'agriculture dessine une série de zones concentriques de plus en plus riches : d'abord régions humides où des prairies marécageuses s'étalent au fond des vallées, des landes sur les peuchs, tandis que les versants sont plantés de conifères, ou, parfois sont cultivés. Puis, vers la périphérie, les champs deviennent plus nombreux, séparés par des clôtures en pierre sèche, ou même pas séparés du tout ; l'habitation est plus dense ; enfin le bocage se dessine, et ainsi on arrive à un autre type de paysage qui rappelle mieux le Ségala, dans le sillon houiller, dans le Veinazès, sur les pentes de la plaine d'Aurillac.

Mais partout domine l'espace réservé à l'élevage : la lande au centre, le pré sur le pourtour ; les cultures pauvres (seigle, sarrasin) disparaissent rapidement. Il en est de même des cultures plus riches, mais mal adaptées au pays : aux flancs du Veinazès on signale encore la vigne au milieu du XIXe siècle (106). Il n'en reste pas trace aujourd'hui. Les petits pois de Montsalvy eurent, paraît-il, une certaine renommée : ils ont totalement disparu.

---

(105) Suivant l'expression de M. de Miramon-Fargues (45).
(106) Deribier, 42.

Cependant toute exploitation fruitière n'y est pas inconnue. La châtaigne, malgré sa décadence, aliment encore les marchés d'Aurillac et de Maurs, et est même expédiée; la pomme donne d'importants profits ; la noix commence à être utilisée pour l'exportation. Sur le marché d'Aurillac, castagniaïre est presque devenu synonyme de marchand de fruits.

Ségala du Quercy. — On pourrait voir dans le Ségala du Quercy, comme dans la Châtaigneraie, une zone centrale vide : les grandes landes de Sousceyrac, de la Bastide du Haut-Mont, de la Tronquière rappellent les cams de Bramarie. Mais autour, on ne trouve pas le même accroissement régulier de richesse. Il serait plus aisé de diviser cette région en deux zones, tournées l'une vers les Causses du Quercy et le Célé, l'autre vers la Cère. L'altitude de la première décroît assez rapidement ; des vallées abordables la sillonnent ; elle est ouverte aux influences climatiques de la plaine. Le châtaignier y donne des produits suffisants ; la vigne elle-même y est cultivée dans un grand nombre de villages. Les terroirs les plus bas, entre le Célé et le Lot, dont l'altitude ne dépasse pas 250 mètres n'ont plus rien d'une économie montagnarde et le paysage y est nettement bocager. De même les points situés à proximité du Causse de Gramat (Molières, Leyme). Ces régions cependant n'ont pas été affectées profondément par la transformation agricole. Bien qu'absolument en dehors de la zone de Roquefort, l'élevage ovin y garde une certaine importance, annonçant les Causses voisins ; si le blé y pénètre, c'est lentement ; la lande et la jachère y sont encore abondantes, et même des cultures comme la pomme de terre et les fourrages y tiennent une place deux ou trois fois moindre qu'au sud du Lot.

Ces caractères sont encore exagérés sur le versant Nord. Par endroits chaux et froment sont encore complètement inconnus. Y a-t-il des causes géographiques à cet état retardataire ? Peu ou point, surtout pour le versant S.-O. Il semble qu'il faudrait incriminer plutôt un état psychologique. Les initiatives ont été plus rares et plus timides. La vicinalité même est hésitante, et, par endroits ce n'est que tout récemment que l'on s'est décidé à faire appel au génie

rural pour créer des chemins d'exploitation. Leurs voisins, dans la Châtaigneraie tournent en dérision cet esprit un peu timoré, et, pour rien au monde ne voudraient qu'on range leurs villages dans le Ségala.

Levézou. — Dans le Levézou, conditions naturelles et conditions économiques contribuent à façonner l'état actuel. Séparé du Causse Comtal par l'abrupt boisé des Palanges, il est bien loin du Ségala Central d'où rayonna la transformation rurale. Au contraire, vers St-Léons ou Engayresques on passe de plain-pied sur les Grands Causses. De là l'invasion si facile du Levézou par la race ovine du Causse, — et non, comme en Ségala, par celle de Lacaune — et par l'exploitation laitière du Roquefort. Le fond du paysage est le pâturage-lande. A la veille de la guerre, dans toute la région de la cîme, sur 20.000 ha le terrain ne valait pas 50 francs par hectare. L'arbre n'apparaît, hors des plantations récentes, que le long de l'eau et le long de la route, ainsi que sur le flanc oriental, à St-Beauzely, d'altitude plus faible (600 m) où ont lieu d'importantes récoltes de pommes.

La lande subit deux genres d'attaques. Le long des vallées mûres ou vieilles du Viaur et du Vioulou se développe la grande prairie naturelle, sur d'immenses espaces sans clôture. Ailleurs le champ apparaît à l'état clairsemé, au milieu de la lande dont rien ne le sépare. Autrefois, malgré l'altitude, il porta le chanvre. Aujourd'hui comme l'on n'aime plus le seigle, et que le froment demanderait trop de frais, l'avoine semble être la céréale de prédilection.

Le Levézou dans l'ensemble, ne doit pas être hostile au progrès agricole. Déjà de grands propriétaires essaient d'imiter le Ségala. Des lambeaux de calcaire liasique, malheureusement trop peu nombreux, facilitent ces essais : on diminue les surfaces incultes, et, à l'élevage ovin, on essaie d'ajouter la production des bovins.

Mais le Levézou souffre de deux facteurs : l'esprit d'association y est moins vif que dans le Ségala, et l'on se défie trop du voisin ; les communications sont trop défectueuses : non seulement il n'y a pas de chemin de fer, mais encore le réseau d'autobus y est moins dense qu'ailleurs ; les gares,

pourtant assez proches, de Sévérac-le-Château et de Laissac ne sont pas reliées au plateau, qui ne communique qu'avec Rodez et Millau, beaucoup plus distants.

En somme, ces trois régions, qui ne subissent que lentement, et longtemps après le Ségala le contre-coup des procédés agricoles modernes, ont pour le géographe l'intérêt de présenter un paysage plus près de la nature, une vie plus voisine de la vie ancienne. Elles nous aident à nous représenter le Ségala, tel qu'il était il y a une centaine d'années, au moment où l'emploi commençant des fourrages y dessinait une évolution vers l'élevage. Plus intéressantes donc pour le chercheur, le touriste ou l'artiste, elles le sont moins pour l'économie générale du pays.

Aussi tendent à se différencier, pour des raisons à la fois économiques et psychologiques des régions que le sol, le relief et le climat semblaient destiner à un aspect analogue.

C. Vignobles et fruits : les bassins centraux

Au contraire les bassins centraux diffèrent, par le relief ou le sol, des Ségalas. Ce sont soit des bassins tertiaires, soit des bassins primaires. Pour l'étude agronomique nous y joindrons la vallée du Lot, d'Estaing à Grandvabre, celle du Goul de Lapeyrugue à Entraygues, et celle du Dourdou dans sa basse partie, qui sont des annexes économiques du Rougier.

Les bassins tertiaires sont ceux qui se distinguent le moins des Ségalas : fait normal, puisqu'ils sont formés en partie d'argiles détritiques semblables à celles que l'on trouve sur les plateaux ; toutefois des lambeaux calcaires y apportent un élément de variété. Ainsi dans le bassin de Maurs (107) les puechs calcaires sont couverts de pâturages où paissent les moutons, tandis que le reste du territoire, appelé parfois Ségala, voit pousser le blé et paître les bovins. Leur évolution a été plus rapide, et d'ailleurs la faible altitude crée un climat plus doux : Maurs, faisant encore partie du département du Cantal, y est surnommée

(107) Rangé dans le langage populaire, dans la Châtaigneraie. Voir Introduction.

avec un sang-froid qui fait sourire, la « *Nice Cantalienne* ». Maurs, Bagnac, Claunhac, donnent l'impression de pays d'exploitation riche, au milieu de pays un peu moins avancés. En somme, il n'y a pas de différence de nature avec les Ségalas, mais seulement de degrés ; on peut cependant y noter une exploitation fruitière plus importante : poires, noix, pêches, y donnent lieu à un certain trafic. Asprières se spécialise dans la récolte des cerises, expédiées vers Paris.

Mais c'est surtout le Vallon (ou Rougier) avec son annexe la vallée moyenne du Lot qui se distingue par cette production fruitière. Longtemps c'est resté surtout un pays de vignoble. Vignoble d'ailleurs difficile à exploiter et qui a joué de malheur au cours du XIXe siècle. Le développement des routes lui fit perdre le débouché de l'Auvergne au profit des vins du midi dès le début du siècle. Presqu'aussitôt d'ailleurs cette perte fut compensée par le nouveau débouché que présenta le bassin houiller : car si, dans le bassin houiller lui-même, maints petits ouvriers cultivent leur lopin de vigne, cette production est insuffisante et on doit faire venir du vin d'autres régions. Alors la vigne connut une période de splendeur. Elle conquiert presque tous les versants du Vallon, non seulement entre Marcillac et Salles la Source, mais encore dans la « rivière » de Clairvaux et de Bruéjouls (haute vallée de l'Ady), dans le bassin de St-Christophe, dans la vallée permienne du Dourdou de St-Cyprien à Villecomtal, et, par plaques, le long des gorges du Lot et du Dourdou, surtout autour des localités, Estaing, Entraygues, Vieillevie, Conques, Grandvabre. Deux crus même conquirent une renommée locale : les vins rouges de Marcillac les vins blancs du Fel (gorges du Lot, en aval d'Entraygues, rive droite).

En pleine prospérité survinrent coup sur coup le phylloxéra et l'oïdium, et, comme dans tous les pays qui tendaient à la monoculture, le coup fut d'autant plus sensible qu'aucune autre culture ne fournissait l'argent nécessaire au remplacement des plants. Ce n'est que très lentement que fut reconstitué un vignoble. Or, pendant ce temps les ouvriers d'Aubin et Decazeville s'habituaient à des vins méridionaux plus alcoolisés et ne voulurent plus revenir aux vins légers de Marcillac. La reconstitution donc aboutis-

sait à la mévente lorsque l'affaire des fraudes du vin avilit encore les prix de vente des rares quantités que l'on pouvait écouler. Ce fut alors une période de découragement intense : on sentait trop qu'il n'y avait rien à faire : pas moyen, comme dans cet heureux Ségala, d'améliorer les méthodes ; la culture à bras est seule possible et l'évacuation de la vendange se heurte à d'inouïes difficultés de relief. Enfin l'altitude déjà forte (3 à 500 mètres) expose les plantes, certaines années, à des gelées tardives.

Aussi le vignoble du Vallon n'arrive-t-il plus à reprendre, non seulement sa prospérité, mais encore son extension. Tous les flancs des collines qui le portèrent présentent un aspect désolé : les terrasses horizontales, les *caballières* en zig-zag, achèvent de se détruire sous l'action des glissements et des ruissellements, et seuls apparaissent de loin en loin, au milieu de ces ruines, quelques ares de vigne encore entretenus. A Conques et à Entraygues notamment la décadence est frappante ; elle est moins forte à Marcillac et à Clairvaux, mais les pentes y présentent encore de grands vides, incultes, et, en tous cas, on y a renoncé délibérément à la monoculture. Beaucoup de propriétaires y gardent un bout de vigne: à Clairvaux par exemple, sur environ 320 exploitants agricoles, 276 cultivent la vigne, mais ils n'en ont en moyenne que 50 ares chacun. A Marcillac et à Villecomtal la quantité est un peu plus forte, car, outre les propriétaires locaux, un certain nombre d'exploitants des régions voisines y possèdent un carré de vigne : à Marcillac, des Ruthénois ; à Villecomtal des gens de Campuac. En tout cas jamais la vigne n'est une occupation exclusive ; de plus en plus on cultive, comme sur le Ségala, blé, pommes de terre et fourrages pour sa susbistance, et en outre on y développe l'exploitation fruitière pour la vente.

Il est intéressant de noter que la constitution géologique du Vallon est la même que celle du bassin de Brive, qui également depuis la crise phylloxérique se spécialise dans la culture maraîchère et fruitière. L'évolution du Vallon n'est d'ailleurs pas aussi avancée. La culture des légumes (petits pois, haricots verts) n'y existe presque pas. Il manque à cette région un centre commercial comme Brive qui pourrait lui imprimer un essor décisif dans ce sens ; il n'y

a même pas de centres secondaires de concentration des fruits comparables à ceux d'Objat et d'Allassac. Les gares sont mal placées. Celle de Marcillac est pratiquement inutilisée ; seules servent à l'expédition celles de St-Christophe et d'Auzits.

Depuis longtemps les fruits y sont exploités, et les habitants du Vallon, les « Coustouïs » les portaient par des chemins bourbeux à Rodez, à Villefranche, et même beaucoup plus loin, à Laguiole, Aurillac, Murat. Là aussi le développement des routes et des chemins de fer leur enlève une partie de ces débouchés. Aurillac reçoit les fruits à meilleur compte du Midi que d'Entraygues. Mais, grâce à la ligne traversant le Sud du Vallon on a pu reconquérir d'autres marchés, beaucoup plus lointains. Comme de Brive on expédie vers l'Allemagne, la Belgique, l'Angleterre. Avant la guerre des tarifs spéciaux rendaient l'envoi moins onéreux pour Boulogne que pour Marseille ou Montpellier (108).

Les fruits produits sont surtout les prunes. Autrefois données comme nourriture aux porcs et aux bestiaux, elles sont aujourd'hui la principale marchandise expédiée. Concentrées à la gare de St-Christophe, elle sont triées: alors que les fruits en mauvais état sont mis de côté pour les fabriques de confiture, notamment celles de Capdenac, les fruits mûrs sont envoyés à Paris et ceux demi-mûrs à l'étranger, dans des paniers de deux sortes : les uns, très bon marché, en lamelles de platane, ne reviennent pas ; pour les autres, plus résistants et plus chers, caissettes à claire-voie, la Compagnie assure le retour gratuit.

Outre la prune, la pêche existe, d'ailleurs en faible quantité ; la pomme reinette vient à peu près partout et les environs d'Entraygues produisent une pomme spéciale, la Réale, qui ne mûrit pas au-dessus de 500 mètres ; abricotiers et amandiers existent à l'état épars ; St-Cyprien s'est fait une spécialité de la culture du melon ; le figuier n'est pas connu.

Ainsi ces petits bassins, en plein massif central, annoncent l'économie des grandes vallées aquitaines.

---

(108) Sur la technique de la question, voir DE VALADY, 163.

5. *Conséquences sociales de la transformation agricole*

A. Les conditions de la tenure (109)

Faire-valoir direct. — Dès que la propriété dépasse une certaine étendue, l'agriculteur ne peut plus l'exploiter avec l'aide des seuls membres de la famille. La restriction des naissances augmente encore la nécessité d'une main-d'œuvre étrangère. Comme partout, on a le choix entre deux solutions : les domestiques permettent, sous la direction du maître, le faire valoir-direct; sinon, il faut louer à un fermier ou à un métayer les terres à exploiter.

L'effectif, la nature, le salaire des domestiques, varient naturellement avec l'importance de l'exploitation. La très grande majorité des propriétaires petits et moyens se contentent d'un domestique, bon à tout faire, dont la tâche principale est de soigner le bétail. On renonce souvent à ses services lorsque le fils a fini ses études ou son service militaire et vient collaborer à l'exploitation du bien.

Dans les grands domaines existe par contre une hiérarchie savante et jalousement respectée, se traduisant par des différences non seulement de salaire, mais encore de considération et d'autorité. A la tête vient un personnage bien rétribué, que l'on aime voir marié et assisté de sa femme, sorte de lieutenant du propriétaire. Il prend le nom de régisseur si le propriétaire n'exerce qu'une direction lointaine sur le domaine, de maître-valet si au contraire le propriétaire vit dans l'exploitation et la dirige personnellement. Le maître-valet est l'homme de confiance chargé de faire ou de surveiller tout ce que le propriétaire occupé momentanément ailleurs, ne peut pas faire.

Au-dessous du maître-valet, ou dans les exploitations moins importantes, immédiatement au-dessous du patron viennent les bouviers. Ils sont plus spécialement chargés des soins au gros bétail et leur nombre est en général égal à celui des paires de bœufs. Ils sont parfois assistés d'aides-

---

(109) Sources : Les recueils d'usages locaux (139, 154, 170) ; Enquêtes.

bouviers lorsque le nombre des vaches ou des veaux en justifie le besoin. Cependant, dans les domaines où l'on envoie le bétail à la montagne, la haute direction du cheptel bovin passe à un domestique spécialisé dans la fabrication du fromage, et qui, du nom du pays classique de l'ancienne transhumance garde le nom de *cantalès*, ou même, s'il emmène plusieurs hommes avec lui de *chef-cantalès*.

Au-dessous de ces sous-officiers de l'exploitation rurale vient la troupe des valets de ferme, peu ou pas spécialisés, qui, indifféremment dirigent la charrue et font cuire le pain — d'où parfois le nom de fournier — pour lesquels l'appellation la plus commune est celle de baïrat, ou bouyrat. Les femmes (ménagère, ou simplement servante) s'occupent plus spécialement de la cuisine, de la basse-cour, font cuire la pâtée des cochons, et de temps en temps, sous la présidence de la maîtresse de maison, font bouillir la lessive. Dans les propriétés où l'on pratique encore l'élevage ovin existe aussi le berger (mot qui, au sud du Lot, ne s'emploie presque jamais pour la garde des bovins) chargé, avant tout de la traite, opération, on l'a vu, longue et délicate, cependant que de jeunes bergers de 10 à 16 ans surveillent la journée le troupeau au pâturage.

Ces différentes catégories de serviteurs forment un premier groupe, les travailleurs permanents. Leur recrutement s'opère, pour les catégories supérieures, de gré à gré, souvent par lettre et recommandation. Pour les autres catégories se pratique encore, de mai à juillet, la pittoresque loue des domestiques. A Aurillac autour du Square, à Rodez sur l'Embergues, à Cassagnes, etc., le dimanche matin se portent les gens en quête d'un maître ou d'un serviteur. Les candidats domestiques portent des rubans de couleurs diverses suivant les services pour lesquels ils se proposent. L'affluence plus ou moins grande de l'une ou l'autre catégorie détermine finalement le taux des salaires.

L'entrée en fonction a lieu généralement le 24 juin (St-Jean). Le domestique est toujours logé et nourri par le propriétaire. Le repos hebdomadaire est observé pour les soins culturaux, non pour les soins à donner au bétail ; cependant pour éviter l'inégalité qui en résulterait parmi les domestiques, l'usage s'établit souvent de garder le bétail à tour de

rôle le dimanche. Par endroits, on n'a renoncé que tout récemment à la pratique des hivernes (110).

A côté de ces domestiques permanents, existent des travailleurs temporaires, pris au mois ou à la journée. Ils sont surtout nécessaires en été. Parfois on les loue en vue de tel travail déterminé : moisson, fauchaison, vendange; ils sont alors payés à la journée, une dure journée d'ailleurs, de l'aube à l' « *estélo* », (apparition de la première étoile) et lorsque le travail est fini, ils vont ailleurs. Les progrès de l'agriculture mécanique diminuent leur rôle. Un premier groupe de faucheurs venait jadis du Lot et de la Corrèze : il travaillait en juin-juillet dans le Ségala du Quercy et la Châtaigneraie pour pénétrer ensuite dans le massif cantalien ; depuis la guerre de plus en plus, leur nombre se raréfie et ceux qui viennent encore se rendent surtout directement à Aurillac et travaillent exclusivement dans le Cantal volcanique. Un autre groupe, plus méridional, reste plus actif. Venu de l'Albigeois il traverse le Ségala du Sud au Nord pour finir sur le Causse Comtal et les pentes de l'Aubrac. De plus on avait pu constater autrefois certains départs de nos régions vers les régions extérieures : ainsi de la Châtaigneraie vers la Planèze partaient quelques faucheurs : cette pratique qui avait absolument disparu il y a quelques années aurait tendance à reprendre dans certaines communes et serait un facteur de ralentissement de l'émigration.

D'ailleurs ces travailleurs ne trouvent pas toujours la place libre. Souvent devant l'accumulation des travaux à faire pendant les quatre mois de l'été on prend des serviteurs supplémentaires pour cette période. Ce sont les *estivandiers*. Ils se recrutent dans deux catégories de population : d'une part les jeunes gens qui vont partir au service militaire en novembre et ne veulent pas rester sans salaire de juin à octobre ; d'autre part certains petits artisans, charpentiers, couvreurs, menuisiers qui n'auraient pas de travail pour l'année entière sont très contents de trouver un service supplémentaire n'aliénant leur liberté que pendant quelques mois.

---

(110) Voir ci-dessus Ch. III, I.

Par endroits encore, lorsque la châtaigneraie, ou, très exceptionnellement la hêtraie ne sont pas à l'abandon, on loue des jeunes filles, soit moyennant un salaire, soit plutôt moyennant la moitié de la récolte pour ramasser la châtaigne ou la faîne.

Entre la catégorie des domestiques proprement dits et celle des exploitants sur la terre d'autrui (fermiers et métayers) se placent plusieurs conditions transitoires, recrutées généralement chez des gens qui ont une toute petite propriété et pas de bétail, bref des ressources insuffisantes pour subsister à eux tout seuls. Ce sont les journaliers agricoles. Ils ne possèdent que quelques ares, quelquefois pas de terre du tout. Ils louent un appartement, souvent une simple chambre au bourg (d'où l'expression *mettre sa femme en chambre*, pour dire : se faire journalier agricole) ; à leurs jours de liberté ils cultivent leur jardinet ; leur femme engraisse un cochon ou fait paître quelque volaille sur le communal ou le long des chemins, et eux-mêmes louent leurs services. Ils sont nourris et payés, mais parfois, lorsqu'ils possèdent un petit champ cultivable, au lieu de réclamer un salaire en argent, ils se font prêter le bétail du propriétaire chez qui ils ont travaillé, pour labourer leur terre, y mener les engrais, etc. Autrefois leur rôle était surtout de faire la *rôtisse* (l'écobuage) (111) et les défrichements difficiles. Ils laissaient alors la cendre sur place, mais, au moment de la récolte, avaient droit à une part de celle-ci. Aujourd'hui la diminution de l'écobuage, sa quasi-disparition dans presque toute la région, a fait abandonner cette pratique et on les emploie surtout pour des ouvrages exceptionnels : rentrer du foin, élaguer des arbres, ou même pour des travaux qui ne sont plus purement agricoles : construire un mur, refaire le pavé d'une cour.

Les parcéliers, ou colons partiaires, peuvent-ils encore être rangés parmi les domestiques ? Ne seraient-ils pas plutôt assimilables aux métayers ? En tous cas le mode de leur rétribution ressemble assez à celui des anciens journaliers écobueurs. Devant le travail de binage que demandent les

---

(111) Le mot brassier qui leur était affecté est tombé en désuétude en même temps que l'écobuage.

plantes sarclées et les pommes de terre en particulier, certains exploitants, même de moyenne importance, renoncent à cultiver eux-mêmes ce produit, et pour ne pas priver l'assolement de l'heureux retour de ces plantes, en confient le travail à quelque voisin pauvre que sa terre n'occupe pas assez. Le propriétaire fournit le fumier ou les bêtes de trait; suivant que le parcélier fournit ou non la semence il recueille la moitié, ou seulement le tiers de la récolte. — Dans le Levézou on voit parfois tel champ d'un grand domaine livré aux voisins pauvres pour cette culture ; chacun y sème en ligne un sac de pommes de terre, et des étiquettes rappellent quel est le semeur du sillon. La moitié de la récolte revient au propriétaire.

Faire-valoir indirect. — Des modes d'exploitation indirecte, le plus répandu est le fermage. Il est gêné, comme le métayage par des usages datant d'une époque de pauvreté, destinés à sauvegarder la fertilité d'une terre prompte à s'épuiser, et peu favorables aux progrès ruraux (112).

D'abord la durée du fermage est trop courte. Elle ne permet pas des améliorations de longue haleine. Elle correspond en effet à une rotation de cultures. Mais, on l'a vu, la durée des assolements-types est soit de deux, soit de trois ans. D'où deux sortes de baux: bail de neuf ans résiliable au bout de trois ou six ans, bail de huit ans résiliable au bout de deux ou quatre ans. Comme, dans une même commune, on ne saurait avoir deux sortes différentes de baux à ferme, la durée du bail est celle de l'assolement le plus pratiqué dans la commune : d'où gêne évidente pour les propriétaires qui voudraient employer l'autre type. Cependant, à ce point de vue, les exploitants essaient de se délivrer du joug de la coutume locale ; on a même vu des propriétaires désireux d'essayer un assolement quinquennal créer un bail de cinq ans.

Un autre inconvénient, qui ne frappe pas les agriculteurs et qui est pourtant évident réside dans la date du début et de la fin des fermages. Elle est généralement fixée au 24

(112) V. Ch. I. I, 3.

juin, à midi, et cette date s'uniformise de plus en plus ; mais par endroits, c'est le 25 juin, ou même une date beaucoup plus lointaine : à St-Beauzely le 3 mai et le 29 septembre, sur le rebord ouest du Levézou le premier mars, dans le Ségala méridional le premier mai, en novembre dans le Ségala Tarnais ; cette variété est un obstacle aux échanges de main d'œuvre entre régions. En outre la date du 24 juin a l'inconvénient de précéder la moisson. Aussi est-il nécessaire d'introduire dans le bail des clauses spéciales concernant la propriété du grain récolté la dernière année. Les solutions sont aussi diverses que possible : ici la récolte appartient au fermier sortant ; il doit la faire battre dans le domaine qu'il a quitté et le nouveau fermier lui doit, pour le temps de battage, une chambre, une cuisine, la lumière et le feu, et en outre un grenier fermant à clef pendant un mois, laps de temps au bout duquel l'ancien fermier doit avoir retiré ses grains et sa paille ; ailleurs la récolte appartient au nouveau fermier, purement et simplement ; ailleurs le nouveau fermier prend la récolte sauf la dîme, perçue par le fermier sortant : tantôt une gerbe sur 10, tantôt une gerbe pour 10, (soit une sur onze). On conçoit que, de cette variété d'usages, puisse sortir un avantage sérieux ou au contraire un inconvénient grave pour le fermier passant d'une commune dans une autre, d'usage différent.

Les rapports entre fermier et propriétaire sont plus fixes et mieux réglés. Dans la plupart des cas ils donnent lieu à la signature d'un contrat qui, théoriquement, doit régler toutes les contestations. La prise de possession de la ferme est suivie, immédiatement d'un inventaire. Presque toujours le cheptel, tant vif que mort, est également porté sur l'inventaire. Le fermier, au moment de l' « exit » (inventaire de sortie), doit en laisser la même quantité. Du temps ancien où le repos de la terre était nécessaire, on a souvent conservé dans le bail l'interdiction d'ensemencer une trop grande quantité de terre, ce qui réduirait les labours de l'année suivante (*rastouler* ou *forcer l'estivade*) et, bien qu'aujourd'hui, avec les fumiers ou engrais, la situation soit changée, on maintient, par routine, cet obstacle au progrès agricole. Toutefois une évolution très nette est en cours, et,

de plus en plus le fermier reste libre d'ensemencer comme il lui plaît.

Le fermage est généralement payé en argent ; dans le Levézou on le paie parfois partiellement en nature. En outre lorsque le propriétaire habite à proximité, le bail peut stipuler qu'il a droit à quelques *réserves* : du lait, des légumes, des fruits, en quantité fixée. Les semences sont fournies tantôt par l'un, tantôt par l'autre suivant les communes ; même variété en ce qui concerne le paiement des impôts et des assurances.

Mais, quelque précises que soient les clauses du fermage, elles ont donné lieu depuis 1908 et surtout depuis la guerre à de très graves difficultés au moment de l'exit. L'irritante *question des cheptels* s'est posée un peu partout où il y avait des fermiers, et avec plus d'acuité qu'ailleurs (113) dans la Châtaigneraie ; la jurisprudence, tâtonnante, et parfois contradictoire des tribunaux a surexcité les esprits au point de créer, certains soirs de sentence, une atmosphère d'émeute sur les marches du Palais de Justice d'Aurillac.

On sait comment elle se pose : l'inventaire d'entrée évalue le cheptel (mort et vif) soit d'après la quantité et le poids, soit d'après la quantité et valeur, soit d'après la valeur seule. Par exemple un troupeau de 10 bêtes à cornes peut être inscrit de trois façons différentes : dix bêtes à cornes de 1.000 kilos chacune ; dix bêtes à cornes de 1.000 francs pièce ; des bêtes à corne pour une valeur de 10.000 francs. Or, à l'inventaire de sortie, s'il y a excédent sur l'inventaire d'entrée le propriétaire paie la différence au fermier ; s'il y a déficit c'est le fermier qui doit payer cette somme. Lorsque l'inventaire est fait de la première manière (quantité et poids), il ne peut donner lieu qu'à des contestations sans importance : c'était, avant la guerre, *le cas le moins fréquent*. Presque toujours la notion de valeur figurait sur le contrat. Avant la guerre déjà, il y avait eu de petites difficultés ; à la suite d'effondrements du cours des bestiaux, bien des fermiers avaient dû verser de fortes sommes au propriétaire qui était alors le bénéficiaire de l'équivoque aussi étourdiment — ou trop volontairement — créée.

---

(113) J'entends par là plus d'acuité que dans le reste de la région que j'étudie. Dans le Cantal volcanique elle a été encore plus grave.

Mais la guerre a bouleversé complètement cette situation. La valeur vénale du bétail a augmenté dans des proportions telles (1 à 4, 5 et 6) que, le jour de l'inventaire de sortie le propriétaire a été mis en demeure de rembourser une somme pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers de francs. Lorsque le contrat portait à la fois quantité et valeur, le propriétaire put parfois s'en tirer : pas toujours, car certains tribunaux ont estimé que seule comptait la notation pécuniaire ; mais lorsque, — cas de beaucoup le plus fréquent — le contrat ne portait que la valeur, le propriétaire eut infailliblement tort. Alors il lui resta deux solutions : ou payer la somme dûe, ou laisser le fermier emporter le surplus du bétail et être obligé, si l'on voulait relouer le domaine de racheter un bétail équivalent : solutions identiques en pratique et qui, dans un très grand nombre de cas ont forcé le propriétaire à vendre sa terre pour pouvoir payer la somme dûe. Le fermier d'ailleurs s'est souvent empressé de l'acheter avec la somme qu'on venait de lui verser.

Aujourd'hui la période héroïque de la question des cheptels est passée ; la plupart des gens ainsi ruinés (114) s'y sont résignés et, devant cette expérience récente, on emploie à peu près uniquement l'estimation par poids.

Le métayage n'a pas donné lieu à des difficultés analogues, puisque le contrat entre propriétaire et exploitant est basé sur un partage des produits de la terre, généralement la moitié pour chacun, quelquefois un tiers seulement pour le métayage et deux tiers pour le propriétaire. Le propriétaire fournit tout : bétail, machines, engrais, semences, combustibles (pour les séchoirs à châtaignes). Le métayer doit vivre sur sa ferme : aussi pour beaucoup de produits (pommes de terre, par exemple) on commence par réserver la nourriture du métayer avant de procéder au partage ; de même le lait destiné à l'engraissement des veaux ou des agneaux ne compte pas dans le partage. Les porcs sont partagés avant la période d'engraissement et tenus ensuite séparément. Le jour du partage, pour éviter toute fraude,

(114) Au même titre et dans la même proportion que des rentiers. La terre n'est donc pas toujours un placement plus sûr que le papier.

TABLEAU 7. — Exemples de répartition des modes d'exploitation au milieu du XIXe siècle

Année	1852	1861	1861	1861	1861	1852
Région	Ségala du Quercy	Bassin houiller	Ségala Central	Levézou	Causses	Ségala Tarnais
Canton de	Saint-Céré (1)	Aubin	Naucelle	Vézins	Montbazens	Pampelonne
Propriétaires - exploitants directs	1025	2500	3943	723	1824	2210
Journaliers propriétaires	1450					1464
Maîtres-valets et régisseurs.....	0	0	0	15	0	4
Fermiers	5	4	0	0	9	3
Métayers	325	150	21	15	12	35

(1) Ce canton empiète sur la plaine de Saint-Céré

le métayer fait deux tas distincts des produits à répartir, et le propriétaire fait son choix.

Fermier et métayer, lorsqu'ils ont des quantités suffisantes de terre, emploient, comme les propriétaires, des domestiques, des estivandiers et même des parcéliers : dans ce dernier cas, le propriétaire prend le quart de la récolte, le métayer le quart et le parcélier la moitié.

B. L'évolution de la tenure

Etendue des propriétés. — Comment ont évolué ces différents modes de possession du sol ? Quelle est leur part actuelle ? C'est un des problèmes économiques les plus malaisés à résoudre à cause de l'absence de documents. En général il ne semble pas que le nombre des propriétaires se soit beaucoup accru. On n'assiste que peu, au cours du XIXe siècle, au morcellement des grands domaines. D'ailleurs, nous l'avons vu, la petite propriété est déjà répandue au XVIIIe siècle. Le nombre total des propriétaires pour le département de l'Aveyron est sensiblement ce qu'il était au milieu du XIXe siècle : 118.000 cotes foncières en 1844, 90.000 propriétaires aujourd'hui, chiffres que l'on estime correspondre à une même réalité , voire même à une légère diminution.

Mais si ce nombre est resté stationnaire, deux choses ont toutefois quelque peu changé : l'étendue des propriétés, le mode d'exploitation.

En 1840 dominent et s'étendent surtout les grandes et les très petites propriétés. Le département de l'Aveyron comptait alors (115) 56.675 cotes de moins de 5 francs, soit la moitié du total. Partout où nous trouvons des indications à ce sujet, nous trouvons en 1852 des journaliers-propriétaires en grand nombre, parfois la moitié, toujours au moins le tiers des exploitants (voir tableau 7) (116).

---

(115) Cons. Gén. Aveyron, 1845.
(116) Boscary, 160, p. 83 ; A. D. Lot, ssc ; A. D. Tarn, ssc.

Depuis, les petits propriétaires ont petit à petit arrondi leur lopin de sorte que domine aujourd'hui une petite propriété, encore peu étendue, mais suffisante pour les besoins de la famille. L'agrandissement s'est fait aux dépens des voisins, progressivement. La restriction des naissances dans les ménages aisés, conduit fatalement un jour à ne plus pouvoir cultiver la terre, si la propriété est un peu vaste ; on vend alors les parcelles les plus éloignées ; puis un jour il n'y a plus dans la famille qu'un fils ; il se fait notaire, médecin, instituteur, et, quittant le village n'y garde plus qu'un jardin qu'il reviendra cultiver à sa retraite, et il vend le reste. L'émigration se fait également sentir : dans ce cas il arrive que toute une propriété soit vendue : elle trouve immédiatement preneur parmi les voisins.

D'ailleurs les conditions sociales de l'agriculture poussent invinciblement vers le haut les classes inférieures de la population. Le rêve du fermier est d'acheter la terre ; dès qu'il le peut, le journalier se fait fermier ; le domestique ne se recrute plus que mal : il y a du travail, à la maison même pour tous les enfants et on perd l'habitude de les louer. Ainsi l'appel vers le haut se poursuit sans que le vide créé dans le bas soit compensé. Qu'un vaste bouleversement comme celui de la guerre survienne, et tous les désirs se réalisent. La question des cheptels a permis à de nombreux fermiers de devenir propriétaires, mais n'a été que l'accélération d'une évolution fatale. La période d'apparente prospérité agricole qui a suivi la guerre, alors que le prix de la terre suivait avec plus de retard que le prix des denrées la dévalorisation du franc a multiplié les achats en 1919 et 1920. Le mouvement de vente des terres qui avait été, pour l'Aveyron, de 20 millions de francs en 1912 fut de 90 millions en 1920. Il s'est ralenti depuis d'ailleurs, et actuellement, on ne peut pas encore dire que la situation soit stabilisée, mais c'est l'ancienne évolution d'avant 1914 qui reprend, le prix de la terre ayant fini par se mettre *à peu près* au cours normal.

Aujourd'hui, dans le Ségala propre, la très grande propriété est rare. Les domaines vraiment grands se comptent et sont connus. C'est Randan (250 hectares), la Mothe (Cne de Quins, 132 hectares), Cancerles (Cne de Goutrens, 110

hectares), Pradines (près Carcenac, 100 hectares). Je ne crois pas que sur le Ségala Central on en trouve 10 dépassant 100 hectares. Ces superficies sont largement dépassées dans le Ségala oriental, le Levézou, la Châtaigneraie, mais la valeur des domaines n'y est pas sensiblement plus grande. C'est même un des traits distinctifs du Ségala que l'absence des « Places », ces immenses exploitations du Causse Comtal.

Plus nombreux sont les domaines de 60 à 90 hectares, qui constituent à peu près partout le type de la grande propriété : mais on en trouve malgré tout rarement plus de 2 à 3 par commune et de nombreuses communes n'en ont pas du tout. Une propriété de 20 hectares dans le Ségala Central, de 30 dans la Châtaigneraie constitue le type, non pas moyen, mais normal : la propriété sur laquelle on n'a pas besoin de nombreux domestiques et qui cependant suffit à la subsistance de la famille. C'est donc l'idéal que recherche le paysan acquéreur de la terre. Il ne l'a pas encore complètement atteint : généralement la propriété est plus petite. Pour l'ensemble du département de l'Aveyron la moyenne est de 9 hectares 2/3 ; mais comme dans les régions de Vallon et de Rivière, plus riches, la propriété normale est souvent inférieure à 10 hectares, on peut estimer la moyenne du Ségala à 10-11 ; encore là dessus existent des propriétés infinitésimales, appartenant aux journaliers. la moyenne des exploitations véritables se tient vers 13 à 15 hectares. C'est un peu insuffisant : c'est pourquoi l'acquisition des terres se poursuit aujourd'hui.

Voici quelques exemples de répartition des terres pris dans des régions différentes :

Chataigneraie. — *Glénat :*	100 à 145	hect.,	9	propriét.
	50 à 100	—	8	—
	20 à 50	—	14	—
	10 à 20	—	9	—
	0 à 10	—	13	—

Bassins tertiaires. — *Montmurat :* Toutes les propriétés comprises entre 8 et 20 hectares.

Ségala Central. — *Lescure :*	70	hect.,	2	propriét.
	50	—	1	—
	30 à 50	—	6	—
	0 à 30	—	150	—

Ségala Tarnais. — *Valence :*	35 à 45	—	10	—
	0 à 35	—	300	—
Ségala Oriental.— *Ayssènes*	68	—	1	—
	20 à 35	—	5	—
	0 à 20	—	180	—

Mode de tenure. — Par contre, si le nombre total des propriétés n'a pas beaucoup varié, le mode de tenure a subi des modifications plus profondes : le faire-valoir indirect a été, pendant tout le XIXe siècle en décadence marquée. Le métayage est le plus touché. Dès 1850 il n'existe plus qu'en quantité très réduite, plus abondant cependant que le fermage. On le trouve surtout dans le Ségala du Quercy et le Ségala Tarnais. Depuis, la plupart de ces métayers ont disparu : les uns sont devenus fermiers, d'autres sont partis, d'autres ont acquis la qualité de propriétaire, Le métayage ne subsiste guère que dans quelques coins de Châtaigneraie où il s'applique de préférence aux moyennes propriétés, très exceptionnellement dans le Ségala Central, il est plus fréquent dans le S.O. du Ségala propre et surtout dans le Ségala Tarnais, seule région où il reste plus important que le fermage : pour 22 communes de cette région groupant environ 2.800 exploitations agricoles, on compte 8 maîtres-valets, 14 fermiers, 118 métayers. C'est encore, on le voit, un chiffre très faible : 1/23 de métayers, 1/200 de fermiers.

Le faire-valoir direct est la règle sur les petites propriétés ; le fermage, dont la part relative vis-à-vis du métayage s'est accrue, devient cependant de plus en plus rare sur les moyennes ; il subsiste encore un peu sur les grandes, mais on voit, plus qu'autrefois, les fils de grands propriétaires faire des études agronomiques et revenir ensuite diriger l'exploitation, aidés de maîtres-valets.

A Glénat (Châtaigneraie) toutes les propriétés de moins de 50 hectares sont exploitées directement ; parmi celles de 50 à 100 hectares, 4 sont exploitées directement, 2 par des fermiers, 2 par des métayers ; au-dessus de 100 hectares on ne trouve plus qu'un exploitant direct, 2 fermiers et, par contre 6 métayers : dans cet extrême nord de notre région on peut évaluer le faire-valoir indirect à 20 ou 30 p. 100 de l'exploitation totale. Nulle part ailleurs il n'atteint ce chif-

fre. A Vieillevie (Châtaigneraie méridionale) il n'y a qu'un fermier, à Montmurat (bassins tertiaires) on n'en trouve que 3. A Lescure (Ségala Central), pour 159 exploitants il n' y a que 5 fermiers ; 13 propriétaires emploient des domestiques ; les autres se contentent de la main-d'œuvre familiale. A Ayssènes il n'y a que deux fermiers. Dans la plus grande partie du Ségala Central le nombre de fermiers est minime.

Voilà à titre d'exemple les chiffres de quelques communes d'inégale importance.

	Régisseurs	Propriétaires-exploitants	Domestiques	Journaliers	Fermiers	Métayers
Cassagnes - Bégonhès	0	158	53	19	6	0
Manhac	0	110	37	3	3	3
Quins	1	332	134	12	8	1
Camboulazet	0	91	18	0	0	0

On voit que le rapport du nombre des domestiques à celui des propriétaires-cultivateurs oscille autour du 1/3, c'est-à-dire qu'en moyenne 2 propriétés sur 3 se passent de domestiques ; comme certaines grandes propriétés emploient 3 à 15 domestiques, le type normal de petite ou moyenne exploitation n'a pas de serviteurs. Quant au faire valoir indirect il ne dépasse pas 1/18 et descend jusqu'à 0.

Dans le Levézou, pays de larges espaces et de culture plus extensive, la proportion de fermiers et de domestiques augmente sans pour cela devenir prépondérante. A Vezins, sur 5 grands domaines, un est dirigé par un régisseur, un est tenu par un fermier. Les 3 autres sont exploités directement. A Pont de Salars le nombre de fermiers-métayers (10) monte à 1/10 de celui des propriétaires exploitants, (104) et celui des domestiques (47) presque à la moitié. Il faut y ajouter un régisseur.

Par contre lorsqu'on descend dans le Vallon et ses annexes économiques, vallée du Dourdou et certains fragments du Ségala du Nord, le fermier arrive à disparaître presque entièrement et le nombre des domestiques descend à 1/6 et même 1/15 de celui des exploitants.

	Régisseurs	Propriétaires exploitants	Domestiques	Journaliers	Fermiers	Métayers
Grandvabre	0	150	10	6	0	0

Noalhac	0	65	11	1	0	0
Nauviale	1	157	?	?	1	0
Valady	0	151	8	1	2	0

Tel est le résultat de l'évolution sociale au cours du XIXe et du XXe siècle : la disparition à peu près complète du faire-valoir indirect.

Les communaux. — L'appropriation collective n'a pas complètement disparu ; nous avons vu, au moment de la Révolution que les habitants en général s'étaient opposés au partage ; mais le communal, qui résista aux lois devait moins bien résister à la transformation agricole et sociale. Parfois il fut une terre d'expérience pour des essais agricoles, pour des replantations. Plus souvent la collectivité s'en désintéressa. La décadence du mouton a contribué à cet abandon.

La différence originelle entre indivis et communaux (117) est aujourd'hui oubliée, mais se traduit encore par le fait que certains des terrains dénommés communaux ne sont accessibles qu'aux habitants d'un hameau, tandis que d'autres sont de véritables terrains publics, ouverts à toute la commune. Devant cet abandon, la plupart d'entre eux ont été partagés ou vendus par la commune. Quelques uns se sont maintenus. Rarement ils conservent leur rôle de pâturage public. Parfois le premier venu peut s'y installer, le défricher, l'exploiter et même construire ; toute jouissance ininterrompue lui assure des droits que seule une cessation d'exploitation de 1 an ici, de 3 ans, ailleurs, peut faire cesser. Au bout de quelques années on en arrive à oublier que l'on est sur l'*ager publicus* et on considère que le travail a fait siens ces biens inoccupés. Le seul vestige de la possession collective est, parfois, le maintien d'un droit de vaine pâture sur les chaumes, après la récolte. Il arrive même que le « possesseur » d'un lambeau de communal l'aliène, le loue, le vende. Par endroits (Montsalvy, Combret) on a parfois attribué le communal aux habitants les plus besogneux et les plus méritants.

---

(117) Cf. Ch. I, I, 2 A.

Le morcellement et les parcelles. — Le communal n'est donc plus aujourd'hui qu'un souvenir dont le rôle dans l'économie du pays est assez faible. Le propriétaire ne compte plus que sur les terres lui appartenant réellement. Celles-ci restent encore assez morcelées. Ce serait une erreur de croire que ce morcellement date de la Révolution et du Code civil. Nous l'avons vu assez poussé dans les petites propriétés de l'ancien régime. Pendant tout le XIXe siècle, chaque fois qu'il en est question, c'est pour déplorer son existence, mais on ne signale pas d'aggravation. Je serais même porté à croire que, au moins à la fin du siècle, il y a eu tendance au regroupement : à Peyrusse le nombre de parcelles est descendu de 3.550 à 3.000 de 1820 à 1900 (118). On voit aujourd'hui tel grand domaine de 130 hectares n'être divisé qu'en 10 morceaux dont un de 41 hectares et 4 de plus de 10.

Deux choses sont certaines : le regroupement des parcelles, malgré les apparences, est absolument conforme, dans cette région, à l'évolution logique de la propriété ; sous nos yeux, aujourd'hui le regroupement s'effectue.

Dès l'Empire en effet, tout a été fait pour éluder les dispositions du code civil ; l'aîné est systématiquement avantagé pour lui permettre de garder intact le patrimoine familial. Les cadets reçoivent une somme en argent qui leur facilite l'installation à la ville. Les crises même qu'a subies la propriété depuis 1860, la baisse de la valeur de la terre ont facilité ce jeu d'héritages, puisque la part laissée à l'aîné apparaissait ainsi de valeur moindre. En outre chaque fois qu'un voisin met en vente sa propriété, chacun essaie d'acheter les parcelles contigues aux siennes. Si une haie marque la séparation, elle continue quelques temps à subsister, surtout s'il s'agit de prairies ; mais la simple clôture qui sépare les champs a vite fait de disparaître, confondant ainsi les parcelles. La culture mécanique engage en outre les gens à essayer de regrouper ; parfois on procède à des échanges volontaires, d'ailleurs encore assez rares.

Ces parcelles n'affectent pas de forme déterminée. Dans les *rivières* cependant on peut voir les champs régulière-

---

(118) Gleyrose, 94.

ment alignés en bandes perpendiculaires au cours d'eau. De même dans les rives convexes de fleuves, les parcelles divergent du centre (fig. 24). Ailleurs la forme du champ tend plutôt au polygone. Dans le Levézou où l'exploitation est très clairsemée, le champ cultivé apparaît au milieu de la bruyère, sans séparation, et il a une forme en général régulière. Ailleurs, dans les pays d'exploitation continue la parcelle s'adapte au relief: plus intéressantes que sa forme inconsistante, sont ses limites. Une ligne de faîte est toujours une limite et d'ailleurs très souvent une voie de passage ; une rupture de pente est également une limite ; lorsque la haie s'y installe (cas pas encore général, le bocage étant d'apparition récente), le glissement des terres, maintenues à l'amont, arrachées au pied de la haie, aggrave cette rupture. Dans les petites vallées la limite est très nette : de part et d'autre du cours d'eau, jusque sur les premières pentes, on trouve un pré dont la limite est parallèle au thalweg; au-dessus se trouvent des champs arables séparés par des limites perpendiculaires aux précédentes. Sur les flancs des vallées plus importantes, lorsque la pente n'est pas trop forte pour empêcher l'exploitation, les parcelles s'allongent longitudinalement. Et comme de nombreux chemins de chars sillonnent la pente obliquement, les parcelles qui s'inscrivent dans leur intervalle prennent un plan triangulaire (pl. IV). Il faut toutefois faire deux exceptions : sur les versants mis très récemment en valeur et restés jusqu'alors boisés les parcelles défrichées prennent la forme carrée et donnent au versant l'allure d'un damier ; dans certains pays de vignoble, aux pentes très fortes et où les terres sont soumises à un travail de glissement, les parcelles sont très allongées dans le sens de la pente, formant une série de bandes parallèles entre elles.

C. Les conditions des classes sociales (119).

Vie matérielle. — L'amélioration des conditions de production a eu son contre-coup dans la vie matérielle des habitants. Elle se traduit d'abord par une modification de

(119) Sources : 160 ; Enquêtes.

la nourriture : le pain blanc est aujourd'hui de règle. La viande de boucherie se consomme au moins une fois par semaine et, le reste du temps est remplacée par le porc. Le vin surtout coule abondamment ; malgré la présence de vignobles locaux, il en faut importer de fortes quantités du Midi, généralement des vins forts que l'on coupe d'eau. Maints travailleurs exigent par contrat leurs deux litres de vin par jour. Les repas sont au nombre de 3 en hiver (8, 12, 18 heures), de 4 en été (7-13-17-21) (120), de 5 pendant les gros travaux (7-11-13-17-21), ils sont d'ailleurs d'importance inégale. Celui de 11 heures n'est jamais qu'un casse-croûte ; suivant les régions le grand repas du soir est tantôt celui de 17 heures, tantôt celui du coucher.

Transformation également dans l'habillement, au moins des dimanches : les grands chapeaux et les blouses se font plus rares, même aux foires ; le costume du citadin envahit de plus en plus la campagne.

Salaires. — Enfin et surtout transformation dans la valeur des salaires. Le tableau numéro 8 résume leur évolution depuis 1840. Certainement aucune corporation urbaine à salaire fixe (ouvrier, employé ou fonctionnaire) n'a vu ses salaires s'élever dans cette proportion : 1 à 4 ou 5 de 1840 à 1910, 1 à 10 ou 12 de 1910 à 1928. Cette augmentation est très supérieure à celle des prix de détail. De plus tous les domestiques sont nourris et tous, sauf les journaliers, logés. Il faudrait donc ajouter à leur salaire une somme que pour 1928 on peut évaluer à 7 ou 8 francs par jour suivant le sexe et la saison pour la nourriture (121) à 200 fr. par an pour le logement (122), soit pour chacun environ 3.000 francs par an. On voit ainsi qu'un ouvrier agricole arrive à un salaire tout à fait raisonnable, même pour les

---

(120) Remarquer le décalage d'une heure, dû à la répugnance pour l'heure d'été.

(121) La somme de 10 francs donnée par le Journal Officiel du 20 janvier 1929 pour le département du Cantal paraît légèrement exagérée ; c'est le prix que prenaient en 1927 les hôteliers moyens d'Aurillac pour la pension complète (2 repas par jour comprenant soupe, 3 plats, fromage, dessert, pain et vin à discrétion) et ils y avaient naturellement leur bénéfice.

(122) C'est du moins le chiffre auquel se sont arrêtés les Conseils généraux. On ne voit pas sur quoi ils ont pu se fonder pour l'établir.

TABLEAU 8. — Salaire des ouvriers agricoles (Logement et nourriture non compris)

	1810	1840	1860	1870	1880	1900	1910	1918	1922	1928
1. *Domestiques permanents :*										
Maître-valet (couple)		270	300	400	400		700-1000		3500	7-12000
Régisseur (couple).....										10800
Bouvier.....		152	200	300		350	500		3000	4000-5200
Baïrat (valet de ferme).....		96	100		200		320		2000	3000-3500
Berger.....		128	200	150-200			450-600		3000	6200
Petit berger			40	40	40		200		1500	2000
Servante			100				300		1200	3000-4500
2. *Domestiques temporaires :*										
Estivandier (par mois)		16		30			80			750
Journalier (par jour)	1.26			2 50			2.50-5			10-30
Journalière (par jour)				1.25			0.75-1			14

catégories qui comportent le travail du ménage entier. C'est évidemment la loi de l'offre et de la demande, s'appliquant à une époque de forte émigration, qui a provoqué cette hausse des salaires. Il faut d'ailleurs noter qu'à ce taux, les salaires réalisent l'équilibre avec les salaires des professions urbaines, pour un travail qui, malgré tout, reste en général plus astreignant et moins agréable.

Mais les salariés, nous l'avons vu, constituent la classe la moins nombreuse. Quel est le sort des propriétaires ? Il faut ici distinguer deux choses : la valeur du capital engagé, la valeur du travail fourni.

Valeur des terres. — L'augmentation du prix des terres a été, dans l'ensemble, moins forte et moins continue que celle des salaires. En 1866 la terre moyenne du Ségala valait environ 1.500 francs, les prés 3.000 francs (123), les vignes 3.500. A cette date leur valeur se met à diminuer. Pour les domaines qui, pendant cette période ne procédèrent pas à des améliorations, elle baissa jusqu'à 50 p. 100 de 1880 à 1900 (124). A partir de 1900 la crise s'atténue et de 1900 à 1910 la propriété reprit la valeur qu'elle avait en 1866. Toutefois, dans la plupart des cas le prix de la terre subit une plus-value indépendante des crises de l'agriculture : chaulage, défrichements, dessèchement, en multipliant les rendements possibles accrurent sa valeur, d'une somme supérieure aux dépenses qu'avaient nécessitées ces améliorations. Ainsi de 1848 à 1868 le domaine de Bérals par une dépense de 21.000 francs voit sa valeur passer de 59.500 à 130.000 francs. Ce phénomène se remarqua surtout après l'ouverture de la ligne Carmaux-Rodez : un domaine acheté 50.000 francs en 1894 est revendu 120.000 en 1910 ; une petite terre achetée 350 francs en 1902 est revendue 7.000 en 1910 (125).

Le tableau suivant résume la situation à la veille de la guerre.

---

(123) Boscary, 160, p. 91-3.
(124) Gleyrose, 94.
(125) Athane, 71, et Boscary, 160.

	Terres de rivière	Rougier	Ségala du Rouergue	Ségala du Quercy	Châtaigneraie
Terres	1600	1600	1400	600	800
Prairies...	3800	3900	3000	1500	2000
Vignes	3800	4700	»	»	3000
Châtaigneraies ..	»	»	»	»	800
Landes	»	»	»	»	300

On remarque que la valeur des terres est en rapport non seulement avec la richesse du sol (comparer Ségala et Rougier) mais encore avec l'évolution agricole : les pays au nord du Lot où la transformation est à peine amorcée, gardent des valeurs très inférieures aux autres.

Si, à la fin de la guerre, on s'est beaucoup étonné de la montée de la valeur des terres, nous sommes bien forcés aujourd'hui, de convenir que cette augmentation est tout juste synchronique avec la dévalorisation de la monnaie, et reste inférieure aux indices de cherté de la vie : le coefficient 5 est à peu près la règle : les terres du Ségala par exemple valent 7.000 francs, les prairies de Châtaigneraie 10.000.

Ces prix sont parfois d'ailleurs dépassés. Tout dépend de la demande : dans les pays encore peu dépeuplés et où de nombreux paysans n'ont pas encore la quantité de terrain nécessaire pour vivre, on voit les prix monter presque fabuleusement. Les prairies surtout sont recherchées depuis que l'on tire de beaux profits de l'élevage. On a vu des prés atteindre le prix de 20 à 25.000 francs l'hectare.

Ces exemples isolés ne doivent pas entraîner une généralisation hâtive.

L'un dans l'autre, pour un domaine où la répartition des différents genres de terrains est normale, on peut compter 6.800 à 7.000 francs l'hectare. Cela fait, par rapport à 1866 une augmentation correspondant à un indice 5,08 alors que dans le même laps de temps la moyenne d'augmentation des salaires est de 43 ! Voilà donc une cause d'infériorité pour le propriétaire exploitant dès qu'il a besoin d'une main-d'œuvre salariée : ses charges augmentent six à huit fois plus vite que la valeur de son capital.

Le revenu de l'exploitation agricole. — Tire-t-il au moins de son capital un revenu normal ? Ici il faut bien prendre garde de ne pas confondre deux choses : l'intérêt

du capital et le paiement du travail. Le paysan, — ou ses ancêtres — a investi un capital pour l'achat et l'organisation d'une propriété. S'il avait converti ce capital en rentes d'état ou autres il en tirerait un intérêt, environ de 5 %, sans rien faire. Il serait donc normal: 1° que le propriétaire non exploitant touche ce même intérêt. 2° que le propriétaire exploitant touche d'abord cet intérêt, ensuite une somme supplémentaire représentant la valeur de son travail. Autrement dit dans une exploitation rurale directe, l'agriculteur est à la fois actionnaire et ouvrier.

Or nous constatons aujourd'hui que le taux des fermages équivaut, pour le propriétaire non exploitant à un intérêt très faible du capital investi. Normalement une ferme d'une valeur de 400.000 francs, cheptel compris est louée 12.000 francs par an, c'est-à-dire environ 3 %, taux très inférieur à celui des placements ordinaires. Encore le propriétaire doit-il payer impôts et assurances. Mais même le propriétaire exploitant ne rentre pas dans ses charges. En 1913 on estime le bénéfice net du cultivateur à environ 40 fr. par hectare. Cela fait, pour une propriété de 30 hectares, 12.000 francs. Cette propriété vaut alors 40.000 francs (126) En 1922, à propos du concours pour la prime régionale d'agriculture, un très grand propriétaire (127) candidat à cette prime, exposait en détail le fonctionnement de sa ferme, ses recettes, ses dépenses. Tous frais payés, y compris impôts et assurances, il calculait, avec documents à l'appui, que son domaine qui valait 800.000 francs lui en rapportait 40.000. Bénéfice en apparence raisonnable, en réalité insuffisant : si nous considérons d'après l'exemple précédent, que 3 % là-dessus représentent l'intérêt du capital, il reste 2 % soit 16.000 francs pour rémunérer le travail, chiffre évidemment faible pour la direction d'une semblable entreprise. D'autre part, si cet exploitant avait placé son argent, il en retirerait les mêmes 40.000 francs sans rien faire. La rémunération de son travail se chiffre donc par 0.

En est-il de même d'exploitants plus petits ? Prenons le

---

(126) En apparence ce cas est semblable au précédent ; mais l'exploitant a vécu en grande partie sur sa ferme. Le travail a donc exactement comme valeur, la nourriture de la famille.

(127) 164.

cas le plus favorable, une propriété exploitée par la famille seule. Par exemple je relève dans les mêmes rapports de 1922 le cas de ce domaine de 27 hectares dont nous avons précédemment analysé la superficie. J'applique les valeurs actuelles aux différentes recettes et dépenses qu'il signale. 5 personnes y travaillent.

Valeur du capital engagé:

Domaine, 27 hectares à 7.000 francs		169.000 fr.
Cheptel vif : 2 chevaux	3.500 »	
— 4 bœufs, ...	8.000 »	
— 12 vaches	18.000 »	
— 2 truies	1.000 »	30.500 »
Matériel, 500 francs par hectare		13.500 »
Total		243.000 »

Dépenses annuelles:

Impôts, assurances, cotisations syndicales, engrais, amendements	2.700 »

Recettes:

Vente de 12 porcs gras	12.600 »
— 10 veaux	9.000 »
— 1 paire de bœufs	5.000 »
— 2.000 kilos de blé	3.000 »
— 5.000 kilos de Pommes de terre	3.000 »
Total	34.600 »

Par conséquent, le bilan annuel se solde de la façon suivante :

1° *Avec un intérêt de 5 %:*

Intérêt du capital et dépenses annuelles	14.650
Recettes...	34.600
Net	20.050

2° *Avec un intérêt de 3 %.*

Intérêt du capital et dépenses annuelles	9.790
Recettes	34.600
Net...	24.810

Le travail de chaque personne est donc représenté ou bien par 20.000 : 5, si l'on compare à un revenu des valeurs mobilières, soit 4.000 francs, ou bien par 24.810 : 5 = 4.962

si l'on compare aux propriétaires non exploitants (128). Mais c'est le cas le plus favorable. On remarque que le chiffre de 4.000 fr est inférieur au salaire annuel d'un bouvier ou d'un berger, et à peine supérieur à celui des valets de ferme les moins bien payés. Si on est obligé, dans le cas présent, de remplacer un des fils par un bouvier à 5.000 francs par an, le gain des autres est diminué d'autant ; en outre les impôts sont plus forts (moins de déduction pour charges de famille). Il est naturellement impossible de garantir l'exactitude absolue de ces chiffres mais ils concordent exactement avec les faits révélés par les enquêtes. Vous entendez dire couramment que le salaire des domestiques est supérieur à la valeur du travail ; entendez par là à ce que rapporterait le même travail au patron. Et ainsi on comprend des cas à première vue déconcertants, et qui, hier encore exceptionnels tendent à se généraliser : je pourrais citer un petit propriétaire notamment qui aime mieux louer son bien à prix d'argent 3.000 francs, plutôt que de l'exploiter et s'engage ailleurs comme maître-valet à 12.000 fr. par an. Total : 15.000 fr., logé et nourri (avec sa femme). En appliquant nos calculs précédents à son cas, nos voyons qu'en exploitant lui-même sa ferme, il en tirerait 5.000 fr., 6.000 au maximum !

Conclusion. — Ainsi s'éclairent la question sociale agraire et la question de l'émigration. Que l'on ne s'étonne plus désormais de voir l'héritier d'une riche propriété aller poinçonner des tickets de métro et loger dans un taudis à Belleville ! Au moins il y gagne un salaire à peu près en rapport avec son travail. Il ne faut pas se dissimuler la gravité de la question. D'autres trouveront des remèdes. Qu'il nous suffise de conclure, sans avoir la prétention de prophétiser, par les quelques remarques qui suivent :

La situation est paradoxale d'une industrie, — car une entreprise agricole est une véritable industrie — où l'exten-

---

(128) Au Conseil général de l'Aveyron, en 1929, le Docteur Cannac, lui-même propriétaire exploitant et spécialiste de questions agricoles évalue à 300 fr. par hectare la rente nette du sol. Dans l'exemple ci-dessus, cela nous donnerait 8.100 francs, chiffre inférieur à celui que nous calculons. Mais il se base probablement sur le revenu d'une grande propriété où la main-d'œuvre salariée est plus nombreuse.

sion des affaires diminue le bénéfice du chef de l'entreprise. Réduire les salaires, il n'y faut point songer ; ils sont inéluctablement fixés par la pénurie de bras et d'ailleurs cette réduction serait inefficace pour améliorer le sort du petit exploitant.

Vendre plus cher les produits agricoles ? Mais alors cela entraînera une augmentation des salaires urbains, donc une augmentation de prix des objets manufacturés, une augmentation des impôts et par suite une aggravation des charges générales de la propriété. C'est proprement le cercle vicieux. Alors ? Des palliatifs peuvent être trouvés : une diminution des frais de transport faciliterait singulièrement l'accroissement des rendements (les cas analysés sont à proximité du chemin de fer et sont donc favorisés sous ce rapport) ; il est tout à fait regrettable que l'on ne puisse songer à l'étude de nouvelles voies ferrées. Toute augmentation du prix des transports est, dans cette région, un non-sens. Une taxe sur l'essence peut avoir les plus fâcheuses répercussions non seulement économiques, mais, on n'y prend pas assez garde, sociales.

Il semble surtout qu'une meilleure organisation du commerce pourrait être mise sur pied. Le jour où le veau que l'éleveur a vendu 7 fr. le kilo reviendra à moins de 18 au consommateur, le jour où la livre de prunes vendue 2 fr. à Paris rapportera plus de 0 fr. 20 au producteur, un grand pas sera fait pour résoudre cette question, et nous pourrons échapper à l'angoissant dilemme qui nous menace.

Mais, si on tarde trop, la campagne se sera vidée de ses derniers habitants et la lande, triomphalement, aura reconquis les champs où poussa le blé.

CHAPITRE IV

Population

Sources. — L'étude des phénomènes démographiques et de leur évolution peut s'appuyer sur des documents plus nombreux et généralement plus précis que ceux concernant l'agriculture ou l'industrie. Toutefois, les périodes antérieures à 1815 sont mal connues. Pour notre région cependant nous disposons de deux documents de première importance. Il s'agit d'abord d'un recensement des feux datant de l'année 1341 (1). Sans doute son utilisation se heurte-t-elle à des difficultés, sans doute ignorons-nous la circonscription de chaque lieu habité mentionné ; en outre, le dénombrement ne porte que sur la province du Rouergue. Il n'en constitue pas moins un document précieux, étant donné le nombre de lieux qu'il mentionne. Si nous ne pouvons savoir exactement quelle population moyenne représente un feu au XIVe siècle, la carte qu'il est permis d'en tirer offre une valeur relative, montrant l'état de peuplement des diverses régions (2).

Deuxième document : l'enquête de 1771 (3), que nous avons déjà eu l'occasion de signaler au point de vue agricole. Elle donne, pour chaque paroisse, le nombre total d'habitants, la population agglomérée au chef-lieu de la paroisse, le nombre de hameaux et écarts, la population éparse, le nombre de pauvres, et celui des mendiants. Certains prêtres ont même poussé la conscience jusqu'à donner la liste complète des écarts, avec leur population. Mieux placés que quiconque dans un pays de foi uniquement catholique, pour connaître l'ensemble de la population, ayant d'ailleurs des paroisses peu étendues, on peut avoir une confiance à peu près entière dans leurs affirmations. Deux ombres au tableau : d'une part, l'enquête ne porte que sur le diocèse de Rodez. Elle laisse donc de côté, non seulement les parties dépendant des diocèses de Saint-Flour, Cahors, Albi, mais encore le diocèse de Vabre (près Saint-Affrique), lié par union personnelle à celui de Rodez, mais ayant gardé son autonomie, et d'où dépendaient certaines

(1) [201].

(2) Son utilisation s'est heurtée toutefois à quelques obstacles. Des paroisses ont dû être groupées, car on constate l'absence de certaines d'entre-elles sur le document, généralement situées à côté d'autres paroisses dont le chiffre de population est au contraire trop fort. Sur la carte nous avons opéré le dédoublement nécessaire, mais certains chiffres manifestement trop forts ou trop faibles n'ont pas pu être expliqués. De là les anomalies apparentes que comporte la carte.

(3) Publiée par Lempereur [54].

parties du Levézou et tout le Ségala méridional (4). Certains prêtres d'autre part, n'ont pas donné le nombre d'habitants, mais celui des communiants. Ce pourrait être fâcheux si le protestantisme et le judaïsme avaient été importants mais en l'absence de ces deux religions ce chiffre partiel nous permet de reconstituer le chiffre total ; parfois en effet, les prêtres ont donné à la fois le chiffre des communiants et celui de la population totale et, dans ce cas, le rapport se tient à peu près invariablement aux environs de 3/5.

Pour les régions dépendant du département du Lot nous avons des indications pour 1684 dans les tableaux de dîmes (5) mais il ne s'agit que de *feux* et non de population globale. Par contre au XVIIIe siècle nous avons pour les mêmes communes des chiffres parallèles de *feux* et *habitants* (6), donnant le coefficient 5 ½ en moyenne que j'ai donc adopté pour les cas où nous n'avons dans les documents que des chiffres de feux (pour le XVIIIe siècle).

Le recensement de 1709 ne fournit que des résultats incohérents pour la généralité de Montauban (départements actuels du Lot, Tarn-et-Garonne, Aveyron). Il ne donne en effet qu'un feu fiscal, divisé en 100 « belugues », et il ne faut pas longtemps pour s'apercevoir qu'il n'y a aucune espèce de rapport entre « ce feu» et le nombre de ménages présents (7). Par contre les chiffres sont assez dignes de foi pour les généralités de Clermont et de Toulouse. Nous pouvons les confirmer dans celle de Clermont, par les premiers rôles de capitation établis, semble-t-il avec assez de soin et indiquant tous les ménages, — y compris les privilégiés. Les écarts entre ces registres et le dénombrement de 1709 n'atteignent pas 1/10. Quant aux chiffres du Ségala Tarnais ils sont confirmés par un recensement par tête datant de 1711 et effectué par les soins de l'évêché (8).

Dans le courant du XVIIIe siècle, nous pouvons donc, grâce à ces divers documents avoir quelques indications sur l'effectif de la population. En outre les registres d'impôts, les cadastres, nous permettent de serrer d'assez près le groupement et les professions.

Comme partout, la Révolution est marquée, au point de vue de l'étude démographique par des initiatives plus nombreuses que méthodiques. Les divers recensements, même distants de peu de mois, se confirment peu mutuellement. En outre les vicissitudes des circonscriptions territoriales (communes, cantons et districts) rendent difficile la comparaison. A partir de la Restauration on dispose d'éléments plus nombreux et plus sûrs. Des statistiques décennales, puis quinquennales, dont les résultats principaux sont publiés constituent une base solide. On sait qu'ils donnent les renseignements suivants : population totale, population municipale, population

---

(4) En outre il manque quelques paroisses notamment Rieupeyroux. Cette lacune peut être partiellement comblée grâce à A. N. K. 1167. Il se trouve que la lacune du Ségala méridional ne peut être comblée par l'examen des registres de tailles, tous ceux du Ségala méridionnal manquent aux archives de Rodez par un bizarre hasard, — les documents portés à l'inventaire sommaire pour cette région avec les registres de tailles des autres paroisses ne comportent en réalité que le rôle supplémentaire pour la capitation exceptionnelle prélevée sur les privilégiés pour les 6 derniers mois de 1789.

(5) A. D. Lot. F. 84.

(6) A. D. Lot, C. 959 et 960.

(7) Exemple: Pour Rodez on indique 48 feux, 70 belugues, il devait compter alors environ 5.000 habitants. Pour Mur-de-Barrez qui pouvait en avoir tout au plus 12 à 1.500 on porte : 77 feux, 94 belugues, etc....

(8) 76 bis.

agglomérée. Une seule réserve : dans les dénombrements antérieurs à 1891 on n'avait pas précisé : population agglomérée *au chef-lieu de la commune* comme cela fut fait à partir de cette date. Aussi le mot *population agglomérée* a-t-il été compris tantôt : agglomérée au chef-lieu, tantôt, agglomérée en villages, par opposition aux maisons isolées. Les chiffres donnés par cette colonne ne sont donc pas toujours utilisables. Mais la publication des chiffres de la population globale et agglomérée ne peut dispenser de la consultation des minutes, conservées dans les préfectures. Ces pièces, d'ailleurs peu maniables, peuvent donner, lorsqu'elles sont correctement dressées, les renseignements suivants tous de premier ordre pour le géographe : le nombre de maisons, de ménages et d'habitants par *lieu habité* ou, dans les villes, par rues ; les *professions*, avec, pour les ouvriers, indication de l'employeur ; les nationalités ; en outre on ne se contente généralement pas de notions vagues comme : laboureur ou agriculteur, souvent on précise : propriétaire, fermier, métayer. Mais la valeur de ces documents dépend de celui qui les a dressés. Trop souvent, au lieu de distinguer hameau par hameau, le recenseur a groupé les lieux habités en quartiers ou sections et les écarts ne sont même pas toujours énumérés dans l'état récapitulatif de la dernière page (9) ; il lui est arrivé de négliger les indications relatives au travail ou au patron. Parfois les maisons inhabitées ont été comptées — comme il parait logique — d'autres fois elles ont été laissées de côté. D'ailleurs il est difficile de décider si une maison délabrée, si une maison servant pour les vacances, doivent entrer en ligne de compte, si un seul foyer divisé en deux corps de logis doit compter deux fois. Pour que ces pièces puissent être la mine de renseignements qu'elles pourraient et qu'elles devraient être, des instructions officielles très précises sur leur confection seraient nécessaires.

Il y a enfin un genre de documents fort importants et dont la valeur échappe complètement à ses détenteurs : les états annuels — ou semestriels suivant les départements — de mariages, naissances et décès *par communes* : pièces intéressantes non seulement pour les phénomènes purement démographiques, mais en outre seules pièces permettant par comparaison avec les états quinquennaux, l'étude numérique de l'émigration et de l'immigration. Or la plupart du temps, une fois établi le chiffre global de mariages, naissances et décès pour le département, les états par communes sont détruits ou égarés. Dans les Archives du Tarn, ils sont systématiquement détruits « faute de place ». Dans les autres départements intéressés, une infime partie seulement a été versée par les Préfectures aux Archives.

Les Cartes. — Les cartes de densité ont été dressées par communes (carte 39 à 42). Toutefois sur la carte de 1926 les espaces tout à fait inhabités ont été distraits et laissés en blanc : tels les cams de Bramarie (centre de la Châtaigneraie) et les gorges du Viaur. Lorsqu'une commune empiète sur deux régions de densité nettement différente, la densité a été calculée pour chacune des régions. Exemple : Arpajon (plaine d'Aurillac et Châtaigneraie) ; Salles-la-Source (Causse d'Onet, Vallon, Causse Comtal) ; Junhac (Châtaigneraie et Veinazès). En outre les agglomérations de plus

(9) L'examen de la carte d'Etat-Major dans une région de peuplement dispersé ne peut remplacer cette énumération. La carte, en effet : 1° ne nomme pas tous les lieux habités (faute de place) ; 2° n'indique pas des habitations éparses de construction récente ; 3° laisse subsister des maisons, écarts, hameaux et même des villages abandonnés ; 4° ne distingue pas le village habité d'un groupe de granges, d'une agglomération déserte.

de 800 habitants (type normal de la petite ville) ont été distraites avant d'effectuer les moyennes.

Pour ne pas distinguer sur la carte des communes de densité analogue et ne pas confondre ensemble des groupes de communes de densité très diverse, la répartition des signes conventionnels de la carte s'est faite de la façon suivante. Des chiffres de 0 à 100 ont été écrits l'un au-dessous de l'autre sur une feuille de papier. On a marqué un petit trait vertical pour chaque commune, en face du chiffre de densité correspondant. Ainsi les densités les plus nombreuses apparaissent de 12 à 15, de 19 à 25, de 30 à 40, et de 45 à 56. Par contre les chiffres 16-17, 26-27, 42-43, 58, sont des minima indiscutables. La répartition logique des signes conventionnels consiste donc naturellement à grouper ensemble les communes dont la densité est placée entre deux minima. Le même travail aurait donné des résultats différents pour les autres dates, mais on a jugé préférable d'appliquer à toutes les cartes la légende de la carte de 1926 pour faciliter les comparaisons.

1. Les phénomènes démographiques

A. — *L'effectif et la densité*

Origines. — Les Ségalas sont peuplés, au moins depuis les temps néolithiques, malgré la couverture de forêts et le sol peu fertile — ou peut-être à cause de la couverture de forêts (10). On a trouvé des menhirs, des dolmens, des tumuli à peu près dans toute la région ; s'ils sont moins denses — beaucoup moins denses — que sur les Causses voisins (dans la seule commune de Salles-la-Source on trouve autant de restes mégalithiques que dans l'ensemble du Ségala), ils existent à peu près partout ; aussi bien dans les terrains ravinés du Ségala méridional (où l'on a exhumé les fameux menhirs-statues) que sur les plateaux uniformes du Levézou, dans le Ségala Central comme dans celui du Nord. Cependant ces trouvailles ont été généralement faites sur les plateaux et non dans les vallées.

De l'époque romaine, également datent un grand nombre d'objets trouvés dans les fouilles. Enfin les cartulaires d'abbayes signalent une quantité assez considérable de lieux groupés en circonscriptions bien définies. Vers le IXe siècle, notre région est entièrement peuplée et habitée, mais sans

(10) Boisse 198 bis.

TABLEAU 9. — Population (Effectif)

	1341 ?	XVIII• s.	1841	1861	1881	1891	1901	1911	1921	1926
Ségala du Quercy		23.134	27.289	28 609	28.206	26.900	25.302	21.457	19.158	18.454
Châtaigneraie		30.802	35.427	33.276	33.326	31.666	30 058	28.767	25.945	25.720
Bassins tertiaires		8.899	11.751	10.821	11.174	10.867	10.600	9.385	8 318	8.139
Bassin houiller	3.952	7.747	12.820	24 525	30.974	30 663	35.879	39.731	39.262	38.863
Bassins permiens	5.512	9.663	12.715	13.439	13.680	12.963	11.916	11 305	10.369	11.069
Causses	5.444	9 029	11.253	10.565	11.914	11.661	9 781	10.392	9.611	9.221
Ségala du Nord	6.604	15.399	19.968	19.281	20.206	18.119	16.943	15.510	13.778	13.559
Ségala Central	44.360	63.162	91.817	92.664	100.614	100.260	97.290	92.049	82.825	80.538
Ségala Oriental	7.436	10.375	11.457	11.330	13.324	13.819	12 562	13.894	11.206	11.722
Ségala Méridional	4.412		13.775	12.068	11.106	10.368	10.040	9.350	8.008	7.619
Ségala Tarnais		23.965 ?		44.000	44.199	38.398	35.119	34.528	31.305	29.430
Levézou	10.622		16.435	17.676	15.945	16.367	15.145	14.849	13.343	12.950
Total				318.314	333.668	321.451	310.635	301.217	273.128	266.784

que l'on puisse reconstituer les étapes de ce peuplement (11) A plus forte raison est-il impossible d'en chiffrer l'effectif ou la densité.

XIVe siècle. — La carte de densité du XIVe siècle (carte 39) est le premier document qui nous fournisse des données sinon entièrement sûres, du moins approximatives. La densité moyenne de la région se révèle en somme assez faible : environ 5 feux au kilomètre carré, soit, suivant le chiffre que l'on adopte pour la valeur du feu : 15 à 30 habitants au km² Les variations entre localités sont à peu près normales : de 1 à 10 entre paroisses les moins et les plus peuplées. Si la carte obtenue n'est pas exactement superposable à des cartes plus récentes, elle présente cependant une certaine cohérence. Il y a au Nord-Est une zone de très faible peuplement ; moins de 3 feux au km² correspondant au territoire de la Forêt des Palanges, à la lisière N. et N.O. du Levézou. D'autres régions peu habitées se trouvent dans le Ségala Central et dans le sud du Ségala oriental (Villefranche-de-Panat, Lestrade-Brousse, la Selve-Rullac). Toutes les paroisses qui les composent sont assez élevées (7 à 900 mètres), assez boisées et à l'écart des grands courants de circulation. Presque tout le reste du pays est occupé par une population légèrement plus dense mais encore rare : 3 à 5 feux au km², soit 10 à 30 habitants. Le Levézou, la région de Rodez, de larges espaces du Ségala occidental, à peu près tout le Ségala du Nord rentrent dans cette catégorie. Le Levézou, malgré son attitude, ne se distingue donc pas de la région de Rodez. Sans doute, cette densité analogue de la population doit correspondre à une égale densité de l'exploitation. Enfin il existe quelques bandes de population plus serrée : les plaines du centre, les bassins permiens

(11) Le procédé consistant à retracer l'histoire de l'occupation du sol, par la toponomastique, procédé préconisé par exemple par C. Jullian (*Rev. Et. Anc.* 1926) se heurte à des difficultés. Un très grand nombre de lieux cités par les chartes sont désignés sous plusieurs noms, séparés par la conjonction *sive*, qui ont une signification différente, et révèlent un apport ethnique différent. Nous devons donc supposer que beaucoup de lieux ont changé de nom à une époque quelconque et dans ce cas leur étude n'a plus le même intérêt. En outre il faut bien reconnaître que la part d'hypothèses difficilement vérifiables est, en ce domaine, plus forte qu'en tout autre.

de Villecomtal et de Marcillac-Valady, le bassin houiller, le bassin tertiaire d'Asprières, les rives du Lot de Grand-Vabre à Capdenac, puis au Sud, les bords du Tarn et le Ségala méridional. Sur le Ségala même il y a des îlots un peu

plus peuplés : ils correspondent soit à des terrains plus légers, plus faciles à travailler (les granites de Maleville ou de Morlhon) soit à des paroisses où existent plusieurs grosses agglomérations, fondées sans doute dans une intention militaire et qui ont servi de point d'attache à la population : Calmont (avec sur le territoire même de sa paroisse les gros hameaux de Magrin et de Ceignac), Sauveterre, Cassagnes-Begonhès. En somme cette carte de 1341, témoigne d'un état de choses encore primitif, peu évolué, où la nature et les possibilités d'exploitation impriment les caractères dominants, mais déjà par ses créations de bourgs, l'homme a porté une première atteinte à la densité naturelle de la population.

XVIIIe siècle (fig. 40). — Franchissons quelques siècles et nous arrivons à la veille de la Révolution française. Sans que l'on puisse suivre les détails de l'évolution, nous constatons que la population, dans l'ensemble, s'est accrue. On peut l'évaluer, pour l'ensemble de la région à environ 240.000 habitants, soit une densité de 38 à 40 habitants au km². Densité encore faible en apparence, mais qui se révèle au contraire comme extraordinairement forte si on la compare à la densité actuelle (12) et si l'on met en parallèle les moyens de culture et la situation agricole des deux époques ! Cette seule constatation, la quasi-égalité de densité en 1789 et en 1926 contribue à nous expliquer le nombre de pauvres et de mendiants que nous avons précédemment signalés au XVIIIe siècle.

Mais, si l'ensemble de la population a augmenté, cette augmentation n'a pas également porté sur les différentes régions. En apparence, les différences se sont atténuées. Entre le chiffre de densité le plus bas (Auriac-Lagast 13) et chiffre le plus haut (Cuzac 99), la différence n'est plus que de 1 à 7,6. Et cependant l'individualité des diverses régions est mieux marquée. En gros, nous avons au centre une zone de forte densité (plus de 44 et souvent plus de 50 h. au km²) correspondant aux vallées du Lot, du Célé, aux bassins tertiaires, houiller et permien. Ce maximum déjà mar-

(12) Egalité complète si l'on fait abstraction du bassin houiller.

qué en 1341 s'est amplifié depuis. Le sillon houiller, le sud de la Châtaigneraie ont une densité analogue. De part et d'autre, existent des régions moyennement ou faiblement

peuplées ; au nord si la Châtaigneraie dépasse dans l'ensemble 30 habitants au km², son centre est très peu peuplé. Comme dans le Ségala du Quercy la densité se tient autour de 20-25 seulement : la lande et la châtaigneraie y couvrent encore la plus grande partie du sol. Au Sud le Levézou et une partie du Ségala Oriental restent à demi-déserts. Depuis le XIVe siècle, ils se sont différenciés du Ségala

Central ; par contre ils ne se distinguent plus des Palanges qui ont fini par se peupler. Dans le Ségala Central dominent des densités de 30 à 40, mais il y a encore des coins peu peuplés et par contre certaines paroisses, notamment le long du Viaur, atteignent près de 60 au km². Bref, la carte du XVIIIe siècle nous montre encore un peuplement mêlé dont les grandes lignes s'expliquent encore par les facteurs géographiques, mais dont le détail devient plus difficile à analyser.

XIXe siècle. — Le XIXe siècle se divise en deux périodes bien distinctes (voir tableau 9 et 10, fig. 44) : jusqu'au recensement de 1881 inclus, accroissement lent et régulier; depuis 1881 décroissance régulière et assez marquée.

La date de 1881 n'est d'ailleurs pas la même pour toute la région. L'année de peuplement maximum est 1876 pour le Ségala du Quercy, les bassins tertiaires, les bassins permiens, le Ségala Tarnais ; elle remonte même à 1861 pour le Levézou ; enfin pour le Ségala méridional on constate une diminution continue et d'une régularité déconcertante dès 1841. Par ailleurs, une soixantaine de communes rurales enregistrent une très légère augmentation en 1886. Cinq ont leur maximum en 1891 (La Capelle-Pinet. Belcastel, Bouillac, Druelle, Ledergues) 1 en 1896 (Alban).

En 1881 (fig. 41) les Ségalas comptent 332.000 habitants. L'augmentation depuis 1789 est d'environ 39 %. La densité moyenne est de 52. La carte 41 montre que cet accroissement est à peu près général. Il n'y a plus une seule commune où la densité de population soit inférieure à 17 h. (La Capelle-en-Vézie : 17). Presque partout même, ont disparu les densités inférieures à 27. Seule reste peu peuplée une étroite lisière sur les marches boisées du Quercy et de l'Auvergne (de Calviac à la Bastide du Haut-Mont), la zone centrale de la Châtaigneraie (Cams de Bramarie) et certains fragments du Levézou. Mais, même pour celui-ci les densités dépassent toujours 21 et plusieurs communes, tant sur les lisières qu'au centre, dépassent 30.

Tout l'Ouest est conquis par les fortes densités : la lisière des Causses du Quercy, les massifs granitiques, la plus grande partie du Ségala Tarnais ont des densités supérieures à 45 et souvent à 60. Le bassin houiller jusque là con-

fondu avec les autres bassins se distingue par des densités supérieures à 100. Enfin le trait le plus remarquable est peut-être la zone de densité moyenne (43 à 58) qui traverse

en biais le Ségala Central de Rodez à Pampelonne, entre deux régions légèrement moins peuplées, en relation évidente avec la route Rodez-Carmaux, qui, avant le chemin de fer de même itinéraire a été la grande voie de pénétration des perfectionnements agricoles.

En 1881, par conséquent, l'emprise de l'homme sur la nature est très sensible. Les régions améliorées du Ségala ont atteint la densité des régions plus fertiles des bassins ; le tracé des grandes routes agit sur le peuplement ; l'indus-

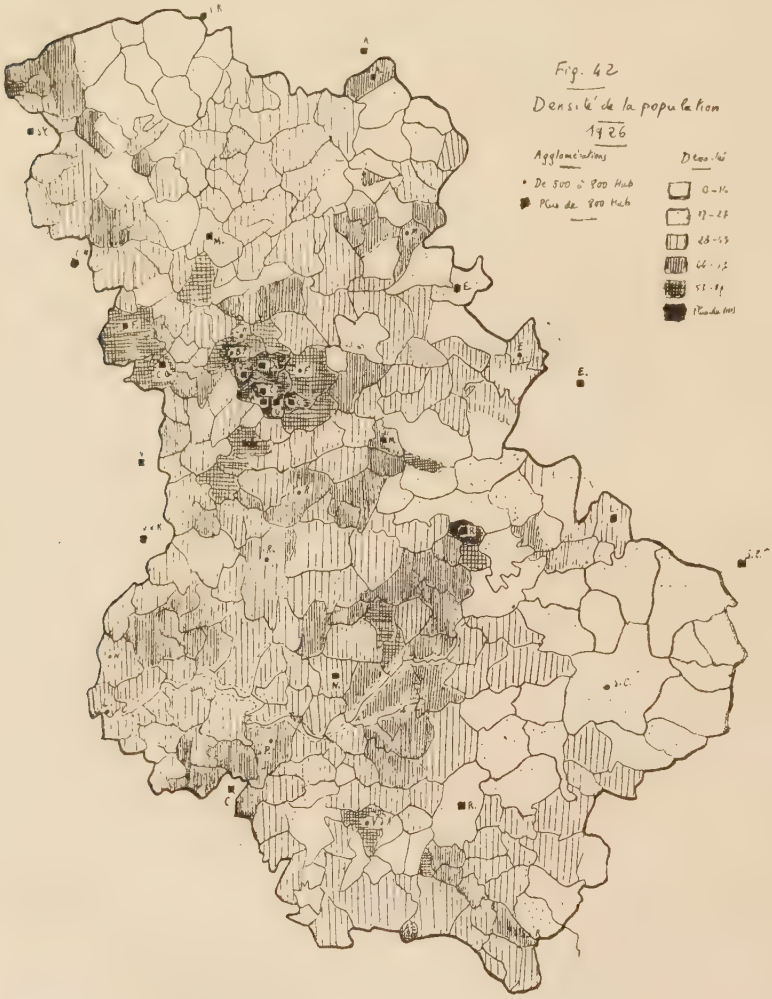

trie transforme la densité naturelle de certaines régions. Le déterminisme naturel n'a pas disparu, mais ses effets se confondent avec ceux dus à l'action de l'homme.

La dépopulation. — Depuis, ces chiffres n'ont plus jamais été atteints. Seul le bassin houiller a vu sa population

TABLEAU 10. — Densité de la population

	1341 ?	XVIIIe s	1841	1861	1881	1891	1901	1911	1921	1926
Ségala du Quercy		39	48	49	48	46	43	37	33	31
Châtaigneraie		31	37	34	36	33	32	29	27	27
Bassins tertiaires		57	76	70	70	68	67	60	53	53
Bassin houiller	29	57	90	180	230	228	270	298	291	288
Bassin permien	29	38	50	52	54	50	47	44	39	43
Causses	23	38	48	45	53	49	41	44	40	41
Ségala du Nord	18	41	57	56	57	50	46	42	38	37
Ségala Central	26	38	55	56	60	60	58	56	50	49
Ségala Oriental	20	28	31	30	37	38	33	38	30	33
Ségala Méridional	16		50	44	40	37	36	34	29	28
Ségala Tarnais				54	56	48	44	43	39	36
Levézou	14		24	26	23	25	22	21	19	19
Densité moyenne				49	52	51	48	46	42	41

s'accroître jusqu'en 1911. Partout ailleurs a sévi la dépopulation. Celle-ci a atteint par période décennale les chiffres suivants :

1881-1891 : 3.7 % ;
1891-1901 : 3,1 %.
1901-1911 : 3,2 % ;
1911-1921 : 8 % ;
1921-1926 : 2,6 %.

Au total, de 1881 à 1926, la perte est montée à 20 % et le dépeuplement a repris après la guerre à un taux plus rapide qu'auparavant. Mais elle est assez inégalement répartie (carte n° 43). Elle varie de 0 à 50 %. Certaines communes sont en très légère augmentation : abstraction faite des villes (Rodez, Capdenac), des centres industriels (Aubin et ses environs), ce sont toutes des communes qui pour une raison ou une autre, profitent largement de l'amélioration agricole. Le fait le plus remarquable que souligne la carte n'est-il pas l'accroissement des communes de Luc, Calmont, Vors, Carcenac et Naucelle ? On pourrait objecter que Naucelle est un centre semi-urbain, et ne doit qu'à cela le maintien de sa prospérité. Objection non fondée, car tous les autres centres analogues, Rignac, Rieupeyroux, Requista, enregistrent des diminutions de 10 à 30 % depuis 1866 (13). D'autre part, le dépeuplement s'est ralenti et même arrêté entre 1921 et 1926 dans un grand nombre de localités dans lesquelles s'est développé le syndicalisme agricole : Roannes-St-Mary ; la Capelle-del-Fraysse et la Capelle-en-Vézie, dans la Châtaigneraie ; Gramond, Lanuéjouls, Compolibat dans le Ségala, etc... L'arrêt de la dépopulation est lié par conséquent à une amélioration des transports et de la technique agricole. En trouve-t-on la confirmation dans les régions où ce développement est poussé au maximum ? On peut répondre affirmativement. Les lieux de dépopulation

(13) La date de 1866 a été choisie sur la carte 43 : 1° pour partir du moment où certaines communes commencent à décroître [la date de 1841 n'a pas été retenue car seules les communes du Ségala Méridional ont leur maximum à ce moment]. 2° parce que c'est le début de l'influence des chemins de fer ; 3° parce qu'une carte de la diminution 1881-1921 (par canton, il est vrai) a déjà été publiée par Matruchot et Demangeon (*Ann. de Géog.* 1926)

maxima se trouvent dans le Ségala du Quercy, qui, nous l'avons vu, est, dans son ensemble, rebelle au chaulage des terres, dans le Ségala méridional, si mal desservi par les

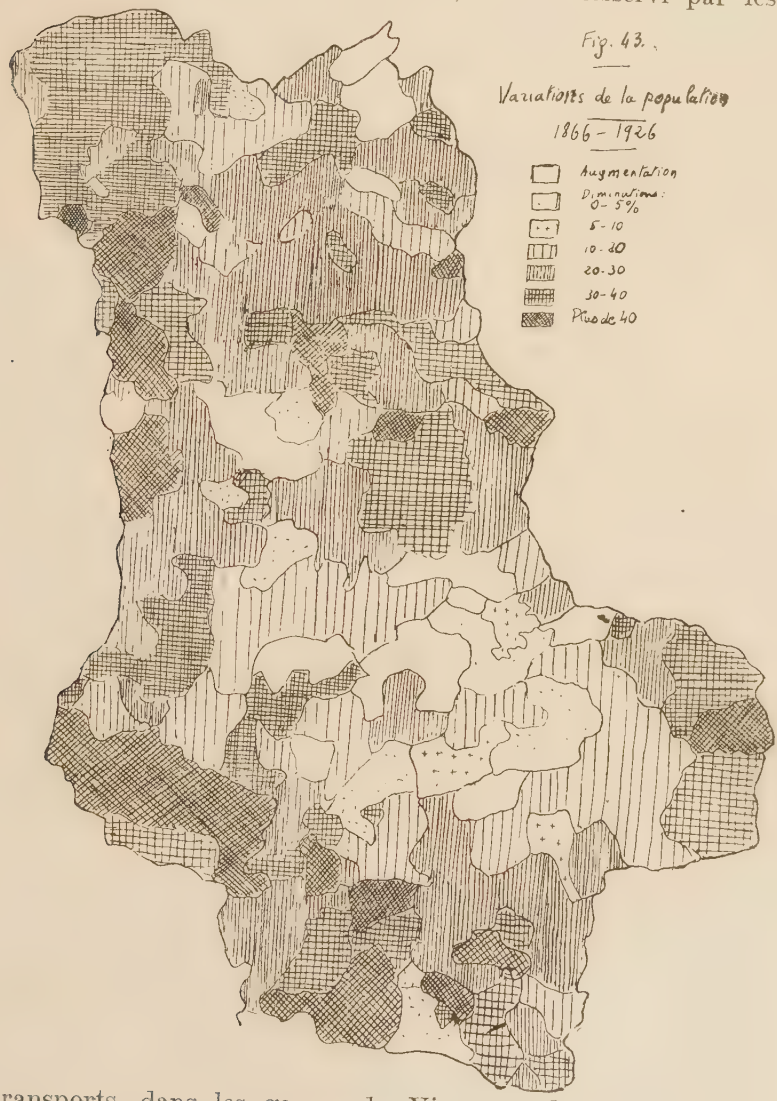

transports, dans les gorges du Viaur où des espaces immenses sont abandonnés à cause du relief trop accidenté ; enfin dans le Ségala du Nord, (Conques, Bessuéjouls), où l'on rencontre encore des personnes qui n'ont jamais vu de

locomotives ! On remarque, au contraire, la dépopulation relativement faible du Levézou, et surtout du Ségala Oriental qui ont trouvé avec l'élevage de la brebis laitière, une occupation en rapport avec les exigences du terrain. Au Nord, les environs de la gare du Rouget (commune de St-Mamet) devenue un important centre de transactions agri-

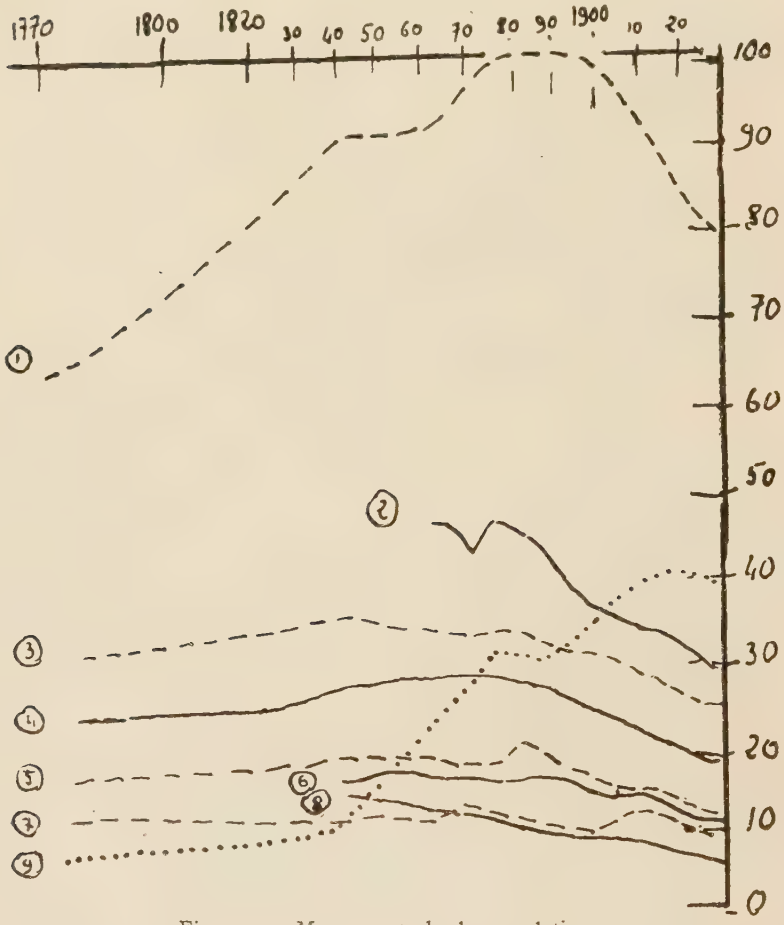

Figure 44. Mouvement de la population

En haut, dates ; — à droite population en milliers d'habitants
1. Ségala Central. — 2. Ségala Tarnais. — 3. Châtaigneraie. — 4. Ségala du Quercy. — 5. Ségala du Nord. — 6. Levézou. — 7. Ségala Oriental. — 8. Ségala Méridional. — 9. Bassin houiller. Les courbes des bassins permien et tertiaires sont trop voisines de la courbe 7 pour pouvoir être reproduites isolément.

coles, sont peu dépeuplés (5 à 20 %) Il y a toutefois deux exceptions, deux régions favorisées par la nature, assez bien desservies par les transports et qui se dépeuplent ; les bassins tertiaires et le Ségala Tarnais dont les habitants subissent l'attraction d'une part d'Aubin-Decazeville, d'autre part de Carmaux-Albi.

Ainsi cette carte de la dépopulation nous amène à comprendre la situation actuelle de densité. Le chiffre total est descendu à 266.000 habitants et la densité moyenne à 41.

La teinte générale de la carte est plus claire que celle de 1881 (cartes 41-42)) mais les mêmes traits généraux s'y remarquent, d'ailleurs, souvent atténués. La zone de forte densité du bassin houiller et de la plaine du Lot s'y maintient ; par contre, celle de l'Ouest a à peu près disparu ou en tout cas s'est fortement morcelée. Les faibles densités reconquièrent du terrain. Tout le Levézou, presque tout le Ségala Oriental sont descendus aux environs de 20-25. Certaines communes n'atteignent plus 15. (Castelnau-Pegayrols: 14 ; St-Léons de Levézou 12). Les chiffres les plus fréquents se tiennent aux environs de 35 à 40. Cette moyenne n'est dépassée que par places: dans le Veinazès, dans le bassin de Bagnac, à proximité de Saint-Céré, sur les granites de Lanuéjouls et de Sanvensa et dans la zone bien desservie par le chemin de fer Carmaux-Rodez. Les diverses régions s'individualisent de nouveau, mais cette fois sous l'effet de l'effort humain ; la carte de densité de 1926 se calquerait assez exactement sur la carte des améliorations agricoles.

B. — *Natalité, mortalité, émigration*

Natalité et mortalité. — A quels facteurs sont dues ces variations de population : augmentation jusqu'en 1881, diminution ensuite ? Le premier point à examiner pour résoudre cette question est l'étude des rapports entre natalité et mortalité.

La région n'a jamais eu un taux de natalité très élevé. Les premiers chiffres que nous possédions datent de la veille de la Révolution française (14), ils révèlent des taux

(14) A. N. D. IV bis. 1-45 (1783).

assez variables, atteignant 40 à 50 % dans certaines communautés, mais la moyenne générale de la région est de 25 dans l'élection de Rodez, de 26 dans celle de Villefranche. Murat (15), quelques années plus tard, l'évalue à 26 dans le bassin houiller. Il est vrai que les décès sont également nombreux ; pour 1.000, en moyenne, 20 sur le Ségala, 18 dans le bassin : chiffres normaux pour l'époque. En tous cas, quelles que soient les hécatombes dues à la misère ou au manque d'hygiène, la population, devait chaque année s'accroître en moyenne de 5 ‰ et par conséquent augmenter de moitié en un siècle.

Dans la première moitié du XIXe siècle, les chiffres restent du même ordre ; mais à partir de 1860, se révèle une nouvelle tendance. Alors que les décès restent sensiblement aussi nombreux, oscillant autour de 20 pour 1.000, les naissances diminuent légèrement : En 1888, 24 dans l'arrondissement de Villefranche, 22 dans celui d'Aurillac, 21 dans celui d'Albi, 19, dans celui de Figeac (16). A cette date, si l'excédent des naissances atteint encore près de 5 p. 1.000 dans l'arrondissement de Rodez, il descend à 3 à Villefranche, 2 à Figeac, 1 à Aurillac et disparaît complètement à Albi. La diminution du nombre d'enfants engendre fatalement un taux plus fort de mortalité.

De 1901 à 1906 la natalité, par un phénomène constaté souvent ailleurs, s'affaisse surtout dans les régions les plus riches (riches par leur sol ou par le travail de l'homme). Dans les bassins permiens et sur le Ségala Central en plein essor agricole, elle n'est que de 22 à 23 p. 1.000 par an. Les Ségalas du Nord et Méridionaux où les moyens de transport rendent l'amélioration plus difficile et plus lente en ont encore 24 p. 1.000, le Ségala Oriental qui ne s'est pas encore lancé à fond dans l'exploitation suivie atteint 26, le Levézou : 30. Et comme les décès restent toujours entre 17 et 22 il en résulte qu'en moyenne l'excédent dû à la natalité n'est que de 2 à 4 p. 1.000 — plus souvent 2 que 4 — Seuls le Ségala Oriental et le Levézou accusent encore le chiffre exceptionnellement élevé de 9 p. 1.000.

En dehors des pertes directes qu'elle a fait subir, frap-

(15) Murat, 89.
(16) A. N. F20 37.

pant surtout les populations rurales, pertes pouvant être évaluées à 6 %, la guerre a précipité ce mouvement et les statistiques de l'état civil depuis 1920 sont particulièrement significatives. Si, aussitôt après la guerre, les décès ont paru descendre à 14-15 p. 1.000 c'est d'une part, une compensation des saignées des années précédentes, c'est aussi que tous les organismes faibles avaient été emportés par la grippe de 1918 ; mais depuis 1923, les décès ont repris les proportions d'avant-guerre. 19 et 20 sont les chiffres normaux, habituels dans les régions rurales. Paradoxe apparent, les villes et notamment le malsain bassin houiller sont très loin d'atteindre pareilles proportions. Aubin, Cransac, Decazeville, villes dont l'air est chargé d'acide carbonique, voient le chiffre des décès osciller de 14 à 16 p. 1.000. A Viviez, où la végétation est empoisonnée par les émanations sulfuriques des usines, la mortalité humaine tombe à 13. Or, il n'est pas rare, dans certaines communes rurales, d'air pur, d'altitude vivifiante, de la voir monter à 30. C'est là un problème essentiel pour l'avenir de la population, — et que l'on néglige peut-être un peu trop pour étudier seulement celui, tout à fait différent de la natalité. La principale cause de cette excessive mortalité est la méconnaissance des principes d'hygiène. Si l'habitation a meilleur aspect, si les bas de soie ornent la jambe de la cultivatrice, s'il est de bon ton d'aller voir le dentiste à Rodez ou à Villefranche, on ignore trop souvent les pratiques élémentaires de puériculture rationnelle ; l'enfant mange la soupe des grandes personnes à l'âge de 4 mois sous prétexte que dans le bon vieux temps on faisait ainsi et on devenait tout aussi fort ; l'adulte en cas de maladie tarde trop à appeler le médecin et ne prend aucune précaution contre les maladies contagieuses; les eaux d'alimentation ne sont pas surveillées; l'alcoolisme enfin malgré l'optimisme officiel exerce des ravages incroyables et détruit rapidement des organismes forts — qui se croyaient à l'abri de tout accident « parce qu'ils ne buvaient que du vin ». (17) C'est justement par

(17) Un maire de la région m'a dit estimer que la moitié des salaires payés aux ouvriers agricoles était dépensée au cabaret. Un docteur affirme que presque tous les cas qu'il a eu à examiner à la campagne sont aggravés par l'abus de nourritures échauffantes (le *salé* entre autres) et surtout par

là, par l'hygine et la propreté que, malgré les apparences encore, se distingue le mineur de Decazeville du paysan du Ségala. L'homme se lave à fond chaque fois qu'il remonte de la mine et l'esprit urbain est plus ouvert à l'amélioration de l'éducation infantile. Notons encore que, dans les centres industriels, la mortalité infantile frappe surtout la population étrangère, moins bien éduquée et moins propre. A Aubin, par exemple en 1928, la population étrangère qui s'élève à 2037 habitants a compté 15 décès d'enfants de moins de un an et la population française (7.350 h.) 4 seulement Dans l'éducation hygiénique par conséquent peut résider la solution du problème de la mortalité. Il est en tout cas parfaitement inadmissible que le taux de décès soit le même dans le Ségala en 1928 qu'en 1778, alors qu'aujourd'hui, chacun mange à sa faim et vit dans l'aisance tandis qu'autrefois le tiers de la population manquait de la subsistance la plus élémentaire.

Cette forte mortalité est d'autant plus grave que la natalité a continué à baisser. Au milieu du siècle dernier, les familles de 7 à 8 enfants étaient la règle ; on en comptait un très grand nombre dans chaque commune. Le chiffre normal de personnes par ménage était en moyenne au XVIIIe siècle de 5.5. Déjà en 1866 dans le Ségala Central il n'est plus que de 4,5. En 1926 il est tombé à 4. Dans le Rougier il n'est même plus que de 3,4 ! Certes, il y a encore de « belles familles » mais de plus en plus devient archaïque une évocation comme celle de l'abbé Bessou :

Los noros des païsans, pilhès de las familhas
Bressou, d'un même brès, quatro éfans et cinq fillos
N'i a qué bou pla pus len.

(Les brus des paysans, *piliers des familles*, bercent, d'un même berceau 4 garçons et cinq filles ; il en est qui vont bien plus loin.)

Au total, 18, 19 p. 100 sont les chiffres habituels des naissances à la campagne ; à peu de chose près elles sont égales aux décès. Parfois même les décès l'emportent. En somme

---

l'usage immodéré du vin. L'altitude et le climat prédisposent à l'hypertension artérielle et nécessiteraient une hygiène stricte et une alimentation très surveillée. Les moindres écarts créent des tempéraments congestifs, à la merci d'un accident. (Renseignements du docteur H. Ferrière d'Aurillac).

on peut estimer que dans l'ensemble, si les variations naturelles étaient les seules qui affectassent la population des campagnes et des petites villes, elle ne changerait pas ou diminuerait dans les proportions très faibles 0,5 p. 100 dans l'intervalle de deux recensements (18).

L'émigration ancienne. — Or, nous l'avons vu, la diminution est beaucoup plus forte : 2,6 p. 100 de 1921 à 1926. Il ne peut donc s'agir que de départs vers d'autres régions.

Dès le XVIIIe siècle, l'émigration est signalée comme importante. Elle se faisait alors de deux manières : ou une émigration saisonnière ou une émigration à long terme. La première affecte surtout le Sud du Ségala et le Levézou. Les émigrants vont vers le midi languedocien : Montpellier, Béziers. Les Ségalis vont travailler aux vignes, surtout pendant l'hiver et le printemps et rentrent pour les travaux des champs. D'autres se contentent d'aller vaquer à des occupations analogues dans le bassin houiller ou dans le Rougier, où d'ailleurs arrivent aussi des émigrants auvergnats pour passer l'hiver (19). Ne peut-on également considérer comme des émigrants temporaires ces voituriers, ces rouliers de Réquista ou d'ailleurs que nous avons vus passer l'hiver à transporter les blés de Gaillac et d'Albi ?

La cause de cette émigration est évidemment le manque d'argent. Le départ hivernal comme l'industrie familiale arrondit les ressources de la famille et lui permet de payer ses impôts sans trop pâtir. « Il est sûr que dans beaucoup de paroisses si on excepte les gros tenanciers... le surplus des laboureurs retire à peine de ses biens la nourriture et l'entretien de sa famille et qu'il ne peut parvenir au paiement des impôts qu'au moyen de son industrie, en s'expatriant pour 6 mois » (20).

Cette émigration par conséquent ne touche pas à l'effectif total de la population, puisque la résidence de l'émigrant restait au village. Mais, vers la même époque on se

(18) Il ne faut pas s'étonner des légères différences que présentent ces chiffres avec ceux donnés par L. Naudeau [207]. Celui-ci ayant fait ses enquêtes dans le cadre du département et englobant ainsi avec le Ségala, les Causses et l'Aubrac.

(19) A. D. Lot, C. 18.

(20) A. D. Cantal, C. 432.

met à pratiquer une autre émigration, aux effets bien plus graves : le départ pour de longues années, toujours avec perspective de retour, mais seulement après fortune faite. En tout cas au moins pendant la durée de l'absence, parfois pour toute la vie de l'émigrant, ce sont des bras perdus pour la culture. Au début du XIXe siècle les rapports officiels (21) évaluent; pour la Châtaigneraie les départs annuels de la façon suivante, canton de Laroquebrou : 300; de Maurs : 45 ; de Montsalvy : 35 ; de St-Mamet : 20, soit en moyenne, par an, 1,3 p. 100 de la population. Les lieux de prédilection sont pour le Ségala les villes du Midi et pour la Châtaigneraie : Paris, Bordeaux et l'Espagne.

Pourquoi le Cantalien se sent-il particulièrement attiré vers l'Espagne (22) ? Est-ce une tradition du temps où passait par Aurillac et Conques une des routes vers Saint-Jacques de Compostelle ? On ne saurait le dire. En tous cas l'Espagne, depuis au moins quatre siècles apparaît comme une terre bénie pour les affaires et un fort contingent de Cantaliens gagne la péninsule Ibérique. Toujours prêts, nous l'avons vu, à imiter les purs Cantaliens, les Castagniaïres ont pris le même chemin, et n'ont pas eu à s'en repentir. L'effectif des départs est considérable (23). Dans telle mairie on a conservé les talons des passeports délivrés sous la Restauration, on constate qu'une très grande partie (1/3) étaient destinés au département des Pyrénées Orientales (24) où ils en reprenaient un second à destination de l'Espagne.

Les uns gagnent modestement leur vie, comme boulangers, scieurs de long, chaudronniers ; d'autres se font bouviers. Vivant sobrement, ils finissent au bout de 20 à 30 ans par rapporter un important pécule, et ainsi, « *petit à petit l'or d'Espagne remonte à St-Paul* » (25).

---

(21) A. D. Cantal, ssc.

(22) De certaines communes du Ségala du Nord ou des bassins primaires on a émigré aussi vers l'Espagne à titre saisonnier semble-t-il.

(23) Total des départs pour l'Espagne (ensemble du Cantal) ; 1857 : 150; 1858 : 161 ; 1859 : 120 ; 1860 : 154. (A. D. Cantal. ssc.).

(24) L. A. *in Revue de La Haute-Auvergne* 1914 p. 171. La date principale des départs pour l'Espagne est 1850-60. L'émigration vers Paris, faible au début du siècle commence vers 1830.

(25) Vieux proverbe Auvergnat : Il s'agit de Saint-Paul-des-Landes (Bassin d'Aurillac).

Mais, Auvergnat de race et de caractère, le Castagniaïre se complaît davantage dans les grandes combinaisons financières, et aime mieux monter des affaires commerciales, que végéter dans des boutiques. La pierre d'achoppement, c'est la mise de fonds nécessaire : on s'en tire par l'entente. Plusieurs émigrants mettent leur maigre avoir en commun, achètent des marchandises et les revendent à haut prix (il suffit de voir aujourd'hui l'activité des marchands de toile de la région de Condat-Allanche pour juger de l'habileté mercantile de l'Auvergnat) (26). Bientôt ils constituent de petits entrepôts, s'attachent de nouveaux émigrés comme vendeurs — colporteurs et arrondissent leur fortune. Telles ces deux extraordinaires sociétés fondées dans de petits centres espagnols : Chinchon et Naval-Carnéro (27). Le nombre de sociétaires était fixé à 400, obligatoirement français et en pratique ils finissaient par ne plus se recruter que parmi les fils et gendres des sociétaires (28), ayant déjà gagné par eux-mêmes la mise de fonds nécessaire : 4.000 francs (garantie de qualités de vendeur). Après 7 ans de campagne en Espagne, chaque membre avait droit à 2 ans de repos en France. Tous les quatre ans la part de bénéfice était augmentée ; le sociétaire recevait la part entière au bout de 16 ans ; celle-ci finit par atteindre 2.000 francs, (50 p. 100 du capital). La vie était sévèrement règlementée : l'inconduite, la pratique du jeu, le mariage avec une Espagnole entraînaient l'exclusion.

Mais ce genre d'entreprises finit par se heurter à des obstacles sérieux. Les troubles d'Espagne, notamment les guerres carlistes, les gênèrent considérablement. Certains entrepôts furent même détruits. D'ailleurs vers 1860 les départs vers l'Espagne commencent à se faire plus rares ; les premiers chemins de fer, font tourner les yeux vers Paris qui attirait déjà les porteurs d'eau d'illustre mémoire, originaires entre autres régions du canton de Saint-Mamet (29). Vers 1870, les négociants qui ont des affaires en

---

(26) Voir Arbos, *le Cézalier* (Rev. Géog. Alp. 1927). Pourrat, « *Ceux d'Auvergne* ».

(27) Chefs-lieux de district de la province de Madrid.

(28) Ann. Ct. 1856.

(29) A. D. Cantal, ssc.

cours restent en Espagne, les jeunes n'y vont guère plus — au moins de la Châtaigneraie, car du bassin d'Aurillac et de la région de Pléaux, ils y allèrent encore pendant un demi-siècle (30).

L'émigration actuelle. — Aujourd'hui sauf l'émigration espagnole, les divers types anciens se sont maintenus et coexistent avec des types nouveaux.

L'émigration temporaire n'a pas totalement disparu. De certains coins de la vallée du Lot, des bords occidentaux du Ségala du Quercy, les faucheurs montent encore — mais de plus en plus rares —vers le Cantal et l'Aubrac. Du bassin houiller, surtout les années de chômage ou de travail ralenti des familles entières, vont, par trains complets vendanger en Bas-Languedoc. De certaines communes reculées de la Châtaigneraie qui ont gardé encore quelque chose de primitif dans leur vie, les jeunes gens partent avant leur service militaire, exercer divers métiers dans les villes pendant les mois d'hiver. Mais tout cela n'est guère important. La véritable émigration aujourd'hui est une émigration permanente, souvent même définitive.

On peut la ramener à cinq types principaux d'importance très inégale.

1.) *Une émigration agricole.* Certains cultivateurs, chargés de famille, rebutés par l'exploitation d'une terre trop morcelée qui rend difficile l'emploi des machines, et par les incertitudes climatiques, vendent à prix élevé leur lopin de terre et avec cet argent acquièrent dans les régions dépeuplées du bassin aquitain, sous un climat idéal, des domaines plus vastes et d'un seul tenant. Ces bras ne sont donc pas perdus pour la culture. C'est d'ailleurs un cas assez rare. On peut en citer des exemples dans l'Ouest du Ségala Central, et dans le Rougier.

2.) *L'émigration vers le Midi.* Ce mouvement amorcé au XVIIIe siècle sous forme d'émigration temporaire s'est amplifié et Montpellier a été un centre d'attraction pour les

(30) M. Grosdidier (45 bis, p. 275) ne peut être entièrement suivi quand il écrit : « Sans doute on émigre vers Paris..., mais la Châtaigneraie fournit *surtout* la très vieille émigration espagnole. » Cet anachronisme a déjà été relevé dans la *XXXVIIIe Bibliographie géographique*, p. 184.

Aveyronnais. Ce sont d'ailleurs presque toujours des petites gens restés dans d'humbles conditions : des journaliers ou des domestiques agricoles devenus des travailleurs manuels salariés. Ceux-là sont définitivement perdus pour la culture et pour la région ; jamais ils ne reviennent au pays natal. C'est surtout le Sud du Ségala et le Levézou qui sont affectés par ce mouvement. On évalue à 30.000 le nombre de Ségalis établis aujourd'hui à Montpellier (31).

3.) *L'émigration vers l'étranger.* Quelques personnes sont allées s'établir dans l'Afrique du Nord, ou même en Amérique. Il y a à San Francisco un groupe d'originaires du bassin houiller. L'Argentine a été aussi un foyer d'appel. « Arrivés là-bas pour mettre une province en valeur, les uns se sont fait concéder d'immenses étendues de terrain pour faire de l'élevage, les autres se sont établis dans diverses professions : boulangers, charrons, forgerons » (32). Il y a même une véritable cité aveyronnaise à Piguë (33) comprenant, dit-on, près de 2.000 individus partis de France vers 1900. Pour les émigrants l'Argentine est donc en plus petit ce qu'était l'Espagne il y a un siècle (34).

4.) *L'émigration vers les villes voisines.* — Ce genre d'émigration, que provoque la répugnance pour les travaux agricoles et l'attrait de la ville, même petite, groupe 3 genres de professions.

a) *les professions commerciales.* Des paysans achètent un fonds d'épicerie, mercerie, café dans une ville : Aurillac, Rodez, Albi, Figeac, ou même dans des centres secondaires: St-Céré, Entraygues, Naucelle ; ils y mènent une existence tranquille, et ne reviennent au village que quelques dimanches d'été, pour se livrer aux plaisirs de la pêche.

b) *les professions industrielles.* Les salaires d'apparence élevée de la mine ou de l'usine, attirent le paysan peu aisé. Carmaux et Decazeville ont été des centres d'attraction extrêmement actifs pour à peu près tout le Ségala Central.

---

(31) Boscary [160], p. 181 à 186 ; Lacombe [203] p. 52.

(32) Boscary : Loc. cit.

(33) Etat de Buenos-Ayres, à environ 120 km. au Nord de Bahia-Blanca.

(34) Liste des villes autres que Paris où existent des amicales d'originaires de l'Aveyron : Bordeaux, Cahors, Narbonne, Montpellier, Marseille, Alger, Tunis, Londres, San-Francisco, Pigue, Casablanca.

c) *les professions à salaire fixe:* instituteurs, postiers, employés de la « Compagnie » (c'est-à-dire du chemin de fer) et depuis peu, gendarmes, métier réputé très lucratif. Il n'est pas rare de voir 3 fils d'une même famille embrasser 3 de ces professions. Ce genre de départs ne se traduit guère dans les chiffres et sur les cartes, car souvent le but de ces fonctionnaires est d'obtenir un poste aussi rapproché que possible de leur village. Ce sont des pertes pour la culture, mais pas toujours pour la région. La faveur dont jouissent ces métiers expliquent la vogue de l'enseignement primaire supérieur qui y prépare, le développement continu des écoles de cet ordre et les créations toujours nouvelles de cours complémentaires.

5.) *l'émigration vers Paris.* C'est de beaucoup la plus importante dans toute la région septentrionale, Châtaigneraie, Ségala du Quercy et dans la moitié nord du Ségala Central. La fortune qu'a amassée tel habitant de la commune, nonobstant l'échec qu'ont subi tant de voisins, hante les rêves de tout jeune homme et de toute jeune fille. Dès que le jeune homme revient du service militaire, qu'il se marie ou non, il prend le chemin de Paris. Là avec l'aide et le soutien des innombrables associations d'Auvergnats et de Rouergats à Paris, il a vite trouvé un métier : frotteur par exemple, mais surtout garçon de café ou d'hôtel, (bonne de restaurant pour les jeunes filles). Dès qu'il a quelques économies il s'établit pour son propre compte; il tient, dans le coin d'un café un petit commerce de bois ou de charbon (35). S'il le peut il achète un café, un hôtel. Mais le succès ne couronne pas toujours l'effort acharné de ces braves gens, à qui on ne peut dénier une rare énergie. Et il faut alors vendre l'hôtel, le café. Adieu les rêves d'indépendance de liberté, de fortune ! Pourtant il y aurait encore un moyen de refaire sa vie : revenir au pays, si toutefois la terre n'est pas encore vendue. Bien peu se résignent à ce retour, 7 à 8 p. 100 au grand maximum de ceux qui sont partis. L'esprit libéré des préjugés et de la routine, le Parisien est alors souvent à la tête du progrès agricole dans son

(35) Pour les Parisiens ce sont tous des Auvergnats, même ceux du Rouergue.

village... C'est là l'exception. L'émigrant s'est vite habitué au pavé et au cinéma, et n'ose envisager le retour à la terre. Il s'embauche alors au métro ou à la T.C.R.P., touche un salaire fixe, en général suffisant mais dépensé au jour le jour. Et, cas très fréquent, chez ces ratés, qui « ont oublié comment se couche le soleil » (Vermenouze), c'est, à la première maladie, la misère, la faim, la porte ouverte à la tuberculose... Peut-être le sanatorium d'Engayresque, créé. là-bas à leur intention, arrêtera-t-il les progrès de la maladie. Mais que deviendront les enfants pendant le temps nécessaire à la convalescence ? Leur seul secours consistera dans les élans de solidarité des autres déracinés. Chez tous d'ailleurs, le souvenir du pays n'a pas disparu, et quand l'Aveyronnais de Paris se lève à 4 heures, se couche à 11, peine du matin au soir, c'est souvent dans l'espoir d'amasser l'argent nécessaire pour repartir, quand la cinquantaine sera venue. Alors il rachètera un bout de terre, juste de quoi construire au milieu d'un petit jardin, une villa que ses compatriotes appelleront le château et où il fera installer l'électricité ; il sera Conseiller municipal, maire peut-être, et engagera les jeunes à suivre la même voie. Mais combien arrivent à réaliser ce rêve ? Bien peu, trois ou quatre peut-être pour 100 qui sont partis.

Importance de l'émigration. — Quelle est l'importance numérique de ces départs ? On peut pour la période 1901-1911 l'évaluer à 8 p. 100 de la population en moyenne. De 1901 à 1908 dans le Ségala Central, par exemple, l'excédent des naissances sur les décès aurait dû donner une augmentation de 3,1 p. 1000 par an. Au lieu de cela on a constaté une perte de 4,7 p. 1000. L'émigration annuelle est donc de 7,8. Par des calculs analogues on arrive à trouver : Châtaigneraie 11 p. 1000. Ségala du Nord, 7,2 ; Ségala Oriental 6,6 ; Levézou 9 ; Bassins permiens 5 ; Ségala méridional 9,8. Les régions les plus atteintes sont donc manifestement celles où les progrès agricoles sont les plus lents et les plus incomplets.

Au lendemain de la guerre, l'Association agricole du Plateau Central a ouvert une enquête sur l'émigration. Celle-ci est restée incomplète, et a porté surtout sur l'Aubrac et ses alentours, de beaucoup les plus touchés, et qui nous intéres-

sent peu ici. Mais nous y trouvons deux exemples typiques portant l'un sur le Ségala, l'autre sur le Levézou (36). A Curan (Section de la commune de Salles-Curan, Levézou) sur 237 individus des classes 1903 à 1923, 90, soit seulement 37 % sont restés à la terre, 50 sont partis à Montpellier ou à Paris ; 16 sont allés comme artisans dans des localités voisines, 3 sont entrés dans les chemins de fer, 3 dans les professions libérales, 3 sont à l'étranger, 2 dans le Midi ; sur les 35 décédés on ne donne pas de renseignements.

A Monteils (Ségala) pour la même époque, le nombre des fidèles à la terre est beaucoup plus élevé. 200 sur 300, soit 66 p. 100. Les autres se répartissent ainsi : 30 dans l'industrie, 50 aux chemins de fer, 20 à Paris.

L'immigration. — A vrai dire, cette émigration n'est pas tout à fait sans contre-partie. Des étrangers viennent s'établir aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Ce sont généralement des gens de condition modeste fuyant des pays surpeuplés où manquait le travail, parfois des réfugiés politiques : des Espagnols, des Polonais, des Italiens, des Portugais, quelques Serbes — ou bien des gens amenés là par les hasards d'un mariage ou de la guerre. Ils exercent de petits métiers : celui de chaisier plaît particulièrement aux Espagnols et aux Italiens. Beaucoup plus sont manœuvres, carriers, terrassiers. Il faudrait leur joindre la plupart des ouvriers qui travaillent à la construction des barrages hydro-électriques et à la réfection des voies ferrées, mais nous n'en tiendrons pas compte, car ils constituent une population trop temporaire et instable. Enfin, depuis la guerre on a essayé de remplacer la main-d'œuvre agricole absente par des étrangers, et notamment des Polonais. Ceux-ci donnent généralement de bons résultats et les offices agricoles en font venir chaque année quelques-uns de plus. Au total les immigrés étrangers ne constituent pas un effectif considérable. Au moment du recensement de 1926, ils étaient environ 800, (non compris le bassin houiller). Mais ce nombre s'accroît chaque année. Le bureau de placement agricole installe annuellement 3 ou 400 étrangers dans l'ensemble du département de l'Aveyron, dont environ les

(36) Echo P. C. : 10 mai 1923.

3/4 de femmes. Quoiqu'il en soit c'est tout-à-fait insuffisant pour combler les départs de main-d'œuvre française (37).

Causes de l'émigration. — A quoi sont dûs ces départs ? Les causes assez difficiles à démêler exactement peut-être même pour celui qui part, sont assez variées.

Il y a d'abord une erreur de raisonnement commune à toutes les campagnes de polyculture ; celle qui consiste à croire les traitements des petits employés ou fonctionnaires *très* supérieurs au revenu du paysan. Celui-ci, en effet habitué à vivre sur sa terre, ne fait pas entrer en ligne de compte la valeur de la nourriture. Un salaire de 2.000 francs avant la guerre, de 10.000 aujourd'hui, leur paraît énorme. Une dot de 20.000 francs apparaissait naguère comme le comble de la fortune En réalité, nous l'avons vu, le sort d'un petit exploitant est à peu près l'équivalent de celui d'un petit salarié.

Les causes psychologiques et morales sont également très fortes. Le paysan souffre d'être considéré comme étant au dernier rang de la société. Pourquoi la jeune fille ne s'habillerait-elle pas comme celle de la ville au lieu de porter des coiffes ridicules ? Et puis, en ville, il y a le confort, les distractions. La vie semble plus agréable. Ajoutons à cela les récits des gens qui reviennent, l'aventure merveilleuse de tel voisin devenu millionnaire, la vue de certains touristes qui passent dans des autos de luxe, les habitudes de café ou de cinéma prises pendant le service militaire, et nous avons l'explication de certains emballements, qui poussent un jour les jeunes gens vers l'inconnu.

Mais, sont-ce là des raisons suffisantes pour expliquer l'ensemble des départs ? Vraiment les bénéfices sûrs et réels de la terre ne pourraient-ils retenir le paysan ? Il faut croire que non. Et en effet il faut, là encore, se défier des apparences et revenir à nos constatations sur les situations sociales. Il faut bien, malgré les préjugés courants se rendre compte que le revenu d'un domaine vendu est plus fort

(37) A cette immigration étrangère il faudrait joindre l'immigration d'autres régions françaises. Elle est tout à fait insignifiante. L'élément le plus important est représenté par des pupilles de l'A. P. ou des jeunes domestiques agricoles envoyés par des œuvres de redressement moral de Paris (Bons résultats).

que celui d'un domaine travaillé. Le paysan n'est tout de même pas plus sot qu'un autre. Irait-il risquer la misère à Paris s'il était *sûr* de pouvoir vivre largement sur la terre ? D'ailleurs, on constate un arrêt de l'émigration dans les périodes de prospérité apparente. Par exemple les hauts prix qu'a atteints le bétail de 1923 à 1926 ont à peu près tari, pendant cette période, l'émigration dans les régions où l'exploitation évolue vers la prédominance de l'élevage. On émigre moins des régions où l'on reçoit facilement les engrais, et des communes où l'organisation agricole est bien développée. Sans nier en quoi que ce soit la force des attractions urbaines, nous sommes bien obligés de noter que lorsque la terre rapporte, les départs se font beaucoup plus rares ; on ne saurait par conséquent méconnaître l'importance des facteurs économiques dans cette question de la dépopulation rurale par émigration.

Il est enfin une question sur laquelle il convient de s'expliquer. On a attribué parfois aux chemins de fer un rôle important dans ce dépeuplement des campagnes. En ce qui concerne notre région une assertion de ce genre serait peut-être un peu simpliste. Il est vrai que l'ouverture d'une ligne ferrée facilite les départs lointains auxquels aspire déjà le paysan : les eaux s'écoulent mieux dans une région bien drainée que dans un marécage. Mais le chemin de fer crée-t-il l'émigration ? La région suivie par les lignes Capdenac-Rodez et Capdenac-Aurillac apparaissent assez dépeuplées, mais pas plus que les régions non desservies par le chemin de fer. D'ailleurs de 1921 à 1926, les communes desservies ou bien sont restées stationnaires, ou bien même ont légèrement augmenté. La voie Capdenac-Toulouse a été inaugurée en 1858 et ce n'est qu'en 1903 que commence sur ses rives un sérieux mouvement d'émigration lointaine. Mais comment ne pas être frappé par la situation de la ligne Rodez-Carmaux le long de laquelle l'émigration n'existe pas ? Là, encore nous devons constater l'interdépendance étroite du fait économique et du fait social : car, nous l'avons dit déjà plusieurs fois cette ligne a été créatrice de richesse et non exportatrice d'homme (38).

---

(38) L. Naudeau invoque la perte du sens religieux et moral. C'est contestable. Peu de départements restent aussi catholiques que l'Aveyron et l'émigration, comme la dénatalité augmentent.

Effets de la dépopulation des campagnes. — Cette dépopulation, résultant d'une émigration plus forte que l'excédent des naissances (lorsque celui-ci existe) est-elle, pour la vie rurale un bien ou un mal ? Généralement ceux qui ont abordé ce problème l'ont, à tort, lié à celui de la natalité, et l'ont envisagé avec des idées préconçues d'ordre uniquement moral. Pour eux la dépopulation est, a priori, désastreuse à tous les points de vue. Pouvons-nous, d'après les données économiques partager cette manière de voir ? Pas entièrement. Lorsque dans des régions dépeuplées, on parcourt des lieues en ne rencontrant que champs de blé ou luzernières, on se demande ce que feraient là les centaines d'habitants qui sont partis. Et lorsque l'on voit biner en une matinée un champ de pommes de terre avec un cheval et deux hommes et que des gens encore jeunes vous racontent que naguère on mobilisait pour cette opération tout le personnel de la ferme, 8, 10 personnes pendant 3 jours, peut-on vraiment regretter le temps passé ? Si avec moins de main-d'œuvre on peut faire plus de travail, et si on obtient plus de rendement, on serait tenté de dire que le dépeuplement a même été un facteur de progrès. Que penserait-on d'un industriel qui emploierait 200 ouvriers si, avec des machines appropriées il pouvait se contenter de 100 ?

Notre région était-elle donc trop peuplée pour les ressources qu'elle peut donner ? Etant donnés les faibles bénéfices que procure l'agriculture moderne, celle-ci ne peut être sauvée que par une réduction des frais généraux et en premier lieu, de la main-d'œuvre. Dans toute région, il doit y avoir, pour un mode, d'exploitation donné une densité de population appropriée, de même que pour un fleuve, dans des conditions données de relief, il y a un *profil d'équilibre*, et pour la végétation dans des conditions données de climat, une *association climatique finale*. Entre l'effectif de la population et le mode d'exploitation existent des réactions réciproques jusqu'à ce que soit atteinte la mise en valeur parfaite sans gaspillage et sans négligence. J'appellerais volontiers, par analogie « *densité finale* » la densité d'un pays parvenu à ce stade de l'exploitation. Si la population est trop forte pour le mode d'exploitation, il y a presque fatalement émigration. Mais si, au contraire la population

devient trop faible pour exploiter le sol suivant le système jusque-là employé, et si rien ne vient combler ce vide, ce sera l'exploitation qui sera obligée de se mettre au niveau de la population ; soit en employant des procédés plus intensifs, — c'est ce qui se passa en Ségala après les premiers départs — soit en changeant complètement l'ensemble de l'exploitation — c'est ce qu'on fait dans les régions trop affectées par le dépeuplement, qui se consacrent aujourd'hui à l'élevage.

Nous avons donc là un élément pour répondre à la question posée. Si dans certaines régions la culture ne subit pas de diminution, malgré le dépeuplement, nous en conclurons que la *densité finale* est encore dépassée ; si au contraire la culture recule, c'est que la main d'œuvre n'est plus suffisante. Pour établir s'il y a ou non diminution, nous avons utilisé trois chiffres essentiels : blé, pommes de terre, landes. Les premiers devant ne pas diminuer et le 3e ne pas augmenter. On pourra peut-être objecter que la *densité finale* n'est pas atteinte tant qu'il y a encore des landes. Il faut pourtant distinguer entre landes. Pour celles situées en plat pays, l'objection est valable ; et c'est pourquoi la Châtaigneraie est très loin de sa densité finale, ayant encore de grandes landes indéfrichées. Par contre les terrains incultes situés sur les flancs abrupts des gorges ne sauraient être mis en valeur sans des frais considérables, qu'il serait à peu près impossible d'amortir. Or, toute la région du Ségala Central, surtout celle située à une quinzaine de kilomètres de part et d'autre de la ligne Rodez-Carmaux ne connaît plus comme landes que celles des gorges. C'est donc là qu'il convient de rechercher quelle peut être la densité finale de notre région.

Nous constatons que dans toutes les communes où les céréales et la pomme de terre ne diminuent pas et où la lande n'augmente pas la densité se tient aux environs de 43. Si la densité est plus faible, ou bien la lande augmente, ou l'économie rurale évolue vers le fourrage. Les communes rurales qui ont une densité supérieure de population le doivent au fait qu'après avoir entièrement détruit la lande elles s'attaquent aux bois et à la châtaigneraie, tandis qu'avec la densité 43, l'arbre se maintient, ce qui paraît dési-

rable, à tous les points de vue (alimentation en combustible, influence sur l'hydrographie).

Donc, pour une exploitation basée, comme l'est actuellement celle du Ségala Central sur la triple culture des céréales, des pommes de terre, des fourrages artificiels, et faisant une certaine place à la prairie naturelle et au bois, la densité la mieux appropriée, dans l'état actuel de la technique agricole est vraisemblablement 43. Ce mode d'exploitation paraît être le meilleur, en raison des conditions de sol d'altitude et de climat. Rien ne s'opposerait à ce qu'il s'étendît sur le Ségala Orienal et méridional, sur le Levézou, sur la Châtaigneraie ; il faudrait seulement quelques moyens de transport peu coûteux.

Si l'on déduit les villes et le bassin houiller, la densité moyenne de notre région n'est que de 31. C'est nettement insuffisant. 70.000 individus de plus pourraient y vivre : cette augmentation ramènerait le chiffre de la population à ce qu'il était en 1881. Nous pouvons donc conclure que si, dans certaines communes trop peuplées et notamment dans le Ségala Central, les départs n'ont eu qu'une influence bienfaisante, dans la plupart des cas au contraire, la terre pouvait porter les habitants qui l'ont quittée ou qui n'y sont pas nés. Comme la baisse de population ne se ralentit pas, c'est un immense danger que court la terre, par suite d'une natalité trop faible et en diminution ; d'une mortalité trop forte et qui ne décroît pas, des départs trop nombreux vers la ville. « *L'homme est fait pour vivre en société; quand le paysan se verra presque seul à plusieurs kilomètres à la ronde, il désertera ou il mourra. Si la France veut conserver sa race paysanne... il faudra qu'on l'entoure d'égards pour la belle mission qu'elle remplit, qu'on fortifie son alimentation spirituelle, et qu'on lui facilite la satisfaction légitime d'un besoin de sécurité et d'agrément* (39). »

En outre, la quantité des émigrants n'est pas seule à considérer, pour expliquer l'influence des départs sur la culture. Il y a aussi la qualité. Si dans les régions déjà acquises au progrès agricole, l'agriculteur intelligent et hardi reste à la terre, si même les jeunes gens de la bourgeoisie reviennent diriger la charrue, il n'en est pas de même dans

(39) Communication écrite de M. l'abbé CHINCHOLLE (de Lescure).

les coins où l'évolution agricole est encore inachevée. Là manquant d'instruction agricole, ne voyant pas les merveilles qu'il pourrait accomplir sur son terrain, le jeune homme aux vues larges ne se contente pas d'un avenir médiocre, et s'en va. Seul reste le routinier, incapable d'idées élevées. « Tout jeune homme intelligent et toute jeune fille belle, me disait un jour un instituteur, part pour Paris. » Evidemment il y a là un obstacle à l'achèvement de l'œuvre agricole si brillamment commencée au XIXe siècle.

Et, si l'on parcourt la région, dès que l'on quitte le Ségala Central, on est frappé des effets de la dépopulation. Ce sont, dans les villages, les maisons abandonnées en nombre véritablement effrayant : — parfois de petits hameaux entiers d'où la vie s'est retirée — ce sont les landes qui envahissent les terrains jadis défrichés, reprenant l'avantage dans cette lutte entre elle et l'homme, que nous avons plus haut décrite. La propriété se regroupe, le morcellement diminue. Toutes ces tendances s'accentuent d'année en année; si les départs continuent on ne peut envisager l'avenir agricole de la région que sous l'angle le plus sombre.

2. L'habitat rural

(*A. La maison* (fig. 45)

La maison rurale reflète dans une certaine mesure la forme de l'exploitation agricole et son évolution. Mais, dans notre région, cette évolution est trop récente pour avoir fait

---

Légende de la Fig. 45

1. Maison élémentaire, — 2. Maison en hauteur. — 3. Maison en ordre serré ; au fond étable-grange avec rampe d'accès ; à droite écurie-remise — 4. Maison en hauteur à balcon continu. — 5. Maison en hauteur et en équerre ; à droite et en avant, séchoir à châtaignes. — 6. Maison élémentaire et en hauteur; grange sur étable avec rampe d'accès. — 7. Maison à toit unique, à rez-de-chaussée et premier étage, tous deux habités. — 8. Grange adossée à une pente, couverture de schistes. (Les pierres les plus grosses en bas.) — 9. Type de grande exploitation moderne. Maison d'habitation isolée. Les anciens bâtiments d'exploitation, insuffisants, ont été doublés d'une vaste étable-grange avec porche monumental servant de pigeonnier. (type fréquent aux confins de la Châtaigneraie et du Ségala du Quercy.)

Fig. 45

Types de maisons

disparaître les anciens types de maisons, car ceux-ci ne s'adaptent que lentement au progrès agricole. Aussi voyons-nous côte à côte les habitations anciennes et évoluées.

Les types anciens, disons-nous ; il est, en effet, à peu près impossible de ramener la maison, tant du Ségala que de la Châtaigneraie ou des bassins à *un* type. On a pu dire : *autant de maisons autant de types*. C'est une vue un peu trop analytique, car si les modes d'évolution des maisons varient à l'infini on peut assez aisément reconstituer l'élément dont elles dérivent.

Les types primitifs. — On peut, croyons-nous retrouver trois modèles anciens de maisons :

1.) *La maison en « ordre serré »* (40). Elle correspond à un domaine de moyenne ou de grande importance et se trouve souvent en dehors des agglomérations. Elle se compose de 3 bâtiments occupant 3 des côtés d'une cour carrée ; le quatrième côté, reste ouvert sur la route ou parfois en est séparé par un mur bas ou plus exceptionnellement par une grille (récente). Un des côtés, presque toujours un des côtés perpendiculaires à la route, est entièrement affecté à la maison d'habitation. Celle-ci comprend un rez-de-chaussée très légèrement surélevé — deux ou trois marches — un étage et un grenier ; 2 ou 3 pièces par étage ; la cuisine se trouvant obligatoirement au rez-de-chaussée ; le côté parallèle à la route est occupé par l'étable et la grange soit superposées, soit juxtaposées l'une à l'autre, le troisième côté est formé par le séchoir à châtaignes (secadour) et la remise à voiture, celle-ci souvent ouverte entièrement sur la cour.

2.) *La maison élémentaire.* Par définition les différents services y sont groupés sous le même toit. La maison est alors orientée face au Sud, aucune fenêtre ne s'ouvrant au Nord. La façade est souvent ornée d'une treille, même aux altitudes où le raisin ne mûrit plus. L'habitation est très simple ; dans les maisons un peu anciennes et correspon-

---

(40) Nous adaptons les termes de la classification de M. Demangeon. Voir *Annales de Géographie* 1920 *et Groupe d'études géographiques de la Faculté des Lettres de Paris.* 22 février 1923.

dant à une petite exploitation il n'y a qu'une pièce servant de cuisine, salle à manger, chambre pour toute la famille. Les granges et écuries prolongent la maison, dans le même alignement ; elles n'en sont séparées que par une cloison de torchis, percée d'une porte que l'on laisse souvent ouverte.

3.) *La maison en hauteur.* Elle est caractérisée par un escalier extérieur conduisant au premier étage, seul habité; le rez-de-chaussée est réservé aux porcs ou même à l'ensemble du bétail. Comme dans le type précédent il n'y a parfois qu'une pièce habitable, mais plus souvent, il y en a au moins deux ; l'une des deux seulement s'ouvre sur le balcon en bois, d'apparence peu solide, où accède l'escalier. Mais la maison en hauteur correspondant strictement à la définition est assez rare. Elle est en effet mal adaptée à l'exploitation même ancienne. On a eu besoin d'au moins trois salles d'exploitation : le grenier pour rentrer les céréales, l'étable pour le bétail, la grange pour le foin. Or, dans la maison en hauteur, on trouve bien le grenier et l'étable mais non la grange — sans parler de la remise des voitures et outils agricoles qui, autrefois pouvait ne pas exister. Aussi, généralement la maison en hauteur se prolonge par un corps de logis, presque toujours disposé en équerre contenant étable et grange, le rez-de-chaussée de la maison servant alors aux porcs seuls — ou à la rigueur au remisage. On a alors dans ce cas une ébauche de maison en ordre serré, n'ayant que deux côtés, et prête, lorsqu'elle s'agrandira à enclore la cour.

Dans ces conditions on peut se demander à quoi est due l'introduction dans le pays, d'une maison qui correspond mal à ses besoins. On sait que son origine est controversée. Viticole ? Montagnarde ? On pourrait invoquer aussi le manque de place, et la nécessité de s'élever en hauteur, mais ce type se rencontre indifféremment dans les agglomérations ou hors de celles-ci. Sa répartition au moins peut-elle nous apprendre quelque chose ? Je ne le crois pas : on trouve les deux types élémentaire et en hauteur, mélangés à peu près dans toute l'étendue de notre région, quelle que soit l'altitude, au fond du bassin de Maurs comme au sommet du Levézou, quelle que soit la latitude, à proximité

d'Albi comme aux confins de la montagne auvergnate. Dans ces conditions le problème reste entier, et dans l'état actuel de nos connaissances, rien ne permet de le résoudre.

Les matériaux de construction sont généralement empruntés sur place. C'est le granite, qui donne de gros moellons, le schiste en plaquettes plus minces demandant une forte quantité de ciment ; dans les bassins ce sont les grès rouges plus faciles à travailler que robustes, étant donné le facies de conglomérat qu'ils présentent fréquemment, mais d'un effet plus original, ce qui les a fait rechercher pour les monuments publics (Cathédrale de Rodez). Le torchis, assez employé dans les maisons pauvres, se rencontre encore de loin en loin. Pour le toit, ce fut quelquefois le chaume, plus souvent les lourds schistes extraits sur place (et baptisés : *tuiles*) nécessitant des charpentes en bois de chêne, d'une solidité à toute épreuve. Par endroits la tuile romaine est très répandue dès le XVIIIe siècle, notamment dans les localités où des dépôts d'argile détritique ont permis l'édification facile de briqueteries. C'est le cas dans le bassin de Maurs et autour du chenal houiller (41). Il se dégage de cette maison une impression générale de solidité. Cependant on remarque que vers les bassins — pays plus riches —la maison devient d'apparence moins robuste, de construction moins soignée ; le choix et la disposition des matériaux sont plus négligés : on a même parfois l'impression de délabrement. Il faut sans doute invoquer, pour expliquer ce fait, la douceur plus grande du climat qui nécessite moins de précautions contre le froid et le vent.

Mais si l'allure extérieure de la maison, dès une époque ancienne, était confortable, l'impression changeait dès que l'on pénétrait à l'intérieur. Une salle mal éclairée, enfumée, des fenêtres à petits carreaux ; pas de plancher au rez-de-chaussée ; la terre battue, humide ou un grossier dallage de schistes, une forte odeur désagréable, où l'on finit par discerner le fumet des plats qui cuisent, l'odeur des salaisons qui sèchent, les relents de l'étable voisine. Dans un

(41) De là, la généralisation un peu excessive de M. Grosdidier de Matons [45 bis, p. 262], disant : « *Ce détail a tellement frappé les contrôleurs qu'on peut, avec cette indication tracer les limites exactes de la Châtaigneraie.* » En réalité toute la région de Marcolès-Montsalvy n'a connu que la « tuile » en schistes.

coin, un pétrin : solide coffre en bois ; une table de chêne longue, bordée de bancs et dans laquelle s'ouvrent de grands tiroirs, et, dominant toute la salle, centre d'attraction des regards, l'immense cheminée. Elle occupe tout un côté, souvent se distingue à peine du reste de la pièce. Au milieu, suspendue à une crémaillère bout une marmite perpétuelle pendant que deux bûches ou plutôt deux troncs d'arbre entretiennent à peu de frais un feu assez ardent ; de chaque côté, et dans la cheminée elle-même, un banc, à hauteur duquel est percée dans le mur une petite niche servant à poser les fuseaux et parfois, donnant sur l'extérieur par une petite ouverture vitrée. Sous l'escalier, qui part de la pièce même se dissimule un lit, haut et bourré de « coites » fermé par des rideaux. D'autres lits analogues se cachent dans les coins ou bien sont alignés côte à côte contre l'une des cloisons. Là, tout le monde vit ensemble, sexes et âges confondus ; la nuit comme la journée se déroule pour tout le monde dans la même pièce.

L'évolution contemporaine. — La transformation agricole récente a provoqué une série de modifications dans la maison. Celles-ci sont de deux ordres : agrandissements, améliorations. Avec l'augmentation des rendements, les greniers ont été souvent insuffisants pour rentrer les récoltes, mais surtout la part faite à l'élevage s'est révélée vite beaucoup trop petite. La place manque pour le bétail, comme pour les fourrages. C'est pourquoi l'ancienne maison, reconnaissable à une pierre plus patinée, à une date moins récente inscrite sur le fronton (42), se double d'un nouveau bâtiment ou même de plusieurs corps de logis. Naturellement celui-ci est construit sur un espace disponible : dans les agglomérations un tel emplacement n'est pas toujours aisé à trouver ; de là l'extrême variété du plan des habitations ; le bâtiment d'exploitation peut être parallèle, perpendiculaire, oblique par rapport à la maison primitive. Hors des agglomérations même, aucune règle n'a présidé à l'emplacement de ce nouveau local ; il affecte presque toujours la forme étroite et allongée, imitée des grandes étables

(42) Il ne faut d'ailleurs utiliser ce renseignement qu'avec une extrême prudence, car, parfois lors de la reconstruction totale d'une maison on utilise la pierre déjà gravée pour une précédente maison.

du Cantal, et comprend deux étages : en bas l'étable où les bêtes sont alignées sur deux rangs ; au-dessus, la grange où les charrettes peuvent accéder par un plan incliné, et d'où le foin est directement descendu dans les mangeoires ; dans le Ségala du Quercy et l'Ouest de la Châtaigneraie, la grange s'ouvre parfois par un porche qui ne manque pas de cachet et abrite un pigeonnier. Dans les grandes exploitations on apporte un soin particulier à la construction et à l'entretien de ces étables — granges ; les idées scientifiques commencent à pénétrer les milieux agricoles. On ne laisse plus perdre le purin et on s'ingénie à assurer la propreté, rigoureusement inconnue dans les anciennes exploitations. Il y a encore d'ailleurs beaucoup à faire à ce sujet (43).

Et de plus en plus l'homme qui a réparé ou construit de neuf une grange est choqué de l'allure pauvre qu'a sa vieille maison. Pas toujours : dans le centre de la Châtaigneraie par exemple, pour rien au monde l'agriculteur ne dépenserait quelques billets pour assainir ou agrandir sa maison. Trop souvent on voit côte à côte une maison sordide, infecte même, et une grange presque luxueuse. Mais à la fin, tout de même, le contraste saute aux yeux du paysan lui-même — surtout aux environs des villes ou des lignes de chemin de fer. Alors — après bien des hésitations et des remords — il abandonne la masure et construit une maison uniquement réservée à l'habitation qui souvent imite la maison du grand propriétaire : un corps de logis indépendant avec rez-de-chaussée et étages tous deux habités, et pièces bien séparées. La cuisine surtout est l'objet de modifications. Parfois par tradition, par souvenir on conserve la grande cheminée, mais finalement on arrive un jour ou l'autre à éteindre le feu ancestral et à le remplacer par un fourneau sorti de la meilleure quincaillerie : ce jour-là on peut dire que non seulement l'agriculture, mais l'esprit du cultivateur lui-même a subi une irrémédiable et définitive révolution.

La nouvelle maison est alors ainsi disposée : on accède

---

(43) Dans les parties méridionales, l'augmentation des rendements, en céréales a surpris les habitants qui n'ont pas eu le temps d'agrandir leur grenier; aussi après le battage qui a lieu sur la place publique les tas de paille restent sur la même place, juxtaposés et sont rentrés à mesure que la grange se vide.

de plain pied ou par deux ou trois marches à la cuisine. Mais celle-ci est uniquement une cuisine ; une petite pièce contiguë appelée parfois le « carnier » conserve les salaisons. On mange dans la salle à manger, les souvenirs de famille sont conservés dans le « salon ». Deux ou trois chambres, où résident les membres permanents de la famille, complètent le rez-de-chaussée, le haut étant souvent réservé aux parents de Paris ou de la ville lorsqu'ils viennent passer leur congé au village.

Les matériaux de construction déjà bons dans l'ancienne maison ne subissent guère de transformation. Le torchis disparaît, mais, à proximité des voies de transport on se sert peut-être davantage de la brique. Le granite étant de qualité supérieure aux schistes est parfois employé même sur terrain schisteux, mais le transport étant par suite onéreux, on se contente de se servir de blocs de granite comme mœllons d'angle ou pour l'encadrement des fenêtres. La couverture par contre se modifie. Quand la tuile subsiste on emploie de préférence la tuile plate. Mais c'est surtout l'ardoise qui conquiert tous les toits. Elle peut être produite par des gisements locaux (La Barthe, près de Salmiech) ou peu éloignés, (Le Cayrol près Espalion, Lacaune) ; mais on aime autant, surtout le long des voies ferrées faire venir l'ardoise d'Angers, et surtout d'Allassac (Corrèze).

B. *La répartition de l'habitat.*

A première vue on ne voit pas de règle générale présidant à la répartition des habitations. D'un point élevé on les aperçoit disséminées à travers la campagne, couvrant indifféremment les plateaux, les replats, les flancs des vallées, les plaines. En effet il n'y a pas de raison bien marquée pour établir la maison ou le village à un lieu plutôt qu'à un autre : l'uniformité du terrain, la présence un peu partout de l'eau, la facilité de défense d'à peu près tous les sites, écartent l'idée d'emplacement prédestiné. Cependant une étude plus approfondie montre, à défaut de règle précise de répartition, l'existence d'un certain nombre de points d'attraction ou de répulsion.

Les bassins.— Les bassins, tant primaires que tertiaires présentent une répartition différente de celle du reste des Ségalas. Le site de prédilection est le fond de la vallée; on y rencontre le gros de la population. Là, en effet, sont les meilleures terres, les terres de « *rivière* ». C'est le cas de la « *rivière* » de Clairvaux (Vallée de l'Ady) du « *Vallon* » de Marcillac, de la « *plaine* » de St-Cyprien-Villecomtal, des bassins de Maurs et de Bagnac. Mais ce n'est pas le lieu exclusif d'établissement. Les flancs des vallées ne sont déserts que si la pente est trop abrupte, mais le moindre replat devient un site de hameau: replat structural (Grand mas) ou replat d'érosion (Panat, Figeaguet), malgré la difficulté des communications à la fois avec le plateau et la vallée (Cassagnes-Goutrens). Les hauteurs par contre sont moins habitées. Il est vrai que leur forme molle et arrondie se prête mal à l'établissement de champs et qu'elles sont généralement consacrées à la châtaigneraie : ainsi la crête qui sépare le Dourdou de la vallée du Cruou est absolument inhabitée, sauf en un col. Ce n'est toutefois pas une règle absolue ; pour peu que le plateau s'élargisse, on y trouve un établissement humain. Mais il y a une tendance assez nette à abandonner ces villages de hauteur, d'accès difficile. Gipoulou, par exemple, a perdu, depuis 1866, 44 p. 100 de sa population, alors que la perte moyenne de la région n'est que de 21 p. 100. A Pruines-bourg la perte a atteint 60 p. 100 Elle est également forte sur les replats : à Grand-Mas 38 p. 100, à Panat 27 p. 100 ; à Combret, 71 p. 100 (44). Par contre dans les vallées si le nombre des habitants n'a pas augmenté, il n'a subi qu'une diminution inférieure à la diminution moyenne de la région. Le long du ruisseau du Cruou, dans la commune de Mouret, la diminution n'est que de 14 p. 100 ; dans la haute vallée de l'Ady 11 p. 100. L'abandon progressif de la vigne pour la culture maraîchère et fruitière contribue à expliquer ce renversement des valeurs, mais il ne faut pas l'interpréter comme une migration des habitants des hauteurs vers les plaines. Si ce cas a pu être constaté, il est extrêmement rare.

---

(44) Certains hameaux du Rougier, mentionnés dans le Cartulaire de Conques et encore marqués sur la carte de Cassini ont disparu totalement aujourd'hui.

La cause de cette transformation est due aux départs vers la ville, plus fréquents sur les hauteurs ruinées par la crise viticole, que dans les fonds, enrichis par la culture fruitière.

Régions schisteuses et granitiques. — L'évolution de toutes les autres régions, Ségala proprement dit, Levézou, Châtaigneraie s'est faite dans un sens opposé. La vallée est un lieu de répulsion, pour l'habitation. Qu'il s'agisse de la vallée vieille, largement évasée, ou de la vallée jeune en gorge profonde, l'absence d'habitation est aussi bien constatée. Mais c'est tantôt un fait ancien, tantôt un fait récent.

Dans les vallées vieilles en effet, non seulement on ne trouve généralement pas de villages, mais encore on n'en trouve pas de traces, ni sur le sol, ni sur les documents. Ce fait doit être imputé à l'état du fond de la vallée, souvent marécageux, toujours en tout cas très humide et que jusqu'au XIXe siècle on n'avait pas essayé d'exploiter. Une exception toutefois : parfois près d'une rupture de pente, la vallée est barrée artificiellement. Les eaux au lieu de se répandre en aval sont canalisées à la sortie du barrage. Près de l'étang ainsi créé se groupent les maisons. Tels Gorses (Ségala du Quercy), ou Arvieu (Ségala Oriental). D'autres fois le village ou la maison s'installe sur la pente, même si elle est assez forte, profitant de terrasses, ou replats pour s'y développer. La vallée, prise dans son ensemble est alors quelquefois peuplée, mais non le fond de la vallée.

Pour les vallées jeunes, le cas est un peu différent. Sur certaines d'entre elles on ne trouve aucune trace de vie ancienne ou moderne. C'est le cas de la Cère dans la partie la plus étroite de ses gorges De Laroquebrou au pont de la Mativie, avant l'installation du chemin de fer (45), sur une distance de 16 kilomètres, il n'y avait pas une maison. A la Mativie on comptait 1 à 2 auberges, puis sur 9 kilomètres c'était le désert, jusqu'à ce que la vallée s'élargisse de

---

(45) La figuration encore imparfaite du relief sur la carte de Cassini pourrait faire croire à l'existence ancienne d'agglomérations près du fond de la gorge. En réalité les hameaux qu'il figure ainsi sont sur l'extrême bordure du plateau voisin. Toutefois la Châtaigneraie des rives de la Cère a dû être jadis exploitée, car on trouve de loin en loin les ruines d'un séchoir à châtaignes.

nouveau à Laval de Cère. Sur une longueur de 25 kilomètres, par conséquent cette rivière, profondément encaissée était un obstacle aux communications, un précipice boisé, sans homme, sans vie (46).

Cependant, c'est là une exception. Parfois, ailleurs sur quelques hectomètres de gorges on relève une pareille absence d'hommes. Mais presque toujours divers indices dénotent des traces d'une vie ancienne. Le plus bel exemple est celui du Viaur. Les ruines des châteaux superbement enfouis sous les châtaigniers, Thuriés, Mirandol, nous apprennent qu'il y avait jadis quelque chose à défendre, ou au moins des gens pour cette défense. Partout, le long des gorges, la tradition souvent confirmée par un vieux texte place des églises à des endroits aujourd'hui déserts : un lieu grossièrement aplani, entre Pampelonne et Pont de Cirou est appelé Saint Genieys. Visitez les villages du fond, où même du flanc des gorges, vous serez frappé du nombre des maisons abandonnées tombant en ruines — non seulement des moulins, trop inaccessibles aujourd'hui pour pouvoir vivre, mais encore des fermes, dont certaines révèlent une véritable aisance passée. Le hameau de La Roque, suite de maisons alignées le long du Viaur, dans la commune de Crespin comptait d'après un plan cadastral de l'an XIII (47) une trentaine de maisons. En 1866 il y en a encore 26 groupant 108 habitants. Aujourd'hui 5 ménages y sont restés réunissant 19 habitants. A St-Just-sur-Viaur, la diminution est moins rapide, mais aussi continue : 32 foyers en 1754 (48), 24 en 1866, 15 aujourd'hui. Sur un affluent du Viaur, le Lézert pareillement encaissé, on constate deux cas analogues : Castelmary subit la décadence suivante : 1771 : 92 habitants ; 1866 : 89 habitants (22 ménages) ; 1897 : 59 habitants ; 1926 : 29 habitants (7 ménages), soit en 150 ans une diminution des 2/3. Villelongue. (Commune de Cabanès), un peu plus en amont, a le même

(46) Aujourd'hui la vallée est animée par les Espagnols employés aux travaux électriques de la Cère. Mais, la station de la Mativie et la halte de Siran situées sur ce parcours, n'ont d'autre trafic que celui nécessité par les travaux en question.

(47) A la direction des contributions directes de Rodez.

(48) A. D. Aveyron, C. 272.

PLANCHE VI. — LES AGGLOMÉRATIONS

A. Najac. - Ville allongée sur un étroit pédoncule, terminé par une butte couronnée d'un vieux château.

B. Sauveterre. - Type de bastide. Place à arcades.

sort : 1720 : 16 ménages ; 1742 : 14 ; 1764 : 12 (49) ; 1866 : 8 ; 1926 : 4 ; (17 habitants). Ces lieux habités sont évidemment destinés à disparaître. On peut rester rêveur à la pensée, que des hameaux qui groupèrent plus de 100 personnes périront, complètement, sans rien laisser que des pierres branlantes. Et pourtant nous pouvons citer au moins deux exemples de villages morts récemment. Tous deux situés sur la rive gauche du Viaur : Les Planques d'abord, (commune de Tanus), construites sans doute, à cause de la présence d'un pont de planches — aujourd'hui encore existe une passerelle — ; la population s'y groupa autour d'un prieuré de Conques dont subsiste une vaste et belle église romane. La vie d'ailleurs ne devait pas être des plus florissantes, seuls quelques prés au bord du Viaur et l'inépuisable châtaigne se trouvaient à proximité. Pour le reste, pour la culture notamment, il fallait monter d'environ 200 mètres pour trouver des terrains propices, ou bien défricher la châtaigneraie sur de fortes pentes. C'est probablement la cause de la décadence du village. En 1709 la paroisse qui ne comprenait guère que le village compte 42 feux. Son importance doit s'accroître, ou tout au moins ne pas diminuer tout de suite, car la paroisse fut transformée en commune en 1791 et cette commune fut même respectée par la réforme de l'an VIII qui, on le sait, supprima les communes trop petites. Ce n'est qu'en 1833 que le mouvement est assez accentué pour qu'elle soit réunie à celle de Tanus. En 1866, le hameau n'a plus que 49 habitants. En 1897, 37 ; aujourd'hui il n'y en a plus : la dernière habitante est morte en 1924. Le spectacle est lamentable ; à part une maison qui reste habitable et où un Albigeois vient passer ses vacances, le reste est à moitié effondré, les ronces obstruent les puits, étouffent les pêchers et les figuiers ; la lande a repris possession des rares coins défrichés de la châtaigneraie, et, dans l'église abandonnée, où les fresques pourrissent d'humidité, l'un des arcs doubleaux de la nef centrale va s'écrouler incessamment entraînant dans sa ruine la plus grande partie de l'édifice.

Mais, le cas le plus impressionnant, le plus tragique est celui des Infournats, (commune de Jouqueviel). Il y avait

(49) A. D. Aveyron, C. 849.

encore 150 habitants en 1866. 30 ans après ils ne sont plus que 80. Aujourd'hui il n'y en a plus un seul. Le hameau complètement abandonné, n'ayant plus de chemin d'accès entretenu, dévale à travers les châtaigniers, dans un éternel silence, sur les flancs escarpés du Viaur !

Si le Viaur est le cas le plus caractérisé, — c'est aussi avec la Cère, la rivière la plus encaissée —, le phénomène se constate, atténué le long des autres rivières et notamment du Lot. La haute vallée, déserte sur 17 kilomètres d'Estaing à Entraygues ne semble pas avoir été jamais peuplée. L'exploitation fruitière maintient une certaine activité entre Entraygues et St-Parthem (Vieillevie, St-Projet, Coursavy). A partir de cette localité, la vallée subit aujourd'hui le dépeuplement, malgré la proximité du bassin houiller et le nombre des travailleurs qui se rendent chaque jour à Decazeville. C'est le cas par exemple des agglomérations suivantes :

	1771	1866	1926
St-Parthem	220		166
Laroque-Bouillac	236	219	137
Bouillac	600	457	261

La Gorge du Tarn subit également une diminution légèrement plus forte que la diminution moyenne de la région. Seule la vallée de l'Aveyron ne connaît guère cette profonde dépopulation. Le fond de la vallée affecte souvent la forme de gorge, mais il y a des élargissements, et seuls les plus basses pentes sont vraiment escarpées ; les versants supérieurs restent praticables. Aussi l'exploitation y est plus facile et si elle se dépeuple, ce n'est pas plus rapidement que les plateaux voisins. Mais, on y constate, cependant que l'habitation y est plus rare et moins dense.

La population a donc dans les Ségalas, une tendance très nette à laisser inoccupées ou à abandonner les gorges et en général les vallées. L'habitat rural est un habitat de hauteur. Encore ne se place-t-il pas n'importe où. Si nulle part l'altitude absolue n'est assez haute pour écarter la population, les points culminants, exposés à tous les vents sont assez peu recherchés. On peut dire que, en général les pitons isolés sont déserts : Rieupeyroux, Buenne, Lagarde, Montsalvy ; encore, n'est-ce vrai que du sommet lui-même,

car souvent, à quelques mètres à peine du sommet, — à Buenne ou à Montsalvy, par exemple, les maisons s'installent. Dans le Levézou la tranche non habitée est plus étendue. Alors que les points les plus hauts atteignent 1100 à 1154 mètres, l'habitation ne se construit pas au-dessus de 1.000 mètres : la chaîne proprement dite du Levézou est inhabitée.

Sur les grands plateaux du Ségala, aucune règle en apparence ne préside à la répartition de l'homme. Tantôt, — dans le Ségala Tarnais — les maisons voire même — dans le Ségala du Quercy, — les hameaux s'alignent sur les plateaux, le long des routes qui les suivent longitudinalement. Parfois, près de Lescure par exemple, les plateaux sont au contraire inhabités, la maison s'édifiant en contre-bas, sur les plus hauts replats.

Ainsi, on peut dire qu'il existe pour l'habitat humain une série de sites répulsifs. Existe-t-il aussi des sites attractifs ? Ils sont beaucoup moins nets. Les replats en sont l'exemple le plus constant. Toutefois dans certains cas il faut, semble-t-il, attribuer un rôle au contact des terrains. Ainsi, en pleine Châtaigneraie en général schisteuse, l'apparition de terrains granitiques est soulignée par une abondance plus grande de l'habitation. Il faut ici invoquer comme cause le mode d'exploitation différent des deux terrains, et la tendance, souvent signalée qu'a l'homme à rechercher de tels contacts : le granite lui fournissait des terrains de culture, le schiste avec sa lande, des pâturages.

Conclusion. — La question s'est posée souvent de savoir si un déterminisme quelconque commandait la répartition de l'habitat humain. Suivant les régions et les auteurs, les réponses ont varié. Certains ont nié à peu près tout déterminisme. Nous ne pouvons être pour les Ségalas aussi catégoriques. Nous voyons l'habitat s'adapter plus ou moins aux circonstances naturelles et ce ne peut être un hasard si les vallées de forme les plus jeunes : Viaur et Cère, sont aussi les plus désertes. Mais, d'autre part, les conditions posées par la nature ne constituent pas pour l'homme une obligation. Le Viaur a été peuplé, c'est là la meilleure preuve que le déterminisme naturel est tout relatif. En somme la répartition de la population ne saurait donc ici igno-

rer la constitution physique du pays, mais celle-ci ne pourrait à elle seule tout expliquer.

C. *Le Groupement*

Les faits actuels — Le groupement de la population rurale présente une extrême variété. On rencontre indifféremment, maisons dispersées, écarts, maisons groupées par 2 ou 3, hameaux (5 à 10 maisons), villages, bourgs, ces derniers d'importance très inégale pouvant avoir 50 habitants ou 300. Le nom de *village* est généralement employé pour une petite agglomération comprenant une église ou au moins une chapelle ou encore étant à la tête d'une section (électorale ou administrative), de commune. Le nom de bourg est réservé au chef-lieu de la commune, même lorsque les villages sont numériquement plus importants. Au-dessus de 3 ou 400 habitants, l'agglomération cesse d'être entièrement rurale. A partir de 500 habitants on peut considérer que le bourg est un centre commercial et ne peut plus être rangé dans le groupe des agglomérations rurales (50). C'est donc dans ces limites de 1 à 500 habitants que se tient l'agglomération rurale. La marge est grande et seule une étude statistique rigoureuse peut déterminer le coefficient d'agglomération ou de dispersion.

A première vue, une limite est impossible à établir entre l'habitat aggloméré et dispersé. Comptera-t-on comme habitat dispersé, seulement les maisons éparses ? Vraiment 2 ou 3 maisons bâties côte à côte peuvent-elles être considérées comme une « *agglomération* » ? Les transitions sont tellement lentes que nous devons nous résigner à ne pas employer de termes trop généraux.

Une première statistique d'ensemble nous donne en 1926 les chiffres suivants pour le Ségala Central (Rodez exclu).

Vivent dans des agglomérations de plus de 500 *habitants*, 5 p. 100 de la population totale ;

De 50 *à* 100 *habitants*, 35 *p.* 100 ;

De moins de 50 *habitants*, 60 *p.* 100.

Or le Ségala Central est de toutes nos régions celle où la

(50) Certains centres commerciaux sont même moins peuplés ,et ne dépassent que de peu 100 h.

population est le plus groupée, celle où l'on trouve le plus de gros hameaux, en dehors du bourg. Nous pouvons donc d'ores et déjà établir que la majorité de la population vit dans des villages minuscules, n'atteignant pas 50 habitants.

Peut-on serrer de plus près la répartition ? En théorie oui,

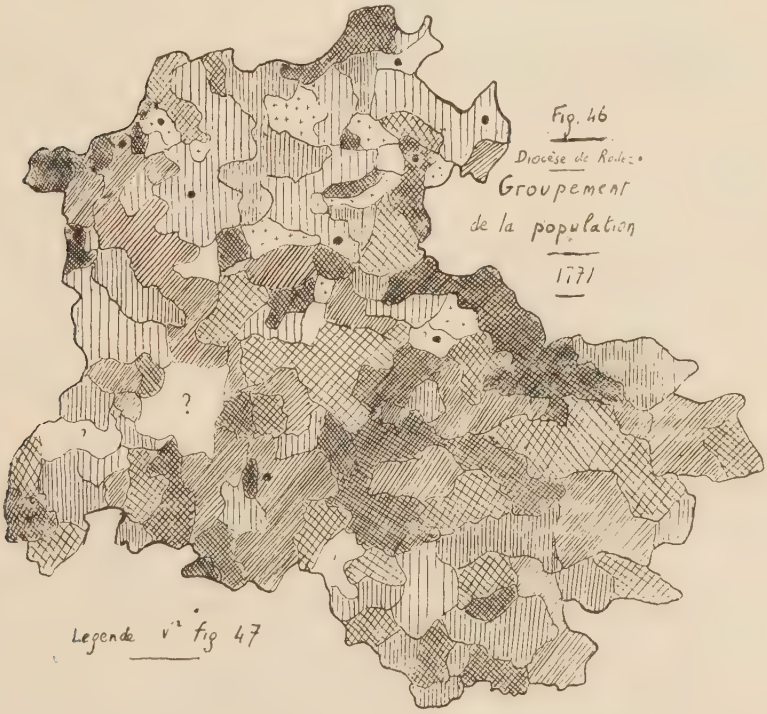

en se basant sur les tableaux récapitulatifs de chaque commune des recensements quinquennaux. En pratique on se heurte à de grandes difficultés, dues à la façon dont sont dressés ces tableaux. D'ailleurs dans un pays d'habitat aussi dispersé, sur quoi se fonder ? Indiquera-t-on tous les groupes de maisons ayant un nom ? Il le semble, mais dans ce cas on s'expose à diviser les agglomérations, car il arrive qu'une agglomération unique porte deux noms si un ruisseau passe au milieu, si elle est partagée entre les limites de deux communes, si elle provient de deux agglomérations anciennement distinctes et qui se sont rejointes par extensions successives. Si on les réunit sous une même rubrique, on s'expose à l'inconvénient contraire, mettre ensemble des

maisons bien nettement séparées. Tout compte fait c'est cependant sur les noms de lieux qu'il convient de se baser,

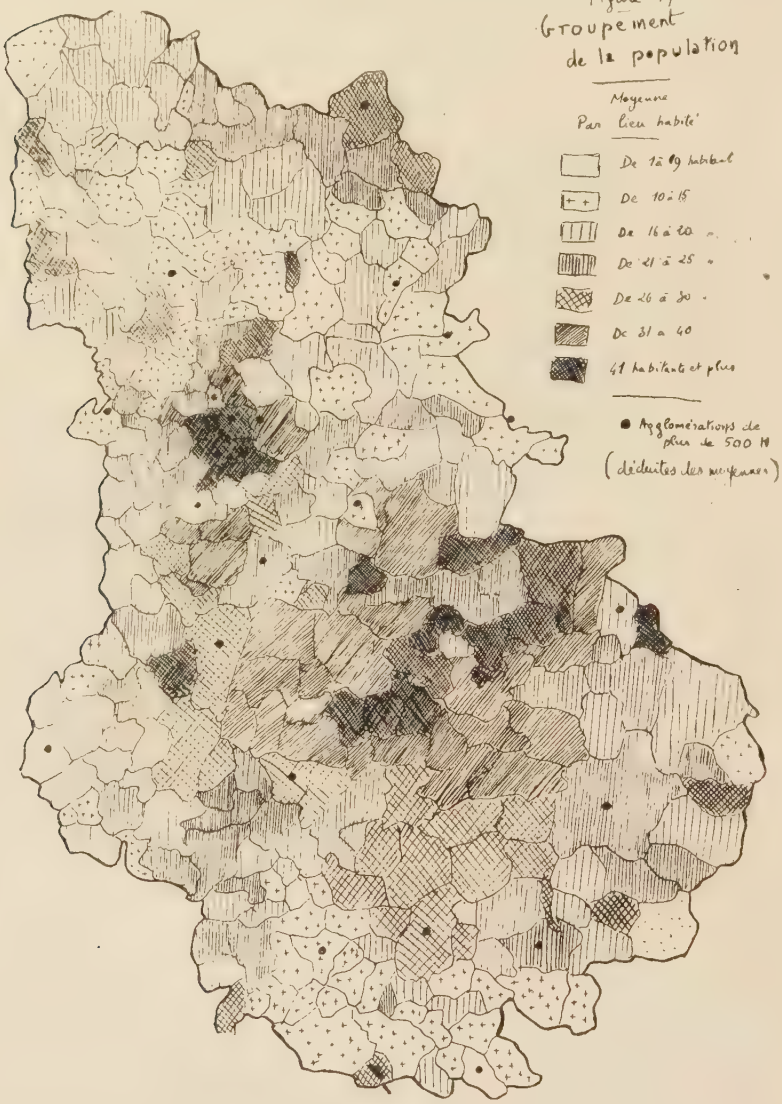

les inconvénients qu'ils peuvent présenter étant plus faibles que ceux provenant de groupements forcément arbitraires. Sans doute peu de régions, hormis les bocages de l'Armorique, présentent une pareille abondance de noms de lieux. Les

communes les plus pauvres ou les plus petites en ont une trentaine ; une commune de moyenne étendue atteint aisément la centaine. Si ce chiffre n'est guère dépassé, c'est que les communes plus vastes sont dans des régions peu peuplées. Plutôt que de donner un tableau d'ensemble à peu près impossible à établir pour une région un peu vaste avec nos sources, nous préférons donner quelques exemples portant sur des groupes de communes contigües et pour lesquelles les tableaux sont dressés de manière uniforme :

Ségala du Quercy — (Communes de Sabadel, Prendeignes, Ste Colombe, St-Perdoux, St-Cirgues, Montet).

Vivent dans des écarts de 1 maison (dispersion absolue)	175 hab.,	soit 6 % de la population		
dans des hameaux de 2 à 3	362	»	13 %	76.9
— de 4 à 6	903	»	33.5 %	
— de 7 à 10	675	»	24.4 %	
— de 11 à 20	437	»	16 %	
dans des villages de 21 à 50	203	»	7.5 %	

Châtaigneraie. — (Leucamp, La Capelle-en-Vézie, Lascesserette, Sansac-Veinazès, Junhac, Calvinet).

Vivent dans des écarts de 1 maison	630 hab.,	soit 22 %		
dans des hameaux de 2 à 3	549	»	18,6 %	67.5
— de 4, 5 ou 6	419	»	14,9 %	
— de 7 à 10	336	»	12 %	
— de 11 à 20	313	»	11,3 %	
dans des villages de 21 à 50	337	»	12 %	
— plus de 50	256	»	9,2 %	

Ségala Oriental. — (Arvieu, Salmiech, Durenque, Auriac).

Vivent dans des écarts de 1 maison	228 h.,	soit 7,3 %		
dans des hameaux de 2 à 3	321	»	10,8 %	51.6
— de 4 à 6	655		21,5 %	
— de 7 à 10	357	»	12 %	
— de 11 à 20	334	»	11.4 %	
— de 20 à 50	306	»	10.1 %	
— plus de 50	802	»	26.8 %	

Ségala méridional. — (Montclar, Coupiac, Martin, St-Juéry).

Vivent dans des écarts de 1 maison	732	hab.,	soit	27 %	
dans des hameaux de 2 à 3	587	»		21,6 %	65,2
— de 4 à 6	304	»		11 %	
— de 7 à 10	151	»		5,6 %	
— de 11 à 20	221	»		8,2 %	
— de 21 à 50	457	»		16,5 %	
— plus de 50	274	»		10,2 %	

Levézou. — (Pont de Salars sauf l'agglomération; Prades, Canet, Le Vibal, Arques).

Vivent dans des écarts de 1 maison	405	hab.	soit	14 %	
dans des hameaux de 2 à 3	243	»		8 %	64
— de 4 à 6	720	»		25 %	
— de 7 à 10	505	»		17 %	
— de 11 à 20	221	»		8 %	
— de 21 à 50	322	»		13 %	
— plus de 50	482	»		16 %	

Bassins. — St-Christophe, Valady, Clairvaux, Auzits).

Vivent dans des écarts de 1 maison	435	»		9 %	
dans des hameaux de 2 à 3	703	»		15,4 %	55,3
— de 4 à 6	792	»		16,2 %	
— de 7 à 10	726	»		15,7 %	
— de 11 à 20	514	»		11 %	
— de 21 à 50	535	»		11,5 %	
— plus de 50	992	»		20,8 %	

RÉSUMÉ

	Maximum	*Minimum*	*Ecart*
1 maison	27 %	6 %	4 ½
2 à 6 maisons ...	21,6 %	8 %	2 5/8
4 à 6 maisons ...	33,5 %	11 %	3
7 à 10 maisons ...	24,4 %	5,6 %	4 ½
11 à 20 maisons ...	16 %	11 %	0,4
21 à 50 maisons ...	16,5 %	7,5 %	2,2
Plus de 50 maisons	26,8 %	0 %	$+\infty$

En somme suivant les régions la répartition n'est pas exactement la même. Tantôt, comme dans le Ségala du Quercy il y a progression jusqu'à un certain chiffre, puis diminution. Ailleurs il y a 2 ou même 3 maxima. Dans la Châtaigneraie et le Ségala méridional les écarts les moins peuplés sont — et de beaucoup — les plus nombreux. Mais de cette variété quelques traits généraux se dégagent. La place la plus constante est tenue par le village de 11 à 20 maisons. Il existe partout dans les mêmes proportions un peu plus de 2/20 et presque jamais plus de 3/20 de la population.

Le village de beaucoup le plus typique est celui de 4 à 6 maisons. On peut estimer qu'il constitue le fond du paysage humain. Dans 4 sur 6 des groupes des communes étudiées ci-dessus il constitue la majorité des formes de groupement. Mais nulle part il n'est prépondérant au point d'effacer la maison dispersée ou le village plus groupé. Si celui-ci existe partout en quantité appréciable, il faut reconnaître que la plus grande partie de la population vit dans les agglomérations tout à fait réduites: 10 maisons ou moins. En moyenne on peut évaluer aux 2/3 du total ce type de groupement. La proportion monte jusqu'à 76 p. 100 dans le Ségala du Quercy et ne s'abaisse un peu que dans le Ségala Oriental, où cependant elle est encore de 51,6 p. 100, Et comme il suffit de 5 à 6 gros hameaux pour former le tiers restant de la commune, on verra que la très grosse majorité — plus de 80 p. 100 — des lieux habités sont microscopiques et là dessus encore les maisons isolées en forment les 2/3.

Il faut toutefois mettre absolument à part la région du Ségala Central desservie par l'artère Rodez-Carmaux et qui, nous l'avons vu, est le centre du progrès agricole. Là, nous relevons les chiffres suivants :

(Carcenac, Vors, Gramond, Luc, Calmont, Sainte-Juliette) :

Vivent dans des écarts de 1 maison	318	h., soit	5,5 %
dans des hameaux de 2 à 3	405	»	7,4 %
— de 4 à 6	577	»	10 %
— de 7 à 10	681	»	13 %
— de 11 à 20	1209	»	21 %
— de 21 à 50	1818	»	30 %
— plus de 50	706	»	13 %

Donc la proportion y est exactement renversée on ne trouve plus que 36 p. 100 de la population dans des petites agglomérations et par contre 64 p. 100 vivent moyennement ou fortement groupés. Le type dominant de village est celui de 11 à 20 maisons. C'est là une exception tout à fait remarquable dans l'uniformité générale de la région.

Peut-on traduire sur une carte ces diverses constatations ? Dans le détail ce serait peut-être assez compliqué et la carte arriverait fatalement à manquer de netteté. Mais on peut simplifier et ramener le tout à une notion-type. Nous proposons d'établir pour chaque commune le *coefficient de groupement*. On peut désigner ainsi le rapport: *Nombre d'habitants : nombre de lieux habités.* Je ne me dissimule pas qu'une telle notion ne pourrait être employée partout sans danger. Dans une région où il y aurait deux groupes bien nets de hameaux l'un minuscule, l'autre très aggloméré, le coefficient de groupement serait un chiffre absolument théorique, sans valeur indicative. Mais dans une région comme les Ségalas où il n'y a pas en somme de groupes bien tranchés, ce chiffre peut donner d'utiles points de repère. Seul, le Ségala méridional où il y a 2 maxima très opposés, (maisons dispersées et hameaux très groupés) nous donnera des chiffres un peu arbitraires.

Si l'on met à part le groupement très dense du bassin houiller on remarque les points suivants (fig. 47) :

Nous trouvons une zone de peuplement moyen plus groupé (31 habitants en moyenne ou plus, soit 8 maisons ou davantage approximativement) dans le Ségala central et le Nord du Ségala Oriental. Ce groupe forme un quadrilatère à peu près parfait dont les angles seraient marqués par les localités : Colombiés, Pradinas, Agen, Trémouilles. Il y a là une exception très nette et très cohérente. Nulle part, dans le reste de la région n'est atteint un chiffre aussi fort (51).

Autour de cette première zone nous en remarquons deux autres où le peuplement est un peu moins groupé ; l'une à

---

(51) Sauf dans des communes de faible étendue possédant un bourg assez considérable qui fausse la moyenne : Calvinet, La Capelle, Bleys, Bagnac, Saint-Beauzely ; elles constituent sur la carte, des taches isolées, bien distinctes de la grande taches précédente ; Balsac, Sebazac, Montrozier qui sont dans le même cas, sont pour la plus grande partie de leur territoire sur le Causse où le peuplement semble plus groupé.

l'ouest, du bassin houiller au Viaur, englobant le causse de Montbazens ; l'autre au Sud forme un triangle Naucelle, Réquista, Alrance. Dans ces deux régions, le coefficient est supérieur à 26.

Tout autour de ce noyau central, le coefficient descend rapidement. Si, sur les lisières du bassin d'Aurillac et au centre du Ségala Tarnais il dépasse encore 20; dans presque toute la Châtaigneraie, le Ségala du Quercy, le Ségala méridional il descend au-dessous de ce chiffre. Dans un grand nombre de communes il est compris entre 10 et 15. Exceptionnellement il lui arrive de descendre plus bas. Le Levézou mérite une mention particulière, il n'est pas parmi les régions les moins groupées. Seul St-Laurent a moins de 15, et plusieurs communes, Ségur, Arques, Salles, Curan, St-Léons ont de 21 à 25.

Tels sont les faits. Ils posent un certain nombre de problèmes. D'abord le problème du groupement lui-même. Habitations éparses, petits hameaux, gros bourgs, ont-ils une origine commune ? Sont-ils de création simultanée ? C'est, d'autre part, la question de la répartition de ce groupement. Pourquoi la population est-elle 3 ou 4 fois plus groupée dans certains coins que dans d'autres ? Un coup d'œil en arrière pourra peut-être nous aider à résoudre ce double problème.

Les problèmes du groupement. — Les recensements du XIXe siècle ne nous apportent pas beaucoup d'éléments. Celui de l'Aveyron de 1866 donne quelques hameaux, aujourd'hui disparus, n'en indique pas d'autres construits depuis; sauf ces modifications de détail, le nombre total des lieux habités n'a pas varié. Il en est de même du recensement du Cantal de 1840. Celui-ci mentionne spécialement les écarts construits depuis 1820. Il y en a 4 ou 5 par commune importante, mais il y a également dans chaque commune 3 ou 4 lieux habités abandonnés. Dans cette première partie du XIXe siècle donc, la Châtaigneraie n'a guère vu s'accroître le nombre de ses lieux habités.

L'état de 1771, par contre, nous donne sur le diocèse de Rodez des renseignements intéressants. La carte qu'il permet d'en tirer est assez différente de la carte d'aujourd'hui (fig. 46). En général et sauf exceptions tout-à-fait locales,

le groupement apparaît moins varié et plus poussé. On trouve un peu partout des coefficients de groupement dépassant 41 ; la moyenne semble se tenir au-dessus de 26 : la moyenne d'habitants par lieu habité a donc diminué de 1771 au milieu du XIXe siècle. Comme pendant ce temps la population a augmenté, nous sommes amenés à conclure que la fin du XVIIIe et le début du XIXe ont vu l'habitat rural se répandre. Le cas du Levézou par exemple est typique. Toutes les paroisses ont en 1771 un coefficient de groupement supérieur à 26 alors qu'aujourd'hui elles l'ont toutes inférieur à 25.

Lorsque d'ailleurs nous possédons des listes de lieux habités, il nous est aisé de voir ceux qui se sont créés depuis. Ce sont presque tous, — sauf dans le cas d'un village construit près d'une gare ou d'un pont nouveau — des hameaux minuscules, des maisons éparses ou groupées par 2 ou 3. Mais n'en concluons pas trop vite que l'habitat aggloméré est antérieur à la Révolution et l'autre postérieur, car dans les états du XVIIIe siècle, (soit réponses de 1771, soit registres d'impositions) nous trouvons déjà de nombreux écarts ne comptant qu'un foyer. Par exemple en 1782 dans la paroisse d'Ayssènes (52) nous ne notons que 4 villages ayant plus de 10 foyers, 5 en ont de 7 à 10 ; 6 de 4 à 6 ; 8 de 3 ou 2 : 9 ne se composent que d'une maison.

Est-il possible de remonter plus haut ? Oui, pour certaines communautés dont on a conservé non un exemplaire isolé du rôle des contributions (taille, capitation et vingtième) mais la collection complète. C'est un cas malheureusement trop rare. Celui de Villelongue (53) par exemple nous fait regretter de n'en pas posséder davantage. Cette communauté ne compte que 26 lieux habités en 1720 ; elle en a 42 en 1764 ; 16 hameaux supplémentaires apparaissent, tous entre 1720 et 1742. Ils n'ont qu'une maison (sauf un qui en a 2). Par contre les lieux existants en 1720 se répartissent ainsi : 1 foyer : 2 seulement ; — 2 ou 3 foyers : 6 ; — 4 à 6 : 9 ; plus de 10 : 3. En 1764 des hameaux existant en 1720, l'un a disparu, un autre a doublé (passe de 5 à 10 mé-

(52) A. D. Aveyron, C. 7.

(53) A. D. Aveyron, C. 849. Il n'y en a pas plus de 4 ou 5 pour l'Aveyron.

nages) ; 2 ont légèrement diminué. Tous les autres ont gardé le même nombre de feux. Par conséquent les créations de villages sont dues avant tout à l'établissement de nouveaux ménages, sans doute sur des terres indéfrichées jusque-là. Si au cours du XIXe siècle ces habitats de fraîche date ont été parfois des lieux de cristallisation (l'un d'eux a groupé jusqu'à 6 maisons) presque tous par contre sont restés des maisons isolées.

Une autre indication peut nous être fournie par les plans cadastraux sommaires de l'an XIII. Ils présentent presque tous l'aspect suivant : une forêt immense dans le Ségala, une lande dans le Levézou, trouée d'un certain nombre d'exploitations plus ou moins circulaires au centre desquelles on trouve un lieu habité, village ou ferme. En rapprochant ces données des précédentes, on peut être admis à échafauder l'hypothèse d'un peuplement en 3 stades.

1.) Avant le XVIIIe siècle, un peuplement sporadique défrichant la forêt ou la lande autour de chaque hameau.

2.) Au cours du XVIIIe siècle se développent les exploitations isolées qui inaugurent une deuxième phase dans l'exploitation du pays.

3.) Entre 1771 et 1820 une deuxième poussée de création d'habitats, qui se prolonge atténuée jusque vers 1866 et achève dans le Ségala de détruire les espaces incultes.

Mais cette deuxième poussée n'a pas eu lieu partout ou plutôt s'est arrêtée avant d'être terminée dans les régions périphériques, Levézou, Ségala méridional, Ségala du Quercy, Châtaigneraie et n'a pas achevé d'occuper entièrement le pays (54).

Quoi qu'il en soit, cette forme qui semble bien récente de la dispersion extrême de l'habitat est essentiellement instable. Le hameau, même de faible importance a une existence stable, fixe. De certains d'entre eux on trouve des traces dès le Xe siècle. Des différentes agglomérations qu'énumère le cartulaire de Conques [31], seuls ont disparu quelques hameaux de vallées dans le Ségala ; (en tout 4 ou 5 au maximum). Une reconnaissance féodale du XVe siècle, intéressant un fief compris entre le Lot, le Dourdou et le ruisseau

(54) Ce peuplement rentrerait donc dans le type appelé par M. Demangeon « *dispersion intercalaire* » A. G. 1927).

des Pistes, (commune actuelle de Grand-Vabre) mentionne tous les hameaux actuellement existants, et n'en mentionne pas d'autres (55). Au contraire depuis deux siècles ont été créés ou abandonnés de nombreux écarts. N'est-ce pas aussi une raison pour laquelle la maison isolée apparaît toujours plus neuve, plus confortable que la maison de hameaux ?

Quant à la répartition du coefficient de groupement, elle ne paraît pas sans rapport avec la situation économique, non que la carte de ce coefficient puisse se calquer exactement sur la carte agricole, mais il y a des ressemblances. Les régions où l'agriculture est le plus intense, les régions d'exportation du blé et de la pomme de terre de la dorsale du Ségala et du voisinage de la voie Carmaux-Rodez sont celles où le coefficient est le plus fort. La Châtaigneraie qui s'adonne plutôt à l'élevage a un coefficient plus faible, qui ne se relève qu'au Nord où justement on fait une plus large part aux cultures. Le Ségala méridional qui abandonne rapidement la culture a un faible coefficient: 10 à 15. On pourra ne voir là qu'une coïncidence si l'on considère le taux du groupement assez fort du Levézou ; mais on ne peut manquer d'être frappé par la diminution du coefficient dans cette région consacrée à peu près exclusivement, on le sait, à l'élevage. On peut donc voir, depuis le XVIIIe siècle, que la tendance à la dispersion est plus marquée dans les pays d'élevage que dans ceux de culture. On sait que des constatations analogues ont été faites dans d'autres régions, en Belgique par exemple (56). A condition de ne pas ériger ces simples constatations en règle trop absolue, excluant les considérations historiques, nous pouvons en voir dans le Ségala, une confirmation.

Les tendances actuelles. — Le mouvement de dispersion continue-t-il aujourd'hui ? Il ne semble pas. Si encore on voit de loin en loin de nouvelles maisons isolées s'édifier en pleine campagne, leur nombre est largement compensé par celui des maisons abandonnées. Peut-être même pourrait-on voir une très légère tendance à la concentration

---

(55) L'éditeur de ce document, M. Bousquet [209] signale à tort comme disparu : *Coursavy*. Ce village existe encore sur la rive droite du Lot, un peu en amont du pont qui en porte le nom.

(56) Mlle A. Lefevre. *L'habitat rural en Belgique*. Liège 1925.

dans les petites et moyennes agglomérations depuis le début du XX siècle. En 1906 dans le Ségala Central (Rodez exclu) 19 % des habitants vivent au centre de la commune, aujourd'hui ce chiffre est passé à 20. Les pays d'élevage révèlent la même évolution ; dans le Levézou, la proportion est passée de 28 à 28,5. Ce petit accroissement relatif doit être dû à deux facteurs, d'une part le développement de l'artisanat et du petit commerce, la création d'ateliers de réparations pour machines agricoles ou automobiles, d'entrepôts, d'engrais ou de matériaux de construction, qui s'établissent généralement au bourg — d'autre part, au fait psychologique souvent noté, que l'homme se sent moins retenu à la terre s'il vit seul, que s'il vit au milieu d'autres hommes, malgré la force incontestable de l'imitation.

On peut donc dire qu'après les poussées de dispersion qui ont affecté l'habitat rural au XVIIIe siècle et au début du XIXe, celui-ci se trouve aujourd'hui à peu près stabilisé dans ses proportions et que les très légers changements que l'on peut constater indiqueraient plutôt une évolution nouvelle vers le regroupement.

D. — *Le village*

Ainsi présenté, le problème du groupement laisse encore cependant un point dans l'ombre. Pourquoi le premier vil-

Figures 48 à 50. Types de villages

Arvieu et Asprières : villages défensifs. Plan polygonal. Dédoublement de la route dans la traversée de l'agglomération. — Pont de Salars : village de pont. Maisons allongées de part et d'autre du pont, le long de la route. — Echelles : 1/10.000.

lage ou hameau était-il groupé et pourquoi la maison ne s'est-elle pas, dès l'origine, installée librement sur les points d'exploitation ?

Seule, l'étude du village lui-même peut, dans une certaine mesure, répondre à cette dernière question. Sa forme et son site peuvent se ramener à deux types : passage ; défense. Le premier comporte les maisons allongées le long d'une route ou d'un chemin, généralement en deux lignes seulement, face à face (fig. 50). On ne peut confondre ce village avec celui « *à champs contigus* » décrit par M. Demangeon (57) car dans le nôtre cette répartition des maisons est sans rapport avec celle des champs. Le village se cristallise le long de la route sans que pour cela on en puisse inférer qu'il a été créé par la route. C'est un site comme un autre, dû sans doute à un facteur psychologique : le sentiment d'isolement moins grand. Ce village aujourd'hui évolue, soit par la construction de lignes secondaires de maisons, soit plutôt en continuant à s'allonger sur la route, mais les maisons nouvelles s'écartent davantage, rappelant certains groupements diffus de haute Normandie. C'est le cas, par exemple de Siran, de la Fouillade, de Lanuéjouls (58). A Bouillac, le plan de la localité dévoile le rôle attractif de la voie de communication. Les vieilles maisons sont alignées le long d'une ruelle descendant au Lot, au point d'embarquement d'un vieux bac. Aujourd'hui le bac est abandonné, et une route parallèle au Lot a été ouverte : les maisons récentes se sont édifiées sur cette nouvelle voie de sorte que l'agglomération présente une forme en croix, caractéristique.

Le village de défense est encore plus groupé, autour d'un noyau central qui est l'église ou la place publique. Tout naturellement il tend à la forme circulaire. A Drulhe les maisons anciennes forment un ovoïde ; elles sont toutes contiguës sauf deux, entre lesquelles existe un étroit passage (fig. 51) aboutissant à la place centrale sur laquelle se trouve l'église. Ailleurs le village groupé de défense a la forme carrée. C'est le cas du vieux Firmi. Enfin, il arrive

---

(57) Ann. Géog., loc. cit.

(58) Village assez récent: Au XVe siècle il n'y a que l'église et une maison. (27. T. XV. p. 139).

très souvent que les deux formes de passage et de défense soient combinées. Mais comme la muraille prendrait une extension trop grande si elle s'allongeait avec la route, la route se dédouble ou même se triple pour la traversée du village. Deux portes seulement donnent accès à celui-ci, mais à l'intérieur les routes divergent autour de ces deux points. Aujourd'hui les villages, même lorsqu'ils ont perdu leur enceinte, ont parfois gardé ces portes comme souvenir, mais la voie moderne pour ne pas être gênée par les rues étroites du village, le contourne d'une porte à l'autre en suivant l'emplacement des anciens remparts. C'est le cas de Marcolès, de Montsalvy, de Sousceyrac, d'Asprières, de Salles-Curan, de la Selve. (fig. 48-49).

D'ailleurs, même lorsque les traces d'une ancienne enceinte sont moins nettes, ou même absentes, on est souvent frappé, dans les vieux hameaux par l'aspect groupé, serré du centre du village ; on croirait parfois voir une forteresse. Carcenac-Salmiech et la Bastide-Salmiech par exemple présentent sur une rue une série de murs aux fenêtres petites, les façades ne donnant que sur les cours. Ailleurs, si le village est plus gai, plus avenant, on remarque sur la colline qui le borde les ruines d'un vieux château fort. La fondation d'établissements sur des lobes convexes de méandre bien protégés de tous côtés ou au fond des gorges inaccessibles ne proviendrait-elle pas du désir de pouvoir se défendre ou se cacher le mieux possible aux yeux des bandes de tout ordre qui parcouraient le pays ? Rappelons-nous qu'en plein XVIIe siècle, la sécurité est loin encore de régner dans ces régions éloignées du pouvoir central et propices aux surprises. A plus forte raison pendant tout le moyen-âge le paysan éprouva-t-il le besoin de se rapprocher du voisin ou de se mettre sous la protection de seigneurs.

Enfin, plusieurs villages se sont blottis aux portes d'une abbaye, d'une commanderie de templiers, et se sont faits vassaux de l'abbé, dans l'espoir sans doute également d'une vie plus sûre et plus tranquille. Le Monastère sous Rodez, conserve dans son nom la trace d'une telle origine.

Le facteur *sécurité* a donc dû jouer un rôle énorme dans les préoccupations de la vie médiévale. De là à conclure que

le groupement de la population en hameaux ou villages en est sorti, il n'y a qu'un pas. Il ne faut pas se dissimuler cependant les objections possibles. Un village de quelques maisons ne peut présenter qu'une résistance momentanée; cela peut néanmoins suffire pour écarter les rôdeurs. D'ailleurs on ne voit pas quelles pourraient être les autres causes de groupement. La question de l'eau ne se pose nulle part. L'assolement régulier n'existe pas, nous l'avons vu. Reste-

Fig. 51. Type de village : Drulhe, d'après le plan parcellaire. — Echelle : 1/1.600 environ.

Groupement du vieux village autour de l'église. Les nouvelles habitations s'alignent sur les routes. Constitution d'une placette au contact du vieux et du nouveau village.

raient la tenure et la garde des bestiaux collectives. Mais elles peuvent aussi bien être interprétées comme un effet que comme une cause de l'habitat groupé.

En tous cas, sans prétendre faire de la sécurité une cause *exclusive* du groupement, il est permis de lui attribuer un rôle prépondérant. Un dernier indice n'en est-il pas que la dispersion commence au XVIIIe siècle, alors que pour la première fois, la sécurité règne vraiment dans le royaume ?

3. L'agglomération urbaine

A. *Les facteurs de l'agglomération*

a) Fonction administrative

Nous entendons par « *agglomération urbaine* » tout groupe humain n'ayant pas l'agriculture pour occupation principale. Sa fonction peut être administrative, industrielle, commerciale.

Si, dans la pédagogie, l'ancienne nomenclature des sous-préfectures et chefs-lieu de canton est à juste titre supprimée, la géographie doit retenir que le rôle administratif est un élément de prospérité de la ville. Il n'est donc pas indifférent d'examiner si les circonscriptions administratives correspondent à une réalité économique et si, en cas de désaccord les facteurs géographiques l'emportent sur le facteur administratif ou inversement.

La commune. — On ne peut pas ne pas être frappé en considérant une carte administrative (carte 42 p. ex.) de l'extrême inégalité de la circonscription communale. Dans le Ségala Tarnais existe une infinité de petites communes microscopiques ; certaines n'ont pas 500 hectares: Narthoux 279, Tréban 310.

Le Levézou au contraire est couvert par un petit nombre de communes très étendues, dépassant parfois 5.000 hectares : (Ségur, 6.706 hectares ; Vezins, 7.990 ; Salles-Curan, 9.130) (59). La Châtaigneraie et le Ségala Central ont des circonscriptions moyennes de 1.500 à 2.000 hectares avec cependant quelques exceptions dans l'un ou l'autre sens.

A première vue on pourrait être tenté de faire un rapprochement géographique. La commune semble d'une étendue inversement proportionnelle à la richesse de la région. Il serait normal, dans ce cas, que, un nombre d'hommes à peu près constant étant nécessaire pour constituer une

(59) Sur le Causse les superficies sont encore plus considérables (Saint-Affrique, 11.199 ; Millau, 16.823.

« communauté » d'intérêts il faille une plus grande superficie pour atteindre ce chiffre dans des régions plus pauvres, donc moins peuplées. A la réflexion, le rapport n'est peut-être pas si évident. La population des petites communes est infiniment moindre que celles des grandes.

A St-Christophe il y a 65 habitants, à Ségur il y en a 1.200. La préférence des habitants va incontestablement à la petite commune. Continuellement l'administration est assaillie de demandes concernant la création de communes nouvelles aux dépens d'une ou de plusieurs communes anciennes : depuis 1815, on ne compte pas moins de 25 communes ainsi créées. Plus souvent encore on divise une commune en *sections* pourvues chacune d'un officier de l'état-civil et d'une *petite mairie ;* au fond, sauf l'unité du conseil municipal, cette solution équivaut, pour les habitants à la séparation totale. Quelques communes par contre ont été supprimées, mais on n'en compte guère que 4 depuis 1815 : Espinadel (Glénat), la Salvetat (St-Mamet), St-Mary (Roannes). et les Planques (Tanus) ; toutes quatre étaient de faible étendue et dans l'une d'elles (St-Mary) le bourg n'existait plus.

Les limites de la commune ne sont peut-être pas aussi arbitraires que l'on pourrait le penser. On remarque de profondes différences tant avec la paroisse qu'avec la communauté de l'ancien régime. Celles-ci, (surtout la seconde, provenant sans doute d'anciennes circonscriptions féodales, ou même plus anciennes) avaient peu de respect pour la nature. Elles s'étendaient souvent de part et d'autre de ravins infranchissables par exemple. Si ces anomalies n'ont pas entièrement disparu on peut dire que la commune actuelle tout en conservant très souvent le même centre s'est adaptée aux conditions physiques (60). La commune type a son cen-

(60) Il y a toutefois une réserve à faire. Dans la Châtaigneraie et presque tout le Ségala du Quercy, la commune actuelle succède à peu près exactement à la paroisse qui d'ailleurs se confondait presque avec la communauté. Leur nombre est resté à peu près constant. Au contraire dans les départements actuels du Tarn et surtout de l'Aveyron, leur nombre a considérablement changé. Paroisses et communautés y étaient assez différentes. La première commune celle de 1791, se calqua à peu près sur la communauté. Il y en avait de liliputiennes qui ne comprenaient qu'un domaine. (Banocre Fonloubous près Rodez). Elles disparurent lors des réformes de l'an III et de l'an VIII et avec elles, nombre de communes plus importantes. Ainsi

tre sur un plateau ; les hameaux s'alignent de part et d'autre et sur les replats ; la limite suit le fond des deux gorges qui bordent le plateau. Si par hasard elle monte sur le plateau d'en face, la partie ainsi séparée par la gorge forme presque toujours une section (ex. : Teillet, section de la commune de Pampelonne séparée du centre par le Viaur) et les rapports sont à peu près inexistants entre les deux rives.

Ainsi la commune ou la section de commune, forme souvent une petite unité. Constitue-t-elle un élément d'attraction ? Evidemment non. Jamais le centre n'est assez éloigné des différents hameaux pour imposer aux administrés un déplacement appréciable et les obliger par exemple à déjeuner au bourg. Les organes administratifs même ne constituent pas forcément un noyau d'agglomération. Parfois l'église et l'école sont dans deux écarts distincts ou même absolument isolés. Il arrive même qu'il n'y ait pas de centre communal. Aucun lieu de la commune d'Andouque ne porte ce nom (c'est celui d'un vieux château,) et il n'y a pas de bourg véritable dans la commune ; de même pour Montauriol, St-Cirq, l'ancienne commune de St-Mary. Sans doute est-ce l'exception, il y a presque toujours un bourg mais son existence et le nombre de ses habitants ne sont nullement conditionnés ni même influencés par le titre de chef-lieu de commune.

Le canton.— Le canton est une circonscription plus égale que la commune. La superficie des divers cantons est à peu près semblable ; aussi comportent-ils un nombre inégal de communes (3 à Salles-Curan ; 14 à St-Sernin-sur-Rance). Les communes qu'il groupe sont arbitrairement fixées : le canton de Cassagnes-Begonhès s'étend indifféremment sur le Levézou, le Ségala Oriental, le Ségala Central ; de toutes les circonscriptions le canton est la plus inconsis-

---

s'explique que les communes de l'Aveyron soient relativement étendues, qu'il y ait souvent plusieurs centres avec église, plusieurs paroisses — et de là, la facilité du sectionnement administratif ou même de la scission de certaines communes. Exemple : La commune de Réquista comprenait lorsqu'elle fut fondée les anciennes paroisses de Réquista, Lebous, Connac, Lincou. Depuis, Connac a été érigée en commune, Lebous et Lincou sont têtes de section.

tante ; elle ne s'appuie sur aucune base géographique. Si parfois les gorges servent de limites (Montbazens-Rieupeyroux, Rignac-Sauveterre, Valdériés-Villefranche, Valence-Alban, Réquista-St-Cernin), ailleurs le canton s'étend sur les deux rives de la vallée encaissée. Le rôle attractif du chef-lieu de canton est donc maigre. Jamais les courants commerciaux ne se dirigeront vers lui s'il existe un centre plus commode ailleurs, et seules certaines affaires (justice, conseils de révision, certificats d'études) y appellent la population. Le chef-lieu de canton ne reçoit, par son titre, que de faibles avantages.

Toutefois la population qui s'y groupe est déjà plus importante qu'à la commune : juge, percepteur, gendarmes, receveur, constituent un petit noyau non-rural. Les plus médiocres des chefs-lieux de canton : Vezins de Levézou (173 habitants agglomérés) ; Valdériés (210 habitants) ; La Salvetat, 300 habitants) résistent à la dépopulation, mieux que des centres communaux de même importance, ou même voient leur population augmenter. De la réforme de l'an VIII qui fit disparaître quelques cantons, date pour ceux qui subsistèrent un certain essor. Ainsi dans le Ségala du Quercy, le vieux centre commercial était Sousceyrac. Cette ville n'est plus canton aujourd'hui, ce titre ayant été donné à la Tronquière. Depuis on assiste à une décadence continue de Sousceyrac et au contraire à l'ascension lente de la Tronquière. En voici les derniers épisodes :

Population agglomérée	1891	1906	1921	1926
Sousceyrac	541	444	393	374
La Tronquière	287	306	327	389

Le rôle agglomérateur du chef-lieu de canton, s'il n'est pas considérable, n'est donc pas à négliger entièrement.

L'arrondissement. — L'arrondissement n'a pas la même unité géographique que l'ancien district, auquel il succédait. Ainsi l'ancien district d'Aubin (les bassins) a été annexé à celui de Villefranche, celui de Sauveterre à Rodez, celui de Mur-de-Barrez à Espalion. Aussi le chef-lieu d'arrondissement n'est pas forcément le centre commercial de toute sa région. Le bassin houiller par exemple, a peu d'affi-

nités et de rapports avec Villefranche. L'arrondissement pas plus que le canton n'a acquis d'unité véritable ni de conscience collective. Le rôle agglomérateur du chef-lieu est un peu plus poussé que celui du canton. Presque toujours, avec son tribunal, ses fonctionnaires, souvent son collège, il constitue une ville véritable. Mais les mesures de 1926. supprimant des sous-préfectures et des tribunaux (61) ont accéléré une tendance très frappante à cette époque : l'absorption du rôle attractif de la sous-préfecture par la préfecture.

Le département. — Le département est de beaucoup la circonscription la plus fixe, puisque seule elle est restée intacte depuis sa naissance (62). Comment est-il établi ? Entre le Cantal d'une part, le Lot et l'Aveyron d'autre part, la limite coïncide exactement avec les anciennes limites de l'Auvergne et de la Haute-Guyenne ; entre Aveyron et Tarn, la limite est la même qu'entre la généralité de Montauban (Hte-Guyenne) et de Toulousè (Languedoc). A l'intérieur même de l'ancienne Hte-Guyenne, la limite entre Lot et Aveyron reproduit celle du Quercy et du Rouergue. Le département n'a donc fait, ici, que se substituer à de plus anciennes divisions et c'est peut-être une des raisons pour lesquelles, ne heurtant pas les habitudes, les habitants s'y sont aussi facilement adaptés.

Ainsi constitué, le département n'est pas plus homogène que l'ancienne généralité : Le Cantal groupe le Volcan cantalien, les forêts de Margeride, les plateaux granitiques d'Artense et de Châtaigneraie. Causses et Ségalas figurent ensemble tant dans le Lot que l'Aveyron qui possède aussi la *Montagne* (l'Aubrac). Tel quel néanmoins, le département est beaucoup plus vivant que tout autre circonscription. Soit que les affaires appellent de plus en plus le citoyen au chef-lieu, soit que les assemblées élues aient vu leur rôle s'accroître au XIXe siècle, il y a dans l'esprit public du département une véritable conscience collective.

(61) Pour la région étudiée ou ses environs immédiats, sous-préfectures supprimées : Espalion, Saint-Affrique. Tribunaux supprimés : Figeac, Espalion, Villefranche de Rouergue, Saint-Affrique (tous rétablis en 1930).

(62) La fondation du Tarn-et-Garonne, aux dépens de l'Aveyron, du Lot et de la Haute-Garonne est un fait presque exceptionnel.

On est Cantalien, Aveyronnais, Tarnais, tout autant et peut-être même plus aujourd'hui que l'on est Auvergnat, Rouergat, Languedocien. L'esprit centralisateur français qui se traduit de si typique façon dans l'économie nationale par la concentration des chemins de fer vers Paris, se traduit également sur la carte du département par la concentration des transports vers le chef-lieu (fig. 27) Des villes même importantes comme Decazeville et Millau sont loin d'attirer la même quantité de voies et moyens de communication que Rodez. Le chef-lieu est en somme le centre d'affaires, le rendez-vous général du département. On dit communément qu'un Cantalien a, au moins une fois l'an une raison ou une autre de venir à Aurillac. On peut répéter la même chose pour un Aveyronnais à Rodez. Il est typique de voir les relations importantes de Maurs se faire non vers Figeac (20 kilomètres), mais vers son chef-lieu, Aurillac (45 kilomètres). Cette attraction des chef-lieux de département ne fait que s'accroître avec l'accélération des transports, surtout automobiles. On voit petit à petit leur sphère d'influence empiéter sur celle des chefs-lieux d'arrondissement. Ainsi l'empiétement continuel de Rodez sur Villefranche de Rouergue se traduit, sur la carte des autobus par les créations successives de services vers Rodez, de Rieupeyroux, Rignac et Decazeville, plus proches cependant de Villefranche. De sorte que, de plus en plus, le chef-lieu du département prend une allure de capitale régionale. Que cela soit dû en partie à la difficulté des communications rapides vers les centres importants, il n'y a pas de doute. Toulouse, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Montpellier voient leur rôle attractif s'estomper et même s'effacer dès que l'on pénètre dans les compacts massifs du Ségala. C'est pourquoi Aurillac, Rodez, Albi avec leurs 17, 15 et 27.000 habitants jouent dans l'économie de la région un rôle que sont loin d'avoir les villes de même population du Nord de la France, car leur essor est arrêté par le voisinage de centres plus importants. (p. ex. St-Omer ou Arras).

Est-ce à dire que le département soit maintenant une unité figée autour de son chef-lieu dont le rôle attractif s'arrête à ses limites ? Il n'en est rien. Les facteurs économiques jouent aussi, et à ces limites posées par l'arbitraire administratif, l'activité humaine oppose ses forces vives.

Le Ségala du Quercy, par exemple, est loin de Cahors, son chef-lieu, et mal relié à cette ville ; aussi n'est-il pas étonnant de voir l'attraction d'Aurillac commencer à se faire sentir dans cette province ; une carte des autobus dressée trois ans plus tôt n'aurait pas indiquée la ligne Sousceyrac-Aurillac.

De même Le Barrez, extrémité du Cantal volcanique, annexée à l'Aveyron, a peu de rapports avec Rodez et se détourne vers Aurillac. N'est-ce pas d'ailleurs la preuve que le département est une unité vivante., de voir les habitants du Barrez choqués de cette antinomie entre relations administratives et économiques, réclamer leur séparation de l'Aveyron et leur annexion au Cantal ? Il ne viendrait à l'esprit de personne de demander une telle modification aux limites administratives s'il s'agissait d'un arrondissement.

En résumé le cadre départemental a dans toute la mesure du possible, contribué à canaliser les relations économiques vers le chef-lieu (63) ; mais la disposition topographie des lieux peut provoquer des courants différents plus forts que ce courant artificiel.

Rôle agglomérateur et rôle attractif. — Comment et en quoi le titre de chef-lieu d'une circonscription peut-il contribuer à la prospérité de la ville ? Il faut distinguer deux facteurs. D'une part le fait que dans tel chef-lieu doivent se trouver telle administration et le nombre de commerçants nécesaire pour nourrir, loger, habiller, distraire cette population fixe. C'est ce qu'on peut appeler le rôle *agglomérateur.*

D'autre part la présence du tribunal appelle le justiciable, celle du lycée les parents d'élèves, celle du contrôleur, les contribuables. Ceux-ci non seulement se nourrissent dans la ville, mais encore profitent de leur voyage pour faire des achats mieux qu'ils ne peuvent le faire dans leur campagne ou leur chef-lieu de canton. C'est le *rôle attractif*, tout aussi important pour la bonne marche de son commerce.

---

(63) Il va sans dire que ces quelques réflexions d'économie administrative ne s'appliquent qu'à la région étudiée et que je n'ai en aucune manière la prétention d'élaborer à ce sujet des considérations d'ordre général.

Ces différents services publics ont un pouvoir agglomérateur ou attractif différent. La *préfecture* elle-même attire peu de monde, et jamais en dehors du département ; le tribunal déjà a un rôle plus important ; l'évêché a dans le monde religieux un rôle analogue à celui de la préfecture dans le monde civil. La présence d'un corps de troupe (64) est fort appréciée par le commerce local puisqu'il faut nourrir une certaine quantité d'hommes ; son rôle attractif par contre est assez faible. Une place tout à fait à part doit être faite à l'*enseignement* . Son rôle est à la fois agglomérateur et attractif. En effet, non seulement chaque établissement groupe un certain nombre d'élèves ce qui représente du travail pour les corporations de l'alimentation, de l'habillement, du bâtiment, du chauffage, du livre ; mais encore avec les progrès des communications les parents viennent de plus en plus voir leurs enfants internes le jeudi ou le dimanche. Ce sont chaque fois dîners et achats. C'est toute une clientèle perdue pour le commerçant de la commune ou du canton et gagnée par le chef-lieu. Aussi n'est-il pas indifférent à la géographie urbaine de savoir que le lycée de Rodez se recrute même dans les arrondissements de Villefranche et de Millau qui pourtant ont leur collège — que les jeunes gens du Ségala du Quercy se partagent entre collège de Figeac et lycée d'Aurillac, que le Barrez se rend au Lycée d'Aurillac, plutôt qu'à celui de Rodez, toutes indications conformes à ce que nous savons déjà des courants économiques. Si l'on compte que chaque ménage vient voir au minimum son fils élève, 5 fois dans l'année (à la rentrée, à la sortie, et une fois au milieu de chaque trimestre) on verra qu'une ville qui possède 1.000 élèves internes a une clientèle minima supplémentaire de 10.000 personnes-jour au cours de l'année : c'est aussi important qu'une petite source minérale. Et comme la vitalité d'un établissement d'instruction dépend d'une foule de facteurs moraux ou personnels, on reste rêveur devant la complexité et la fragilité des éléments dits économiques de la prospérité d'une ville.

---

(64) Rodez est la seule ville de garnison de notre région : un bataillon d'infanterie, un peloton de la garde républicaine mobile.

TABLEAU 11. — Villes (1926)

Régions	Villes	Population totale	Population agglomérée
Bassin d'Aurillac	*Aurillac*	17153	14473
Châtaigneraie	*Arpajon*	2412	996
	Laroquebrou	1533	1224
Causse du Quercy...	*Figeac*	5583	4333
Bassin de Saint-Céré.	*Saint-Céré*	2922	2190
Bassins tertiaires	Maurs	2483	1520
Bassin houiller.....	Aubin	9387	5382
	Cransac	6307	4531
	Decazeville	14261	11560
	Firmi	2487	614
	Viviez	3614	1920
Bassins primaires...	*Espalion*	3645	2399
	Marcillac	1305	995
Causse Comtal....	*Séverac-le-Château*	3539	890
	Laissac	1248	921
Grands Causses.....	*Millau*	15936	14033
	Saint-Afrique	6181	4096
Ségala du Nord	Entraygues	1655	1054
	Estaing	1107	676
Ségala Central et Causses de Montbazens	Montbazens	1442	755
	Rignac	1683	768
	Capdenac-Gare	5224	4191
	Villefranche-de-R.	7825	5557
	Naucelle	1415	827
	Sauveterre	1210	443
	Najac	1207	672
	Réquista	2562	948
	Rieupeyroux	2514	668
Ségala Méridional. .	Rodez	15150	10693
	Saint-Sernin	964	719
Ségala Tarnais.....	*Carmaux*	14607	9199
	Alban	804	567
	Albi	29015	21994
	Valence	1133	629

NOTA.— Les villes en italique sont en dehors des régions étudiées ; mais, en raison de leur situation et de l'influence qu'elles exercent, elles sont fréquemment citées dans l'ouvrage.

b) Role économique : les foires.

En somme, si le rôle administratif d'une ville contribue à sa prospérité c'est parce qu'il facilite l'accomplissement de son rôle commercial, lui procurant un appui précieux pour la constitution d'une clientèle. Mais le rôle économique reste de beaucoup prépondérant.

Deux sortes de commerces bien différents se font dans la ville, un commerce en quelque sorte étrangrr, où la ville n'est en apparence qu'un lieu de rendez-vous : les foires ; un commerce plus purement urbain : la vente en magasins Mais en dépit des apparences, l'un et l'autre sont aussi importants pour la vie économique de l'agglomération.

Les foires d'autrefois. — Quelques foires datent de la Renaissance commerciale du XIIe siècle. Mais longtemps elles sont restées peu nombreuses; de Gaujal [61] a pu en reconstituer la liste pour le Rouergue au XIVe siècle. 13 localités en sont pourvues. Là-dessus 2 sont dans l'Aubrac. 3 sont sur le pourtour du Levézou, au point de contact de ce massif et des régions les plus basses: Prades-Salars, Montjaux, Réquista. Les huit autres sont toutes situées entre le Lot et l'Aveyron, dans la zone des bassins primaires et du Causse Comtal encastrés entre deux régions de Ségala : Montrozier, Rodez, Bozouls, Entraygues, Salles Comtaux (Salles-la Source), Villecomtal, Marcillac, Aubin (65). Le Ségala intérieur en est absolument privé. Au Nord, Aurillac, Figeac en possèdent depuis le XIIe siècle : ce sont aussi des points de contact.

Le pouvoir central d'ailleurs n'était pas toujours favorable à la création de foires. Une foire constitue un privilège pour la ville qui en est le siège, une source de profits de toute nature ; aussi n'admet-elle pas sans protester la création de foires dans d'autres localités. En 1300 le roi avait fait abolir les foires établies par d'autres pouvoirs que le comte de Rouergue (66). Au XVIe siècle, François Ier créa

(65) Il faut sans doute ajouter à cette ville Villeneuve d'après une pièce de B.N. man. col. Doat. Vol. 131 ; folio 287-8, datée par les auteurs de [34] du 12e S.

(66) Galtier [63], p. 86.

des foires à Vabres à condition que le même jour il n'y en ait pas d'autres à 4 lieues à la ronde (67).

Cependant, malgré ces obstacles leur nombre s'accroît petit à petit. A la fin du XVIIIe siècle nous en trouvons pour le Ségala du Rouergue, dans une cinquantaine de localités, réparties un peu partout. Il est vrai qu'elles sont peu fréquentes : rarement plus de 6 par an et par localité, plus souvent 1 ou 2 seulement. La difficulté des communications était un obstacle sérieux à leur développement et l'on en vit même tomber en désuétude (68), par suite de l'impraticabilité des chemins. Le trafic d'ailleurs n'était pas si considérable qu'il nécessitât des foires fréquentes et nombreuses. Nous pouvons en avoir une idée par les rapports d'intendants (69) et par Al. Monteil (70).

Les échanges se font encore peu à l'intérieur d'une même région. On ne signale jamais le trafic sur place ; il n'est question que de commerce à longue distance ; celui-ci porte surtout sur trois articles : a) les vins, vendus surtout aux foires d'Aubin, d'Entraygues, Cransac et Marcillac et dirigés vers l'Auvergne. b) les bestiaux, base du trafic de toutes les foires, expédiés vers le Languedoc (les mulets vers l'Espagne).

c) les fils et les toiles qui sont l'objet du plus important des commerces aux foires de St-Sernin, Requista, La Selve, Rodez et surtout Najac qui attirent des paysans de tout le Ségala ; ils vendent ces produits à des commerçants qui vont les reevndre vers le Midi.

Fait remarquable : sans doute à cause des difficultés de communication, du prix de revient des transports et aussi de la faible rapidité des transmissions des nouvelles, les prix sont, d'un marché à l'autre, extrêmement inégaux. Ainsi ,en janvier 1770, le prix des 12 boisseaux de blé est de 21 l. 19 s. 7 d à Montauban ; 25 l. à Rodez, 27 l. 6 s. 2 d. à Figeac, 36 l. à Mur-de-Barrez (71). Le prix de l'avoine varie du simple au double (7 à 14 l.) (72), la viande de bœuf

(67) [25] Tome XIV, p. 78-20.
(68) Ex. Grandvabre, AN. F. 12. 1247.
(69) A. D. Av. C. 1590. C. 1545.
(70) Monteil, 156.
(71) A.D. Lot C. 205.
(72) A.D. Lot. C. 299.

vaut, par contre 3 s. 3 d à Mur-de-Barrez et 4 s. 5 d à Rodez (73) en 1776. Est-il possible de chiffrer les exportations ? Monteil donne des évaluations : 6.000 bovins, d'après lui, seraient vendus hors du département. Ce chiffre paraît faible. Mais l'espèce bovine était encore, on l'a vu, assez peu nombreuse. Par contre le chiffre donné pour les ovins, 150.000 est considérable. Quoi qu'il en soit, les foires existantes suffisaient amplement à ce trafic. Souvent les habitants se plaignent même de leur trop grande fréquence, qui provoque l'abandon et la décadence de certaines d'entre elles (74).

Les foires actuelles. Répartition. — Dès la fin de l'Empire le nombre et l'importance des foires s'accrurent pour plusieurs raisons ; notamment l'établissement de nouvelles voies de communication et l'augmentation du nombre des gros bestiaux. Dans les régions où cette augmentation était déjà réalisée, la foire devint nécessaire pour la vente des bêtes ; ailleurs elle fut créée pour encourager le cultivateur à développer l'élevage : Ainsi en 1813 on crée des foires à St-Santin pour les porcs gras, en 1816 à Salles-Curan et à Colombiés et en 1817 au Lac pour les bêtes à laine et à cornes, etc... (75). Enfin le développement de la culture et notamment du froment amena la création des marchés de grains. De nos jours il faut enfin, tenir compte de facteurs psychologiques : le paysan est enchanté d'avoir ce prétexte

73) A.D. Lot. C. 307.
(74) Montbazens et Pont-de-Salars, par exemple. A.D. Av. C. 1545.
(75) A.N. F. 12. 1247.

Légende de la figure 52

1. Une foire par an. — 2. Deux à cinq foires par an. — 3. Six à neuf foires par an. — 4. Dix à douze foires par an. — 5. Plus de 12 foires par an. — 6. Limite de l'aire normale d'alimentation des 5 principaux lieux de foire (Aurillac, Rodez, Villefranche, Millau, Albi). — 7. Agence ou bureau permanent de banque. — 8. Bureau périodique de banque. — B.F. Banque de France. — C.F. Crédit Foncier. — C.L. Crédit Lyonnais. — S.G. Société Générale. — V. Villa et Compagnie (de Millau).

Nota. — Le nombre de foires indiqué par les annuaires départementaux officiels n'est pas toujours exact. Des foires nouvellement créées ne sont pas mentionnées. Par contre des foires tombées en désuétude continuent à y figurer. Dans la carte ci-jointe nous avons rétabli le nombre exact de foires chaque fois que nous avons pu déceler une erreur ; mais nous ne pouvons garantir qu'aucune ne nous ait échappé.

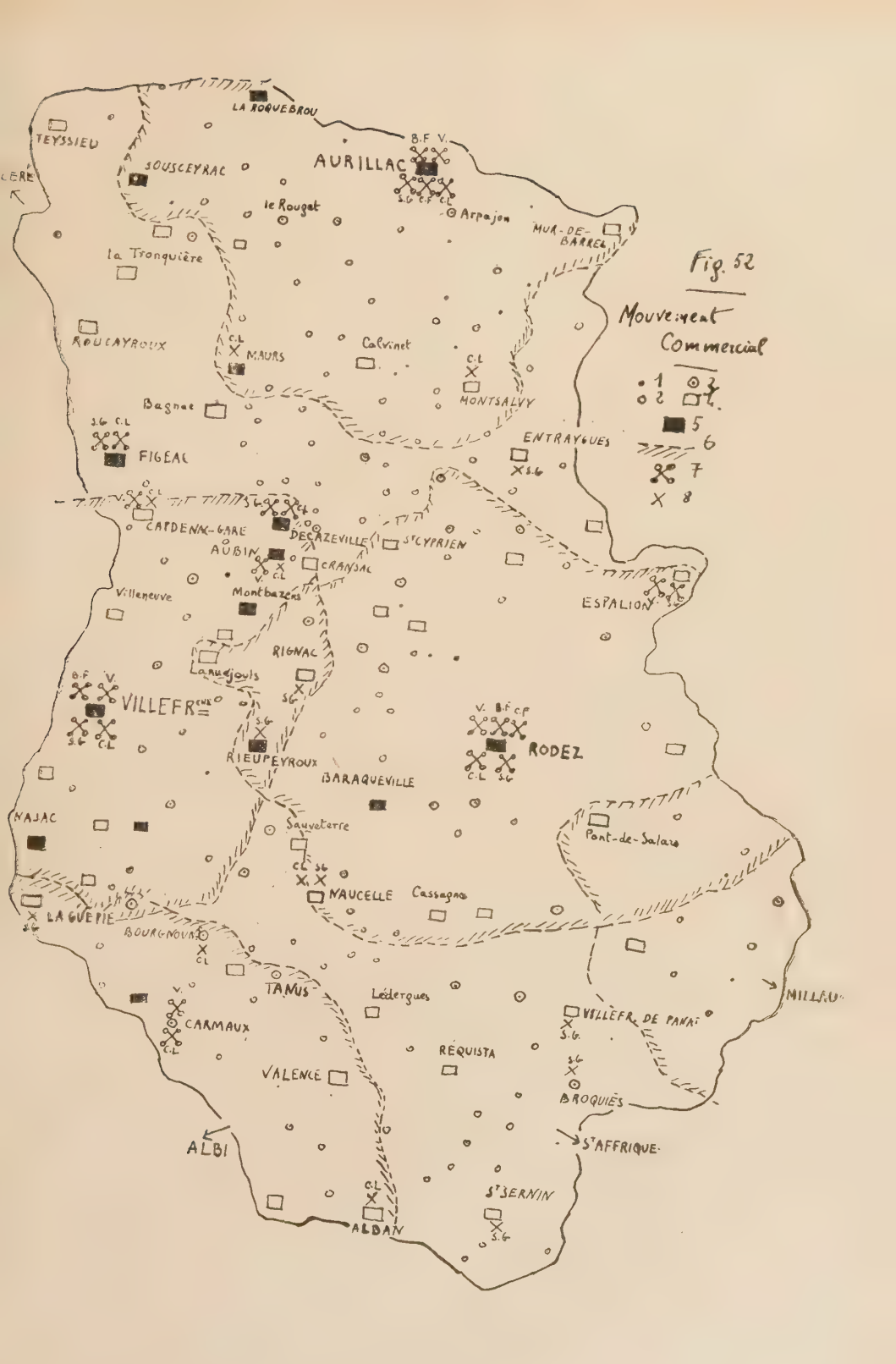
Fig. 52
Mouvement Commercial
1
2
3
4
5
6
7
8
LA ROQUEBROU
TEYSSIEU
SOUSCEYRAC
AURILLAC
B.F. V.
S.G. C.F. C.L.
le Rouget
Arpajon
MUR-DE-BARREL
la Tronquière
ROUCAYROUX
C.L.
MAURS
Calvinet
C.L.
MONTSALVY
Bagnac
S.G. C.L.
FIGEAC
ENTRAYGUES
S.G.
V. C.L.
CAPDENAC-GARE
S.G. C.L.
DECAZEVILLE
AUBIN
V. C.L.
CRANSAC
S.t CYPRIEN
Villeneuve
Montbazens
ESPALION
RIGNAC
Laguiolet
S.G.
B.F. V.
VILLEFR.
S.G. C.L.
S.G.
RIEUPEYROUX
V. B.F. C.F.
RODEZ
C.L. S.G.
BARAQUEVILLE
NAJAC
Sauveterre
Pont-de-Salars
C.L. S.G.
NAUCELLE
Cassagnes
LA GUERIE
S.G.
BOURGNOUX
C.L.
TAMUS
Lédergues
MILLAU
V.
CARMAUX
C.L.
VILLEFR. DE PANAT
S.G.
REQUISTA
S.G.
VALENCE
BROQUIÈS
ALBI
S.t AFFRIQUE
C.L.
S.t SERNIN
S.G.
ALBAN

pour aller se promener ; même quand il n'a pas d'affaire, il va à la ville le jour de la foire pour « suivre les cours » que lui apporterait aussi bien le journal local (76) Aussi l'augmentation du nombre de foires est prodigieuse. Si toutes les communes n'ont pas encore les leurs (v. carte n° 52) il ne s'en faut pas de beaucoup, et certains hameaux, même lorsque le chef-lieu de la commune en a, ont cru devoir en créer : Le Rouget (Cne de St-Mamet), Mauriac et Bouloc (Salles-Curan), Taurines (Centrès), Castelpers (St-Just). le Gua (Aubin), St-Julien d'Empare (Capdenac), etc... Toute agglomération a sa foire mensuelle ou au moins ses dix foires annuelles. Les centres les plus actifs dépassent ce chiffre et veulent en avoir deux par mois.

La carte ci-jointe montre la dispersion générale des lieux de foires. Mais elle ne donne qu'une impression assez grossière : on ne saurait mettre sur le même pied les deux foires annuelles de Roannes-St-Mary où l'on vend une vingtaine de veaux et les 12 foires mensuelles de Baraqueville d'où l'on expédie chaque fois 35 à 40 wagons de bestiaux. Malheureusement le chiffre d'affaires est à peu près impossible à déterminer ; les journaux agricoles eux-mêmes ont renoncé à publier le nombre d'animaux vendus ; les quelques relevés des chiffres d'octroi que nous possédons datent de la guerre, époque où les mouvements économiques normaux étaient faussés. Nous devons donc nous en tenir à des impressions d'ensemble fournies par les enquêtes.

Sur la carte (fig. 52) où n'ont été nommés que les lieux de foires vraiment actives, on remarque que le nombre de lieux ayant mérité d'être mentionnés reste assez faible. Trois centres avant tout doivent être mis à part car leur influence s'étend sur à peu près tout le pays ; Aurillac, Villefranche, Rodez ; il faut y en ajouter trois autres un peu plus éloignés : Albi, Millau, et, à un degré moindre, Saint-Affrique. On peut délimiter à peu près « *l'aire d'alimentation* » (77) des foires de ces six villes. Elle est conditionnée à la fois par les moyens de transport, l'éloignement et les

(76) Mais aux yeux de sa famille et surtout de sa femme, l'agriculteur se croirait déshonoré s'il avouait sortir pour sortir. De là ce prétexte enfantin.

(77) « Umland », d'après la terminologie d'A. Allix. (*La Géog.* mai 1923, p. 521-563).

limites départementales. Le rayon est en gros de 40 kilomètres soit un parcours de 1 h. 30 en chemin de fer, 2 heures à 3 heures en autobus. La carte qu'il est permis d'en dresser suggère d'intéressantes remarques. Les aires ne couvrent pas absolument toute la région. Entre la zone de Rodez et d'Aurillac, les régions d'Entraygues-Conques-Bagnac ne subissent que fort peu l'attraction de ces centres. De même, on constate un vide entre les aires de Rodez et Albi, Rodez et Saint-Affrique. La partie du Ségala du Quercy qui ne dépend pas d'Aurillac n'a pu être rattachée à aucun centre de premier ordre : le Nord est attiré vers Saint-Céré, le Sud, vers Figeac, mais ce sont deux villes, non négligeables, mais moins actives que les précédentes.

Il y a d'autre part des zones de combat. Le Levézou N.-O. est attiré à la fois vers Rodez et vers Millau ; la région de Rignac et Rieupeyroux, restée jusqu'à ces dernières années fidèle à Villefranche se tourne de plus en plus vers Rodez.

Un fait également remarquable est le vide produit, tant dans la fréquence que dans l'importance des foires, autour de ces centres primordiaux. Les rares foires qui y subsistent ou y sont créées, sont languissantes. Par contre dès qu'on arrive à la limite de l'aire d'alimentation ou que l'on entre dans le « no towns land » intercalaire, les foires importantes réapparaissent. On pourrait aussi indiquer leur aire d'alimentation, et nous l'aurions fait sans la crainte de surcharger la carte. Decazeville par exemple, malgré sa population attirée à Rodez et Villefranche (notons-y le faible nombre de banques) est néanmoins arrivée à se constituer un territoire assez vaste d'alimentation, empiétant à la fois sur Ségalas, Bassins et Châtaigneraie et allant, en gros de Montsalvy à Rignac. Visiblement à partir de 30 à 35 kilomètres des centres, le trajet à accomplir pour s'y rendre paraît trop long et un peu trop coûteux pour la majorité de la population. De là le maintien de l'activité commerciale dans des centres comme Rignac, Rieupeyroux ou Réquista, malgré l'éloignement des voies ferrées.

Les voies ferrées, en effet, ont un rôle capital dans la prospérité des foires, non seulement à cause de la commodité d'accès pour le public, mais encore des facilités d'expédition pour le bétail ; les acheteurs étrangers notamment ne

se rendent guère qu'aux foires desservies par chemin de fer. Ainsi à Najac, les foires considérables de porcs et les marchés de fruits d'hiver survivent avec éclat à la décadence de la ville. Ailleurs la gare déplace les courants commerciaux : les vieilles foires de Pampelonne et surtout de Lédergues, autrefois renommées perdent leur clientèle au profit de Tanus ; Sauveterre, naguère centre vital du Ségala a dû léguer son activité à Naucelle. Bien plus, la station crée la foire en des lieux où auparavant elle n'existait pas. Le Rouget (ligne : Capdenac-Aurillac) par exemple, prend chaque jour plus d'importance ; l'exemple le plus frappant est celui de Baraqueville, établie à un carrefour de routes, tout à côté de la station de Carcenac-Peyralès, à 20 kilomètres seulement de Rodez et dont les foires sont parmi les plus importantes du Ségala.

Répartition dans le temps. — Le graphique ci-joint (53) donne une idée de la répartition des foires entre les mois et semaines de l'année. Janvier marque une période de transactions assez actives car on s'approvisionne pour les jours gras ; février au contraire, avec ses froids retient les gens à la maison ; les affaires reprennent lentement en mars et avril ; en mai et juin ont lieu les grandes foires de bovins. Juillet est remarquable par l'absence presque complète de transactions : les agriculteurs sont alors retenus par les travaux des champs. Ceux ci deviennent moins pressants en août. En septembre on se débarrasse des bestiaux en surnombre ou réformés et on renouvelle son cheptel. Ces opérations se continuent d'octobre à décembre.

Le nombre de foires là aussi demanderait à être complété par une étude qualitative. A titre d'exemple on a reproduit au-dessous le trafic des bestiaux à Rodez en 1921 (78). Les indications que donne ce second graphique sont identiques à celles du premier quoiqu'un peu amplifiées ; le grand maximum de juin est dû à l'existence, au cours de ce mois, de la plus importante foire annuelle de Rodez, les minima de février et juillet sont très bien marqués. On y constate aussi la remarquable régularité de la vente des porcs. Aujourd'hui d'ailleurs cette régularité devient petit

(78) A.D. Av. SS. C.

à petit la règle également pour les bovins. Lorsque le bœuf était surtout un animal de travail il était acheté dans des foires bien spécialisées. Aujourd'hui le veau de boucherie se vend tout au long de l'année : une statistique plus récente atténuerait certainement les inégalités, tout en laissant subsister les tendances générales.

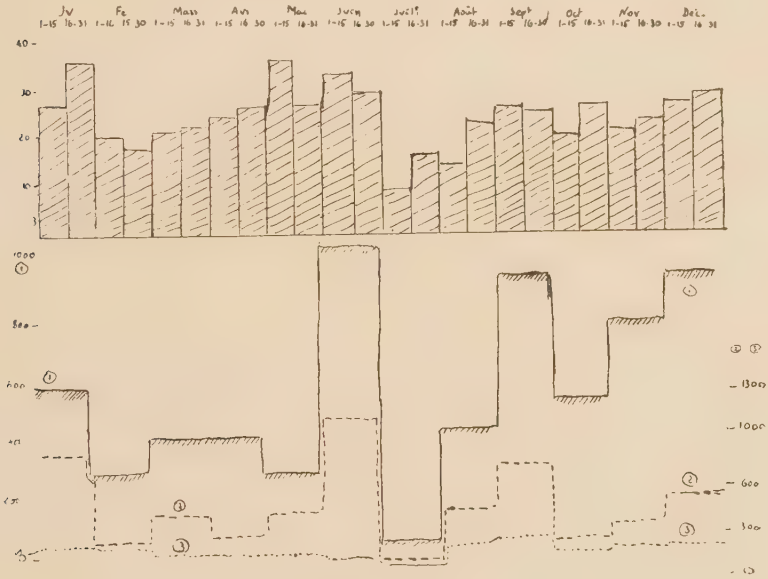

(Fig. 53.. Répartition annuelle des foires)

En haut. Nombre de foires, par période de 15 jours, dans le Ségala Central, oriental, du Nord et le Levézou.

En bas. Vente d'animaux, par mois, aux foires de Rodez en 1921.

1. Bovins (échelle à gauche). — 2. Ovins. — 3. Porcins (Echelle à droite).

Rôle des foires. — La foire reste avant tout un lieu d'affaires, pour les ruraux et entre ruraux. L'opération essentielle y est la vente et l'achat des bestiaux. Elle se tient sur un emplacement spécial, le foiral ou foirail, qui, dans les petites agglomérations est un simple communal servant habituellement de pâture. Le paysan qui vient vendre du bétail à la foire attend placidement l'acquéreur éventuel. L'achat se fait encore suivant un vieux cérémonial. Après des salutations banales, la conversation s'engage ; le vendeur n'a mené ses bestiaux que pour éviter de sa femme le reproche d'aller perdre son temps à la foire ;

l'acquéreur n'en a pas besoin mais s'il trouvait une occasion il en profiterait ; des prix sont lancés beaucoup trop forts de la part du vendeur, dérisoires de la part de l'acquéreur ; les négociations se tendent, se rompent, reprennent ; on se fait des concessions mutuelles et un vigoureux tope-main scelle l'achat (fait en pistoles et écus naturellement). Ces mœurs un peu traditionnelles se modifient d'ailleurs sous l'influence des acheteurs non-ruraux. Toutes les bêtes de boucherie sont achetées par les bouchers de la ville — bouchers ou agents de l'abattoir coopératif de Cantarane — ou expédiées vers d'autres villes ; un grand nombre de bêtes réformées ou de bêtes revenant de la montagne sont prises par des gros marchands d'Albi ou de Figeac, et immédiatement dirigées vers le wagon ou le camion automobile. Les citadins achètent plus vite et souvent enlèvent les lots entiers de bestiaux au nez des villageois trop longs à négocier ou à choisir.

Le deuxième acte de la foire se passe à la gare où on doit prendre des dispositions spéciales pour ces jours d'encombrement. Après les foires de Naucelle partent de la gare 30 à 40 wagons; mêmes chiffres pour la gare de Carcenac après les foires de Baraqueville ; Villefranche en expédie 50 à 60. Rodez et Aurillac 60 aux foires habituelles, 100 à 110 aux quatre grandes foires annuelles. A la seule foire du 1er décembre 1921, la gare de Rodez a expédié 319 bœufs ou vaches, 295 veaux, 837 porcs, 971 moutons, 368 chevaux. De Najac lors des foires de janvier-février, spécialisées dans les porcs gras, partent plus de 20 wagons presque tous vers Paris. Encore ces chiffres ne représentent qu'une partie du trafic. Il est impossible d'évaluer le nombre d'animaux enlevés par camions ou partant à pied par la route vers l'Albigeois ou le Languedoc.

Le commerce des bestiaux est le seul qui se fasse à peu près complètement dans les foires. Les autres marchandises les ont en grande partie abandonnées. Les grains par exemple, blé, seigle, ne se voient plus guère que sur les marchés d'Aubin et de Maurs ; ailleurs le marchand passe à domicile les ramasser ; il en est de même pour les pommes de terre, le foin, les graines ; les légumes et le bois ne se trouvent aux foires que pour la vente au détail. Pour la vente

de la laine on a institué des foires spécialisées qui attirent les acheteurs d'assez loin. En 1925 à Rodez on remarque un commerçant de Marseille, un de Mazamet, un d'Annonay, et même un de Roubaix et trois de Tourcoing.

A côté du trafic des bestiaux, la foire attire autour d'elle une foule de commerces subsidiaires : camelots vendant tel produit de premier ordre, denteliers, marchands d'étoffes, de chaussures. Quelquefois on assiste à des opérations commerciales assez rudimentaires : tels ces marchands qui vont du Cantal au Ségala, achetant dans l'un le fromage qu'ils revendent dans l'autre, et ramenant ensuite dans le Cantal des volailles achetées en Ségala, rappelant le commerce d'échanges de certaines régions primitives. Tous ces forains installés sous des baraques attirent non seulement le rural mais encore le citadin. Il semblerait donc que la foire enlève de l'argent à la ville plus qu'elle ne lui en apporte. Et pourtant le jour de foire est attendu avec impatience par tous les commerçants urbains. Pourquoi ?

C'est que le paysan choisit ce jour-là pour faire des acquisitions nombreuses. Les affaires de la ferme ont été expédiées, le matin ; l'après-midi est consacrée aux achats, le départ n'ayant lieu généralement que vers 16 ou 17 heures. Et c'est là le deuxième rôle de la foire : attirer à la ville une clientèle supplémentaire que ne suffit pas à contenter la marchandise des forains. La corporation des traiteurs est assurément celle qui en tire les plus gros profits, mais il n'est pas un boutiquier qui ne considère ses bénéfices comme plus forts ces jours-là. Ainsi, la ville importante ayant plus de choix dans ses magasins retire plus de la foire que le hameau et attire davantage le paysan. Il faut ajouter que pour la vente au détail des fruits, légumes, produis de basse-cour, la ville commerçante offre généralement des prix plus forts que la bourgade ou même que le centre industriel où la richesse moyenne de la population est moins forte. C'est une des raisons pour lesquelles le rôle attractif de Decazeville est moindre que celui de Rodez (79).

La foire joue enfin aux yeux du paysan un troisième rôle :

(79) Ex. : Février 1928. Pommes-de-terre : Decazeville, 30 francs les 100 kilos ; Rodez, 35 francs. — Porcs gras : Decazeville : 300 francs les 50 kilos ; Rodez, 320 francs.

c'est un centre d'affaires financières. Le cultivateur profite de son voyage pour aller toucher ses coupons à la banque, placer ses fonds, se faire prêter de l'argent à la Caisse de crédit agricole. C'est pourquoi nombre de banques (voir carte numéro 52) ouvrent dans certaines localités des bureaux périodiques les jours de foires. Mais évidemment elles ne peuvent le faire partout. Aussi, la question financière elle aussi attire le cultivateur vers la foire de la ville plus que vers celle du village.

L'étude des foires, comme celle du rôle administratif de la ville nous montre l'absorption du commerce du pays par quelques centres importants, et le déclin par contre de l'activité des centres secondaires. Le petit commerce et l'artisanat vont-ils du moins sauver ces petites villes de la décadence ?

C. Role économique : petit commerce et artisanat

Avant 1789 la distinction n'est pas très nette entre agriculteur, artisan et commerçant. Chaque cultivateur travaille son chanvre ; chaque artisan travaille sa terre. A Maurs par exemple en 1745 il n'est pas un seul des 72 artisans ou commerçants qui ne possède et ne cultive au moins quelques parcelles de terre. Inversement, à la ville habitent de nombreux laboureurs (80). De plus l'artisanat n'est pas spécial à la ville. Le village, le hameau même abritent tisserands, tailleurs, forgerons, cordonniers, sabotiers, tonneliers, charpentiers, menuisiers ; presque tous sont des travailleurs du bâtiment ou de l'habillement. On y trouve au contraire très peu de travailleurs de l'alimentation : boulangers, bouchers, épiciers, puisque chacun essaie de produire sa nourriture, et en cas d'insuffisance, se prive, n'ayant pas les ressources nécessaires pour acheter. Outre ces petits métiers de village existent, disséminés un peu partout des meuniers, des verriers, des batteurs de cuivre, des papetiers. La moindre paroisse peut fournir une liste importante de travailleurs non-agricoles.

En un siècle et demi, la situation s'est entièrement ren-

(80) A. D. Cantal. C. 169.

versée. De même que la population de la ville ne compte plus qu'un faible nombre d'agriculteurs, celle du village est devenue à peu près entièrement rurale. Les tisserands, peigneurs de laine et autres travailleurs des textiles ont complètement disparu. On ne peut guère citer qu'une industrie rurale restée active et encore sur un territoire très limité : la fabrication dans un coin tout à fait reculé de la Châtaigneraie (81) des corbeilles à fruits ou à fromages vendues à Aurillac. Il subsiste quelques aubergistes, cafetiers, hôteliers, mais presque toujours ils sont cultivateurs. Tailleurs, cordonniers, ont diminué dans de fortes proportions et n'existent plus que dans quelques villages importants. Les corporations du bâtiment ont pratiquement disparu. Les martinets à cuivre, les verreries se font fermés ; un grand nombre de petits moulins ont dû capituler devant la concurrence des grandes minoteries. Par contre se sont créés de nouveaux métiers intéressant l'alimentation : le boucher qui souvent n'est boucher que le samedi, le boulanger qui gagne sa vie autant à faire cuire le pain du paysan qu'à fabriquer soi-même et surtout l'épicier presque partout inconnu sous l'ancien régime. Ajoutons-y la création récente d'ateliers de réparations mécaniques, de garages, d'entreprises de transport jusque dans des localités secondaires. La transformation est totale. A Villecomtal par exemple la liste des artisans ou commerçants en 1771 et en 1925 ne présente pas un seul métier commun (82). Il n'est pas rare de trouver des communes où le nombre de gens ayant des occupations extra rurales descend à 3 ou 4 ou même 2 (83). Il faut signaler enfin la mort de l'industrie hôtelière dans le village de relais depuis que les transports automobiles ont tué le roulage. La Feuillade (Cne de la Capelle-en-Vézie), relais à 22 kilomètres d'Aurillac sur la route d'Entraygues compte une quinzaine de maisons qui

(81) Communes de Teissières-les-Bouliès, Leucamp, Ladinhac, Lapeyrugue.

(82) En 1771 : 7 cordonniers, 3 sabotiers, 4 maréchaux, 1 serrurier, 1 sellier, 2 corroyeurs, 3 charpentiers, 5 couvreurs, 1 tourneur, 3 maçons, 2 teinturiers [54]. — 1925 : 8 aubergistes, 2 bouchers, 3 boulangers, 1 chaudronnier, 1 chiffonnier, 1 coiffeur, 5 épiciers, 1 ferblantier, 1 forgeron, 3 hôteliers, 1 mécanicien, 1 mercier, 1 minotier, 2 modistes, 1 tailleur, 3 marchands de tissus, 3 marchands de vin.

(83) Bessuéjouls : 1 aubergiste, 1 meunier ; Lescure : 3 épiciers, 1 tonnelier, etc...

toutes furent des hôtels. Aujourd'hui deux seulement fonctionnent comme tels et dans les autres, les habitants se consacrent exclusivement à l'agriculture.

Or cette disparition de l'artisan de village se produit ou s'achève au moment où les besoins du paysan deviennent plus forts : il ne s'habille plus lui-même et le tailleur du village s'en va ; il ne construit plus sa grange et le charpentier disparaît. Le villageois est donc contraint (84) à s'adresser à l'agglomération voisine pour satisfaire ses désirs. Nous devons donc nous attendre à trouver au contraire en ville une augmentation notable du nombre d'artisans et commerçants et de leur chiffre d'affaires.

C'est bien en effet ce qu'on constate pour Rodez. Si la proportion d'augmentation entre les différentes corporations est variable, si même certaines comme les tisserands ont très fortement diminué, tous les grands groupes de métiers ont vu le chiffre de leurs membres augmenter. Les métiers de l'alimentation n'avaient que 44 boutiques en 1784 et en comptent aujourd'hui 145 (85) ; ceux du bâtiment 92 contre 113 ; l'habillement 187-257 ; les métaux 42-46 ; le meuble, 6-43 ; restaurateurs- limonadiers 57-106, etc... seuls les coiffeurs accusent le même chiffre de 17. Il est vrai que la ville a vu sa population presque tripler ; dans ce cas l'augmentation du nombre des artisans est loin d'être dans le même rapport. Mais un grand nombre de maisons actuelles sont beaucoup plus actives, occupent plus de personnel qu'autrefois. Le « grand magasin » n'existait pas jadis.

Si au contraire nous prenons une ville d'importance moins prononcée comme Villefranche, les constatations sont assez différentes. Le nombre de maisons d'alimentation y a augmenté, et même très sensiblement : 113 contre 10. Presque tous les autres groupes de métiers accusent au contraire une diminution considérable. Constructions 73 et 21 ; textiles 126 et 75 ; métaux 80 et 21. La population de la ville a légèrement augmenté. L'importance plus grande de ces maisons ne justifie pas la diminution enregistrée.

---

(84) A moins que la disparition de l'artisan de village ne soit justement causée par cet attrait du paysan, vers le commerçant urbain. Dans ces deux phénomènes concomitants il est difficile de discerner la cause de l'effet.

(85) A.C. Rodez. Cité C.C. 195. Bourg. C.C. 597.

En effet les magasins de la petite ville n'attirent pas le client lointain ; pour l'alimentation on se fournit au village même ; pour le textile, les objets mobiliers etc... on commande à un grand magasin de Paris ou parfois à Toulouse ou bien plus souvent on achète au chef-lieu du département. Se débattant dans un cercle trop étroit, n'arrivant pas à résiter à l'empiètement des localités plus importantes, le commerce de la petite ville s'étiole. Ses facteurs de développement sont donc bien minces. Aussi constatons-nous sa décadence toutes les fois qu'un facteur économique puissant n'est pas là pour le ranimer. Au contraire les centres régionaux voient leur activité et leur population, non seulement se maintenir mais encore s'accroître.

B. *Les agglomérations secondaires*

Si nous entendons par ville toute agglomération dont la majorité des habitants vit de travaux extra-ruraux on peut les diviser en deux groupes; les unes ont été créées pour des raisons politiques et militaires et généralement sur une initiative personnelle ; d'autres se sont créées spontanément ou se sont petit à petit élevées du rang de village au rang de ville pour des raisons économiques et sans intervention personnelle. A un autre point de vue il y a les villes qui meurent, les villes qui luttent, les villes prospères.

1. Villes de création artificielle

A. Villes religieuses. — Parmi les villes d'origine religieuse, les unes sont des fondations ayant pour but d'assurer la sécurité dans des parages mal famés : c'est le cas de Montsalvy ; d'autres se sont groupées autour d'une abbaye qui en constitue le noyau. Telles Conques et Maurs.

Conques. — L'évolution de ces villes a été assez différente. Au Moyen-âge la plus importante fut Conques. L'abbaye y a été fondée sur les pentes d'un affluent du Dourdou, en 818, dans un lieu que l'on estimait alors propice au commerce (aptum negotio) et où la population s'était jadis réfugiée « par crainte des Sarrasins » (86). Elle joua un

(86) *Cart. Conques*, 51. Charte I.

rôle surtout agricole ; les moines et les habitants défrichèrent le sol tout autour, firent de grandes plantations de vignes, desséchèrent les marécages. En même temps Conques devenait une étape pour les pèlerins, son trésor et son église s'enrichissaient de dons superbes. Au XIVe siècle la ville ne compte pas moins de 730 feux. Sa prospérité a duré jusqu'au milieu du XVIIe siècle. A cette date autour de l'abbaye et du petit noyau urbain les faubourgs descendent jusqu'à la rivière; quatre tanneries y maintiennent une certaine activité industrielle (87). Mais la ville est mal placée, perdue dans une gorge de 15 kilomètres de longueur. Les routes nouvellement construites au XVIIIe siècle la délaissent ; en 1780 les faubourgs sont dépeuplés, 3 des tanneries sont fermées, et la quatrième ne fonctionne que quelques mois par an. Ses boutiques signalées par un cadastre de 1644 ne se retrouvent plus (88). En 1802 la population agglomérée n'est plus que de 800 habitants. Dès lors la décadence va s'accentuer. Un léger redressement dans la population vers 1886 n'a pas de lendemain. Aujourd'hui le bourg a l'aspect d'un village, sans animation, sans commerce (89) et n'a plus que 289 habitants. Le passage de nombreux touristes n'arrive pas à le réveiller. Les vignobles abandonnés laissent, sur l'ancienne forêt défrichée, de larges plaies rocheuses ; le paysage des alentours a quelque chose de sinistre, de mort. La vie s'est enfuie à dix kilomètres de là, à St Cyprien dans une plaine autrefois couverte de saignes (prairies marécageuses) et qui avait été rendue habitable justement par les moines de Conques.

Montsalvy, Maurs. — *Montsalvy* n'accuse pas une décadence aussi marquée. Cependant autrefois étape de la route Aurillac-Rodez, centre d'industrie textile, elle voit disparaître ces deux rôles et résiste mal à la concurrence de sa voisine Entraygues (1926 : 583 habitants). *Maurs* au contraire maintient à peu près son importance. Ville créée au moins au VIIIe siècle (90) dotée d'immunités au XIIIe siè-

(87) Monteil, 56 ; Servières, 90

(88) A.D. Aveyron. C. 1545.

(89) A part les boulangers, épiciers, hôteliers, etc..., Conques ne possède que deux boutiques placées à merveille dans ce cadre vieillot : une fabricante de coiffes, un marchand d'objets de piété.

(90) Mirande, *Maurs*, in. 9. 1839.

cle elle était entourée de remparts circulaires et l'église était au centre à peu près géométrique de ce cercle. En 1319 elle devint le siège d'une prévôté royale qui sera d'ailleurs supprimée au XVIIe siècle. Au XVIIIe siècle elle donne l'impression d'une ville active avec ses ateliers de cloutiers, ses tuileries (91) et, naturellement ses quelque 35 tisserands (92). Bien placée d'ailleurs, dans un bassin fertile, au débouché des faciles voies de communications du sillon houiller, elle est le centre d'un important cemmerce de fruits de châtaignes et de porcs. Quand ses remparts eurent été démolis et ses fossés comblés, l'intendant Montyon fit tracer à leur place une magnifique ligne de boulevards circulaires qui ne dépareraient pas une ville plus importante. Si Maurs vit ses espoirs d'être érigée en sous-préfecture déçus, si les cloutiers fermèrent un à un boutique, l'ouverture de la voie ferrée consolida son rôle commercial : c'est le centre de toute la partie sud de la Châtaigneraie. Elle a cependant souffert de la dépopulation de la fin du XIXe siècle. De 1930 habitants en 1886 elle est descendue à 1507 en 1921. Cette décadence est aujourd'hui arrêtée. En 1926 le chiffre d'habitants s'est même légèrement relevé : 1520. Au commerce des fruits, qui n'occupe pas moins de 11 expéditeurs, à celui des grains s'ajoutent toute une série de magasins dignes d'une plus grande ville ; pâtissiers, chapeliers, horlogers, même imprimeur et libraires. La présence d'agents d'assurances révèle le rôle attractif joué dans toute la région par cette petite ville, rôle qui s'explique aisément tant par sa situation que par l'éloignement des centres plus importants. Ses foires voient affluer la population de la Châtaigneraie et du Ségala du Quercy ; les expéditeurs de porcs et de fruits encombrent la gare. Enfin, récemment s'est installée une usine d'extraits tanniques (v. ci-dessus ch. III, II, 2 A.). Par suite de la dépopulation des trente dernières années l'agglomération ne s'est guère étendue. Cependant, autour du noyau circulaire, deux ou trois faubourgs commencent à s'allonger le long des routes et vers la gare. Ce rôle de petite capitale d'une petite région se maintiendra-t-il ? On commence à constater l'emprise d'Aurillac sur le

(91) A.D. Cantal. C. 169.
(92) A.D. Cantal C. 483.

commerce de Maurs. Il n'est pas douteux cependant que tant que durera la situation actuelle des transports, Maurs ne garde en grande partie son autonomie et par suite sa prospérité.

B. Une ville militaire : Peyrusse. — Quelques villes ont joué, au cours des siècles un certain rôle militaire. A la limite de la châtaigneraie et du Cantal, Carlat, sur sa table basaltique a été le noyau des fiefs qui formèrent le Carladez et put résister jusqu'à Henri IV à l'emprise de la royauté ; sa destruction totale en a été la conséquence (93). A la lisière du Causse, Capdenac-le-Haut montre encore des remparts démantelés. S'il est à peu près avéré qu'Uxellodunum ne fut pas là, la place a été occupée et peuplée depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours. Dans un profond ravin, Peyrusse élève encore des tours menaçantes. Ancien château puissant elle fut érigée en bailliage royal lors de l'annexion au domaine. Le recensement de 1341 y dénombre 700 feux. Ce bailliage était considéré comme le plus important du Rouergue et les chemins qui y aboutissaient en portaient le nom (chemin Peyrusenq). La décadence commence en 1719 avec la suppression du bailliage et s'est accentuée constamment ; 1816 ; 160 ménages (94) ; 1896 : 79 ; 1926 : 35.

Ces 3 localités en effet, excellemment placées pour la défense, ne pouvaient attirer en rien le commerce ; aujourd'hui elles ne méritent plus le nom de ville ; ce ne sont que de petits, de tout petits villages (95).

C. Les bastides : création. — Un grand nombre de localités à caractère urbain, ont été créées au cours du moyen-âge pour des raisons politiques. Un évêque, un seigneur, désirant avoir un point d'appui dans une région et pouvoir compter une ville fidèle y fondent une cité qu'ils dotent de privilèges. Je compte avec des omissions possibles 16 fondations de ce genre dans notre région. Villefran-

---

(93) Le village de ce nom s'étend en contre-bas de l'ancienne ville forte. Voir E. Delmas : *Carlat et le Carladès*, Aurillac, 1929.

(94) Gleyrose, 94.

(95) On peut citer aussi Ambialet, autrefois siège de vicomté et place-forte ; aujourd'hui, 18 habitants.

che de Rouergue (96), Réquista, Najac, Pampelonne, Valence d'Albigeois, Sauveterre, Lédergues, Villecomtal, la Bastide-du-Haut-Mont, Valence, Villefranche d'Albigeois.

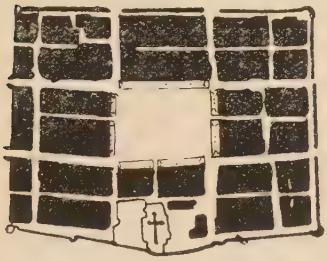

Fig. 54

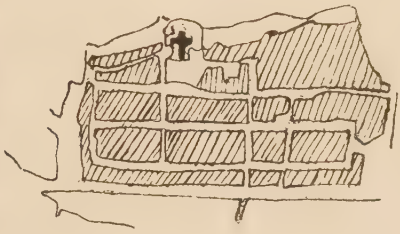

VILLECOMTAL (1837).
Fig. 55 (Échelle 1 : 5 000).

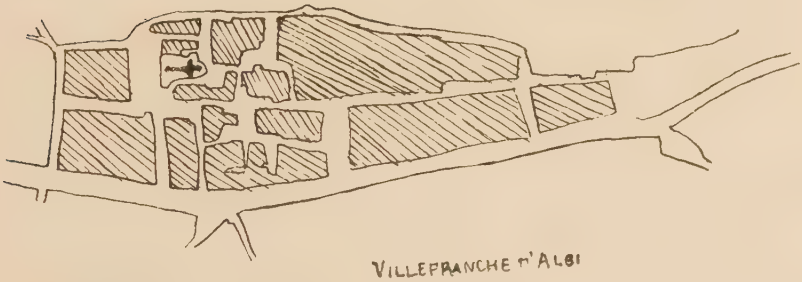

VILLEFRANCHE D'ALBI
Fig. 56 (Échelle 1 : 5.000)

(Plans de Bastides)

Fig. 54. Sauveterre. Place carrée, à arcades ; rues perpendiculaires. — Fig. 55. Villecomtal. Place excentrique ; rues perpendiculaires. — Fig. 6. Villefranche d'Albigeois. Plan allongé dans le sens de la route.

Cassagnes, Montjaux, la Bastide l'Evêque, la Selve, la Bastide-Solages.

Le succès n'a pas toujours répondu à l'attente des fondateurs. Sauveterre a eu pendant cinquante ans un nombre d'habitants trop faible pour constituer une paroisse ; la

---

96) P. CALMETTE (*La société féodale*. Paris, 1923, p. 102), dénomme : *Villes franches*, des localités existant avant le mouvement communal, mais pourvues à ce moment d'une charte établissant un partage du pouvoir entre le seigneur et l'administration communale. D'après sa classification, Villefranche est une ville neuve.

Bastide-du-Haut-Mont, la Bastide l'Evêque, la Bastide-de-Solages sont toujours restés des villages sans importance, n'ayant en rien la forme d'une ville.

Plan des bastides. — Le plan de ces villes est assez varié. M. Lavedan a nié (97) leur uniformité et le lien entre le plan et la personne du fondateur. Il a montré comment souvent le plan de la ville s'adaptait à la nature du relief, aux voies de communication, etc... Les villes de notre région peuvent confirmer ses vues. Najac, par exemple, fondée par Alphonse de Poitiers diffère énormément de Villefranche-de Rouergue qui a le même fondateur. Alors que Villefranche (fig. 57) s'étend sur les douces pentes d'un petit bassin et a une forme générale vaguement losangique, Najac (Planche 6), s'allonge sur un étroit pédoncule incliné, lobe convexe extrêmement allongé de l'Aveyron, sur une longueur de 1 km. 7 et une largeur qui par endroit se réduit à moins de 100 mètres.

Mais cette variété que l'on constate aussi bien dans la forme d'ensemble que dans la disposition détaillée des rues ne saurait faire oublier les traits généraux de ces villes. Sauf lorsque le plan est commandé comme à Najac, par la disposition des lieux, la forme générale se rapproche d'un quadrilatère ou d'un cercle. Elle est soulignée par une ligne de remparts. A l'intérieur, les rues ont une disposition régulière; presque toujours elles sont grossièrement parallèles entre elles et reliées par des rues perpendiculaires moins importantes. Le type le plus parfait en est Sauveterre (planche 6, fig. 54). Au centre se trouve une place de forme généralement carrée (rectangulaire à Najac). Les dimensions sont variables. Petite à Réquista ou à Pampelonne, elle tient à Sauveterre le 1/9 de la superficie totale de la ville. A Sauveterre et à Villefranche elle est bordée d'arcades (Cornières). Toutefois les plus petites de ces villes (Lédergnes, Cassagnes) ont plutôt une forme ovoïde avec porte aux 2 extrémités, ne se distinguant guère du village fortifié décrit plus haut (fig. 55-56). Aujourd'hui ces bastides se remarquent grâce à leur place, parfois à leur nom exotique (Pampelonne, Valence) souvent à des restes de

(97) Lavedan, 208, p. 311, sqq.

remparts ou plus fréquemment de fossés (La Salvetat, Pampelonne).

Rôle économique. — Grâce à la sécurité que leur donnait leur rempart, ces villes ont été pendant les époques troublées des rendez-vous de commerce fort importants. Leurs foires étaient suivies ; leurs magasins étaient de véritables entrepôts pour toutes sortes de marchandises importées (grains) ou exportées (toiles, bestiaux). Au recensement de 1341, Najac a 800 feux, Sauveterre 291, Réquista 150, Cassagnes Begonhès, 170. Au XVIIe siècle, Sauveterre dirige le commerce d'Auvergne en Albigeois et chaque maison contient une boutique (98). Mais à partir du XVIIIe siècle presque toutes ces bastides, à l'étroit dans leurs murailles, concurrencées par les commerçants ambulants, par les foires qui se tiennent un peu partout entrent en décadence : le commerce s'enfuit de Réquista ; les magasins de Sauveterre se ferment dès avant la Révolution (99).

Au XIXe siècle, le sort de ces villes a varié. En général la renaissance agricole de la Restauration accompagnée d'une intensification du trafic leur a été favorable. Réquista et Sauveterre notamment reprennent de l'importance. Les jours de foire, tout le Ségala afflue dans leurs murs et à une époque où les transports encore lents ne permettent pas d'aller fréquemment jusqu'à la ville, ces localités sont des petites capitales et ont un commerce actif. Lorsqu'il fut question de la construction du réseau de chemin de fer, les gens du Ségala furent à peu près unanimes à demander que la ligne Albi-St-Affrique passe par Réquista et celle de Rodez-Carmaux par Sauveterre. Cet espoir a été déçu pour l'une et l'autre cité. Réquista n'en a pas trop souffert, car la ligne Albi-St-Affrique n'est pas encore achevée, et on doute qu'après sa mise en service, le commerce soit attiré au fond de la vallée du Tarn (cf la ligne Aurillac-St-Denis-près-Martel). D'ailleurs, située à 50 kilomètres tant d'Albi que de Rodez, elle est à l'extrême limite de la zone d'alimentation de ces deux villes et par suite jouit d'une certaine autonomie commerciale. Ses foires attirent la clientèle de Tanus à Saint-

(98) Bosc, 55.
(99) Ibid.

Izaire ; et sa population agglomérée, fait remarquable, accuse, à travers des variations nombreuses une tendance générale à l'augmentation : 833 en 1876 ; 851 en 1921 ; 948 en 1926.

Sauveterre au contraire a été tué, absolument et complètement par la construction de la ligne. Immédiatement le grand rendez-vous d'affaires s'est transporté à Naucelle, desservie par la nouvelle voie. La population qui avait été de près de 1.000 habitants au XVIIIe siècle et qui était encore de 780 en 1891 est tombée à 450 en 1921 ; 443 en 1926. Peu ou pas de boutiques, personne sur la grande place déserte ; c'est le type de la ville morte.

Najac. — Un autre cas frappant de décadence est celui de Najac. Au Moyen-âge cette ville avait concurrencé Villefranche. En 1771, avec ses 2.000 habitants agglomérés, elle n'est dépassée dans notre région que par Rodez et Villefranche. Sa situation fut la principale cause de ses malheurs. Etablie sur un lobe convexe, difficile à atteindre de la gare qu'elle domine et du plateau qui la domine, elle ne peut résister aux progrès de Villefranche. Elle conserve cependant d'assez grandes foires, spécialisées dans les porcs gras ; les hôteliers se sont fait une réputation régionale pour leurs jambons. Mais sitôt la foire finie la vie s'enfuit. La population a décru régulièrement, sans un sursaut. 1771 : 2.000 habitants ; — 1866 : 1440 habitants ; — 1891 : 1016 habitants ; — 1911 : 788 habitants ; — 1926 : 672 habitants. En 150 ans la diminution est donc des 2/3. Le spectacle de la ville est effrayant. Sur la place se groupent les rares magasins qui restent, mais dans la rue, à mesure que l'on avance vers l'Ouest, les maisons se ferment, puis après une espèce d'isthme étroit, on ne trouve plus guère que bâtisses délabrées, effondrées, ruinées, ensevelies sous les ronces et leurs propres éboulis, dominées par les restes énormes d'un château.

En dehors de ces cas bien caractérisés de prospérité ou de décadence, la plupart des autres bastides mènent une vie languissante Certaines, figées autour de leur place antique décroissent lentement ; quelque commerce y subsiste ; une partie de la population y est d'ailleurs rurale. Valence groupe 630 habitants (contre 820 en 1881). Villefranche

d'Albigeois trop voisine d'Albi décroît plus vite : 824 habitants en 1881, 453 aujourd'hui. Beaucoup d'entre elles ne peuvent plus être appelées *villes*, la population y étant

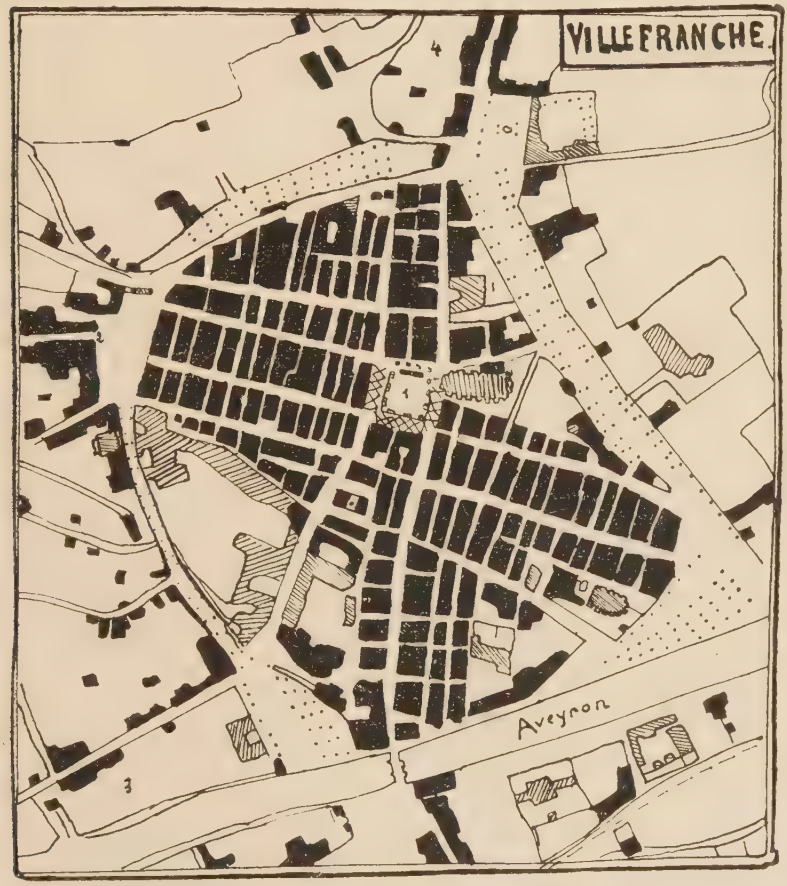

Fig. 57. Plan de Villefranche-de-Rouergue (vers 1850). Echelle : 1/6.400.
1. Place de l'Hôtel-de-Ville (à arcades). — 2. Faubourg de Savignac. — 3. Faubourg de Guiraudet.

depuis longtemps en grande majorité rurale : Villecomtal, la Salvetat, Pampelonne, Lédergues sont des villages. En conclusion on peut dire des bastides qu'elles ont pu jouer jadis un certain rôle grâce à la sécurité qu'elles offraient ; mais elles ne se sont maintenues au rang de « villes » que si les conditions économiques s'y prêtent. Nous constatons

avec M. Calmette que « peu de ces villes ont eu une grande fortune. Ce sont pour la plupart de petites métropoles locales, mais nombre d'entre elles ont parfaitement tenu ce rôle qui leur était dévolu (100). »

Villefranche-de-Rouergue (101). — L'une d'elles cependant doit être mise à part. Si ce n'est pas une « grande ville », elle joue néanmoins dans l'économie de la région un rôle assez important. Villefranche fut fondée au XIIIe siècle, au confluent de l'Alzou et de l'Aveyron, où auparavant s'élevait un hameau, la Peyrade. Immédiatement cette fondation provoqua les inquiétudes des Ruthénois ; l'évêque de Rodez alla jusqu'à excommunier Villefranche ! Inquiétude d'ailleurs justifiée. La position de la nouvelle ville est excellente ; non que les deux rivières qui y confluent soient des voies de passage commodes, mais d'une part elles séparent trois plateaux dont l'altitude va en diminuant vers l'Ouest : Villefranche se trouve donc en quelque sorte à un confluent de plateau. D'autre part, par un ravin, affluent de l'Alzou on gagne très aisément la longue dépression N.S. qui borde à l'Ouest la faille d'Asprières-Villefranche. Cette dépression sera justement suivie par une des premières routes Paris-Toulouse (102). Enfin, elle est, comme Rodez, au contact du Causse et du Ségala. Un pont construit dès 1298 symbolise ce rôle de jonction. Les murailles de la ville ne furent bâties qu'au XIVe siècle sur la menace de l'invasion anglaise. Ainsi s'explique peut-être qu'au lieu d'être parallèlles aux deux directions de rues (fig. 57), elles les coupent obliquement ; on n'a dû englober alors dans l'enceinte que les surfaces réellement bâties.

Sitôt construite, elle est considérée comme une ville de premier ordre. Les archives de la province qui se trouvaient jusque-là à Najac (103) y sont transférées ; des mines de cuivre et de plomb argentifère sont ouvertes aux environs.

---

(100) Calmette : ouv. cit., p. 163.

(101) Milhet, 92 ; Cabrol, 93.

(102) *La grand guide des chemins*. Paris, 1553. Cette route passait le Lot (appelé dans le livre : *Charente*), à Bouillac et la Cère (appelée : *Inde*), à Laroquebrou. Sur ces erreurs de dénominations, voir A. Meynier : *La Géographie de l'Auvergne au XVIe siècle* (Revue de la Haute-Auvergne, 1927).

(103) Milhet, 92.

En 1371 un hôtel des monnaies y fut créé qui y fonctionna 2 siècles. Les habitants très actifs, essaient d'ailleurs en vain d'amener à Villefranche les magistrats résidant à Rodez ; plus heureux en matière commerciale, ils obtiennent la suppression des péages voisins de la ville et interdisent son accès aux vendeurs étrangers, sauf les jours de foire. La ville vit non seulement de son commerce, mais encore de sa production agricole. On remarque toujours, au printemps, l'état précoce de la végétation dans le bassin de Villefranche. La vigne notamment y donne d'excellents résultats et, pour s'assurer le débouché de ces vins dans les régions voisines, Villefranche obtint au XVe siècle l'interdiction de la vente des vins étrangers. Enfin de nombreuses communautés religieuses s'établirent tant dans la ville que dans les faubourgs. Les luttes religieuses, les épidémies, arrêtèrent quelque temps son essor au XVIe siècle mais la cité devait être considérable s'il est vrai que la peste de 1621 y ait tué 8.000 personnes (104).

A cette époque, outre les 4 foires annuelles, trois marchés hebdomadaires, y rassemblent les habitants des environs. Les vieilles murailles y sont trop petites et 3 faubourgs sont construits en dehors : un au-delà du pont, sur la rive gauche, un le long de l'Aveyron sur la rive droite (faubourg de Guiraudet), le plus important le long de la route qui monte sur le Causse (Faubourg de Savignac.)

Le XVIIe et le XVIIIe siècles furent pour Villefranche, des époques de prospérité croissante; elle reste à la fois agricole et industrielle. Sans doute parce que le sol appartient aux plus anciens habitants. agriculteurs et viticulteurs habitent la vieille ville (105). Souvent le mari est agriculteur et la femme travaille à la vigne. Artisans et industriels au contraire se sont installés dans les faubourgs. Ceux-ci sont particulièrement nombreux : 30 tailleurs, 31 cordonniers, 18 fabricants d'ustensiles en cuivre jaune ; 17 chaudronniers, et 20 forgerons (106) dont les produits se vendent en Auvergne et en Guyenne (107). De grandes

---

(104) Ibid. — Bosc, 55. III, 67, etc...
(105) Bosc, 55. I. p. 52.
(106) A.D. Aveyron. C. 848. Cf. Lempereur [54], article *Villefranche*.
(107) Bosc, 55.

papeteries alimentent une importante exportation à l'étranger et notamment dans les échelles du Levant (108). Les petits bourgs de la région voient leur commerce lentement drainé vers la ville. Les paysans, qui, auparavant, allaient vendre leurs toiles à Rignac ou à Montbazens descendent maintenant à Villefranche (109). L'ouverture de la route Villefranche-Millau en fait un centre d'attache pour les rouliers. Enfin, en 1779, au moment de la création des assemblées provinciales, Villefranche fut choisie comme chef-lieu de la province de Haute-Guyenne à la place de Montauban et il faut reconnaître que c'était bien la ville la plus centrale, cette province correspondant à peu près aux départements actuels de Lot, Tarn-et-Garonne, et Aveyron. C'est l'apogée pour la ville qui compte alors environ 8.000 habitants, plus que Rodez.

Mais, du jour où le chef-lieu administratif fut transféré à Rodez cet essor s'arrêta. Ce ne fut pas cependant encore la décadence : l'industrie et le commerce restent très vivants pendant presque tout le XIXe siècle. Seules les papeteries voient, pendant la Révolution se fermer les marchés exotiques. L'ouverture de la ligne Capdenac-Toulouse fait de la gare de Villefranche le centre attractif de la plus grande partie du Causse de Limogne. Les industriels perfectionnent leurs procédés. On tente d'introduire le mûrier aux environs (110). Un important commerce de graines s'installe dont le rayon d'action s'étend sur plusieurs départements. En 1885, tuileries, briquetteries, tanneries emploient encore 50 ouvriers (111). Une usine de nasses et filets de pêche fondée peu après occupe vers 1903 150 personnes (112). Quatre fonderies fabriquent des cloches. Les usines textiles marchent encore à plein rendement ; 80 ouvriers travaillent à une usine de tiges de bottines. Enfin une imprimerie, plus tard achetée par un éditeur de Paris occupe 51 personnes. Malgré cela, alors que la population de Rodez s'accroît, celle de Villefranche reste stationnaire : 7926 habitants en 1881 (population agglomérée). A partir

(108) Ibid.
(109) A.D. Aveyron. C. 1545.
(110) GALTIER, 63, p. 32.
(111) A.D. Aveyron., ss. c.
(112) ARDOUIN-DUMAZET, 38.

de 1891 s'annonce une chute brusque, parallèle à la dépopulation générale. L'ouverture de la ligne Montauban-Cahors l'aggrave, en détournant vers ces deux villes une partie du trafic de Villefranche. En 10 ans la ville perd 2.200 âmes.

Le XXe siècle consacre la déchéance relative de Villefranche par rapport à Rodez. La ville d'ailleurs ne se laisse pas détrôner sans luttes. De 1896 à 1921 la population n'a diminué que de 600 habitants et de 1921 à 1926 elle a reconquis à peu près tout le terrain perdu (5557 habitants agglomérés). Mais son activité a souffert de différents facteurs : la fermeture en 1914 des mines métalliques des environs, la disparition des usines textiles, la suppression du tribunal en 1926. Il y a aussi des causes extérieures. Non seulement Decazeville mais encore Capdenac se mettent à vivre d'une vie propre. Rodez d'autre part agrandit, sur le Ségala, son aire d'alimentation aux dépens de Villefranche. Ainsi la clientèle rurale se raréfie. Certains commerçants essaient de compenser ces pertes par les opérations à plus longue distance. Les marchands de grains ont ajouté à leur trafic les graines de trèfle si abondamment fournies par le Ségala et font du commerce non seulement dans tout le S.-O. de la France mais encore jusqu'en Europe Centrale. Les expéditeurs de noix, surtout produites par le Causse envoient leur marchandise en Amérique sous forme de cerneaux (275 tonnes en 1921). Des trafics spéciaux se créent ; ainsi les commerçants vendent des champignons en France, dans l'Afrique du Nord, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Argentine (130 tonnes en 1921 ; 275 tonnes en 1922). Noix et champignons seuls représentent annuellement une valeur de plus de 5 millions de francs.

Mais cette activité trop spécialisée n'arrive pas à compenser les pertes que subit par ailleurs le commerce. L'examen des chiffres du trafic de la gare le prouve. En 1899, 862 wagons de bestiaux, 5641 tonnes de marchandises ; en 1913, 859 wagons de bestiaux, 4292 tonnes de marchandises ; en 1921, 616 wagons de bestiaux, 4.091 tonnes de marchandises (113).

---

(113) Cons. gén. Aveyron, 1922. Il faut toutefois tenir compte du fait que la surface des wagons à bestiaux était en moyenne de 15^{m2} en 1913, de 20^{m2} en 1921. Même avec cette correction, la superficie consacrée au transport des bestiaux a baissé entre ces deux dates de 12.885^{m2} à 12.320.

Villefranche nous fournit donc l'exemple d'une ville, jadis prospère, aujourd'hui fortement gênée dans son essor par la concurrence des centres voisins, mais qui lutte contre cette concurrence et ne se résigne pas à mourir.

2. Villes de création spontanée

A. Villes anciennes.— Certaines localités présentent, dès une époque reculée le caractère de villes sans que l'on puisse préciser la date de leur fondation. Elles sont généralement situées à des carrefours naturels ou humains: un confluent comme Entraygues (Lot et Truyère), Laguépie (Aveyron et Viaur), un croisement de routes (Rignac et Rieupeyroux). Elles ont suivi souvent le sort des bastides : prospérité médiévale grâce à leurs murs ; décadence depuis le XVIIIe siècle. Toutefois les localités qui viennent d'être citées ont l'avantage d'être éloignées des centres attractifs et ont su garder une certaine importance. C'est surtout le cas pour Entraygues, la plus prospère des quatre. Mais si son éloignement la préserve un peu de la concurrence de Rodez et d'Aurillac, sa situation encaissée l'empêche de développer largement son aire d'attraction sur les plateaux voisins ; l'exploitation du vignoble y est en décadence, mais les fruits commencent à fournir les éléments d'un intéressant commerce. Aussi ne présente-t-elle ni décadence, ni accroissement sensible. Depuis 1771 sa population oscille de 1.000 à 1.200 habitants. La majesté incomparable de son site y crée un certain mouvement touristique.

B. Villes modernes.— Le développement du réseau routier, la création des voies ferrées ont amené des transformations dans la répartition et l'importance des centres urbains. Naucelle au XVIIIe siècle n'est qu' « *un tas de vieilles maisons qui semblent cacher leur délabrement derrière une ceinture de vieilles murailles* (114) ». Depuis l'ouverture du chemin de fer tout le commerce de Sauveterre s'y est transporté et c'est avec ses grosses foires, le chef-lieu du Ségala. De même Bagnac, restée longtemps un vil-

(114) Monteil, 56.

lage médiocre, prend, grâce à sa gare et malgré la concurrence de Maurs et Figeac (6 kilomètres et 14 kilomètres) une importance croissante. Elle devient le centre attractif du Sud du Ségala du Quercy et notamment de la région indécise entre Célé et Lot (1896 : 283 habitants ; — 1906 : 413 habitants ; — 1926 : 464 habitants).

Non seulement les centres existants se développent mais de nouveaux se créent. Ainsi à l'endroit où sur la route Villefranche-Millau, s'amorce un embranchement vers Rodez, endroit dénommé *la Primaube* n'existait aucune maison au début du XIXe siècle (115). Le carrefour attira les aubergistes ; puis l'ouverture d'une station à proximité détermina un afflux de population. Malgré le voisinage de Rodez (10 kilomètres), s'est constitué là, un véritable petit *comptoir*. Les commerçants concentrent pour les expédier les grains, fruits et pommes de terre du Ségala ; ils font venir pour les revendre aux paysans les engrais, amendements, matériaux de construction, les machines agricoles, les vins, les semences, les tourteaux, etc. Au total la population n'est pas considérable, une centaine d'habitants ; mais la naissance de ce petit centre commercial non-rural est assez caractéristique de l'évolution de la région.

Ce cas n'est d'ailleurs pas isolé. Sauf les Farguettes trop voisines de Carmaux, chacune des stations de la ligne Rodez-Carmaux a donné naissance à un établissement humain analogue, parfois aux dépens d'agglomérations déjà existantes. A Tanus, le centre actif n'est pas le bourg, perdu sur les pentes du Viaur, mais « les Cabanes », à côté de la gare. Si Naucelle a reçu le plus grand essor par suite du passage du chemin de fer et de la chute de Sauveterre, l'agglomération s'est dédoublée; la vieille ville bien qu'aérée et développée n'arrive pas à résister au dépeuplement tandis qu'autour de la gare naît et grandit une agglomération nouvelle. Enfin à côté de la gare de Carcenac s'est créé de toutes pièces le centre appelé « Baraqueville », lieu de commerce et de foires, qui comptent parmi les plus importantes du Ségala. Sur la ligne de Figeac à Aurillac un établissement analogue s'est fondé au Rouget, aujourd'hui beaucoup plus actif que St-Mamet.

---

(115) Cadastre par nature de cultures. Commune de Luc.

Un embranchement de chemin de fer est, à plus forte raison, un noyau attractif. Son rôle agglomérateur est plus grand puisque la gare groupe plus d'employés et comprend plus de services : triages, traction, etc. C'est alors une véritable ville qui peut se former. Dans tout le Massif Central d'ailleurs, on note une remarquable éclosion urbaine due au fait que les carrefours de voies ferrées ne se sont pas superposés exactement aux carrefours routiers. Qu'il suffise ici de citer St-Sulpice-Laurière, Arvant, St-Germain-des-Fossés, Neussargues, Eygurande, Capdenac-gare. De toutes ces nouvelles villes, Capdenac-gare est aujourd'hui la plus peuplée. Le vieux village de Capdenac situé sur un promontoire du Causse, entouré de débris de murs, est bien mort (116). A ses pieds s'étend la plaine du Lot, riche et fertile et où depuis longtemps prospéraient deux villages ruraux : St-Julien d'Empare à l'endroit où la Diège sort de sa gorge pour traverser la plaine alluviale du Lot, Livinhac-le-Bas sur une terrasse alluviale. Lorsque se construisirent les chemins de fer, l'embranchement de Rodez se détacha du grand Central, à 2 kilomètres de St-Julien d'Empare. Plus tard le titre de ligne principale ayant passé à la ligne Brive-Capdenac et une autre ligne ayant été construite le long du Lot vers l'aval, Capdenac se trouve être à la tête de 5 lignes se dirigeant vers Rodez, Toulouse, Aurillac, Brive et Cahors. La gare prit de l'importance ; la population ouvrière se groupa alentour : les maisons s'alignèrent le long d'une route secondaire Figeac-Rignac ; les commerçants furent attirés par la clientèle. Et ainsi se constitue une ville qui s'accroît régulièrement et dépasse aujourd'hui 4.000 habitants.

Au commerce s'ajoute une certaine industrie : une importante maison de confitures et conserves utilise les produits de la vallée du Lot. Des phénomènes de concentration urbaine, commencent à se dessiner : le chemin de fer apporte chaque matin quelques travailleurs des environs.

La ville a franchi les premiers degrés de la hiérarchie administrative. D'abord simple hameau elle s'est vu successivement attribuer le siège de la commune de Saint-Julien d'Empare ; puis du canton d'Asprières. Actuellement c'est

(116) Voir ci-dessus (villes militaires).

la ville la mieux placée de l'arrondissement de Villefranche : peut-être un jour pourra-t-elle réclamer la sous-préfecture.

Ainsi la fonction urbaine et commerciale commence à abandonner les vieilles villes pour se concentrer dans de petits centres, situés à proximité des gares ; ceux-ci font penser à des établissements coloniaux ; ils servent d'intermédiaire entre le pays producteur de matières premières et des pays éloignés fournisseurs de manufacturés ; grâce à eux la civilisation moderne pénètre de plus en plus dans une région restée longtemps arriérée.

C. Rodez (117)

A. Situation et site. — Rodez est, comme Villefranche, située au contact du Causse et du Ségala. Son site à

(Figure 58. Site de Rodez. Echelle 1/100.000

1. Limite des terrains anciens. — 2. Emplacement de la ville médiévale de Rodez. — 3. Emplacement de la gare de Rodez. — la M. : la Mouline. — l. M. : le Monastère. — L. : Laguioule.

(117) Avec Villefranche, Rodez est, parmi les principaux centres attractifs, le seul que nous étudions ici ; Albi est trop éloigné de nos limites et

des avantages mais aussi beaucoup d'inconvénients (fig. 58). La ville, en effet, est établie à l'endroit où l'Aveyron, après avoir quitté le Causse et traversé une petite dépression permienne entre dans le Ségala. 1 k. 3 à peine au-delà il reçoit sur la rive droite, un ruisseau insignifiant, l'Auterne; ce dernier également avant de se jeter dans l'Aveyron a traversé la même dépression permienne et a pénétré dans les plateaux schisteux où, comme l'Aveyron il coule dans une vallée assez jeune et assez profonde (130 m. environ). Ainsi existe une butte isolée : au nord elle tombe sur la dépression permienne, à l'ouest sur le ravin de l'Auterne, au sud et à l'Est, sur l'Aveyron. La position est excellente pour la défense. Elle est beaucoup moins bonne pour le commerce, puisque, d'où que l'on vienne, il faut gravir des pentes raides pour y accéder. La situation est particulièrement mauvaise pour les relations avec le Ségala. Mais ce facteur était en somme secondaire aux époques d'insécurité ; la question de défense primait les autres ; aussi trouvons-nous là un établissement dès l'époque gauloise.

B. L'évolution des fonctions urbaines. — Si Segodunum, chef-lieu du pagus des Rutheni, a laissé peu de traces, la ville gallo-romaine qui lui a succédé a sans doute été assez florissante si on en juge par l'importance des vestiges qu'elle a laissés. La prétendue idole de Ruth qui aurait donné son nom à la tribu, doit probablement être reléguée à l'état de légende. Mais on a trouvé des restes certains d'un aqueduc faisant venir les eaux du plateau de Vors, d'un amphithéâtre, de bains au château de Caux, peut-être aussi de certaines substructions de la cathédrale et d'un cimetière à St-Amans (118). Mais il nous est difficile de nous faire une idée de l'importance économique de la ville pendant tout le haut Moyen-âge.

---

entraînerait l'étude de toute une région nouvelle. Sur Aurillac, voir : Grosdidier de Matons, Aurillac, in. *Revue de la Haute-Auvergne*, et, Mlle Basserre : *Le Cantal* : chap. 6, 3e partie. — Ces deux études incomplètes et la seconde, par endroits, inexacte. Millau et Saint-Affrique seront étudiées dans la thèse que prépare M. Marres. Sur Rodez, on trouve dans les écrits de M. Pierre Benoit, de Laissac, notamment [85] et [87] une foule de renseignements présentés avec élégance suivant l'ordre chronologique et accompagnés d'intéressantes reproductions de documents figurés.

(118) Benoit, 85.

L'ancien régime.— Les premières indications que nous ayions nous font présumer que Rodez faisait dès le XIIIe siècle un important commerce. Nous avons des instructions sur la vente des draps datant de 1201 (119). Un édit de 1238 (120), permet aux habitants de vendre dans toute l'étendue du « Bourg » de Rodez, des draps, toiles et autres marchandises. Ces toiles étaient-elles déjà fabriquées à Rodez ? On ne saurait l'affirmer mais dès 1307 (121) pour la Cité, dès 1310 pour le Bourg, sont institués des surveillants, chargés de veiller à la bonne confection des étoffes. Chacune des deux parties de la ville avait sur l'Aveyron des moulins à foulon particuliers, la Cité en amont (122) et le Bourg en aval (123).

A la fin du même siècle l'activité des marchands ruthénois s'étendait en dehors des limites de la province et s'appliquait à d'autres objets qu'aux draperies. En 1364, Charles V exempte les marchands de Rodez et leurs marchandises de tout droit de péage et leude dans toute la France (124). En 1365 il les autorise à pratiquer la charge de banquiers ou changeur dans les foires et marchés (125). Au XVe siècle existe une importante corporation de merciers, administrée par un « roi des merciers » (126).

A cette époque, après un arrêt momentané de l'activité commerciale, causé par la guerre de Cent ans, les foires de Rodez sont parmi les plus suivies de la région, et sont des rendez-vous d'affaires pour toute une partie du Massif Central (127). Le Ségala, et notamment, Rignac et Sauveterre y apportaient leur bonneterie. Les paysans du Causse vendaient leur bois sur la place de la Cité, surnommée de ce chef : place de la Leigna ; de St-Geniez et Marvejols arrivaient des marchands de draperie ; de l'Aubrac et du Cantal on amenait des mules ; du Puy venaient en grand nombre

(119) A.C. Bourg. A.A. 8.
(120) A.C. Bourg. A.A. 5.
(121) Affre, 82, ch. 38.
(122) Layoule et les Besses.
(123) Attizals, le Monastère, Laroque, Trépadou, Pontviell, La Mouline, La Gascarie, le Desc et Bourran.
(124) A.C. Cité. A.A. 2.
(125) Idem.
(126) Lempereur. *Les chevaliers merciers du Rouergue*, 27, 1928, p. 407-420.
(127) De Gaujal, 61.

les marchands de mercerie et de dentelles à qui de nombreux habitants louaient des boutiques pour la durée de la foire (128). L'affluence de ces étrangers était si grande que la ville intenta en 1490 un procès aux habitants du Puy et aux consuls de Villefranche pour encombrement excessif des rues (129).

Ces caractères de l'activité urbaine restent les mêmes aux siècles suivants ; d'une part un commerce vivant, auquel se livre toute la population, même les prêtres (130) ; d'autre part une industrie en continuel développement : au XVIe siècle l'industrie textile est la principale source de revenus et on occupe les mendiants dans les filatures (131)

Les débuts du XVIIe siècle sont marqués par un ralentissement des affaires. A la suite d'une série d'épidémies, la population diminue, peut-être des ¾ (132). Jusqu'à la Révolution, elle se maintient aux environs de 6.000 habitants sans pouvoir reconquérir le terrain perdu. Les artisans deviennent moins soigneux ; aussi la clientèle se fait plus rare (133). Ils essaient alors de garder leurs pratiques par le système protectionniste. En 1676, les maîtres cordonniers réclament l'interdiction de l'entrée en ville des souliers de Chaudesaigues, sous prétexte qu'ils sont « très mal faits » (134). En 1730 les marchands drapiers demandent qu'il soit interdit aux marchands de Lodève, St-Affrique et autres lieux de vendre du drap dans la ville de Rodez (135) et en 1734 les potiers d'étain soumettent le commerce de leur marchandise à des règlements draconiens (136). Cependant dès le premier quart du XVIIIe siècle commence une nouvelle phase ascendante. Les industriels se multiplient ; successivement s'ouvrent 2 imprimeries (en 1728) (137), une fonderie, des fabriques de chandeliers, de couteaux, des tanneries. L'industrie textile reprend son importance vers

(128) A.C. Bourg. A.A. 5.
(129) A.C. Bourg, A.A. 6.
(130) A.C. Cité. B.B. 4.
(131) A.C. Cité. B.B. 7.
(132) D'après A.C. Bourg : B.B. 15. La population aurait passé de 20.000 habitants en 1673 à 4.000 en 1713.
(133) [A.].
(134) A.C. Bourg. B.B. 15.
(135) A.N. F-12. 77.
(136) [25], tome 17, p. 431.
(137) A.C. Cité. H.H. 1.

1760 (138) sans atteindre toutefois la production de Saint-Affrique et de St-Geniez, « les villes les plus manufacturières du Rouergue » (139). Les foires encore prospères, n'ont cependant pas le même rayon d'action qu'au moyen-âge ; nous n'y notons plus de commerçants de la Lozère ou du Velay. Par contre des Poitevins viennent y vendre des mulets (140). Le commerce et l'industrie sont assez actifs pour que, au cours de la Révolution, on réclame l'institution d'une chambre de manufactures, qui fut composée de : « un fabricant de draps et sergettes, un fabricant pour l'apprêt des draps, un fabricant de chapeaux, un teinturier, un fabricant de cierges et chandelles, un tanneur » (141).

Le XIXe siècle. — Au XIXe siècle des deux anciennes nes fonctions de la ville, seule la fonction commerciale est maintenue et développée ; le rôle industriel, au contraire a plutôt décliné. De plus le rôle administratif de la ville a eu d'heureux effets sur sa croissance.

L'arrêt de l'industrie ne date pas du début du siècle. On crut quelque temps qu'elle allait continuer à progresser. En 1834 le nombre de filatures de laine est de 6, qui occupent 360 ouvriers dont 200 pour la plus importante. L'introduction des machines à filer a permis un remarquable accroissement de la fabrication des cadis, passée de 3.000 à 10.000 pièces, en 15 ans. Le rayon de vente s'étend dans toute la France : la Nièvre, l'Ardèche, la Bretagne surtout, achètent à Rodez (142). Le chiffre d'affaire est en 1844 de 2 millions de francs par an (143). De nouvelles usines se créent : en 1832 une usine spécialisée de peignage de laine ; en 1837 une filature de soie.

Cette prospérité ne dura pas. Sans doute à cause de l'essor et de la concurrence du coton, les manufactures de laine eurent bientôt à faire face à de grosses difficultés d'écoulement. Les magasins furent encombrés de marchandises et

---

(138) Bosc [55], I, p. 260, sqq.

(139) Rodez exporte 1.200 pièces par an : principalement vers Moulins, Clermont-Ferrand, Annonay, Carcassonne. Saint-Affrique en exporte 6.000 et Saint-Geniez 40.000.

(140) A.D. Aveyron. C. 1545.

(141) A.N. F-19. 921.

(142) Ann. Av. 1834.

(143) Cons. gén. Aveyron, 1845.

les ouvriers peu à peu licenciés. En 1885 (144), la filature de soie a fermé ses portes. Les 6 filatures de laine n'occupent plus que 104 personnes. L'industrie textile est sur son déclin ; bientôt les filatures se ferment l'une après l'autre et aujourd'hui, il n'y en a plus qu'une petite en activité, à la Mouline. Depuis leur fermeture il n'y a plus qu'un groupe d'établissements qui méritent le nom d'industrie : les imprimeries. Elles sont au nombre de 4, et occupent une centaine d'ouvriers. Les unes n'ont guère qu'un intérêt local. Deux autres ont une importance plus grande. La maison Carrère édite un grand nombre d'ouvrages de toute nature, (histoire, géographie, archéologie, agriculture, tourisme) se rapportant au Rouergue et travaille parfois pour des éditeurs parisiens. La maison Forvielle — imprimerie lithographique — s'est spécialisée dans l'impression des titres de rentes et actions industrielles. Elle est outillée pour sortir de ses presses 250.000 titres par jour.

A côté, existent aussi de petites entreprises, plutôt artisanales qu'industrielles ; celle qui occupe le plus grand nombre de personnes est l'ébénisterie-menuiserie, qui groupe une trentaine de petits patrons et une centaine d'ouvriers.

Par contre, le rôle commercial de la ville s'est accru. Rodez n'a pas renoncé complètement aux affaires à grande distance. Ainsi, une dizaine de grandes maisons de draps, fondées souvent par d'anciens commis-voyageurs associés (d'où leur forme de société en nom collectif) achètent en gros la draperie à Roubaix et à Elbeuf et font deux sortes de vente : la vente au détail dans leurs magasins, à la clientèle locale ; la vente en gros chez les commerçants de plusieurs départements à la ronde, jusqu'à Toulouse et Montpellier. Leurs opérations portent surtout sur les lainages, mais aussi sur toutes sortes de tissus et même parfois sur des confections.

C'est là un exemple isolé. Tous les autres commerces ont pour objet la vente de produits locaux ou l'achat de produits pour la région. On a vu, comment différents facteurs s'étaient réunis pour soutirer petit à petit au profit de Rodez, la clientèle des petits centres trop voisins : Espa-

---

(144) *Situation industrielle de l'Aveyron en* 1885 (A.D. Aveyron, ss. c.).

lion, Saint-Geniez, Sauveterre et comment aujourd'hui le rayon d'action de la ville s'étend aux dépens de Villefranche et de Millau. Le rôle joué en petit par Naucelle, Baraqueville, La Primaube, est joué en grand par Rodez. C'est

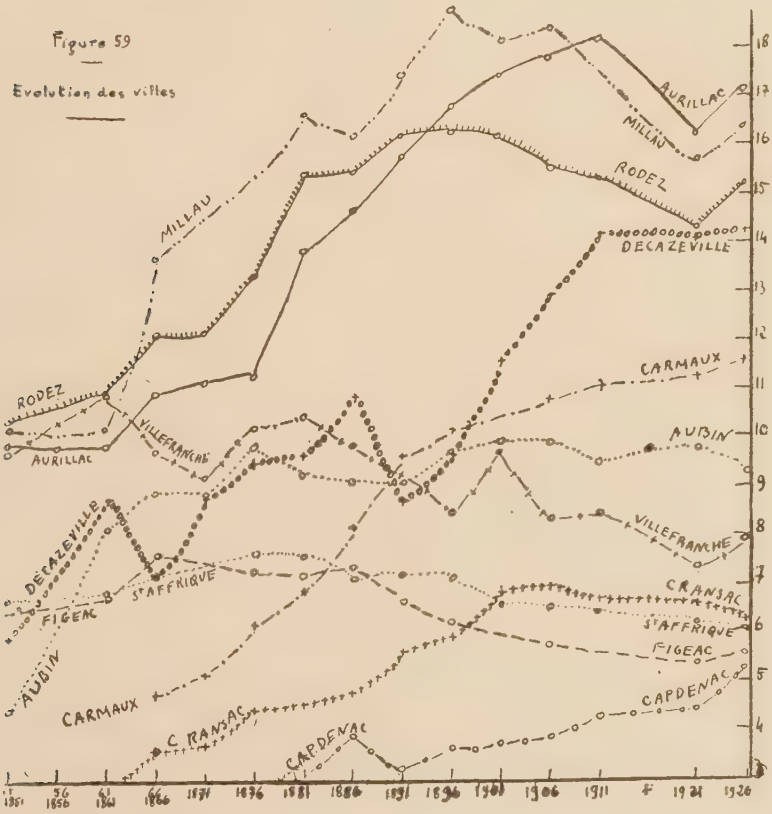

avant tout la capitale agricole et commerciale du Ségala. Un des derniers établissements créés, renforce cette situation : l'abattoir coopératif de Cantarane où se concentre le bétail destiné à l'exportation.

La population, au cours du XIXe siècle a subi deux tendances (fig. 59) : jusqu'en 1896 elle s'est accrue assez régulièrement. La population totale qui était de 6233 habitants en 1771, dépasse 10.000 en 1851, 12.000 en 1881. Son maximum a été de 16.303 en 1896. Après cette date elle a baissé quelque temps régulièrement et lentement. En 1911 elle

n'est plus que de 15.386 habitants ; en 1921, de 14.201. Au début du XXe siècle, en effet, l'activité de Rodez se ralentissait. Decazeville d'une part, Millau d'autre part avaient l'air de vouloir concurrencer la vieille citadelle. L'ère des autobus a complètement arrêté cette légère décadence. Toute la population du Causse Comtal et du Ségala arrive aujourd'hui facilement à Rodez. Alors que Decazeville reste stationnaire, Rodez reprend son ascension. Elle a gagné près de 1.000 habitants de 1921 à 1926. Les jours de marché et de foire l'animation de la rue Béteille ou de la place d'Armes est digne d'une grande ville.

Sur ces 15.150 habitants d'ailleurs, la population en apparence inactive, celle que le recensement appelle *comptée à part* (militaires, élèves internes, aliénés, communautés religieuses) atteint un chiffre considérable : plus de 3.000 soit le 1/5. Là-dessus plus de la moitié représente le contingent des écoles de tout ordre, publiques ou libres. A titre de comparaison notons qu'Aurillac et Albi n'ont respectivement que 1.700 et 2.000 habitants *comptés à part*, soit 1/10 et 1/15 de leur population.

Ces diverses notations nous permettent de définir le caractère actuel de Rodez : ville de moins en moins industrielle, de plus en plus chef-lieu administratif et scolaire, et surtout ville commerçante, capitale agricole.

E. L'évolution topographique. — Le plus ancien établissement, celui de St-Amans se trouvait dans la partie sud de la butte; il a fourni le noyau du « Bourg » que nous trouvons constitué au XIe siècle (figure 60). Au cours du XIIe siècle quelques maisons commencent à se bâtir à l'extérieur du Bourg, au Nord-Est, autour d'une nouvelle église, Notre-Dame qui est érigée en église cathédrale. En 1112, le comté de Rouergue changea de main, pour des raisons politiques. Ce fut l'origine de la scission de la ville en 2 parties : le nouveau comte de Rodez garda le vieux bourg ; la partie nouvelle, dénommée Cité passa sous la juridiction de l'évêque.

Dès lors, pendant le moyen-âge, on assiste à une lutte entre les nécessités économiques, qui continuellement rapprochent les deux agglomérations et l'esprit particulariste qui sans cesse les divise. Le Bourg reste jaloux de ses privi-

lèges dûs à son ancienneté ; il veut que les foires soient tenues uniquement dans son enceinte. La Cité cependant est très vivante. Elle arrive à détenir le commerce du bois ; dès

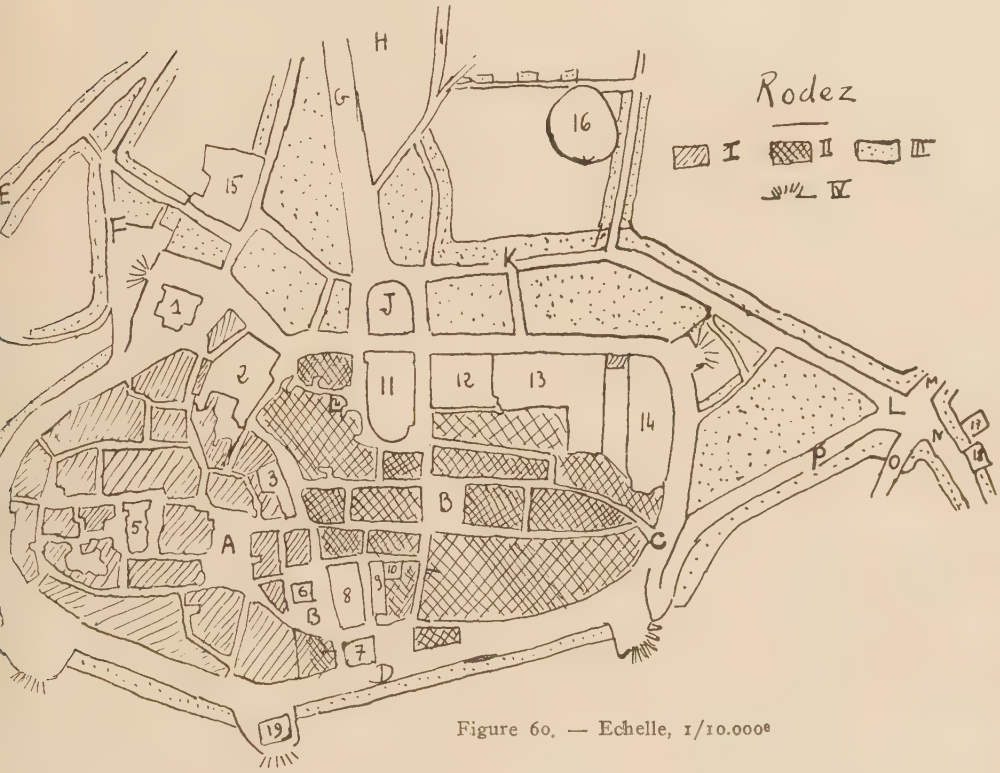

Figure 60. — Echelle, 1/10.000e

1. Bourg. — 2. Cité. — 3. Faubourgs. — 4. Points de vue.

Monuments :

1. Palais de Justice. — 2. Lycée de garçons. — 3. Préfecture. — 4. Hôtel de Ville. — 5. Eglise St-Amans. — 6. Marché couvert. — 7. Théâtre. — 8. Ancienne caserne Sainte-Catherine (E.P.S. de J.F.). — 9. Ancienne caserne Sainte-Catherine (Annexe de la Préfecture). — 10. Service des Eaux. — 11. Cathédrale Notre-Dame. — 12. Evêché. — 13. Jardins de l'Evêché. — 14. Collège de jeunes filles. — 15. Hôpital. — 16. Emplacement de l'amphithéâtre romain. — 17. Ancienne église St-Cyrice. — 18. Eglise du Sacré-Cœur. — 19. Musée.

Voies et places.

A. Place du Bourg. — B. Place de la Cité. — C. Plateau des Embergues. — D. Ancien boulevard Ste Catherine. — E. Avenue Amans Rodat (route de Carmaux). — F. Ancien Faubourg du Bal. — G. Avenue Victor-Hugo. — H. Foirail. — I. Route de Druelle. — J. Place d'Armes. — K. Rue Béteille. — L. Carrefour St-Cyrice. — M. Routes de Villefranche, Capdenac et Conques. — N. Route de la Gare, d'Espalion et de Sévérac. — O. Route de Millau. — P. Faubourg St-Cyrice.

le XIIIe siècle elle s'allonge dans la partie encore vide au nord de la butte, en direction de l'Auvergne (d'où le nom d'Embergues donné à ce quartier ?) et prend une forme ellipsoïde. Au siècle suivant une enceinte commune englobe Bourg et Cité ; mais entre les deux subsiste une muraille, percée d'une seule porte, la porte du Pas.

Ainsi dès le XIVe siècle tout le sommet de l'éminence est occupé par la ville qui domine les pentes. Mais à l'intérieur elle n'est pas uniformément compacte. Les maisons se pressent surtout autour des deux places du Bourg et de la Cité ; mais de nombreux jardins, et même des terres subsistent dans l'enceinte. Quand en 1496 on veut transporter les foires hors de la ville, les habitants de la place du Bourg protestent car leurs prairies et jardins perdront de leur valeur, ne recevant plus les eaux grasses (145). Le plan de 1495 (146) indique tout le long des murailles, entre les deux agglomérations et au milieu des îlots de maisons, de grandes étendues de jardins. Malgré cela des faubourgs se dessinent au XVIe siècle, hors des murs : l'un le faubourg St-Cyrice le long de la route du nord, un autre au-delà de la porte du Bal (aujourd'hui palais de justice) sur la route du Ségala. Enfin le faubourg d'Albespeyres sur un des grands replats qui s'allongent entre la ville et la vallée de l'Auterne, où les Chartreux s'établirent au XVIe siècle ; on y tenait les foires lorsque, pour une raison quelconque elles ne pouvaient avoir lieu en ville, et le foirail se trouve encore là aujourd'hui.

Telle quelle, cette ville n'était pas un modèle d'hygiène et de propreté. Elle peut être prise comme type de ces villes que Bosc décrivait encore au XVIIIe siècle, (147) « *mal construites* » avec « *rues étroites, malpropres, étranglées... Les rues et les places sont pendant plusieurs mois couvertes de broussiers* (bruyères), *de feuilles de châtaigniers, de petites branches d'arbres, de marc de raisin et autres matériaux que les vignerons y font pourrir sous les pieds des passants pour en fienter ensuite leur vigne* ». Les porcs y circulent à leur aise et sont chargés d'y faire disparaître les immon-

(145) A.N. F-12. 1247.
(146) Reproduit dans [85].
(147) Bosc [55], t. II. p. 3.

dices (148). Aussi les épidémies y survenaient périodiquement. Dans la première moitié du XVIe siècle on relève des pestes en 1502, 1510, 1511, 1517, 1522, 1534, 1544 1549 (49).

Au XVIIIe siècle cependant comme en beaucoup d'autres villes on commence à avoir des préoccupations d'urbanisme. Les places du Bourg et de la Cité sont débarrassées des nombreuses constructions parasites qui les encombraient (150) ; des rues sont élargies. Les murailles qui n'étaient plus réparées depuis 1672 sont laissées à l'abandon et finissent par être presque totalement supprimées. Sur l'emplacement des anciens fossés, s'étend sous la Révolution la magnifique rangée circulaire de boulevards qui suit à peu près la courbe de niveau de 620 mètres dominant de tous côtés, l'horizon. Enfin en avant de la cathédrale, avec les matériaux de la vieille église St-Amans alors en réfection on nivelle le sol pour former la place d'Armes, à son tour noyau d'un nouveau quartier.

Au XIXe siècle avec l'accroissement de la population, les constructions se multiplient. Elles s'allongent d'abord le long des routes. Les 3 faubourgs amorcés au XVIe siècle se développent. En outre la rue Béteille relie directement la place d'Armes au carrefour St-Cyrice ; à peu près inhabitée en 1810 (151) elle est en 1866 (152) bordée de maisons sur une longueur de 200 mètres environ à chaque extrémité. Le vide intercalaire a été comblé depuis petit à petit.

La construction de la gare, éloignée de 2 kilomètres du centre de la ville provoqua un développement particulier du faubourg qui se dirige vers elle.

Il est aujourd'hui à peu près entièrement bâti. Cet éloignement de la gare a posé le problème des communications urbaines. Après bien des hésitations on s'est résolu à construire une ligne de tramways électriques. Mais la situation financière précaire de la compagnie ne lui a pas permis de résister à la crise d'après-guerre, et malgré de gros sacrifi-

---

(148) A.N. F-12. 1247.
(149) A.C. Cité. B.B. 4. B.B. 276 bis, etc...
(150) A.C. Bourg, B.B. 19 et 20.
(151) Voir plan in. Benoit, 87.
(152) Idem.

ces, elle a dû se résoudre en 1919 à cesser l'exploitation (153). La jonction est établie aujourd'hui par des services d'autobus. D'autre part de nouvelles rues se sont construites qui évitent autant que possible les pentes trop fortes et les lieux trop bas ; ainsi la route qui descend au Monastère ne s'est pas peuplée ; au contraire les replats de l'Auterne sont suivis, chacun selon leur axe, par une rue.

L'intérieur de la vieille ville offrait, on l'a vu, assez de place pour permettre de nouvelles constructions. Sauf à l'Evêché, les jardins en ont à peu près complètement disparu. Le long des boulevards, des maisons de belle apparence ont été construites. La population de la vieille ville, boulevards compris était de 6.665 habitants en 1866. Elle est passée aujourd'hui à 8.290. Mais cet accroissement ne s'est pas fait de façon uniforme. Le Bourg est un peu éloigné des affaires. Le quartier de St-Amans offre peu de magasins. Seule, la place du Bourg, la rue du Bal et les environs du Palais de Justice sont vraiment commerçants. Ainsi la population du Bourg reste-t-elle à peu près stationnaire (3.300 habitants). La Cité au contraire reste plus vivante, peuplée de 2816 habitants en 1866, elle en a aujourd'hui 4.917. Encore convient-il de faire des distinctions : c'est aux environs de la place d'Armes et de la place de la Cité que la population est la plus dense et la plus active ; les vieux quartiers d'Embergues sont analogues aux vieux quartiers du Bourg.

Le centre de la ville, autrefois double, avec les 2 places du Bourg et de la Cité s'est unifié et déplacé. La place d'Armes est aujourd'hui le cœur de l'animation ruthénoise ; mais chacun des éléments de la ville garde sa vie et son originalité. Les jours de marché par exemple, alors que les bestiaux se tiennent hors de l'agglomération, au foirail, les marchandes de volailles, œufs, beurre, gagnent la place du Bourg ; ceux de légumes : pommes de terre, carottes, etc. se trouvent à la limite du Bourg et de la Cité sur la nouvelle place du Marché Couvert ; les denrées exotiques et fruits du Roussillon, les primeurs des grandes vallées aquitaines

(153) On sait que le même cas s'est produit au Puy. Même dans les villes plus importantes, comme La Rochelle, on a été obligé, après la guerre, d'arrêter la plupart des lignes de tramways.

ou de la plaine de Cavaillon voisinent sur la place de la Cité avec raisins, pommes et melons de Villecomtal ou de Saint-Cyprien. Les innombrables autobus stationnent sous les murs de l'évêché ou autour du Palais de Justice, tandis que les voitures à cheval ou à bourricot attendent devant les auberges, rue Béteille ou faubourg St-Cyrice. Seul le côté Est de la ville, le quartier de Ste Catherine reste tranquille et muet.

Ainsi la vieille rivalité du Bourg et de la Cité aujourd'hui bien apaisée a fait place à une harmonieuse répartition des fonctions suivant les différents quartiers de la ville.

CHAPITRE V

La vie industrielle

1. Industries éparses

Extraction de minerais. — Dans un pays de structure hercynienne, les filons métalliques sont généralement nombreux, mais peu importants. Chez nous, plusieurs ont été exploités : les cuivres des environs de Villefranche par exemple, furent utilisés à plusieurs reprises. Souvent on rencontre des traces d'exploitation abandonnées : le filon, en effet s'arrête, ou se rétrécit à tel point que la quantité de terrain stérile à extraire est sans rapport avec le rendement utile. Aussi à peu près rien n'en subsiste aujourd'hui. Une des dernières extractions tentées, le wolfram (minerai de tungstène) à Leucamp (Châtaigneraie) a occupé 61 ouvriers (1918) et produit 31 tonnes de minerai marchand. Depuis elle a subi le sort commun. De même le zinc, exploité près de Figeac, n'est, malgré le débouché de Viviez, exploité que par intermittence. (1)

Le fer lui-même n'a pu se maintenir. On le trouvait à Aubin ainsi qu'à l'extrémité du Causse Comtal voisin. Comme il contenait du phosphore, l'extraction s'accrut sensiblement après la découverte du procédé Thomas. De 10.000 tonnes annuelles elle passa à 20.000 puis monta jusqu'à 76.000 (1909). Mais les gisements superficiels s'épuisèrent vite ; malgré les efforts fournis pendant la guerre, les différentes exploitations s'arrêtèrent de 1916 à 1920. Aujourd'hui il n'y en a plus qui fonctionnent, du moins à proximité

(1) Production maxima, 1909 : 6.480 t. — Dernière production constatée : 2.500 t.

de Decazeville. A Alban (Ségala Tarnais) l'extraction continue (2) et le minerai est utilisé à St-Juéry.

Quant au charbon, sans parler du bassin d'Aubin, dont il sera question plus loin, on en trouve un peu partout sur la lisière de la région et dans quelques compartiments affaissés. A Najac (3), le long de la faille de Villefranche, à Brousse dans un fossé tectonique, sur le bord de la forêt des Palanges et du Ségala du Quercy. Un seul bassin est exploité, celui de St-Perdoux (Lot) (4). Relié à la vallée du Célé par une ligne à voie étroite, il occupe 200 ouvriers et produit, assez régulièrement, ses 14.000 tonnes annuelles.

L'industrie hydro-électrique. — Lorsqu'eurent disparu les martinets à cuivre et moulins à papier, assez nombreux encore au XVIIIe siècle, les rivières ne mirent plus en mouvement que des petits moulins. La plupart de ceux-ci n'avaient qu'une ou deux paires de meules. Ils s'arrêtaient lorsque l'eau était trop basse. Beaucoup ont à leur tour fermé leurs portes : la difficulté d'accès des gorges, la concurrence des grandes entreprises à vapeur, les changement d'habitude du paysan qui de plus en plus vend son grain et achète son pain, en sont responsables. Dans le canton de Montsalvy, on n'en compte plus que 14 contre 36 en 1852 ; dans celui de Maurs, 16 au lieu de 37 ; dans celui de Saint-Mamet, 19 au lieu de 42.

Souvent, s'ils se trouvaient à côté d'une agglomération ils se transformaient en une petite usine électrique fournissant l'éclairage pendant les heures de nuit, aux localités voisines : lumière souvent peu intense et irrégulière, constituant cependant un progrès sur la vieille lampe à pétrole. Mais on peut dire que, vers 1914, la force énorme de nos rivières n'était utilisée que dans une très faible mesure.

La guerre et le développement de la technique hydro-électrique ont attiré l'attention sur les cours d'eau. (fig 61).

---

(2) 1927 : 46 ouvriers au fond, 19 ouvriers au jour. — 8.113 t. de minerai brut. — L'exploitation est dirigée par la Société des Forges et Aciéries du Saut-du-Tarn.

(3) Bassin exploité au Moyen âge ; des travaux y ont été amorcés en 1886, puis abandonnés. (VIGARIÉ, 76, I. p. 33).

(4) Le bassin dit de Rodez est en réalité sur le Causse Comtal. Les principaux puits sont à Gages et à Cruéjouls. La production y reste assez faible, malgré des travaux importants.

D'importantes usines ont été édifiées sur le Viaur (Thuriès) sur le Tarn (Truel, Pinet), sur la Cère (Siran, la Mativie, Laval de Cère), sur le Jaoul (Lescure).

1° Ces travaux ont nécessité des *capitaux considérables.* (30 millions de francs pour Thuriès, 165 pour la Cère). Comment ont-ils été amassés ?

a) L'usine du Truel a été édifiée par une société spéciale ment constituée en vue de la production et de la vente de la force électrique : *la société Sorgues et Tarn* s'était organisée dès 1899 (5) pour fournir de l'énergie aux glacières de Roquefort. Avec l'aide de la banque Villa, de Millau, la société se développa et créa l'usine du Truel dans les *Raspes* (gorges granitiques du Tarn en aval de St-Rome). Plus tard une filiale de la même société, la *Société d'Energie électrique du Rouergue*, a équipé, un peu en amont le barrage de Pinet. (6).

b) Ailleurs les travaux ont été financés par les firmes industrielles consommant la force motrice. Ainsi la *Société hydro-électrique de la Cère* a été constituée par les *Forges et Aciéries de Firminy*, la *Société de la Vieille Montagne* (Viviez) et la *Compagnie du Bourbonnais*, qui depuis près d'un siècle a fourni lumière et force à nombreuses villes, d'abord sous forme de gaz, puis d'électricité. De même le barrage dn Thuriès a été édifié par les soins de la Vieille Montagne.

c) Une troisième solution consiste dans l'entreprise coopérative. Hardie en apparence elle serait tout à fait indiquée pour procurer le courant aux syndicats intercommunaux d'électrification. Presque toujours cependant les intéressés ont préféré acheter le courant à une société productrice. Seul, à notre connaissance, le syndicat de Lescure a tenu à produire lui-même son courant et a édifié, sur le Jaoul, une usine de 700 kw que l'on se propose de porter à 1400. Ainsi sont poussées jusqu'à leur extrême conséquence les principes de coopération, si actifs dans ce petit coin du Ségala. (7)

---

(5) 74, p. 24.

(6) Mis à eau en octobre 1929.

(7) Tant que l'agrandissement du barrage n'est pas achevé, le syndicat de Lescure, — qui éclaire 20.000 personnes, — doit acheter du courant dans les Pyrénées aux périodes de basses eaux.

2° Même variété dans l'*aménagement de la force.* Nos rivières sont, généralement encaissées, et de débit fort irrégulier. Le barrage semble donc être une solution pratique et utile : facile à construire grâce à la faible largeur de la vallée, ne présentant pas de danger d'infiltration grâce à l'imperméabilité des schistes et granites, il permet en outre de constituer un lac qui peut régulariser la production. Enfin les terrains dont il nécessite l'immersion sont, en général des châtaigneraies inexploitables, ce qui diminue les inconvénients de la faible hauteur de chute. C'est la solution adoptée à Thuriès (30 m. au Truel (16 m.) à Pinet (35 m.)

Sur la Cère, cependant, il n'était pas possible d'user du même procédé. Une ligne de chemin de fer suit le fond de la gorge dans la partie que l'on se proposait d'aménager. Par ailleurs, la pente, trop forte, du profil en long, aurait réduit le volume du lac-réservoir à créer. Aussi s'est-on décidé à tracer un canal à peu près horizontal (pl. IV), prenant l'eau de la Cère en aval de La Roquebrou et l'amenant, à 16 kilomètres de là, à 160 mètres au-dessus de la rivière. Là elle se précipite dans les turbines de l'usine de la Mativie, d'une puissance de 27.000 kws (8). Puis un nouveau canal (inachevé en 1929) reprend l'eau et la conduit à Laval-de-Cère, où la hauteur de chute atteint 110 mètres et où la puissance de l'usine sera la même qu'à la Mativie. Comme le petit barrage édifié à l'origine des deux canaux ne pouvait avoir un rôle régulateur suffisant, un barrage de régularisation est en cours de construction en amont de La Roquebrou, à St-Etienne-Cantalès, où la vallée n'est plus suivie par le chemin de fer et a une pente moins forte. Il contiendra 100 millions de mètres cubes d'eau et une usine supplémentaire de 20.000 kw pourra être édifiée à ses pieds. Ainsi la force de la Cère sera à peu près entièrement utilisée de sa sortie du bassin d'Aurillac à sa sortie du Massif Central. C'est la seule de nos rivières pour laquelle un plan aussi grandiose ait été mis en chantier. Lot,

---

(8) L'usine intermédiaire de Siran, à 8 km. du point d'origine du canal, a été aménagée pour fournir le courant à Aurillac avant l'achèvement de celle de la Mativie. Sa hauteur de chute était de 40 mètres. Les tuyaux en ont été enlevés dès la mise en service de La Mativie.

Aveyron, Viaur, Tarn en sont encore à l'ère des projets pour l'aménagement d'ensemble.

3° L'électricité ainsi produite est utilisée de diverses

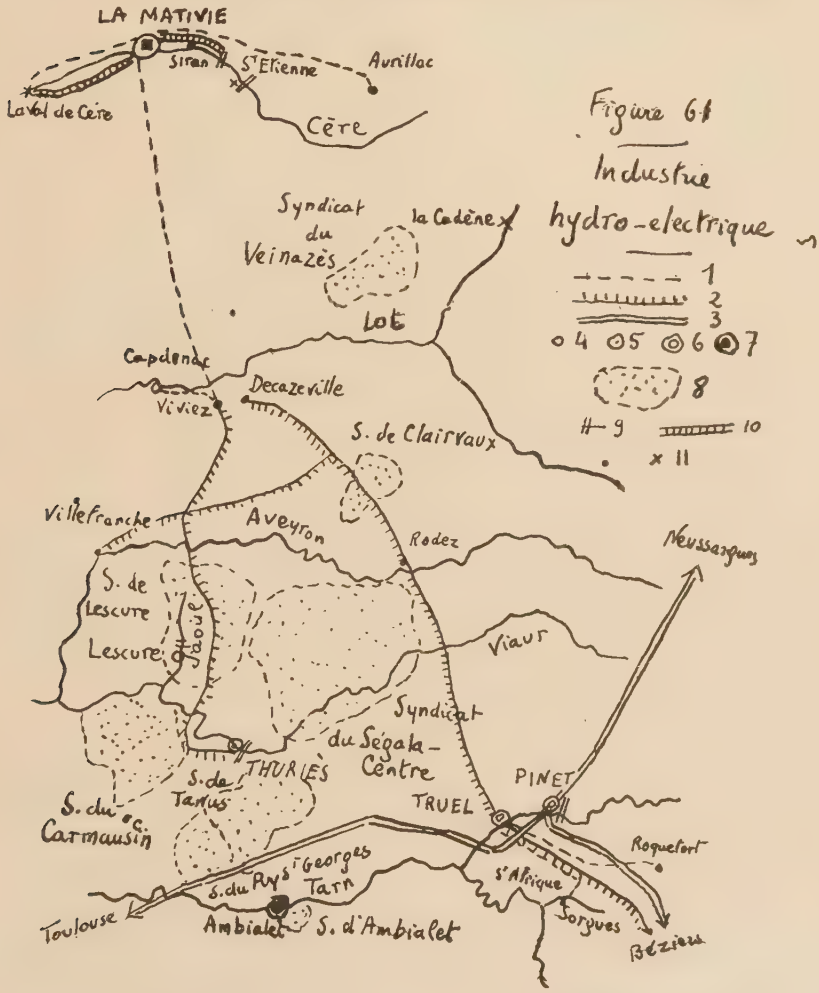

Echelle : 1 : 1.000.000.

Principales lignes de transport de force : 1. 0 à 10.000 volts. — 2. 10.000 à 50.000 volts. — 3. Plus de 50.000 volts.

Puissance installée : 4. 100 à 2.000 kw. — 5. 2.000 à 5.000 kw. — 6. 5.000 à 20.000 kw. — 7. Plus de 20.000 kw. — 8. Extension des principaux syndicats intercommunaux d'électrification dont les réseaux sont entièrement installés. — 9. Barrages. — 10. Canal d'amenée des eaux. — 11. Usine de production de force en construction.

façons. Les établissements industriels du bassin houiller, Viviez notamment, en demandent des quantités croissantes. Des sociétés étrangères à la région, d'autre part, en consomment une partie. Les Aciéries de Firminy ont créé, à Laval-de-Cère une usine d'électro-métallurgie ; tout récemment mise en service elle occupe 300 ouvriers et traite environ 20 tonnes d'acier brut par jour. — Les usines du Tarn sont conjuguées avec les usines pyrénéennes de la Compagnie des Chemins de fer du Midi. Elles fournissent déjà du courant au Bas-Languedoc ; demain elles alimenteront la voie ferrée Neussargues-Béziers dont les rampes excessives ont jusqu'ici écarté tout trafic rapide et intense.

Enfin les usines doivent fournir du courant aux syndicats ruraux d'électrification. Presque tout le territoire des Ségalas est aujourd'hui englobé dans un de ces groupements, dont les moins importants ne comprennent qu'une commune (ou même une fraction de commune) alors que les plus importants en comptent plus de 30. Par suite de l'extrême dispersion de la population il a été impossible de desservir tous les écarts et la construction des lignes a été assez coûteuse. Aujourd'hui les fonds nécessaires ont été partout recueillis et déjà une dizaine de syndicats reçoivent l'électricité (fig. 61). On ne s'étonnera pas de constater qu'ils se trouvent dans les régions où l'étude agricole nous a révélé un esprit d'initiative assez développé : Veinazès, bassins, Ségala Central et Tarnais. Mais même ailleurs les travaux ou les études sont assez avancés, et d'ici quelques années, seules quelques rares communes ne recevront pas la lumière.

En somme, pas plus que les mines métalliques, l'utilisation des chutes d'eau ne crée une vie industrielle. L'une et l'autre influent peu sur le peuplement. Si la construction des barrages attire toute une population de manœuvres, surtout étrangers, et orne pittoresquement les châtaigneraies de baraques en bois décorées d'oripeaux multicolores (9), c'est là une occupation provisoire. Une fois l'usine

(9) Pour les travaux de la Cère, par exemple, les ouvriers ont été répartis entre les hôtels et meublés de Laroquebrou et les baraquements de Siran et de la Mativie. Chaque jour, ont donc lieu des déplacements de population assez considérables. Au début, ils se faisaient vers la Roquebrou et Siran, puis, à mesure qu'avançaient les travaux vers l'aval, vers Siran et

mise en service quelques ouvriers suffisent à son fonctionnement. Il n'y a qu'à Laval-de-Cère qu'un établissement définitif se soit créé, provoquant la formation d'une cité ouvrière. Son existence commence à influer sur la vie des alentours, qui s'oriente vers la production des denrées nécessaires à cette population nouvelle.

2. Le Bassin houiller d'Aubin-Decazeville (10)

A. l'Extraction de la houille

Les gisements. — Les terrains carbonifères du bassin primaire d'Aubin renferment trois horizons houillers. Leur épaisseur varie de 3 à 10 mètres. Leur allure est assez tourmentée. Les plis couchés et les chevauchements y sont assez fréquents. L'épaisseur du charbon est alors multipliée et peut atteindre 50 à 80 mètres. Par suite de l'érosion, assez intense, qu'a subie ce bassin, les rivières, en creusant leurs vallées ont rencontré ces couches à divers endroits : Combes, Bouquiès, Lassalle, Firmi par exemple.

Ce furent ces couches affleurant à la surface du sol qui furent exploitées les premières. Au XVIIIe siècle les propriétaires en tiraient le charbon pour leur usage personnel. Par endroits l'extraction était autorisée à toute personne, pourvu qu'elle laisse la moitié de la quantité extraite au propriétaire (11). Lorsque la couche superficielle s'épuisait, on forait des amorces de galeries horizontales, mais si la veine était inclinée on arrêtait là l'exploitation (12). A deux reprises (1763 et 1783) le gouvernement voulut faire cesser ce régime et nommer des concessionnaires. Mais il se heurta à l'opposition absolue des habitants, ... qui allèrent jusqu'à la révolte et à la menace d'assassinat envers les commis du

---

la Mativie, et aujourd'hui vers La Mativie et Laval-de-Cère. Ces déplacements ont lieu uniquement par la ligne de chemin de fer Aurillac-Saint-Denis, aucune route ne suivant la vallée.

(10) Sources. — *Rapports annuels des ingénieurs des mines,* publiés dans Cons. gén. Aveyron. — *Enquête houillère parlementaire de* 1915 (A.D. Aveyron, Série S. ss. c.). — Enquête personnelle auprès des directeurs des principaux établissements industriels du bassin houiller.

(11) A.D. Lot. C. 385.

(12) Monteil, 56.

concessionnaire (13), et on revint au statu quo. Les cahiers de 1789 demandèrent le maintien de la liberté (14). Aussi l'exploitation privée et morcelée continua-t-elle pendant la Révolution. La production restait faible. Monteil l'évalue à 5478 tonnes par an.

En 1804 cependant un concessionnaire fut nommé pour diverses mines de la commune d'Aubin (15). Mais ce n'est qu'en 1818 qu'est accordée une concession pour Firmi, en 1819 pour Cransac, en 1820 pour Livinhac et Saint-Santin. L'essor industriel du bassin ne date que de 1828, époque à laquelle les principales mines de houille furent concédées à l'ancien ministre Decazes (16). Il fit aussitôt commencer les travaux à Lassalle qui, 3 ans plus tard prenait le nom de *Decazes-ville*, (plus tard *Decazeville*).

L'extraction d'ailleurs resta, jusqu'en 1880, confiée à de petites gens du pays, travaillant comme entrepreneurs et non comme salariés. Ce système ne donna pas de résultats très brillants. Le travail était souvent fait sans soin. Or la nature du charbon l'expose à des incendies spontanés si l'on omet certaines précautions : ainsi à Cransac une mine brûle depuis des siècles, créant une « montagne chaude » où l'on vient encore parfois soigner les rhumatismes. Comme d'autre part le développement de l'extraction augmentait les dimensions des carrières, on abandonna le système de l'entreprise et, depuis 1880, les grandes Compagnies dirigent seules l'extraction.

La recherche des gisements productifs a été leur souci constant. Elle n'a pas toujours été aisée. Des puits sur lesquels on avait fondé de vastes espoirs durent être abandonnés petit à petit. Trois grands centres d'extraction seulement ont été à peu près constants. Les mines de Decazeville, dans la vallée du Riou-Mort et d'un de ses affluents, après diverses vicissitudes appartiennent aujourd'hui à la Compagnie. *Commentry-Fourchambault-Decazeville*. La même compagnie a longtemps exploité les gisements dits de *Campagnac* (17).

(13) A.D. Lot. C. 385.
(14) *Cahiers du Tiers-Etat de Rodez*, in 25. Tome XVII.
(15) A.N. F² I, 1217.
(16) J.A., 12 février 1828.
(17) Nom d'homme et non de lieu.

près de la gare de Cransac. Enfin la Compagnie du P.O., puis la *Société des Aciéries de France* ont possédé successivement les mines de la commune d'Aubin, situées principalement sous la vallée de l'Enne et sous la ligne de hauteurs qui la bordent au Nord. Une troisième société, la *Société des Mines de l'Ariège* tente de tirer parti du prolongement septentional des couches houillères. Elle a à peu près épuisé le gisement de Bouquiès, sur les bords du Lot et elle travaille aujourd'hui aux mines de St-Michel (commune de Decazeville). Sur la rive droite du Lot, on essaie de temps en temps d'exploiter la mine de l'Hermie. (Cne de Saint-Santin).

Tout dernièrement le centre de Campagnac a dû cesser tout travail. Pour une cause inconnue, — peut-être des remblaiements mal effectués — se produisirent des mouvements de terrain : les installations extérieures lézardées ou même effondrées, durent être abandonnées. La solidité de la voie ferrée fut même fortement compromise. La Compagnie décida alors l'abandon de ce gisement, qui ne semblait plus d'ailleurs contenir que 300.000 tonnes (18) environ. Elle transporta ses ouvriers sur le plateau voisin de Rulhe, mais, là aussi le gisement s'épuisait vite. Le rendement par ouvrier au fond décroissait constamment. En 1926 : 685 kg. par jour, en décembre 1927 : 433 kg. Aussi arrêta-t-on l'extraction en février 1928 et les ouvriers furent répartis entre les exploitations voisines.

La production a subi une augmentation à peu près constante au XIXe siècle. Elle était, on l'a vu, de 5478 tonnes en 1800. Les initiatives de Decazes la firent monter à 70.000 tonnes. L'inauguration du chemin de fer provoque un bond formidable (1855 : 167.000 t. — 1860 : 503.385 t.) Par contre, peu après, l'ère des traités de commerce amène une dépression passagère, vite combattue. Nouvel arrêt vers 1892 lorsqu'une augmentation des tarifs ferroviaires d'Espagne entrava la vente dans ce pays (19), puis nouvelle

---

(18) Lettre du ministre des Travaux Publics, 11 février 1928. Cette évaluation n'est pas admise sans discussion. Voir une protestation du groupe socialiste d'Aubin (7 janvier 1928). — Ces deux documents ont été publiés dans la plupart des journaux locaux.

(19) Auteserre, 175.

ascension qui conduit au maximum en 1900 : 1.236.000 tonnes La production ne peut se maintenir à ce niveau, à cause des difficultés d'écoulement. Elle baisse régulièrement jusqu'à la guerre (1913 : 922.642 t.) L'occupation des mines du Nord de la France nécessita, pour les mines de l'intérieur, un effort supplémentaire. De là un nouvel essor. En 1918 le chiffre de 1900 est presque atteint de nouveau : 1.229.795 tonnes. Si on met à part la crise économique de 1921, accompagnée de grèves et de chômages, qui fit descendre la production à 769.415 t., on constate, depuis la guerre que l'extraction s'est stabilisée aux environs de 950.000 tonnes annuelles. En 1927 elle s'est ainsi répartie entre les différents groupes :

Decazeville	507.910	tonnes	53 %
Aubin	276.763	—	29 %
Campagnac	118.494	—	12 %
Mines de l'Ariège	53.770	—	6 %
Total	956.937	tonnes (20).	

La technique. — La principale originalité de ce bassin houiller aveyronnais consiste dans l'existence de carrières à ciel ouvert appelées *découvertes*. On n'en trouve aucune autre atteignant de telles proportions en Europe. Les principales sont celles de Combes (Cne d'Aubin) et surtout de Lassalle (Decazeville). Leur aspect est celui d'un immense cirque taillé sur le flanc de la vallée. Celui de Lassalle est entouré de gradins de 4 mètres de haut. En partant du bas on en compte d'abord 12 servant à l'extraction, soit une hauteur de 48 mètres. Au-dessus viennent 18 gradins de stérile, dont le nombre va naturellement en augmentant à mesure que l'on s'éloigne du thalweg (21). L'avancement annuel dans le cœur de la colline est d'environ 14 mètres. Sur chaque gradin court une voie ferrée étroite, où les wa-

(20) Cette production met ce bassin au 7e rang des bassins français, après ceux du Nord, de St-Etienne, de Forbach, du Creusot, d'Alais et de Carmaux, et avant Brassac, Champagnac, Commentry, Graissessac, etc. Cependant, le chiffre de l'extraction ne correspond qu'à 1 ½ % de l'extraction totale du pays.

(21) 191.

gonnets sont mus par des chevaux ou par de petites locomotives tandis que des plans inclinés, avec, parfois, des systènes funiculaires, assurent la jonction entre les gradins.

Mais le système des découvertes n'est plus le seul employé. S'il constitue le trait le plus remarquable du paysage il n'occupe plus, en 1927, à Decazeville que 447 ouvriers sur 2372 (soit 18 %) (22), à Aubin 73 sur 1742 (4 %). En 1929, Aubin n'a plus de découverte en fonctionnement. La masse de stérile à enlever au-dessus du charbon croit constamment. Aujourd'hui, à Decazeville, le rendement est le même qu'à la mine et on peut prévoir l'arrêt prochain de ces exploitations à ciel ouvert.

Presque tous les ouvriers, par conséquent, travaillent dans des puits dont la profondeur atteint 350 et 400 mètres. Leur nombre est de 3 à Aubin, de 18 à Decazeville (23). Le système houiller est divisé en étages de 5 mètres. Chacun d'eux comprend deux plans. On extrait d'abord le charbon du plan supérieur ; puis on remblaie ; on attend quelque temps que le tassement des terrains ait consolidé la partie exploitée et on attaque ensuite la couche inférieure. Ce procédé qui est, paraît-il, le meilleur pour épuiser tout le charbon en évitant les incendies souterrains prête le flanc à la critique. D'aucuns le considèrent comme assez dangereux. Il demande en tous cas un soin particulier dans le remblaiement et le boisage. Les Compagnies affirment que toutes les précautions désirables sont prises ; mais il ne se passe pas de mois sans que les délégués mineurs ne signalent des imperfections de boisage, des infiltrations menaçantes, des tassements tardifs et inquiétants. Nous n'avons pas la compétence nécessaire pour départager ces deux points de vue.

Par suite de la variété de condition des gisements et de leur inégale richesse, des différences de rendement sont inévitables d'une année à l'autre, d'une fosse à une autre. Sans tenir compte des années de guerre pendant lesquelles un personnel médiocre et inexpert ne pouvait fournir qu'un

---

(22) La proportion de charbon extrait dans les découvertes est la même.

(23) Là-dessus, huit servent uniquement à l'extraction ; deux servent à la fois à l'extraction, aux remblais, à l'épuisement, à l'aérage. — Huit autres servent uniquement à l'aérage.

rendement faible, on constate, en gros une augmentation au cours du XIX siècle, une diminution pendant les premières années du XXe siècle, une stabilisation ces derniers temps. Le maximum a été atteint vers 1890 date à laquelle chaque ouvrier au fond (24) extrayait par jour 943 kilogrammes. En 1913, la moyenne est descendue à 703. Les effets de la loi de 8 heures (6 h. 35 de travail effectif) se sont fait sentir, moins cependant qu'on ne l'imagine parfois. Si le rendement avait baissé jusqu'à 626 kgs en 1920, il est remonté en 1927 à 643 kgs. La situation en 1927 est la suivante :

Campagnac ...	590	kgs par ouvrier et par jour	
Aubin	518	—	—
St-Michel	660	—	—
Decazeville... ...	743	—	—

B. L'utilisation du charbon ; les Industries

Vente du charbon. — La houille du bassin d'Aubin contient en moyenne 5 % de cendres, 25 à 40 % de matières volatiles, 50 à 70 % de charbon. Par ses qualités elle est particulièrement propice à la fabrication du coke et du gaz d'éclairage. Mais d'autre part elle est peu favorisée par le réseau de communications. Elle a de tous temps souffert de l'absence de voies navigables. Il y a bien le Lot, à moins de 6 kilomètres des fosses. Mais on n'a jamais songé à le relier aux mines par un canal, ce qui, sans doute, n'aurait pas été impossible. La houille ne peut donc être embarquée dès la sortie de puits. On a vu d'ailleurs quelles sont les difficultés de la navigation sur le Lot, son irrégularité, ses risques, et, par suite le prix du fret. Le transport ne peut se faire commodément que par voie de terre ou de fer, c'est-à-dire par des moyens coûteux.

De fait, avant l'ère des chemins de fer, le rayon de vente et les quantités vendues sont minimes. Quelques localités voisines, Rodez, Entraygues, Figeac, en consomment. A Bordeaux, où elle est appelée au XVIIIe siècle : « charbon

(24) Les ouvriers des découvertes sont naturellement comptés avec les ouvriers au fond.

de Cahors », elle revient aussi cher que la houille anglaise. En 1845 sur une production de 152.400 tonnes 18.000 seulement sont vendues, sur lesquelles 11.600 dans le département.

L'ouverture des chemins de fer permit d'étendre ce marché. D'abord le chemin de fer lui-même est un client important. Une partie des menus est transformée en agglomérés pour les dépôts de Capdenac, Aurillac, Rodez, et, en général pour la partie méridionale du réseau du P.O. La voie ferrée ensuite ouvre des débouchés dans une grande partie du bassin aquitain, de l'Ouest du Massif Central et de la région entre Loire et Garonne. Les principaux départements acheteurs sont l'Aveyron, la Corrèze, la Haute-Garonne, la Hte-Vienne, le Lot-et-Garonne. La vente s'arrête à une centaine de kilomètres de la côte Atlantique ; au-delà l'on entre dans une zone d'importation étrangère. Dans le Massif Central lui-même de nombreux bassins, — Champagnac, Ahun, Bourganeuf, Commentry, etc. — se sont constitué une clientèle locale et restreignent le rayon de vente de Decazeville. Touteois la région de Lyon et de St-Etienne, très industrialisée, voit sa consommation de houille dépasser sa production et en achète à Decazeville.

D'autre part la clientèle spéciale des usines à gaz dépasse la zone de vente normale. Elle empiète sur la région desservie par les ports (Marmande, Auch, Nérac et même Bordeaux, Angoulême, Angers, Tours, Amboise). Mais la cherté des transports désarme Decazeville devant la concurrence. On voit arriver des houilles du Nord de la France et d'Angleterre jusqu'à Limoges et à Brive. Pour la vente dans le bassin aquitain et le Sud du Massif Central, Carmaux est mieux placée. L'existence de la ligne de chemin de fer Rodez-Millau- Béziers ne suffit pas pour faire du Bas-Languedoc un client de Decazeville. On comprend dès lors les efforts faits continuellement pour utiliser sur place la plus grande partie de la houille et éviter une expédition coûteuse. En pleine guerre, malgré l'intensification de la production, 58 % de la houille extraite ne sortaient pas du bassin.

Toutefois aujourd'hui, par suite des difficultés considérables que rencontre l'industrie métallurgique, les sociétés por-

tent de nouveau leurs efforts sur la vente, qui, ces derniers mois reprend plus active que jamais. On peut évaluer la houille vendue à 89 % pour Aubin, à 70 % pour Decazeville. Comme une partie en est encore utilisée dans d'autres établissements du bassin, ce sont environ 650.000 tonnes, ou les deux tiers de la production, qui sont embarquées vers d'autres régions.

Fabrication du coke et des sous-produits. — Dès 1828 on songea à utiliser le charbon pour la fabrication du coke métallurgique. On attache aujourd'hui une grande importance à cette production, constamment perfectionnée : ainsi on n'a pas hésité en 1926 à abandonner les vieux fours pour en construire d'autres, de technique plus moderne, avec récupération des gaz. La production du coke est d'environ 60.000 tonnes annuelles qui trouvent généralement leur emploi dans les hauts fourneaux du bassin lui-même. Le gaz sert de force motrice pour les différents services de l'usine, et éclaire la ville. De plus en plus on utilise les sous-produits : depuis 1921 est extrait le benzol (1927 : 660 t.) En 1925 a commencé la fabrication de l'ammoniaque synthétique (881 t.) (25). La plus grande partie en est utilisé dans des saturateurs, où, par mélange avec de l'acide sulfurique, est obtenu du sulfate d'ammonium vendu comme engrais (4.500 t.)

D'autre part d'importantes quantités de charbon sont employées dans les centrales électriques d'Aubin et de Decazeville (26). Enfin, dans l'esprit des fondateurs des houillères la plus grande partie de la houille extraite devait servir à alimenter les usines métallurgiques.

La métallurgie du fer. — Dès 1828 on construisit deux hauts fourneaux à La Forézie (Firmi). Pendant soixante ans cependant aucune entreprise ne put s'établir sur des bases solides. Les sociétés languissent, se dissolvent, font place à d'autres qui ne réussissent pas mieux. Aux

---

(25) L'hydrogène est fourni par liquéfaction partielle du gaz ; l'azote est obtenu par fixation de l'oxygène atmosphérique.

(26) A Aubin : 4 chaudières à grille mécanique ; 1.500 kw. ;

A Decazeville : 3 turbo-alternateurs (6.000 kw.), 4 machines à piston (2.000 kw.), 2 compresseurs envoyant de l'air comprimé aux houillères.

hauts fourneaux de Firmi s'ajoutent ceux de Decazeville (1829) et d'Aubin (1848). On en compte 15 en 1851. Mais ce sont encore des fourneaux de modèle ancien, à faible production. Sous le second Empire l'on fit un effort pour intensifier la production. La Compagnie du P.O. achète les houillères et usines d'Aubin en 1857, y développe beaucoup l'extraction et utilise le charbon pour la fabrication des rails. La Société des houillères et fonderies de l'Aveyron (Decazeville) voyant s'épuiser rapidement les gisements locaux de fer entreprend l'exploitation méthodique de ceux du Causse Comtal. En 1852 elle trace un chemin de chars, spécialement affecté au transport du minerai, de Marcillac à Decazeville. En 1858 elle construit une voie ferrée étroite, de 20 kms de longueur, avec viaducs et tunnels, plus tard prolongée vers les gisements les plus éloignés par des cables aériens.

Mais cette activité est encore passagère. Vers 1880 une série de crises s'abat sur la région. En 1881 le P.O. vend Aubin à la Société des Aciéries de France, qui, cinq ans plus tard, renonce à la fabrication des rails et, peu après à tout travail métallurgique important, pour consacrer tous ses efforts à l'extraction du charbon (27). En 1886, à la suite de grèves, les hauts fourneaux de Firmi cessent toute exploitation. Dès lors il n'y a plus qu'un établissement métallurgique important, celui de Decazeville, exploité depuis 1892 par la Société Commentry-Fourchambault-Decazeville.

Comme celles qui l'ont précédé, la Société actuelle a dû résoudre la question de l'approvisionnement en minerai de fer. Ceux du Causse Comtal (Mondalazac), même exploités intensivement, sont trop pauvres pour être économiques. Après bien des essais on se décida à mélanger par moitié les minerais aveyronnais et ceux des Pyrénées Orientales. Comme on verse normalement dans les hauts fourneaux 6 wagonnets de coke pour 9 de minerais, les produits locaux étaient employés dans un rapport de 10 ½ à 4 ½, ce qui

(27) Elle possédait toutefois une usine métallurgique à Isbergues (Pas-de-Calais), mais la distance, trop considérable empêchait d'y employer la houille d'Aubin. — Récemment, la Société des Aciéries de France vient de fusionner avec la *Société des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons.*

etait une solution économiquement viable. Mais depuis 1920 tout le minerai doit parvenir par chemin de fer, ce qui augmente énormément le prix de revient.

On a essayé de remédier à cet état de choses par la concentration industrielle. Concentration horizontale, d'abord. La Société, outre ses forges de Decazeville possède les Aciéries d'Imphy et les hauts fourneaux de Montluçon. Elle a des intérêts dans les hauts fourneaux de Rouen. — Concentration verticale aussi : elle s'attache à posséder ou tout au moins à contrôler les matières premières. Outre les charbonnages de Decazeville et Cransac elle en possède à Brassac (Puy-de-Dôme) ; elle a aussi les mines de fer de Batère (Pyrénées Orientales) et de Joudreville (Meurthe-et-Moselle). Enfin elle avait essayé d'utiliser sur place la fonte. A peine sortie du haut fourneau, sans attendre le refroidissement total, la gueuse était transportée dans les aciéries ; de là les barres d'acier passaient aux laminoirs, et lorsque le métal quittait l'usine, il avait pris la forme de rails, de feuillards, de tôles, de poutrelles. Ce ne sont là que des produits demi-finis. Or une usine sans minerai, n'ayant à sa disposition que des transports onéreux peut-elle vivre de cette fabrication ? Il est permis de se le demander. Comme l'arrêt de l'extraction du fer a coïncidé avec le retour de la Lorraine à la France, l'usine a été obligée de restreindre sa production. Actuellement la production de fonte se stabilise aux environs de 30 % de celle d'avant-guerre (1910 : 83.000 t. ; — 1927 : 25.326). Celle de l'acier, après avoir décru constamment (1910 : 95.117 t. — 1926 : 16.891 — 1927 : 7.822) est aujourd'hui arrêtée. Il faut donc vendre de la fonte, brute ou travaillée : fontes hématites d'affinage et de moulage, charpentes métalliques, pièces mécaniques, pièces de forges, essieux de charrettes. On livre de la fonte d'ailleurs à des usines assez éloignées, jusque dans le Nord et l'Ardenne.

En somme l'activité métallurgique de Decazeville est tout à fait ralentie. Sur 4 hauts fournaux, tout récemment remis à neuf, un seul est en activité, et cela depuis 1922. Les deux fours Martin de 25 tonnes, les fours électriques, les laminoirs, ne fonctionnent plus — sans parler du chemin de fer des minerais, inactif depuis 1920. Tout cela

constitue un capital immobilisé considérable. On comprend que la compagnie abandonne petit à petit les installations métallurgiques pour se consacrer à la fabrication des sous-produits du charbon. On a pu dire à juste titre, lors du centième anniversaire de Decazeville, récemment célébré : « Decazeville sera de moins en moins la ville du fer et de plus en plus celle du charbon. » Mais comme les exploitations houillères elles-mêmes ne semblent pas inépuisables, que certaines d'entre-elles ont déjà cessé tout travail, on peut se demander si l'avenir de l'industrie dans le bassin houiller est vraiment très brillant.

La métallurgie du zinc. — Il y a cependant, une industrie très prospère et très active : le traitement du zinc. Ce métal est fondu à Viviez depuis 1855, laminé à Penchot depuis 1858. Pourquoi la société belge de la Vieille Montagne, qui exploite près de Verviers d'importantes usines métallurgiques a-t-elle établi une filiale à Viviez ? On doit en chercher la cause dans la proximité des gisements houillers encore peu utilisés, dans l'ouverture d'une ligne de chemin de fer, dans l'existence près de Figeac de minerais divers renfermant du zinc. Cette dernière raison s'est vite avérée sans valeur : pratiquement tout le minerai traité a dû être importé, surtout de Sardaigne. (28)

Les principaux efforts de Viviez ont porté sur l'acquisition de la force motrice. Sa consommation est, en effet, considérable. Elle était de 78.000 tonnes de charbon en 1925, de 105.000 en 1928, auxquelles il faut ajouter 54 millions de kw. Pour ne pas dépendre des grandes compagnies voisines, la Société a tenté l'exploitation des mines d'Auzits et de la Planquette, malgré des rendements presque dérisoires. (1913 : 113 kgs par ouvrier et par jour; 1920: 193). Obligée de les abandonner, elle a fait édifier le barrage de Thuriès sur le Viaur, — le courant qu'elle achetait précédemment à Capdenac étant loin de lui suffire ; puis elle a collaboré à l'aménagement de la Cère. Aujourd'hui, elle ne

(28) Pendant un certain temps cependant, une entreprise d'extraction de blende a fonctionné près de Villefranche. La Société de la Vieille Montagne exploite aujourd'hui un petit gisement de minerai à Rouairoux (Tarn).

s'estime pas assez munie (29) et prépare l'exhaussement du barrage de Thuriès. En effet, contrairement à sa voisine de Decazeville, l'usine de Viviez est, depuis la guerre, en voie d'accroissement assez sensible. Depuis l'ouverture de sa halle n° 3 en 1915-16, sa capacité de traitement est de plus de 18.000 tonnes par an, et elle travaille aujourd'hui à plein rendement (1919 : 10.800 tonnes, 1923 : 13.390, 1925 : 15.500, 1927 : 18.000). La production se partage entre les 19 fours de réduction et les 98 bacs électrolytiques. Ces derniers ont une part de plus en plus condiérable : 20 % en 1924 ; 35 % en 1926, 43 % en 1927). L'usine occupe 1200 ouvriers. Le zinc est ensuite laminé à l'usine de Penchot (300 ouvriers).

Depuis 1904, l'usine de Viviez s'attache en outre à la récupération des sous-produits. Elle fabrique de l'acide sulfurique, du cadmium (1927 : 19 t.), des phosphates (3080 t.) et des superphosphates (5.190). Pendant la guerre elle a fabriqué de l'acide nitrique. C'est en somme une entreprise en pleine activité qui ne souffre quelque peu que de la difficulté et du prix des transports actuels (30).

Industries diverses. — Enfin la présence de houille a attiré dans le bassin quelques autres industries : à Decazeville une fabrique de fourneaux, à Viviez une importante brasserie, et surtout la verrerie à vitres de Penchot.. Bien qu'assez considérable, — elle occupe de 2 à 300 ouvriers — on a cru qu'elle ne résisterait pas aux prix élevés du charbon et elle a dû fermer ses portes de 1925 à 1927. Elle consomme annuellement 6.000 tonnes de charbon ; elle fabrique du verre à vitre blanc et dépoli ; son rayon de vente s'étend dans toute la France et même à l'étranger.

C. — *Géographie humaine du bassin houiller*

La population. — L'établissement de ces industries qui, dès 1860 occupaient 5.000 ouvriers, qui en emploient au-

---

(29) Cependant, elle ne se contente pas d'utiliser le courant : elle en revend. Ainsi, elle est concessionnaire de l'éclairage public à Aubin et à Cransac.

(30) En 1926, la production totale de zinc métallurgique en France a été de 64.300 tonnes. Viviez représente donc environ 23 % de la production française.

jourd'hui plus de 10.000 (31) ne pouvait manquer d'avoir une profonde répercussion sur le chiffre, la répartition et l'habitat de la population du bassin.

Dès le XVIIIe siècle le bassin houiller, grâce sans doute à ses blés et à ses vignes, peut-être aussi déjà grâce à un petit commerce de houille, aux sources thermales, aux mines d'alun, avait la plus forte densité de la région (tableaux 9 et 10) : 57 au km², chiffre très supérieur à celui des bassins primaires voisins et qui n'était égalé que par celui des bassins tertiaires Dès l'ouverture des usines, la densité dépasse celle de toutes les régions voisines et, depuis, elle s'est en général accrue (fig. 44). Cet accroissement s'est fait en deux temps principaux : de 1840 à 1870 une première phase porte la population de 12.000 à 30.000 h. et la densité de 90 à 200. De 1870 à 1890, si l'extraction s'accroît, c'est dans une proportion moindre que pendant la période précédente. Ce ralentissement est immédiatement enregistré : pendant 20 ans la population reste stationnaire. De même le second accroissement de la population coïncide avec l'énorme essor de la production vers 1900. Et lorsque, vers 1906-10, la production de houille a légèrement baissé, celle de la fonte et de l'acier n'a fait que s'accroître, de sorte que la population atteint son maximum en 1911 (39.731 h. D. 298). La guerre et les crises d'après-guerre ont fait baisser légèrement ce chiffre, mais cette baisse n'a rien de comparable à celle des régions rurales.

Cet accroissement provient, pour une très faible part, de la natalité. L'émigration même n'a pas épargné le bassin houiller. Mais elle a été, de beaucoup, compensée par l'immigration. Celle-ci provient de deux sources.

1° D'une part les jeunes gens ont été attirés des alentours. Les bassins primaires, le Ségala du Nord, le Causse de Montbazens, la région de Peyrusse, de Lanuéjouls, de Rieupeyroux, ont envoyé leurs enfants vers Decazeville et Aubin, comme aujourd'hui la Limagne envoie les siens chez Michelin. Cet exode n'est pas étranger à la chute de la population qu'accuse le Ségala du Nord, de 1840 à 1876, bien avant le Ségala Central ou celui du Quercy.

---

(31) Houillères : 7.200. — Sidérurgie : 1.200. — Zinc : 1.500. — Verrerie : 300.

2° De nos jours de plus en plus, l'immigration est fournie par les nations étrangères. En 1913 déjà, le nombre d'étrangers travaillant dans les houillères était de 10 %. Aujourd'hui on trouve 7.091 étrangers établis dans le bassin houiller (non compris les Algéro-Tunisiens, considérés

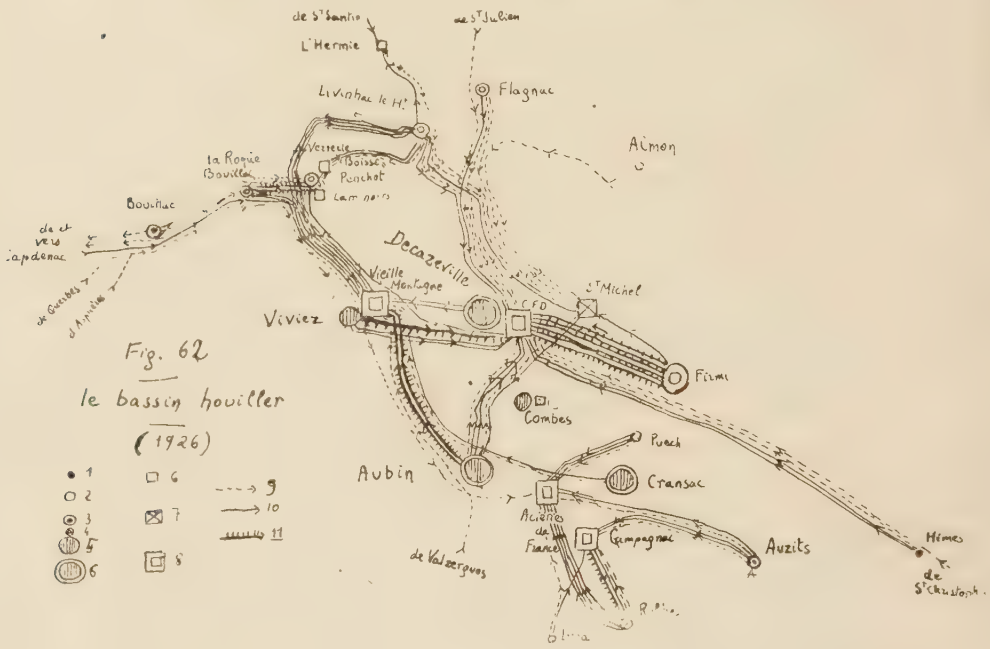

Echelle : 1 : 160.000

Localités (indiquées par des cercles) : 1. Moins de 50 habitants. — 2. De 50 à 100. — 3. 100 à 500. — 4. 500 à 1.000. — 5. 1.000 à 2.000. — 6. Plus de 2.000.

Mines et Etablissements industriels (indiqués par des carrés) : 6. 0 à 500 ouvriers. — 7. 500 à 1.000. — 8. Plus de 1.000.

Déplacement quotidien : 9. 1 à 5 personnes. — 10. 10 personnes. — 11. 50 personnes.

C. F. D. = Mines et usines de la Société Commentry-Fourchambault-Decazeville.

comme français et qu'il n'est pas possible de recenser), ce qui représente environ 2.000 travailleurs et 18 % de la population totale. (tableau 12). Les plus nombreux sont de beaucoup les Espagnols (72 % des étrangers, 13 % de la population totale). Viennent ensuite les Polonais et les Russes. Presque tous sont des manœuvres ; quelques émigrés rus-

ses instruits ont pu obtenir des postes en rapport avec leurs capacités. Enfin on rencontre une foule de déracinés appartenant à une trentaine de nations différentes: Tchécoslovaques, Portugais, Italiens, Hongrois, etc... Aucun de ces derniers groupes n'est assez nombreux pour imprimer des caractères spéciaux à la population.

Les résultats donnés par cette main-d'œuvre étrangère, sont inégaux. Au début on la traitait avec mépris ; on la considérait comme paresseuse, les Espagnols passaient pour trop aimer changer de lieu de travail. Pendant la guerre on réclamait avec insistance l'envoi de réfugiés du Nord ou de Belgique, plutôt que ces étrangers mal famés. En réalité ils souffraient surtout de l'inadaptation. Plusieurs avaient déjà travaillé dans des mines où la technique était différente. Les Polonais, comprenant mal la langue française devaient être commandés par geste. Tous ces inconvénients se sont atténués avec le temps. Les Espagnols, notamment, ont bien perdu de leur humeur aventureuse. Beaucoup se sont fixés à Decazeville et Aubin et y ont acquis maison et jardin, abandonnant tout esprit de retour. Leur caractère étranger s'estompe. Dans deux générations cette population pourra être devenue entièrement française.

Les villes. — Les agglomérations du bassin houiller n'étaient pour la plupart que des villages, il y a 120 ans. Decazeville, Cransac, Penchot ne formaient même pas des communes. Firmi et Viviez comptaient respectivement 1160 et 800 habitants sous le premier empire. Seule, Aubin avait une certaine importance. Ville ancienne, asile dans une région boisée (32), elle s'étageait au moyen âge autour d'une vieille église sur le versant abrupt de l'Enne, mais dès le XIVe siècle cherchait à s'étendre dans la vallée, où l'on consrtuisait une nouvelle église. A la fin du XVe siècle, elle est dotée de 6 foires annuelles et de 3 marchés par semaine (33) chiffre certainement considérable pour l'époque. Ce n'est cependant qu'une localité médiocrement peu-

(32) Bosc, 55, III, p. 118. En 1102, le prieur s'engageait à faire sonner les cloches deux heures par jour pour rappeler au chemin les passants perdus dans les bois.

(33) Bosc, 55, III, p. 121.

plée. Le recensement de 1341 ne lui donne que 200 feux ; en 1811 elle n'a encore que 1600 habitants.

Le XIXe siècle a vu s'accroître considérablement les villes déjà existantes et se créer des villes nouvelles. Viviez a a atteint 3.000 h. Aubin 9.000 (fig. 59). Cransac, érigée en commune en l'an VIII s'accroît brusquement à partir de 1861 et dépasse aujourd'hui 6.000 h. Le cas le plus remarquable de croissance est celui de Decazeville, assez semblable à celui de Capdenac, mais plus rapide. Elle s'est créée de toutes pièces autour d'un établissement humain. Elle a vu sa population s'accroître jusqu'à 1911 ; elle compte aujourd'hui 14.000 habitants. Comme Capdenac elle a été promue successivement commune (1831) et canton (1885). Par contre Firmi, après avoir atteint près de 3.000 h. décroît depuis que mines et forges y ont cessé leur exploitation.

Situées dans une série de vallées étroites, ces villes présentent un trait commun : ce ne sont que de longues rues, allongées parallèlement au thalweg. Pendant des kilomètres on voit les maisons s'aligner sur le bord de la route. Dans la vallée du Riou-Mort, existe une série presque ininterrompue d'habitations de Viviez à Firmi. Decazeville, en effet, d'abord groupée autour de la place Decazes, près des usines, s'est allongée dans les deux sens ; vers l'amont, malgré l'obstacle des usines, établies au point le plus large de la vallée, le faubourg de Fontvernhe rejoint l'ancien centre paroissial de St-Michel. (fig. 63).

Il en est de même de la vallée de l'Enne. Le vieil Aubin des pentes ne présente plus qu'un indescriptible fouillis de maisons aussi pittoresques que délabrées. Par contre l'ancien hameau du Gua, situé en amont d'Aubin et qui ne comptait que 25 habitants en 1840 (34) est devenu le centre d'une agglomération nouvelle ; celle-ci, en progressant le long de la route a rejoint, à l'aval Aubin, à l'amont les mines des Aciéries de France, au-delà desquelles Cransac affecte la même forme allongée. Au total, Aubin et Cransac forment une longue rue ininterrompue de 4 kil. 5. Seule la route Aubin-Viviez reste à peu près inhabitée, créant ainsi un vide de 4 k. entre deux agglomérations bien dis-

(34) 191.

tinctes: au Nord : Viviez-Decazeville, au Sud : Le Gua-Cransac.

Ce n'est pas que l'homme n'ait essayé d'échapper à la servitude de la vallée. A Decazeville, dès la fondation de la ville, on a essayé de faire monter la rue sur la hauteur. Derrière la place Decazes, les routes en lacets qui escaladent la colline, sont habitées. De même au Gua, sur le versant inoccupé a été édifiée une école en terrasse, d'un indéiable effet architectural. Mais chaque fois que l'habitar a été libre de bâtir son domicile, il est revenu à la vallée.

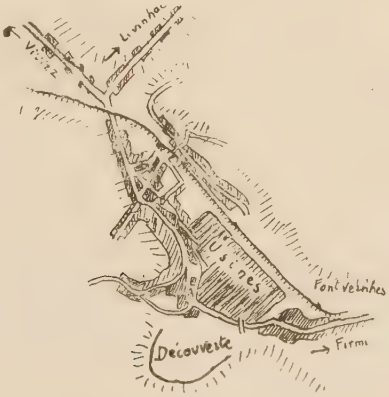

Fig. 63. — Plan de Decazeville
Echelle : 1 : 50.000 environ

A. Place Decazes. B. Place Cabrol.

La rue principale ne se double de rues secondaires parallèles que si la vallée s'élargit (au centre de Decazeville, par exemple). La double ligne de hauteurs qui sépare la vallée d'Aubin de celle de Decazeville reste à peu près inhabitée. Les usines ont pu sans inconvénient y entasser leurs déchets et leur crassier.

L'aspect de l'habitation urbaine, mis à part le vieux quartier d'Aubin, a subi une évolution assez caractéristique, que l'on peut suivre si l'on va de Bourran (S. de Decazeville) à Viviez. On a commencé par construire des casernes, destinées à loger un grand nombre d'hommes. Vastes édifices, nus et laids, horriblement symétriques, ils sont aujourd'hui réservés aux ouvriers célibataires ou, souvent, à des immigrés : à Bourran vivent, entassés, des dizaines de ménages russes, polonais ou arméniens. Puis se sont édi-

fiées des maisons normales ; faites pour une population plutôt pauvre, elles s'alignent, étroitement accolées, sans souci architectural, le long de la grande rue longitudinale de Decazeville ou d'Aubin-Cransac. Au rez-de-chaussée se trouvent les boutiques; aux deux ou trois étages supérieurs, habitent les ouvriers. Situées trop près des usines, elles se sont vites noircies et salies. Elles donnent à Decazeville un aspect maussade, peu engageant que ne possèdent ni les grandes cités minières du Pas-de-Calais, ni Carmaux. En moyenne chaque maison, à Decazeville abrite 4 ménages, à Cransac, 3, 4.

Enfin, plus récemment l'on a édifié des cités ouvrières, avec petites maisons individuelles et lopins de jardin. La Vieille Montagne en a construit plus de 120 aux abords de Viviez. En outre un grand nombre de travailleurs ont fait bâtir une maisonnette aux environs et, aux heures de liberté cultivent leur jardinet. Aussi la densité est moindre que dans l'agglomération principale. A Decazeville-campagne chaque maison n'abrite plus que 1,9 ménages et à Cransac-campagne 1,5. La plus grande variété règne dans ce type de maisons, qui ne rappellent en rien les corons du Nord. Aussi le cadre des villes houillères est aussi riant que l'intérieur en est triste.

La banlieue. — Si vers ces villes ont afflué pour s'y établir définitivement de nombreux Ségalis, les habitants des communes plus voisines n'ont pas renoncé à revenir chez eux chaque jour après leur travail. Ainsi s'est constituée une sorte de banlieue industrielle, commune aux différents centres industriels. D'abord localisée autour des stations de chemin de fer voisines, elle s'est étendue le long des routes depuis que s'est généralisé l'usage du cycle. Elle n'est d'ailleurs pas très vaste. Quatre localités surtout envoient chaque jour leurs travailleurs : Auzits, Livinhac-le-Haut, Laroque-Bouillac, Firmi (fig. 62). A Auzits, deux facteurs contribuent à créer ces déplacements : la gare, l'existence de mines abandonnées. L'effectif est d'ailleurs faible : Il n'atteint pas 50 personnes et aucune ne dépasse Cransac (8 kilomètres environ). — Livinhac-le-Haut fut une localité importante. Sa décadence, d'abord rapide, a été arrêtée lorsque la bicyclette permit à l'ouvrier de gagner

chaque matin son travail. Viviez, Penchot, Decazeville, St-Michel, L'Hermie (4 à 18 kilomètres) se partagent ses 100 émigrants quotidiens. Laroque-Bouillac est, de beaucoup, la localité qui voit chaque jour partir le plus grand nombre de ses habitants. Elle ne compte que 40 ménages et a 80 départs quotidiens. Autant dire que toute la population mâle, en âge de travailler s'en va aux usines. On se demande d'ailleurs ce qu'elle pourrait faire d'autre. Serrée entre le Lot et un rocher à pic — les cercueils doivent être montés au cimetière encordés — un déplacement serait aussi nécessaire si les habitants étaient agriculteurs. Ces déplacements sont d'ailleurs très brefs : les laminoirs de Penchot sont à 2 kilomètres, la verrerie, à 3, Viviez à 5. Cependant, quelques travailleurs vont un peu plus loin, à Decazeville et à St-Michel. De Firmi, enfin, viennent chaque jour à Decazeville environ 400 personnes pour lesquelles des petits trains sont organisés sur l'ancienne voie des minerais de Mondalazac.

Telle est la banlieue normale. Il faut y ajouter quelques localités plus lointaines, envoyant en ville un partie plus restreinte de leur population. La voie des minerais amène une vingtaine d'ouvriers d'Himes. Les plus éloignés viennent de L'Hermie (11 km.), de St-Christophe (15 km.), d'Asprières (14 km.), de Capdenac (20 km.) Mais dès qu'on dépasse 7 à 8 kilomètres, il ne s'agit plus que d'unités isolées. On ne trouve pas plus de 60 personnes effectuant un déplacement quotidien de plus de 10 kilomètres (aller seulement) (35).

A l'intérieur même du bassin, ont lieu aussi d'importants échanges de population : un double courant par exemple relie Viviez à Decazeville. Chaque établissement industriel

(35) Je n'ai pu vérifié l'assertion de M. Athané [71] qui signale « un grand nombre » d'originaires de Montbazens et environs venant travailler à Aubin. La carte ci-jointe (fig. 62), dressée d'après le recensement de 1926, montre la rareté d'ouvriers venant du Causse de Montbazens ; aucun ne vient d'au-delà de Valzergues et Lugan. D'ailleurs, la très forte côte (300m, de dénivellation) qui sépare Aubin de Monbazens leur imposerait des fatigues quotidiennes exagérées. — La carte 62 donne une situation antérieure à la fermeture de Campagnac. Les ouvriers qui y travaillaient sont aujourd'hui répartis dans tout le bassin et se livrent à des déplacements plus larges, pour lesquels on ne pourra dresser de statistique qu'après le dénombrement de 1931. — La carte ne tient pas compte des déplacements à l'intérieur d'une même commune.

a une zone d'habitat ouvrier différente. Celle de Cransac et de Campagnac est assez réduite : d'Aubin à Auzits, ses deux points extrêmes, il n'y a pas 10 kilomètres. Celle de Decazeville est plus étendue, mais aucun des courants qui aboutissent à Decazeville, hormis celui de Firmi ne compte 50 ouvriers. Par contre, Viviez qui occupe une main-d'œuvre importante et n'a que 3.000 habitants — dont certains se rendent à Decazeville — attire des travailleurs plus nombreux et d'origine plus lointaine ; de Capdenac à Valzergues il y a environ 25 kilomètres.

Etant donné l'importance de ces déplacements, on ne peut que trouver médiocre l'organisation des transports. La compagnie d'Orléans ne met pas en marche un seul train pour les ouvriers, qui doivent s'accommoder des horaires établis pour les relations vers Capdenac et vers Rodez. Quelques autobus y suppléent, plutôt mal. On a songé, on a même décidé jadis, au Conseil général, la création d'un tramway de jonction Cransac-Viviez-Decazeville-Firmi, mai il n'a pas été construit. Avec la fermeture de certaines exploitations, qui oblige les ouvriers à aller chercher du travail loin de leur domicile, cette question des transports revient à l'ordre du jour ; elle est un des plus importants problèmes d'aménagement urbain du bassin houiller. Si, au lieu de 6 à 7 communes différentes, souvent rivales, il y en avait une seule de 35.000 habitants, on ne comprendrait pas qu'elle ne soit pas depuis longtemps résolue.

Effets économiques du développement urbain du du bassin houiller. — L'existence d'un foyer de population atteignant près de 300 habitants au km² a modifié profondément la vie rurale et économique des environs immédiats. D'abord, un grand nombre d'ouvriers se livrent à la culture de leur jardin ; certaines compagnies industrielles ont même favorisé la création de jardins ouvriers. Les agriculteurs non-ouvriers ont de tels débouchés qu'ils abandonnent la grande culture pour se livrer surtout au jardinage et à la viticulture. Les collines et les vallées non peuplées ont ainsi l'aspect de jardins. La plaine du Lot, entre Flagnac et Livinhac-le-Haut, se consacre à cette culture maraîchère Le Lot y décrit un vaste méandre, bordé sur ses deux rives de grandes terrasses alluviales (figure 12). Les arbres

TABLEAU 12. — Population étrangère dans le Bassin houiller (Recensement 1926)

	Espagnols	Polonais	Portugais	Tchécoslovaques	Belges	Russes	Italiens	Grecs	Allemands	Suisses	Américains	Hongrois	Yougoslaves	Turcs	Divers	TOTAL	o/o de la population totale de la commune
Decazeville	1727	218	41		19	260	27	6	4	10		53	5	4	17	2391	16
Aubin	806	519	14	101	5	81	37		8			5		3	76	1655	17
Cransac	1143	306	5	78	1	11		1					1	2	1	1549	25
Viviez	1148	1	10		7	9	4	1			1	1				1182	34
Firmi	44		4				1				3					52	2
Penchot	167				9		10		3	5						194	24
Bouillac	18		1		1		3									23	5
Livinhac	21							4								25	2
Saint-Santin	12							8								20	2
TOTAL	5086	1044	75	179	42	361	82	20	15	15	4	59	6	9	94	7091	18
o/o de la population étrangère	72	14	1	2		5	1								1		
o/o de la population totale	13	3				1										18	

fruitiers y croissent en abondance ainsi que les légumes C'est de là surtout que viennent les jardiniers qui alimentent le marché quotidien de Decazeville. Les éleveurs de Galgan et Valzergues donnent chaque jour leur lait au ramasseur d'Aubin. Le bassin de Maurs envoie ses fruits et ses champignons. Le Rougier trouve en Decazeville un très important débouché pour les melons et les prunes. La région de Montbazens et Lanuéjouls tirait jadis d'importants profits de la vente du foin pour les chevaux des usines. Ce trafic diminue depuis que la traction mécanique se substitue à la traction hippomobile ; il est remplacé par la vente abondante des pommes de terre du Ségala. Enfin de la plaine fertile de Villefranche viennent une fois par semaine, d'autres marchands de légumes. Deux marchés hebdomadaires à Aubin, autant au Gua et à Firmi, un marché quotidien à Decazeville, accueillent tous ces vendeurs.

Mais la présence d'un grand nombre d'agriculteurs dans ces villes devait avoir des conséquences plus purement agricoles. Prenant l'habitude de venir pour les marchés, les paysans viennent aussi pour les foires bi-mensuelles créées à Aubin et à Decazeville. Ils y amènent leurs bestiaux. Decazeville devient un des nombreux points de contact entre les éleveurs de l'Aubrac et les acheteurs du Ségala, — surtout de la région Rignac-Lannuéjouls — et du Causse de Montbazens. Ces jours-là avec ses transactions entre ruraux, Decazeville a l'aspect d'une des vieilles villes de la région, Villefranche ou Rodez.

Malgré cette activité croissante, les villes du bassin houiller n'arrivent pas à concurrencer les anciens centres. Si leur rôle est loin d'être négligeable, il ne saurait être comparé à celui de Rodez. Mal desservies par les transports, placées plus bas dans la hiérarchie administrative, reposant sur de moins vieilles traditions, moins bien outillées pour le commerce, elles restent trop voisines de Rodez pour se créer un « Umland » indépendant. Seule la vallée du Lot, mal reliée à Rodez, constitue une clientèle pour Decazeville. Mais chaque jour la sphère d'attraction de Rodez augmente, et menace le bassin houiller. On n'y voit pas d'éléments de résistance. Et on peut prévoir qu'un jour prochain la clientèle de Rodez s'augmentera de la plus grande partie de la population de ce bassin.

CONCLUSION

Une région de relief récemment rajeuni, découpée en compartiments isolés par des gorges profondes ; trop chaude pour avoir une économie montagnarde, trop froide pour une exploitation méditerranéenne ; entourée de pays découverts, à évolution plus rapide ; un refuge en un mot pour les hommes, pour les croyances, pour les habitudes : telles sont les conditions générales de la vie dans les Ségalas et la Châtaigneraie jusqu'au XIXe siècle. Repliés sur eux-mêmes, à l'écart des grandes voies de communication, ils gardent, au moment de la Révolution, l'aspect primitif, d'une forêt ou d'une lande parsemées d'ilôts de défrichements. L'existence de tenures collectives, l'absence de soles régulières, la pratique habituelle de l'écobuage, la forte part donnée aux cultures textiles, l'importance de l'artisanat ouvrier, la médiocrité des agglomérations urbaines, vivant aussi bien de la culture que de leurs petites industries, caractérisent cette économie.

Avec le XIXe siècle, les Ségalas s'ouvrent petit à petit à la civilisation. Les moyens de transport plus rapides permettent d'entrer en contact avec d'autres régions. L'économie moderne y pénètre non tout d'un coup, mais en s'étendant progressivement sur les zones de contact avec les contrées voisines, en s'insinuant le long des vallées, dans les bassins et surtout le long des voies de transport. Evolution analogue, toutes proportions gardées à celle qui fait pénétrer la civilisation européenne dans des pays coloniaux restés longtemps arriérés ou sans population. Bien des faits rappellent invinciblement et constamment une entreprise colonisatrice : ces voies ferrées rares et encore timides, ces réseaux d'autobus qui ont pour but de les compléter et qui convergent vers Rodez ou vers Aurillac, comme au Maroc.

avant l'ouverture des chemins de fer vers Casablanca et vers Rabat; ces véritables comptoirs commerciaux. Le Rouget, Baraqueville, la Primaube, Naucelle-gare, édifiés de toute pièce à côté des stations, devenues ainsi le centre de la vie économique et qui, exportent les produits agricoles et importent engrais et produits manufacturés ; ces larges espaces du Levézou, du Ségala, du Quercy ou de la Châtaigneraie, où se maintiennent les vieilles formes d'exploitation ; le développement des villes, la naissance des capitales commerciales et de groupes industriels, tandis que les vieux centres locaux — on serait presque tentés de dire indigènes — s'étiolent et meurent.

Cette extension des méthodes modernes a amené la disparition totale des trois caractères économiques principaux de l'ancien régime ; plus d'écobuage, sauf dans les parties les plus élevées ; plus de terrains communaux suffisamment étendus pour intéresser l'exploitation générale ; plus de culture de textiles et partant, à peu près plus d'artisanat rural. Ajoutons que le rôle du châtaignier, s'est réduit à l'extrême et que les cultures pauvres, seigle et sarrasin ont presque partout disparu.

Mais l'exploitation qui s'est substituée aujourd'hui à cette économie défunte n'est pas uniforme. On peut ramener les occupations nouvelles à deux types : d'abord la polyculture, suivant le modèle aquitain, donnant une part prépondérante à la culture, notamment celle du blé et de la pomme de terre, sans pour cela négliger l'élevage, intensifié grâce aux cultures fourragères ; — d'autre part, l'élevage, comparable à celui des montagnes d'Auvergne, (sauf la transhumance) avec réduction des cultures au strict minimum, ou même abandon complet de toute terre labourée : tous les profits sont alors recherchés dans l'exploitation du bétail. Cette économie purement pastorale a joui de la faveur générale de 1800 à 1830 environ. Depuis, Ségalas du Rouergue, Ségala méridional, Ségala Tarnais s'étaient mis à la polyculture. Les crises agricoles actuelles provoquent un nouveau recul de ce genre d'exploitation en face de l'élevage. Celui-ci règne exclusivement dans les trois régions restées encore en retard. Mais tandis que le Levézou a trouvé sa voie dans l'élevage des ovins, Châtaigneraie et Ségala du Quercy s'adonnent essentiellement à celui des bovins.

Le tableau que nous avons ainsi dressé, nous donne une description du présent partiellement expliqué par le passé. Il permet aussi de tracer un programme pour l'avenir. Tout le monde conviendra qu'il y a trop de landes incultes, trop de terres en friche, trop de villages qui agonisent. Or, cette terre, quelque déshéritée qu'elle soit, est capable de progrès énormes et de rendements intéressants. Nous avons vu qu'elle pourrait porter 80.000 habitants de plus. Déjà, la réaction contre ces facteurs d'abandon et de désertion s'est dessinée ; des groupements se sont formés, qui partout, ont eu la plus heureuse influence, les uns en accomplissant des défrichements, d'autres en facilitant l'écoulement des produits, d'autres encore, en répandant lumière et force « *à 95 % de la population rurale, pour que la terre ne meure pas* ». (1). C'est très bien, c'est encore insuffisant.

Puisque, en somme, voilà une région qui a été, en partie colonisée par l'économie moderne, il faut pousser cette colonisation jusqu'au bout. Nous nous demandions, en commençant l'étude du XIXe siècle si l'Etat pouvait s'offrir le luxe de construire à grand frais des voies ferrées nouvelles à travers gorges et plateaux, à coup de tunnels et de viaducs. Nous pouvons maintenant répondre sans doute par l'affirmative. Même, si au point de vue strictement comptable, la ligne doit être en déficit, quel avantage n'apporterait-elle pas à l'économie nationale le jour où la lande aurait disparu du Levézou, du Ségala Oriental, de la Châtaigneraie ! Quand d'Aurillac à Carmaux et de Capdenac à Millau, sur le sol de 350 communes (à peu près l'étendue d'un département,) toute la superficie, — sauf, bien entendu les gorges inutilisables, — présentera l'aspect qu'ont aujourd'hui les 30 communes desservies par la ligne Carmaux-Rodez, la région aura peut-être perdu en pittoresque, mais que de richesses ainsi créées ! D'ailleurs il n'y a pas de milieu : ou on se décidera à cette amélioration, quelqu'en doive être le prix, on construira enfin cette ligne de la Châtaigneraie

(1) Fragment du texte de la plaque commémorative de l'inauguration du Syndicat Casty (Crandelles, Ayrens, St-Paul, Teissières, Ytrac), dans le bassin d'Aurillac.

dont il est question depuis si longtemps ; on en tracera d'autres, — et de préférence à voie normale — de Villefranche à Carcenac-Peyralès et à travers Ségala Oriental et Levézou, soit de Rodez à St-Affrique, soit de Naucelle (Tanus) à Sévérac ; on améliorera en outre la circulation automobile par un meilleur entretien des routes, un dégrèvement fiscal des véhicules : on facilitera de toutes les manières la diffusion des engrais et amendements ; on répandra l'instruction agricole ; et même, si c'est possible, on favorisera largement le syndicalisme agricole et on tâchera, — œuvre difficile mais qui serait amplement féconde, — de mettre en rapport les coopératives rurales de vente développées et généralisées avec les coopératives urbaines d'achat ; et dans ce cas on verra, comme sur le Ségala Central, la lande disparaître et de riches moissons remplacer les bruyères ; — ou bien, il faudra que ces régions se résignent non seulement à garder leur situation semi-arriérée, mais encore à perdre le peu de vie qui leur reste encore. Car, nous espérons l'avoir montré — ne voyant pas venir les facilités auxquelles il a droit, le cultivateur, las d'attendre, finira par quitter le pays et viendra grossir, comme ses frères déjà trop nombreux, les rangs de la population urbaine.

APPENDICE I

Le bétail bovin au moyen-âge

Les seules statistiques que nous possédions sur le bétail datent du XVIIIe siècle et époques postérieures. Nous avons signalé que, dès le XVIIIe siècle, ce bétail était en progression continue et assez rapide. Il est permis dans ce cas de se demander quel était l'effectif avant cet accroissement.

Peu de documents malheureusement éclairent la question. Sur le XVIIe et le XVIe siècle, nous n'en possédons aucun. Sur les époques antérieures, il nous reste quelques chartes, tirées de cartulaires d'abbaye, ou de contrats entre villes ou communautés rurales et seigneurs. Nous y remarquons la place extrêmement réduite faite au bétail bovin.

Dans le *cartulaire de Conques* [51], une quinzaine d'actes se rapportant aux régions étudiées ici donnent des listes détaillées de redevances. Moutons, agneaux, volailles, porcs, toisons, blé, seigle, avoine, vin, y figurent constamment. Deux mentions seulement de bovins (chartes 135 et 517) : Deux domaines doivent fournir chacun « une cuisse de vache ». Or, ils sont l'un et l'autre situés dans les bassins primaires, régions, on l'a vu, toujours plus avancées. Par contre, les bovins sont signalés dans des textes se rapportant à des paroisses du Cantal volcanique.

Les énumérations du *Cartulaire de Bonnecombe* [52] sont malheureusement moins explicites. Les termes vagues de *pecora* ou d'*animalia* sont très souvent employés. Une seule mention précise de bovins : *Ovium et vaccarum gregis...* (charte 218). Elle se rapporte à un pâturage d'Ayssènes, à la limite méridionale du Ségala, à proximité des régions plus ouvertes du Causse et du Camarès. — Dans le même recueil, la charte 219 mentionne le passage d'ovins transhumants à travers la ville de Rodez et les terres de Bonnecombe.

Un acte très détaillé de l'abbaye de Conques, récemment publié (Mem. L. S. A. Av., 1928, p. 462 sqq.) ne mentionne de bovins que pour la paroisse des Planques, au fond des gorges du Viaur, aux confins de l'Albigeois. Enfin, parmi de nombreux actes féodaux, tous de signification analogue, contentons-nous de citer un acte du prieuré de Najac, publié in Mem. L.S.A. Av., tome XVI, p. 63 sqq., dans lequel aucune mention n'est faite de bovins.

Est-il permis d'en déduire l'absence de ces animaux sur tout le Ségala Central ? La réponse serait peut-être un peu catégorique, mais il faut sans doute les considérer comme extrêmement rares. Encore en 1713 [A], on signale qu'une partie du labour est faite par des mulets, fait dont on ne trouve plus trace en 1771.

Dans ce cas, l'introduction, ou tout au moins la généralisation des bovins, au cours du XVIIe siècle et au début du XVIIIe, serait un des faits capitaux de l'histoire économique, au même titre que l'introduction de la pomme de terre à la fin du XVIIIe siècle et la généralisation du blé au XIXe siècle.

APPENDICE II

Modifications récentes dans la situation industrielle

1. — La *Société Commentry-Fourchambault-Decazeville* vient de se transformer complètement par fusion avec la *Société Métallurgique de l'Ariège* et la *Société des Forces Motrices de l'Ariège*. Par cette fusion, la Société C. F. D. ajoute à ses installations ci-dessus énumérées :

1° La mine de Saint-Michel (commune de Decazeville) dont les charbons seront lavés et triés dans les ateliers de la C.F.D.

2° L'usine électro-métallurgique de Pamiers (Ariège).

3° Les hauts-fourneaux de Tarascon-sur-Ariège.

4° La mine de fer de Puymorens.

5° Les usines de production électrique du Castelet (près Ax-les-Thermes), ainsi que cinq usines moins importantes situées entre Pamiers et Tarascon.

Sur les répercussions financières de ces modifications, voir un long article dans le Supplément Economique du Temps, du 21 avril 1930.

2. — Alors que l'extraction minérale semblait complètement arrêtée, une société a essayé d'exploiter, ces diverses années, divers minerais trouvés dans la région d'Aubin et Valzergues, notamment la fluorine.

Ses affaires semblaient en bonne voie lorsque la fermeture d'une société industrielle qui achetait la fluorine extraite a provoqué l'arrêt, — sans doute momentané, — de l'extraction elle-même.

3. — Pour des raisons diverses, et notamment la mévente due à la découverte d'un nouveau procédé de fabrication de tanin, l'usine d'extraits tanniques de Maurs a fermé ses portes au cours de 1929. Actuellement, elle a repris sa fabrication, sans doute pour épuiser ses stocks de bois de châtaignier. On est très réservé sur l'avenir de cette usine.

APPENDICE III

Calculs des densités et des proportions

Un ouvrage de ce genre, qui comprend un grand nombre de communes (plus de 300) demande, pour dresser chaque carte économique, un travail assez fastidieux (une division par commune). Nous avons cherché à faciliter ce travail. Je crois rendre service à ceux qui entreprendraient des calculs analogues en leur indiquant un procédé commode, réduisant à environ 1 h. 30 le temps nécessaire aux calculs pour 300 communes. Je crois savoir que M. Matruchot avait, pour dresser sa carte des Ann. de géog. (1926, p. 502), inventé un procédé semblable dont j'ignore le détail et qu'il n'a pas publié.

Prendre une feuille de papier quadrillé au millimètre. Porter en abscisses

les dividendes (p. ex. de 5 en 5) et en ordonnées les diviseurs, plus espacés pour que la lecture soit plus claire (p. ex. 1 unité pour 5^{mm}). Des vérifications très simples montrent que les lieux géométriques de chaque quotient sont des droites ayant pour origine le point O. Il suffit donc d'inscrire les quotients sur une droite quelconque, dans le sens des abscisses. Avec les échelles choisies, en portant les quotients à partir du point 50 de la ligne des diviseurs, 1 centimètre équivaut à l'unité. Pour le calcul simple du quotient : fixer un fil très souple au point O. Tracer les cordonnées correspondant au chiffre du dividende et du diviseur. Faire passer le fil par le point de coordination. Le point où ce fil coupe la ligne des quotients indique, par une simple lecture, le quotient (dans l'exemple choisi, à 0,1 près).

Dès que l'on a fait quelques calculs avec cette table de division, on acquiert une dextérité qui permet de calculer plusieurs quotients par minute.

Outre la *table de division* pure et simple, nous avons dressé, suivant le même principe (convergence des résultats au point O) une *table de proportion* (pour les calculs de % de territoires, etc.) et une *table de densité*.

TABLEAUX STATISTIQUES

Nota

Dans les tableaux 2 à 12, les localités ont été groupées par régions économiques. Ces régions concordent avec celles qu'indiquent la figure 1 sous les réserves suivantes :

1° Le bassin de Maurs a été distrait de la Châtaigneraie, et forme avec les bassins de Bagnac et d'Asprières-Naussac le groupe dit « *Bassins tertiaires* » ;

2° Les Causses de Sainte-Radegonde, d'Onet et de Montbazens-Rignac ont été groupés sous le nom de « *Causses* ».

Notes spéciales aux tableaux 3 *à* 6

L'absence de documents n'a pas permis de remplir toutes les colonnes pour l'année 1900. Il n'a pas été possible de donner des chiffres antérieurs à 1900, les statistiques de XIXe siècle ayant été, en général, établies par cantons, unités administratives qu'il est impossible de faire cadrer avec les régions économiques établies pour dresser le tableau.

BIBLIOGRAPHIE

Dans les ouvrages géographiques récents, deux systèmes bibliographiques ont été employés. Tantôt l'auteur a énuméré tous les ouvrages qu'il a consultés, non seulement ceux qui se rapportent à la région étudiée, mais encore ceux qui intéressent des régions avec lesquelles il a pu être amené à faire des comparaisons, ou encore ceux dans lesquels étaient traités des problèmes que lui-même touchait. Tantôt, au contraire, l'auteur a supprimé toute liste bibliographique et a donné ses références en notes.

Les deux systèmes ont leurs avantages et leurs inconvénients. On peut regretter de ne pas trouver de liste générale d'ouvrages sur la région ; mais une liste trop surchargée devient peu utilisable. En outre, comme en géographie, tous les problèmes sont étroitement mêlés et comme toute région peut prêter à comparaison, une bibliographie trop large peut s'étendre indéfiniment. Ajoutons que le public est souvent désemparé devant des listes d'ouvrage trop strictement énumératives et aimerait à juste titre voir distinguer les ouvrages les plus importants. Pour ces différentes raisons, nous nous sommes arrêtés au système de bibliographie suivant, — qui n'est pas non plus exempt d'inconvénients, mais, à tort ou à raison, nous avons estimé ces inconvénients moindres que ceux présentés par les autres systèmes.

Nous présentons non une bibliographie géographique générale, mais une bibliographie des régions étudiées. Nous en avons donc éliminé complètement :

1). Les ouvrages généraux sur la France ;
2). Les ouvrages de géographie générale, tant physique que humaine ;
3). Les ouvrages portant sur d'autres régions que la nôtre ;
4). Les dictionnaires géographiques ou historiques.

Lorsque nous faisons une allusion directe à un ouvrage d'une de ces catégories, nous en donnons la référence en note. Pour les ouvrages les plus importants, nous avons mis une très courte indication sur la valeur des renseignements qu'on y peut trouver.

1. SOURCES MANUSCRITES

A. Mémoire historique sur la généralité de Montauban. 1713. (Bibliothèque de Cahors n° 39.)

B. Notice historique, géographique et chronologique du pays de Quercy, par ordre alphabétique. Tome III : H-Y. (Bibliothèque de Cahors n° 26).

C. Mémoire sur la Généralité de Riom. 1697 (Bibliothèque d'Aurillac n° 1.)

D. Louis de Froidour. — Procès-verbal de la Réformation

générale des eaux et forests en la maistrise particulière de Rodez. 2 volumes in-folio de 454 × 2 et 568 × 2 p. 1673 (Inspection des Eaux et Forêts, Rodez.)

E. Jaguenaud. — L'Emploi des Engrais dans le Tarn, 1928 (Direction des Services agricoles, Albi.)

— Les documents tirés des Archives nationales, départementales ou communales sont cités en note.

2. PERIODIQUES

1. A.A.A. — Annales agricoles de l'Aveyron, publiées par J. Bonhomme. Jv-Sept. 1844.
2. A.B.C.M. — Annales du Bureau central météorologique.
3. A.R.Q. — Annales du Rouergue et du Quercy. Bi-mensuelles. 11 mai 1888-15 décembre 1890.
4. Ann. Géog. — Annales de géographie.
5. Ann. Av. — Annuaire de l'Aveyron. Depuis 1834.
6. Ann. A. Av. — Annuaire agricole de l'Aveyron, 1844.
7. Ann. Ct. — Annuaire du Cantal. Depuis 1837.
8. Ann. Lot. — Annuaire du Lot. Depuis 1828.
9. Ann. T. — Annuaire du Tarn. Depuis l'an XI.
10. B. Soc. Lot. — Bulletin de la Société des Etudes du Lot
11. B.S.C. Agr. — Bulletin de la Société Centrale d'agriculture de l'Aveyron. Depuis 1848.
12. B. U. Ass. Arg. — Bulletin de l'Union des Associations agricoles du Plateau Central. Depuis 1916.
14. B.S. Agr. Ct. — Bulletin de la Société Centrale d'Agriculture du département du Cantal.
15. B.S. Agr. Comm. Ct. — Bulletin de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département du Cantal, 1820.
16. B.S.C.G. — Bulletin des services de la carte géologique de France et des topographies souterraines.
17. B.S.G.F. — Bulletin de la Société géologique de France.
18. Ct Agr. — Le Cantal Agricole.
19. Cons. gén. — Rapport du préfet et procès-verbaux des séances des Conseils généraux de chaque département.
20. Cult. Av. — Le Cultivateur aveyronnais 1887-1898.
21. Cult. S.C. — Le Cultivateur du Sud-Centre, Rodez.
22. Echo P.C. — L'Echo du Plateau Central. Depuis le 10 mai 1920, Rodez.

23. F.V. — Feuille villageoise de l'Aveyron, 1806-1808 et 1821-1825.
24. J.A. — Le Journal de l'Aveyron.
25. M.S.L.S.A. — Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, 1837-1921.
26. — Ministère de l'Intérieur. — Recensements quinquennaux de la population.
27. P.V.S.L.S.A. — Procès-verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
28. Prop. Av. — Le propagateur aveyronnais 1827-1832.
29. R.G.A. — Revue de Géographie alpine, Grenoble. Depuis 1913.
29 bis. — R.A. — Revue Agricole de l'Aveyron, du Cantal et de la Lozère, 1867-1876.
30. R.H.A. — Revue de la Haute-Auvergne, Aurillac. Depuis 1899.
31. R.T. — Revue du Tarn, 1875-1913.
32. S.H. — Société d'Horticulture du Cantal : Bulletin, 1846.
33. S.O. — Le Sud-Ouest Economique. Organe bi-mensuel. Bordeaux. Depuis 1926.

3. OUVRAGES, ARTICLES, etc.

A. Ouvrages généraux

ENSEMBLE DE LA REGION

34. Dom Devic et dom Vaissette. — Histoire générale du Languedoc. 14 vol. in-4° 1874-1892.
35. Piganiol de la Force. — Nouvelle description de la France. T. VII. Guyenne et Gascogne, 1764, in-8° 468 p. ; T. XI ; Paris 1764 in-8° 571 p., Auvergne, etc.
36. Calendrier historique de la généralité de Montauban, 1789, in-32, 255 p.
37. Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. — Enquêtes départementales, 1868.
37 bis. Leroux. — Le Massif Central. Histoire d'une région de la France. 3 vol. XXVIII + 432, 387 et 309 p.
38. Ardouin-Dumazet. — Voyage en France. 34e série : Haut-Quercy et Haute-Auvergne ; 35e série : Rouergue et Albigeois.
38 bis. de Martonne. — Les grandes régions de la France. Cévennes et Causses. Paris 1926. 31 p. + 60 pl.

39. Deffontaines. — Auvergne et Centre. Précis géographique, in Guide Bleu (Hachette), p. XV-XLVII.

CANTAL

39 bis. de Ballainvilliers. — Etat de l'Auvergne en 1765 présenté à M. de l'Averdy, contrôleur général des finances. Clermont-Ferrand, sans d.

40. Legrand. — Voyage dans la ci-devant Haute et Basse-Auvergne, Paris, an III, 3 vol.

41. Laforce. — Essai sur la statistique du département du Cantal. Aurillac, 1836, 8°, 248 p.

42. Deribier du Chatelet. — Dictionnaire statistique du Cantal, 5 vol. 8° 1852-1857.

43. Durif. — Guide historique, archéologique, statistique et pittoresque du voyageur dans le département du Cantal. Aurillac, ssd. [second Empire].

44. Boule et Farges. — Le Cantal. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue. Paris s. d. [1900].

44 bis. Esquer. — La Haute-Auvergne à la fin de l'ancien régime. Paris 1911, 8° 307 p.

45. de Miramon-Fargues. — La Châtaigneraie, les bruyères roses et les ravins gris dans Œuvres Auvergnates, Aurillac ss. d.
[plus littéraire que géographique].

45 bis. Grosdidier de Matons. — La Châtaigneraie cantalienne. Revue de Géographie alpine. XV, fasc. 2. 249-279.

45 ter. Arbos et Meynier. — La Châtaigneraie cantalienne. Bulletin de l'Association de géographes français, n°s 23-24, p. 44-47.

LOT

46. Combarieu. — Un mémoire sur la Généralité de Montauban à la fin du XVIIIe siècle. 8° 32 p. (Extrait de : 8-1897).

47. Bertheau-Duchesne. — Description abrégée du département du Lot. Cahors, an VIII, 51 p.

48. Delpon. — Statistique du département du Lot, 1831, 2 vol. in-4°, 552 et 490 p.

49. Combarieu. — Dictionnaire des communes du Lot. Cahors 1881, 8° 262 p.

50. Bonhoure. — Rapport présenté au nom de la Commis-

sion spéciale chargee des études en vue du développement économique du département [du Lot]. Cahors, 8°, 115 p., 1927.

AVEYRON

51. Desjardins. — Cartulaire de Conques. Paris 1879, XI + CXX + 518 p.

52. Verlaguet. — Cartulaire de Bonnecombe.

53. Hermet. — Le cartulaire de Gellone et le Rouergue. M.S.L.S.A. Tome XVI.

54. Lempereur. — Etat du diocèse de Rodez en 1771. Rodez, 1906, 4°, XVI-775 p.

[reproduit les réponses des curés au questionnaire économique et social de Mgr Champion de Cicé ; pour quelques paroisses dont nous n'avons pas gardé les réponses, M. L... a essayé d'y suppléer par d'autres pièces d'archives ; base indispensable de toute étude sur l'ancien régime.]

55. Bosc. — Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue. Rodez 1797, 3 vol. 8°.

[Précieux, car utilise des archives de l'Evêché, consultées avant la Révolution et détruites par la suite ; fait preuve d'un esprit critique remarquable pour l'époque.]

56. Monteil. — Description du département de l'Aveyron, 1802 ; réédité à Villefranche en 1884 (8°, 332 p.).

[Consciencieuse étude géographique ; les travaux postérieurs ne feront guère que la reproduire.]

57. Peuchet et Chaulaire. — Description topographique et statistique du département de l'Aveyron. Paris 1811, 8°, 27 p.

58. de Cabrières. — Evaluation du revenu imposable de l'Aveyron, 1819, in-8°.

59. Lacaze et Clergue. — Atlas départemental de l'Aveyron. Rodez 1858.

[Cartes par cantons, intéressantes surtout pour les plans des agglomérations et les superficies des bois.]

60. Romain. — Atlas du département de l'Aveyron, ssd (vers 1860).

61. de Gaujal. — Etudes historiques sur le Rouergue. Paris, 1858-9, 4 vol.

62. Monseignat. — Statistique du département de l'Aveyron (dans l'Encyclopédie agricole par Moll et Gayot, 1860).

63. Galtier. — Notice géographique et historique sur le département de l'Aveyron. Rodez, 1866, 12°, 176 p.

64. Dardé. — Dictionnaire des lieux habités du département de l'Aveyron. Rodez, 1868, 8°, 392 p.

[donne la liste et la population en 1866 de tous les hameaux et lieux dits].

65. Blondeau. — Atlas physique et statistique de l'Aveyron, 1874.

66. Féral (abbé). — Géographie du département de l'Aveyron. Rodez, 32°, 200 p.

67. Massabuau. — Vue stéréoscopique de l'Aveyron. Rodez, Carrère, 1874, 16°, 114 p.

68. Cartailhac. — Bibliographie aveyronnaise. Toulouse, 1892, 8°, 27 p.

69. André (Hilaire). — Petite géographie pour le département de l'Aveyron. Paris, 1893.

70. Affre. — Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue. Rodez, 1903, 4° VIII + 468 p.

[Le géographe y consultera entre autres les articles : Chaulage, Draye, Fauchage, Maïs, Valeur des terres, etc.]

71. Athané. — Précis géographique de l'Aveyron. Rodez, 1912, 16°, 213 p., 3e édit. Rodez, 1924, 259 p.

[le meilleur ouvrage de format réduit sur l'Aveyron].

72. Rigal et Verlaguet. — Notes pour servir à l'histoire du Rouergue. Rodez, 1913, 16°, 480 p.
Id., 2e série, Rodez 1926, 16° XII + 398 p.

73. Couderc. — Bibliographie historique du Rouergue. I. A-K, 1er fascicule A. C. Paris, 1920, 4°, 68 p.

74. L'Illustration Economique et Financière. — Numéro spécial sur l'Aveyron. 1924.

75. Miquel. — Description pittoresque d'un joli coin de France : les gorges de l'Aveyron et du Viaur. Paris, 1927, 8°, 114 p.

76. Vigarié. — Esquisse du département de l'Aveyron.

[Cet ouvrage, en cours de publication, comprendra trois volumes, deux sur la géographie physique, un sur la géographie économique. Seul le premier a paru. Il est à la fois un résumé des travaux antérieurs et un recueil de documents rassemblés par l'auteur lui-même (débit de rivières, superficies de bassins fluviaux, liste de cotes d'altitudes). Ouvrage donc indispensable pour toute étude physique de l'Aveyron, pouvant rendre des services analogues à ceux que rend la « *Collection de documents inédits pour l'histoire de France* ». Toutefois, n'a pas suffisamment contrôlé sur le terrain les descriptions d'auteurs parfois très anciens (voir p. ex. la description générale du relief).]

TARN

76 bis. — Etat du diocèse d'Albi. Revue du Tarn, 1876.

77. — **Histoire du Pays d'Albigeois. Revue du Tarn, 1879.

78. Bastié. — Description du Tarn. Albi, 1875, 4°, 296 p.

B. Monographies locales

CANTAL

79. Muratet. — Notice historique sur Montsalvy. Aurillac, 1844, 8°, 146 p.

LOT

80. Canet. — Etat et dénombrement de Mollières (sic). 1684 (in Bull. Soc. Lot, 1902, p. 90).

AVEYRON

81. Baucher. — Dialogue où est écrite l'histoire contemporaine de la ville de Rodez. Rodez, 1706, 18°.
82. Affre. — Lettres sur l'histoire de Rodez. Rodez, 1874.
83. Affre. — Inventaire sommaire des archives communales de Rodez, Cité et Bourg. 1878. Supplément 1885.
84. Lunet. — Rodez à l'époque romaine. Rodez, 1888, 8°, 173 p.
85. P. Benoit. — Le Vieux Rodez. Rodez, 1912, 4°, 393 p.
86. Bousquet. — Comptes consulaires de la Cité et du Bourg de Rodez. 1re partie. Cité 1350-1358. Rodez, 1925, 8° VI-536 p.
87. Benoit. — Le quartier oriental de Rodez à travers les siècles [M.S.L.S.A. T. XXII, 1929].
88. Sabatier (abbé). — L'Eglise et la paroisse de St-Amans de Rodez. 2 vol. 8° de 332, 320 p. Rodez, ssd.
89. Murat. — Topographie physique et médicale du territoire d'Aubin. Rodez, an XIII, 8°, 53 p. [réimprimé dans Archives statistiques de France publiées par de Ferrière, Tome II, p. 574-631].
90. Servières. — Conques. Ses origines. Son histoire. Rodez, 1907, 8°, 205 p.
91. Foulquier-Lavergne. — Etude historique et statistique sur le canton de Saint-Sernin. (Mém. S.L.S.A. Av. Tome XI (874-78).
92. Milhet. — Notice historique sur la ville de Villefranche-d'Aveyron. Villefranche 1841, 160, 121 p.
93. Cabrol. — Annales de Villefranche-de-Rouergue. Villefranche, 1860, 2 vol. 8° 659 et 842 p.
94. Gleyrose. — Pétrucia-Peyrusse.
[type de la monographie excellente au point de vue économique et social.]

TARN

95. — Mémoire sur le Pays d'Ambialet (XVIIIe siècle), 31, 1887.
96. — Monographies communales du Tarn. 31, 1879.

96 bis. Abbé Bouyssier et R. Granier. — La baronnie de La Guépie (Tarn et Tarn-et-Garonne) des Origines à nos jours. Paris, Imprimerie de Vaugirard, 1929, 16°, 128 p.

C. Géologie, Morphologie

97. Bertrand. — Bassins houillers du Plateau central. B.S.G.F. 3e série, T. XVI.

98. Duval. — Aperçu géologique du département. Annuaire de l'Aveyron, 1841.

99. de Serres. — Notice géologique sur le département de l'Aveyron. Académie royale de Bruxelles. 1844. T. XVIII, 99 p.

100. Coquand. — Note sur les minerais de fer du département de l'Aveyron. Bull. Soc. Géol. Fr. 2e s. T. VI.

101. Coquand. — Description géologique du terrain permien du département de l'Aveyron. B.S.G.F. 2e s. T. XII, 1855, p. 128-149.

102. Boisse. — Esquisse géologique du département de l'Aveyron. Paris, 1870, 8°, XVI-409 p.

103. Bergeron. — Etude géologique du massif ancien situé au sud du Massif Central. Annales des sciences géologiques. Tome XXII. 1889. IV + 364 p. 8°.

104. Thèvenin. — Etude géologique sur la bordure S.-O. du Massif Central. B.S.C.G. n° 95, 1902-3, 204 p.

104 bis. Thèvenin. — Le bassin tertiaire d'Asprières. B.S.G.F. 3e s. T. XXVII.

105. Boule. — Le Cantal miocène, 10, 1896.

106. Boule. — Géologie des environs d'Aurillac, 10, 1900.

107. Termier. — Etat actuel de nos connaissances sur la tectonique du Massif Central français. *Congrès international de géologie de Liège* 1923, p. 585-595.

108. Delafond. — De la tectonique du Massif Central. 10, 1921-1922, p. 111-138.

108 bis. Bergeron, Jaudel et Picaudet. — Etude géologique du bassin houiller de Decazeville. 11, 3e série, tome XXVIII.

[Nous bornerons à ces ouvrages essentiels la bibliographie géologique. Les autres ouvrages, portant généralement sur des points de détail, n'intéressent que peu la morphologie. On en trouvera une liste très complète dans Vigarié, 76.]

109. Baulig. — Le Plateau Central de la France, étude morphologique. Paris, 1928, 575 p., 27 pl.

[Ouvrage capital.]

D. Climat, Hydrographie, Végétation

110. Angot. — Le régime des pluies en France. Régions S.-O. et Sud. A.B.C.M. 1912. Tome I.

111. Angot. — Le régime des pluies en France. *Ann. de Géog.* 1919, p. 1-27.

112. Beille. — Essai sur les zones de végétation du Massif Central de la France. (Bulletin de la société des Sciences physiques et naturelles de Toulouse). Toulouse, 1889, 8°, 152 p.

113. Beille. — La limite altitudinale du châtaignier sur les pentes E. et S.-W. du Massif Central. Association française pour l'Avancement des Sciences. 1887, p. 577-586.

114. Braun-Blanquet. — L'origine et le développement des flores dans le Massif Central de la France. Paris et Zurich, 1923, 4° 282 p.

115. Malinvaud. — Traits généraux de la flore du Lot. Faits remarquables de géographie botanique récemment observés dans ce département. Compte rendu du Congrès des Sociétés savantes. 1902.

116. Bel. — Géographie botanique du département du Tarn. Revue botanique, février 1893.

117. Coste et Soulié. — Note sur 200 plantes nouvelles pour l'Aveyron. Bulletin de la société botanique de France. Tome IV, 3e série.

118. Bras. — Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Aveyron. Rodez 1877.

119. Durand et Flahaut. — Les limites de la région méditerranéenne en France. Bulletin de la société botanique de France. Tome XXXIII, 1886.

120. Ivolas. — Note sur la flore de l'Aveyron. Bulletin de la société botanique de France. Tome XXXII. 1887, p. 286.

121. Buffault. — Le régime des cours d'eau du département de l'Aveyron et la question du reboisement. Rodez, 1905, 16°, 121 p.

122. Buffault. — Pisciculture de l'Aveyron. Rodez, 1907, 12°, 23 p.

123. Buffault. — Les anciennes forêts du Rouergue. 46e Congrès des Sociétés savantes. 1908.

124. Buffault. — Les forêts du Rouergue. Rodez, 1909, 8°, 78 p.

125. Fortunet. — Boisements de l'Aveyron. Rodez, 1910, 23 p., 8°.

125 bis. Pardé. — Le régime du Lot. Ann. Géog. 15 janvier 1930, p. 21-39.

E. Agriculture, élevage, vie rurale

ENSEMBLE

126. Bourgin. — Le partage des biens communaux. Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution. Paris 1908, 4°, 756 p.
127. Ministère de l'Agriculture. — La propriété rurale. Paris, 1909, 8°, 348 p.
128. Ministère de l'Agriculture. — Compte rendu des travaux effectués par les offices agricoles régionaux et départementaux en 1923. Paris, 1926, 428 p.
129. Richeprey. — Description des diverses qualités de sol de la Haute-Guyenne. Montauban, 1784, XX + 379 p., 8°.
130. Gebhart. — Pâturages et forêts. Mise en valeur des terrains incultes du Massif Central de la France. Paris, 1890, 4°, VII + 62 p.
131. Marre et Gillin. — L'agriculture du Massif Central et du Sud-Centre. Paris, 1912.
132. Lamouroux. — De la production agricole dans le Massif Central et de la possibilité de l'organiser. Aurillac, 1913.
133. Jouve. — Un mouvement d'organisation professionnelle agricole : « Le Plateau Central », Aurillac, 1921, 8°, XII + 218 p.
134. Brunon. — La race de Salers. Aurillac, 1927, 94 p. 8°.
[Trop de renseignements insuffisamment contrôlés.]

CANTAL

135. Consul. — Coustumes du haut et bas pays d'Auvergne avec la paraphrase de M. Jean de Basmaison. Clermont, 1667, 8°, 439 + 127 p. (4e édit.).
135 bis. — Coustumes du haut et bas pays d'Auvergne avec les notes de Me Charles du Moulin. Clermont, 1770, 4°, VI + 647 p.
136. de Pradt. — Voyage agronomique en Auvergne. Paris, au XI, 1803, 8°, 236 p.
137. de Parieu. — Essai sur la statistique agricole du Cantal, 2e édit. Paris et Aurillac, 1864, 8°, 174 p.
138. Trapenard. — Le pâturage communal en Haute-Auvergne (XVII-XVIIIe s.). Paris, 1904, 8°, 278 p.
139. Garnier. — Recueil des usages locaux. Aurillac, 1908, 8°, 362 p.

LOT

140. Dr Rey. — Etudes agrologiques des principaux terrains du Lot. Cahors, 1889, 8°, 119 p.

AVEYRON

141. Blavier. — Traité sur l'emploi de la marne dans les diverses natures de terrain du département de l'Aveyron. Rodez, an XI, 8°, X + 65 p.

142. Dulac. — Sur la nature du sol, le produit et la culture de l'arrondissement de Villefranche. Prop. Av. avril 1830.

143. Murat. — Sur les causes qui s'opposent au progrès de l'agriculture dans le département de l'Aveyron et sur les moyens de l'améliorer. M.S.L.S.A. 1838.

144. — Boisse. — Mémoire sur l'emploi de la chaux en agriculture aux environs de Carmeaux (sic) et les résultats probables de son application sur les terrains du département de l'Aveyron. M. S. L. S. A. 1840 p. 69-93.

145. — Rodat. — Le cultivateur aveyronnais. Rodez, 1839, 8°, 516 p.

146. — Recueil des usages locaux de l'Aveyron. Rodez, 1860, 8° 120 p.

147. — Dubrueil. — Le Domaine de Bérals. Villefranche 1867, 8°, 40 p.

148. — Lempereur. — Contribution à l'histoire de l'agriculture : Introduction de la pomme de terre en Rouergue. Rodez, 1889. 16°, 31 p.

149. — Marre. — Monographie des vignobles de l'Aveyron. Paris, 1894, 8°, 16 p.

150. — Masson. — Notes bibliographiques d'agriculture aveyronnaise. Le Cultivateur aveyronnais, 1899, p. 12-13.

151. — de Barrau. — Manuel d'agriculture à l'usage des cultivateurs de l'Aveyron. Rodez, 1902, 16° 252 p.

152. — Marre. — La race d'Aubrac et le fromage de Laguiole. Rodez, 1904, 4°, 119 p.

153. — de Barrau. — Les semis de prairies artificielles dans le département de l'Aveyron. Rodez ss d [1900] 16°, 86 p.

154. — Recueil des usages locaux de l'Aveyron. Rodez, 1906, 8°, 282 p.

155. — D'Izou. — La Consommation du vin dans la région de Marcillac. Thèse, médecine, Paris 1906.

156. — Marre. — Le Roquefort. Rodez 1906, 4° 200 p.

157. — Marre. — Commerce des produits agricoles de l'Aveyron. Rodez, 1907, 16°, 31 p.

158. — Jaudon. — Cahier de doléances de la viticulture aveyronnaise. Rodez, 1907, 78 p. 8°

159. — Austry. — Choses rurales. Villefranche, 1909, 8° 67 p.

160. — Boscary. — L'évolution agricole et les conditions des cultivateurs de l'Aveyron au XIXe siècle. Thèse, Droit. Montpellier, 1909, 8°, 320 p.
[Excellent ouvrage.]

161. — Marre. — L'outillage agricole de l'Aveyron. Rodez, 1911, 16°, 68 p.

162. — Forestier. — L'agriculture en Rouergue au XVIIIe siècle. Journal de l'Aveyron 21-12-1913. 1-2-1914.
[d'après 54].

163. — de Valady. — Les Vallées du Rouergue. Leur avenir et la culture fruitière. Journal de l'Aveyron, 20 avril-15 juin 1913.

164. — Office Agricole de l'Aveyron. — Rapport pour le concours de la prime d'honneur 1922.

165. — Bonnefous. — L'évolution agricole du Ségala. Thèse agricole.
[non livrée au commerce.]

166. — Puech. — Le troupeau ovin de l'Aveyron. L'invasion d'une race. Thèse vétérinaire, Toulouse, Rodez, 1927, 4° 94 p.

167. — Marre. — Manuel élémentaire et pratique d'agriculture à l'usage des cultivateurs de l'Aveyron. Rodez, ss. d., 8° 334 p.

168. — Tissier de Mallerais. — Villefranche de Rouergue et ses environs. Les conditions du progrès agricole dans le Causse et le Ségala. 142 p.

168 bis. — Jaguenaud. — Le Rôle de la Chaux. *La Dépêche* (de Toulouse) 1er Mars 1925.

TARN

169. — E. J. — L'agriculture tarnaise au XVIIIe s. R. T. 1877.

170. — Usages locaux existant dans le département du Tarn. 8° 210 p. Albi 1886.

171. — Office Agricole du Tarn. — Concours de la prime d'honneur en 1924. Albi 1926, 8°, 368 p.

172. — Perès. — Les brebis de Lacaune, Albi 1927. 8° 312 p.

F. Transports, Commerce

173.— Oustry et Moine. — Notice historique et descriptive du chemin de fer de Montauban à Rodez. Villefranche 1859. 283 p.

174. — Delestrac. — Projet d'étude de routes agricoles destinées à assainir et fertiliser, en facilitant l'emploi économique de la chaux et du plâtre, 267.000 hectares de terrains improductifs. Rodez, 1865, 4° 24 p.

175. — Autesserre. — L'aménagement du Lot. Chambre de

Commerce du Lot, séance du 24 octobre 1901. Cahors, 1901, 45 p.
176. — Lacombe. — Constitution d'un réseau de chemins de fer économiques. Rodez, 1905, 8° 38 p.
177. — Cabrol. — Notes et documents relatifs à l'histoire des communications postales en Rouergue. Rodez, 1907, 8°, 45 p.
178. — Jalenques. — Les routes d'Aurillac au Quercy au XVIIIe et XIXe siècles. Aurillac, 1913, 8° 32 p.
179. — Perchot. — Réseau des tramways de l'Aveyron, Paris, 1914, 4°, 7 p.
180. — Aménagement hydraulique de la région du Sud-Ouest. Congrès de Bordeaux, Paris 1922, 8°, 677 p.

G. Industries

181. — Gros. — Renaissance industrielle par l'énergie électrique. 1910, 16°, 150 p.

BASSIN DE DECAZEVILLE

182. — Pillet-Will. — Examen analytique de l'usine de Decazeville. Paris, 1832, 4°, 338 p.
183. — André. — Rapport à la compagnie des houillères et fonderies de l'Aveyron. Paris 1833, 8°, 37.
184. — Roullier. — Mémoire sur l'établissement de la verrerie à vitres de Penchot. Rodez, 1841, 4° 40 p.
185. — Langlois. — Recueil de documents relatifs à l'exploitation des mines métalliques... Paris 1847, 8°.
186. — Conte, Cabantous. — Rapport sur les houillères d'Auzits. Chartres, 1874, 8 p.
187. — Colrat. — Mines de houille et fabrication de la fonte dans le bassin d'Aubin. Bulletin de la Société de l'Industrie minérale. 1882.
188. — Bergeron. — Note sur le bassin houiller d'Auzits. B. S. G. F. 1887. 267-25.
189. — Viguè. — De l'origine de Decazeville et de la Compagnie des houillères et fonderies de l'Aveyron jusqu'à nos jours. Decazeville, 1891, 16°.
190. — Abadie. — Etude sur les feux des mines de houille dans le bassin d'Aubin-Decazeville. Paris, 1902, 8° 32 p.
191. — ***. — Le bassin houiller de l'Aveyron. Decazeville, ss d. [1907], 4°, 96 p.
192. — Houillères d'Aubin. Description de la méthode d'exploitation... Paris, ssd [1910] 8°, 16 p.

193. — Vié. — Le bassin houiller de l'Aveyron. Mines et Carrières, V., 1925, 5. p.

H. Peuplement, habitation

194. — Dénombrement du Royaume. Paris, 1709, 2 vol. 8° 408-342 p.

[ne peut servir que pour les généralités de Clermont et Toulouse ; dans celle de Montauban, le feu n'est plus qu'une unité fiscale].

195. — de Foville. — Enquête sur les conditions de l'habitation en France. Paris 1894-9, 2 vol. 338-81 p.

CANTAL

196. — Esquer, etc.. — Annuaire de l'Union Cantonale des enfants de Maurs-la-Jolie, Aurillac, 1906, 8° 305 p.

197. — Annuaire de la Société amicale des originaires du canton de Montsalvy. Aurillac, 1910.

198. — Calle, Marcenac, etc... — Annuaire de la Société amicale des enfants de Laroquebrou. Aurillac, 1912, 8° 276 p.

AVEYRON

199. — Boisse. — Antiquités celtiques et gallo-romanes signalées dans l'Aveyron. 25, Tome X 1874.

200. — D'Albespy. — De l'influence des milieux sur les habitants de l'arrondissement de Rodez, avant l'âge de 20 ans. 1850-1872. (Congrès Scientifique de France à Rodez).

201. — Molinier. — La Sénéchaussée de Rouergue en 1341. [dénombrement de la population]. Nogent-le-Rotrou 1883, 8° 40 p.

202. — Brunhes. — L'habitation du Rouergue (in-Géographie humaine de la France, tome I, p. 423-599).

203. — Lacombe. — Etude sur le Rouergue. Revue d'Ethnographie et des traditions populaires. V. 1er trimestre 1925, p. 41-60.

204. — La Vie à la Campagne. Maisons et meubles d'Auvergne et du Rouergue.

205. — Callon. — Le mouvement de la population dans la région du Plateau-Central au cours de la période 1821-1920. Le Musée Social 1926, p. 1-21 et 33-45.

206. — Durand. — Notes de philologie rouergate. Paris, 1900. 215 p.

207. — Naudeau. — Enquête sur la population de la France. 3e article: l'Aveyron. L'*Illustration*, 4 mai 1929.

208. — Lavedan. — Histoire de l'urbanisme, Antiquité, moyen âge. Paris 1926, 4° 520 p.
209. — Bousquet. — Deux contributions à l'histoire de l'abbaye de Conques: 25, 1928, p. 421-579.
210. — L'abbaye de Bonnecombe par un ami du monastère. Rodez 1926, 138 p.

SUPPLEMENT

Ouvrages récemment parus, qui n'ont pu être utilisés par l'auteur

211. — Cassaigneau. — Etude de la race bovine du Quercy, Lyon 1928 8° 73 p.
212. — Brunet et Gaussen. — Pénétration de la végétation méditerranéenne dans le Massif Central. Rouergue et Cévennes. Bulletin de la Société hist. nat. de Toulouse 1928, p. 330-342.
213. — Vié. — Les dépôt houillers de la région de Figeac. Mines et Carrières. 1928. Août p. 109-115.
214. — Vié. — Les dépôts permiens et houillers des vallées du Lot et de l'Aveyron. Mines et Carrières 1928. Décembre p. 169-175.

TABLE DES FIGURES

A. — CARTES, PLANS, GRAPHIQUES

PAGES

1. Régions étudiées dans l'ouvrage 1
2. Carte structurale 9
3. Etat actuel de la surface pré-triasique 16
4. Etat actuel de la surface éogène 20
5. Etat actuel de la surface post-sénonienne 27
6. Etat de la surface pré-triasique au moment de la formation du niveau intermédiaire 30
7. Etat de la surface intermédiaire à l'époque éogène. 32
8. Coupes I à VI ; en hors-texte face à la page 35
9. Coupes VII à IX id. 35
10. Profils longitudinaux de rivière (Cère, Lot, Viaur). 37
11. Adaptation du profil d'un cours d'eau à une surface inégalement gauchie 43
12. Réseau hydrographique de la Bave 50
13. Réseau hydrographique du Viaur 51
14. Réseau hydrographique de la Cère 53
15. Réseau hydrographique du Lot 57
16. Graphiques de régime des pluies 75
17. Roses des vents (Espalion, Sévérac, Rodez) 79
18. Carte des chutes de pluies 80
19. Carte du régime des pluies 80
20. Hydrologie de l'Aveyron supérieur 93
21. Plan cadastral de Dougach 108
22. Plan cadastral de Testet 109
23. Plan cadastral de Peyrusse (fragment) 112
24. Plan cadastral de Volpilhac (fragment) 115
25. Plan cadastral de Galtié (fragment) 133
26. Chemins de fer 165
27. Réseau des autobus 178
28. Répartition des Jachères 215
29. Répartition des Châtaigneraies 225
30 à 33. Seigle et froment en 1852 et 1926 235
34. Froment en 1926 239
35. Répartition des prairies artificielles 243
36. Carte de l'élevage 247
37. Densité des ovins 251
38. Densité des bovins 259
39. Densité de population en 1341 315

PAGES
40. Densité de population au XVIIIe siècle 317
41. Densité de population en 1881 319
42. Densité de population en 1926 320
43. Variation de population de 1866 à 1926 323
44. Graphique du mouvement de la population 324
45. Types de maison (schéma) 342
46. Groupement de la population en 1771 357
47. Groupement de la population en 1926 358
48. Plan d'Arvieu 367
49. Plan d'Asprières 367
50. Plan de Pont de Salars 367
51. Plan de Drulhe 370
52. Relations commerciales (carte) 382
53. Répartition annuelle des foires (graphique) 387
54. Plan de Sauveterre 397
55. Plan de Villecomtal 397
56. Plan de Villefranche d'Albigeois 397
57. Plan de Villefranche de Rouergue 401
58. Site de Rodez 409
59. Mouvement de la population dans les villes 415
60. Plan de Rodez 417
61. Carte de l'Industrie hydro-électrique 427
62. Déplacements quotidiens de la population dans le bassin houiller 442
63. Plan de Decazeville 445

B. — PHOTOGRAPHIES

Planche I. — Les roches. — A. Rocher de Lespinassole ; B. Rochers près de Villefranche de Panat. 49
Planche II. — Les pénéplaines. — A. Surface pré-triasique à Pisselièvre ; B. Surface intermédiaire à la Tronquière ; C. Surface éogène près de Centrès. 65
Planche III. — La végétation. — A. Aux environs de la Tronquière ; B. Près de Lestrade et Thonels ... 113
Planche IV. — L'exploitation dans les vallées jeunes. — A. Ravin à Vieillevie ; B. La Cère à La Mativie ; C. Le Viaur à La Garde-Viaur 129
Planche V. — Les variétés régionales. — A. Le Ségala du Quercy près de Prendeignes ; B. Le Levézou près de Bouloc ; C. Le Vallon de Salles-la-Source 241
Planche VI. — Les agglomérations. — A. Najac; B. Sauterre 353

TABLEAUX STATISTIQUES

1. Cycles d'érosion 39
2. Pluviosité 74
3. Répartition des principales cultures en 1900 et 1926 192
4. Proportion des cultures suivant les régions 207
5. Statistique de l'élevage par régions naturelles 263
6. Densité des bestiaux en 1926 269
7. Exemples de répartition des modes d'exploitation au milieu du XIXe siècle 291
8. Salaire des ouvriers agricoles de 1810 à 1928 301
9. Population par région, de 1341 à 1926 313
10. Densité de la population, par régions, de 1341 à1926 321
11. Villes. Population totale et agglomérée en 1926 379
12. Population étrangère dans le bassin houiller en 1926 449
Nota sur les tableaux statistiques 459

INDEX

des Noms de personnes citées dans l'ouvrage

—

Affre (Maurice), 109, 157 n. 13, 158 n. 14, 185, 411 n. 23.
Albespy, 274 n. 100.
Allix (André), VIII, 384 n. 77.
Alphonse de Poitiers, 398.
Angot, 73.
Aragnol, 155.
Arbos, 331 n. 26.
Ardouin-Dumazet, 404 n. 112.
Arnoux, IX.
Athané, 302 n. 125, 447 n. 35.
Auteserre, 431.
De Barrau, 102, 211 n. 49, 214 n. 52.
Basserre (Mlle M.), 410 n. 117.
Baulig, XIV n. 1, XVI n. 3, 3 n. 1, n. 2, 22, 24 n. 6, 25 n. 8, 26 n. 10, 33 n. 12, 35, 36, 41, 44, 46, 48, 54 n. 9, 55, 60 n. 15 67 n. 24.
Beille, 73, 76 n. 5, 100 n. 35, 101, 102 n. 39.
Benoit (Pierre), 158 n. 16, 410 n. 117, 419 n. 51.
Béraud (Mme), IX.
Bernard de Chartres, 156.
Bertheau-Duchesne, 123 n. 48, 151.
Bessou (abbé), 328.
Bloch (Marc), 240 n. 74.
Boisse, VII, 81 n. 11, 168, 194, 312 n. 10.
Bonnefous, 100 n. 34.
Bosc, 107 n. 1, 115, 126 n. 64, 127 n. 71, 135, 136, 148, 158 n. 18, 242, 399, 403 n. 104, n. 105, n. 107, 413 n. 138, 418, 443.
Boscary, 292 n. 116, 302 n. 123, n. 125, 333 n. 31, n. 32.
Boulle, 21, 26 n. 10, 68 n. 25.
Bousquet, 366 n. 55.
Bras, 99, 102 n. 34.
Braun-Blanquet, XIII, 101, 102.
Brehier, 157 n. 12.
Brunet, IX.
Brunon, 262 n. 93.
Buffault, 81 n. 11, 97 n. 31, 98 n. 33, 223.
Cabrières, 195 n. 9.

Cabrol, 402 n. 101.
Calmette, 397 n. 96, 402.
Cannac (docteur), 306 n. 128.
Castelnau, 34.
Chaput, 45.
Charles V, 411.
Chattard (Mme), IX.
Chincholle (abbé), IX, 341 n. 39.
Cholley, VIII.
Clermont, 191.
Combarieu, 152.
Costes (abbé), 99.
Decazes, 430, 431.
Deffontaines, VII n. 1.
Delafond, 12.
Delmas (Ernest), IX, 396 n. 93.
Delpon, XVIII n. 8, 66, 135 n. 96, 152, 185 n. 23, 186 n. 29, n. 31, 190.
Demangeon, X, 15, 35, 138 n. 102, 322 n. 13, 344 n. 40, 365 n. 54, 368 n. 68.
Deribier du Chatelet, 190 n. 48, 229, 276 n. 106.
Dilhac (Mme), IX.
Dollfus, 33 n. 12.
Dubrueil, 194 n. 6, 219 n. 56, 248 n. 84.
Dulac, 189 n. 40, 209 n. 41.
Durand, 124 n. 53.
Durif, XV n. 2.
Espesset, IX.
Esquer, 123 n. 48.
Esquilat, IX.
Fabre (abbé), IX.
Fastré, 193.
Felgères, 121 n. 40.
Ferrière (docteur), 328.
Foulquier-Lavergne, 195 n. 13, 201 n. 25, 250 n. 37.
Fourestié, IX.
François Ier, 380.
De Fridour, 104 n. 40.
Gallois, X.
Galtier, 380 n. 66, 404 n. 110.
de Gaujal, 380, 411 n. 127.
de Gaulejac, IX.
Geze, 76, 89 n. 19, 91 n. 25.
Gleyrose, 184, n 9, 197 n. 18, 208 n. 35, 219 n. 57, 221, 298 n. 18, 302 n. 124, 396 n. 94.
Granier, IX.
Grosdidier de Matons, XVII n. 5, XVIII n. 7, 6, 55, 56 n. 14, 61 n. 16, 238 n. 73, 332 n. 30, 346 n. 41, 410 n. 117.
Hèbles (Chanoine), IX.
Henri IV, 396.
Jaguenaud IX, 193 n. 3, 196, 197 n. 19.

Jouve, 198 n. 20, 204 n. 28, 251 n. 88.
Jullian 314 n. 11.
Lacombe, 112 n. 10.
Lacas (Mme), IX.
Lacaze, IX.
Laparra, X.
Lavedan, 398.
Lecoq, 101.
Lefevre (Mlle A), 366 n. 56.
Lempereur, IX, 107 n. 1, 118 n. 27, 119 n. 32, 130 n. 83, 139 n. 103, 140 n. 106, 144 n. 118, 147 n. 6, 163 n. 27, 188, 245 n. 79, et 80, 309 n. 3, 403 n. 106, 411 n. 126.
Loucheur, 175 n. 37.
Marre, 89 n. 20, 156 n. 11, 208, 209 n. 45, 241.
Marres, 410.
Martel, 48.
Martel, 86 n. 15.
de Martonne, VII n. 1, X, 3 n. 2, 65.
Marty (Pierre), 42, 55.
Matruchot, 422 n. 13, 456.
Maurel, IX.
Meynier, 25 n. 9, 33 n. 13, 54 n. 11, 402 n. 102.
Milhet, 402 n. 101.
de Miramon-Fargues, 119 n. 30, 276 n. 105.
Mirande, 494 n. 90.
Molénat (abbé), IX.
de Monseignat, 194, 195 n. 14.
Monteil (Alexis), VII, 107 n. 1, 111, 119, 126 n. 66, 127 n. 71, 135, 136, 137, 143 n. 116, 148, 183 n. 4, 242, 381, 394 n. 87, 406 n. 114, 429 n. 12.
Montyon, 395.
Morin, 94.
Mouly, IX.
Murat, 326.
Musset, VIII.
Naudeau, 329 n. 18, 338 n. 38.
Palangié, IX.
Pardé, 94 n. 28, 98 n. 32.
Perpillou, 34, 35, 124 n. 56.
Perret, 48.
Peuchet, 185 n. 20.
Peutinger, 156.
Picou, IX.
Pline L'Ancien, 140 n. 106.
Pourrat, 331 n. 26.
Puech, 76 n. 4, 84 n. 14, 187 n. 34.
Rey, 100 n. 35.
de Richeprey, 128.
Rodat (Amans), 182, 184 n. 15, 185 n. 25, 187, 189, 190, 190 n. 47, 200 n. 22, 215 n. 3, 248.

Roques, 152 n. 2, 270 n. 97.
Samson, IX, 73.
Schmitt, IX.
Servieres, 194 n. 87.
Termier, 12.
Tyssandier d'Escous, 256.
de Valady, 176, 282 n. 108.
Vermenouze, 276, 335.
Veschambre, IX.
de Vezins, 119 n. 30, 130.
Viala (Eugène), 4.
Viala de la Blache, VII.
Vigarié, VII, 13 n. 1 et 2, 17 n. 4, 92 n. 27, 95, 97, 424 n. [illegible].
Villa, 382, 425.
Vivien de St-Martin, XVII n. 5.
Watelin, 33.
Young, 181.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS VII
INTRODUCTION XI
1. *Objet de l'ouvrage* XI
2. *Caractères généraux* XII
3. *La dénomination* XIV
Noms féodaux, p. XIV ; noms topographiques, p. XV ; noms agrologiques, p. XVI.

Première partie. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

CHAPITRE I. — LE RELIEF DU SOL 3
1. *Description générale et méthode d'analyse*. 3
2. *Les surfaces d'érosion*. 10
A. La structure et le relief de l'époque hercynienne. . 10
La structure hercynienne, p, 10 ; le chenal houiller, p. 11 ; bassins houillers et permiens, p. 12.
B. Existence et pluralité des surfaces d'érosion 14
C. La plateforme du Levézou ou surface pré-triasique. 16
L'âge, p. 16 ; l'extension, p. 18.
D. La surface éogène ou plateforme du Ségala. . . . 20
L'âge, p, 21 ; l'extension, p. 22 ; les ondulations et les dislocations, p. 24.
E. Existence probable d'un niveau intermédiaire. . . . 26
Le niveau intermédiaire, p. 26 ; l'âge, p. 29.
F. Comparaison avec les surfaces d'érosion en Limousin. 33
Conclusion 35
3. *Les vallées et les bassins*. 35
A. Les stades de creusement 36
Ruptures de pente et succession de replats, p. 36 ; cycles d'érosion ou niveaux d'érosion, p. 41 ; le rôle du second cycle pliocène, p. 44 ; la variété du paysage, p. 46,
B. Le tracé des vallées 47
Le tracé général, la surimposition, p. 47 ; l'Aveyron : l'adap-

tation à la structure, p. 48; la Bave : l'adaptation partielle à la structure, p. 49 ; le Viaur : l'adaptation au relief résiduel, p. 51 ; la Cère : l'adaptation à des reliefs volcaniques, p. 52 ; le Lot : les captures récentes, p. 56 ; affluents de la rive gauche, p. 58 ; affluents de la rive droite, p. 60 ; les méandres encaissés, p. 62.

4. *Formes de terrain et types de régions* 65

Reliefs schisteux, p. 65 ; reliefs granitiques, p. 67 ; reliefs gréseux, p. 68 ; reliefs calcaires, p. 70.

Conclusion 70

CHAPITRE II. — LE CLIMAT ET SES CONSÉQUENCES 73

1. *Caractères généraux du climat* 73

Sources, p. 73 ; températures, p. 76 ; vents, p. 79 ; pluviosité, p. 81 ; neige, p. 83.

2. *Les saisons et les temps* 85

Dépressions barométriques, p. 85 ; types de temps d'hiver, p. 87 ; types de temps d'été, p. 90.

3. *Le régime des eaux courantes* 92

Coefficient d'écoulement, p. 92 ; débit et régime, p. 94 ; le Lot, p. 98.

4. *Les problèmes de géographie botanique* 99

Deuxième partie. — GÉOGRAPHIE HUMAINE

CHAPITRE I. — LA VIE RURALE AU XVIIIe SIÈCLE . 107

I. L'ETAT AGRICOLE VERS 1771 107

1. *Les ressources vitales* 109

Seigle, page 110 ; châtaignes, p. 111.

2. *Les ressources complémentaires* 114

A. L'élevage 114

Prairies et pâtures, p. 114 ; la transhumance, p 117 ; l'espèce bovine, p. 119; l'espèce ovine, p. 121; l'espèce porcine, p 122; l'espèce chevaline, p. 123 ; espèces diverses, p. 124.

B. Culture du chanvre 124

C. Vignes 126

3. *Les conditions des personnes et des biens* 129

4. *Les méthodes de culture* 135

L'outillage, p. 135 ; l'assolement, p. 136

5. *Tout paysan se double d'un artisan* 138

Le travail du chanvre, p. 140.

6. *La misère du paysan* 142

II. LES PREMIÈRES TENTATIVES D'AMÉLIORATION AGRICOLE (1771-1789) 145

Transformation de l'assolement, p. 145 ; introduction de la pomme de terre, p. 147.

CHAPITRE II. — LE DÉVELOPPEMENT DES VOIES DE COMMUNICATION 151

1. *Transports par eau* 151

Avant le XIXe siècle, p. 152 ; le XIXe siècle, p. 153.

2. *Les routes* 156

Voies romaines, p. 156 ; moyen âge, p. 156 ; temps modernes, p. 138 ; époque contemporaine, p. 160.

3. *Transports en commun* 162

A. Transports hippomobiles 162

B. Chemins de fer 164

Grand Central et embranchements, p. 164 ; Carmaux-Rodez, p. 167 ; Espalion-Bertholène, p. 169 ; Albi-Saint-Affrique, p. 171. L'exploitation, la concurrence, p. 172.

C. Projets de réseaux d'intérêt local 174

D. La traction automobile 176

Historique, p. 176 ; le réseau, l'exploitation, p. 177.

CHAPITRE III. — L'EVOLUTION DE L'AGRICULTURE AU XIXe SIÈCLE 181

I. LA TRANSFORMATION PAR L'ÉLEVAGE 181

Mouvement intellectuel, p. 181 ; mouvement social, p. 182 ; création de prairies artificielles, p. 184 ; évolution de l'élevage, p. 185 ; évolution de la culture, p. 188.

Conclusion 190

II. LA TRANSFORMATION PAR LES ENGRAIS . . . 191

Sources, p. 191.

1. *Causes de la transformation* 193

A. Engrais et amendements 193

Marne et chaux, p. 193 ; engrais chimiques, p. 197.

B. Comices et syndicats 199

Les sociétés d'agriculture, p. 199 ; les comices agricoles, p. 201 ; les coopératives, p. 203 ; les mutuelles, p. 204.

C. La technique agricole. Outillage et assolements . . . 206

Outils de récolte, p. 206 ; instruments de récolte, p. 209 ; machines à battre, p. 210 ; assolements, p. 212 ; extension actuelle des jachères, p. 216.

2. *L'utilisation des terres* 217

A. L'homme, la lande et l'arbre 217

Le recul de la lande, p. 217 ; déboisement et formation du bocage, p. 223 ; la décadence du châtaignier, p. 224 ; essais de reboisement, p. 226.

B. La lutte des céréales et des fourrages 228

Evolution des fourrages, p. 228 ; types de prairie, p. 229 ; l'herbe et l'après-guerre, p. 231.

C. La lutte du blé et du seigle 234

Fromental et Ségala, p. 234 ; il n'y a plus de Ségala, p. 234 ; la culture, p. 238 ; autres céréales, p. 242.

D. Pomme de terre et chanvre 242

Décadence du chanvre, p. 242 ; progrès de la pomme de terre, p. 245.

3. *L'utilisation du bétail* 246

A. La décadence des ovins 246

Le laine, p. 246 ; la race et l'effectif, p. 248 ; le lait, p. 250 ; l'élevage, p. 253 ; l'avenir, p. 254.

B. Les progrès des bovins 256

Les races, p. 256 ; les bêtes de travail, p. 258 ; les bêtes de boucherie, p. 258 ; la production laitière, p. 261 ; l'élevage et l'effectif, p. 264.

C. L'espèce porcine 266

D. L'espèce chevaline et mulassière 268

4. *Les variétés régionales* 271

A. Les pays de polyculture : les ségalas au sud du Lot . 271

B. Les pays d'élevage : Châtaigneraie, Ségala du Quercy, Levézou 275

Châtaigneraie, p. 275 ; Ségala du Quercy, p. 277 ; Levézou, p. 278.

C. Vignobles et fruits. Les bassins centraux 279

5. *Conséquences sociales de la transformation agricole* 283

A. Les conditions de la tenure 283

Faire-valoir direct, p. 283 ; faire-valoir indirect, p. 287.

B. L'évolution de la tenure 292

Etendue des propriétés, p. 292 ; mode de tenure, p. 295 ; les communaux, p. 297 ; le morcellement et les parcelles, p. 298.

C. Les conditions des classes sociales 299

Vie matérielle, p. 299 ; salaires, p. 300 ; valeur des terres, p. 302 ; le revenu de l'exploitation, agricole, p. 303.

Conclusion 306

CHAPITRE IV. — POPULATION 309

Sources, p. 309 ;

1. *Les phénomènes démographiques* 312

A. L'effectif et la densité 312

Origines, p. 312 ; XIVe siècle, p. 314 ; XVIIIe siècle, p. 316; XIXe siècle, p. 318 ; la dépopulation, p. 320

B. Natalité, mortalité, émigration 325

Natalité, mortalité, p. 325 , l'émigration ancienne, p. 328; l'émigration actuelle, p. 335; importance de l'émigration, p. 335; l'immigration, p. 336 ; causes de l'émigration, p. 337 ; effets de la dépopulation des campagnes, p. 339.

2. *L'habitat rural* 342

A. La maison 342

Les types primitifs, p. 344 ; l'évolution contemporaine, p. 347.

B. La répartition de l'habitat 349

Les bassins, p. 350 ; régions schisteuses et granitiques, p. 351.

Conclusion 355

C. Le groupement 356

Les faits actuels, p. 356; les problèmes du groupement, p. 363 ; les tendances actuelles, p. 366.

D. Le village 367

3. *L'agglomération urbaine* 371

A. Les facteurs de l'agglomération 371

a) fonction administrative, p. 371 ; la commune, p. 371 ; le canton, p. 373; l'arrondissement, p. 374; le département, p. 375; rôle agglomérateur et rôle attractif, p. 377 ; b) fonction économique : les foires, p 360 ; les foires d'autrefois, p. 380 ; les foires actuelles : répartition, p. 382 ; répartition dans le temps, p. 386 ; rôle des foires, p. 387 ; c) rôle économique ; petit commerce et artisanat, p. 390.

B. Les agglomérations secondaires 393

1. Villes de création artificielle 393

a) Villes religieuses, p. 393 ; Conques, p. 393 ; Montsalvy, Maurs, p 394 ; b) une ville militaire : Peyrusse, p. 396 ; c) les bastides : création, p. 396 ; plan des bastides, p. 398 ; rôle économique, p. 399 ; Najac, p. 400 ; Villefranche-de-Rouergue, p. 402.

2. Villes de création spontanée 406

a) Villes anciennes, p. 406 ; b) villes modernes, p. 406.

C. Rodez 409

a) Situation et site, p. 409 ; b) l'évolution des fonctions urbaines, p. 410 ; l'ancien régime, p. 411 ; le XIXe siècle. p. 413 ; c) l'évolution topographique, p. 416.

CHAPITRE V. — LA VIE INDUSTRIELLE 423

1. *Industries éparses* 423

Extraction des minerais, p. 423; l'industrie hydro-électrique, p. 424.

2. *Le bassin houiller d'Aubin-Decazeville.* 429

A. Extraction de la houille. 429

Les gisements, p. 429 ; la technique, p. 432.

B. L'utilisation du charbon. Les industries. 434

Vente du charbon, p. 434 ; fabrication du coke et des sous-produits, p. 436 ; la métallurgie du fer; p. 436 ; la métallurgie du zinc, p. 439 ; industries diverses, p. 440.

C. Géographie humaine du bassin houiller 440

La population, p. 440 ; les villes, p 443 ; la banlieue, p. 446 ; effets économiques du développement urbain du bassin houiller, p 448.

Conclusion 451

Appendice I. — L'espèce bovine au moyen âge 455

Appendice II. — Modifications récentes dans les industries du bassin houiller. 456

Appendice III. — Sur la façon dont ont été dressées les cartes statistiques 456

Bibliographie 461

Table des illustrations 476

Tableaux statistiques. 479

Index des noms propres de personnes citées dans l'ouvrage . . 481

VU
le 10 Janvier 1930

Le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris,
H. DELACROIX.

VU
et permis d'imprimer

Le Recteur
de l'Académie de Paris,
CHARLÉTY.